This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS

Janvier 1856. 1

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE).

TOME XII.

LYON.
CHEZ AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
PARIS.
CHEZ J.-B. DUMOULIN, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, 13.
1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

DC801
L96R39
ser. 2
v. 12-13

REVUE
DU LYONNAIS
RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Poésie.

LA VILLE DE LYON.

En évidence la nature
De prime abord nous annonça
Cette ville qui d'aventure
Tant de rivales effaça.
En faible enceinte commença
Icelle étant ore princière;
Puis le bon Dieu nous la plaça
Entre le fleuve et la rivière.

Sur elle il arrive, le fleuve,
Des monts altiers qu'il traversa;
Malgré qu'il soit de rude épreuve
Son onde en vain se courrouça;
Par mainte digue on la força
A prendre allure régulière,
Dans la cité que Dieu plaça
Entre le fleuve et la rivière.

Benoiste dame de Fourvière
Qui d'espérance nous berça,
Le long des bords de la rivière
Où notre enfance s'exerça,
Devers la nue, où l'on hissa
Votre auréole en grand lumière,
Priez Jésus qui nous plaça
Entre le fleuve et la rivière.

Digitized by Google

ENVOI.

Dans ce pays mâle et riant
La richesse a sa cour plénière,
Tenant basar de l'Orient
De par son fleuve et sa rivière;
Et, pour miracle hilariant,
Grâce à la vierge de Fourvière,
Le choléra va s'enfuyant
Bien loin de fleuve et de rivière.

J. M.

8 décembre 1855.

LES DEUX ONDES.

En émeraude un pré vient à verdir,
Alors qu'il glisse en son herbe perdue,
Doulcettement très fraische onde épandue
De mille fleurs le faisant resplendir;

Lors un torrent s'en vient-il à bondir,
Jetant son onde à grand'course éperdue,
Dans l'infortune est tantôt confondue
Famille ou *fleur*, ne pouvant reverdir.

L'une est la paix, tranquillement émue,
Où l'indigence en bien être se mue
Voire au soleil allant s'épanouir;

L'autre est la guerre, effroy de la nature,
De feu, de sang vivant à l'aventure,
Et contre qui tout vient s'évanouir.

ENVOI.

Doulce est la vie aux émois des amours,
Moult elle est dure aux effroys de la guerre;
Les gens s'en vont, guerroyant tous les jours,
Las! en iceux la paix ne dure guère!

J. M

Novembre 1855

Digitized by Google

CONSIDERAT

C M B E S

Digitized by Google

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR LA DOMBES

A PROPOS

DU MÉMORIAL DE DOMBES,

DE

M. D'ASSIER DE VALENCHES.

Lecture faite à l'Académie des Sciences et Lettres de Lyon,

PAR

M. VALENTIN-SMITH.

Vous m'avez chargé, Messieurs, de vous rendre compte du *Mémorial de Dombes*, dont M. d'Assier de Valenches a fait hommage à l'Académie.

C'est ce dont je viens m'acquitter.

M. d'Assier, comme il le dit lui-même, et comme d'ailleurs l'indique le titre de son livre, n'a nullement entendu faire une histoire de la Dombes, mais simplement rassembler quelques matériaux devenus rares, fournir quelques pièces inédites, réunir, en un corps de volume, des éléments jusque là épars, et dont le voisinage devait se prêter un mutuel intérêt.

Digitized by Google

Arrière petit-fils de M. Pierre d'Assier doyen du Parlement de Dombes en 1734, et qui tenait par alliance à la famille du premier président Cachet de Montézan, M. d'Assier de Valenches a trouvé, dans l'héritage de son aïeul, de précieux documents. Il ne les a pas retenus pour lui seul, à l'exemple des vanités jalousement discrètes. Des titres touchant des familles et une province pouvaient intéresser tout le monde, il a voulu que tout le monde en profitât.

Ce désir lui a suggéré l'idée d'un livre où ces titres viendraient s'encadrer d'eux-mêmes. Noble occupation, digne emploi des loisirs d'un gentilhomme qui nous vaut un ouvrage agréablement utile, d'une science ingénieuse et sans efforts, d'une plume aisée et courante, d'un goût exquis, où l'homme du monde se mêle à la curiosité du savant assez pour donner de l'attrait et du charme au sérieux et à l'apparente aridité du sujet.

Une nomenclature des princes qui ont gouverné la Dombes jusqu'en 1762, une notice sur Trévoux, sa monnaie, son parlement et la salle des séances décorée par Sevin, ornemaniste de Versailles, un armorial des familles de la souveraineté, composent le livre. Il est accompagné de pièces historiques de la plus grande importance: Lettres de François Ier, de 1523, créant le conseil souverain de Dombes; — Transaction de 1560 qui fait passer la Dombes des mains de François II à Louis II de Bourbon-Montpensier; — Lettres patentes de Henri IV concernant le parlement (1593); — Lettres du duc du Maine, de 1796, prescrivant le transfert du parlement de Lyon à Trévoux; — Édit de suppression du 31 octobre 1771. D'autres piè-

Digitized by Google

ces encore sont là comme dans un dépôt facile à consulter.

La beauté de l'impression est déjà un attrait. Les caractères, de formes savantes et commémoratives, ont cette netteté merveilleuse à laquelle nous a accoutumés l'éminent typographe lyonnais, M. Perrin, qui a relevé parmi nous l'art des Gryphe et des de Tournes, en surpassant ses devanciers.

Docile au vœu de l'Académie, j'essaierai aujourd'hui, Messieurs, de vous dire quelques mots sur la formation et l'état de la Dombes au moyen-âge, et sur l'armorial dû à M. d'Assier. Un autre jour le parlement, dans lequel ont siégé les illustrations judiciaires de Lyon, les Bellièvre, les Vauzelles, les Villars et tant d'autres, sera l'objet d'une nouvelle tentative de ma part et d'un nouvel entretien.

La Dombes, dont Trévoux devint la capitale au commencement du XVIe siècle, comprenait, sous les Celtes, une portion du territoire qu'occupait la nation des Ambares, ainsi qu'on peut en juger par le livre 1er des Commentaires de César (1).

Aux premiers temps de l'époque Gallo-Romaine, les Ambares, *Ambari,* ayant été supprimés par la division des Gaules que fit Auguste l'an 727 de Rome, leur ter-

(1) *Guerre des Gaules*, liv. 1, ch. III. — Voir, 1° d'Anville, *Notice de la Gaule*, p. 61. — 2° Jolibois, *Dissertation sur l'histoire ancienne du pays de Dombes*.

Digitized by Google

ritoire fut réuni à la *Metropolis Civitas Lugdunensium*.

Après la chute de l'empire romain, le territoire des Ambares tomba sous la domination des premiers rois de Bourgogne, passa sous celle des enfants de Clovis, puis sous le gouvernement de l'Empire par suite du partage de 843 entre les enfants de Louis-le-Débonnaire (1). La puissance impériale déclinant vers le XIe siècle, les seigneurs usurpèrent la souveraineté. Ainsi commença la domination des grands propriétaires d'alleux comme les sires de Villars et les sires de Baugé simplement investis jusqu'alors de la justice patrimoniale.

Si la puissance des sires de Villars et de Baugé s'exerçait sur le sol de la Dombes, le mot de Dombes n'apparaît encore au XIe siècle dans aucune charte. L'origine de la Dombes, dont le nom a soulevé tant et de si vaines discussions étymologiques (2), n'a pas encore été éclaircie.

(1) Par le traité de Verdun, du mois d'août 843, qui forme, ainsi qu'on l'a souvent dit, dans l'histoire de la conquête carlovingienne, comme le point de départ d'un nouvel ordre d'évènements et de choses, Charles-le-Chauve eut la France occidentale, avec la Bourgogne au delà de la Saône ;—Lothaire, qui prit le titre d'empereur, eut l'Italie, la Provence et tout ce qui était entre l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhin ; — et Louis, surnommé le Germanique eut toute la Germanie jusqu'au Rhin ; d'où l'on voit que la Dombes fut dans le partage de Lothaire, et ainsi séparée de la France.

Voir Nithard, Historia. — Annal. Bertin, ad ann. 843.—Annal. Fuldens. — Fauriel, Gaule méridionale, IV, 262. — De Gingins-la-Sarra, Bosonides, p. 25 et 26.

(2) Les uns font dériver le mot Dombes tantôt de *Comba*, Combes, petit vallon ; tantôt de *Tomba*, tombe, par allusion aux tombeaux qui furent élevés de Trévoux à Lyon, après la défaite d'Albin, par Septime-Sévère ; d'autres le font venir de *Dumis*, *Dumosus*, d'où *Dumbosus*, parce que le pays était couvert de bois taillis ; ou bien encore de *Dominio basso*, parce que le pays était bas eu égard soit à la Bresse, soit aux montagnes du Revermont,

Digitized by Google

Était-ce un ancien *pagus*, dont l'Archiprêtré emprunta la dénomination et la circonscription civile ? La géographie politique semble tout naturellement l'indiquer, mais on

ou à celles du Beaujolais. Voir Ménestrier, *Histoire de Lyon*, p. 27. — Aubret, t. 1, p. 1.

Quelques uns ont voulu tirer le nom de Dombes de ces deux mots latins *bis dominus*, sur ce que, vers le milieu du XIe siècle, la Dombes n'aurait été possédée que par deux hauts seigneurs, les sires de Villars et les sires de Baugé. Ceux-ci prétendent que ce nom vient de *Dominium*, grande seigneurie, et ceux-là de *Dom*, titre que portaient les chanoines de l'Église de Lyon ainsi que les abbés de Cluny et de l'Ile-Barbe, auxquels appartenait une grande partie de la Dombes.

Certains étymologistes font venir le mot Dombes d'*Ambarum*, *Umbarum*, le pays des Ambares, d'où *Dumbarum*.

Le territoire de l'Archiprêtré de Dombes forme une portion du territoire occupé, du temps des Celtes, par les *Ambari*, mis par Tite-Live au nombre des soldats de Bellovèse ; le même peuple que César, dans le premier livre de ses *Commentaires*, dit être *necessarii et consanguinei Æduorum*.

Lorsque Auguste fit, en l'an 727 de Rome, sa fameuse division des Gaules, dont il forma 60 peuples, les *Ambari* furent supprimés comme nation ; c'est pourquoi il n'en est parlé ni dans Strabon, ni dans Pline, ni dans Ptolémée.

Or, ne pourrait-on pas admettre que, lorsqu'on supprima la nation des *Ambari*, l'on en fit un *pagus*, dépendant de la *Civitas Lugdunensis ?* et d'où peut-être l'on pourrait induire que le nom se serait conservé en se transformant quelque peu, en ce que de *pagus Ambarum*, ou *Umbarum*, l'*a* et l'*u* se confondant souvent autrefois dans la prononciation, l'on aurait fait par la suite *pagus Dumbarum*.

Papire Masson, en parlant de Trévoux, dans sa Description des fleuves de la Gaule, l'appelle *caput Umbarum*.

Tout cela du reste, — dont nous ne parlons ici qu'en raison du souvenir historique qui s'y rattache, — est, comme la plupart des origines, fort vague et fort hypothétique en l'absence de documents ou anéantis ou inconnus ; d'autant plus hypothétique, il faut en convenir, que, par la légende de Saint-Trivier, la Dombes est présentée comme faisant partie de la Bresse. *Duo pueruli nomine Radigneselus et Sulsufur de pago Dumbensi*, UBI DICITUR BRESCIA.

Digitized by Google

ne le peut dire avec des documents positifs, avec des témoignages irrécusables. La vie de saint Trivier, recueillie par le Père Bullioud et par les Bollandistes, nous montre ce saint personnage se retirant à Uttingue avec deux enfants du nom de Radignésel et de Sulsufur, tous deux du pays de Dombes *de* PAGO DUMBENSI, *ubi dicitur Brescia.* — Mais personne n'a pu encore déterminer le moment où a été écrite cette vie.

Quoi qu'il en soit, les premiers titres connus dans lesquels le nom de Dombes se trouve mentionné ne datent que de la seconde moitié du XIIIe siècle. C'est d'abord un acte de 1280 signalé par Louvet dans son histoire manuscrite de Dombes, acte dans lequel Guy est qualifié de seigneur de Saint-Trivier en Dombes, *Dominus Sancti Triverii in* DUMBIS, pour le distinguer sans doute du seigneur de Saint-Trivier-de-Courtes; ce sont ensuite deux autres actes, l'un de mars 1281, et l'autre d'août 1282 (1), dans lesquels on retrouve la même mention: *Guido Dominus Sancti Triverii in* DUMBIS (2).

(1) Nous avons donné la teneur de ces actes dans la *Bibliotheca Dumbensis* ou *Recueil des chartes de la Dombes*, actuellement sous presse.

(2) Ces lignes étaient écrites, lorsque M. Guigue, élève de l'École des chartes, qui se livre avec ardeur aux recherches historiques sur la Dombes, m'a fait connaître qu'il venait de découvrir, aux Archives Impériales, une charte originale de Mai 1266, commençant ainsi : *Noverint universi presentes litteras inspecturi, quod cum ego Guido Chabeu, domicellus dominus* SANCTI TRIVERII IN DUMBIS. Par cette charte, analysée par Aubret, dans ses *Mémoires sur la Dombes*, Gui Chabeu, qui avait emprunté 600 livres viennoises d'Amédée de Belleville, juif, laisse à ce dernier jusqu'à libération entière, la jouissance et les revenus de sa terre située entre la Saône et la rivière d'Ain, à l'exception du château et du bourg de Saint-Trivier.

L'essentiel serait de découvrir qu'avant la fondation de l'archiprêtré de Dombes, la Dombes formait une division civile ou politique dont l'archi-

Digitized by Google

Alors, l'on entendait par pays de Dombes le territoire de l'archiprêtré de ce nom, qui longeait la rive gauche de la Saône depuis les portes de Lyon jusqu'à l'embouchure de la Veyle, à peu de distance de Màcon. A la fin du XIIIe siècle, 60 églises ou paroisses étaient comprises dans cet archiprêtré (1).

prêtré n'a fait qu'emprunter la circonscription territoriale. On sait que l'institution des archiprêtrés fut prescrite par le concile de Pavie de 850. Ce serait l'un des points les plus intéressants à traiter pour l'histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, que de chercher à déterminer l'époque de la formation des archiprêtrés de ce diocèse. L'archiprêtré de Sandrans se trouve mentionné dans des limites de la dîmerie de Brou, de l'an 1084, rapportées par Guichenon dans les preuves de son *Histoire de Bresse*, p. 91. C'est la plus ancienne date, à notre connaissance, d'une mention concernant l'un des archiprêtrés du diocèse de Lyon.

Les divisions territoriales de la Bourgogne étaient le *Comitatus*, le *Pagus*, la *Centena*, la *Vicaria*, l'*Actus*, le *Finis* et l'*Ager*.

(1) D'après une copie de la fin du XIIIe siècle, du Pouillé du diocèse de Lyon, existant aux archives du Rhône et imprimée dans le Cartulaire de Savigny (t. II, p. 926), par M. Aug. Bernard, l'archiprêtré de Dombes se composait, au XIIIe siècle, des paroisses suivantes :

Chillie (*).	Valeins.	Saint-Didier-sur-Chalaronne.
Lay, près Pont-de-Veyle.	Dompierre-de-Chalaronne.	Clémentia.
Cormoranche.	Misérieux.	Saint-Didier-de-Miribel (*****)
Bey.	Agnereins.	Salhonay.
Mépillat.	Civrieux.	Génay.
Cruzilles.	Ars.	Massieu.
Saint-André d'Huiriat.	Chaneins.	Reyrieu.
Illiat.	Sainte-Olive.	Ambérieux.
Saint-Loup (**).	Lurcy.	Percieux.
Saint-Étienne-sur-Chalaronne.	Genouilleux.	Montagneux.
Chaselle (***).	Savigneux.	Monceaux.
Fleurieu, près Chatillon.	Amareins.	Betheneins (******).
Athaneins (****).	Moigneneins.	Francheleins.

(*) Aujourd'hui Grièges — (**) Chapelle d'Illiat. — (***) Aujourd'hui simple hameau de Saint-Etienne-s.-Ch. — (****) Aujourd'hui Baneins. — (*****) Aujourd'hui Neyron. — (******) L'église de Betheneins existait encore au XVIIIe siècle, mais elle était alors réunie à la paroisse de Monceaux.

Digitized by Google

Morcelé par les seigneurs qui s'en disputaient la possession et la souveraineté, le pays de Dombes ne formait aucun état particulier, aucune juridiction quelconque. Sa circonscription territoriale ne traduisait en aucune manière l'idée ou le fait d'une administration civile unitaire.

Lorsqu'en 1325, vingt-deux seigneurs s'assemblèrent pour en constater les coutumes, leur réunion toute spontanée ne présenta nullement les caractères d'une association constituée par l'effet d'une organisation territoriale qui n'existait point; ce ne fut, pour ainsi dire, qu'une promesse individuelle qu'ils firent de garder *les bons usages, mœurs et coutumes de la Marche de Dombes.*

Les dix seigneurs qui, en septembre 1398, rendirent hommage à Amé VIII de Savoie, se dirent simplement

Toussieu.	Sainte-Euphémie.	Montmerle.
Bussiges.	Frans.	Villeneuve.
Thurigneux.	Farcins.	Pouilleux.
Rancé.	Rochetaillée.	Riottiers.
Saint-Bernard.	Messimy.	Peyzieux.
Vimy (*).	L'Abergement.	Saint-Trivier.
Saint-Didier-de-Formans.	Chaleins.	Trévoux.

Nota. La copie d'un Pouillé du diocèse de Lyon, du XIV siècle, ne fait pas mention des églises suivantes qu'on trouve dans le Pouillé du XIIIe siècle : Lay, Saint-Loup, Chaselle, Sainte-Olive et Bethencins ; mais il contient de plus celles-ci : Fontaines, Bereins, Guereins, Chaleins, Cesseins, Vieeu, Montanai, Montberthoud, Pont-de-Veyle, Saint-Galmier et Saint Ylario.

Un Pouillé du même diocèse de Lyon de la fin du XVe siècle, dont l'original est aux archives du Rhône, mentionne quatre bénéfices qu'on ne voit pas figurer dans les deux Pouillés du XIIIe et du XIVe siècle ; ce sont : Mionnay, la maison de Poleteins, Becons et Cieens.

(*) Aujourd'hui Neuville s. Saône.

Digitized by Google

dans l'acte d'hommage, ***nobles gentils hommes du pays, territoire et baronie de Dombes.***

Les possessions des sires de Beaujeu, situées en Dombes, n'étaient jamais dénommées que ***Terres de l'Empire***. Pareillement on ne désigna jamais que sous le nom de ***Beaujolais à la part de l'Empire***, toutes les possessions sur la rive gauche de la Saône qui advinrent à Louis II de Bourbon, soit par le testament d'Édouard II de Beaujeu, soit par l'acquisition qu'il fit d'Humbert VII de Villars.

Les princes de Savoie n'eurent jamais d'organisation spéciale en Dombes. Lorsqu'en 1430, Amé de Savoie édicta les statuts de Bresse, il ordonna que le juge de Bresse, de ***Dombes***, de la Valbonne et de Villars serait tenu de résider à Bourg. ***Residentiam.... esse et tenere statuimus; videlicet.... judicis Bressiæ***, DUMBARUM, ***et Vallis Bonæ, et Villariis in villa nostra Burgi.*** (Liv. I, sect. 5, ch. 1er, art. 56).

Le juge, dont il est ici question, prononçait sur toutes les causes mues dans les paroisses de Dombes, placées sous la domination des princes de Savoie. Ces paroisses devaient prendre plus tard le nom de Bresse, lorsque la Dombes devint une souveraineté, dont la circonscription territoriale fut tout à fait différente de la circonscription de l'archiprêtré.

Ce changement s'opéra sous François Ier. A partir de 1523 seulement, le nom de Dombes commença à caractériser un État particulier et souverain, État qui se composa des terres et seigneuries confisquées au préjudice du connétable de Bourbon, sur la rive gauche de la Saône.

Digitized by Google

Le mot de Dombes, cessant d'avoir la même signification territoriale, s'appliqua à toutes les possessions de la rive gauche de la Saône, dont s'empara François Ier, et seulement à ces possessions tant dans l'archiprêtré que hors de l'archiprêtré, dans la Dombes comme dans la Bresse (1). C'est ce qui explique la configuration si irrégulière de cette souveraineté dont une partie était enclavée dans la Bresse, et qui, brisée vers les paroisses de Villars, Bouligneux et Sandrans, se trouvait partagée en deux, en Haute et Basse Dombes (2).

(1) Sur les 64 paroisses qui, d'après la carte du diocèse de Lyon, par Leclerc, composaient l'archiprêtré de Dombes, il n'y en eut que 37 qui firent partie de la souveraineté de Dombes.

(2) « La Dombes, dont Trévoux est la capitale, a 7 lieues de longueur et environ autant de largeur, ce qui peut être évalué à 26 lieues quarrées.

« On peut diviser la Dombes en deux parties, la haute et la basse Dombes. Cette dernière est renfermée entre la rivière de Saône, le Franc-Lyonnais et les mandements de Villars, de Châtillon et de Pont-de-Veyle, en Bresse. La haute Dombes est la partie qui se trouve enclavée exactement dans la Bresse, et qui comprend les châtellenies de Chalamont, de Lent et du Châtelard. Toute la principauté se subdivise en 12 châtellenies qui contiennent ensemble 7 villes, 50 autres paroisses avec leurs cures, plusieurs annexes, et en tout 225, tant villes que bourgs et villages. (Expilly. Dictionnaire géographique, t. 2, p. 664). »

La souveraineté de Dombes, formée par François Ier, était composée : 1° de ce qu'Édouard II de Beaujeu donna à Louis II de Bourbon, par acte du 23 juin 1400, et qui comprenait Thoissey, Montmerle, Saint-Trivier et leurs dépendances, avec tous les droits dudit sire de Beaujeu sur Chaneins, Bereins, Beauregard, etc., ainsi que les châtellenies de Chalamont et de Lent ; 2° de l'acquisition faite, le 11 aout 1402, par Louis de Bourbon, de Humbert VII, comprenant Trévoux, Ambérieux et le Châtelard, avec leurs châtellenies, mandement et ressort.

Les limites des possessions des princes de Savoie et des ducs de Bourbon, en la part de l'Empire, furent réglées par accord du 8 décembre 1441.

Digitized by Google

Alors aussi, quoique situées dans l'archiprêtré de Dombes, toutes les terres qui appartenaient aux ducs de Savoie prirent le nom de Bresse : ainsi Lay ou Pont-de-Veyle, Grièges, Cormoranches, Mépillat, Fleurieux près de Châtillon, Clémentia, l'Abergement, Montanais, Mionnay, Rillieux, Saint-Didier-de-Miribel.

Vers cette même époque on voit, pour la première fois, la dénomination de *Petit Franc-Lyonnais*, appliquée, par arrêt du Parlement de Paris du 22 décembre 1525, aux terres et seigneuries que possédaient le Chapitre de l'Eglise de Lyon et l'Abbaye de l'Ile-Barbe, dans le pays ou archiprêtré de Dombes (1). En s'éclipsant de la

(1) Aux portes de la ville de Lyon, à son extrémité septentrionale, commençait le Petit Franc-Lyonnais. Les villages de Cuires, la Croix-Rousse, et un tiers de Caluires en faisaient partie. Ceux de Fontaines, de Rochetaillée, de Fleurieu, en dépendaient également ; Neuville, autrefois Vimy, en était la capitale.

Dans l'enceinte actuelle du département de l'Ain, le Petit Franc-Lyonnais comprenait encore la commune entière de Génay, le hameau de Bernoud, dépendant alors de Massieux et aujourd'hui de Civrieux, le quart de cette ancienne commune de Civrieux, et une faible portion de celle de Saint-Jean de Thurigneux.

Une seconde partie du Petit Franc-Lyonnais se composait des communes de Saint-Bernard, Riottiers, et d'un tiers environ de celle de Saint-Didier de Formans.

A l'exception de Cuires, la Croix Rousse et Caluires, qui étaient de l'archiprêtré des Suburbes, tout le Petit Franc-Lyonnais faisait partie de l'archiprêtré de Dombes.

L'arrêt de 1525 est le premier document dans lequel se trouve exprimé le mot de Franc-Lyonnais. Aussi, dans une requête du 8 juin 1556, rapportée au Recueil des Titres et Priviléges de ce pays, p. 60, voit-on qu'en parlant du mandement de Génay et de Bernoud, l'on s'exprime ainsi : *les habitants des dits lieux que l'on dit* PRÉSENTEMENT DU FRANC-LYONNAIS.

Digitized by Google

Dombes, suivant une expression du temps, le ***Franc-Lyonnais*** en conserva les priviléges et les franchises.

Tels sont les divers fractionnements que subit la Dombes jusqu'à l'établissement de sa souveraineté sous François Ier.

La Dombes était pays de Franc-alleu (1). Elle fut le dernier Franc-alleu de l'Europe et ne connut pas l'impôt annuel avant 1739. Sa réunion à la France n'a eu lieu qu'en 1762 seulement.

Il n'y eut pas de pays plus tourmenté que la Dombes au moyen-âge. Ses possessions furent convoitées par tous les grands seigneurs qui l'entouraient, cherchant tous à y faire main-mise de souveraineté ou de supériorité, par des alliances, par des acquisitions, par des sauvegardes, par des droits d'hommages, et enfin par des guerres incessamment renouvelées, plus vives et plus tenaces qu'ailleurs, même après le mouvement général

Deux notices fort intéressantes sur le Franc-Lyonnais ont été publiées l'une, en 1825, par M. Cochard, l'autre par M. Journel, en 1839.

Peu de pays ont été plus déchirés que les terres du Franc-Lyonnais par les guerres des seigneurs, surtout à la fin du XIVe siècle. Les Archives du Rhône renferment, à cet égard, divers documents dont la publication pourrait présenter un grand intérêt pour l'histoire de nos pays.

(1) « La Dombes, dit Denisart, est un pays de Franc-alleu ; tous les héritages y sont libres, s'il n'y a titres contraires : il y a pourtant des fiefs, mais ils sont simplement d'honneur ; les droits utiles dépendent des titres. »

Digitized by Google

de centralisation qui partout tendait à faire disparaître les discordes armées.

L'on a vu tour à tour ou simultanément avoir une portion de souveraineté sur diverses possessions de la Dombes, les sires de Villars, les sires de Baugé, les sires de Beaujeu, les comtes de Mâcon, l'abbaye de l'Ile-Barbe, l'abbaye de Cluny (1), l'Archevêque et le Chapitre de l'Église de Lyon, les comtes de Savoie, et enfin les dauphins de Viennois, dont l'un d'eux, Humbert, épousa, en 1348, la ville de Miribel, à la façon des doges de Venise qui épousaient la mer, comme pour river d'une manière indissoluble cette ville et son mandement sous la puissance et la domination Delphinale. *Quod dictum castrum nunquam reddet, nec a Dalphinatu separabit, et in signum majoris firmitatis, ipsum sibi et dalphinatui* DESPONSAVIT, *per annulum domini episcopi* (2).

Chose étrange! En même temps que tous ces petits souverains cherchaient à s'implanter dans la Dombes, leurs vassaux, sans désavouer leur domination et leur

(1) Le roi Raoul, dans une charte de 927 (Cartul. de Cluny, c., p. 50), rappelant la charte de fondation de l'abbaye de Cluny, dans laquelle Guillaume d'Aquitaine avait déclaré que les moines de cette abbaye ne pouvaient être soumis au joug d'aucune puissance temporelle, reconnait que Cluny est affranchi de la domination, tant des rois que de tous autres princes. « Cluny, disait Pierre-le-Vénérable, ne reconnait ni prince, ni roi, (xvie lettre, liv. 1er). »

(2) Voir la Charte du 6 avril 1348, dans les *Preuves de l'histoire du Dauphiné*, par Valbonnais, t. II, p. 575 et 576.

Génay, Vimy, Rochetaillée, de l'archiprêtré de Dombes, dépendaient du mandement de Miribel. Voir *Recueil des titres et priviléges du Franc-Lyonnais*, p. 37.

Digitized by Google

supériorité, et sans se soumettre d'autre part à l'empereur d'Allemagne, reconnaissaient parfois néanmoins la supériorité de celui-ci, comme on peut en juger par le préambule des Coutumes de 1325, et par l'hommage rendu, le 8 septembre 1398, à Amé VIII, comte de Savoie, en qualité de *Vicaire de l'Empire* (1).

Le territoire de la Dombes, depuis que le partage de Verdun le donna à l'Empire, ne cessa, jusqu'en 1762, d'être indépendant de la France, comme en témoigne la conduite de Philippe-le-Hardi (2), de Philippe-le-

(1) Voir le préambule des Coutumes de Dombes de 1325, et la charte du 8 septembre 1398, dans la *Bibliotheca Dumbensis*.

Après le décès du dernier sire de Villars, Humbert VII, mort à Trévoux en 1424, Philippe de Levy, son neveu, demanda au duc de Savoie la restitution de Villars. Celui-ci refusa. « Philippe de Levy, dit Guichenon, recourut à l'empereur Sigismond qui, en la même année 1424, lui bailla la *souffrance* de la terre de Villars, qualifiée par le titre de *Baronnie et ancien fief d'Empire*. Depuis, ce même Philippe de Levy transigea avec ledit comte de Savoie, à Chambéry, le 26 juin 1432. (*Hist. de Bresse*, p. 127). »

(2) Philippe-le-Hardi exigea que Pierre de Tarentaise, Archevêque de Lyon, lui prêtât serment de fidélité. Ce serment (1272), fut le premier que firent les archevêques de Lyon aux rois de France. Il en résulte clairement que le roi ne prétendait à aucun droit de ressort, ni de souveraineté dans tout ce qui dépendait de l'Archevêché de Lyon en deçà de la Saône. *Dictum fuit nobis ex parte dicti Domini regis, quod nobis licuit gerere administrationem bonorum temporalium ecclesiæ Lugdunensis*, ULTRA SAGONAM. (Voir Ménestrier : *Preuves*, p. XLI).

Les paroles de Pierre-le-Vénérable montrent que, déjà au XIIe siècle, l'on considérait la rive gauche de la Saône comme ne faisant point partie de la France. « Mâcon, dit-il dans le livre des *Miracles*, est aux confins du royaume de France et sur la Saône ; cette rivière qui prend sa source en Lorraine,

Digitized by Google

Bel (1), de François Ier (2), de Henri IV (3), de Louis XIV,

et le Rhône qui se jette dans la mer Méditerranée, séparent le royaume de l'Empire teutonique ou des Romains. »

Nos rois prétendaient à si peu de droits sur les terres de l'Empire que Joinville, dans la vie de saint Louis, ch. 79, dit que ce roi, au retour de son voyage d'outre-mer, ne voulait point descendre en Provence, parce que ce pays n'était pas de sa terre, et qu'il voulait aller descendre à Aigue-Morte, qui était de son royaume.

(1) Voir aux pièces justificatives de la *Notice sur Chalamont*, la lettre de Philippe-le-Bel, en 1304, à Guichard IV de Beaujeu, par laquelle, en lui demandant le renvoi devant les officiers de France d'un faux monnayeur de ses coins arrêté à Chalamont, il lui dit : *Nous faisons à savoir entente n'est, ni ne voulons que cette remission soit préjudiciable, ne fasse en rien préjudice audit seigneur, ni à sa seigneurie, ni à son instance.*

Le 30 mai 1404, Charles VI, roi de France, défendit d'exiger aucun hommage de Louis de Bourbon, à raison de l'acquisition que celui-ci avait faite de Trévoux, d'Ambérieux et du Châtelard.

En 1488, Pierre de Bourbon ne rendit hommage à Charles VIII, roi de France, que pour le comté de Beauvoisis et le Beaujolais DE ÇA LA RIVIÈRE DE SAÔNE, et non pour le *Beaujolais en l'Empire*, comme on appelait alors la Dombes. L'acte d'hommage est aux Archives de l'Empire. P. 1374, cote 2,353.

Le pape Léon X, par sa bulle de l'érection de l'évêché de Bourg, en l'an 1515, se sert de ces termes pour indiquer la Dombes qui était alors à Charles de Bourbon et qui fit partie de l'évêché de Bourg : *Ac dominio ducis Borbonii a parte imperii citra Sagonam ac Rhodanum fluvios contra septentrionem, a limitibus regiis prope Lugdunum.*

La bulle de l'érection du Chapitre de Trévoux, par Clément VII, dit en termes exprès que Trévoux est hors du royaume de France : OPPIDUM EXTRA REGNUM FRANCIÆ in parte dictæ diœcesis quæ Imperii nuncupabatur constitutum.

(2) Dans tous les édits, déclarations ou autres actes que fit François Ier, concernant la Dombes, il prend toujours le titre de *roi de France* et SEIGNEUR DE DOMBES, parce que la Dombes était un Etat séparé, comme étaient le Dauphiné et la Provence avant leur réunion à la couronne. Aussi, les lettres-patentes de novembre 1523 portent : « Attendu que ledit pays (de Dombes) est limitrophe et de frontière.... avons déclaré ledit pays de Dombes, sujets et habitants d'icelui, francs, quittes et exempts à toujours des tailles, etc.... »

(3) Voir dans les *Pièces justificatives*, données par M. d'Assier, (p. 333),

Digitized by Google

lequel déclarait solennellement, en mars 1682, le souverain de Dombes n'être ni *prince sujet* ni *vassal* du roi de France, mais *prince souverain* dont le roi de France était simplement *protecteur* (1).

Les hauts seigneurs qui se disputaient et se partageaient la Dombes, avaient le *merum imperium* (2) avec droit de glaive et droit de grâce, ces hautes expressions de la souveraineté: ils jugeaient sans appel; ils déclaraient et faisaient la guerre; ils levaient des dons et octrois sur leurs sujets; ils créaient des offices et nommaient les officiers; ils annoblissaient; en un mot ils exerçaient tous les droits de la puissance souveraine. Ajoutons que les sires de Villars, et après eux les Bourbon et les Montpensier, battaient monnaie à Trévoux, non pas en vertu de concessions impériales ou royales, mais bien au nom de leur droit de souveraineté propre et absolue.

Avant de devenir une souveraineté, la Dombes avait ses vieux usages particuliers. Ses coutumes, qu'une assemblée de nobles consacra en 1325, reconnaissaient aux seigneurs le *dominium directum*. On lisait dans

les lettres-patentes de septembre 1595, par lesquelles Henri IV, — sur ce qu'il lui a été remontré que son *très-cher et bien-aimé cousin, le duc de Montpensier, comme* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES *a son Parlement..... lequel se tient et est résidant à Lyon, comme* TERRITOIRE EMPRUNTÉ, — concède aux officiers dudit parlement de Dombes les mêmes immunités et honneurs que ceux dont jouissent les autres Parlements du royaume.

(1) Voir au *Recueil des Droits et Priviléges du Parlement de Dombes* (Trévoux, 1741), les lettres-patentes de Louis XIV, de mars 1682, par lesquelles il veut que tous ses officiers du royaume reconnaissent la souveraineté de Dombes, pour souveraineté sous sa protection.

(2) Voir *Bibliotheca Dumbensis*, p. 203.

Digitized by Google

l'art. 5 : *Item est declaratum quod omnes nobiles Marchie Dumbarum et dicti juramenti suum habeant directum dominium infra terram suam dicte Marchie Dumbarum, in quocumque loco et in quacumque parte ipsi nobiles habeant terram infra dictam Marchiam Dumbarum, et quod ipsi possint et debeant uti, et exercere et exercicium facere in dominio suo, et in terra sua prædicta, talem qualem ipsi nobiles voluerint, et eisdem et cuilibet eorumdem placuerit voluntati* (1).

Le domaine direct donnait en Dombes le droit de supériorité sur les biens féodaux, droit que nous voyons constaté, antérieurement à la rédaction des coutumes, dans un acte de 1317. Amé V de Savoie stipule dans un traité qu'il ne pourra prétendre *à aucune souveraineté ou ressort dans le fief des terres que le seigneur de Saint-Trivier reconnaissait tenir de lui*, et fait réserve de la *supériorité que les seigneurs ont*, SUIVANT L'USAGE DE DOMBES, *sur les biens féodaux*.

Le droit de justice était un des principaux attributs du domaine direct. Comme conséquence et pour que la justice fût entière, les seigneurs, dont les possessions étaient enchevêtrées, pouvaient passer les uns chez les autres. L'exercice de ce droit amena des luttes sans nombre dont l'histoire locale est remplie.

Sans les limites dans lesquelles je dois savoir me

(1) Voir *Bibliotheca Dumbensis*, p. 99.

Digitized by Google

renfermer, je chercherais, Messieurs, à vous montrer tout ce qui pourrait sortir de l'étude de la Dombes qui, bien scrutée, ne serait pas indigne de jeter quelque lueur même sur l'histoire générale des institutions du moyen-âge. Nulle autre part peut-être, malgré le peu d'étendue de sa circonscription, on ne découvrirait une telle variété de souverainetés, d'hommages (1) et d'hommes de condition libre ou serve.

Nous avions la souveraineté avec ou sans hommage, avec ou sans juridiction, la souveraineté en commun ou par association, la souveraineté alternative.

Riottiers a été longtemps possédé par moitié entre les comtes de Mâcon et les sires de Beaujeu (2). Pendant six ans, de 1233 à 1239, Thoissey a été souverainement gouverné, sous forme d'association, par Humbert V de

(1) Les sires de Beaujeu devaient et prêtaient hommage, pour divers lieux de la Dombes, à l'Eglise de Lyon, aux comtes de Savoie, aux Dauphins Viennois, etc. Les sires de Villars prêtaient hommage aux sires de Beaujeu pour plusieurs châteaux, pour la poipe de Monthieux, même pour le bourg de Villars, jusqu'à la maison Bocart. (Voir *Bibliotheca Dumbensis*, p. 152 et 169). Les sires de Villars, outre les nombreux hommages qu'ils devaient à l'Église de Lyon, aux comtes de Savoie, etc., etc., faisaient hommage pour Mondidier, au petit seigneur de Sainte-Croix, quoique celui-ci fût lui-même leur homme et vassal.

En Dombes les hommages-liges n'étaient pas toujours des hommages faits envers et contre tous ; car souvent on en exceptait un, deux, trois, et même jusqu'à sept seigneurs.

Quelquefois on voyait un vassal qui s'était reconnu homme-lige, donner un de ses enfants pour le remplacer, en sorte que le père pouvait être feudataire d'un seigneur, et ses enfants d'un autre.

Au XIIIe siècle, l'on vit Guillaume de Juis, établir un droit de fief sur sa terre d'Ars, en faveur de Robert, duc de Bourgogne, qui ne prétendit jamais avoir de juridiction ni de souveraineté en Dombes.

(2) *Bibliotheca Dumbensis*, p. 139.

Digitized by Google

Beaujeu et par l'abbaye de Cluny, chacun ayant sa justice et son bailli particulier qui promettaient l'un et l'autre *de défendre à toujours l'association de bonne foi* (1). A Beauregard, suivant un accord de 1298 (2), les étendards de l'Archevêque de Lyon et du sire de Beaujeu devaient flotter respectivement trois jours sur la tour du château, et celui de l'Archevêque deux jours de plus en signe de supériorité.

Quant aux hommages, nous avions l'hommage ordinaire qui se faisait en livrant le baiser de fidélité, *osculum fidelitatis, osculo oris interveniente ;* l'hommage d'alliance, comme l'hommage que prêta, le 5 juillet 1337, le sire de Beaujeu au comte de Savoie pour les châteaux de Thoissey et de Lent, *osculo foederis ;* l'hommage rendu debout, *stando pede more nobilium*, celui que fit en 1228 Etienne de Thoyre-Villars envers l'archevêque de Lyon pour le Châtelard en Dombes ; l'hommage d'honneur, l'hommage de sujétion, l'hommage manuel, l'hommage spirituel ou de dévotion, enfin l'hommage-lige qui avait toujours lieu à genoux, sans épée ni éperons.

Notre pays n'est pas moins remarquable par la diversité des hommes libres, des serfs, des vilains, des taillables ou main mortables qu'on y rencontrait. Les conditions des personnes s'y entremêlaient d'une façon singulière. On y voyait le bourgeois affranchi de la taille et de la corvée, — le bourdelier de Lent (3), — l'homme franc puni par

(1) Voir *Bibliotheca Dumbensis*, p. 134.

(2) Ibid., p. 209.

(3) Art. 38, des Privilèges et Franchises de Lent.

Digitized by Google

le seigneur du lieu où il commettait un méfait (1), à la différence du taillable soumis au droit de suite du seigneur et ne relevant que de lui (2), — le taillable prescriptible comme la terre, les meubles, les animaux, et le taillable par moitié qu'on ne trouvait nulle part ailleurs (3), — le vilain qui appartenait non pas au seigneur de son père, mais au seigneur du domicile d'origine de sa mère (4), suivant cette maxime régnante qu'en formariage la propriété du seigneur suivait le ventre.

En Dombes, au surplus, comme partout ailleurs, la féodalité, malgré ses défauts, fut un progrès. Elle produisit une amélioration sensible dans la condition de l'homme et dans la condition de la propriété. Les affranchissements se multiplièrent; le taillable put, par le désaveu, se placer sous le patronage d'un autre seigneur, afin d'acquérir la bourgeoisie (5). Les franchises communales accordées à Lent, à Trévoux, à Marlieu et à Thoissey (6), non seulement renferment parfois les plus sages dispositions du droit civil, mais encore parfois aussi témoignent du respect dès lors attaché à la liberté et à la dignité du bourgeois. Ainsi, aux termes de l'art. 58 des franchises de Trévoux, « les bourgeois, qui fournissaient caution, ne pouvaient être arrêtés si ce n'est dans les trois cas sui-

(1) Art. 12, des Coutumes de Dombes.

(2) Art. 1 et 2, des Coutumes de Dombes.

(3) Voir le Glossaire de Ducange au mot *Taillabilis*.

(4) Art. 19, des Coutumes de Dombes.

(5) Art. 27 des *Coutumes de Dombes*. Voir p. 109 de la *Bibliotheca Dumbensis*.

(6) Voir ces chartes de franchises suivies d'annotations dans la *Bibliotheca Dumbensis*.

Digitized by Google

vants : pour vol, pour homicide et pour adultère. » Suivant l'article 23 de ces mêmes franchises, « si un chevalier ou tout autre noble avait frappé un bourgeois dans la ville, tous les autres bourgeois pouvaient le saisir, et il pouvait être tenu en état d'arrestation, jusqu'à ce qu'il eût fourni caution qu'il esterait à droit devant le seigneur de Trévoux. »

L'élément juridique dominant dans la société féodale de la Dombes était canonique et romain, mêlé de l'élément Germanico-Burgonde. Dans le silence des usages, un fait devait, aux termes de l'art. 20 des Coutumes, être interprété suivant l'esprit de ces Coutumes ; et s'il échappait à leur application, le droit canon, le droit écrit ou civil devenait la règle de décision ; *et si forte alique declarationes non reperientur secundum illum casum qui non esset declaratum, quod ipsi nobiles in illo casu utentur de* JURE CANONICO, SCRIPTO VEL CIVILI (1).

(1) Il résulte bien de ces expressions que le droit canon et le droit écrit, en dehors des usages, formaient le droit commun de la Dombes.

Il y a lieu de penser, d'après la priorité donnée au droit canon sur le droit écrit, que pour la manière de compter les degrés de parenté en matière de succession intestat, on suivait, en Dombes, la supputation ecclésiastique plutôt que la supputation civile. L'on sait que si elles étaient les mêmes en ligne directe, elles différaient beaucoup en ligne collatérale.

Le droit écrit ou civil, dont parlent les Coutumes de Dombes, se réfère évidemment au droit Justinien, qui était alors si répandu par la propagation des textes de Bologne, et par la traduction en langue vulgaire du code et des institutes.

Cependant il existait en Dombes deux droits importants tirés de l'ancienne jurisprudence romaine antérieure à Justinien consignée dans les sentences de Paul et dans l'épitome de Gaius, que la tradition avait maintenus dans ce pays. Ainsi, la faveur du testament y faisait admettre les testaments écrits ou *non écrits*, comme nous le voyons par les articles 77 des Franchises de Trévoux, 5 des Franchises de Lent, et 6 de celles de

Digitized by Google

La Dombes participa de la coutume *Bourguignone*, dérivée de l'ancienne loi fondamentale des Burgondes qui consacrait la transmission héréditaire des fiefs et de

Thoissey. L'usage avait consacré l'esprit ancien et les formes libres du testament militaire. (Paul. sent. 4, 1. Hœnel, p. 404). — Le second droit était celui du mari de vendre le *fonds dotal*, avec le consentement de sa femme, ancien droit de l'empire, attesté par les sentences de Paul, et formellement abrogé par Justinien. Toutefois, dans le contrat, on faisait renoncer la femme à tous priviléges et hypothèques de dot, ainsi qu'on le pratiqua dans la vente du château d'Aloignet, passée par Aymon Palatin à Louis de Beaujeu, en janvier 1280, acte dont nous avons donné le texte dans la *Bibliotheca Dumbensis*, p. 184. En Dombes, les femmes avaient une grande liberté et administraient souvent leurs propres domaines sous l'autorité de leur mari, comme on peut en juger par un grand nombre de chartes du XIIIe et du XIVe siècle.

Dans le remarquable mémoire de M. Laferrière, sur les anciennes coutumes de Toulouse de 1284, on voit que ces coutumes consacraient également les formes libres du testament militaire, et que, de même qu'en Dombes, elles n'admettaient point le *sénatus-consulte Velléien*, protecteur des intérêts de la femme mariée, reconnaissant à cette femme le droit de s'engager avec son époux ou pour lui. (Cout. de Toulouse, liv. IV, tit. 1).

Par les Coutumes de Toulouse (III, I, 5), nous voyons encore que les filles *dotées*, quelle que fût l'exiguité de la dot, n'avaient aucun droit, aucun supplément de part ou de *légitime* à prétendre dans l'hérédité paternelle « Cette disposition, dit M. Laferrière, contraire au droit romain qui admettait la fille à l'égalité du partage avec ses frères dans la succession du père décédé *ab intestat*, contraire au *Code Grégorien* et à l'*interprétation provinciale* qui permettaient la plainte d'inofficiosité à la fille dotée qui n'avait pas reçu le *quart* des biens, cette disposition était usuelle dans le midi de la France... elle tenait au principe gallique et coutumier de la conservation des biens dans les familles. »

Nous trouvons une pareille disposition dans l'art. 72 des Franchises de Trévoux, ainsi conçu : « Si un bourgeois de Trévoux a marié sa fille et lui a donné une dot, elle devra se contenter de cette dot, et ne pourra rien demander de plus dans l'hérédité paternelle, à moins que le père ne soit mort intestat et sans héritier de son propre corps, et qu'il ne lui soit arrivé quelque bien de l'échoite de son père, de sa mère, de ses frères ou de ses autres parents. »

Digitized by Google

tous les autres biens fonciers (*alodia*) en ligne directe, sans exclure les femmes qui héritaient préférablement aux agnats des lignes collatérales (1); à la différence du régime féodal, basé sur les principes de la loi Salique, qui excluait les femmes de toute participation à l'héritage des biens territoriaux (*terræ salicæ*) et des fiefs ou bénéfices.

L'on sait que ces deux principes de succession héréditaire de la loi Salique et de la loi Gombette, se maintinrent dans la société féodale sans se confondre. « Leur différence, dit M. de Gingins, contribua puissamment à maintenir l'individualité de l'Helvétie Bourguignone. Aussi, quand, par suite du développement du régime féodal dans d'autres contrées, la majeure partie des propriétés foncières furent converties en fiefs, la loi Salique opéra peu à peu la concentration de toutes les terres entre les mains des grands vassaux et des hauts seigneurs; tandisque la coutume bourguignone ramenait incessamment la division des propriétés et le démembrement des fiefs. En sorte que la réunion d'un vaste domaine appartenant à un seul seigneur ou à une seule race ne fut, en Bourgogne, qu'un fait exceptionnel, promptement distrait par l'impitoyable loi des successions (2). »

Ces données générales de l'histoire trouvent leur application directe dans nos pays. Si les princes de la Maison de Savoie sont parvenus à fonder une dynastie en élevant

(1) Lex Burgundionum, tit. XIII, § 1 et 2.

Charte communale de Trévoux, art. 5 et 74; — de Lent, art. 4; — de Marlieu, art. 4; — de Thoissey, art. 5.

(2) Mémoire sur le Rectorat de Bourgogne, p. 15. — Lausanne, 1838.

Digitized by Google

leurs possessions au rang d'État, ils ne le doivent pas moins aux effets de la loi Salique qu'ils observèrent toujours (1) qu'à leur habileté à développer leur domination.

Dans les sireries de Baugé et de Villars, qui embrassaient la Dombes au XIe siècle, ce fut tout différent. On a eu raison de le dire : « Les sires de Baugé, de Thoyre, de Villars, de Coligny, de Montluel, de Châtillon, et les comtes de Genève n'eurent point la pensée d'assurer la stabilité de leurs principautés en adoptant la loi Salique dans toute son étendue ; c'est à dire en déclarant leurs domaines inaliénables et transmissibles de mâle en mâle par ordre de primogéniture (2). » De là la disparition de la sirerie de Baugé qui se confondit, en 1272, dans les possessions de Savoie par le mariage de Sibille de Baugé avec Amé V; et de là aussi tant de morcellements qui fractionnèrent la Dombes.

Que d'intéressants sujets, Messieurs, la Dombes, dans son cadre si étroit, ne peut-elle pas offrir, soit qu'on s'attache à son langage, à sa monnaie ou à son imprimerie ?

Le seul ouvrage de la contrée lyonnaise écrit en langue

(1) Après la mort d'Adélais, aïeule de Humbert II de Savoie, celui-ci réclama sa succession, qui se composait du Piémont et de la ville de Suze. Les arbitres nommés pour décider entre lui et des filles en degré plus proche, adjugèrent cette succession, en 1090, à Humbert II, en vertu de la loi Salique. La même loi fut suivie, après la mort de Boniface, en 1262 ; advint à sa succession Pierre de Savoie.

(2) Histoire de Gacon, abrégée par M. de Lateyssonnière, p. 117. — Bourg, 1825.

Digitized by Google

romane (1) est sorti de sa circonscription : je veux parler des *Méditations dévotes* de Marguerite d'Oingt, prieure de la chartreuse de Polleteins (2), dans les-

(1) Tout le monde sait que le plus ancien monument que l'on possède en langue romane, est le fameux serment de Louis-le-Germanique, en 842.

Ce qui prouve que, dans notre contrée et dans le midi de la France, la langue romane était celle vulgairement parlée et entendue au IXe siècle, c'est que des Conciles prescrivaient aux ecclésiastiques de faire leur instruction en cette langue, notamment le Concile de Châlon-sur-Saône, en 813, art. 17, et celui d'Arles, en 850.

(2) Dans un Pouillé du XVe siècle, du diocèse de Lyon, relevé par M. Auguste Bernard, sur un original des Archives du Rhône, *Polleteins* est compris dans l'Archiprêtré de Dombes, en ces termes : *Domus Poleteins*. (Voir page 971 du *Cartulaire de Savigny*).

Voir sur Marguerite d'Oingt :

Champollion-Figeac. — *Recherches sur les patois de France*. Paris, 1809, p. 2me.

Victor Leclerc. — *Marguerite de Duyn, prieure de la Chartreuse de Poletin*. — *Sa vie*. — Histoire littéraire de la France, t. xx, p. 304.

Péricaud, *Var. Hist. biog. et litt.* Lyon, 1836-37, p. 110.

Tromby, *Storia*, etc., t. 6, p. 57.

Guichenon, *Hist. de Bresse et du Bugey*, p. 90. Preuves, p. 126. — l. c., et dans l'*Indic. Armorial*, à la fin de la 3e partie.

Depery, *Hist. Hagiol. de Belley*. Bourg, 1834, t. 1, p. 216, 227.

Théoph. Raynaud, *Mantissa ad Indicul, Sanct. Lugd. Opp.* t. viii, p. 101. — *Sanctus Bruno*, etc., t. ix, p. 48, 53.

Helyot, *Hist. des Ord. Relig.*, t. viii, p. 402.

Grillet, *Dict. hist., litt. et statist. des départements du Mont-Blanc et du Léman*. Chambéry, 1807, t. ii, p. 245.

Gallia Christiana nova, t. iv, vol. 231.

Le Laboureur, *Mazures de l'Ile-Barbe*, part. ii, p. 131, 180, 219, 343, 406. — l. c. p. 219.

Dorland *Chronic. Cartus*, p. 269.

Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, t. ii, p. 334.

Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*. t. i, p. 142.

Lebeuf, *Dissertation*, t. ii, p. 234.

Bibliotheca Dumbensis, page 177.

Digitized by Google

quelles se révèle le langage vulgaire lyonnais au XIIIe siècle, participant de la langue d'oil et de la langue d'oc, comme notre pays tient du nord et du midi.

Dernièrement, en compulsant avec M. Guigue, aux Archives de Paris, les titres du Bourbonnais, parmi lesquels se trouvent mêlés un grand nombre de titres de la Dombes, le hasard nous fit découvrir le testament de Guichard, seigneur d'Oingt, en Lyonnais, DE ICONIO, chevalier, et d'où résulte la preuve, sans réplique, que Marguerite, prieure de Polleteins, était sa fille ; ce qui fait tomber devant ce fait irrécusable tout ce qui a été si compendieusement écrit, soit en Savoie, soit en France, pour montrer que Marguerite, prieure de Polleteins, était originaire de Duyn, en Savoie, près d'Annecy. Ainsi se trouve vérifiée ce qui avait été soupçonné par M. Péricaud, dans ses Variétés historiques et littéraires, à savoir que Marguerite, prieure de Polleteins, était de la famille des seigneurs d'Oingt en Lyonnais.

Le testament de Guichard, seigneur d'Oingt, qui existe aux Archives de l'Empire, au registre *P.* 1360, cote 888, est du jeudi, jour de la fête de saint Jacques et de saint Christophe, de l'année 1297 (vieux style). L'année en nos pays commençait alors à Pâques. (Voir la note B.)

Voici les dispositions de ce testament, relatives à ses filles et particulièrement à Marguerite prieure de Polleteins :

— « Item Katerine filie mee mille libras viennenses semel jure institutionis et pro ipsa maritanda semel do, lego etc. » — Item. Ysabelle et Agneta, filiabus meis, videlicet Ysabelle moniali de Aly, et Agnete que debet esse monialis ejusdem loci, centum solidos annue pensionis ad vitam earumdem do lego, etc. — « Item. MARGARITE, FILIE MEE, MONIALI ET PRIORISE MONASTERII DE POLOTEYNS, centum solidos annui redditus, ad vitam suam tantum, jure institutionis do, lego ; et volo et precipio quod post mortem dicte Margarite assedentur quinquaginta solidi viennensium censuales pro anniversario meo perpetuo in dicto conventu de Poloteyns, etc. » *Item conventui et priorisse de Poloteyns sexaginta solidos viennensium pro una pidancia*, etc.

La mère de Marguerite d'Oingt s'appelait aussi Marguerite, elle n'était pas encore morte en 1297. — Guichard d'Oingt, testateur, institue pour héritier ses deux fils : Guichard, qui était déjà chevalier, et Louis. Il prie Henri de Villars, archevêque de Lyon, d'aider ses deux fils de ses conseils et de veiller à l'exécution de son testament.

L'on voit par la publication du testament de Guichard d'Oingt qu'il était

Digitized by Google

La monnaie de Trévoux a fourni à M. Mantellier l'occasion d'une des meilleures publications qui aient été faites de nos jours sur la Dombes (1); et l'imprimerie attend de M. Guigue un travail que les investigations passionnées de ce laborieux élève de l'école des Chartes rendront sans doute plein d'intérêt.

Mais nous avons hâte de revenir à M. d'Assier.

mort le mercredi avant la Nativité (vieux style) de la même année 1297.

De longues dissertations se sont élevées au sujet de la date de la mort de Marguerite, prieure de la maison de Polleteins. Les uns placent cette mort en 1293; d'autres en 1305, et d'autres enfin en 1310. Le testament de Guichard, son père, nous prouve qu'elle vivait en 1297. La découverte d'autres documents feront sans doute connaître ultérieurement la date précise de la mort de Marguerite d'Oingt.

(1) M. Sirand a également publié, en 1848, un travail rempli de documents précieux sur les *Monnaies inédites de Trévoux*.

Une information du 14 juin 1438, dont nous donnons la teneur aux pièces justificatives, montre qu'Henri Ier, archevêque de Lyon, seigneur de Trévoux, faisait fabriquer à Trévoux, dans une maison près de la fontaine, une monnaie appelée Jappins et Rochetz.

Ducange, au mot *Moneta Trevoltii*, parle de cette monnaie; il place le commencement de sa fabrication, sans qu'on puisse s'en expliquer la raison, sous l'année 1310. Henri Ier de Villars est mort le 18 juillet 1301.

Ducange commet une autre erreur sur les types qu'il donne de cette monnaie, aux nos 137 et 138 de la planche XXVI du volume 4, en ce que le no 137 représente un billon denier de Jean, duc de Bourbon, et le no 138 un billon de Pierre, duc de Bourbon.

Enfin la première édition, de 1656, de la *Gallia Christiana*, se trompe également en prétendant qu'on battait monnaie à Trévoux, au nom et à l'effigie d'Henri II de Villars, archevêque de Lyon, mort en 1357. *Sub ejus pontificatu, ut est in vetere instrumento, facta fuit inquisitio quod monetam antiquo privilegio cudebat nomine suo ac stemate inscriptam in loco de Treuouls* (page 328).

L'information, *inquisitio*, dont il est ici question, ne peut être que celle du 14 juin 1338, qui se réfère à Henri Ier, archevêque de Lyon, qui était seigneur de Trévoux, et nullement à Henri II de Villars.

Digitized by Google

L'armorial de Dombes occupe une grande place dans son livre. « Un armorial est sans importance, dit M. d'Assier, aujourd'hui que le niveau général de l'éducation et des sentiments s'est si fort élevé. » Mais, comme il l'ajoute si justement, « c'est une vérité de plus au tableau des souvenirs d'une époque. »

L'armorial d'un pays excitera toujours une vive curiosité, quelles que soient d'ailleurs les idées que l'on y attache, soit que l'on ne veuille y voir que les signes de la vanité, soit qu'on y recherche l'accessoire de distinctions auxquelles jadis étaient attachés de grands priviléges. Toujours d'ailleurs les armoiries formeront un témoignage précieux de filiation et de constatation des familles, en dehors des fraudes qu'il est toujours loisible de signaler et de déjouer.

Je voudrais, Messieurs, plus versé dans la science héraldique, dont je ne suis qu'un humble et profane disciple, pouvoir vous initier à tout ce que révèlent les couleurs et les pièces diverses de notre armorial, à tout ce que ces emblêmes peuvent avoir de signification pour caractériser les vertus ou quelques nobles qualités de familles dombistes.

N'exagérons pas : dans notre petite Dombes, un blason ne peut être considéré, ainsi qu'au temps des Croisades, comme la traduction d'un langage dont chaque terme est une narration, comme une écriture dont chaque caractère exprime un fait.

Dans la vérité, et suivant l'usage, les émaux d'un écu, de même que les pièces ou meubles qui le couvrent, ne témoignent que de la fantaisie du premier qui forma l'écu. Ce n'est pas comme au XIIe et au XIIIe siècle.

Digitized by Google

Alors l'écu du seigneur retraçait le plus souvent l'histoire même du pays. « Ce *champ* héraldique était visiblement le champ, la terre, le fief de la paroisse ou du château; ces tours étaient celles que le premier ancêtre avait bâties contre les Normands; ces besans, ces têtes de Maures étaient un souvenir de la fameuse Croisade où le seigneur avait mené ses hommes et qui faisait à jamais l'entretien du pays (1). »

Je ne sache pas que les huit ou dix familles de la Dombes ou de son Parlement, qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, se blasonnèrent de besans, non plus que les de Poleins ou les Morin des Grivets qui couvrirent leur écu de trois têtes de Maures, se soient jamais signalées dans la conquête des chrétiens sur les Musulmans.

Et toutefois, sans parler des Chabanne de la Palice ou des d'Albon qui comptèrent parmi les membres du Parlement de Dombes, nous ferons une exception en faveur des Damas, Dombistes au XVIIe et au XVIIIe siècle par le berceau et par la tombe, et dont la croix ancrée de gueules rappelle glorieusement le souvenir des Croisades. Puisse la lecture du livre de M. d'Assier suggérer à cette noble famille la pieuse pensée de sauver de la destruction du temps, son écusson et celui de ses alliances, tracés, à quelques pas de nous, sur les murs à demi-ruinés d'une chapelle de l'église de Monthieux, où, à côté des cendres de la noble famille des Gaspard, reposent les cendres de Claude et de Joseph-François Damas, qui furent l'un et l'autre gouverneurs de Dombes (2).

(1) Michelet *Hist. de France*, t. 5, p. 395.

(2) Le premier membre de la famille de Damas qui s'établit en Dombes

Digitized by Google

Dois-je maintenant, Messieurs, vous dire un mot des armes parlantes de notre armorial de Dombes, de ces armes qui cadrent avec les noms; ce qui tout naturellement reporte la pensée vers cette époque où ceux qui n'avaient plus de fiefs à leur retour des Croisades, prenaient pour nom l'emblême qui figurait sur leur écu ou sur leur bannière? Protégées par ce souvenir, ces armes, dans lesquelles se complaisaient les auteurs en blason, ne méritent pas le dédain dont elles sont quelquefois

fut François de Damas. Il épousa, en juin 1615, la fille de Philibert de Gaspard, Anne de Gaspard, dame du Breuil, avec l'engagement de faire sa résidence dans la maison du Breuil, paroisse de Monthieux, et d'en porter le nom.

Anne de Gaspard, ainsi que François de Damas, son mari, firent, par leurs testaments respectifs, élection de sépulture en l'église de Monthieux.

Philibert de Gaspard, en qui s'est éteint la famille de Gaspard, avait déclaré, par son testament de 1608, qu'il voulait être *ensépulturé dans l'église de Monthieux, au tombeau de ses prédécesseurs.*

A droite de l'autel de l'église de Monthieux, est la chapelle qu'érigèrent François de Damas et Anne Gaspard, sa femme, comme on le voit par une inscription de 1631, *année de toute misère*, est-il dit dans cette inscription.

Dans le chœur de l'église, en face de l'autel, et sur le parvis, on lit :

TOMBEAU DE HH. ET PP. SEIGNEURS
DE DAMAS D'ANTIGNY SEIGNEURS DU BREUIL
GOUVERNEURS DE DOMBES
OU REPOSENT
CLAUDE DE DAMAS DÉCÉDÉ LE 11 8bre
1691 MARIÉ A ALEXANDRE DE
VIENNE. ET JOSEPH FRANÇOIS MARQUIS
DE DAMAS MARIÉ EN 1681 A MARIE
JAQUELINE DE LA BEAUME MONTREVEL
DÉCÉDÉ EN (1718)
REQUIESCANT IN PACE.

Digitized by Google

l'objet. Après tout, elles sont modestes, bien plus modestes que l'écu de notre greffier de Romans qui fièrement se blasonna d'un lion à la tête couronnée d'or.

Voici les armes parlantes qu'on remarque dans l'armorial de Dombes. Pommey place dans son écu un pommier fruité d'or; — Tourvéon place dans le sien une tour maçonnée de sable; — Turrin, trois tours d'argent; — Orset de la Tour, trois tours de sables; — Fraisses, trois fraises; — Borjon, trois bourgeons en grappes de raisin; — Lavigne, une vigne à double tige; — Fumel, trois fumées montantes; — Braquier, un canon braqué; — Gémeaux porte : D'argent à deux gémeaux au naturel, soutenant un cœur d'une main et de l'autre un écu qui les unit, posés chacun sur une nuée issant du bas de l'écu; — enfin de Vauzelles a pour écusson un vol d'argent à l'aile déployée et un demi-vol, avec cette légende : *Abritez-vous sous vos-esles.*

Dans l'ordre des armes parlantes appropriées à la fonction, l'on voit Rodolet, greffier en chef du Parlement de Dombes, en 1654, adopter une main d'argent ouverte; ce qui a fait dire à Guichenon que ces armes « étoient assez bien appliquées à la chose, mais très-mal à la personne qui étoit très-civile et très-obligeante, ayant plutôt les mains ouvertes pour donner que pour recevoir. »

En voyant passer dans le *Mémorial* de M. d'Assier toutes les familles qui eurent en Dombes le pouvoir, les priviléges et les honneurs, l'on se demande naturellement ce qu'elles sont devenues.

Familles princières, familles souveraines, sont depuis longtemps éteintes.

Digitized by Google

Les sires de Villars n'ont duré que 157 ans, d'Étienne I à Étienne II, mort en ne laissant qu'une fille unique, Agnès de Villars devenue l'épouse d'Étienne de Thoyre-Villars qui forma la souche des sires de Thoyre-Villars.

Les sires de Thoyre-Villars ont duré 236 ans; de 1187 a 1423, époque où le dernier sire de Thoyre-Villars mourut à Trévoux, sans postérité, chargé d'années et d'ennuis, comme dit Guichenon. — Et si l'on veut coudre à cette branche la lignée des Thoyre, dont on rencontre les premières traces en 1080, une période de 443 ans résume la vie de ces deux familles.

La famille de Beaujeu n'a vécu que 213 ans; de 1052, époque où pour la première fois l'on voit apparaître Beraud, à 1265, époque du décès de Guichard IV, mort sans descendant mâle.

La famille de Louis de Forez, qui succéda à Guichard IV et prit le nom de Beaujeu, par suite de son alliance avec Isabelle de Beaujeu, est contenue dans un espace de 135 ans, de 1265 à 1400, date de la mort d'Édouard II.

Les Bourbon-Montpensier n'ont compté que 208 ans d'existence. Quant aux du Maine, c'est à peine si cette branche latérale de Louis XIV embrasse un siècle.

Depuis bien longtemps aussi ont disparu les Enchaînés de Montmerle, les Chalamont, les Chabeu de Saint-Trivier, les Palatin de Riottiers, les Juis, les Belvey, les Gleteins, les Nagu, les Ponceton, tous ces demi-souverains, seigneurs hauts justiciers, qui jouèrent un grand rôle au moyen-âge dans notre Dombes. Les Covet de Sainte-Olive, les Fourquevaux, les Francheleins, les Baronnat, et tant d'autres qui tenaient large place, faisaient grand bruit par

Digitized by Google

leurs agitations et par leurs guerres privées, quoique depuis moins de temps éteints, ne sont pas moins oubliés. Aujourd'hui, aux lieux mêmes qu'ils foulèrent et où reposent leurs cendres, tous ces noms ne sont connus de personne, si ce n'est de quelques rares, bien rares adeptes du passé.

Les familles, ou pour mieux dire, les rameaux de la grande famille humaine tombent et s'effacent vite; et l'histoire est là pour témoigner combien sont singulièrement suspectes les prétentions de ceux qui croient pouvoir faire remonter leur généalogie à des temps démesurément reculés; oubliant que Dieu a posé des limites à la durée des familles, comme il a marqué la fin de toutes choses (1).

Des deux cent cinquante huit familles composant l'ar-

(1) Dans un remarquable travail inséré dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques* (t. 5. p. 753) M. Benoiston de Châteauneuf a constaté que pour 320 de nos plus anciennes familles historiques qui ont cessé d'exister, soit en totalité, soit seulement dans leur branche aînée, la durée avait été de 300 ans. Il a également constaté que la généalogie des cinquante familles de chanceliers et gardes des Sceaux de France, ne s'était pas étendue en moyenne au delà de 230 ans.

De ce qu'il existe encore quelques noms qui remontent aux Croisades, il ne faudrait pas en induire nécessairement que les familles de ces temps ont survécu jusqu'à nous. « Avant l'année 1555, dit M. Jouffroy d'Eschavannes, les grandes familles étaient dans l'usage de changer de nom et d'armes sans l'autorisation du souverain. Cette coutume se pratiquait lors des alliances. Quand il arrivait qu'une fille était seule héritière du nom, son mari le relevait, et l'on trouvait ainsi le moyen de perpétuer une famille près de s'éteindre. Mais ces substitutions de nom et d'armes donnaient lieu à de graves abus que l'ordonnance du 20 mars 1555 tenta de réprimer. Cette ordonnance, rendue à Amboise par le roi Henri II, porte qu'il ne sera plus permis de porter ni le nom, ni les armes d'une famille autre que la sienne propre sans avoir obtenu des lettres patentes, et condamne à 1,000 livres ceux qui usurperont la qualité de noble. (*Traité du Blason*). »

Digitized by Google

morial de la Dombes, et qui presque toutes ne datent que des deux derniers siècles (1), déjà deux cents au moins sont éteintes; et parmi celles qui survivent, neuf seulement ou habitent ou sont propriétaires dans l'arrondissement de Trévoux (2). Les autres sont entièrement dispersées sur tous les points de la France, et quelques-unes en Italie et en Allemagne.

La dispersion des familles est l'un des caractères de notre époque. Aux institutions anciennes qui reliaient jadis l'homme à la terre, maintenaient les familles dans un pays par des priviléges auxquels les classes inférieures ne pouvaient arriver que lentement et avec de grandes difficultés, ont succédé nos institutions modernes d'égalité, qui, en excitant et en favorisant le mérite personnel, poussent d'une manière incessante à de continuels déplacements. A la place des familles, nous avons des individualités mobiles au gré des nécessités et des appétits, qui portent en tout sens et partout leur énergie et leur valeur.

D'immenses avantages sont assurément le résultat de cet ordre de choses: une activité nouvelle est imprimée à la marche de la société, de grands progrès matériels développent dans les masses l'accroissement du bien-être général; mais en regard, les liens de famille s'affaiblissent, des agitations répétées se produisent, une fébrile ardeur

(1) Parmi les familles composant l'armorial de la Dombes, on n'en compte plus que quatre existant aujourd'hui, dont les aïeux firent partie du Parlement de Dombes au XVIe siècle : Chabannes de la Palice, de Vauzelles, Cholier, Grolier.

(2) Cholier de Cibeins, Leviste de Montbriand, Penet de Monterno, Garron de la Bevière, Audras de Béost, de Rouville, Bellet de Tavernost, Vincent de Panette, Valentin.

Digitized by Google

de fortune s'empare des esprits, et plus de misère et plus de délits touchent à plus de bien-être, comme si la souffrance et le mal devaient suivre notre mouvement. Le dernier mot de nos institutions sociales n'est pas dit.

Dans un temps où les familles se dispersent et les traditions se brisent, l'on ne saurait trop honorer ceux qui cherchent à faire revivre la mémoire de leurs ancêtres. M. d'Assier ne s'est pas borné là, son culte s'est étendu jusqu'au pays où vécurent ses aïeux, et son livre, inspiré par une pieuse pensée de famille, restera comme un document précieux pour éclairer l'histoire locale.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

DE L'EXISTENCE D'UN MONNAYAGE A NEUVILLE-SUR-SAÔNE AU XVIIe SIÈCLE.

Lettre au Directeur de la *Revue*.

MON CHER DIRECTEUR,

Lorsque j'eus le plaisir de vous voir, il y a environ un mois, à Lyon, je vous promis de vous envoyer quelques documents sur un fait peu connu et qui ne laisse pas cependant d'avoir un certain intérêt pour notre histoire locale ; je veux parler de l'existence d'un monnayage à Neuville-sur-Saône, l'ancienne capitale de notre petit Franc-Lyonnais. Ce monnayage, qu'aucun historien n'atteste, ne nous est révélé qu'accidentellement par des papiers qui, à l'époque de leur rédaction, étaient bien loin d'être destinés à en faire foi un jour. D'abord c'est une enquête du 16 mars 1686, faite par Claude Cachet, conseiller au parlement de Dombes, contre un nommé Maniquet, accusé d'avoir fait des affinages illégaux en la Monnaie de Trévoux. Voici quelques unes des dépositions des témoins interrogés :

« Premièrement Abel Derval, receveur des peages de Dombes, natif de la ville de Paris, demeurant, de present, en cette ville de Trevoux, et agé d'environ quarante ans, serment fait par lui de dire vérité :

« Depose ne scavoir autre chose du contenu aux remontrances dudit sieur procureur général dont lecture luy a esté faicte, si ce n'est que la semaine dernière, qui estoit le vendredi, allant pour ses affaires dans la ville de Lyon, il fit rencontre du sieur Lorphelin, graveur de la monnoye de cette ville (Trévoux), lequel apprès quelque entretien qu'il eust avec lui, dit au dit deposant que l'on faisoit des Louis d'or en la monnoye de Dombes sous prétexte de faire des sequins, et que mesme il savoit que l'on y faisoit des affinages, et qu'aussi soubs ce prétexte l'on y faisoit

Digitized by Google

plusieurs autres choses, adjouxtant le dit déposant que ce discours fut tenu par ledit Lorphelin ensuitte de ce qu'il parloit des pièces de quatre sols *qui avoient esté fabriquées à Neufville*, où l'on avoit fondu beaucoup d'escus blancs, qu'est tout ce qu'il a dit scavoir.

« Gilbert Darmont Lorphelin, graveur général des monnoyes de son Altesse Royale, natif de la ville de Paris, demeurant à present en la ville de Lyon, aagé d'environ 60 ans, serment par lui fait de dire vérité :

« Depose ne rien scavoir du contenu aux remontrances du sieur procureur général de sa dite Altesse Royale dont lecture luy a esté faicte, et n'avoir jamais ouy dire que l'on affinat des escus blancs et pièces de trente sols en la Monnoye de cette ville de Trévoux, ny encor moins que l'on y fit aucuns Louis d'or ; bien est vray que l'on a dit au dit deposant que l'on vouloit faire quelques essays de pièces d'or pour le levant, qu'est tout ce qu'il a dict scavoir.....

« Jean Piarron, bourgeois de ceste ville de Trevoux, natif et y demeurant, aagé d'environ cinquante-sept ans, serment par lui faict de dire vérité :

« Depose ne scavoir autre chose du contenu aux remontrances du sieur procureur général, dont lecture luy a esté faictes, si ce n'est qu'il y a environ huict jours que Lorphelin, graveur de la monnoye de cette ville dict à luy deposant qu'il scavoit que l'on faisoit des sequins en la Monnoye de Trévoux, que l'on ne vouloit pas qu'il en eust connaissance, mais qu'il s'en iroit bientost à Paris pour s'en plaindre à Monsieur Lepelletier, et que c'estoit comme les escus blancs que Maniquet avoit fondu, ne disant pas si c'estoit en la monnoye de ceste ville *ou en celle de Neufville*, n'ayant jamais, luy deposant, ouy dire qu'il s'en soit fondu en la monnoye de Trévoux, qu'est tout ce qu'il a dit scavoir. » (*Archives de l'Empire, carton E*, 2788, *cote* LXXVI).

Ensuite c'est un placet de Mademoiselle de Montpensier à Colbert, sur le privilége des princes de Dombes de battre monnaie. Ce placet quoique un peu long m'a paru assez intéressant pour que je vous le transcrive en entier.

Digitized by Google

« Plaise à Monsieur Colbert de considérer pour Mademoiselle d'Orléans que par diverses lettres patentes duement vérifiées, les Roys, prédécesseurs de sa Majesté, ont accordé aux souverains de Dombes et confirmé successivement la permission de fabriquer dans leur monnaye touttes les mesmes espèces d'or, d'argent et autres que celles qui se fabriquent en France avec faculté de les y exposer; que par cette raison le Roy voulant encores donner des marques plus particulières de la considération qu'il avoit pour Mademoiselle qui a l'honneur de luy appartenir de si près que les Roys n'en avoient encores donné à ses prédécesseurs qui n'avoient pas le mesme advantage, ayant suprimé, en 1648, les presses pour les doubles dans son Royaume, et ayant desiré que Mademoiselle suprimast aussy les siennes en Dombes, elle lui auroit pour raison de cette suppression accordé une indemnité de 8000 livres par an à prendre sur les gabelles de Lyonnois, et fait à cette fin expédier ses lettres patentes, enregistrées en la Chambre des Comptes. Cependant, sa Majesté ayant estably depuis quelques années la fabrique des pièces de quatre sols dans le Royaume, Mademoiselle n'a pas voulu en faire faire dans sa monnoye, crainte que ceux qui avoient entrepris cette fabrique, et qui en payoient une finance dont sa Majesté avoit besoin pour la guerre, prissent de là occasion de demander diminution. *Elle fit mesme commander lors à tous les ouvriers de sa monnoye d'aller travailler dans celle de Neufville, où l'on en avoit besoin pour la fabrique de ces pièces de quatre sols.* Et néantmoins Mademoiselle a appris que sa monnoye eust entierement cessé sauf pour la fabrique de quelques espèces de billon de la valeur de trois deniers dont l'usage est très ancien, très utile et très commode aux provinces de Lyonnois, Beaujolois et Forest, qui en reçoivent l'exposition, dont on ne fait la fabrique qu'a proportion du besoin qu'en ont les peuples, et laquelle depuis plusieurs années qu'elle est en usage ne monte pas à six cent mille livres, sur laquelle le seigneuriage est extrèmement modique. Sous prétexte de la reduction des sols marqués à douze deniers, sa Majesté avoit fait aussy reduction de ces liards a deux deniers seulement, ce qui rend la monnoye de Mademoiselle entierement inutile, en-

Digitized by Google

cores que le respect qu'elle a eu pour sa Majesté et la considération qu'elle a eu pour ses intérêts pendant la guerre, l'ayent empesché de profiter comme elle l'auroit peu suivant ses priviléges de l'occasion de la fabrique des pièces de quatre sols sur laquelle elle auroit trouvé un bénéfice très considérable. Ce qui oblige Mademoiselle de prier Monsieur Colbert de vouloir appuyer de son suffrage la requeste qu'elle donnera au Roy, s'il l'estime à propos, par laquelle elle demande le rétablissement des lyards en leur première valeur de trois deniers, ou qu'il luy plaise accorder comme, en 1643, lors de la suppression des doubles, une indemnité proportionnée à la perte qu'elle en souffre. La vilité du prix des fermes qui diminuent tous les jours et la dépense que Mademoiselle est obligée de faire pour soutenir la dépense que demande son rang, l'engagent (contre son inclination de ne point importuner sa Majesté) de luy demander cette grâce qu'elle espère de la bonté du Roy par l'entremise de M. Colbert. » (*Arch. de l'Empire*, KK 601, p. 221).

L'existence d'un monnayage à Neuville est donc un fait acquis, et c'est tout ce que j'en ai pu découvrir. Créé, sans doute, pour satisfaire aux exigences nécessitées par une nouvelle émission de monnaies populaires, les pièces de quatre sols, il n'eut qu'une durée éphémère. Il doit vraisemblablement son origine à l'influence de l'archevêque de Lyon, qui cherchait par là à donner quelque relief à une ville à laquelle il avait imposé son nom.

Daignez, mon cher Directeur, agréer, etc.

Votre tout dévoué serviteur,
M.-C. GUIGUE.

De Paris, ce 30 novembre 1855.

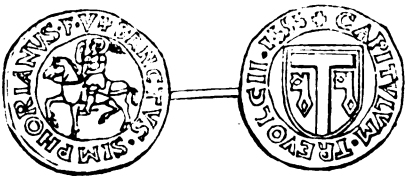

Digitized by Google

LES

TROIS CHAPELON,

POÈTES STÉPHANOIS.

1° Documents nouveaux fournis par M. de La Tour-Varan, bibliothécaire de la ville de Saint-Etienne et par M. l'abbé Maire ;
2° Six pièces inédites de Jean Chapelon (1).

Où le françois ne peut atteindre
le gascon y arrive sans peine.
MONTAIGNE.

Il y a vingt ans à peine que les chansons et les noëls de Jean Chapelon faisaient les délices des Stéphanois. Le soir, à la veil-

(1) Cet article allait être mis sous presse lorsque le plus heureux des hasards m'a fait découvrir six pièces inédites de Jean Chapelon. Elles sont manuscrites, d'une bonne écriture cursive du siècle de Louis XIV.

En voici les titres :

Remerciamens et l'adio de Jacques Bellemine à Jacques Marguin et à tou sous amis. — Réponse de Jacques Marguin et de la Company. — Consoulation et l'adio de Jacques Bellemine a su fena. — Consoulation et l'adio de la fena de Jacques Bellemine. — Épitaphe de Jacques Bellemine. — Énigme. (à propos de Jacques Bellemine).

Ces pièces sont précédées du *Testament de Jacques Bellemine* et suivies de *son ourezon funebra ;* ces deux derniers poèmes sont conformes à ceux qui sont insérés, sous le même titre, dans les œuvres, sauf pourtant quelques variantes, dont plusieurs sont très-heureuses et valent mieux que celles du texte connu. Les pièces inédites ne le cèdent en rien, pour l'esprit et le naturel, à celle qui les précède et à celle qui les suit.

Il est regrettable que la ville de Saint-Etienne ne songe pas à donner

Digitized by Google

lée, pendant l'hiver, on ne manquait jamais de raconter quelque bon tour du joyeux abbé, ou de réciter une de ces pièces si naïves, si colorées, si émouvantes, qui ont pour titre : *La Misèra de Santetiève, l'An 1693 et 1694 ; l'Orezon funebra de Jacques Bellemine ; la Requête aux échevins pour décharger sa mère de la taille* ou bien encore : *la Plaisante description de la Caréyma*. On se gardait bien aussi d'oublier les petits chefs-d'œuvre du père ou les essais de l'aïeul, car cette famille eut le rare privilége de compter, de père en fils, trois poètes, deux surtout d'un incontestable talent. Leur renommée, il est vrai, n'a jamais dépassé les limites du Forez, ou même de la vallée du Furens, mais elle n'en est pas moins très-réelle, et ce n'est pas sans une certaine tristesse qu'on la voit s'obscurcir aux lieux où elle a pris naissance, pour s'éteindre peu à peu dans l'indifférence et l'oubli. La vapeur, la soif de l'or, la centralisation et les dégoûts de la vie municipale qu'elle suscite, le flot toujours croissant d'une population étrangère, plutôt américaine que française, toutes ces causes minent de jour en jour l'esprit d'autrefois. Désormais, comme Liverpool ou Birmingham, Saint-Etienne ne retentira plus que du bruit des marteaux sur l'enclume, et des sifflements aigus de la vapeur.

Adieu donc bientôt, et pour jamais, les gais noëls, les joyeux refrains, les contes salés, la franche et cordiale gaîté *des effans de Santetiève*. L'industrie, cette nouvelle reine du monde, ne connaît d'autre poésie et d'autre harmonie que celle du dollar : *Times and dollar!* Telle est la devise des *Yankees*, telle est, en général aussi, celle des Stéphanois. Faut-il s'affliger ou se réjouir de ces tendances? Je ne sais. Dans tous les cas, Saint-Etienne, au point de vue industriel, n'est en France qu'une exception, et d'ailleurs il serait hors de propos de mêler à la

une édition définitive et plus correcte de ces trois poètes qui suffiraient, seuls, pour l'illustrer, s'ils étaient connus comme ils le méritent. Les nouvelles pièces trouveraient dans cette publication leur place toute naturelle ; la personne à qui elles appartiennent en donnerait volontiers à l'éditeur, dans ce cas là, une copie complète et authentique.

Digitized by Google

biographie de trois poètes, l'économie politique. Toute la question pour nous est de savoir si une chanson bien simple et bien consolante du charitable abbé ne valait pas mieux, par exemple, que : le *Chant des travailleurs*. J'ai voulu constater un fait et en dire les causes, et, à ce propos, je me garderai bien de citer la phrase si effrayante d'Adam Smith sur la concurrence. Je me borne à dire que je regrette, de toute mon âme, les chansons du bon vieux temps, pleines de malice, mais sans fiel.

Pendant le XVIe siècle, car sa véritable importance de ville industrielle ne date que de là, et pendant le XVIIe siècle aussi, Saint-Etienne fut une des plus singulières villes de France. Ses habitudes, ses mœurs, ses coutumes, ses confréries, ses corporations, ses communautés religieuses, ses libertés municipales, sa garde bourgeoise divisée en compagnies, ayant chacune sa devise, et un nom plus ou moins original, ses jeux, ses fêtes publiques, son patois surtout si naïf et si vigoureux, une des variétés infinies de la langue d'oc, plus doux que l'auvergnat, mais moins que le languedocien et le provençal, bien plus poétique et moins rude que le limousin, tout cela lui donnait une physionomie vraiment à part. Aujourd'hui, rien de tout cela que des vestiges, qui, peu à peu, tendent à disparaitre. Le patois ne se parle guère plus que dans les rangs populaires. Envahi de jour en jour par le français, il commence à perdre sensiblement son caractère primitif.

Les paysans de Bourgogne chantent encore les noëls si naïvement spirituels de Gui-Barôzei ; Goudelin, l'Homère de la Gascogne, est toujours en grand honneur à Toulouse ; les Provençaux n'ont pas oublié Brueys et la Bellaudière (1); Jasmin est aujourd'hui l'oracle de plusieurs provinces de l'Ouest, et les trois Chapelon, hélas ! ne seront bientôt plus compris par leurs propres concitoyens ! Il y a plus, les descendants de ces hommes qui ont fait la gloire et l'orgueil de Saint-Etienne, ignorent complètement quelle fut leur vie, la date de leur naissance et celle de

(1) Loys Bellau ou Belaud, connu généralement sous le nom de La Bellaudière, en patois Bellaudiero.

Digitized by Google

leur mort. Avant que ces trois noms soient ensevelis dans un éternel silence, je vais essayer d'esquisser les traits distinctifs de ces poètes si étroitement unis par les liens du sang, mais offrant des nuances distinctes et un caractère tout à fait individuel dans leurs œuvres (1). Il faudrait avoir un génie analogue à celui de Cuvier pour déterminer le jour ou même l'année où naquirent Jacques Chapelon, l'aïeul, et Antoine, père de l'abbé Jean Chapelon. On sait seulement qu'ils vécurent l'un vers la fin du XVIe siècle, l'autre vers le commencement du XVIIe.

On ne sait rien non plus sur l'époque précise de leur mort. Antoine, père de Jean, était *maitre et marchand coutelier*, profession probablement héréditaire. Il avait amassé quelque bien, possédait *maison commode* en ville et, à la campagne, un domaine nommé *Malmonte* qu'il tenait de son père, d'où lui vint ainsi qu'à lui le surnom de *Mâmon*. La maison était située rue Polignais sur la hauteur de ce nom, non loin du *Parnasse*, montagne qui, de leur temps, s'appelait déjà, par corruption (2), *Panassa*.

Ceux qui croient aux *Influences secrètes* ne manqueront pas de saisir ce rapprochement.

Commençons par l'aïeul.

Il ne reste de lui que trois pièces de vers : *l'Education dos effans de vez Santetieve. — L'acta de contrition d'un fenéant*, — et *lou Testamen de Tourran lou Racord.*

Ces trois petits poèmes se font remarquer par une extrême simplicité; la facture des vers en est bonne et correcte, mais quelque peu uniforme. L'aïeul était loin d'avoir le génie de son fils et le savoir-faire de son petit-fils : il écrit comme il parle, ou

(1) C'est grâce à M. l'abbé Maire, de Valbenoite, mon savant professeur de patois, que j'ai pu lire fructueusement les poésies des Chapelon. Il m'a procuré ainsi un plaisir trop vif pour qu'il me soit possible de résister à l'envie de le remercier bien cordialement de ses intéressantes leçons philologiques.

(2) Bon Pouleniay, que ton sort éy fatal !
Bai Panassat, autre-vey lou Parnasse.
(Lous Adio de Bobrun, page 261. Ed. Jourjon, in-8. 1820.)

Digitized by Google

à peu près, ce qui donne aux trois fragments qui nous restent de lui un naturel parfait et qui ne sent en rien la recherche.

L'Education dos effans de vez Santetieve, parut probablement vers la fin du XVIe siècle, avant que Marcellin Allard eût écrit sa Gazzette Françoise. C'est un tableau plein de fraîcheur, de grâce, de coloris et de vérité.

Ce qui distingue les trois Chapelon, Antoine surtout, au plus haut degré, c'est la faculté objective, l'art de pénétrer dans la connaissance de la vie réelle et de la reproduire telle qu'elle est, non crûment et brutalement, en choisissant de préférence des laideurs repoussantes et des infirmités, à la façon de Courbet, mais poétiquement, et sans la dégrader, à la manière, par exemple, de Callot ou de Rembrandt.

Les trois Chapelon sont donc éminemment de vrais poètes, on pourrait dire d'excellents peintres. Les deux aïeux sont plus près de la nature que leur descendant; Jean Chapelon a plus étudié, il connait mieux la structure du vers, il sait mieux, lorsqu'il le veut, en varier les formes, mais parfois on sent dans ses poésies le travail de l'artiste. Il est même, en certains passages, moins intelligible que son père et son grand-père. Ses allusions sont plus savantes, plus recherchées; mais il est comme son père Antoine, plein de sel, de verve, de malice et de gaité. Il n'est même pas dépourvu de sentiment, et au milieu d'une grêle de traits, vous entrevoyez parfois une larme, vous entendez de loin en loin un soupir, aussitôt perdu dans un éclat de rire. Il faut ajouter que toutes ses poésies ne sont pas à la même hauteur, pour la conception et le style; il en est plusieurs, qui toutes pleines d'excellentes choses, sont négligées, décousues etmanquent de plan, d'ordonnance et de relief.

Mais revenons à l'aïeul, Jacques Chapelon, et parlons de l'*Education dos effans de vez Santetieve*.

C'est une description de leurs jeux, sans en oublier un seul, puis la de paume jusqu'au jeu du gendarme; depuis la toupie, (moüéiny), jusqu'à la savate (groula). « J'étais, dit Miève, celui dans la bouche duquel l'auteur a mis ce récit :

J'era lou coulounel de touta la marmailly.

Digitized by Google

Après avoir joué à tous les jeux innocents, et plus grand déjà, Miève se livre à des exercices plus hardis :

N'érions quauque vey (1) cent, je menava la banda,
N'allavons vez Montaud nou battre à cò de franda.

Le père de Miève, lassé enfin de tous ces jeux qui deviennent de moins en moins innocents, arrive à la conclusion ordinaire :

Laissi met tout iquen, et coumenci-à sungie
Que quand vou se fat grand, ne faut plus tant drugie.
Tu commence d'avez un pò de barba folla,
Vous sarit tantò tion que t'y-allesse à l'écola.
Je me mettou-à ploura par la parmeyri vey,
Mais maugra met fallit l'ai demoura tréy méy :
La ferula, lou fouët, iquen n'ère pas sadou (2).

Ces trois mois écoulés, le mauvais garnement tombe malade ; pour le guérir, son père le met en apprentissage, après avoir dûment vidé bouteille avec le patron pour conclure l'affaire.

Enfin, un jour, dit Miève, en descendant du Montd'or :

J'aillò véz lou Gambéy (3), l'ai trouviò una filli,
Qu'ère ben couma met, que tréinave la pelli,
Lou curàt nou mariet tout par l'amour de Dio,
Vous n'ey pas, par ma féy, ce qu'au-là fat de miò !
Ma fena va chata dins tou lou vizinageou, etc.

Pierre de Larivey dont les dernières comédies sont à peu près de cette époque n'a rien écrit de plus naïvement vrai que ces quelques vers. Toute cette pièce est d'un bout à l'autre d'un naturel déjà bien loin de nous. Elle se termine par un récit qui aurait été fort goûté par Villon, mais qui sent un peu trop la pince et le croc pour qu'il soit permis de l'admirer.

L'Acta de contrition d'un fenéant est aussi une fort gracieuse pièce ; ses vers de huit pieds sont bien coupés et la phrase poétique est assez bien comprise.

(1) Quauque vey , quelquefois. Le mot vez en espagnol a la même signification. Le patois de Saint-Etienne, j'ai pu le constater, renferme une quantité notable de mots espagnols ; quelques-uns sont tirés du latin, fort peu le sont de l'italien.

(2) Agréable. Finale muette.

(3) Quartier où les bouchers jetaient les débris des animaux abattus.

Digitized by Google

Le Testament de Tourran lou Racord débute d'un ton solennel et, quoique bien inférieur à celui de Bobrun, d'Antoine Chapelon, mérite d'être cité sous le rapport du style qui en est très-facile et passablement franc, quoique uniforme.

Quand ô se vit bien mâl, et prochou de sa fin,
Dò signou de la cronéy ô s'arme en capucin :
Par la parméri véy vou l'esse fallu véyre
Couma dévoutament ô fazit se priéyre,
Et quand, en pò de tion, son examen fut fat,
O penset à son ben et l'inventoriat.

Tourran lou Racord, après ces préliminaires, se met à tester et distribue ses legs, c'est-à-dire ses sabres, épées, rapières, hallebardes, escopettes et tout ce qui en ce temps-là pouvait composer le mobilier d'un sergent. Puis, quand il a rendu l'âme, Jacques Chapelon l'envoie :

Dins lou cie dò surgens, au rang lou plus sublimou.

. . . . . .

II.

Passons à l'auteur *du Dialogue de Maitre Pinguet et de Piarre Beacle*, et de la *Fin admirabla et remarquabla de Denis Bobrun*.

Nous avons dit qu'il était maitre et marchand coutelier, et dans une certaine aisance puisqu'il possédait maison de ville et maison des champs. Toutefois, cette aisance disparut peu-à-peu à l'arrivée de trois fils et deux filles que lui donna sa femme la *grossa Chapelonna*, comme l'appelle Messire Jean, dans sa *Requêta aux Ratteurs de la Charita*.

L'ainé de ces enfants fut le fameux abbé Jean Chapelon ; le second fils, qui se fit soldat, revint au gîte après avoir fait son temps et se livra à la même profession que son père. Il fut pendant quelques années, avec son frère Jean, le soutien de cette nombreuse famille, mais il n'hérita pas de l'esprit de son père, car le malin abbé lui décoche à ce propos plus d'un trait au faible de la cuirasse. Aussi n'arriva-t-il jamais qu'au grade de sergent dans la garde bourgeoise. Le plus jeune, qui avait l'humeur aventureuse, quitta de bonne heure le toit paternel, exer-

Digitized by Google

çant de ça de là le métier de coutelier. Il revint une seule fois au logis, comme nous le verrons plus loin, reprit son vol et mourut à Naples. Les deux sœurs ne reçurent en partage de leur père que bonté et simplesse ; s'il faut en croire l'abbé, qui avait hérité du meilleur de la succession, elles étaient plus que naïves. L'aînée, la plus *nice*, se nommait Fleuria (*Fleurie*), il n'est pas question de l'autre. Chapelon nous apprend que c'étaient deux *grosses réjouies*, bien taillées, bien maflues, et fraiches à l'avenant. L'une et l'autre moururent filles.

Le frère puiné, le successeur du père, mais dans l'art seulement de fabriquer des couteaux, laissa deux filles dont l'une fut mère de l'abbé *Coutier*, *Prêtre sociétaire*, qui par son esprit et son caractère enjoué, s'il faut en croire l'abbé Chauve, fit revivre son grand oncle.

Le lecteur connait suffisamment cet intérieur. Pendant qu'Antoine limait et polissait ses couteaux, il ne manquait pas sans doute de réciter comme intermède, ses *petits chefs-d'œuvre* ; il peignait en traits dignes de Regnier : *Lou caractèrou de le Filles que se volont maria*, ou bien c'était *La fin allmirabla et remarquabla de Denis Bobrun ente o veut sa viellessa, se transe, sa contrition, son inventoirou, son légat, sous adio*.

Le jeune Jean Chapelon, l'ainé de tous, était tout oreilles et les yeux fixés sur les lèvres de son père Antoine, humait goutte à goutte cette poésie si vraie et si profonde, si riche de coloris et d'invention. La grosse *Chapelonna* ronflait dans un coin, oubliant sa quenouille, et ses autres enfants se livraient aux jeux de leur âge.

La famille Chapelon ne tarda pas à perdre son chef ; Jean devait avoir de dix à douze ans lorsque ce malheur arriva ; nous verrons plus tard combien cette mort fut irréparable pour toute la famille.

Qui ne connait la série de gravures d'Holbein intitulée : *Les simulachres de la Mort*? La Mort est en effet le héros principal de chaque sujet. Elle n'épargne ni l'enfance ni la vieillesse : on la voit frappant tour-à-tour pontifes et souverains, riches et pauvres, moines et joueurs, juifs et paysans, avares et prodigues .. sans

Digitized by Google

distinction, sans merci, sans délai. Il est impossible, en suivant des yeux cette galerie funèbre, de ne pas se livrer aux réflexions les plus noires.

Eh bien ! l'œuvre d'Holbein, tout effrayante qu'elle est, cause une sensation moins pénible encore que le tableau de *la vieillesse de Bobrun* et surtout celui de *ses transes* à ses derniers moments. Ceci pourra sembler pour le moins paradoxal à ceux qui n'auront pas lu ces deux pièces. Rien de plus vrai pourtant. La première est une saisissante peinture des infirmités de la vieillesse ; tous ses accidents et ses misères y sont pris sur le fait.

Bobrun est censé raconter au poète-coutelier les phases de sa décrépitude et les derniers symptômes de sa fin prochaine : Mâmon, dit-il,

Vou-éy fat, je m'envoi vez ma fin,
Ainsi zo vo lou rigouroux destin :
Portou me dent et mous yos dins me saque,
Et par marchier n'erin pas vez Sant-Jacque.
Touta la not je ne fouai que cralier,
Jalou de fret au carou do fouïer (1).
Mou reins, mon couai, mes epales, ma tèta,
Me fant souffrir una ruda tempèta ;
Ma forci-ey loin, j'entendou sourdament,
Et j'ai perdu quasi lou jugeament.
L'aigua dos yos défiale gouta-à-gouta (2),
Et de mon naz y tombe dins ma soupa,
Marchou courba, mon do s'eyt arrondi,
Ma barba-éy blanchi, et mon groin ey fronci.
N'ai que la pay encoula sus le cote,
Finalement soi tout farci de dote (3)
Et d'endepeu lou cranou jusqu'au pie,
Soi si défat que te farin pitie.
Mous yos sont creux, mes oureille ant de moussa,
. . . . . .
. . . . . .
Par pouaïre alla, lou baton me faut prendre,
Et tu dirie que n'ai que l'ama à rendre.
. . . . . .
. . . . . .
Je mentirin et ne sarin pas sageou,

(1) Je gèle de froid au coin du foyer.

(2) Distille.

(3) Douleurs.

Digitized by Google

Si je dizin que j'essa bon courageou.
Si je m'envoy ne tromparez lengun,
Ma mort fara rire et ploura quauqu'un.
Met, de mon lâ, craignou que ne meréysa (1),
Et ma filiat (2) qu'a po que je guaréysa,
Par avancie de quauqu'hora ma fin,
Chretienament appelle un médecin.

Les personnages d'Holbein, et les mendiants et vieillards de Callot, accroupis sur une borne, couverts de vermine et d'ordure, sont sans contredit de la plus frappante vérité. Mais la poésie a un mérite de plus que la peinture, c'est de pouvoir rendre tous les accents de l'âme humaine.

Le chef-d'œuvre d'Antoine Chapelon c'est la pièce intitulée : *Les transes de Bobrun*. Ceux qui l'ont lue et bien comprise ne sauraient me démentir. Rien n'est oublié et jamais le talent de bien voir et de tout voir n'a été poussé plus loin.

A peine avez-vous éprouvé un frisson de terreur, en prêtant l'oreille au douloureux récit du moribond, que vous cédez brusquement et malgré vous à un éclat de rire, provoqué par quelque incident burlesque qui se mêle tout-à-coup à l'action principale. Ce monologue, en son genre, n'est pas moins remarquable que la fameuse scène des fossoyeurs, dans Hamlet. Telle elle la vie. A côté d'une scène de désolation une scène de bonheur; à côté d'une larme, un rire épanoui. Seuls les grands artistes ont cette puissance d'émouvoir ainsi par la vigueur et l'imprévu des contrastes.

J'en demande bien pardon au lecteur, mais comme je viens d'avancer une thèse, je tiens à la prouver et je suis forcé pour cela de faire une longue citation.

Le lendemain de la visite du médecin amené par la bru, Bobrun, qui pourtant est au plus bas et touche à sa dernière heure, ne laisse pas de s'apercevoir des apprêts de son enterrement. Et ceci ne manque pas de vraisemblance ; il faut avoir vu de près les

(1) Moi, de mon côté, je crains de mourir et ma bru, qui a peur que je guérisse, pour avancer ma fin de quelques heures, appelle chrétiennement un médecin.

(2) Ma bru.

Digitized by Google

paysans de certains pays, pour comprendre que rien dans cette scène n'est exagéré.

« Lou lendemo, » dit-il à son ami Màmon:
Lou lendemo vint un chifon de fene (1)
Que se bruyant couma qui trat se pene, (2)
Et que diziant : o l'ey mento ben mort,
Vou sarit tion que nou drissions son corps :
Peu tante quan je vio, par mon martirou,
Entra chiez met iquai que vend lou cirou (3),
Et que dizit, assez resoulument :
Vou n'en faut tant par son entarrament :
Lou voi charchie tout ore en ma boutiqua,
Souventa-vou que volou la pratiqua.
En memou tion je vio lou marguillier,
Qu'êriant segus de tou lou Manelier ; (4)
Par mon chançay (5) me gens faziant la pachi, (6)
Ne foulit pas qu'o manquesse una tachi ; (7)
Je vio sourtir lou plus matru lencio (8)
Par m'envourpa, etc. . . . . .

Ils ne faut pas, disent les parents, qu'il manque un clou à la bière. Quelle horrible vérité ! Et ce drap qu'on a soin de choisir le plus mauvais possible devant le moribond, sans le moindre respect, sans la moindre pitié ! ce drap qui doit être son linceul !

Enfin, Màmon, jugi de ma surpreyzi
Quand vio entra tou lou raccords d'iliévsi,
En sutenant que n'êra pas en viat, (9)
Et chaqu'un prèt par enpourta son piat. (10)

Comme tout cela est émouvant et d'une effrayante réalité ! Mais voici le contraste que j'ai signalé et qui est tout à fait dans la manière de Shakespeare.

(1) Les femmes qui ensevelissent les morts.
(2) Qui s'agitaient comme des âmes en peine.
(3) Le cirier.
(4) Les sonneurs.
(5) La bière.
(6) Le marché.
(7) Un clou.
(8) Drap, linceul.
(9) En soutenant que je n'étais pas en vie.
(10) Morceau.

Digitized by Google

Quand tout à cot, sai qu'una grossa troula (1)
Dizit : Meynat (2), foudrat passa la groula, (3)
Touta la not, jusqu'à demo matin;
Vou nou faudra cinq ou séy pots de vin :
Véz la meynot n'oront lou regalageou,
Et peu n'érons, selon que vou-éy d'usageou,
Chanta defo (4) chacun noutra chanson,
En revenant farons lou reveillon.

Pour compléter ce tableau lugubre, Antoine Chapelon fait intervenir tour-à-tour les porteurs, les chantres, les sonneurs et les prêtres, tous dessinés et peints avec une vigueur et une ampleur que n'eussent pas désavouées très-certainement Albert Durer ou Goya, ces peintres si profonds des misères de la vie humaine.

En me virant je vio darrey la porta,
Quatrou Pourto (5) *qu'ayant l'échina forta :*
Pas loin d'iqui êriant dou Semouno (6),
Que se diziant : Nou béirons de bon co,
Quand dinarons au retour de l'offiçou ;
Allons ly rendre iquai darrey sarvissou ;
Lou malheur éy quò meurt pas prou de gent (7),
Qu'équai cambin (8) n'arrive pas souvent.
Bien pres de met, je vio lou campanaire (9),
Barrin, que dit : ô me fat bien mautraire (10),
Par pot de vin avoüai quatrou-ou cinq so,
Je fouétaréz Bobrun dedin lou cro (11).
Pensa, Mâmon, couma je devin être

(1) Je ne sais quelle grosse citrouille.

(2) Enfants.

(3) La savate. Au temps d'Antoine Chapelon, les voisins et voisines s'assemblaient dans la chambre du mort et, pour se distraire, faisaient courir, pendant toute la nuit, une savate ; celui sur qui on la découvrait, était condamné à la chercher à son tour.

(4) Dehors.

(5) Quatre porteurs.

(6) Chantres.

(7) Pas assez de gens.

(8) Aubaine.

(9) Le sonneur qui cumule la fonction de fossoyeur.

(10) Il me fait bien attendre, pâtir.

(11) Dans le creux, c'est-à-dire dans la fosse.

Digitized by Google

Quant tout-à-cot je vio entra lou prêtre,
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Enfin, je vio tou lou mondou-en besougny,
A qui orit un piat de ma charougny,
Que si-ey n'a ren de quet poüaire mingie (1)
Eriant tou prets ô moins à la rongie.
Aupres de met lengun se desoulave (2),
Vouéz par semblant que ma fena plourave (3),
Qu'éy souspiret, qu'éy tiret son moucho ;
Par lou dou pié y m'orit trat de fo (4).
Porou Bobrun, se fio-jou dins me mèmou,
Tu sey redut dins un état extremou,
Tu vai mery dins un moment ou dou,
Te faut un po preïer noutrou Seignou.

Il ne faut pas croire que le poème de Bobrun finisse là : le pauvre diable a le temps encore de faire une confession non moins touchante que burlesque, un inventaire des plus détaillés et des plus bizarres du monde, digne de l'*Atelier du peintre* de Désaugiers, puis enfin des legs aussi nombreux qu'en pourrait faire un Nabab. Pour conclusion, il fait ses adieux à l'univers entier, à ses parents, aux amis et braves gens ; aux couvents, aux paroisses, *au Feron*, au Pré-de-la-Foire, à sa rue, à la ville, sans oublier les faubourgs et les montagnes voisines :

Adiò Santieve... Ah ! mon pays natal !
. . . . . .
Ore qu'as-tu ? de montraquio, de morou :
Qu'au lieu de faire et chansons et biaux vers,
Semblont toujours qu'éy sortont dos enfers.

Antoine Chapelon, après avoir rendu les derniers devoirs à ce tendre ami, eut grand soin de lui faire une épitaphe, non pas à la grecque, mais une épitaphe pleine de malice et de gaité ; une épitaphe à la Roger Bontemps.

Cy géy lou réy do Palenguns (5),

(1) Qui si elle n'offre rien que l'on puisse manger.
(2) Auprès de moi nul ne se désolait.
(3) C'est par faux semblant que ma femme pleurait
(4) Par les deux pieds elle m'aurait tiré dehors.
(5) Des vauriens.

Digitized by Google

Que tou sou jours ériant de luns,
. . . . . .
Son ventrou-êre un tounai de vin
. . . . . .
De Bobrun vou savez la fin.

Ces dernières pièces n'ont qu'un défaut, mais ce défaut est capital, c'est de venir après les *Transes de Bobrun*. Nous avons assisté pour ainsi dire à l'agonie, aux premiers préparatifs de la mort ; cet homme qui se relève pour tester et pour se lamenter indéfiniment ne nous intéresse plus, il a épuisé notre pitié. L'auteur ne connaissait pas sans doute un des préceptes essentiels de l'art de composer. Le *semper ad eventum festinat* n'était pas son plus grand souci, mais abstraction faite de la place qu'elles occupent, ces pièces en elles-mêmes sont fort remarquables. N'eût-il pas mieux valu que les *transes de Bobrun* n'eussent été suivies que d'un acte de contrition en quelques vers ? C'est une faute énorme contre le bon sens et l'entente de la mise en scène. La nature, à défaut de règles, est un maître assez sûr. Jean Chapelon lui-même a négligé plus d'une fois ce précepte d'Horace et il n'a pas pour excuse son ignorance.

La première pièce d'Antoine Chapelon est mieux coordonnée et des plus naturelles. C'est un dialogue entre un vieux *Gaga* nommé Pinguet et un jeune homme, du nom de Beacle, qui se veut marier. Rien de plus charmant, de plus spirituel, de plus fin, de mieux rimé que ce petit dialogue. Pinguet a toute la science de la vie, son jeune ami toute la fougue et la naïveté de l'adolescence ; Pinguet cherche à le détromper, mais Beacle qui en tient, l'appelle *gros rafouloux* et fait la sourde oreille.

Pinguet s'échauffe, défile tout son chapelet contre les femmes, et comme il n'y va pas de main morte, il finit par effrayer Beacle et par le dissuader.

Ce délicieux dialogue est d'un bouffon et d'une prestesse d'allure incomparables. Le style en est admirablement approprié au sujet et fourmille de saillies et d'éclairs étincelants. On ne peut mieux comparer ce fragment si parfait qu'à la satire XIIIe de Regnier. Même finesse d'observation et mêmes vers frappés au coin de la vraie poésie.

Digitized by Google

Ce n'était pas seulement à ses couteaux et à ses rasoirs que maître Antoine savait donner le mordant et le poli.

III.

Avant d'étudier le plus connu des trois Chapelon, le seul même dont on parle généralement et auquel beaucoup de personnes, bien à tort, attribuent les divers poèmes du père et de l'aïeul, il est indispensable de détruire une autre erreur non moins accréditée.

On suppose, sans s'appuyer sur aucune preuve, qu'un abbé Thiollière, qui vivait au XVIIIe siècle, est l'éditeur des œuvres des Chapelon imprimées en 1779, et l'auteur de la notice placée en tête de l'ouvrage.

Or, voici quel en est le titre : *Collection complette des œuvres de Messire Jean Chapelon, prêtre-sociétaire de Saint-Etienne, avec l'abrégé historique de sa vie, recueillies et publiées par M. E. C. prêtre, docteur en théologie, sociétaire de Notre Dame de Saint-Etienne* (1).

D'abord, il est évident que les initiales ne sont pas les mêmes, ce qui, j'en conviens, ne serait pas une preuve irrécusable, mais, au moins, serait-ce une probabilité.

Il y eut à Saint-Etienne, pendant le XVIIIe siècle, deux abbés Thiollière. L'abbé Antoine Thiollière, qui a laissé une histoire manuscrite de Saint-Etienne, mourut, suivant M. Hedde, vers 1754 ; il ne peut donc être question de lui.

L'édition ne peut, non plus, avoir été publiée par l'abbé J. C. Thiollière, l'auteur des *Diversités littéraires* (2) puisque cet abbé n'est pas porté sur la liste des sociétaires de l'église *Notre-Dame* pour l'année 1779 et que *l'éditeur* prend cette qualité sur le titre du volume.

(1) C'est la première édition des œuvres complètes, 1 vol. in-8, St-Etienne, Devers relieur-libraire, 1779. Elle est devenue rare. Brunet et Quérard n'en font pas mention.

(2) Diversités littéraires, historiques et philosophiques, par l'abbé J. C. Thiollière, à St-Etienne, de l'imprimerie de Boyer, imprimeur de la municipalité, (1791), 1 vol. in-8.

Digitized by Google

Cette édition, jusqu'à preuve contraire, doit appartenir à l'abbé E. Chauve et voici sur quelles raisons je m'appuie :

L'une des deux initiales est celle de son nom, il était sociétaire de Notre-Dame et, seul, parmi ses confrères, docteur en théologie, toutes désignations conformes à celles du titre. Au reste, cet abbé Chauve n'est pas tout à fait inconnu comme écrivain, puisque M. Auguste Bernard lui attribue une *Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Saint-Etienne* qui n'est encore que manuscrite. Ce n'est pas trop présumer d'ailleurs du talent de l'abbé Chauve (1), que de lui rendre l'édition et la notice de 1779, dont l'une est loin d'être un modèle de correction, l'autre de style. L'abbé Thiollière, l'auteur des *Diversités littéraires*, dont nous avons parlé plus haut, était très-érudit et les manuscrits qui restent de lui, sans compter cet ouvrage, prouvent qu'il était bien moins novice que l'abbé Chauve en l'art d'écrire. Sa dissertation sur *les vers léonins* est savante et curieuse ; elle jette une grande clarté sur les premières origines de la poésie française. Si, donc, l'abbé J. C. Thiollière, *poète* lui-même, eût entrepris la même tâche que l'abbé Chauve, il s'en fût certainement tiré beaucoup mieux que lui et n'eût pas laissé passer, dans l'édition de 1779, tant de vers boiteux, sans compter d'innombrables fautes.

Les œuvres de l'aïeul et celles d'Antoine furent-elles imprimées de leur vivant? A cet égard, on ne peut que se livrer à des conjectures. Jean Chapelon, au contraire, fit imprimer quelques unes de ses poésies, non en corps d'ouvrage, mais en une ou plusieurs feuilles détachées, et à mesure qu'il leur donnait le jour. C'est ce qui semble résulter d'une phrase de la préface du poème sur l'*Entrée solennelle* de M. de St-Priest (2). *Voüey assez*

(1) Dans l'almanach du Lyonnois, du Forez et du Beaujolois, il est désigné sous le nom de Chauvet de 1775 à 1780; depuis cette époque, l'almanach ne cesse de lui donner le nom de Chauve ; c'est celui que nous avons adopté et sous lequel il est généralement connu.

(2) Les Saint-Priest, seigneurs de Saint-Etienne pendant plusieurs siècles, étaient premiers barons du Forez.

Digitized by Google

naturel à le gen de mon méytie, dit-il à ce seigneur, *de faire betta sou la pressa*.

Que sont devenues ces feuilles éparses ? Il ne doit plus en rester de traces. J'ai même tout lieu de croire que, cent ans après la mort de Jean Chapelon, il fut impossible à l'abbé Chauve de les réunir, puisqu'il est constaté au privilége placé à la fin du volume qu'il présenta *un manuscrit* des œuvres complètes des trois Chapelon, pour demander l'autorisation de le faire imprimer. Il est probable que ce manuscrit avait été fait sur des copies plus ou moins complètes, (celle qui est entre nos mains le prouve,) et plus ou moins fautives, que le bon abbé avait suivies trop scrupuleusement, car les œuvres de Jean Chapelon sont criblées de fautes sans nombre, tandis que celles du père et de l'aïeul sont relativement beaucoup plus correctes. Une souscription assez restreinte, comme nous l'apprend Alléon Dulac, couvrit les frais de cette édition tirée à un petit nombre d'exemplaires. Malheureusement, le travail de l'abbé Chauve sur les trois poètes stéphanois est fort incomplet. Il est vraiment regrettable qu'il n'ait pas pris plus de renseignements sur la vie intime de ces illustres artisans. Le peu qu'il dit est noyé dans cette détestable phraséologie du XVIIIe siècle, si impuissante à cacher le vide et le néant de cette époque. Il est facile de voir que le bon abbé savait par cœur son *Vicaire savoyard*. N'eût-il pas mieux fait d'étudier avec plus de soin le patois de Saint-Etienne ? Combien n'est-il pas regrettable aussi que la notice de M. J. Janin, sur les trois Chapelon, n'ait jamais vu le jour ! Comme le spirituel écrivain nous eût montré ces trois personnages avec leurs traits et leur caractère particulier ! comme il leur eût, d'un trait de plume, rendu la vie !

C'est à tort que la *Nouvelle biographie universelle* de Didot fait naître Jean Chapelon en 1646 ; la date donnée par l'abbé Chauve et par M. Hedde, doit seule, jusqu'à présent, faire foi (1). Il naquit

(1) C'est à tort aussi que les auteurs de cette biographie supposent que Jacques et Antoine Chapelon ainsi que Jean, vivaient au XVIIIe siècle, puisque l'abbé Chapelon, leur fils et petit fils, mourut en 1695. C'est une erreur non moins grande de leur part d'indiquer la *Bibliothèque françoise* de l'abbé

Digitized by Google

donc en 1648, dans une maison de la rue Polignais qui subsiste encore. C'est ce que pense M. de La Tour Varan qui a eu l'extrême obligeance de me signaler cette particularité (1), dont la tradition seule a légué le souvenir.

Jean Chapelon passa, comme nous l'avons vu, ses premières années dans la maison paternelle, bercé et dorloté par la bonne *Chapelonna*, au bruit des chansons stéphanoises. Son père qui était assez lettré, pour un homme de sa condition, lui donna sans doute les premières leçons de lecture et d'écriture. Mais le pauvre Jean eut le malheur de le perdre, avant d'entrer dans l'adolescence, et il tomba, lui, ses frères et sœurs entre les mains de méchants tuteurs qui compromirent leur petit avoir. Aussi ce triste souvenir a-t-il une place toute naturelle dans ses vers. Rien de plus touchant que la chanson XXXV, sur les orphelins. En voici deux strophes qui donneront assez l'idée de l'ensemble :

Ore la bouna foi éy morta,
Ore chacun joye au plus fin :
Lou tutos bettont à la porta
La veuva-avoüay son orphelin.
Lou bon Dio, bon teno de livrous
Sora ben faire additiona
Lou tutos et tou lou belitrous
Que ne charchont qu'à nou runa.

Bon Dio ! que véyde iquela racy,
Que nous grugeont, qu'emportont tout,
Hélas ! prenéz en voutra gracy
Lous orphelins, et met surtout.
Si n'avons ni pare ni mare,
Douna-nou quauque bons amis ;
Mas faide mio, venez-nous quarre,
Et betta nous en Paradis.

Le jeune Chapelon annonça de bonne heure des dispositions

Goujet, comme une source à consulter, pour trouver des renseignements sur les Chapelon. Il n'est question d'eux en aucune manière dans ce recueil.

(1) Sur le plan de la ville, en 1769, la maison où le poète aurait pris naissance est située *rue Boulevard* près de la place de Saint-Etienne. Mais ce doit être une erreur, tout semble prouver que la maison des Chapelon était rue Polignais. (Aperçu sur l'histoire de Saint-Etienne, par M. I. Hedde.)

Digitized by Google

remarquables pour la littérature, et peut être ce fut à l'instigation *de quelque prêtre sociétaire de l'église de Saint-Etienne* que la pauvre famille, veuve de son chef, se décida, malgré de durs sacrifices, à le mettre au collége. Petit Jean fut donc envoyé à Montbrison au collége des Oratoriens (1). Il s'y livra à de bonnes et solides études, et ne cessa jamais d'entretenir des relations avec les pères de l'Oratoire, puisque, à de longues années d'intervalle, il est invité par eux à venir faire la clôture de deux thèses de philosophie dans le *collége de Notre-Dame-de-Grâce*.

Il célèbre ses deux visites par deux épitres fort plaisantes, et toutes pleines de malice et de gaîté contre la philosophie.

Voutre forte reysons m'en tout étavany (2),

Dit-il aux candidats,

Tiriez l'argent do jeu je vou donnou gagny :
De me prendre avoüai vou, ma pora renoumea
S'en-eyrit tantequant couma-un po de fumea ;
Je n'ai jamais ren seu, et lou po que je sau,
Si m'en volou servir, vou-éy tout plein de defaut.
Par mon porou latin o-l-a prèy la campagni
Et segut lou chamin do pays de coucagni.

Comme on le voit, Jean Chapelon était plein de modestie et de défiance de lui-même. Jamais il ne parle de sa verve poétique ; il n'a de faible que pour son talent musical.

Sa principale distraction, en effet, au sortir du collége, fut d'étudier avec ardeur la musique : l'abbé Chauve nous apprend qu'il avait la voix belle, que *Lully* fut son maître de prédilection et qu'il savait par cœur tous ses opéras. C'est sur ces airs qu'il

(1) Je crois devoir relever, à propos du collége des Oratoriens de Montbrison, une erreur de M. Ste-Beuve, (Causeries du lundi, tome IX. page 2). Ce n'est point dans ce collége que Massillon a professé, mais dans celui de Notre-Dame-de-Grâce, situé dans la commune de Chamble, à une lieue environ de St-Rambert, (Loire). Cette maison est aujourd'hui en ruines, à part la chapelle qui est encore debout. M. l'abbé Albert qui a fait l'achat de la maison et de ses dépendances, pour la rendre aux Oratoriens, a confirmé par de bonnes preuves ce fait intéressant de la vie de Massillon.

(2) Suffoqué.

Digitized by Google

composa plus tard ses noëls français qui sont des plus médiocres. La muse de Chapelon ne connaissait que le patois, c'était une robuste paysanne, ronde et joufflue, un peu haute en couleur, portant sabots et robe de bure, et qui n'avait souci aucun du fard et des fontanges. Elle n'entendait mot au langage des ruelles et des beaux esprits du temps.

Jean Chapelon ne s'abandonna que fort tard au démon des vers. « Il consacra plusieurs années à une étude suivie de la « théologie, puisée dans l'écriture, les SS. Pères, les conciles « et toute la suite de la tradition. Il fut clerc vers l'âge de dix-« huit ans; il était dans les ordres sacrés, mais non pas prêtre « encore (1). »

Ce fut à cette époque qu'il fut saisi d'un irrésistible désir d'aller visiter l'Italie. Est-ce l'instinct du beau dans les arts, ou l'envie de voir de près le berceau du christianisme qui l'entraînait? Un peu l'un, un peu l'autre, mais surtout la curiosité et l'amour de l'inconnu. Quoi qu'il en soit, ses préparatifs furent bientôt faits, un havresac et le bâton de pélerin formaient tout son bagage. Son jeune frère, dont nous avons parlé plus haut, ne voulut pas manquer une si belle occasion de courir les champs, et il obtint facilement la permission de suivre son aîné.

Le voyage devait se faire à pied.

La *Grossa Chapelonna*, la veille du départ, eut soin de coudre bien furtivement dans l'habit de Jean, son fils de prédilection, quelques pièces d'or, et de telle manière, qu'une fois en route il pût les trouver.

On est si leste et si dispos à vingt ans! En peu de jours nos deux voyageurs arrivaient à Gênes; mais là, Jean Chapelon eut le malheur de perdre presque aussitôt son jeune frère, qui s'égara dans le dédale des rues tortueuses. Qu'on juge du désespoir du pauvre abbé, augmenté encore par le sentiment de la responsabilité qui pesait sur lui!

Il passa plusieurs semaines à errer dans Gênes, mais en vain. Il dut renoncer, malgré sa douleur, à chercher plus longtemps, et il

(1) Notice de l'abbé Chauve.

Digitized by Google

s'achemina fort tristement vers Rome. Chemin faisant, il rencontra trois jeunes nobles vénitiens qui se dirigeaient, comme lui, vers la ville éternelle. L'air de l'abbé les prévint en sa faveur, ainsi que sa conversation spirituelle et originale ; ils furent touchés de son malheur, lui proposèrent de faire route ensemble, et lui offrirent de venir s'installer, au retour, à Venise, au sein même de leur famille, pour ne plus se quitter jamais. Ils lui promirent une position qui, bien que modeste, ne laissa pas de sourire au pauvre Chapelon, et, sans aucun doute, il aurait fini par l'accepter, s'il n'eût entendu à quelques jours de là, comme nous le verrons bientôt, une phrase en patois, qui changea tout-à-coup ses résolutions.

Le gracieux accueil de ses jeunes amis ne pouvait lui faire oublier complètement la perte de son frère, rien d'ailleurs ne pouvait bannir de son cœur le mal du pays qui commençait à le gagner, ni les splendeurs de ce soleil oriental, ni les monuments en ruine de l'antique Rome, ni ces basiliques, trésors d'architecture, légués par tous les siècles du christianisme. Chapelon commençait déjà à regretter le ciel brumeux et enfumé de *Santetieve*, le foyer si plein de souvenirs, le cœur des siens, et le langage du pays pour lui si plein de charmes. Que lui importait l'italien si pur que parlent les Romains ! Il eût donné volontiers cent conversations du meilleur toscan, pour une seule phrase de son cher dialecte.

Ajoutez aux ennuis de l'exil et d'une solitude à peu près complète, le manque d'argent, car il n'est guère probable qu'après une aussi longue traite, il lui en restât beaucoup. Voici donc l'expédient dont il s'avisa pour trouver un compatriote à qui parler. Saint-Pierre de Rome étant le principal monument qui attire les étrangers, Messire Jean pensa que s'il se trouvait un Forésien dans la ville il ne tarderait pas à le découvrir dans cette église. Il se rendit donc tous les jours à Saint-Pierre, et, se plaçant vers la porte principale, il adressait à toutes les personnes qui entraient une question des plus bouffonnes et des plus saugrenues, en langage stéphanois.

Elle nous a paru un peu trop crue pour trouver place dans cet

Digitized by Google

essai. Les Romains et les étrangers, interpellés ainsi, passaient indifférents, sans se douter le moins du monde de l'étrangeté de la demande. Enfin, ô bonheur! un vrai Forésien, un *Gaga* pur sang se présente et entendant la phrase invariable de Chapelon, éclate de rire, et lui répond sur le même ton. C'était un voisin, un indigène de la rue Polignais: on s'embrasse, on ne se quitte plus, et on ne cesse de parler de la patrie absente jusqu'au moment où l'on aura le plaisir de la revoir.

Pour comble de joie, à peu de jours de là, l'abbé retrouva son jeune frère qui, depuis quelque temps, habitait Rome, déjà installé chez un coutelier en qualité de compagnon. Aussitôt après avoir perdu son frère, espérant le retrouver sur son chemin, il s'était hâté de quitter Gênes, et c'était seulement après quelques semaines qu'il leur était donné de se revoir.

On peut se faire une idée du bonheur de Jean Chapelon! Cette fois on ne se perdit plus, le projet de se fixer à Venise fut sans retour abandonné; Maître Jean prit congé de ses jeunes amis, et les trois pélerins arrivèrent sans encombre à Saint-Etienne où la grosse *Chapelonne* se morfondait dans l'attente.

Après ce voyage, qui ressemblait un peu à une escapade, et qui eut son quart-d'heure de Rabelais, l'abbé Jean Chapelon s'enferma quelque temps dans une austère retraite pour se préparer à l'ordination. Une fois prêtre, le clergé de l'Eglise de Saint-Etienne (1) l'admit à prendre rang parmi les sociétaires de cette paroisse. L'abbé Chauve, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, ne cesse de vanter la bonté de cœur, la douceur, la modestie et l'humeur égale de Jean Chapelon: il était aimé et choyé par tous ses confrères, et il devint l'étroit ami de M. Colombet, curé de Saint-Etienne. Une fois ordonné prêtre, il

(1) La principale église se nomme *St-Etienne*, *ou la Grand* en langage populaire; c'est la plus ancienne; *Notre-Dame*, de création postérieure, est la seconde paroisse de la ville.

La société des prêtres de *St-Etienne* fut établie en 1466, par Charles de Bourbon, archevêque et comte de Lyon.

La société de *Notre-Dame* fut instituée en 1669 et confirmée par l'archevêque de Lyon, Camille de Neufville.

Digitized by Google

remplit rigoureusement et scrupuleusement les devoirs de son saint ministère. Il n'omettait pas un verset de l'office.

Par met je chantou tout, et ne met faussou pas.

Il était la franchise et la bonté même, mais s'il était excellent pour ses amis, en revanche, il ne ménageait guère ses ennemis, et il sut trouver bien souvent dans son carquois plus d'un trait acéré contre eux. D'une nature sensible, sous des dehors un peu abruptes, il donnait souvent aux pauvres jusqu'à sa dernière obole. Il avait, du reste, le plus profond mépris pour l'argent et le dépensait cent fois plus vite qu'il ne le gagnait.

Depuis la mort de son père, Chapelon, qui n'avait plus d'autres ressources que celles que lui offrait son ministère, n'en consacra pas moins son temps et ses veilles, avec une noble et touchante persévérance, à soutenir sa famille. La maison paternelle, par suite de l'infidèle gestion des tuteurs (1), avait passé en des mains étrangères sans savoir comment, et, cependant, la veuve d'Antoine était soumise à la taille, quoique la maison ne lui appartînt plus. « Cette affaire, après avoir été plaidée quelque temps à Saint-Etienne, fut portée au parlement. » Aussi Chapelon se vit-il obligé de faire le voyage de Paris pour tenter de rentrer en possession de la maison de son père, ou tout au moins pour faire décharger sa mère de la taille.

Deux de ses amis, qui avaient nom Hérard et Chenevier, curieux de voir Paris et les splendeurs de Versailles, furent ses compagnons de voyage. Chapelon courut au plus pressé ; il vit d'abord François de Chalus, frère du marquis de Saint-Priest, seigneur de la ville de Saint-Etienne, qui devait hériter bientôt des biens et de la seigneurie de son aîné, mort sans postérité. Il reçut un bon accueil de M. de Chalus, qui le prit en grande affection et qui, plus tard, seigneur de Saint-Etienne, lui donna un bénéfice. Quant à obtenir gain de cause pour rentrer en possession de la maison paternelle, Chapelon rencontra des obstacles insurmontables. M. de Chalus ne put lui être en cette occasion d'aucun secours. La maison était encore habitée par la pauvre

(1) Notice de l'abbé Chauve.

Digitized by Google

veuve et ses deux filles ; « elle y avait établi une petite boutique de mercerie (1) pour pouvoir vivre elle et ses enfans » ; le second fils était encore à l'armée.

Pour égayer sa mère et lui cacher la triste vérité, Chapelon lui envoya de Paris ce couplet :

Mâre, ma mia,
Si vou veya Versaille ;
Mâre, ma mia,
Seria touta ravia :
Voüéy-t-un païs
Plus bai que lou chamin que mene o paradis ;
Si-o sai-z-èria
Vou pavaria le taille
Tant que vou vioria.

Ce n'est pas Versailles seulement qui captiva son admiration. L'éclat du règne de Louis XIV le frappa vivement et, plus d'une fois, dans son naïf idiôme, il ne parle du *grand Roi* qu'avec le plus vif enthousiasme. Mais, il en fut de Paris comme de Rome ; après avoir beaucoup vu et beaucoup admiré, Chapelon se sentit dépaysé. Ses deux compagnons de voyage éprouvèrent la même lassitude et la même envie de regagner le logis.

Hélas, s'écrie le poète dans la chanson XXIII.

Hélas ente-éy-tou Quiorou !
Les fazin bien mous affaire ;
Mon argent se dépense tout,
Et j'oréz pena à l'ai traire ;
Bientô n'en toucharéz lou bout,
Et je commençou à mautraire.

Lou porou poupon *Hérard*
Nou va bien douna de pena,
O-l-a lou groin couma un petard,
Et va couma una jalena (2) ;
O craint moins de perdre sou liard,
Qu'o ne craint de trouvâ sa fena.

Lou compare *Chenevier*,
N'a guairou mai de courageou,
Voüéy sur qu'o nou va léisser,
Si o l'a un chavoüay de loüageou ;

(1) Notice de l'abbé Chauve.

(2) Gallina, poule.

Digitized by Google

O ne vo plus s'ai couchier
Et coumence à pleyer bagageou.

Ces détails qui peignent la vie de l'homme ne sont pas sans intérêt.

Voici les vers qu'il adresse à la ville de Paris en lui disant adieu : ils font parfaitement comprendre en quelle disposition d'esprit se trouvait le poète.

Adio, grand viala de Paris,
Je m'en voi dins ma soulituda ;
Si je ne veyou mous amis
Je voi merir d'inquietuda,
Ton tintamarroù me fat pò,
Laissi me sôva, j'amou lou repò.

Chose rare dans Chapelon, ces vers respirent je ne sais quelle douce mélancolie qui contraste assez singulièrement avec les pompes du grand siècle. Lafontaine, seul, de loin en loin, au milieu de ce je ne sais quoi de convenu qui domine les hommes et les choses de cette époque, Lafontaine, homme du XVIe siècle, égaré dans le XVIIe, eut parfois des aspirations semblables vers la solitude, mais ses accents ont bien plus d'intensité et de profondeur. Ils rappellent mieux : *O rus quando te aspiciam....*

Il fallut donc, au retour, que la pauvre famille abandonnât la maison de la rue Polignais. Jean Chapelon trouva un gîte dans la rue des Fossés et y installa sa vieille mère et ses sœurs, ainsi qu'il nous l'apprend dans une pièce pleine d'esprit, de couleur vraie et de sentiment. C'est celle qui a pour titre :

Requête à MM. les échevins pour faire décharger sa mère de la Taille.

Chapelon nous donne dans ces vers, ainsi que dans la Requête aux recteurs de la Charité, de délicieux détails sur son intérieur. « Ce n'est pas tout, leur dit-il, (nous traduisons presque mot à mot « le patois,) ce n'est pas tout ; j'espère de vous une autre grâce « qu'il faut que vous accordiez aux miens, écoutez-moi, s'il vous « plait, car vous êtes de braves gens. Quant à moi, je ne crains « pas que mon dîner me manque, mais c'est pour ma mère que je « vous adresse cette prière, pour ma mère qui ne peut plus payer

Digitized by Google

« la taille. Vous qui la connaissez comme si vous l'aviez faite,
« dites-moi, de bonne foi, peut-elle gagner sa vie ? »

Y n'a qu'un plein paillat ou dou de marchandizi,
Qu'éy débite en tout tiou ò vent ou à la bizi,
De paquets d'alumette et quauquous almanac,
D'épingles, de miriaux que s'en vant piat à piat,
Si-éy vo coudre à son bas un paire de soulette,
Sous vos n'y farant ren sen secours de lunette,
Que si éy prend son fuzet, creide ma bouna féy,
Y fiale un po plus prin que l'épeissou d'un déy.

« Son corps est si usé par le temps, par la vieillesse, qu'elle n'a
« pas besoin d'avoir ce surcroit de peine, elle craint de s'endetter
« et pour payer la taille elle a toujours l'âme à l'envers. Si elle se
« fût mal conduite, vous n'auriez eu d'elle ni sol ni maille, et
« d'ailleurs notre roi sait-il qu'on l'a mise à la taille ? A-t-il jamais
« compté sur un semblable superflu ? Rayez-la donc pour toujours
« du rôle. Pour quarante cinq sols qu'elle vous doit par an !... le
« roi les attend-il pour réparer son Versailles ? Ma pauvre mère a
« bien assez de misères sans qu'il faille troubler encore son repos !
« Une toux de trente ans ne tourmente pas tant..... que le per-
« cepteur des tailles.... »

« Elle a deux gaillardes fraiches comme une rose, qui, si elles
« se portent bien, ne font pas pour cela grande besogne ; dans
« notre pauvre maison on ne se nourrit pas de rien et quand il
« n'y a plus rien, il faut à toute force trouver de l'argent... »

« D'ailleurs, depuis six mois j'ai un frère à l'armée, qui est un
« fier cavalier, qui tient l'épée haute ; sait-on ce qu'il sera, si
« Dieu l'épargne et s'il a du cœur !... »

« Mais qu'il ne revienne pas boiteux ou manchot, car nous ne
« mettrions pas pour lui un plus grand pot au feu.

Voü-éy sus met que tout chat, j'ai un fort gro louïageou,
Salamen d'y pensa vou m'abat lou courageou.

« Un procès m'a ruiné, je suis nu comme au sortir du ventre de
« ma mère, mes habits sont si vieux, que j'ai l'air d'un pauvre hère:
« dès que j'ai quelques sols dans le fond de ma poche, je crois
« que tout l'enfer vient y donner l'assaut, etc. »

Rien de plus touchant que la fin de cette première requête.

Digitized by Google

« En dernier lieu, Messieurs, si vous pouviez voir mes affaires, « vous seriez surpris comment je puis joindre les deux bouts, et « vous ordonneriez aussitôt au *collecteur* de ne pas traiter ma « mère comme il ferait d'un Turc, ou bien vous la rayeriez de « votre rôle ; ainsi fesant, Messieurs, vous combleriez mes vœux...

Que dites-vous, Monsieur Deville, et vous Monsieur Blachon ?

Obligeons sen délai lou porou Chapelon,
O va tant preïe Dio par le benatrüe-z-ames
Que sou libera-me arretarant lour larmes ;
Et je preïerez Dio par vou devotament,
Qu'au bout de sept vingts ans vou meri saintement ;
Qu'o passi voutron tion en paix et sen tristessa,
Que tou lous habitans vou regrettant sen cessa,
Que voutrous ennemis plourant séy et matin,
Et qu'o pourti long tion la peli d'échevin.

Chapelon obtint gain de cause : le tribunal de l'élection reconnut la justice de sa demande (1).

Dans sa charmante pièce aux *Recteurs de la Charité* pour se faire décharger de la taxe de dix francs par an, qu'il devait comme prêtre-sociétaire, Chapelon nous apprend qu'il garda auprès de lui, pendant quinze ans, sa vieille mère.

Il a adopté, dans sa requête en forme d'épître, les vers de huit pieds si chéris de Marot. On verra que Chapelon ne lui est pas trop inférieur en parler franc et en finesse.

Tres humblamen requêta vou présente,
Un que n'a pas dou milla francs de rente,
Si solamen cent écus o l'aït
De fort bon cœur o s'en contentarit.

Le reste est sur le même ton enjoué, leste et gaulois.

« Je deviens vieux, dit-il, et mes revenus s'en vont ; quand j'ai « deux liards aussitôt ils s'envolent et je suis fort endetté... le « pain, le vin, la vie, tout est si cher !.. Je suis ruiné et je perds « patience de ne plus trouver personne qui me veuille faire « crédit. Depuis *l'arrêt* de M. Bouqueton, je ne trouverais pas « la moitié d'un teston (2) à emprunter. »

(1) Notice de l'abbé Chauve.

(2) Petite monnaie.

Digitized by Google

« Or, faut-il qu'un pauvre prêtre souffre ainsi? Et n'est-il pas « juste, quand il a chanté, qu'il puisse dîner ? »

. . . . . .

Dempeu quinzi-ans, foi d'houneta personna,
J'ai bien nûrit la grossa Chapelonna,
Rien l'y a manqua, tant que j'ai eu de quet,
Jusqu'à la mort que l'y a fat son paquet.
J'era charma d'entendre se rafoles,
N'attendin pas de conta ses pistoles,
Et si-éy-n-aït, je n'ai rai veu que fun (1),
Car j'ai charchi jusqu'en son chavelun. (2)
L'ai entarra, j'ai fat souna le cloche,
Et graci-à Dio si quaucun me reproche
Que n'ai pas fat tout ce que j'orin pouéy,
Voüéi-t-assurat un témoin de l'agouéy.

« J'avais de l'argent, mais il a bien pris des ailes ; si ce n'est « pas vrai que le bon Dieu m'emballe... Les pauvres gens ne « veulent plus rien payer. Pour solder mon loyer, il me faut dix « écus, puis il faut du pain, du vin, du fromage, des habits, du « sel, du linge, du savon, des bas, des ustensiles, des olives, du « charbon, sans compter cent autres bagatelles indispensables « dans les familles : de plus je dois nourrir ma pauvre sœur « *Fleuria*, qui a soin de moi et qui fait ma cuisine ; mon autre « sœur et ma petite nièce ne s'en vont jamais les mains vides. « Supputez-donc, Messieurs, et si vous savez bien compter, jugez « si je puis suffire à tout. »

. . . . . .

« Pour une fois que je vous manque de parole, il n'y a vrai- « ment pas de quoi faire une histoire. Ne me poursuivez pas, ne « me faites pas de frais. »

Un jour vou-ori la souma et l'intérêt.

« Pour le présent, à moins que je dérobe, je ne pourrais pas « vous donner une obole. Voudriez-vous donc que je me mette « à voler? Voudriez-vous me voir pendu? Pour moi, je crois que « vous êtes gens raisonnables, car vous êtes tous charitables. »

Et Dio nou dit que la vrai charitat
Det coumencie par iquai que la fat.

(1) Fumée — (2) Coiffe.

Digitized by Google

« Dites un peu, auriez-vous bien le courage »

De m'envouyer de villageou en villageou,
Lou sac o coüay, una ecuella de bois,
Par demanda l'ômôna en mon patois?
Par engreissier de petita marmaly,
Tandio que *Jean* coucharit sus la pally?
Vou l'y-a long tion que je fio lou méytier,
Je soüai trop vio par lou recoummencier.
. . . . . .

« N'opposez pas à ma requête que les *sociétaires* de *Saint-*
« *Etienne* y seraient contraires, et qu'eux seuls ont le droit de
juger si je dois payer ou s'il faut me rayer du rôle.

« Que Dieu me garde de choir en leurs filets, ils ont chacun
« différente caboche, et s'il fallait suivre toutes leurs opinions,
« on n'en finirait avec eux que le jour du jugement..... »

Iquen à part, y sont tou de bons prêtre
. . . . . .

« Si après toutes mes supplications, je n'obtiens pas justice de
« vous, eh bien! Messieurs, je changerai ma requête en malice,
« et chaque matin en me levant, j'irai de ça, de là, pour écornifler:
« vous n'aurez qu'à bien vous fermer chez vous. Vous le verrez
« ou le bon Dieu m'emporte. J'irai souper où j'aurai diné et ne
« m'en irai qu'après m'être bien empli la panse..... »

Adio, Messieurs, faide si bien le chose,
Que n'aguis pas d'épine par de rose :
Ayons la pay, et siventa vou bien
Que d'aujourd'heu je vou devon plus ren.

Je demande pardon au lecteur de ces longues citations, mais *le style c'est l'homme* et comment mieux connaître Chapelon qu'en l'écoutant parler.

Voici une aventure des plus plaisantes, dont il fut le héros et dont furent victimes les prêtres sociétaires *de Saint-Etienne* et le curé de Villars, petit bourg aux environs. Je la crois authentique et la tiens de M. de la Tour-Varan qui, lui-même, l'a entendue raconter par l'avant dernier curé de Villars, un des successeurs

Digitized by Google

du patient de Messire Jean Chapelon (1). Cette aventure est une tradition de la cure.

Pour bien dire cette scène, il faudrait avoir un peu de la verve de l'auteur des *Repues Franches*.

Un jour le curé de Villars invita à dîner tous les prêtres sociétaires de l'Eglise de Saint-Etienne, Chapelon seul excepté. Quelque pointe sans doute, lancée au curé, je ne sais comment et à quel propos, fut cause de cet oubli volontaire. Le jour dit, c'était un dimanche, tous les invités s'étaient rendus de bonne heure au presbytère et de là à l'église, pour assister à la grand'messe. Maître Chapelon qui, pendant ce temps là, était aux aguets, endosse un surplis et entrant tout-à-coup dans la cuisine, pendant que ses confrères chantaient à plein gosier : Ma bonne, dit-il au cordon bleu, en excellent patois, Monsieur le curé m'envoie près de vous pour choisir les vins qne nous boirons à dîner. La *Jeannette*, sans défiance, et croyant que Messire Jean, couvert d'un surplis, sortait de l'église, prend les clefs, une vrille pour percer les tonneaux (le fin matois savait qu'il n'y avait que du vin en pièces), et ayant allumé un *crizio*, le conduit à la cave. L'abbé ouvre avec prestesse un tonneau, en déguste le vin et dit à la servante avec le plus grand sang-froid : Mettez le doigt dans le trou. » Elle obéit et l'abbé aussitôt de percer le tonneau le plus prochain, en dégustant un nouveau verre sans perdre le moins du monde de sa gravité, puis il l'invite à boucher du doigt le nouveau tonneau.

« Vous ferez bien attention, lui dit-il, c'est de ce vin que

(1) Qu'il me soit permis de remercier M. de La Tour Varan des mille peines qu'il a bien voulu prendre pour me procurer des renseignements inédits sur Chapelon. Il a mis un zèle et une complaisance à m'obliger dont je suis d'autant plus touché, qu'il a dû renoncer pour quelques heures, à des travaux plus utiles et plus indispensables que les miens. Si l'on trouvait tous ceux qui possèdent des documents aussi accessibles, et aussi obligeants, il ne serait pas difficile d'avoir en peu de temps de nombreux et précieux matériaux. Malheureusement la plupart des collectionneurs sont comme le *Dragon* des Hespérides, ils gardent leur trésor, sans permettre aux autres d'en jouir et sans savoir quelquefois en jouir eux-mêmes.

Digitized by Google

vous servirez au dessert. Attendez-moi, je vais chercher deux bouchons pour vous délivrer. »

Maître Jean songeait bien à autre chose vraiment, et qui l'eût vu courir à travers champs, eût facilement deviné qu'il venait de jouer quelque nouveau tour de sa façon.

Qu'on juge du désespoir de la pauvre fille... qu'allaient devenir ses casseroles ?... et que dirait M. le curé ? Le dîner était perdu, mais, réflexion faite, mieux valait encore sauver le vin et attendre.

La messe dite, les invités se précipitent vers la cure ; mais, ô douleur ! une forte odeur de brûlé les suffoque. On court à la cuisine. Les ragoûts et les rôtis offraient l'aspect le plus déplorable... tout était perdu... et Jeannette n'était pas là... On la cherche dans tous les coins, on l'appelle à grands cris : pas de réponse... Enfin on la trouve, accroupie devant les deux tonneaux, « les bras en croix, » *attendant miséricorde*, et, dans ses angoisses, récitant dévotement son cinquième chapelet pour obtenir sa délivrance.

Jeannette pleure, le curé gronde, on s'explique. La pauvre fille éperdue raconte la visite de l'abbé... On devine sur le champ quel il peut être et on le voue en chœur aux dieux infernaux. Enfin, tous convinrent que le tour était fort bien joué, et qu'il valait encore mieux avoir Messire Jean pour ami que pour ennemi.

Comme on le voit, l'esprit de notre abbé tournait quelquefois au bouffon, et ce ne sera pas le seul trait de ce genre que nous aurons à rappeler.

Jean Chapelon avait choisi pour directeur de conscience l'abbé de Solleysel, homme de quelque mérite, comme érudit, qui a laissé un manuscrit sur la ville de Saint-Etienne (1), et qui était frère de M. de Solleysel, écuyer ordinaire du Roi, et l'auteur du *Parfait Maréchal*. D'un esprit froid, et d'une humeur austère, l'abbé de Solleysel ne manquait jamais de rudoyer, lorsqu'il en trouvait l'occasion, son humble pénitent ; et celui-ci, loin de se

(1) Aperçu sur la ville de Saint-Etienne, par M. Isidore Hedde.

Digitized by Google

montrer rebelle à ses remontrances, s'inclinait, docile comme un roseau. S'il faut en croire son biographe, « Chapelon fit un rêve, « dans lequel il crut être cité au tribunal de Dieu, pour y être « jugé selon ses œuvres. » Afin de lui donner le temps d'expier ses fautes, on lui accordait un délai de trois ans... En proie à l'agitation que lui aurait causé ce rêve, Chapelon serait allé, en toute hâte, trouver M. de Solleysel, qui aurait saisi avec empressement cette nouvelle occasion pour tenter de détourner notre poète du culte des Muses. Il est permis de douter de ce récit : l'esprit de Chapelon, il faut en convenir, n'offrait guère de prise au merveilleux, bien qu'en somme il fût très-éloigné de viser à l'esprit fort. Si, parfois, dans ses poésies, il se laisse entraîner à des peintures un peu vives, un peu trop vives même, on n'y trouve jamais un mot qui frise l'irréligion. Mais si la foi de Chapelon était sincère, il est vrai de dire aussi qu'elle n'était pas fort timorée et farouche, et qu'elle se pliait assez volontiers à certaines exigences permises de la vie. Notre abbé même avait un faible pour la bonne chère et le bon vin, mais c'était dans de justes limites. Au reste, lui-même ne s'en cachait pas.

Comme poète, il avait déjà acquis une grande réputation dans les rangs du peuple : partout on chantait ses noëls et ses chansons ; comme homme, et comme prêtre, il était partout aimé, estimé et fêté. Les malheureux avaient trouvé en lui un cœur compatissant et dévoué. On sait avec quelle éloquence il peignait la détresse des pauvres pour toucher l'âme des riches. Mais malgré tout le bien qu'il faisait, Chapelon avait des envieux. Il fut dénoncé à l'officialité comme un instrument de scandale et comme un mauvais prêtre.

Cette accusation était si étrange, si dépourvue de fondement que notre abbé en fut bien moins affligé que surpris. Il en fit part à M. Colombet, curé de Saint-Etienne, son ami depuis longues années. Celui-ci ne put lui déguiser le chagrin que lui causait cette fâcheuse nouvelle : « Rassurez-vous, dit Chapelon en « souriant : sans doute, Monseigneur aura fait tuer un cochon, « *et il veut me donner une fricassée* (1) »

(1) Notice de l'abbé Chauve. Je demande pardon au lecteur de cette

Digitized by Google

Maitre Chapelon comparut donc devant le conseil : ce fut avec modestie mais sans trouble. En voyant cette figure franche, ouverte et rubiconde qui ne trahissait pas la moindre inquiétude, Monseigneur Camille de Neufville sentit qu'on avait surpris sa religion, et pour toute réponse à ces dénonciations odieuses, il invita le poète à dîner.

Voici, à peu de chose près, quelques paroles que l'abbé Chauve, en cette occasion, met dans la bouche du malin Stéphanois :

« On rapporte, Monsieur, que vous vous occupez à faire des « chansons, lui dit un des convives ? — Oui, répondit Chapelon, « quelquefois. — Contre qui les faites-vous ? — Contre les vicieux, « les médisants, les insolents et ceux qui sont ridicules. — « Passe pour eux.. mais les honnêtes gens ? — Aussi, quand ils « sont de mes amis, et mes chansons ne les fâchent en rien. — « Et à moi, reprit l'archevêque, me feriez-vous bien une chan- « son ? — Assurément, Monseigneur, si vous vouliez me le per- « mettre. — Voyons, dit avec bonté le prélat.

« Sur le champ, le poète fit un *impromptu* dont sa Grandeur n'eut pas trop lieu de se plaindre. — Si vous les faisiez toutes ainsi, personne ne pourrait s'en fâcher. — Ah ! Monseigneur, s'écria le matois Chapelon, tous les fâchés et les fâcheux ne sont pas des archevêques de Lyon (1). »

C'est ainsi que notre homme se tira de ce pas scabreux, au grand désespoir de ses dénonciateurs.

Voici un trait qui prouve que notre abbé savait imposer silence à son intérêt personnel, pour ne laisser parler que sa conscience.

Vers cette époque une église succursale fut créée à St-Etienne, et comme il fut question de « fixer le nombre des prêtres-socié- « taires et de poser les limites respectives des deux paroisses, « les *prêtres-sociétaires de Saint-Etienne*, au nombre de douze, « vinrent former opposition à ces nouveaux établissements, en « alléguant des raisons qui ne furent pas trouvées justes. »

citation, mais elle peint trop bien l'homme et son sans façon en toutes choses, pour être omise.

(1) Notice de l'abbé Chauve.

Digitized by Google

Chapelon qui, comme on le sait, était sociétaire de l'église de Saint-Etienne, mais qui n'était point aveuglé par son intérêt personnel, et qui reconnaissait l'utilité de la nouvelle paroisse, ne voulut jamais consentir à faire cause commune avec ses collègues et se tint constamment à l'écart.

Il serait trop long de donner ici le détail de *l'Entrée solennelle du marquis de St-Priest dans sa fidèle ville de Saint-Etienne* (1). Ce fut sans doute un grand épisode dans la vie du poète, puisqu'il fut un des héros principaux de la fête, qu'il en organisa la musique et qu'il célébra l'entrée de son seigneur en vers innombrables. Ceux qui voudront savoir ce qui se passa de remarquable et de curieux dans ces diverses cérémonies, n'auront qu'à consulter le *Poemou* qui les décrit et les énumère sans en omettre les moindres circonstances.

Pour terminer la vie de Messire Jean, de cet intéressant personnage qui fut un si singulier mélange de malice et de bonhomie, il nous reste à citer un mot de lui assez piquant, et à conter le stratagème dont il usa pour sauver sa monture d'un affreux guet-apens qu'avaient médité contre elle les habitants de Saint-Chamond.

L'abbé Chauve nous apprend qu'en ce temps là vivait, à Saint-Etienne, un certain *Caron*, Prévôt de la maréchaussée, homme dur, farouche, emporté s'il en fut, qui, au moindre prétexte, faisait arrêter et jeter les gens en prison. Plus d'une fois, les victimes de la brutalité de M. le Prévôt recoururent à l'assistance de l'abbé, et ce ne fut pas toujours en vain. L'abbé trouvait quelque bon mot, M. le Prévôt se déridait et ordonnait sur le champ de lever l'écrou. Mais ils finirent par se brouiller, et Caron devint de plus en plus farouche et intraitable.

Ce fut, sur ces entrefaites, que Chapelon vint à composer

(1) François de Chalus, marquis de Saint-Priest, seul héritier de son frère aîné, mort sans postérité, épousa, sur la fin de l'année 1687, Mademoiselle Catherine-Françoise Desfriches de Brasseuse-Persigny. Ce fut l'année suivante, le 8 février 1688, qu'il vint avec elle visiter la ville de Saint-Etienne, dont il était devenu seigneur par la mort de son frère.

Digitized by Google

son noël XVe, dans lequel il fait comparaître tous les ordres de la ville. Clergé, confréries, ordres religieux, sénéchaussée, avocats, procureurs, échevins, bourgeoisie, marchands, courtauds de boutique (le mot est de lui), ouvriers, paysans, filles, femmes, serviteurs et chambrières, nul ne fut oublié, hormis M. le Prévôt, et sans doute à dessein. Caron s'en plaignit et le poète, pour le consoler, ajouta ce couplet final :

Monsieur le Prévot et sa suite
Ont bien voulu se présenter ;
Mais il a cru que leur conduite (1)
Ne ferait que l'inquiéter :
  Sortez de cette maison,
Leur a-t-on dit, mais au plus vîte,
  Sortez de cette maison (2),
Car on n'y tient pas garnison.

Le Prévôt furieux de ce couplet, que les enfants chantaient à tue-tête, en l'escortant dans les rues, menaça Chapelon de lui passer son épée au travers du corps. Pour lui prouver combien il redoutait peu sa colère, le poète lui répondit par la chanson XXVII, dont le dernier couplet est la plus maligne des épigrammes. On finit pourtant par appaiser l'affaire, mais Chapelon ne put résister à l'envie de faire l'épitaphe de Caron, dès son vivant.

Passons à l'aventure de Saint-Chamond. Voici quelle en fut la cause, qui déjà remontait un peu haut. Un charbonnier de Saint-Etienne, nommé *Patachaut*, ayant eu sans doute quelque démêlé avec des habitants de cette ville, ils s'emparèrent d'un sien mulet et l'assommèrent. Sa tête fut mise au sommet d'un mât, on l'écorcha, et la chronique rapporte même qu'il fut mangé, *y compris la queue qui fut servie en guise de saucisson*. Antoine Chapelon s'empara du sujet et rima une chanson qui eut alors une très-grande vogue. C'en fut assez pour allumer entre Saint-Chamond et Saint-Etienne une inimitié qui ne dura

(1) Chapelon a cru que M. le Prévot et sa suite ne pourraient qu'inquiéter l'enfant Jésus.

(2) L'église.

Digitized by Google

pas moins de cinquante ans. Entre villes de province, que de rivalités ont encore des causes plus futiles! Pise et Bologne, entre autres, en furent un exemple, et il ne manque pour célébrer ces ridicules folies que des Tassoni.

Quoi qu'il en soit, Maître Jean ayant été obligé de se rendre à Saint-Chamond, fit, en arrivant, installer son bidet dans une écurie, en ayant soin, de peur de représailles, de placer la selle et les harnais sur le dos d'un autre cheval. Cela fait, il alla dîner tranquillement. Ce qu'il avait prévu arriva. La nouvelle de son passage s'étant sur l'heure répandue, quelques mauvais plaisants du lieu résolurent de faire payer cher à Messire Jean la chanson de son père. Ils se rendent donc furtivement dans l'écurie et, trouvant un cheval sellé et harnaché, ils ne doutent point que ce ne soit celui de Chapelon. En conséquence, et sans plus de cérémonie, ils lui coupent la queue, comme il fut fait au mulet de la chanson. Mais qu'ils furent honteux et confus, lorsqu'un moment après ils virent Maître Chapelon, qui, d'un air de triomphe et leur *faisant la figue*, enfourchait son bidet, échappé sain et sauf à un si grand péril!

Chapelon ne s'abandonna pas toujours à la gaîté. Vers la fin de sa vie il parut renoncer tout-à-fait à la poésie, pour se livrer plus exclusivement à la pratique de ses devoirs religieux. Il était muni, grâce à M. Chalus de Saint Priest, d'un bénéfice dont on ignore l'importance, mais qui vint lui rendre du moins un peu de cette aisance qu'il ne connut que dans ses premières années. Son biographe nous apprend qu'il ne voyait qu'un petit nombre d'amis, « mais que tous les pauvres étaient les siens. Il assou-
« pissait les querelles, terminait les différends, il était l'avocat,
« le défenseur et le protecteur des malheureux: il plaçait les uns
« à l'hôpital, les autres à la Charité, ceux là aux incurables; ni
« le dégoût que soulève la vue des malades, ni l'infection des
« hôpitaux, ni l'horreur des prisons, rien n'arrêtait son zèle et
« sa charité. Telle fut la pénitence volontaire et édifiante qu'il
« s'imposa, » en expiation de quelques couplets, en fin de compte, fort innocents.

Deux ans avant sa mort, Chapelon fut témoin de l'affreuse

Digitized by Google

misère de Saint-Etienne en 1693 et 1694 qui décima si cruellement la population.

Il fut ému jusqu'aux entrailles, reprit la plume et écrivit cet admirable poëme qui a pour titre : *Description de la misera de Santetieve*. Des centaines de cadavres encombraient tous les jours les cimetières. Jean Chapelon se multipliait pour rendre l'espérance aux malheureux plongés dans le désespoir. Voyait-il passer dans la rue le saint viatique qu'on portait aux malades, quelque temps qu'il fît, il l'accompagnait toujours, ne cessant de donner l'exemple de la foi la plus sincère, comme du dévoûment le plus absolu.

Hélas ! disait Chapelon épuisé de fatigues, peut-être est-ce bientôt mon tour ? Il disait vrai. Une fièvre ardente le saisit, et, en peu de jours, il fut à l'extrémité. Entendant la cloche du viatique, il se leva dans son délire, et, sans l'intervention de ses gardes-malades, il se fût précipité par la fenêtre pour le suivre.

Il mourut le 9 octobre 1695, en donnant les plus fervents témoignages de piété.

Il n'était âgé que de 47 ans. Sa mort fut pour toutes les classes de la société un véritable deuil. Les pauvres perdaient un zélé défenseur et un ferme soutien, les riches l'homme qui les faisait rire. Tout le monde alors à St-Etienne parlait patois ; le français était considéré comme une langue de luxe, dont on ne se servait, tant bien que mal, qu'aux grandes occasions. L'abbé Chauve, à la fin de sa notice sur Jean Chapelon, en se livrant à un enthousiasme qui, pour nous, semble dépasser les bornes, nous donne ainsi la mesure de la grande réputation dont le poète jouissait encore de son temps. Déjà pourtant, cent années environ s'étaient écoulées, et l'enthousiasme de l'abbé Chauve, pour cette mémoire encore si vivante, ne devait point sembler exagéré à ses contemporains.

En effet, si l'on étudie avec soin les poésies de Jean Chapelon, on ne peut s'empêcher d'admirer la variété et parfois la portée de son talent. Je ne dis rien de ses noëls français ; le mieux que l'on puisse faire, c'est de ne jamais les lire. Quant à ses noëls

Digitized by Google

en patois (1) c'est autre chose. Là, Chapelon est sur son terrain : les uns sont naïfs, les autres malins, tous d'une bonne facture. Ses poésies légères, ses chansons, et ses mois de mai (2) ne sont pas moins remarquables en leur genre que la plupart des poésies françaises de second ordre de cette époque. On peut citer, entre autres, la Chanson *sur le Carême*, comme fort lestement tournée, la Chanson XVIe *contre les filles*, comme une satire mordante et véridique des mœurs du temps, et surtout la Chanson XXIXe *sur les Garçons amoureux*.

Le testament de *Jacques Bellemine*, *Clocheteur-Juré de l'église paroissiale de Saint-Etienne* est une fort belle pièce, pleine de concision, de couleur locale et d'*humour*, mais elle ne vaut cependant pas le testament de Bobrun.

Celles qui la suivent dans le recueil manuscrit dont j'ai parlé plus haut, et qui sont inédites, sont un monument assez précieux des mœurs de cette époque. Jean Chapelon, il est utile de le constater, a mieux compris que son père, en pareil cas, la succession naturelle des choses. Son Jacques Bellemine commence d'abord par tester, sauf ensuite à faire ses adieux à tous ses amis et à sa femme. Il commence par l'essentiel. On connait les legs burlesques du testateur. Ce qui n'est pas moins risible, ce sont les conseils et consolations que Bellemine prodigue à sa future veuve :

Si je venou-à mery, vou t'y faut ben resoudre,
N'essobla pas, o moins, à me bien faire coudra,
Quand je sarey party adon tu po ploura,
Je te proumetou ben qu'ey t'empacharey pas.

Mais jusques-là il lui conseille de ne pas se désoler, car s'il a le bonheur d'en revenir, ce serait temps perdu.

Si je venou à passa, tu te po remaria

(1) Ils furent presque tous composés sur des airs de Lulli qui faisait les délices de Jean Chapelon.

(2) C'était l'usage, à cette époque et plus tard, parmi le peuple de Saint-Etienne et des environs, d'aller chanter par troupes dans les campagnes la veille du mois de mai. On faisait la quête, et puis *ripaille* (bombance) avec l'argent recueilli.

Digitized by Google

May pren bien garda à te, sy tu fay-z-iquay pa,
Ne pren pas un gros vio, vou ney pa ton affaire,
May-z-un jouainou vassio que seye calinaire, etc.

. . . . . .

Il parle ensuite à sa femme des frais de son enterrement et lui donne pour dernier conseil, lorsqu'elle aura obtenu crédit du curé, *Honni soit qui mal y pense*, de ne jamais lui donner une obole.

. . . . . .

Par lou dou semouno et lou quatrou pourto,
Donna lour a dina et bere de bon co.

Ses plus grands regrets sont pour son ami Marguin ; il fait des vœux ardents pour qu'il le remplace comme *clocheteur* :

N'érions si bien d'accord avoüay Jacques Marguin
Que n'avisavon pas qui payave lou vin !

Sa femme à son tour essaye de le réconforter et lui promet, si elle a le malheur de le perdre, de se conformer scrupuleusement à ses avis, excepté pourtant en ce qui concerne le choix d'un nouveau mari. (Qui pourrait en effet remplacer dignement son pauvre Jacques ?)

Je te remercie, lui dit-elle, enfin,

De la bouna amitie, que tu m'a temouniat,
Tu mo-z-a fa counutre, fezan ton testamen,
De m'avez tout douna et ren à tou paren.

. . . . . .

Par lou frais d'illiezi, je sioré ton consey,
L'argen quey baliarey, lour fara pa ma-o dey.

L'épitaphe de Jacques Bellemine est digne en tous points du goguenard et vieux *campanaire*.

En résumé, Antoine et Jean Chapelon sont deux *fantaisistes* qui connaissent à merveille et d'instinct, le secret de surprendre le lecteur par de vives et soudaines images. Antoine l'emporte sur son fils dans la connaissance du cœur humain ; il peint ce qu'il voit impitoyablement. En quelques lignes, dans Bobrun, il étale le drame le plus lamentable, celui d'un vieillard que les siens abandonnent et qui se voit entouré, vivant, de tous les messagers de la mort. Antoine et Jean sont d'une nature brusque et sans

Digitized by Google

détour, ne respectant jamais le quand dira-t-on et ne songeant avant tout qu'à saisir fortement les objets qu'ils peignent. *La description de la Careyma* de Jean Chapelon est d'un bouffon achevé; nous savons ce que valent sa *Requête aux échevins pour faire décharger sa mère de la taille*, et sa charmante *Epître aux Recteurs de la Charité*. Il a fait bien d'autres pièces encore qui ne sont pas moins remarquables et qu'il serait trop long d'énumérer. Son poème sur l'entrée solennelle de M. de Saint-Priest, seigneur de Saint-Etienne, n'a d'autre mérite que d'être une peinture fidèle des mœurs du temps. C'est une pièce de circonstance, rimée à la hâte, pleine de redites et dont les vers sont lourds et assez mal taillés.

Pour en finir, disons quelques mots de son chef-d'œuvre, d'un poème satirique de quelques pages qui suffirait pour sauver à jamais sa mémoire de l'oubli.

La description de la misera de Santetieve, l'an 1693 *et* 1694 est, sans contredit, la pièce la plus remarquable de tout le recueil, sans en excepter même *La fin admirabla de Bobrun* qui a le défaut que nous avons signalé, de manquer entièrement d'ordonnance et de progression.

D'un bout à l'autre, *La misera de Santetieve* est un morceau achevé. Les sentiments les plus divers de l'âme y sont exprimés avec une rare vigueur et une émouvante éloquence. La colère et la pitié, l'indignation et l'ironie, l'amour des opprimés, la haine des oppresseurs, le sentiment le plus vif des maux qui accablent sa ville natale, tout est mis en œuvre par le poète avec un talent de premier ordre. C'est une sombre peinture de la famine occasionnée par une longue guerre, par le luxe, les accaparements de grains, la fraude, la concurrence, les étrangers, l'ivrognerie, les trop nombreux mariages, la paresse, la débauche, le jeu, la prodigalité, l'usure: joignez à cela l'épidémie qui moissonne à larges coupes dans les rangs populaires et vous n'aurez pourtant qu'une idée incomplète du tableau.

Il est impossible de détacher un fragment de ce chef-d'œuvre : il faudrait tout citer.

Le style de cette puissante satire est ample, nerveux, concis.

Digitized by Google

Il rappelle çà et là, par la vigueur du coloris et le sans façon de l'expression, la manière de Juvénal ou mieux encore de Regnier. Comme peinture des mœurs du temps, on peut dire, sans crainte de se tromper, que cette description a dû être, pour les contemporains, d'une désolante vérité.

Tels furent les trois Chapelon dont la renommée n'a jamais franchi les limites de leur pays natal ! Si l'on venait à taxer d'exagération, ou tout au moins de patriotique enthousiasme, cette étude critique de leurs œuvres, je dirais au lecteur que l'incrédulité ferait sourire : ouvrez le livre et lisez.

GUI DE LA GRYE.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL SUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DES BEAUX-ARTS.

(SUITE).

Ce qui fait à nos yeux l'éminente supériorité de notre école française, c'est moins le nombre imposant de ses peintres de premier ordre que la surprenante diversité de leurs talents et de leurs aptitudes. Quoi de plus différent, si on les met en regard les uns des autres, quoi de plus varié en effet que MM. Ingres, Delacroix, Ary Schœffer, Delaroche, Horace Vernet, Hippolyte Flandrin, Lehmann, Decamps, Meissonnier, Troyon, Rousseau, Marilhat, pour ne pas oublier les morts, Paul Huet, Jules Dupré, Paul Flandrin, Hamon, Diaz et tant d'autres que je pourrais placer à leur suite, sans parler de Mlle Rosa Bonheur qui a des droits certains à figurer elle aussi en aussi grande et aussi noble compagnie. Quelle autre nation de l'Europe peut au temps présent composer une liste de célébrités aussi recommandable, et remarquez, je vous prie, Monsieur, que je n'ai pas dit un mot de la sculpture dont je parlerai sommairement et en dernier lieu,

Digitized by Google

aussi bien que me le permettra l'obligation que j'ai dû m'imposer d'être bref et de me restreindre.

O misère et vanité de la gloire ! quel peintre en aucun temps et en aucun lieu fut plus contesté, plus nié, plus insulté que ne l'a été dernièrement encore M. Ingres, cet interprète si admirable de la forme chaste et pure, cet infatigable chercheur de la beauté parfaite, qui l'aime et la poursuit, avec l'ardeur et le sentiment délicat d'un artiste grec du siècle de Périclès. Ainsi à commencer par le *Portrait en pied de Napoléon, premier consul*, l'un de ses plus anciens ouvrages, qui appartient, aujourd'hui, à la ville de Liége, et en finissant par *l'Apothéose de Napoléon Ier*, peint en 1853, et qui orne l'un des plafonds de l'Hôtel-de-Ville de Paris, quelle suite magnifique d'œuvres admirables, M. Ingres n'a-t-il pas exposée dans la galerie particulière qui lui a été réservée au palais de l'avenue Montaigne ! Certes en appréciant un talent d'une aussi haute portée comme style et comme invention, si je cherchais à en dissimuler les côtés faibles pour n'en faire ressortir que les parties éclatantes et lumineuses, j'aurais recours à un artifice misérable et tout à fait indigne d'une aussi grande renommée, c'est ce que je n'essaierai point et j'avouerai loyalement qu'en regardant de prime abord les tableaux de M. Ingres, on y est véritablement frappé d'une incontestable absence de mouvement et de vie, mais aussi en persistant dans un examen plus attentif de cette œuvre splendide, et qui ne renferme pas, il faut bien le dire, tout ce que l'illustre maître a produit, on est bien forcé de s'incliner devant la distinction du style et l'ineffable beauté de la forme. Ce sentiment élevé et délicat que m'a inspiré la contemplation assidue des quarante toiles envoyées par M. Ingres à l'exposition universelle, je ne doute pas que tout artiste loyal et sincèrement épris de la grandeur et de la pureté des lignes, ne déclare, sincèrement, l'avoir éprouvé comme moi, en présence surtout de la *Naissance de Vénus Anadyoméne*, tableau qui, à lui seul, mériterait, à mon sens, la faveur d'un long article, et que je trouve égal, pour ma part, à ce que l'art antique a produit de plus noble, de plus chaste et de plus parfait. Pourquoi faut-il, Monsieur, qu'une nécessité trop impérieuse me défende de m'arrêter, comme je le voudrais, devant cet admirable *Vœu de Louis XIII*, que quelques amateurs fervents ne craignent pas de placer immédiatement au dessous et presque à côté des plus beaux Raphaël, devant *Homère déifié*, que son auteur a splendidement entouré des plus beaux génies, appartenant à toutes les nations, à tous les genres et à toutes les époques. Que vous dirai-je également qui n'ait jamais été assez redit en vous parlant de l'ineffable expression que M. Ingres a su trouver pour la tête de *saint Symphorien* marchant au supplice: cette tête seule est un chef-d'œuvre, et celui qui a pu la faire naître sous le travail de son pinceau est assurément un grand peintre, dans tous les pays et dans tous les temps: je sais bien qu'on m'ob-

Digitized by Google

jectera l'énorme développement musculaire de certaines figures. ainsi que l'arrangement confus des groupes trop serrés, où l'air ne circule pas avec toute la réalité de la nature. A ce reproche que je reconnais fondé, je ne répliquerai que par un mot en plaçant en regard le geste impératif et l'expression du visage du proconsul, à cheval, qui montre au saint la route qui doit le mener au supplice, et l'étonnant raccourci de son bras droit étendu, l'une des difficultés les plus capitales du dessin dont M. Ingres a triomphé en grand maître, sans ruse déloyale et sans subterfuge. Puisque j'en suis à vous parler des plus grandes toiles, pourquoi ne vous dirai-je pas aussi un mot du plafond de l'Hôtel-de-Ville, *l'Apothéose de Napoléon Ier* ; je passe condamnation à la critique impartiale et sévère pour la partie inférieure du tableau, qui représente au pied d'un trône couvert d'un crêpe de deuil, Némésis terrassant l'anarchie, mais aussi je fais appel à sa loyauté quand il s'agit, pour elle, d'admirer avec tant d'autres et avec moi, l'incomparable beauté du Napoléon, le torse nu et légèrement drapé, comme un dieu de l'Olympe. N'y a-t-il pas dans le jeune héros, que les magnifiques chevaux guidés par la Victoire conduisent au temple de la gloire et de l'immortalité, quelque chose de la majesté juvénile et sereine de l'Apollon Pythien, victorieux du monstre dont il vient de délivrer la terre, et la figure de la Victoire et celle de la Renommée qui tient la couronne suspendue sur la tête du héros français, est-il possible d'imaginer quelque chose de plus gracieux à la fois et de plus noble? Pourquoi faut-il que je ne puisse également vous entretenir, comme je le voudrais, de *N. S. Jésus-Christ, donnant à saint Pierre les clés du Paradis en présence des apôtres*, et de l'*Œdipe expliquant l'énigme du Sphynx*, deux tableaux, l'un de la jeunesse, l'autre de l'âge mûr de M. Ingres ; je vous dirais tout ce que j'ai trouvé d'admirable et de profondément humain dans la pose de saint Pierre recevant les clés, et tout ce qu'il y a de grandiose et de divin dans la figure, le geste et les draperies de Notre Seigneur qui les donne ; je vous dirais aussi que dans l'*Œdipe* on a rarement atteint à une interprétation plus intelligente et plus exacte de l'histoire des temps héroïques de la Grèce, dont la mythologie nous a fait. n'en déplaise à l'abbé Gaume, une peinture si énergique et si séduisante ; si je pouvais passer à des œuvres de moindre importance, combien n'aurais-je pas à vous parler longuement de *l'Odalisque couchée*, si souvent reproduite par la gravure et la lithographie, si fière et si chaste dans l'abandon de sa pose, de l'autre *Odalisque* gardée par une esclave abyssinienne et par un eunuque, qui est peut-être encore plus vraie sans être pour cela moins belle, et dans la peinture de laquelle M. Ingres a su rendre si bien les tristesses et les langueurs du harem ; et les deux *Baigneuses*, celle surtout dont la ravissante tête est coiffée d'un chiffon rouge et blanc, si gracieusement et si pittoresquement entortillé autour de ses tempes. Comment pourrais-je en finir

Digitized by Google

avec M. Ingres si je ne vous disais rien des deux magnifiques tableaux de chevalet, qui représentent l'un et l'autre le même sujet : *le Pape Pie VII tenant chapelle*, où la même cérémonie. est représentée sous deux aspects différents, avec une égale harmonie et le plus admirable sentiment de couleur qu'il soit possible d'imaginer. Pourquoi ne citerais-je pas également, au risque de voir cette appréciation du talent de M. Ingres taxée de dithyrambe, la ravissante petite toile qui a pour titre *Jupiter et Antiope*, et dans laquelle cet illustre interprète de la ligne suave et correcte s'est montré l'égal pour la couleur des Flamands et des Vénitiens les plus éclatants et les plus fameux, et la *Francesca de Rimini* et *l'Épée d'Henri IV*, et *Philippe V roi d'Espagne donnant l'ordre de la Toison d'or au maréchal de Berwick*, j'en passe et des meilleurs. Je ne m'arrête pas non plus à *la Vierge à l'hostie*, à *Jeanne d'Arc*, à *Angélique et Roger*, malgré la pureté de contours et la pose ineffable que M. Ingres a données à la figure d'Angélique, non plus qu'à *Jean Pastorel*, toutes ces toiles, malgré leur mérite me paraissent inférieures à celles que j'ai signalées précédemment, et je me hâte d'arriver, pour en finir, aux admirables portraits, si connus et si justement vantés, de ce grand maître.

C'est surtout en considérant cette imposante série d'ouvrages, véritablement hors ligne, que l'on reconnait la justesse de ce mot, si profond et si vrai, de Simon Vouët, l'un des vieux maitres les plus remarquables de notre école française : « nous autres peintres d'histoire, disait-il, nous ne faisons pas le portrait parce que c'est trop difficile, » et sans qu'il soit besoin de rappeler à ce propos les glorieux noms de Raphaël, de Léonard de Vinci, de Rubens, de Van Dyk, de Titien et de Vélasquez, ne suffit-il pas d'amener le critique le plus difficile à contenter et, passez moi le mot, le plus hargneux, devant le portrait de M. Molé, pour qu'il reconnaisse avec moi que c'est assurément là de la grande et belle peinture, et qui égale pour la réunion de toutes les qualités et la beauté de l'effet, ce que la peinture d'histoire a produit de plus difficile et de plus parfait. Ce que je dis là est si vrai que même pour celui qui n'a jamais vu le célèbre ministre de la royauté constitutionnelle, il y a dans la vérité de la pose, dans le port de la tête, dans l'allure tout-à-fait aristocratique du personnage, une réalité saisissante, qui le lui ferait reconnaître entre plusieurs, et tout cela est abordé et rendu avec une noblesse qui n'exclut en rien la puissance et la vie. Ces dernières qualités sont particulièrement à noter dans le portrait si beau et si connu de M. Bertin aîné ; quelle admirable interprétation M. Ingres a su faire ici de son modèle ! quelle originalité et quelle hardiesse, dans l'attitude qu'il lui a donnée, et comme ces deux mains appuyées sur les genoux sont faites ! Pour moi et quoi qu'on ait dit le contraire, c'est, en fait de dessin et de modelé, le dernier mot de l'art, et

Digitized by Google

je ne crois qu'il soit possible d'aller plus avant et plus loin ; le *Chérubini*, quoique moins remarquable et moins complet est encore une belle œuvre, d'un grand style et où l'on sent malgré cela l'expression juste et vraie de la réalité ; bien entendu que je passe condamnation sur la Muse de la musique, qui serait partout ailleurs une belle étude de femme, d'un style plein de grandeur, mais qui n'est pas à sa place dans ce cadre et qui n'y fait pas bonne figure, je le reconnais franchement. Le portrait de Mme la comtesse d'Haussonville, qui a si fort occupé la critique au salon de 1845, est un chef-d'œuvre de simplicité, d'abandon réel et d'une très-grande harmonie ; c'est dans une gamme de tons volontairement adoucie, un prodige de savoir, auquel bien des talents, et des plus renommés, n'arriveront peut-être jamais. Le public a remarqué et la critique n'a pas négligé non plus le portrait de Mme la princesse de B...., où l'on voit une robe de satin bleu, qui est un vrai tour de force et qui prouve que lorsque M. Ingres veut faire de la couleur il lui est possible d'atteindre, du premier coup, à l'éclat et à la vigueur des coloristes les plus habiles et les plus vantés.

Les lecteurs de la *Revue* trouveront peut-être, Monsieur, que j'ai consacré à M. Ingres une partie trop importante de l'espace que vous avez bien voulu m'accorder dans ses colonnes ; mais malgré mon désir d'éviter les longueurs, je n'ai pas cru devoir moins faire pour ce chef éminent de notre école qui a formé tant de peintres célèbres et que le jury de l'exposition universelle a désigné au choix de l'Empereur pour la plus haute récompense qui ait encore été accordée en France à un artiste, c'est-à-dire pour la croix de grand-officier de la Légion-d'Honneur.

M. Eugène Delacroix n'a pas été, vous le savez, Monsieur, moins contesté et moins maltraité par la critique que M. Ingres, et comme tous les artistes qu'une énergique et puissante individualité recommande à l'attention de leurs contemporains, il a pu, malgré ses incontestables défauts, triompher, lui aussi, des clameurs de ses ennemis et s'imposer de haute lutte. Il est inutile de reprocher à E. Delacroix les incorrections volontaires ou forcées de son dessin, qui trop souvent ferait sourire un écolier un peu habile, c'est en lui une insuffisance radicale qu'il faut accepter en retour de qualités merveilleuses, et cela une fois dit, je n'y reviendrai plus ; mais ce qu'on ne saurait assez admirer dans ses ouvrages, c'est un sentiment profond de la couleur qui convient au sujet, une expression dramatique aussi forte que saisissante, et presque toujours dans la gamme de tons qu'il adopte, une très-grande harmonie à laquelle il sacrifie quelquefois d'une façon puérile, mais qui se trouve bien rarement au même degré chez les autres peintres de notre époque. Ces deux qualités n'ont peut-être jamais été produites avec plus de force et d'éclat que dans la *Scène du massacre de Scio*, cette peinture terrible et qui porte assurément en elle quelque chose qui épouvante. C'est bien

Digitized by Google

là l'horrible situation d'un peuple foulé aux pieds et qu'un vainqueur féroce écrase sans miséricorde. Quelle expression implacable dans le visage indifférent du soldat brutal qui repousse tranquillement son sabre dans le fourreau, tandis que son cheval éperonné entraîne à sa suite le beau corps nu et ensanglanté d'une jeune fille qui se débat dans les tortures de l'agonie! Quelle énergie dans les contorsions et les efforts de ces affreux damnés qui entourent la barque où *Dante et Virgile, conduits par Phlégias, traversent le lac qui entoure la ville infernale de Dité*! Dans cette toile seulement M. Delacroix s'est montré pour le dessin à une hauteur qu'il n'a jamais su atteindre depuis. Aussi il est assurément très-regrettable qu'il ait dévié de la route où il paraissait s'engager lorsqu'il peignait en 1822 ce tableau aujourd'hui le plus remarquable et le plus complet de toute son exposition : je n'y ai pas trouvé, et je m'en étonne, cette furieuse bataille représentant *saint Louis au pont de Taillebourg* qu'il a faite pour les galeries de Versailles, elle eût dignement figuré à côté *de la Justice de Trajan* et de la *Prise de Constantinople*, deux superbes *machines* où l'on retrouve en grande partie les effets grandioses des toiles capitales de Rubens, le maître avec lequel, sauf la correction, bien entendu, la personnalité de M. Delacroix offre certainement le plus d'analogie.

Comme il ne m'est pas possible d'entreprendre une appréciation détaillée des trente-deux tableaux qu'il a réunis, je ne dirai rien de ses toiles de chevalet, si ce n'est que, cette fois-ci, comme il y a bien des années, ils m'ont paru tout à fait en dehors des conditions essentielles à la peinture traitée dans de petites dimensions; l'absence complète de correction et le dessin tout à fait insuffisant ne peuvent s'y tolérer et ne m'ont jamais semblés acceptables, même avec la compensation de la couleur et les artifices d'une composition souvent très-habile. Dès que, pour se rendre compte d'un tableau qui n'excède guère un mètre dans sa plus grande dimension, il faut se placer à quinze pas, sous peine, en se rapprochant de n'y plus rien comprendre, il n'y a plus qu'à se retirer et à laisser la place à de plus clairvoyants ou à de plus fanatiques. J'en ferai autant pour l'*Empereur Justinien composant ses lois*, j'aurais trop à en dire si je voulais entreprendre de le critiquer, j'aime mieux terminer avec M. Delacroix, en admirant, comme elle le mérite, la *Médée furieuse*, de même que ce ravissant intérieur si connu, et qui a pour titre *Femmes d'Alger dans leur appartement*: malgré le raccourci absurde que présente le bras d'une de ces femmes, je crois qu'il est difficile de rendre avec plus de charme et de vérité, le spectacle de l'intérieur d'un harem, c'est je crois la nature prise sur le fait. Malgré cela, M. Delacroix est avant tout un peintre à qui conviennent surtout les grands travaux de peinture monumentale et de décoration, je n'en veux pour preuve que le plafond exécuté par lui dans la galerie d'Apollon au Louvre et les magnifiques

Digitized by Google

peintures du palais Bourbon et de la bibliothèque du palais du Luxembourg, c'est là surtout qu'est sa force et sa véritable vocation.

L'absence de MM. Delaroche et Ary Schœffer dans les galeries de l'avenue Montaigne a constitué une fâcheuse lacune pour les œuvres de l'école française. Sans les motifs regrettables, quels qu'ils soient, qui ont déterminé les illustres auteurs de *Jane Grey* et du *Christ consolateur* à s'abstenir, cette brillante réunion de toutes nos gloires artistiques n'aurait vraiment rien laissé à désirer.

Quelle que soit également mon envie de procéder avec le même détail vis-à-vis des œuvres des autres peintres français qui me restent encore à signaler, je me vois forcé, Monsieur, pour ne pas excéder les bornes d'un article de longueur raisonnable, de m'en tenir plutôt à une simple nomenclature. Cela suffira peut-être aux lecteurs qui ont suivi avec attention les comptes-rendus si étendus et si complets des journaux de Paris ; quant à ceux à qui l'exposition universelle des beaux-arts a offert peu d'intérêt, un peu plus ou un peu moins de détails n'ajoutera rien au peu de valeur d'un examen qui ne peut avoir après tout qu'une importance tout à fait secondaire.

A côté de toiles appartenant aux galeries de Versailles et connues par conséquent du plus grand nombre des visiteurs de l'exposition, M. Horace Vernet a exposé quelques tableaux qui offrent un intérêt de curiosité moins contestable. Dans ce nombre, je placerai au premier rang quatre grandes batailles de la République et de l'Empire, celles de *Jemmapes*, de *Valmy*, de *Hanau* et de *Montmirail*, appartenant au marquis de Hertford et qui présentent toutes, à des degrés différents, les qualités de ce maître si populaire et si exact. Je ne dirai rien de la *Smala* que nous connaissons tous et qui offre, à côté de groupes si intéressants et si remarquablement étudiés, le vice capital d'une composition trop étendue et pour ainsi dire morcelée ; l'*Attaque d'une porte de Constantine*, toile de chevalet du plus grand mérite, les deux *Mazeppa* et le *Retour de la chasse au lion* m'ont paru réunir à juste titre les suffrages de la foule comme celui des connaisseurs. J'y joindrai le portrait du *frère Philippe* et le petit tableau si généralement apprécié représentant la *Barrière de Clichy* ; je crois devoir m'abstenir à l'égard des autres toiles, où la vulgarité de la composition et des effets si justement reprochée à M. Horace Vernet l'emporte évidemment sur les qualités d'arrangement et de pittoresque qui lui ont valu, en France comme à l'étranger, une réputation si ancienne et si bien méritée.

Vous connaissez, sans doute, Monsieur, les importants travaux de peinture murale que M. Hippolyte Flandrin a exécutés à Paris dans la belle église Saint-Vincent de Paule ; ceux de l'abside de Saint-Martin d'Ainay, quoique beaucoup moins importants ont été appréciés comme ils le méritaient par les différents journaux

Digitized by Google

de notre ville, et je ne doute pas que la *Revue* ne leur consacre quelque jour une appréciation détaillée et tout à fait digne d'une œuvre de si haut mérite. Ces différents travaux, de même que ceux qu'il a entrepris à l'église Saint-Germain-des-Prés, n'ont pas empêché M. Hippolyte Flandrin d'envoyer à l'exposition une suite de magnifiques portraits traités avec cette science remarquable et cette supériorité de dessin qui distinguent les peintres sortis de l'école de M. Ingres. J'en dirai autant d'une très-belle composition religieuse qui remonte à plusieurs années et qui représente *Saint Clair évêque de Nantes guérissant les aveugles*, c'est là un très-remarquable tableau où l'on retrouve toutes les belles qualités d'ordonnance, et de grand style qui ont fait de M. Hippolyte Flandrin l'un de nos premiers peintres d'histoire. Son frère, M. Paul Flandrin, a exposé un assez grand nombre de ses beaux paysages historiques où l'expression d'une nature choisie se joint comme vous savez à un sentiment tout à fait antique et virgilien, qui rappelle avec bonheur quelques-unes des plus belles inspirations du Poussin.

Il ne m'est pas possible de citer l'une après l'autre toutes les toiles de M. Henri Lehmann; je désignerai *Tobie et Sarah*, sujet biblique, traité dans un style très-noble qui traduit avec autant d'exactitude que de charme un fait emprunté aux annales de l'histoire du peuple de Dieu. Dans un sentiment tout différent j'ai remarqué les *Océanides*, sujet emprunté au *Prométhée* d'Eschyle et qui est rendu avec un sentiment très-fin et très-élevé de la poésie des temps héroïques de la Grèce. M. Rodolphe Lehmann, élève de son frère M. Henri Lehmann, s'est inspiré à une source plus moderne; dans son charmant tableau, il a pris pour sujet un épisode du roman de *Graziella* de M. de Lamartine, et cette composition où il a su reproduire tout ce que les pages du grand poète renferment de touchant et de distingué lui ont valu, comme vous savez, une lettre qui renferme un éloge après lequel toute louange devient inutile et superflue. M. Rodolphe Lehmann a exposé en outre plusieurs autres toiles moins importantes que lui a sans doute inspirées le séjour de l'Italie et la vue de cette magnifique campagne de Rome qui sera pendant longtemps encore une source vive de belles créations pour tous les peintres.

L'exposition de M. Decamps qui dépasse le chiffre de cinquante tableaux ou dessins offre l'ensemble aussi prodigieux que complet de toute son existence d'artiste; vous connaissez de réputation tout au moins ses scènes d'Orient, bazars, halte de cavaliers, cafés turcs, auxquels il a restitué toute la vérité d'une nature étudiée sur les lieux mêmes et prise littéralement sur le fait. On a dit de lui et de feu Marilhat qu'ils avaient été en peinture les Christophe Colomb de l'Orient; malgré son ambitieuse apparence, le mot est aussi juste qu'il est profond. A travers tant de perles rares et précieuses qui composent cet écrin éblouissant, je ne vous citerai que *la Ronde de Smyrne*, *la Ba-*

Digitized by Google

taille des Cimbres, *le grand Bazar turc*, la série des neuf dessins qui a pour titre *Histoire de Samson*, et la *Sortie de l'école turque*, magnifique aquarelle de grande dimension, autant de chefs-d'œuvres, autant de merveilles qui ont été et qui seront couverts d'or dans les ventes tant que le sentiment de la belle peinture existera dans le monde civilisé. J'en pourrais presque dire autant des ravissantes petites toiles de M. Meissonnier : *une Rixe*, *les Bravi*, *la Lecture*, *Joueurs de boules sous Louis XV*. L'engoûment le plus avide s'empare, à chaque nouveau Salon, de toutes ces petites merveilles ; il est vrai de dire que jamais engoûment ne fut mieux justifié. C'est aussi fort de toutes manières que les plus beaux flamands, et tout en étant aussi vrai c'est plus distingué.

Les dernières larmes de M. Diaz, tableau de grande dimension ont été regardées comme une erreur, et ce serait pour lui un véritable échec s'il ne s'était complètement relevé avec *la Nymphe tourmentée par l'Amour*, *la Rivale*, et *la Nymphe endormie*. Je n'aime pas la *Comédie humaine* de M. Hamon, autour de laquelle il a été fait grand bruit au salon de 1852, pour moi c'est énigmatique et prétentieux. Les deux idylles *Ce n'est pas moi* et *Ma sœur n'y est pas*, quoique un peu empreintes d'afféterie, sont ravissantes d'harmonie, de finesse et de grâce. Ces qualités m'ont semblé portées au plus haut degré dans *les Orphelins* dont il a été parlé beaucoup moins et dont le journal l'*Illustration* a vainement essayé de rendre la délicatesse et l'effet.

Vous parlerai-je maintenant de *l'Orgie romaine* de M. Couture, c'est magnifique de composition, faible de dessin dans plusieurs parties et d'un coloris douteux, malgré l'imitation évidente de Paul Véronèse. En somme, talent incontestable mais réputation surfaite, malgré une délicieuse figure du même peintre, *le Fauconnier* qui remonte à plusieurs années. J'en dirai autant de la grande machine à présent si connue de M. Muller *Appel des dernières victimes de la terreur*, beaucoup de coquetterie, d'adresse et de charme dans le dessin des têtes, et le travail des vêtements et autres accessoires, rien de solennel et de terrible dans ce qu'une pareille scène doit inspirer au spectateur le plus indifférent et le plus froid.

J'aurais sans doute encore bien des noms et bien des œuvres à citer, mais le temps comme l'espace me manque, et je termine en vous signalant quelques notabilités du paysage et du portrait. Vous avez lu plus d'une fois, Monsieur, dans les journaux de Paris, les noms de MM. Ricard, Chaplin. Edouard Dubufe, Amaury-Duval, etc. qui possèdent pour ce genre une réputation qui donne aux yeux du plus grand nombre une très-grande valeur à leurs portraits. Il convient d'y joindre M. Rodakowski, moins connu peut-être de la masse des visiteurs de l'exposition, mais dont les artistes et les amateurs ont admiré le beau portrait du *général Dembenski* et celui d'une dame âgée, aussi re-

Digitized by Google

marquables peut être que les deux portraits de femme exposés par M. Léon Coignet, l'habile auteur du *Tintoret et sa fille*, l'un des plus admirables tableaux qu'ait produits l'école moderne et qui appartient au musée de Bordeaux. Une élève de M. Chaplin, Mlle Henriette Brown a exposé le portrait d'un frère de l'école chrétienne, supérieur encore à celui de M. Horace Vernet, que les artistes comme les gens du monde ont remarqué à l'envi et qui est pour tous le gage assuré d'une belle réputation à venir.

Je vous dirai peu de chose du *Décaméron impérial* de M. Winterhalter ; cette grande toile, qui a eu, sans le mériter, l'heureux privilége d'attirer l'attention publique pendant toute la durée de l'exposition universelle, m'a prouvé, ainsi qu'à beaucoup d'autres, que si M. Winterhalter avait voulu faire de la peinture sérieusement étudiée et d'une véritable valeur, ce talent qu'il met à créer des femmes impossibles y aurait suffi parfaitement. Cet artiste a préféré la fortune et les succès faciles à la vraie réputation ; il les a, il doit être au comble de ses vœux. Son portrait de l'*Impératrice* assise et vue un peu plus qu'à mi-corps prouve la justesse de cette assertion ; il établit encore mieux combien, avec de belles dispositions et les qualités d'exécution les plus réelles, il est facile de faire fausse route. Dans les arts plus que partout ailleurs peut-être, l'abus que l'on fait des dons que la nature vous a départis porte en lui-même sa juste punition, c'est une loi providentielle, elle est aussi équitable qu'elle est sévère.

Je vous ai souvent, Monsieur, dans le cours de cette lettre, signalé la supériorité, manifeste pour moi, de l'école française sur les écoles étrangères. Cette supériorité je la retrouve mieux établie encore dans le paysage que dans les autres genres, par le nombre et la vérité des individualités plus personnelles et plus tranchées ici que partout ailleurs. Le paysage historique, qui me paraît, quoi qu'on en ait dit, avoir autant de raison pour exister que le paysage réaliste, n'était pas seulement représenté à l'exposition universelle par M. Paul Flandrin, mais il l'était encore et cela d'une façon très-remarquable, par trois autres hommes de talent : M. Aligny (*Prométhée*), M. Desgoffe (*les Joueurs de palet*) et M. Lecointre (*le Figuier maudit*), trois belles pages qui m'ont paru suffisamment venger des mépris de quelques rapins et de quelques critiques, ce genre de peinture, si étrangement et si faussement apprécié aujourd'hui. Deux autres peintres de mérite, MM. Bellet et de Curzon servaient de transition entre les deux écoles de paysagistes. Je me borne à citer en passant deux de leurs toiles : *la Fuite en Égypte* et *Démocrite*, et j'arrive pour terminer enfin au paysage réaliste. Cette école, fort préconnisée aujourd'hui, a pour elle l'autorité du nombre et parfois aussi celle du talent : ses représentants les plus accrédités, les seuls dont il me soit permis de m'occuper, ont à la fois des qualités qui leur sont communes et d'autres qui leur appartiennent en propre.

Digitized by Google

Ainsi pour ne parler que de ces dernières, M. Corot a le charme naïf, uni à un sentiment idéal de la nature, M. Théodore Rousseau a un grand accent de vérité, M. Cabat un sentiment exquis et parfois mélancolique, qui lui donne un très-grand charme, M. Français montre une rare aptitude à rendre les effets de demi-brouillard et la physionomie particulière de la nature en automne. M. Edmond Hédouin excelle dans les paysages qui demandent de la lumière et de la chaleur. M. Paul Huet a une grande puissance et un remarquable savoir de coloris qui lui permettent de braver impunément le voisinage des coloristes les plus dangereux. M. d'Aubigny plait par un naïf et sincère accent de simplicité et de bonhomie, mais la plupart d'entre eux, M. Corot, M. Rousseau, M. Hédouin, M. Français et surtout M. D'Aubigny ont un grave défaut, à mon sens, et dont ils ne sont pas près de se corriger, il ne font pas assez les premiers plans de leurs tableaux, ce qui rend les derniers trop vagues et souvent inintelligibles. Il me semble qu'il leur serait facile de les pousser plus avant sans tomber pour cela dans la sécheresse et la dureté. Leur exemple, qui est par malheur suivi en ce moment par le plus grand nombre des jeunes paysagistes, perdra, j'en suis convaincu, tous ceux qui voudront les imiter. Cette observation me paraît devoir s'appliquer également à M. Troyon, l'un des chefs de l'école réaliste, et, pour ainsi dire leur maître à tous. Certes la *Vallée de la Touque* et *les Bœufs allant au labour*, sont deux toiles splendides, et j'admire, comme tout le monde, la puissance et la vérité de leurs effets, mais je ne renonce pas pour cela à ce que j'ai dit, et je crois sincèrement qu'une exécution plus serrée dans les premiers plans, par exemple, n'ôterait rien de leur valeur à chacun de ces magnifiques tableaux. Cette exécution je la retrouve avec plaisir dans l'admirable *Fenaison* (*Auvergne*), par Mlle Rosa Bonheur, et je ne suis point dutout de l'avis de ceux qui la déclarent inférieure à son *Labourage Nivernais*, que l'on voit en ce moment au musée du Luxembourg; le caractère du paysage est différent, l'heure de la journée n'est plus la même, ce qui rend l'effet tout autre, mais j'y retrouve la même sève, la même harmonie et le même accent de vérité en présence d'une nature plus rayonnante et plus belle. Avec son admirable talent, empreint d'une grâce et d'une force toutes viriles, Mlle Rosa Bonheur est, tout simplement, l'un des plus grands peintres de notre époque. M. Jadin a été surnommé, dit-on, le Raphaël des chiens, cette appellation est fort exacte, car nul ne les a mieux compris et représentés que lui. *Tippoo à seize ans* et les six têtes de chiens, contenues dans un même cadre, sont assurément de véritables portraits.

Parmi les peintres de marine, M. Gudin a joui autrefois d'une réputation aujourd'hui bien déchue. Chez lui la quantité a détruit depuis longtemps la qualité : et c'est fâcheux car M. Gudin a donné jadis maintes preuves d'une excellente organi-

Digitized by Google

sation comme peintre de marine. Un sort à peu près semblable menace, je le crois, M. Morel-Fatio, M. Ziem si connu par ses nombreuses vues de Venise, est sur la pente; mais il peut encore se sauver; le meilleur de tous est M. Cordouan; son *Embarquement des Zouaves à Alger* est une excellente aquarelle, bien supérieure à toutes les scènes historiques ou dramatiques exposées par les aquarellistes anglais.

Je ne puis dire qu'un mot en passant de la sculpture à l'Exposition universelle : c'est qu'elle a été jugée, cette fois ci, notablement inférieure à la peinture, contrairement à ce qui s'est produit souvent à des expositions antérieures. Aussi, à travers ce peuple de statues en marbre ou en bronze qui remplissaient les galeries du palais de l'avenue Montaigne, on n'a guère remarqué qu'un assez petit nombre d'ouvrages; d'abord la *Minerve du Parthénon* par M. Simart, en or et en ivoire, espèce d'imitation archéologique plus curieuse que véritablement belle, et dont le type primitif, au rapport de quelques savants érudits, n'a peut-être jamais existé. J'y joindrai *la Vérité* et la *Bacchante* de M. Cavelier, la *Faune dansant* de M. Lequesne, *le Pêcheur Napolitain*, le *Vendangeur* et *le Châteaubriand* de M. Duret, le *Caïn* de M. Etex, dont l'original appartient à notre musée, *la jeune fille* de M. Jouffroy, le *Mercure* en bronze, et le *Jeune pêcheur napolitain* de François Rude, mort récemment, et en fin de compte avec une *Velléda* et un *Christ* en bronze de M. Moindron, une *Andromède* en marbre de je ne sais plus qui, sans oublier pourtant le *Jaguar dévorant un lièvre* par M. Barye, un vrai chef-d'œuvre exposé déjà au salon de 1852 et qui appartient à la maison de l'Empereur.

Parmi les sculpteurs étrangers, MM. Bell et Gibson pour la Grande-Bretagne, et le professeur Rauch de Berlin pour la Prusse sont, à mon avis, les seuls dignes de mention, parce que, seuls, ils m'ont paru faire preuve d'une véritable supériorité.

Malgré son excessive longueur, je ne veux pourtant pas clore cette lettre, Monsieur, sans vous parler quelque peu de nos artistes lyonnais. Ce qui m'a frappé tout d'abord, c'est la façon véritablement malheureuse dont ils étaient à peu près tous placés. Soit hasard soit malveillance calculée, ils étaient presque tous à la cave ou au grenier. M. Saint-Jean gisait dans une sorte de demi obscurité, dont sa merveilleuse couleur avait grand' peine à percer les ténèbres. M. Janmot avait ses dix-huit tableaux perchés à une hauteur où personne ne se serait avisé de les chercher. M. Genod était aussi tout en haut, MM. Allemand, Bellet-Dupoizat, Lays, Appian et Magaud étaient éparpillés à des hauteurs véritablement alpestres ou dans un demi-jour complètement défavorable. M. Remilleux seul avait pu obtenir, par je ne sais quel moyen, que son beau *Vase de fleurs* qui a été fort admiré, du reste, fût un peu plus en vue. M. Reignier et Mlle Wagner avaient été aussi favorisés de même que M. Chabal Dussurgey, Lyonnais d'ori-

Digitized by Google

gine, attaché comme dessinateur aux manufactures Impériales des Gobelins et de Beauvais, et que ses relations officielles ont mieux servi que n'avait pu le faire le talent de ses compatriotes. Cet artiste avait exposé un *Coin de vigne à l'automne* et une *Vierge* entourée des fleurs qui le mettent pour ainsi dire à côté de M. Saint-Jean. On a beaucoup remarqué un autre Lyonnais, M. Comte, élève de M. Robert-Fleury, qui donne plus que des espérances et dont les deux tableaux historiques promettent un bon peintre de plus à notre école dans le genre anecdotique. Vous connaissez les cartons de M. Chenavard; ce que j'en dirai n'ajouterait rien aux jugements portés sur eux par la presse parisienne, je vous citerai seulement, comme ayant fixé mon attention d'une façon plus particulière, les cartons suivants : un *Temps d'Attila*, *Luther à Wittemberg*, et le beau dessin qui a pour titre *Convention nationale*. M. Biard a eu quelque succès avec son tableau de grande dimension qui représente *le Salon de M. de Neuwierkerke* et M. Jacquand (*Dernière entrevue de Charles 1er avec ses enfants*) m'a prouvé, encore mieux, que le temps de sa gloire et de ses succès était pour lui, comme pour nous, bien définitivement passé. Parmi les sculpteurs M. Fabisch et M. Courtet, l'un avec sa *Béatrix* et sa *Jeanne d'Arc enfant*, et l'autre avec ses bustes en marbre ont tenu à l'Exposition une place distinguée, et qui fait réellement honneur à notre ville.

Au moment de terminer, je m'aperçois que j'ai omis, sans le vouloir, plusieurs de nos artistes lyonnais qui ont figuré cependant, eux aussi, avec honneur dans les galeries de l'avenue Montaigne, ce sont MM. Baile, peintre de fleurs qui a exposé deux tableaux appartenant au musée de Lyon, Berger, Pharamond Blanchard, Sébastien Cornu, Chantre, Bellet-Du-Poisat, Louis Lamothe, Penet, Jules Vibert, Volle et Maissiat, le sculpteur Cabuchet, M. Saint-Ève, graveur, ancien lauréat de notre école des Beaux-Arts et l'habile architecte, M. Desjardins, dont le remarquable dessin représentant le *Portique de l'abbaye de Charlieu* (*Loire*) a été acquis, pour le compte du gouvernement, par M. le ministre d'Etat. J'ai à réparer également un oubli involontaire vis à vis d'un peintre du talent le plus élevé et le plus pur, M. Gabriel Tyr, élève de Victor Orsel, et aussi lauréat de notre école des Beaux-Arts, auteur de deux compositions très-remarquables : l'*Ange gardien*, très-belle peinture religieuse et *sainte Geneviève*, fort beau dessin au pastel.

Je reconnais aussi que j'ai entièrement négligé de vous parler d'un artiste dont la personnalité bizarre a fait, tout récemment encore, assez de bruit : je veux parler de M. Courbet. Mais cette omission sera de peu d'importance, car ce peintre, en ce moment très-discuté, a le projet, dit-on, de présenter ses tableaux à l'exposition de notre société des Amis-des-Arts, qui aura lieu le 10 janvier prochain.

Somme toute, notre exhibition lyonnaise, la plus nombreuse

Digitized by Google

de toutes celles fournies par les villes de province, a pris place comme talent à un rang tout à fait honorable et qui l'aurait été plus encore si le public avait pu juger encore mieux de la valeur et du choix de ses tableaux. M. Saint-Jean seul suffisait pleinement à soutenir la lutte, ses neuf toiles capitales étaient vraiment magnifiques, et comme composition et comme effet, et si la récompense plus élevée qu'il méritait à tant de titres ne lui a pas été accordée, il n'en doit pas moins lui rester la conscience d'avoir envoyé à l'Exposition universelle l'une des plus belles collections de tableaux qui y aient été réunies.

Joannès Gaubin.

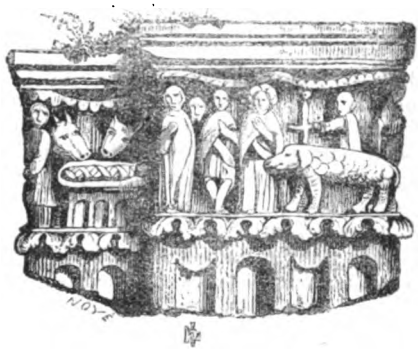

Digitized by Google

Le docteur VIRICEL.

Le docteur Viricel, un des doyens de la médecine lyonnaise, est décédé le dimanche 23 décembre, dans sa quatre-vingt-troisième année ; cette mort a surpris tous nos concitoyens, habitués à la verte et robuste vieillesse de l'éminent médecin.

Né à la Côte-Saint-André, Jean-Marie Viricel était venu de bonne heure dans notre ville et y avait commencé une carrière où ses succès devaient lui obtenir une brillante position. Arrêté en 1793 pour avoir donné des soins aux blessés du siége de Lyon, il avait pu s'échapper providentiellement ; dès que la tranquillité fut rétablie, il se rendit à Montpellier où il se distingua parmi les travailleurs les plus assidus et les plus sérieux.

« Au retour de Montpellier, dit M. Bonnet, dans le discours prononcé par l'habile chirurgien sur la tombe de son confrère, M. Viricel concourut pour le majorat de l'Hôtel-Dieu ; de brillantes épreuves lui assurèrent le triomphe et l'on put prévoir dès-lors tout ce que nos hôpitaux pouvaient attendre de la maturité de son esprit, de l'étendue de sa science, et de la sûreté de son jugement... Sorti des hôpitaux à la fin de 1811, il conserva dans la pratique particulière le rang élevé et la confiance générale à laquelle il avait tant de titres. Pendant plus de quarante ans, il

Digitized by Google

est resté au milieu de nous le plus consulté de tous les médecins. Par un rare privilége, ce succès exceptionnel a été accepté de tous : l'envie n'a cherché ni à le contester ni à l'amoindrir » Tout à ses malades le docteur Viricel n'a laissé aucun monument de sa science et de ses travaux. « Regrettons, dit M. Barrier (1), que la tradition seule soit chargée de faire vivre dans la mémoire des générations futures le nom d'un des plus illustres maitres et représentants de l'École de Lyon. »

A ses obsèques, qui ont eu lieu le 26, toute la médecine lyonnaise s'était donné rendez-vous, dernier et affectueux hommage rendu à celui qui, pendant de si longues années avait honoré la profession. Au cimetière de Loyasse, après les prières de l'église, MM. Bonnet, président de l'académie, Th. Perrin, président de la Société de médecine, de Polinière, président de l'association de prévoyance des médecins du Rhône, Rougier, président du Conseil d'hygiène et de salubrité, Barrier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, Coutagne, secrétaire de M. le docteur Viricel, ont prononcé des discours tout empreints de sentiment, de sympathies et de regrets.

Le docteur Paul BRUN.

Presque au même instant où s'éteignait l'austère et actif docteur Viricel, mort au milieu des malades après une vie pleine de jours et de travaux, succombait, le 27 décembre, le docteur Paul Brun, jeune, brillant, comblé de tous les dons que la Providence peut accorder sur cette terre, aimé, chéri de ses amis et, grâce à sa fortune, se reposant avant l'âge ; depuis quelques années le docteur Brun n'exerçait plus qu'en faveur des pauvres et des malheureux que recherchait avec zèle son inépuisable bonté. Doué comme un artiste, aimant le beau et le connaissant, il avait montré par ses premiers succès avec quelle facilité il aurait pu devenir l'émule et le rival de nos médecins les plus renommés. « Celui que nous pleurons, a dit M. Victor de La Prade sur sa tombe, celui que nous pleurons a possédé tous les dons de l'esprit qui devaient rendre utile et brillante sa carrière, si tôt entravée par les souffrances, si tôt terminée par la mort... Paul Brun

(1) *Gazette médicale de Lyon*, 31 décembre 1855.

Digitized by Google

distingué bien jeune dans la science, estimé dans les conseils d'administration publique, était de ceux qui méritent une faveur plus rare; avant tout il était fait pour être aimé » Peut-être ai-je pu mieux apprécier qu'aucun autre les éminentes qualités de cœur et d'intelligence qui le distinguaient comme médecin, avait dit un instant auparavant le docteur Teissier, dans un discours qui avait fait couler les larmes des assistants; jai été témoin souvent de cet élan pour le bien, de cet esprit constant de bonté qui, unis à une instruction solide et à une observation fine et exacte, l'ont toujours guidé dans sa trop courte carrière médicale, soit comme interne à l'Hôtel-Dieu, soit comme médecin des prisons...

Cependant en renonçant au séjour de notre cité il n'abandonna pas l'exercice de la médecine et c'est aux pauvres des montagnes de St-Rambert qu'il appartient de dire combien le zèle et le dévouement du docteur Brun étaient généreux et empressés pour eux. C'est à eux encore de dire, à combien d'œuvres de bienfaisance il a consacré les dernières années de sa vie; aussi conserveront-ils longtemps, comme nous tous, le souvenir de sa noble et bonne figure et de ce salut affectueux qui lui était habituel et par lequel, en vous tendant les deux mains, il semblait vous ouvrir son cœur. »

Membre du Conseil général de l'Ain, M. Brun fut l'un des fondateurs du Comité des propriétaires de la Dombes, qui a poursuivi avec tant de zèle et souvent avec une véritable science, dans laquelle il apporta son large tribut, la question philantropique du dessèchement des étangs; il était l'un des membres les plus actifs du bureau de ce Comité, pour lequel l'Empereur a plus d'une fois témoigné sa bienveillance.

Le docteur Paul Brun était de ces hommes qui se distinguent partout où ils se trouvent. On se rappelle combien il se fit remarquer dans les fonctions de secrétaire du Congrès scientifique qui se tint à Lyon en 1841.

Né à Jujurieux, en 1812, mais habitant une partie de l'année Saint-Rambert, à l'Abbaye, propriété de prédilection de son beau-père, le docteur Martin, Paul Brun est décédé à Lyon, bien jeune encore, laissant de petits enfants qui auront à peine connu leur père, une femme, un frère et des amis qui ne l'oublieront jamais. A.V.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

On a inauguré dans le courant du mois de novembre deux nouvelles institutions de secours et de charité, un hospice à Saint-Alban ; le fondateur est M. Richard, ancien négociant de notre ville, qui a laissé plus d'un million pour cette œuvre, et un hopital à Neuville-sur-Saône, créé par les deux Messieurs Cattet, l'un ancien grand vicaire du diocèse et chanoine de Saint-Jean, l'autre ancien curé de Saint-Paul et aujourd'hui vicaire-général : on peut citer de pareilles générosités, même à Lyon, où la bienfaisance est si grande. Ce sont de nouveaux noms ajoutés à ceux que les pauvres ont l'habitude de bénir.

—La fête du 8 décembre, s'il n'est pas trop tard pour donner les nouvelles du commencement du mois, a été célébrée, cette année, à Lyon, avec un empressement plus vif encore que les années précédentes. L'illumination, faite à cette occasion, a définitivement passé dans nos mœurs ; rien de splendide comme cette ceinture de feu qui entoure le bassin de la Saône, se reflette dans les eaux de notre douce rivière et se marie avec la clarté des étoiles ; les devises, les transparents, les cordons de lumières attiraient ou pour mieux dire éblouissaient les regards ; le clocher de Fourvière, splendidement illuminé, faisait voir au dessus des nuages la Vierge protectrice des Lyonnais, debout dans un cercle de feu et avançant les bras vers ses enfants et la foule répondait par des prières et des chants à cette promesse de puissante protection.

Le même jour Son Eminence Monseigneur le cardinal-archevêque de Lyon consacrait le nouvel autel d'Ainay. On sait combien cet autel avait été remarqué à l'exposition de Paris. Nous reviendrons sur les détails de cette cérémonie et sur la description de cet autel dans un article qu'un de nos collaborateurs nous a promis au sujet des peintures de M. Flandrin, et des réparations générales faites en ce moment à la vieille et célèbre basilique.

—A la rentrée de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, le docteur Bonnet, a été nommé président de la section des sciences, et M. Bouillier, président de la section des lettres.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

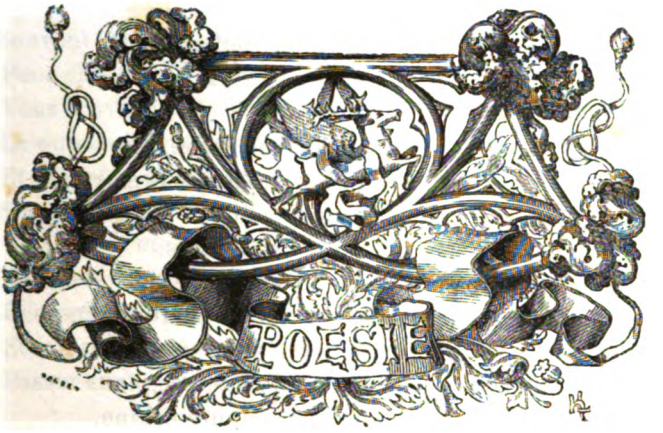

LE VEAU D'OR

(SUITE),

RÉPONSE A QUELQUES REPROCHES.

Difficile est satiram non scribere
JUVEN. I. 30.

Mesdames, j'ai naguère, armé de ma houssine,
Applati les faux airs de votre crinoline,
Chiffonné les volants de vos soyeux damas,
Et sans trop de façon flagellé vos appas ;
Si je viens aujourd'hui sonder encor la plaie,
Je saurai séparer le bon grain de l'ivraie.

Vous trouvez, m'a-t-on dit, qu'indigne du salon,
Mon vers un peu trop cru mérite le pilon.
Pensez-vous que ma main, pour composer mon prône,
Veuille s'emprisonner dans un étroit gant jaune ?
J'en suis fâché vraiment : le but serait manqué,
Si j'écrivais mes vers en langage musqué.
Mes plumes sont de fer, et pour cette besogne
Je ne les trempe pas dans de l'eau de Cologne.

Digitized by Google

Jamais, sur les rayons de mon vieil arsenal,
Je n'ai voulu ranger le fade madrigal.

Quand Juvénal faisait sa sixième satire,
Quand sa verve, un peu libre, infligeait le martyre
Aux beautés à la mode, aux femmes de son temps,
Il ne s'appliquait pas à polir ses accents.
Suivons au lupanar Lycisca Messaline (1)
Quittant, pour un grabat, sa couche palatine (2),
Et dites si l'auteur fait la petite voix
En contant les détails de tant d'affreux exploits.
Mesdames, il est vrai, sur son impure échine,
Je n'ai pas parmi vous à fouetter Messaline ;
Car on ne connaît pas sur notre étroit terrain
Ces grands débordements du vieux monde romain.
Je viens donc simplement, aidé de ma férule,
Fustiger des travers à coup de ridicule,
Et je ne voudrais pas, exagéré témoin,
Souvent manquer le but, en le visant trop loin.

Je le sais ; la plupart, ignorantes du vice,
Marchez, sans y penser, au bord du précipice,
Et cachez sous des fleurs les dangers effrayants
Du sol où vous portez vos pas imprévoyants.
Mais dans ce tourbillon, où s'égare votre âme,
Le bien dans votre cœur n'a pas éteint sa flamme.
Même je dirai plus : pour faire contrepoids,
Le luxe et le sermon sont menés à la fois,
Et, quand sur le matin le bal languit et cesse,
Vous quittez le salon pour aller à la messe.
Heureuses si plus tard un tranquille sommeil,
Dans un songe léger, vous apporte un conseil !
Le calme, conduisant le scrupule à sa suite,

(1) Titulum mentita Lyciscæ. Juven. vi, 123.
(2) Ausa palatino tegetem præferre cubili. Juven. vi, 117.

Digitized by Google

Souvent le lendemain vient vous rendre visite.
Pour chasser l'importun de votre appartement,
Vous n'avez plus chez vous le champagne écumant,
Le punch et le bordeaux, la musique entraînante,
Et du galop sans frein la bacchanale ardente;
Seules vous vous trouvez, et la sainte raison,
Un instant malgré vous brillant sur l'horison,
D'un œil compatissant tristement vous contemple.
Elle porte en ses mains l'aide du bon exemple,
Et fait paisiblement, au travers des vapeurs,
Passer sous vos regards vos mères et vos sœurs.

Maintenant mon esprit doucement se promène
Sur le nouveau terrain d'une tout autre scène.
La femme que je vois ne hante pas le bal,
Et ne fait pas de rien son objet principal.
Inconnue à la foule, elle se trouve heureuse
De porter au malade une aumône pieuse,
Et, voilant sa vertu des ombres de la nuit,
Elle cherche le pauvre en son triste réduit.
Inclinons notre front: les Dames du Calvaire,
Martyres chaque jour en pansant une ulcère,
N'ont pas même le sens de leur sublimité,
Et marchent humblement dans leur simplicité.
La mort les prend sans bruit, et nos académies
N'ouvrent pas de concours pour leurs biographies.
Suivons en Orient, jusqu'à Sébastopol,
Les héroïques sœurs de Saint-Vincent-de-Paul;
Oh! combien je voudrais qu'un inspiré poète
Fît briller l'auréole au-dessus de leur tête!
C'est vrai qu'elles n'ont pas assailli les remparts
Et sur le parapet planté nos étendards;
Mais, si vous visitez la sanglante ambulance,
Le blessé vous dira s'il bénit leur présence,
Si de la poudre russe elles craignent l'odeur
Et si le choléra fit hésiter leur cœur!

Digitized by Google

Descendons maintenant au foyer de famille.
La prévoyante mère instruit sa jeune fille,
Attendant son mari qui revient chaque soir,
Fatigué du travail, heureux de les revoir.

A ce charmant tableau, mon cœur célibataire
Se prend à regretter son état solitaire :
Mais le regret est court, car bientôt en sortant
Le célibat chez moi devient impénitent.
Copiant en effet la fille entretenue,
Mesdames, je vous vois, au milieu de la rue,
Dans votre dos porter un semblant de chapeau
Et métamorphoser votre robe en rateau.
Sachez bien qu'on s'y trompe et, malgré sa pratique,
Le libertin croit suivre une fille publique.
Vous n'avoûrez jamais qu'un grand nombre de fois,
Votre oreille subît une impudique voix.
Vous mêmes ne pouvez, montant sur la sellette,
Condamner humblement votre étrange toilette,
Et votre accusateur, ridicule Caton,
N'entend rien, dites-vous, aux choses du bon ton :
Un homme qui jamais ne porta de gant jaune
Ne peut pas mesurer vos modes à son aune.
Contentes sûrement de ces pauvres raisons,
Vous me mépriserez, ainsi que mes leçons ;
Mais, malgré vos dédains, je continue encore
Et soulage mon cœur d'une énorme pléthore.
Depuis longtemps j'étouffe, et je veux dans mes vers
Demander la raison de bien d'autres travers.

Ce n'est donc pas assez de tous vos ridicules ;
Dans vos propres enfants vous cherchez des émules.
A force de rêver de nouveaux vêtements,
Vous inventez pour eux de vrais déguisements,
Et la petite fille, ainsi que vous *jupée* (1),

(1) Mot très-pittoresque, nouvellement inventé pour les circonstances.

Digitized by Google

A le risible aspect d'une laide poupée.
Si je fais maintenant parader sous mes yeux
De vos petits garçons le bataillon joyeux,
C'est pour eux que ma verve emploîra la satire.
Je ne peux pas les voir sans un éclat de rire.
Sans cesse à les vexer le bon genre assidu,
Leur met des falbalas : le sexe est confondu.
Entièrement couverts de rubans et dentelles,
Vous voyez les pauvrets changés en demoiselles.
Soumis aux volontés de leur belle maman,
Ils sont même très-fiers de leur accoutrement.
C'est vraiment bien heureux : quand j'étais à leur âge,
Je n'aurais pas, je crois, enduré cet outrage.
Je plains de tout mon cœur ces petits élégants :
Leurs mollets sont tout nus, mais leurs mains ont des gants.
Pour les garder bien beaux, la tyrannique mère
Défend aux malheureux de manier la terre,
De se traîner sur l'herbe, ainsi que des gamins,
Surtout d'ôter les gants, qui distinguent leurs mains.
L'habitude des gants ! mais c'est de la morale.
Vivez après cela de la vie animale,
Soyez intelligent comme un aliboron,
Volez en pleine bourse, ainsi qu'un vrai larron,
Tout sera pardonné : personne dans le monde
Sur votre fond pourri n'essayera la sonde.

Le papa, du veau d'or fervent adorateur,
Chaque matin au temple encense le Seigneur.
Suivant lui le Pactole a sa secrète source,
Dans un coin retiré du pays de la Bourse.
Il apprend à son fils à suivre le chemin,
Qui conduit sûrement vers le fleuve divin.
Pensez-vous qu'aux abords de la source sacrée
On rencontre une nymphe, épouse de Nérée,
Recouvrant ses appas de modestes roseaux,
Ou buvant simplement dans l'onde des ruisseaux ?

Digitized by Google

Non ; mais une beauté dont la toilette est chère,
Qui s'abreuve de vin, qui fait très-bonne chère,
Et va souvent le soir danser à l'Alcazar,
Frelatant des appas mis en vente au bazar.
Ils sont cotés très-haut, et le brillant jeune homme
Présente à la déesse une coûteuse pomme ;
Il faut, pour lui complaire, un luxe extravagant,
Bals, repas somptueux, équipage élégant ;
Il faut, pour contenter tous les goûts de la belle,
Des chevaux fins, pur sang, de voiture et de selle ;
Il faut des diamants, des rubis, des onix,
Et des damas de soie exposés chez Marix.
Un jour le brave père, étonné du miracle,
De son illustre fils apprendra la débacle
Il avait cependant dressé son écolier
A marcher sans encombre au milieu du sentier,
Et même son orgueil était bien légitime,
En l'entendant nommer le héros de la prime.
Dans les salons bon genre, où règne l'écarté,
On dira simplement : « Il est exécuté ;
Il vivait noblement et c'est vraiment dommage
Qu'il soit forcé de vendre un si bel équipage. »

Peut-être autour de moi les beaux fils en rumeur,
Diront en ricanant : « C'est un vieux radoteur. »
Oui, je connais fort bien votre vocabulaire,
Et moi-même une fois, témoin auriculaire,
Je me suis entendu traiter, avec esprit,
De momie égyptienne ou de vieux décrépit.
Je vieillis en effet, et j'en conviens sans honte ;
Si vous le désirez, je produirai mon compte :
C'est chose toute simple, et vous même bientôt,
Au port de l'âge mur, acquitterez l'impôt.
A cinquante-six ans, je franchis sans faiblesse,
Soumis aux lois de Dieu, le seuil de la vieillesse ;
Mais l'amour de l'étude, admirable enchanteur,

Digitized by Google

Conserve mon esprit dans toute sa verdeur;
Et vous, qui dans un mois usez trente cravaches,
Bien avant quarante ans deviendrez des ganaches.
Celui qui veut rester intelligent et fort
Ne vit pas seulement et de bifteck et d'or.
Ce n'est pas en courant la bourse et l'écurie,
En adorant la mode avec idolatrie,
En montrant son gant jaune au milieu d'un salon,
Que l'homme dignement creusera son sillon.
Heureux le voyageur qui, dans la traversée,
Saura vivre surtout du pain de la pensée!

Mon cœur, dans sa jeunesse, a logé son volcan,
Et l'oxigène encore hématise mon sang.
Je ne suis pas tant vieux que, dans ma conscience,
Se soit évanouie entière souvenance.
J'ai connu comme vous la force du torrent,
Et je sais qu'avec peine on résiste au courant.
Mais cependant l'honneur est une ligne droite,
Et l'homme inattentif, qui vacille et qui boite,
Risque bien de trouver sur le bord du chemin,
Le juste châtiment d'un abîme sans fin.

Le grand monde est souvent bien près du demi-monde,
Et si, pour toucher l'un, mon imprudente fronde
Ne prend pas assez garde à leurs étroits confins,
Je pourrais bien briser les vitres des voisins.
Sur l'un et l'autre sol, la femme demi-nue
Permet à vos regards de passer la revue
Des charmes qu'un mari, sottement tolérant,
A l'air d'abandonner au premier conquérant.
Le jeu qui vit d'argent, école abominable,
Reçu dans les salons, vient y dresser sa table.
Là, vos fils bien gantés, encor petits garçons,
Sous les yeux paternels, recevront des leçons.
Quand l'âge arrivera de leur adolescence,

Digitized by Google

Ils seront façonnés aux lois de l'élégance :
Plus tard on les verra jouer le lansquenet,
Dans les salons dorés d'un riche estaminet,
Ou venir demander leur dernière ressource
Au vol autorisé du tripot de la Bourse (1),
Et qu'aurez vous à dire, imprévoyants mentors ?
Il n'est plus temps d'avoir d'inutiles remords :
Sur la rive escarpée, une pente rapide
De degrés en degrés aboutit au suicide,
Ou, par d'affreux détours, conduit dans les sentiers
Que fréquentent nombreux les maîtres flibustiers.
Le demi-monde au moins, sous des roses factices,
Aux yeux adolescents ne cache pas ses vices ;
Ses femmes ont pour cœur un solide estomac,
S'enivrent de champagne et fument du tabac.
Le péril est flagrant : le jeune homme candide
Reculera d'horreur devant l'odeur fétide ;
Il s'attend à coup sûr à tenir en échec,
A la table de jeu, le voleur et le grec.

Hélas ! de plus en plus, dans vos modes futures,
Du quartier de Bréda vous prendrez les allures,
Et, Mesdames, bientôt esclaves du bon ton
Vous toucherez sans peur la carte et le jeton.
On prétend que déjà des femmes du grand monde,
Au milieu des brouillards d'une vapeur immonde,
Fument après dîner la feuille de Nicot,
Ainsi que la lorette en son hideux tripot.
Je n'ai jamais compris le charme d'une Hélène,
Exhalant de sa bouche une puante haleine,
Et si j'avais encore à jouer mon va-tout,
La Vénus au tabac serait peu de mon goût.

La femme qui surtout m'inocule la grippe,
N'est pourtant pas encor celle qui sent la pipe ;

(1) Dettes de jeu, non reconnues par la loi.

Digitized by Google

Mais bien la virago, dont le soin favori
Est d'aller à la Bourse, à l'insu du mari.
Vainement on la chasse, et le monstre sans sexe
Garde pour ses exploits le portique et l'annexe.
Passons vite en courant : peu fréquent est le cas,
Et le bon genre au moins ne le patronne pas.

J'ai sur un dernier point à vous répondre encore.
Vous avez dit de moi : « Morose matamore,
Ainsi que tous les vieux sur le bord du fossé,
Il pourfend le présent et prône le passé. »
Ce passé m'est connu : bien plus que vous peut-être,
Je n'ai pas le désir de le sentir renaître.
Je ne suis pas tenté de remonter au temps
Où l'homme à ses repas ne mangeait que des glands ;
Et, sans aller si loin, je ne peux me résoudre
A mettre de nouveau la perruque et la poudre,
Tandis que vous voulez restaurer les beaux jours
Où Boucher florissait ainsi que ses Amours.
N'ayant pu nous coiffer avec la poudre blanche,
C'est sur la poudre d'or que vous prenez revanche.
Des femmes du beau monde, au luxe aventureux,
En ont déjà, dit-on, coloré leurs cheveux,
Ainsi que le faisait Rome en sa décadence.
Vous nous ressuscitez les mœurs de la régence,
Et peut-être qu'après l'ignoble lansquenet,
Vous voudrez rétablir la culotte à mollet.
Dans vos cercles, où brille une riche dorure,
Des roués d'autrefois vous prenez la tournure,
Jouez le baccarat, déguisés en marquis,
Et, pour les imiter, vous comptez en louis.

Notre Bourse moderne est fille du système
Qui de l'écossais Law a reçu le baptême.
Tous les Jourdains d'alors, honteux d'être bourgeois,
S'entendaient appeler : marquis de Quincampoix ;

Digitized by Google

D'autre part, l'océan balloté par l'orage
Déposait chaque jour son épave au rivage.
C'était comme à présent ; avides de jouir
Les nouveaux enrichis n'avaient plus qu'un désir :
Il fallait étaler le luxe sans limite,
Ce luxe vaniteux qui conduit à sa suite
L'égoïsme sans cœur et l'immoralité.
On ridiculisait l'austère probité,
Et, par l'appas grossier d'un chanceux bénéfice,
On tondait à coup sûr le mouton sans malice.
Ainsi, Messieurs, bien loin de marcher en avant,
Du dix-huitième siècle on sent souffler le vent.
Combien vous méritez, endurcis rétrogrades,
Les éclats redoublés de mes justes boutades !
La Providence, hélas ! vous a pourtant laissé
La frappante leçon d'un terrible passé,
Et récemment encor un affreux précipice
Montrait à vos regards son béant orifice.
Nos pères, dans l'erreur, croyaient aussi courir,
De progrès en progrès, vers un bel avenir ;
Mais le règne sans frein de la vile matière
Les conduisit un jour au sanglant Robespierre.

Paul Saint-Olive.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE GUICHENON

AVEC LES SAVANTS DE SON TEMPS,

AU SUJET DE

L'HISTOIRE DE LA BRESSE ET DU BUGEY.

—

1636—1650.

—

(SUITE).

Le 2 novembre 1638, jour anniversaire où de toute ancienneté se faisait à Bourg l'élection des syndics, les six quartiers de la ville : Tesnières, Bourgmayer, Crêvecœur, la Halle, Bourgneuf, et Verchère se réunirent à l'effet de procéder au choix de deux syndics qui devaient prendre en main l'administration des affaires pendant le cours de l'année 1639. Leur choix se porta sur Guichenon qui fut proclamé premier syndic et reçut ainsi un témoignage nouveau de l'estime et de la confiance de ses concitoyens. Un fait qui n'a pas été remarqué et qui ressort pourtant avec évidence de l'ensemble des registres consulaires de la ville de Bourg, c'est la sollicitude constante des habitants à fixer leur choix sur des hommes en possession de l'aptitude et des connaissances spéciales des affaires que la ville avait à traiter, des améliorations qu'elle avait en vue, des difficultés auxquelles il fallait faire face. Or, dans les circonstances où se trouvait la ville sur la fin de l'année 1638, il fallait, pour remplir avec succès la charge de premier syndic, un homme jeune, intelligent, actif, bien disant, apte à être mis en rapport avec le gouvernement de la Bourgo-

Digitized by Google

gne, les commandants des armées qui sans relâche traversaient le territoire de la Bresse, avec les ministres et au besoin avec le roi lui-même, pour en obtenir les adoucissements ou les dédommagements que la guerre de la Franche-Comté mettait chaque jour la ville et la province dans la nécessité de réclamer. Tel fut le rôle que Guichenon eut à remplir ; nous dirons plus tard comment il s'en acquitta. Cette guerre de la Franche-Comté autrement appelée *guerre de dix ans*, avait été provoquée par Richelieu, sous le prétexte que les Francs-Comtois, au mépris du traité de neutralité qui les liait à la France, avaient fourni des troupes à l'Empereur et donné asile à Charles, duc de Lorraine, que Louis XIII avait dépouillé de ses états, et auquel Besançon avait donné asile. En réalité, le mobile de cette guerre funeste était le désir d'enlever cette province à l'Espagne et de l'incorporer à la France. Dès l'année 1636 Henri de Bourbon, duc d'Enghien, y avait pénétré à la tête de 28 mille hommes, et était allé mettre le siége devant Dôle ; sur ces entrefaits le marquis de Thiange, gouverneur de Bresse, ayant reçu l'avis que le comte de Galas, qui commandait les Impériaux, s'approchait de la Bresse avec l'intention de s'emparer des principales places, s'était hâté de mettre Bourg en état de défense. A cet effet, il avait exigé de la province une fourniture de 3,000 palissades, 10,000 fascines, 15,000 corvées à bras et le charroi de 40,000 gazons. Par son ordre le syndic de Bourg avait enjoint aux châtelains et baillis de chaque mandement d'envoyer leurs hommes travailler aux fortifications de Bourg. Les charpentiers de la ville furent tous requis et employés à confectionner des moulins à bras. On mit en batterie les canons de la ville sur les bastions de la Halle, de la Cras, de Saint-François et de Bourgneuf. Les milices de Bresse, formant quatre régiments, sous la conduite de Hugues de Ridal, châtelain de Chalamont, l'arrière-ban du Bugey sous celle de Charles-Emmanuel de Seyturier, baron de Cornod,

Digitized by Google

allèrent rejoindre l'armée française en Franche-Comté. Au premier assaut donné à la place de Dôle, le jeune Lateysson-nière, lieutenant de la compagnie de Chaillouvre, suivi de 60 hommes d'élite et de 200 mousquetaires, périt avec la moitié de sa troupe devant la contr'escarpe d'Arans qu'il avait reçu l'ordre d'attaquer ; Charles-Emmanuel de Seyturier fut tué à une autre attaque avec un nombre considérable de Bugistes. La peste s'étant déclarée dans le camp français, le prince de Condé se vit contraint d'abandonner le siége de Dôle. Le 2 avril de l'année suivante, le duc de Longueville s'empara de Saint-Amour qu'il réduisit en cendres. Le 25 juin, Lons-le-Saunier éprouva le même sort. Les habitants qui échappèrent au fer du vainqueur vinrent chercher un refuge dans la Bresse et dans la principauté de Dombes.

Les religieuses de la Visitation de Saint-Amour vinrent s'établir à Bourg où elles trouvèrent un accueil hospitalier. Les hostilités continuèrent pendant le cours de l'année 1638 avec le même acharnement. Le duc de Longueville poursuivit ses lamentables exploits en livrant au pillage et aux flammes les villes de Poligny et de Saint-Claude. Les Francs-Comtois à leur tour pénétrèrent dans nos provinces et firent subir à un grand nombre de localités du Revermont et du Bugey de cruelles représailles. Les villages de Martignat, Cessia, Chales, Cuisiat, Arbent, Dortan, Groissiat, Champfromier, furent incendiés. Pour se soustraire aux violences des gens de guerre, les habitants de Bolozon abandonnèrent leurs maisons et se cachèrent dans les forêts. Arromas, après avoir perdu les trois quarts de ses habitants, fut brûlé. Simandre fut entièrement détruit, à la réserve d'une seule maison, du presbytère et de l'église qui servit de refuge à quelques habitants échappés au massacre. Les habitants d'Arnans mieux avisés avaient tous pris la fuite avant l'arrivée des Comtois. La ville de Chavannes, qui faisait alors partie de la Franche-Comté, fut pé-

Digitized by Google

tardée par un gentilhomme de la maison de Lacottière, soutenu, dans cette tentative, par le châtelain de Lent, Hugues de Ridal, commandant des milices de Bresse. A ces maux vint s'ajouter une famine aussi meurtrière que la guerre. « *La* « *famine*, dit Girardot de Beauchemin, historien contempo- « rain, commença en 1638, année de déplorable mémoire, où « les paysans, retirés dans les villes, y étoient entassés et sans « ouvrage. Le grain se vendoit au plus haut prix; on vivoit « d'herbages et d'animaux immondes. Les hommes hâves, « mourant de faim, mangeoient au besoin de la chair « humaine; les soldats tués au combat étoient encore utiles « dans cette nécessité; la mort se présentoit sous toutes les « formes. De grandes émigrations eurent lieu...» C'est trop nous étendre peut-être sur ces tristes détails, mais nous tenons à bien préciser la situation que présentait le pays au moment où Guichenon fut revêtu des fonctions syndicales. Il s'appliqua, autant que faire se pouvait, à détourner de la ville de Bourg et de son mandement le passage des troupes, à faire alléger le poids des contributions de guerre et des fournitures de vivres, exigées par les commandants des armées avec une impitoyable rigueur. Le 4 novembre, c'est-à-dire le premier jour où fut réuni le Conseil de la ville, sous sa présidence, on fut informé de la prochaine arrivée à Dijon de Monseigneur le prince de Condé, et séance tenante il fut arrêté que le sieur Guichenon, premier syndic, ferait le voyage de Dijon, qu'au nom de la ville, il ferait présent au prince *de deux douzaines de chappons gras, et d'une douzaine de perdrix.* Guichenon se rendit aux vœux du Conseil, partit pour Dijon et revint à Bourg rapportant, approuvées et signées par le prince, toutes les requêtes que le Conseil lui avait adressées. Cependant, la sollicitude qu'il mit à poursuivre les intérêts de la ville de Bourg ne lui fit pas négliger ses travaux et ses recherches sur l'histoire de Bresse et de Bugey; il visita, chemin faisant, les

Digitized by Google

archives de Saint-Vincent de Mâcon et celles de l'abbaye de Cluny. Dijon, alors chef-lieu administratif de nos provinces, et comme tel, en possession de toutes leurs archives, était une mine féconde à exploiter. Nous voyons par une lettre qu'il adressa sous la date du 23 mars à un conseiller de la cour des comptes, qu'il s'était mis en mesure d'en tirer bon parti.

A Monsieur Pérard, conseiller du roy et auditeur de la Chambre des comptes de Bourgogne.

Monsieur,

Puisque vostre franchise l'a ainsy voulu, je me prévaudray de vostre courtoisie et pour luy donner plus d'occasion de s'estendre, je vous ressouviendray, s'il vous plaist, qu'ayant eu le bien, au mois de décembre dernier, de vous voir, je vous entretins d'un dessein que j'avois pour l'histoire de Bresse et de Bugey et pour la recherche des plus illustres et anciennes familles de ces deux provinces. Et comme j'ay cru qu'en la Chambre des comptes de Bourgogne il se rencontreroit beaucoup de pièces pour servir de fondement à mon édifice, je vous fis très-humbles prières de m'en faire avoir la communication, mais le séjour de M. le Prince à Dijon ne vous permit pas ce loysir. Je partis néantmoins d'auprès de vous avec cette assurance qu'estant informé plus particulièrement de mes projets, vous tascheriez de me faire part de ce qui se trouveroit nécessaire ou avantageux à mon ouvrage. Dans cette liberté que m'avez donnée, Monsieur, je vous envoie le mémoire que vous avez désiré. Excusez ma hardiesse et vivez dans la créance que je rendray des témoignages publics de l'extraordinaire courtoisie que je reçois de vous,

GUICHENON.

A Bourg, ce 23 mars 1639,

Sous la date du 5 avril 1639, M. de Vaugelas écrivit à Guichenon pour lui demander des renseignements sur l'histoire de la Dombes, *chose*, disait-il, que *tout Paris ignore :*

Monsieur,

N'ayant le loysir que de vous escrire deux mots, il y en aura un

Digitized by Google

pour vous renouveler les assurances de mon très-humble service et de la passion que j'ay de me revencher des faveurs qu'il vous plust de me faire en mon dernier voyage de Bresse, des quelles je ne perdray jamais le souvenir; et l'autre, sera pour vous supplier de me dire une chose que tout Paris ignore et que M. d'Hozier, nostre cher amy, a jugé ne pouvoir estre mieux sceue de personne que de vous, c'est, Monsieur, pour la souveraineté de Dombes.

Nous voudrions sçavoir en quel temps elle a esté érigée, par qui, et comment, ne pouvant assez m'estonner qu'une chose comme celle-là que je croyois estre toute commune, soit plus cachée et plus ténébreuse que celles du premier establissement de cette monarchie. J'adjoute qu'il faudroit sçavoir aussy si les souverains qui l'ont démembrée de cette couronne ne se sont point réservé certains droits de souveraineté et quels ils sont. Je vous diray pourquoy avec un peu plus de loysir. Cependant je demeure de tout mon cœur et particulièrement, Monsieur,

Vostre très-humble et très-affectionné serviteur,

VAUGELAS.

A Paris, ce 5 avril 1639.

Ce n'était pas pour résoudre un problème historique que M. de Vaugelas adressait à Guichenon les questions contenues dans la lettre qui précède, c'était une question d'intérêt qu'il s'agissait d'éclaircir. La ville et le mandement de Châtillon-les-Dombes avaient été, en 1561, érigés en comté par Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, et cédé par ce prince à Jean Louis de Costa, seigneur piémontais, en échange du comté de Bennes que ce dernier possédait en Piémont. Après la mort de Jean-Louis de Costa, le comté de Châtillon était passé à Christophe d'Urfé, seigneur de Bussy, et des héritiers de ce dernier au connétable de Lesdiguières qui, lui-même, à sa mort, le laissa à sa fille Françoise de Bonne de Lesdiguières, duchesse de Créquy; or, cette dernière, en 1639, offrait de le vendre à Gaston d'Orléans, souverain de Dombes. Cette vente

Digitized by Google

eut lieu en effet six ans après, au prix de 48,000 livres, dont la ville paya une moitié, et l'autre le fut par l'héritière de Gaston d'Orléans, Mademoiselle, princesse de Dombes, cette tante de Louis XIV, qui plus tard épousa Lauzun. Mais, lorsque au conseil de Gaston d'Orléans, on se mit à délibérer sur l'opportunité de l'acquisition du comté de Châtillon-les-Dombes, on voulut remonter aux origines de cette propriété ; était-elle un démembrement du domaine royal de France, ou bien terre de l'Empire? Pouvait-elle ou non donner lieu à un acte quelconque de revendication de suzeraineté? Voilà ce qu'il importait de connaître. Toutes les recherches faites pour élucider ces questions avaient été infructueuses, attendu que les hommes les plus érudits ignoraient, jusques au moindre détail, l'histoire de cette province. D'Hozier qui passait pour tout savoir, interrogé sur cette matière, renvoya à Guichenon qui, interpellé, laissa passer deux mois avant de fournir la courte réponse que voici :

A Monsieur de Vaugelas, gentilhomme, etc., etc.

Monsieur,

Je vous fais responce bien tard; mais ne m'accusez pas pourtant de paresse ou de mauvaise volonté. La fonction de syndic de cette ville et le passage de toute l'armée d'Italie avec la réception de M. de la Motte-Houdancourt, nostre lieutenant du roy, m'ont osté tout le loysir que j'avois, mais aujourd'huy que je commence à respirer l'air du repos je satisfais à vostre courtoisie, non pas si pleynement que vous espérez, ains seulement suyvant ce que j'ay appris des titres et archives de ce pays.

Vous sçaurez donc, Monsieur, que la seigneurie de Dombes est sortie de l'ancienne maison de Baugé par le mariage d'une fille qui fut mariée avec un sire de Beaujeu. Et comme les sires de Beaujeu, à l'exemple de plusieurs Roytelets de leur voisinage, voulurent jouyr de cette seigneurie souverainement ; ils ont eu plusieurs guerres et différents avec les Comtes de Savoie qui

Digitized by Google

en ont toujours prétendu la souveraineté et l'hommage, ce qui a duré après mesme que la baronnie de Beaujeu et de Dombes est tombée en la maison de Bourbon. Cependant parce que les sires de Beaujeu se sont autant bien maintenus en ceste prérogative qu'il leur a esté possible par l'assistance de nos roys, ils ont toujours fait actes de souverains en Dombes et après eux les ducs de Bourbon, jusques à la félonie de Charles de Bourbon, connestable de France, sur les héritiers duquel ceste seigneurie fut confisquée. Et depuis, Françoys second, traittant avec Louyse de Bourbon, femme de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, luy relascha les seigneuries de Beaujolois et de Dombes, pour jouyr de celle de Dombes en touts droicts de souveraineté, semblables à ceux dont jouyssoient auparavant ses prédécesseurs, seigneurs de Dombes, sans aucune chose réserver ny retenir, fors la bouche et les mains.

Ensuite de quoy Louys de Bourbon, comte de Montpensier, porta le premier le titre de souverain de Dombes.

Il y a tout plein d'autres particularitez sur ce subject qui mériteroient un volume entier que je réserve pour une pièce détachée de mes mémoires de Bresse et de Bugey, parlant de la maison de Baugé et desquelles je ne fais point icy mention, d'autant que je ne juge pas qu'elles vous soient utiles. Je voudrois bien, Monsieur, estre si heureux que de pouvoir, en une meilleure occasion, vous témoigner la passion que j'ay de vous faire connoistre que je suis avec vérité, Monsieur,

Vostre, etc., etc., etc.

GUICHENON.

A Bourg, ce 1er juin 1639.

Si courte que soit la lettre qui précède et malgré tout ce qu'elle laisse à désirer, elle a le mérite d'être la première donnée historique que nous possédions sur la Dombes. Avant Guichenon aucune recherche n'avait été faite sur cette matière. A lui revient l'honneur d'avoir, le premier, débrouillé les origines de cette souveraineté, et d'avoir tracé le cadre de son histoire. Il a fait plus encore, il a tenu la promesse faite à Vau-

Digitized by Google

gelas de laisser un volume consacré à l'histoire de la Dombes; seulement il est à regretter que ce travail, entrepris au point de vue exclusif de la généalogie des familles nobles de la Dombes, familles pour la plupart éteintes aujourd'hui, ne soit pas de nature à satisfaire les exigences des érudits, et même la curiosité du lecteur. Quoi qu'il en soit, deux siècles se sont écoulés depuis Guichenon, et nous ne possédons pas encore une histoire de la Dombes. Celle de Guichenon n'a pas été imprimée, et cela par des motifs qui honorent son caractère, motifs qu'il a pris soin lui-même de nous faire connaître dans une note écrite de sa main et placée à la tête du manuscrit de son histoire, possédé par M. de Borsat; elle est ainsi conçue : « Ceste histoire a esté entreprise par commandement de S. A. R. Mademoiselle, souveraine de Dombes; mais ayant été veue et examinée tant par elle que par ceux qu'elle a députés, ladite A. R. n'a pas jugé à propos de la faire imprimer par raison d'estat, à cause que ceste souveraineté ne se trouve pas dépendante immédiatement de l'empire ou de la couronne de France, mais bien de celle de Savoie ; outre qu'il y a plusieurs terres de ceste principauté mouvantes de Cluny, de l'église de Lyon et des Comtes de Forez, la quelle mouvance ceste princesse ne veult pas advouer. Si j'eusse voulu consentir que ces vérités fussent dissimulées ou déguisées, l'ouvrage eust esté imprimé ; mais j'ai mieux aimé que cette A. R. en retirât de moy la minute escrite de ma main et tous les tiltres, papiers et mémoires dont je me suis servy que de faire ceste lascheté, indigne d'un homme qui fait profession d'honneur et d'estre historien. »

Cette franche et noble déclaration répond victorieusement aux imputations malveillantes que les détracteurs de Guichenon ont voulu faire peser sur son caractère. S'il fut, comme on s'est plu à le répéter le courtisan assidu des princes et des gens en faveur, ce ne fut pas toutefois au détriment de sa dignité personnelle. Au surplus l'épreuve la plus difficile

Digitized by Google

pour un auteur et particulièrement pour un historien, c'est de soutenir l'examen de la postérité; or, les hommes les plus éminents de notre temps et les meilleurs juges dans une cause pareille rendent une pleine et unanime justice à la loyauté de ses intentions, à son exactitude et à l'étendue de son savoir. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les savantes préfaces mises à la tête du *Monumenta historiæ patriæ*, par MM. Cibrario, Gazzera, Promis, si remarquables les uns et les autres par les vastes et lumineux travaux dont ils ont doté leur pays, pour s'assurer de l'estime profonde qu'ils professent pour l'historien Bressan et pour reconnaître combien sont dénués de fondement les accusations des Zoïles qui, de son vivant, prirent à tâche de ternir sa mémoire.

Nous n'avons jusques ici parlé que de la haute érudition et de la probité littéraire de notre historien, le temps nous a heureusement conservé un monument qui nous apprend quelle fut la bonté de son cœur et la générosité de ses sentiments. En voici un trait que nous puisons dans le registre consulaire de la ville de Bourg, au temps de son syndicat. Dans une visite que fit, à Bourg, le duc d'Enghien, gouverneur de Bourgogne, au mois de juin 1639, ce prince, irrité sans doute du mauvais succès du siége qu'il avait mis, l'année précédente, devant la ville de Dôle, fit publier à son de trompe dans les rues et carrefours de la ville de Bourg une ordonnance portant *injonction à tous Comtois* résidant en Bresse, Bugey, et Gex de se retirer dans la Comté; de plus il était ordonné *à tous bourgeois, habitants, propriétaires de maisons, ou inquilens de toute qualité et condition, de donner par déclaration dans huit jours les nom, surnom, âge, sexe et profession de tous les Comtois qu'ils avoient dans leur maison et le temps qu'il y a qu'ils y sont retirés, pour estre en après procédé à l'exécution de l'ordonnance de Mgr le duc d'Enghien, à peyne, contre chascun de ceux qui ne feront la dite déclara-*

Digitized by Google

tion, de cinquante livres d'amende, au payement de laquelle, les propriétaires ou inquilins des maisons où il se trouvera des Comtois retirés, seront contraints solidairement par saisie de leurs biens et emprisonnement de leurs personnes, le tout, nonobstant opposition ou appellation quelconque et sans préjudice dicelle. Les malheureux, objets de cette ordonnance inhumaine, étaient des vieillards, des femmes, des enfants dont la faiblesse était un titre à la commisération publique et qui étaient venus dans nos provinces chercher un refuge contre la famine et surtout contre la brutalité de la soldatesque. On sait que cette guerre de dix ans fut signalée par les plus révoltantes atrocités, et que les Suédois du duc Bernard de Saxe-Weimar, alors allié de la France, déshonorèrent leurs victoires par des excès inouïs. Le nom de ces étrangers est encore en horreur aujourd'hui aux populations de la Franche-Comté, car les ruines qu'ils ont accumulées sur cette noble et fidèle province affligent toujours les regards du voyageur. On comprendra aisément l'effet que dut produire l'ordonance du prince de Condé au sein de la ville de Bourg, si remarquable à toutes les époques de son histoire par ses mœurs hospitalières et charitables. Guichenon, en sa qualité de premier syndic, se fit spontanément l'interprète des sentiments de la ville, en adressant au prince des remontrances à la fois respectueuses et énergiques. N'ayant pu obtenir pendant le séjour du duc d'Enghien à Bourg, le retrait de cette regrettable ordonnance, il entama une correspondance avec le prince qui eut pour effet, au bout de deux mois, de changer ses dispositions et de faire annuler une mesure qui blessait si profondément la générosité bressane. Ces démarches et ces succès du 1er syndic de Bourg ne firent qu'ajouter, comme on le pense, à sa considération et à sa popularité. De toute part lui arrivèrent les éloges les plus chauds, les félicitations les plus méritées. Voici ce que lui écrivait le Père Testefort,

Digitized by Google

docteur en théologie de l'ordre St-Dominique, et Bressan d'origine :

Monsieur,

Le bruit des charitables offices que les affligez reçoyvent de vous pendant vostre consulat m'est venu heureusement entretenir dans ma solitude. Mon cœur en a bondi d'ayse et a dicté à ma plume la congratulation que je vous en fais. Il faudroit un autre Homère pour louer un tel Achille. Aussi n'entreprends-je pas de renfermer en ce peu de lignes les justes louanges que vous méritez, puisque vos actions ne peuvent estre payées suffisamment que des bonheurs éternels. Et aussi, vous ne les faites pas pour la vanité, puisque vous n'avez pour vostre objest que l'éternité de la vraye gloire, comme l'on dit qu'Apelles mettoit beaucoup de temps et de peine à rendre ses ouvrages accomplis, pour ce qu'il peignoit pour l'éternité. Je me contenteray de dire, pour le présent, que comme le propre des Saints est de faire des miracles, aussi le propre du sieur Guichenon est de faire des actions héroïques, et en disant cela, je ne paye pas la moitié de vos mérites puisqu'il n'y a que Dieu seul qui les puisse payer comme il appartient.... Faites moy la faveur de m'aymer et de me permettre ensuite de porter la qualité, Monsieur,

de vostre très-humble, très-fidèle et très cordial serviteur, en nostre Seigneur,

Frère J. Testefort,
Docteur en théologie, de l'ordre des frères prescheurs.

De Monfalcon, ce 2 aoust 1639.

Aux louables qualités qui conciliaient à un si haut degré à Guichenon l'estime et l'affection de ses contemporains, il faut ajouter une activité vraiment surprenante, une aptitude remarquable au travail. Sa correspondance avec les érudits, pendant l'année de son consulat (1639), prouve que les occupations incessantes et multipliées que lui occasionnaient ses fonctions syndicales ne lui avaient pas fait négliger la poursuite de ses travaux hsitoriques, et que, lorsque les intérêts de la

Digitized by Google

ville l'appelaient hors de la Bresse, il savait mesurer son temps de manière à faire, dans les archives des localités qu'il traversait, une exploration profitable à ses propres travaux et en même temps à ceux de ses savants amis. Sous la date du 12 août 1639, il écrit à Duchesne :

Monsieur,

En feuilletant les archives de Cluny et de Saint-Vincent de Mascon, dans la créance d'y rencontrer quelque chose qui pust m'ayder en mes desseins, j'y ay trouvé quelques titres des roys de Bourgogne et des anciens comtes de Mascon du temps que vous m'avez marqué par vostre dernière lettre. La crainte que j'ay heu que vous n'en heussiez desjà cognoissance m'a retenu de vous les envoyer. Cependant, afin que vous puissiez mieux juger de leur valeur, et pour les avoir aussi tost que vous m'en aurez donné advis, je vous représenteray icy sommairement ce qu'ils contiennent.

Il y a la permission que bailla Hugues, évesque de Genève, à des moynes de s'establir en l'esglise de Saint-Victor de Genève soubs la direction et discipline d'Odilon, abbé de Clugny, du consentement de Rodolphe, roy de Bourgogne et de Burchard archevesque de Lyon, son frère, où il y a plusieurs circonstances, dignes d'observations. La donnation de Rodolphe, roy, au monastère de Clugny d'un lieu appelé *Colmiriacus*, soubs l'abbé Mayeul.

Quatre concessions faites en divers temps par Léothald, Albéric et Otho, comtes de Mascon, à l'abbé et à l'esglise de Clugny, des quelles on apprend les noms de leurs pères, mères, frères et de leurs enfants. Elles sont sans date, mais à la fin on y voit les noms des roys de France et de Bourgogne qui régnoient alors. En celle de Léothald et d'Albéric, ils se qualifient de *comtes de Mascon, par la grâce de Dieu.*

J'adjouste qu'au chartulaire de Clugny est une concession que fait Odo, duc de Bourgogne, à ce monastère : de *villa Moncelio, sita in pago Eduensi*, où il fait mention qu'il l'avoit auparavant donné

Digitized by Google

en douaire à Sibille sa femme. Les pleiges de ceste libéralité sont Henry, son frère ; le comte Guillaume, père de la dite Sibille ; Raynier, seneschal ; Humbert de Bouvens ; Hugues, viscomte de Beaune, et Raynald, son frère, *Tempore Aganonis, Augusto, dunensis episcopi*. J'ay creu que ceste notice ne vous seroit pas désagréable, voylà pourquoy je la fourre icy, quoique hors du subject.

Si vous n'avez pas encore veu le manuscript latin de Fustaillier, des antiquités de Mascon, c'est une pièce qui vous serviroit à la nouvelle édition que vous méditez de l'histoire des comtes de Mascon. Bugnyon, qui l'avoit veu, au lieu de le suyvre, l'a corrompu pour déguiser ses larcins. Si vous en aviez besoin, il y auroit peut-estre moyen de le recouvrer. Je n'en scay qu'un exemplaire qui est entre les mains d'un homme assez difficile. Si je reconnois qu'ils vous soit utile, je tascheray de l'arracher de ses mains et de vous le donner, n'ayant rien qui ne vous soit entièrement acquis. Le porteur, un de mes bons amys, vous confirmera de bouche ceste vérité et que je suis, Monsieur, vostre etc. etc.

GUICHENON.

A Bourg, ce 12 aoust 1639.

Réponse de Duchesne à la précédente.

Monsieur,

S'il vous plaist m'obliger jusques à ce point que de me moyenner la communication de l'histoire de Fustaillier, la quelle je n'ay jamais veue que par l'abrégé de Bugnyon, je seray non seulement très-obligé à vostre courtoisie, mais aussy auray un soin très-particulier de vous la renvoyer après en avoir fait les extraits.

J'achève l'histoire de la maison de Bethune dont je vous feray tenir un exemplaire par l'adresse que vous me donnerez et après ces vaccations je mettray la dernière main à ce que je veux publier de la Bourgogne.

Je vois par vos titres l'erreur de Philibert Bugnyon et la déduction de ses généalogies des comtes de Mascon, en ce que d'un Léothaldus qui a eu trois femmes il en fait plusieurs, mais je vous avoue que je ne suis pas encore satisfait sur le moyen par lequel

Digitized by Google

ceste comté passa en la famille de Otte Guillaume, c'est-à-dire aux enfants de son fils aisné Guy, qui mourut avant luy après Albéric, fils de Léothald, . . .

Guichenon à Duchesne.

Je vous envoye les pièces que vous avez désiré de moy et voudroys bien quelles fussent plus rares et plus curieuses pour vostre satisfaction. D'une chose vous puis-je asseurer qu'elles sont fort correctes et que moy mèsme les ay transcriptes des cartulaires de Clugny et de Saint-Vincent de Mascon.

Je feray mes efforts pour recouvrer Fustailler, et si c'est chose faisable, vous ne serez pas longtemps sans avoir son autographe. Mais je ne vous en donne encore point d'assurance, parceque l'affaire dépend d'un ignorant qui en est saysi et qu'on ne gouverne pas aisément. Au reste je me réjouys extrêmement que pour nouveau fruit de vos travaux, vous donniez à ce siècle l'histoire de la maison de Béthune, et ce qui me donne plus de subject de m'en réjouyr est la faveur que vous me faites espérer d'un exemplaire lequel je garderay comme un tesmoignage de vostre bienveillance qui m'obligera d'autant plus à rechercher les occasions de vous servir et de mourir dans la résolution que j'ay prise d'estre, Monsieur, vostre etc. etc.

GUICHENON.

A Bourg en Bresse, ce 30 septembre 1639.

Le manuscrit de Fustaillier, dont il est si souvent parlé dans les lettres que nous venons de reproduire, passa fort à propos des mains de l'ignorant qui en était le possesseur en celles de Guichenon ; ce dernier, après l'avoir obligeamment prêté à Duchesne s'en servit pour son Histoire de Bresse et principalement dans la partie qui a pour objet l'histoire des comtes de Baugé. Depuis Guichenon ce manuscrit passait pour perdu et ce n'est qu'en 1846, que j'ai eu la chance de le retrouver en compulsant la bibliothèque de Bourg. L'écriture de ce manuscrit explique pourquoi, pendant un si long espace de temps, il

Digitized by Google

est resté inaperçu, car il faut être familiarisé aux travaux de la paléographie pour en déchiffrer le contenu. Je m'empressai aussitôt de transcrire ce monument important, l'une des plus précieuses sources de notre histoire provinciale, qui a pour titre : *De urbe et antiquitatibus matisconensibus liber*. Mon digne et excellent ami, M. Yemeniz, à qui je fis part de ma découverte s'offrit à en faire imprimer la copie et ce fut à M. Louis Perrin qu'il confia cette tâche, c'est dire assez qu'il s'était proposé de faire de cette publication un bijou bibliographique.

J. Baux.

(*La suite à un prochain numéro*).

Digitized by Google

PREMIÈRE LEÇON

DU

COURS DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE,

PROFESSÉ

A LA FACULTÉ DE LYON

PAR M. HEINRICH.

MESSIEURS,

Appelé à l'honneur de remplacer parmi vous un maître justement apprécié, je sens combien il me sera difficile de continuer les savantes traditions de son enseignement. Le nom de M. Eichhoff, illustré par des travaux d'une profonde érudition, demeure attaché à cette chaire, et impose à ses successeurs l'obligation de ne point la laisser déchoir. C'est une grande tâche ; mais si je dois confesser mon insuffisance, j'essayerai d'y suppléer à force de zèle. Ces laborieux efforts seront le plus digne remercîment pour le ministre qui m'a chargé de ce cours, pour les collègues qui ont bien voulu oublier, en m'accueillant, la supériorité de l'âge, des titres scientifiques et des lumières, et ils me concilieront aussi, permettez-moi de l'espérer, vos bienveillantes sympathies.

Un lien plus étroit me rattachera d'ailleurs à cet auditoire. Lyonnais moi-même, formé, comme un grand nombre de ceux qui m'écoutent, aux leçons de ce maître respecté, maintenant placé à la tête de notre Académie, j'ai confiance que cette communauté d'idées, qui, malgré la diversité des opinions et des carrières, réunit toujours ceux qui ont eu le bonheur d'être ses élèves, deviendra mon principal titre à votre indulgente approbation, et que le souvenir de notre maître méritera quelque faveur à cet enseignement, où vous reconnaîtrez plus d'une fois sa doctrine.

Digitized by Google

Les règlements qui régissent l'enseignement des littératures étrangères me prescrivent de m'occuper cette année de la littérature italienne, et j'ai choisi pour objet de nos études le XVIe siècle, le siècle de l'Arioste, du Tasse, de Machiavel. Mais dans l'histoire littéraire comme dans l'histoire politique, chaque période ne peut s'expliquer complètement que par celle qui la précède; je veux donc aujourd'hui, appelant votre attention sur des considérations plus générales, vous parler des origines de la littérature italienne, et vous retracer rapidement ses destinées jusqu'à la Renaissance.

C'est au cœur du moyen-âge, et au moment où les autres langues de l'Europe moderne ne faisaient que bégayer encore leurs premiers essais, que l'Italie enfante une grande et durable littérature. Soit que la barbarie eût jeté de moins profondes racines sur ce sol si profondément pénétré par la civilisation romaine, soit que les agitations fécondes de la querelle du Sacerdoce et de l'Empire eussent donné à l'esprit italien une salutaire impulsion, l'Italie, trois cents ans avant les autres peuples, oppose à cette littérature latine, dont elle conservait le culte, une poésie digne de lui être comparée. Ses débuts toutefois ne sont pas exempts d'imitation étrangère. Le XIIe siècle avait vu fleurir une autre littérature, qui, bien que destinée à périr, exerça une puissante influence sur le moyen-âge. Les vers des troubadours provençaux, répandus et admirés en Italie, servirent de premiers modèles aux poètes italiens; et à ces modèles vinrent bientôt s'ajouter les leçons des maîtres eux-mêmes, lorsque, après les croisades albigeoises, et la ruine des cours qui autrefois leurs donnaient asile, plusieurs troubadours implorèrent l'hospitalité des princes de la péninsule.

Frédéric II les accueillit, à leur double titre de poètes et d'ennemis du Saint-Siége. Toutefois ce n'était pas dans cette

Digitized by Google

poésie, réservée aux esprits délicats des cours, que l'Italie devait manifester son véritable génie. Au moment où Frédéric courbait tout sous sa loi, où l'autorité pontificale semblait succomber devant lui avec les libertés italiennes, une milice qui n'avait pour armes que la parole, pour ressource que la pauvreté, osait s'opposer à ses efforts. Les Franciscains parcouraient l'Italie, prêchant l'obéissance au Saint-Siége, l'oubli des injures, la réconciliation au sein de l'Eglise. Mêlés à la vie publique, non moins par le rôle qu'ils jouèrent dans les luttes contemporaines que par leurs incessantes prédications, ils décidèrent plus d'une question dans ce siècle agité, et leur influence atteignit jusqu'à la langue et la littérature. Apôtres des pauvres, parlant avec eux sans regret cette langue vulgaire que les savants dédaignaient encore, se souciant peu de ses formes irrégulières, pourvu qu'ils pussent avec elle toucher un plus grand nombre d'âmes, ils la vivifièrent par cette éloquence qui puise ses préceptes, non dans les livres, mais dans le cœur. Enfin, ces mendiants, qui ne cherchaient que la sainteté, rencontrèrent la poésie. Leur fondateur, saint François, lègue à l'Italie, comme son testament, ce *Cantique du Soleil*, premier grand monument de la poésie lyrique italienne. Ses disciples marchent sur ses traces, poètes comme lui, parce qu'animés du même amour pour Dieu et pour la création, ils sentaient que la prose ne répondait pas assez aux besoins de leur âme. Ils assouplissent et épurent cet idiôme formé à l'école trop sensuelle des troubadours ; en célébrant leur dame, la Pauvreté, ils préparent à Dante les mâles et chastes expressions de son amour pour Béatrix, et tracent pour lui la première esquisse du tableau où il représentera les supplices de l'enfer et les splendeurs du monde invisible. Car, si créateur que soit le génie, il a pourtant besoin d'un premier modèle, qui lui épargne ces hésitations et ces erreurs, inséparables de tout début.

Digitized by Google

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur cette école franciscaine, un hémistiche de Dante la caractérise tout entière. Saint Bonaventure, rencontrant dans le ciel le poète florentin, lui rend de son âme ce témoignage que l'amour l'a rendue belle, *Amor che mi fa bella*. Ce peu de mots est le meilleur commentaire d'une poésie qui, aspirant à décrire l'éternelle beauté, en répandit quelque reflet sur cette langue encore indécise que Dante allait fixer pour toujours.

On a dit qu'un grand siècle avait toujours son image dans un grand livre. Cette assertion, peut-être contestable, n'a jamais été plus vraie que pour la *Divine Comédie*. Le moyen-âge italien y revit tout entier avec sa foi, sa science et ses passions. Et voilà ce qui explique l'immense popularité de cette œuvre. Le théologien y retrouvait les mystères qu'il étudiait dans sa cellule, le savant, tout le trésor des connaissances amassées depuis de longs siècles, l'homme de guerre ou le citoyen des républiques italiennes, le brûlant souvenir des luttes qui avaient agité sa patrie. Aussi, les vers de Dante furent bientôt dans toutes les bouches, et l'Italie ne sut plus parler d'autre langue que celle de son poète. La forme même de la strophe dantesque contribuait à sa popularité. Ce court tercet qui, tout en s'encadrant harmonieusement dans une longue période, marque un repos si net et si précis dans la pensée, qui se détache dans le cours d'un chant, comme un verset dans une page de l'Ecriture, se gravait facilement dans la mémoire, et y gravait la langue nouvelle. Vous connaissez cette admirable scène qui ouvre le second chant du *Purgatoire*. Dante et son guide, arrêtés sur le rivage avec Caton d'Utique, voient s'avancer sur les ondes une barque légère ; les ailes de l'ange qui la dirigent lui servent de voiles, et signalent de loin son arrivée par leur éclatante blancheur ; le vol d'aucun oiseau ne saurait égaler sa marche rapide. C'est la barque qui amène les âmes

Digitized by Google

rachetées par le sang du Christ; elle les dépose sur la rive, et bientôt après la face lumineuse de l'ange annonce encore son retour et l'arrivée de nouveaux hôtes. Quelquefois, Messieurs, à la lecture de ce beau passage, j'ai comparé à cette barque légère la strophe de Dante qui, toujours rapide, étincelante, toujours chargée d'une pensée féconde, revient sans cesse illuminer l'intelligence et la peupler d'idées nouvelles.

Il est donc facile de comprendre l'influence qu'un tel livre devait exercer sur la langue italienne, mais cela ne suffit point pour lui assigner son véritable rang parmi les chefs-d'œuvre qui honorent l'esprit humain. On peut, avec un moindre génie, aspirer à la gloire de fixer une langue, et n'être pourtant, quelques siècles plus tard, qu'un sujet de curieuse étude pour l'historien ou l'érudit. Dante fut mieux inspiré et mieux servi. Cette vieille foi de la catholique Italie, qui anime tout son poème, est le patrimoine commun et l'héritage de tous les peuples; cette théologie, dont il n'ignore aucun dogme, demeure le plus magnifique et le plus durable monument qu'ait élevé l'humanité pour la gloire de Dieu et la défense du vrai. Aussi, partout où se poseront ces éternelles questions que soulève l'idée de Dieu et le problème de la destinée future de l'homme, Dante trouvera des admirateurs, heureux de retrouver dans son livre, revêtues de tous les charmes de la poésie, ces vérités sublimes dont la recherche fut la passion de tous les grands esprits. Ses allusions même aux querelles de son siècle, qui firent la fortune de son livre chez ses contemporains, ne sont pas pour nous d'un moindre intérêt, et c'est peut-être là le prodige de son génie. Voyez Aristophane: lui aussi remue le ciel et la terre pour venir, sur le théâtre d'Athènes, châtier ses ennemis devant une foule intelligente et railleuse; il nous étonne encore par la hardiesse de ses conceptions et l'âpreté de ses mordantes satires; mais, chez lui, plus d'un trait a

Digitized by Google

perdu sa valeur, dès qu'on ne distingue plus sur les bancs du théâtre l'adversaire qu'il devait frapper. Dante, au contraire, bien que, dans la longue liste des ennemis qu'il envoie au feu éternel, plus d'un nom soit pour nous obscur ou inconnu, Dante nous saisit toujours par l'inépuisable variété et la terrible grandeur de ses images. D'ailleurs, il fait l'histoire de sa patrie comme Dieu pourrait la faire au jour du jugement. Passionné pour la justice, c'est le crime qu'il poursuit jusque dans les meilleures causes, et il nous apparaît, comme cette furie vengeresse de l'Enéide, délégué par Dieu pour le châtiment des coupables. *Exsurgitque facem attollens, atque intonat ore.* Aussi, rien n'est demeuré plus populaire que les scènes de son *Enfer*, et ce n'est pas seulement à cause de l'horreur qui nous pénètre au récit de la mort d'Ugolin, ce n'est pas à cause de l'incomparable mélancolie répandue sur l'épisode de Françoise de Rimini, c'est parce que Dante a laissé le côté fugitif et passager de l'histoire pour en dessiner la face éternelle, c'est parce que ses vers ne sont pas seulement le fléau d'un parti, mais les vengeurs des lois morales.

Quel grand spectacle, Messieurs, présente l'Italie au XIIIe et au XIVe siècle! Tandis que Dante, dans son admirable épopée, crée une langue italienne nerveuse, forte et précise, Pétrarque, dans ses *Canzoni*, répand sur elle cette grâce qui en fut depuis le principal caractère. Et ce n'est pas assez de fonder une littérature nationale, ces deux grands hommes font encore revivre dans leur pays la littérature antique. C'est à cette noble tâche que Pétrarque a voué sa carrière; c'est à ces études qu'il demandait cette gloire que quelques sonnets tombés de sa plume lui ont mieux méritée dans l'avenir. La postérité a eu raison; ce ne sont pas les vers latins de Pétrarque, ce n'est pas son poème de l'*Afrique* qui devaient l'immortaliser. Le chantre de Laure a fait oublier l'érudit. Toutefois une saine cri-

Digitized by Google

tique doit admirer cette alliance de la science et de la poésie et rendre grâce au travailleur infatigable qui devança, qui prépara la Renaissance. La vie de Pétrarque s'écoula en d'incessantes recherches pour retrouver et transcrire les manuscrits anciens. Un jour, dans la bibliothèque de sa maison d'Arqua, ses domestiques le trouvèrent penché sur un livre et sans mouvement ; habitués à le voir passer ainsi des journées entières, ils craignaient de troubler la silencieuse méditation de leur maître ; mais ils reconnurent bientôt que la mort l'avait surpris dans ce travail qu'elle seule avait pu interrompre. Pétrarque n'était plus ; mais son élève, Jean de Ravenne, continue son rôle de restaurateur des lettres, et autour de lui se groupent des disciples avides de pénétrer cette antiquité si peu connue. Ainsi, Dante, par son culte pour Virgile, Pétrarque par ses découvertes littéraires, ont inspiré à l'Italie l'amour des anciens ; amour qu'ont partagé tous les grands esprits du moyen âge, et que partageront, il faut bien l'espérer, Messieurs, les saines intelligences de tous les temps.

On aimerait à s'attacher à ces deux grands hommes qui résument en eux toute l'histoire de leur siècle. Que de questions ne soulève pas l'étude de leurs œuvres et de leur vie ! Les communes italiennes y apparaissent avec leurs dissentions intestines, qui mirent si souvent aux prises les Guelfes et les Gibelins, et forcèrent Dante à errer proscrit loin de sa patrie. Mais le tumulte des armes n'interrompt point les luttes plus pacifiques de l'Ecole. Les disciples se pressent autour des chaires où l'on commente Pierre Lombard, le maître des sentences. Saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure fondent deux grandes écoles théologiques entre lesquelles se partagera tout le moyen-âge ; Dante, non moins docteur que poète, aussi profond que saint Thomas, aussi ardent que saint Bonaventure, résumera en vers éloquents

Digitized by Google

toutes les doctrines de son siècle ; bientôt il sera placé au rang de ses illustres maîtres, et l'on fondera des chaires pour l'explication de la *Divine Comédie*. Je partage cet enthousiasme de l'Italie pour le poète florentin ; mais comme Dante embrassa tout par son génie, il faudrait aussi tout embrasser pour le commenter, et chargé inopinément de ce cours, le temps m'a manqué pour cette longue étude. Plus tard, peut-être, s'il m'est donné de parcourir le cercle complet de cet enseignement et de vous entretenir encore de l'Italie, j'aborderai ce grand sujet; aujourd'hui c'est pour moi une terre promise que je vous montre de loin et où je n'ose vous conduire encore. Mais un guide meilleur que moi pourra vous y introduire. Cette terre était en effet le domaine du plus cher de mes maîtres, que plusieurs d'entre vous sans doute ont pu aussi connaître et aimer. Au début de sa carrière, à l'âge où la plupart apprennent encore, M. Frédéric Ozanam préludait à ses travaux par sa belle et profonde étude de la philosophie de Dante, et peu de temps avant de nous être enlevé, il nous révélait en de gracieuses pages cette école franciscaine dont je viens de vous entretenir. Il se plaisait au commerce de ces âmes du XIIIe siècle, toutes pénétrées, comme lui, d'amour pour la science et pour la vérité. Il vivait familièrement avec Dante qu'il appelait son maître; il fut son digne disciple par l'universalité de ses connaissances comme par l'ardeur de sa foi; et sa vie, toute partagée entre l'étude et la prière, sa vaste intelligence faite pour tout comprendre, son éloquence désintéressée qui n'était autre que la foi en action, nous ont offert quelque image du vieil Alighieri. J'abandonne à regret sa trace là où il l'avait le plus profondément marquée; mais je la retrouverai, Messieurs, grâce à ses infatigables labeurs, quelque part que je me tourne dans le champ des littératures étrangères; et quelle que soit la

Digitized by Google

nature et la durée de cet enseignement, il ramènera dans nos leçons ce nom vénéré d'Ozanam, qui, tant que nous vivrons, reviendra bien souvent sur nos lèvres, car notre cœur est plein de son souvenir.

Après les siècles d'inspiration viennent les siècles purement littéraires ; on y cherche cette beauté qui semblait jadis naître d'elle-même sous la plume des vieux auteurs, et la langue, en devenant plus régulière et plus pure, perd toujours quelque chose de son antique vigueur. « Les plus beaux livres, disait le spirituel ami de Châteaubriand, Joubert, sont ceux qui ont été faits pour les peuples demi-polis. » Et en effet, il y a, dans le premier grand siècle de toute littérature, une sève que ne connaissent pas les civilisations plus délicates et plus avancées. Si Dante et Pétrarque caractérisent admirablement en Italie la première de ces deux périodes, la seconde se résume dans les deux noms illustres de l'Arioste et du Tasse. Mais entre ces deux générations se passe un fait important que je ne saurais oublier : Boccace fixe la prose italienne. Vous savez, Messieurs, pourquoi je ne vous parlerai pas davantage de cet écrivain qui servit beaucoup la langue, mais trop peu la morale. Je ne lui emprunterai qu'une chose, c'est la confession des vices de son siècle. Car enfin, Messieurs, bien qu'il nous reste à parler d'admirables chefs-d'œuvre, nous touchons à la décadence, et il importe d'en connaître les causes. L'historien Villani, retraçant les premiers temps de la république florentine, nous fait un tableau de l'intérieur de ces vieilles familles, où la foi, l'austérité des mœurs, le dévoûment à la chose publique étaient des vertus héréditaires, où le luxe était inconnu, où, assis à une table frugale, l'époux et l'épouse buvaient au même verre, mais où chaque instant de la vie domestique était marqué par l'accomplissement d'un devoir. Cette mâle éducation forme la génération du siècle de

Digitized by Google

Dante, génération qui n'est pas irréprochable sans doute, toute frémissante des passions italiennes, prompte à la colère, ardente à la vengeance, mais féconde aussi en patriotisme, en généreux repentirs, en nobles dévouements. Cette orageuse liberté des cités italiennes trempe les caractères, et leur donne je ne sais quelle vigueur antique qui rappelle les vertus romaines. Regardez l'Italie un siècle plus tard : la scène a changé. Les rivalités des villes ne sont pas éteintes, mais les citoyens oisifs se déchargent du soin de la guerre sur des bandes de *condottieri* ; le nom des républiques subsiste, mais partout se fondent ces tyrannies qu'une démocratie imprudente élève pour satisfaire ses passions du moment, et qui châtient bientôt ses excès par la suppression de toute liberté ; le goût des lettres se répand de plus en plus, mais si on admire les vieux écrivains, on ne les imite plus ; et c'est Boccace, l'auteur d'un commentaire sur Dante, qui écrit le *Décaméron*. Lui-même, dans cette admirable description de la peste de Florence qui précède ses trop légers récits, lui-même déplore le relâchement des mœurs et l'abandon de toute pudeur; lui-même nous a dépeint cette cité « où la vénérable autorité des lois divines et humaines était tombée et comme dissoute. » Quand un malheur public ne trouve ainsi que des indifférents ou des lâches, c'est le signe le plus incontestable d'une profonde décadence ; et dans une telle société, les lettres ne sont plus qu'une récréation pour les hommes cultivés, elles n'ont plus de grande mission sociale.

Aussi l'invasion de l'esprit dans la littérature marque la première phase de son déclin. L'esprit déborde dans les contes de Boccace et va bientôt inonder la poésie. La *Divine Comédie* n'était pas le seul legs que le XIIIe siècle eût fait à l'Italie. Les récits chevaleresques, là comme dans toute l'Europe, avaient longtemps charmé les imaginations, et le cycle légendaire de Charlemagne, l'ennemi des Sarrasins, le libé-

Digitized by Google

rateur du Saint-Siége, était surtout demeuré populaire. Mais celui qui donne son nom à un cycle en est rarement le véritable héros. Charlemagne est effacé par son neveu, le paladin Roland, dont les aventures font l'entretien de tout le moyen-âge ; l'Italie emprunte à la France ces récits et les conserve dans la chronique légendaire des Princes de France, les *Reali di Francia*. Dante lui-même ne craint pas d'évoquer le souvenir de ces fables, et au plus profond de l'enfer, lorsqu'il entend retentir le cor du géant Nembrod, il en compare le bruit terrible au son du cor de Roland. Mais le moyen-âge expire avant que ces légendes aient trouvé leur grand poète ; avec le moyen-âge s'éteint la chevalerie, et pourtant c'est alors que renaissent tous les récits qu'elle a inspirés ; c'est alors que Pulci et Boïardo reprennent la merveilleuse histoire de Roland, et qu'enfin l'Arioste y applique son génie et la rend immortelle.

Messieurs, cette contradiction est plus apparente que réelle ; le moment où l'on parle le plus des grandes institutions en décadence, est celui où l'on commence à n'y plus croire. Si vous ne comprenez pas que l'Arioste dépense tout ce qu'il a d'esprit et de verve à orner des fictions qui le font sourire, et que les hommes fins et délicats des cours de la Renaissance admirent et répètent partout ses vers, oubliez les preux et la chevalerie, transportez-vous à Rome au siècle d'Auguste, et voyez ce qu'il advient du paganisme. Les temples sont encore debout, ils ont leurs richesses, leurs prêtres, leurs sacrifices ; on trouverait même, en cherchant bien, ce petit nombre d'adorateurs zélés dont la ferveur surannée retrace l'ombre des premiers temps. Mais, en général, qui croit au paganisme ? qui demande aux dieux autre chose que des exemples pour autoriser les plus mauvaises passions ? Et cependant paraît alors un esprit ingénieux, délicat, fécond, qui ne veut donner à son intarissable verve d'autre sujet que les

Digitized by Google

Métamorphoses des dieux ; et les vers d'Ovide sont goûtés de cette société incrédule, et nous devons à leur immense renommée d'avoir conservé le plus grand nombre des fables de la mythologie. L'Arioste, Messieurs, c'est l'Ovide de la chevalerie, qui, sur un ton léger, chante comme lui pour un siècle sceptique, et se raille avec esprit des croyances d'un autre âge. La chevalerie vit en effet au XVIe siècle comme le paganisme au commencement de notre ère. François Ier a beau se faire armer chevalier par Bayard, la chevalerie n'en est pas moins dans l'esprit de tous une vaine cérémonie destinée à disparaître, et dans les mœurs, un prétexte à la corruption. Le culte des femmes perdait à être transporté de la rude société du moyen âge dans le monde raffiné de la Renaissance ; le règne des preux était fini, et si on lisait les romans qui célébraient leurs exploits, on y cherchait bien plus l'histoire de leurs amours que celle de leurs combats. Aussi les auteurs se tournent vers ces vieilles légendes, dont le caractère merveilleux abritait tous les écarts de leur imagination. L'Arioste se plaît dans ces longs récits d'aventures ; il aime à y montrer l'inépuisable fécondité de sa verve, cette richesse de style qui lui fait sans cesse trouver de nouvelles images et fuir la satiété, là où on le croyait condamné à une redite monotone. Comme Ovide, il abonde en élégantes descriptions ; il loue ses héros comme Ovide louait ses dieux, laissant souvent échapper, au milieu de l'éloge, ce sourire que trahit plus d'un passage des *Métamorphoses ;* enfin, pour dernier trait de ressemblance, il semble aussi que le vers soit la forme nécessaire de son ingénieuse et facile pensée, tant son harmonieuse strophe a de grâce, de souplesse et de naturel. Il sera curieux de lui comparer les naïfs récits du moyen âge, de lui opposer ces vieilles chansons de gestes, et cette chronique de Turpin qu'il cite imperturbablement après chacun de ses brillants mensonges. Ce sera notre introduction à

Digitized by Google

l'étude du *Roland furieux*, et nous pourrons ainsi mesurer l'abîme qui sépare les deux sociétés. Mais j'ai hâte d'opposer ici à l'Arioste un plus digne rival, celui qui partage avec lui les suffrages indécis des critiques, l'auteur de la *Jérusalem délivrée*.

Le Tasse, Messieurs, procède d'une tout autre famille. C'est une de ces âmes qui savent conserver l'enthousiasme dans un siècle sceptique, et ne s'en attachent que plus vivement à l'idéal qu'elles ont rêvé. Si l'Arioste rappelle Ovide par les grâces légères de l'esprit, c'est à Virgile qu'il faut comparer le Tasse pour la pureté des sentiments et la tendresse du cœur. Aussi dédaignant ces récits où l'imagination seule domine, comme Virgile, c'est aux nobles et pieux souvenirs de la patrie qu'il fait appel, et il n'en pouvait trouver de plus beaux que ceux de la première croisade. Toute cause religieuse était nationale pour l'Italie qui était le centre de la chrétienté; d'ailleurs elle avait aussi donné des héros à l'armée chrétiennne ; elle aimait à retrouver, dans les vers du Tasse, le bouillant Tancrède, l'une des gloires de la dynastie normande des Deux-Siciles. On n'avait pas attendu le XVIe siècle pour célébrer en vers les exploits des Croisés; ces lointaines expéditions prêtaient aux merveilleux récits, et la poésie était venue de bonne heure se mêler à l'histoire. Ces premiers récits seront l'objet de nos études; nous nous convaincrons facilement que le Tasse ne les avait pas négligés et qu'il leur dut plus d'une inspiration. Mais ce qu'il ne doit qu'à lui-même, c'est cette exquise sensibilité qui fait le charme de tout son poème, et nous attache surtout à ses héroïnes. Qui n'a lu avec délices les touchants épisodes de Clorinde et d'Herminie? Tous, nous avons voulu soustraire Renaud aux indignes lois d'Armide, mais qui de nous a pu refuser quelque pitié à la belle magicienne lorsque Renaud s'arrache de ses jardins enchantés, et que la douleur de

Digitized by Google

l'amante délaissée nous rappelle si vivement les larmes de Didon au départ d'Enée? Qui n'a enfin admiré dans le Tasse la sévère unité du sujet, le bel enchainement des épisodes, et ce soin infini, cette préoccupation incessante de la perfection littéraire, qui fait le tourment de l'artiste et l'empêche de se satisfaire jamais, qui arrache à Virgile expirant le vœu de voir brûler son Enéïde, et qui fait préférer au Tasse la *Jérusalem conquise* aux stances immortelles de la Jérusalem délivrée? L'Arioste séduira les esprits fins et cultivés, le Tasse entraînera vers lui les hommes de cœur. Je sais bien qu'on a trouvé dans son œuvre quelques taches légères, mais je m'inquiéterai peu de les découvrir, car j'aime mieux, en fait de critique, m'en tenir à ces remarquables paroles d'un illustre maître de notre temps (1). « Comprendre et démontrer qu'une chose n'est pas belle, plaisir médiocre, tâche ingrate. Sentir le beau, le reconnaître, l'expliquer, jouissance exquise, tâche généreuse; l'admiration est l'âme de la critique. » Il n'y a en effet que les belles pages qui soient une école de grands sentiments, et qui accomplissent dans le monde cette mission des lettres qui est d'élever l'esprit et le cœur. Qu'ai-je besoin qu'on me montre un auteur lorsqu'il ne dépasse pas le niveau de ma propre faiblesse? Ce n'est pas alors que sa lecture peut ennoblir l'âme ou féconder l'intelligence; ce n'est pas alors qu'on en rapporte ces impressions généreuses que laisse après lui le commerce du Tasse. Les imperfections, les sacrifices aux goûts licencieux d'un siècle sont le côté stérile et périssable d'une littérature; nous le négligerons pour nous attacher à ce qui est pur et éternel. Le Tasse ne perd rien à cette méthode, mais il reste seul intact dans le XVIe siècle italien, et cette omission nécessaire d'une partie de l'œuvre des plus grands auteurs est le signe le plus certain d'une irrémédiable décadence.

(1) M. Cousin. *Du vrai, du beau, du bien.*

Digitized by Google

La poésie italienne expire, en effet, avec l'Arioste et le Tasse; et les princes amis des lettres essayeront vainement de lui rendre la vie. De puissants protecteurs ne suffisent pas pour sauver une littérature; il est même remarquable que leur influence n'ait jamais servi qu'à terminer magnifiquement les grands siècles. Les lettres sont l'expression de la vie d'un peuple, et quand l'Italie disparaissait comme nation sous le despotisme de la maison d'Autriche et des princes ses vassaux; lorsquelle était réduite à servir de champ de bataille aux étrangers, sans qu'il lui fût même donné de décider la victoire, par quelles grandes œuvres eût-elle manifesté une énergie morale qui n'existait plus dans son sein? Deux hommes, au commencement du siècle, avaient prévu cette décadence et essayé d'y porter remède, et nous les retrouvons à la fin de cette étude à la fois comme les juges sévères de leur temps, et les derniers grands maîtres de cette éloquence italienne trop pacifiée après eux. L'un, réunissant la fougue du tribun au zèle de l'apôtre, veut ramener l'Italie à la pureté des anciennes mœurs, et régénérer ses républiques en les soumettant à l'austère discipline des cloîtres; l'autre, préoccupé surtout de repousser l'étranger, voudrait élever, sur les ruines des petits états, une puissance capable d'assurer l'indépendance de son pays. Vous avez nommé Savonarole et Machiavel. Comme on ne peut approfondir l'histoire d'une littérature sans connaître la société qui lui a donné naissance, nous irons chez ces deux grands hommes étudier l'Italie du XVIe siècle. Nous rencontrerons ainsi ce livre du *Prince*, qui n'est pas, quoi qu'on ait dit, la froide théorie de la scélératesse politique, mais l'acte de désespoir d'un citoyen, qui pressentant la chute inévitable de sa patrie, veut la sauver, fût-ce par le crime, et appelle la perfidie à son aide, pour arrêter ou effrayer du moins l'étranger. Mais les vices d'une

Digitized by Google

nation sont une faible barrière contre ses ennemis ; aussi le livre du *Prince* servit peu l'Italie, et lui est souvent imputé à opprobre. Nous rechercherons en Machiavel le penseur et l'écrivain plus que l'historien et le politique. Nous ne pouvons oublier cependant que nous étions de ces barbares qu'il voulait chasser de la Péninsule, et nous rappellerons ces brillantes et inutiles guerres des Français en Italie, non pour échapper aux questions littéraires, mais pour y trouver, au contraire, la confirmation de l'une des plus grandes lois de l'esprit humain.

Quand on voit, en effet, expirer ainsi une littérature, on se demande à quoi servent ces grands siècles qui aboutissent fatalement à un si triste déclin, et comment toute vie s'éteint dans ces générations qui promettaient une éternelle vigueur. On pourrait répondre que les nations sont libres, qu'elles se font leurs destinées littéraires comme leur sort politique, que le beau est la récompense du bien, et que toute décadence intellectuelle est le châtiment mérité d'un mal moral. Mais, en s'élevant plus haut, les nations nous apparaissent comme devant régner tour à tour sur le monde de la pensée ; il semble que, prévoyant leur faiblesse, Dieu tienne toujours quelque peuple en réserve, pour lui transmettre l'héritage qu'un autre peuple laisse échapper de ses mains. Au moment marqué par la Providence, une force impérieuse les met nécessairement en rapport et en lutte, et ce n'est souvent que longtemps après que l'on pénètre le sens caché de ces événements en apparence inutiles. La France, au XVIe siècle, consume ses armées en Italie, et l'unique résultat de ses téméraires entreprises est d'y affermir la puissance de la maison d'Autriche. Mais si le sol demeure à l'ennemi, l'esprit qui y a suscité tant de chefs-d'œuvre passe à la France, et ce n'est pas nous qui nous plaindrons de ce partage. François Ier n'a pas perdu toute l'Italie, puisqu'il a

Digitized by Google

gardé Léonard de Vinci, et la nation a été amplement payée de ses durs sacrifices, puisqu'elle en a rapporté ce goût des arts, ce sentiment du beau, qui lui assurera, au siècle suivant, une suprématie que les armes ne peuvent donner. Mais si nous éprouvons un légitime orgueil à la naissance de notre grande littérature, nous ne devons pas cependant être injuste envers l'Italie, et la condamner à une stérilité éternelle. Dieu, qui a fait les nations guérissables, y réveille parfois le génie, et, comme ces guerriers du Tasse, qui, couchés devant les murs de Jérusalem, attendent le jour pour livrer de nouveaux combats, espérons que cette Italie, trop longtemps silencieuse, répare seulement ses forces en attendant l'aurore d'un nouveau grand siècle. Comment, d'ailleurs, ne point parler avec respect de cette terre, embellie par les arts, consacrée par le génie, deux fois mère de notre civilisation, puisqu'elle nous a légué le trésor de la sagesse antique, et que, la première au moyen-âge, elle a dépouillé cette barbarie qui faisait obstacle aux progrès de la pensée moderne? Mais aussi comment ne pas se demander où ses grands hommes, sans héritiers dans leur propre famille, trouveront leurs légitimes successeurs? Messieurs, c'est à la France qu'ils transmettent ce flambeau des lettres, qui, semblable à cette torche antique que les coureurs se passaient autrefois dans le stade, va illuminer successivement toutes les nations : *Et quasi currentes, vitæ lampada tradunt.* Si donc, à la fin du XVIe siècle, jetant un regard sur l'avenir, nous n'apercevons que des siècles obscurs, si l'Italie cesse d'être la patrie des grandes choses pour demeurer l'asile des grands souvenirs, Messieurs, nous nous consolerons en songeant qu'à cette lumière déjà vacillante, et que l'Italie va laisser bientôt expirer dans son sein, la France allume le flambeau qui, au XVIIe siècle, doit éclairer le monde.

Digitized by Google

PEINTURES MURALES DE SAINT-MARTIN D'AINAY,

PAR

M. HIPPOLYTE FLANDRIN (1).

—

Lyon semblait être demeuré en arrière, jusqu'à ce jour, de l'essor imprimé en ces dernières années à la peinture monumentale. Elle n'était représentée dans notre ville que par la belle fresque de l'Antiquaille, de M. Janmot, ayant pour sujet la Cène, page trop ignorée à cause de la place peu apparente où elle a été exécutée. Elle l'était aussi par quelques figures de martyrs de Lyon, peintes énergiquement par M. Frenet, sur les murs d'une crypte qui se trouve dans la sacristie de l'église d'Ainay. Cette lacune demandait à être comblée. Lyon, la ville catholique par

(1) Nous joignons, à cette appréciation de notre collaborateur, une vue extérieure de l'église d'Ainay. Ce dessin, en donnant une idée du style de l'église, fera mieux comprendre le rapport entre les peintures et le monument. A. V.

Digitized by Google

excellence, devait suivre le mouvement si louable imprimé par la capitale à la décoration de nos temples. Grâce au choix éclairé de M. Boué, curé d'Ainay, qui se dévoue avec un zèle si persévérant à la restauration et à l'embellissement de cette antique église, un artiste éminent, qui, jeune encore, a franchi glorieusement les portes de l'Institut, et a déjà conquis une juste célébrité par des travaux importants dans le genre de la peinture murale, M. Hippolyte Flandrin a été appelé et a exécuté, dans cette église de la ville dont il est l'enfant, une œuvre qui mérite de fixer l'attention du public, et surtout des amateurs de l'art élevé.

L'église d'Ainay demandait des peintures d'un caractère tout spécial, et qui fussent en harmonie avec l'âge et le style du monument. Evidemment, il appartient à cette époque qui marque le passage de l'art latin à l'art roman, époque où la doctrine chrétienne naissante n'avait pas encore d'architecture bien caractérisée, et où l'on faisait servir au culte nouveau les restes des temples païens devenus déserts.

On sait que, dans le principe, Ainay était un temple dédié à Rome et à Auguste. Pour l'adapter à sa nouvelle destination, il a subi une transformation complète. Ses colonnes de granit ont été partagées, selon l'opinion généralement reçue, et ont servi à supporter une coupole qui rappelle celle du Panthéon d'Agrippa. Au fond du chœur, on a construit une abside correspondante à la grande nef du milieu ; deux absides plus petites ont fait face aux deux nefs de côté ; les murs du chœur ont été ornés extérieurement de curieuses incrustations en pierres de couleur, dans le genre de celles que l'on voit sur les aqueducs romains; une pyramide obtuse, principe de la flèche gothique, a été élevée sur sa façade.

Ainsi modifiée, l'église d'Ainay est devenue un édifice dont le style est celui de la basilique latine dans toute sa sévérité. On croirait, en franchissant le seuil de St-Martin d'Ainay, entrer à St-Clément ou à Ste-Marie *in Transtevere* de Rome. Le visiteur s'attend à découvrir en face de lui une de ces importantes mosaïques à fond d'or, dont M. Flandrin a cherché dans son œuvre à reproduire le caractère grandiose.

Pour harmoniser son œuvre avec le monument, le peintre

Digitized by Google

avait donc à se reporter à cette époque où l'art chrétien n'avait rien de défini, où il se cherchait lui-même, où, pour exprimer les nouveaux symboles, il se servait des traditions et de la science antiques ; car, disons-le en passant, à l'inspection des premières peintures chrétiennes, on est frappé de leur trouver un air de famille avec les peintures grecques dont nous possédons encore quelques précieux fragments. Le style et le faire sont les mêmes, il n'y a de changé que l'expression ; on dirait qu'elles ont été exécutées par des artistes grecs convertis, qui ont mis leur talent au service de leur nouvelle croyance.

M. Flandrin devait donc employer à Ainay le style antique, transfiguré par l'expression chrétienne. Outre la gravité et le sérieux que comportait par elle-même une œuvre destinée à venir en aide aux chants pieux, à la parole sainte, aux cérémonies du culte, le peintre devait encore imprimer à son œuvre un caractère de force et de sévérité en harmonie avec ces murs revêtus de reliefs presque barbares, et avec les robustes colonnes qui se dressaient autour de lui.

Ces peintures ayant été exécutées dans de pareilles conditions, on comprend que bon nombre de ceux qui ont été les visiter n'y aient pas trouvé ce qu'ils attendaient. Pour cette masse de spectateurs, en effet, à qui l'art n'a été révélé que par les tableaux de chevalet et ces agréables caprices que l'on étale à Lyon aux expositions, une œuvre d'art n'a d'autre importance que celle d'une distraction de bon goût, d'une diversion récréative aux préoccupations commerciales. Ils ne vont pas devant un tableau avec l'idée d'appliquer leur esprit, et encore moins de recevoir un enseignement. Par conséquent, dans l'œuvre de M. Flandrin, il n'y avait guère de quoi répondre à de pareilles dispositions. Cette peinture austère ne prétend passer par les organes que pour arriver à l'âme, parler aux yeux comme une parole modeste et simple frappe les oreilles pour faire parvenir la pensée à l'esprit : le signe extérieur n'est que son vêtement indispensable ; ces peintures appartiennent éminemment à l'école spiritualiste.

Distinguons cependant dans leur caractère quelques nuances. Il est plutôt religieux que pieux. Ce n'est pas le point de vue

Digitized by Google

mystique de *Fiesole*, et qu'a cherché à reproduire le célèbre Owerbeck. Il faut des peintres pour tous les besoins, pour toutes les dispositions des esprits; une parole ne fait du bien que quand on est dans une préparation harmonique. Owerbeck convient aux âmes parfaitement croyantes, qui savourent déjà les mystères de l'Evangile et ses scènes touchantes, qui ont plutôt besoin d'être édifiées que convaincues. Mais il en est d'autres, et c'est l'état dans lequel se trouvent bien des intelligences d'élite dans notre siècle, surtout parmi les savants, les littérateurs, les artistes, esprits indépendants et peu mystiques, pour qui des airs trop pieux et trop naïfs paraîtraient de l'affectation ou de l'illuminisme, et qui demandent, pour être attirées vers une œuvre chrétienne, qu'on leur présente le christianisme par son côté imposant, majestueux; il faut commander leur admiration, les étonner, les terrasser, en quelque sorte, par la gravité et l'autorité du style. Il faut aussi satisfaire aux conditions matérielles que l'art exige; car, surtout dans cette portion de public instruit et versé dans les secrets de la plastique, on ne trouvera de l'écho qu'autant qu'il y aura de quoi admirer, sous le rapport de l'exécution et du rendu : on ne se contentera pas de la seule expression. Nous n'en sommes plus au moyen-âge, où la naïveté, la simplicité de la foi suffisaient pour soutenir un ouvrage. Depuis nous avons passé par la science; nous avons été même jusqu'à son abus. Nous avons eu dans Raphaël l'alliance adéquate de la science et du sentiment; Michel-Ange a déployé dans son Jugement dernier une connaissance anatomique prodigieuse. Depuis, l'art n'a pas dégénéré au point de vue scientifique; Le Poussin, Lesueur étaient des dessinateurs savants. De nos jours, David, Ingres, Orsel n'ont pas laissé dépérir cet héritage de savoir.

Toute peinture, qui veut être à la hauteur de notre époque, doit donc, tout en retenant, s'il est possible, le sentiment des âges inspirés, être une œuvre savante. Owerbeck, à ce point de vue, est trop exclusivement un peintre de sentiment, exécutant avec foi des pastiches du moyen-âge. C'est pourquoi les âmes pieuses l'ont accueilli avec empressement; mais il a eu peu d'entrée dans le monde artistique, moins familier avec les pensées religieuses.

Digitized by Google

Par un sage tempérament entre la forme et l'idée, M. Flandrin a mérité une autre destinée ; il a su faire accepter son talent des connaisseurs et conquérir dans les arts une place incontestée. Tout ce qu'il y a d'instruit à Paris tient compte de ses œuvres, et ceux qui seraient moins disposés à les étudier comme expression d'une doctrine, les apprécient comme modèles de dessin et de style ; la forme en fait accepter le fond. Il est regrettable que les Lyonnais ne puissent le juger que d'après les peintures murales faites à Ainay ; elles sont sans doute à la hauteur de ses autres œuvres. Néanmoins, elles ne sauraient aller de pair en importance avec les travaux considérables exécutés par lui, à Saint-Paul de Nismes, à Saint-Germain-des-Prés et à Saint-Vincent de Paul à Paris. Ce sont là les vrais titres de M. Flandrin : ces beaux ouvrages honorent notre siècle ; ils prouvent une généreuse réaction contre cette tendance générale qui nous entraîne vers la matière, et dont trop d'artistes de nos jours se font les courtisans et les propagateurs ; ils vivront, et la postérité les montrera avec cet orgueil légitime qu'inspirent aux Italiens les fresques de leurs grands maîtres.

Avant de passer à l'analyse de l'ouvrage, qu'on nous permette encore un mot sur son caractère général.

M. Flandrin s'est proposé d'allier la forme grecque avec l'idée chrétienne, et ces deux choses s'excluent beaucoup moins qu'on ne le pense au premier abord. L'idée chrétienne, c'est la plus haute de toutes les idées. La forme grecque, est la plus belle de toutes les formes. La plus haute idée ne semble-t-elle pas appeler, pour être exprimée, la plus belle forme ? Prétendrez-vous que dans l'art religieux une forme belle soit incompatible avec l'idée ; que pour exprimer l'ascétisme chrétien, il faille avoir recours à des formes raides, anguleuses, amaigries, et qui laissent entrevoir des squelettes au lieu de corps sous les draperies ? Mais ce serait dire que l'idée religieuse est inconciliable avec le beau. Or le beau n'est-il pas l'objet véritable de l'art ? Pris dans sa haute acception, l'art doit-il représenter la réalité incomplète et même triviale, telle qu'elle se rencontre dans la rue, telle que M. Courbet se charge de nous la mettre sous les yeux ? Ne

Digitized by Google

doit-il pas nous transporter dans un monde réparé, refaire en quelque sorte la créature de Dieu, ainsi qu'elle était sortie de ses mains ? Or, la laideur alors n'existait pas. La laideur est apparue avec le mal dans le monde, Dieu ne l'a pas faite : elle n'est qu'une négation de la beauté. Il n'appartenait qu'à cette école, qui a levé l'étendard contre toute saine doctrine, d'introduire le laid comme élément dans les œuvres de la littérature, de la peinture ou de la musique. C'était vouloir faire de l'être avec du néant, de l'ordre avec du désordre, de l'harmonie avec de la dissonance. La vraie tâche de l'artiste, au contraire, c'est de s'élever à l'aide de l'idéal jusqu'à cette beauté primitive imprimée à la forme humaine, avant qu'elle eût été défigurée par la chute, et qu'elle retrouvera encore perfectionnée dans la gloire. Or, c'est à notre avis, la forme grecque qui réalise le mieux ce type de la beauté parfaite. C'est dans elle, en effet, que réside au souverain degré cette condition indispensable assignée par Platon, et après lui par saint Augustin, au vrai beau, qui est la proportion (1). Le plus bel éloge que l'on puisse faire de l'art grec, ce n'est pas seulement de dire qu'il est noble, simple, naturel, d'autant plus parfait qu'il est moins apparent, mais c'est de dire qu'il est proportionné, qu'il n'est dans aucun excès, qu'il atteint ce milieu où la vérité habite, et que par conséquent, il offre une langue propre à exprimer toute idée et toute doctrine en rapport avec ces caractères.

On reconnaît très-certainement que les peintures de M. Flandrin ont passé par cet art, et si dans l'expression on trouve le sentiment chrétien des âges de foi, dans la forme on trouve aussi une étude approfondie des modèles antiques. Ses figures ont la simplicité, la noblesse d'un bas-relief des Panathénées.

On reproche au peintre de n'avoir pas *composé son sujet*, dans

(1) Il nous est permis, je pense, de traduire avec Antoine Arnaud par le mot général de *proportion*, cette définition du beau qui se trouve au chapitre XXXII du Traité de saint Augustin *De Verâ religione* : « Ista visibilia.... . Quœram ergo deinceps quarè sint pulchra ? Utrùm idèo quia similes sibi partes sunt, et aliquâ copulatione ad suam convenientiam rediguntur. »

Digitized by Google

le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire de ne l'avoir point dramatisé; mais outre qu'il se serait écarté du style des mosaïques, qui placent les personnages les uns à côté des autres sans composition proprement dite, le sujet que M. Flandrin avait à rendre ne comportait pas de drame. Il s'agissait tout simplement de ranger autour du Christ les patrons de l'Eglise ou des saints qui avaient vu quelque circonstance de leur vie s'accomplir dans cette basilique. Cette donnée exigeait-elle la dépense d'une composition dramatique? Qu'on fasse du drame lorsque l'action se passe sur cette terre, où les passions, qui agitent sans cesse l'humanité, y amènent de perpétuels changements; mais faire du drame, lorsqu'on a simplement à représenter des saints pour jamais en possession de la plénitude du bonheur, là, le drame n'a plus de place, et le peintre a d'autant mieux rendu son sujet qu'il a donné à ses figures un caractère immuable, parfaitement en harmonie avec l'état permanent où elles se trouvent établies. On comprend que ces personnages ne sont plus exposés aux vicissitudes humaines, et qu'ils sont fixés là pour l'éternité.

Mais, quoique le sujet ne soit point dramatisé par une action extérieure, il n'est pas pour cela sans unité et sans lien moral. La composition est très-étudiée sous le rapport de la symétrie et de la combinaison des lignes, et, à ce point de vue, elle atteint heureusement l'effet.

Soit que ces peintures, illuminées par l'éclat des flambeaux, apparaissent tout à coup à la foule des fidèles recueillis, comme une vision du ciel, soit que le spectateur, entrant par une lumière voilée, les devine dans le mystère d'un demi-jour, moment qui, pour les contempler, n'est pas sans charme, de suite il est frappé d'un ensemble qui impose, et qui contente le regard le plus exigeant. L'espace paraît convenablement divisé; les figures ont assez d'importance; les vides sont suffisamment remplis: l'abside, petite en elle-même, semble avoir prodigieusement grandi.

Une figure domine et concentre sur elle l'intérêt principal de la scène; tous les autres personnages, tournés vers elle et unis dans une même adoration, la contemplent avec amour. C'est le

Digitized by Google

Christ, le Christ docteur; il enseigne, c'est le Verbe, la parole éternelle, la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde; d'une main il porte le globe de la terre, de l'autre il bénit avec le geste traditionnel. Chose remarquable, cette figure n'est pas gigantesque, comme certaines représentations démesurées du Christ, que l'on voit dans quelques basiliques, entre autres à Sienne et à Pise, et cependant elle fait presque autant d'effet. En donnant à cette figure une dimension plus grande qu'aux autres, l'artiste a voulu, par la grandeur matérielle, exprimer la grandeur morale. Nous, qui avons assisté à ses efforts pour dire, à l'aide de quelques centimètres de plus, cette grandeur qui surpasse toute grandeur, et pour lutter avantageusement avec les inconvénients résultant de la courbure de l'abside, nous pouvons lui dire : vous avez pleinement réussi. Evidemment cette figure n'est pas démesurée pour les autres ; plus grande, elle ne s'accorderait plus avec elles, et produirait par l'inclinaison de la voûte, un effet désagréable ; mais, dans cette proportion, elle relie toute la composition ; elle appelle le regard, elle frappe, elle saisit, elle impose. Tant d'autorité, tant de puissance doctrinale ne sauraient se rencontrer dans un personnage mortel : *Oui, vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant.*

La figure de la Vierge est élégante, et n'a aucune vulgarité dans les lignes : elle regarde le Christ avec un léger mouvement de tête qui indique l'attraction irrésistible qui l'entraîne vers lui. Une draperie, qui forme des plis simples et fins, l'enveloppe en rétrécissant la partie inférieure de la figure, ce qui nous paraît une beauté particulière aux statues grecques drapées. Son voile, qui retombe jusqu'à terre, enrichit le volume de la figure, qui, sans cela, nous aurait paru n'avoir pas assez d'importance. Elle présente au Christ l'esclave Blandine : Blandine, une des premières chrétiennes qui ont imité Marie dans sa virginité : là, l'esclave est avant la reine. Cette intention est profonde et renferme une grande leçon évangélique. C'est, sans doute, à cause de cette conformité morale dans une même prérogative, que M. Flandrin a conservé à la Mère de Dieu un air de jeunesse et de candeur en harmonie avec celui de cette vierge qu'elle pré-

Digitized by Google

sente à son Fils. Sans cette raison, nous eussions demandé au peintre une représentation plus traditionnelle et plus auguste de cette créature incomparable, placée au-dessus des Anges, et élevée à l'honneur de la maternité divine.

Sainte Blandine, admirable par la sobriété de son style, a une tournure tout-à-fait grecque ; elle a aussi du rapport avec certaines figures des vases étrusques ; elle est vêtue d'une simple tunique rouge, couleur emblématique de ce martyre, qu'elle subissait, il y a dix-sept cents ans, dans le voisinage de ce lieu; elle tient à la main le lis virginal ; des chaînes pendent à ses bras, ce sont ses joyaux ; son visage est doux ; elle a la coiffure des esclaves : c'est bien là le pauvre accoutrement d'une servante. Il était impossible d'encadrer une figure dans des lignes moins prétentieuses et plus touchantes.

Cette simplicité et cette douceur préparent heureusement la figure de sainte Clotilde, qui est empreinte de fermeté et de force. On dirait que dans cette foi profonde, qu'a développée en elle une éducation chrétienne reçue dans l'abbaye de St-Michel d'Ainay, elle porte toutes les croyances futures de la France. Elle serre sur sa poitrine une croix ; par cette croix, elle triomphera des superstitions de Clovis. Ce visage, orné d'un diadème, a un caractère dominateur ; ses cheveux retombent en longues tresses ; des manches fort bien drapées enveloppent ses bras ; un riche manteau écarlate, semé de dessins du meilleur goût, descend de ses épaules jusqu'à terre, et donne à ce costume la richesse qui convient à celui d'une reine. Cette figure n'a rien de mou, de maniéré ; ainsi posée, elle a la majesté de ces personnes royales agenouillées à St-Denis sur des tombeaux.

Voilà pour le côté droit. A gauche du Christ est saint Michel, patron primitif de la paroisse. Il est debout, tenant d'une main le glaive, de l'autre l'oriflamme ; c'est le chef des milices célestes ; prêt à agir, il attend le signal. Cette suspension d'action dans l'archange étonne au premier abord, quand on se rappelle les représentations que nous en ont faites les maîtres, et entre autres le plus parfait de tous, Raphaël, car elles ont laissé de lui une idée toute guerrière ; mais quand on remarque sa proximité du Christ,

Digitized by Google

alors on se l'explique : le Maître parle, il doit écouter. Quelle action du serviteur pourrait égaler en puissance celle du Verbe de Dieu ? Quant au style de la figure, il est gracieux et correct ; l'expression du visage nous paraît angélique.

Saint Pothin, premier apôtre de Lyon, a été martyrisé dans la même persécution que sainte Blandine. C'est sous le vocable de ces deux martyrs qu'a été érigée l'église qui sert maintenant de sacristie. Ce vieillard à la figure vénérable, cassé par l'âge et les souffrances, s'incline respectueusement devant le maître qu'il a servi, et semble soutenir son corps débile avec son bâton pastoral. Il y a dans l'ensemble de cette figure, enveloppée dans une ample draperie, un air de noblesse et de majesté qui convient très-bien à un pontife et à un confesseur.

La figure de saint Martin est d'un style analogue à celui de sainte Clotilde qui lui fait face. Malgré ses longs travaux, qu'il ne refusait pas de continuer, même sur le point de mourir, le saint évêque conserve encore la verdeur de la jeunesse. Il est à genoux, mais le buste est droit ; en lui rien ne fléchit. On découvre, sous cet aspect mortifié, l'âme ardente et infatigable qui a christianisé les Gaules.

Les palmiers symboliques, placés de chaque côté à la suite des figures, et ces ruisseaux d'eau vive, emblèmes des quatre fleuves du Paradis terrestre, qui jaillissent aux pieds du Christ, encadrent l'ensemble de la scène, et la terminent d'une manière tout à fait conforme au style des mosaïques.

Dans la petite abside de droite, saint Benoît, sur son siége abbatial, reçoit à ses pieds deux jeunes moines venant demander à placer sous sa règle leur abbaye, primitivement sous celle de saint Martin.

Dans l'abside opposée, saint Badulfe bénit l'abbaye d'Ainay, qui dut sa création à son amour pour les martyrs et à sa vénération pour leurs reliques. Il étend sa main droite sur elle avec un beau geste qui rappelle les *orantes* des catacombes ; à gauche, on voit l'autel païen qui s'écroule. Ces deux moindres sujets sont traités avec une sobriété calculée, pour concentrer l'effet sur l'abside principale.

Digitized by Google

Devant une mosaïque retrouvée par M. le curé d'Ainay, qui la soupçonnait cachée sous l'autel érigé au rétablissement du culte en 1804, représentant Pascal II, qui, en 1106 a consacré l'église, on a placé un autel en bronze doré, orné d'émaux, dans le style du XIIe siècle, imité du retable de Bâle, qui se voit au musée de Cluny. Cet autel, dessiné par M. Questel, architecte du comité des monuments historiques de France, sorti des ateliers de M. Poussielgue-Rusand, fabricant de bronzes à Paris, a soutenu dignement à l'Exposition universelle le parallèle avec un autel du même genre, style XIIIe siècle, dessiné par M. Violet-Leduc pour la cathédrale de Clermont. L'examen de cet autel demanderait un article spécial; qu'il nous suffise de dire qu'il est tout à fait en rapport avec l'église, et que, par sa richesse, il harmonise très-bien la partie haute de l'abside avec l'inférieure.

En finissant, nous ne pouvons qu'exprimer le vœu que l'œuvre de M. Flandrin, que nous venons de chercher à faire apprécier, soit continuée, pour la décoration complète de l'église, et la gloire de notre ville; ces murs appellent des peintures. Il nous reste à faire un souhait, c'est que les artistes chargés de répandre, par toutes les formes de l'art, la vérité religieuse, s'attachent de plus en plus à la rendre sensible aux masses, en leur traduisant fidèlement leur croyance. Que le peuple même retrouve dans leurs ouvrages ces mêmes symboles qu'il a dans le cœur. Sans doute il faut que les exigences des habiles soient satisfaites; mais n'oublions pas que la vérité est essentiellement catholique, c'est-à-dire universelle, et que, comme l'Évangile l'a répandue sous une forme accessible à toutes les intelligences, de même l'art doit la manifester d'une manière qui n'exclue personne de sa participation. Il atteindra toujours ce but, toutes les fois que l'artiste, employant une forme simple, s'adressera à ce sentiment du vrai, du bien et du beau que tout homme porte en lui-même, et que l'on peut éveiller dans les âmes, sans qu'elles aient besoin de passer par les écoles.

L'ABBÉ DE SAINT-PULGENT.

Digitized by Google

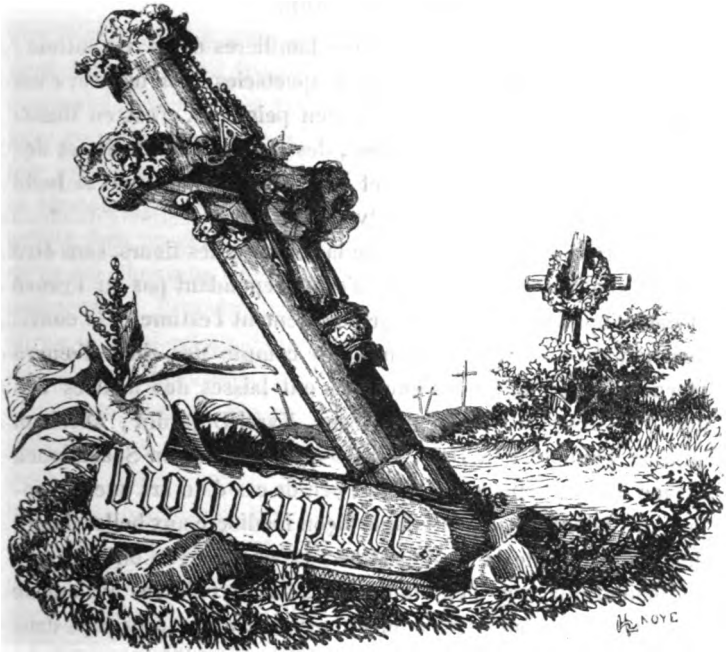

ANTOINE BERJON,

PEINTRE DE FLEURS.

—

Au-dessous des peintres par excellence, au-dessous des maîtres qui, à toutes les époques, ont demandé à la religion ou à l'histoire et leur inspiration et les sujets de leurs tableaux, il convient de placer au degré inférieur, sans rien leur ôter pourtant de leur mérite, d'autres artistes de moindre valeur il est vrai, mais qui n'en sont pas moins dignes encore d'admiration et de sympathie. En nous exprimant ainsi, le titre de cette notice en fait foi, nous mettons à dessein de côté les peintres de genre et les paysagistes, car l'homme de talent dont nous voulons raconter la vie ne s'est acquis la renommée peu bruyante qu'il a lais-

Digitized by Google

sée, ni dans la peinture des scènes familières de la vie intime, ni dans la reproduction des grands spectacles de la nature; c'est dans un genre plus modeste, c'est en peignant, c'est en dessinant surtout des natures mortes, des oiseaux, des fruits et des fleurs que Berjon a grandi, et qu'il a su prendre une si belle place dans les rangs de l'école lyonnaise.

Il n'y a pas bien longtemps que la peinture des fleurs, sans être un art complètement méprisé, n'avait cependant pas en France et dans l'opinion des artistes principalement l'estime et la considération qui lui sont dus. Sans tenir compte des chefs-d'œuvre éternellement admirables que nous ont laissés des maîtres tels que Van-Huysum, David de Heem, Karel-Dujardin, Abraham Mignon, Baptiste, Van-Daël, Gérard et Cornélius Van-Spaendonck et bien d'autres encore, on faisait peu de cas d'un art que le professeur Redouté enseignait d'une façon médiocre aux belles dames de l'Empire et de la Restauration, et comme ses ouvrages ne justifiaient que trop l'opinion que les autres peintres avaient de son talent, il était assez admis et comme à peu près reçu dans les arts de dédaigner la peinture des fleurs et de ne pas lui accorder plus de mérite que n'en comporte un passe-temps agréable. Depuis et grâce à de remarquables travaux que notre époque a vus naître, cette idée aussi fausse qu'injuste a presque complètement disparu et bien, qu'à Paris surtout, il y ait encore des peintres qui ne soient pas revenus de cette déplorable opinion « qu'il suffit d'être médiocre pour réussir nécessairement à peindre un tableau de fleurs; » le plus grand nombre aujourd'hui apprécie mieux ce genre et le classe avec plus d'impartialité et de justice; c'est un devoir que nous essaierons également de remplir dans le cours de cette notice en cherchant à apprécier le magnifique talent d'Antoine Berjon qui serait bien mieux connu si cet artiste eût vécu sur un plus vaste théâtre, et par-dessus tout si des circonstances relatives à son caractère n'avaient mis obstacle de son vivant à une réputation qui aurait peut-être sans cela compté peu d'égales.

Si l'on ne doit aux morts que la vérité on la leur doit du moins avec convenance et sans aigreur, et si nous rappelons

Digitized by Google

une fois de plus, à propos de Berjon, cette maxime qui n'est peut-être pas tout à fait aussi ancienne que les arts, c'est qu'en écrivant l'histoire de sa vie il est dangereux pour celui qui veut faire connaître l'homme en jugeant l'artiste d'en parler quelquefois avec une sévérité de langage qui peut paraître injurieuse et blessante pour sa mémoire, c'est que s'il fut en effet un grand artiste dans un genre secondaire, il est également vrai d'ajouter qu'en lui l'heureux accord du caractère et du talent ne s'est jamais montré. Peut-être sera-ce pour nous, qui voulons essayer de faire connaître cette vie étrange, un écueil difficile à éviter, et, si malgré nos efforts nous ne réussissons pas à le tourner avec bonheur, nous n'aurons pas oublié du moins que toutes les particularités de la vie intime des hommes remarquables n'appartiennent pas sans réserve au public, et dans le récit de cette existence si largement pourvue d'éléments pittoresques nous élaguerons avec soin tout ce qui pourrait nous faire départir de la délicatesse et de la réserve obligatoires en raison même de la nature et du choix de notre sujet.

C'est par suite d'une erreur commune à tous ceux qui ont écrit sur Antoine Berjon, qu'on l'a toujours fait naître en 1750; aujourd'hui, après de longues et patientes recherches poursuivies sur les registres de la paroisse de Saint-Pierre, de Vaise, par un peintre de talent, M. Martin Daussigny, il a été reconnu que Berjon est né dans la circonscription de cette paroisse, le 17 mai 1754, de Simon Berjon, boucher à Vaise, et de Pierrette Lablatinière, son épouse, et comme il est mort à Lyon le 25 octobre 1843, âgé de plus de 89 ans, sa longévité, quoique fort remarquable, l'est cependant un peu moins que des informations incomplètes l'avaient fait paraître tout d'abord. La condition de ses parents était des plus humbles, puisque son père était maître boucher, comme on disait alors, et c'est sans doute l'humilité d'un pareil état qui aura fait penser à quelques biographes que cet artisan désireux, comme tous les pères de famille, d'assurer à son fils un sort meilleur que celui qui lui avait été départi n'avait imaginé rien de mieux que de le faire entrer comme novice dans un des nombreux couvents qui existaient alors

Digitized by Google

dans notre ville. Au milieu de tant de maisons religieuses, si variées d'habit, de règle et de discipline, le seul embarras était de bien choisir, mais quelle que soit celle à laquelle il lui ait plu de s'adresser, le père d'Antoine Berjon en cherchant pour son fils l'abri du cloître, et l'existence assurée qu'il lui promettait, n'avait assurément pas prévu en lui les écarts du caractère le plus ambitieux d'indépendance et le plus ennemi de toute règle qui fût au monde. Aussi ses espérances furent-elles complètement trompées et après y avoir fait un séjour qu'il importe peu de préciser, le nouveau religieux franchit les murs de son couvent et ne manqua pas de jeter aussitôt le froc aux orties. On comprend aisément qu'il nous serait un peu difficile, sinon tout à fait impossible, de suivre jour par jour la succession des faits d'une vie dont bien des années sont à l'heure qu'il est enveloppées d'obscurité. Il n'y a vraisemblablement pas non plus aujourd'hui un seul contemporain de Berjon dont le témoignage puisse être utilement invoqué, et l'absence d'un semblable témoin nous prive assurément de fort intéressants détails auxquels, bien entendu, il ne nous est pas permis de suppléer. Quoi qu'il en soit et suivant toutes les probabilités c'est après sa sortie du couvent qu'il commença l'étude des beaux arts et qu'il se mit à dessiner sous la direction du sculpteur Perrache qui fut aussi membre de l'académie de Lyon et directeur des travaux de la presqu'île qui porte son nom. Nous ne mentionnerons que pour mémoire une tentative d'études médicales qui ne devait pas avoir de suites et que Berjon n'entreprit, sans doute, que pour n'être pas obligé d'exercer la profession de son père à laquelle celui-ci avait voulu le contraindre, voyant bien, après son équipée du couvent, qu'il devait renoncer à en faire un religieux. Au sortir de la classe de Perrache, Berjon devint d'abord dessinateur de fabrique, puis ensuite il entra comme associé ou intéressé dans la maison de commerce d'un fabricant de soieries. A cette époque de sa vie il fit, dit-on, de fréquents voyages à Paris et il en profita pour se mettre en relation avec quelques-uns des hommes les plus célèbres de la fin du XVIIIe siècle, qui devaient plus tard jouer un rôle dans les événements de la Révo-

Digitized by Google

lution que tout alors faisait pressentir. Ceux de ses élèves avec lesquels il était le plus en confiance disent que lorsqu'il lui arrivait d'être en veine de causer sur cette époque de sa vie, les souvenirs et les anecdotes qu'il en racontait étaient empreints d'une originalité piquante et remplis du plus vif intérêt. Quelques années après il suivait assidûment les premières séances de la Constituante, il paraît même qu'il assista, tout au moins comme spectateur, à la prise de la Bastille et qu'il connut particulièrement, entre autres personnages célèbres du temps, Bailly et Mirabeau. Bien longtemps après il en parlait encore avec enthousiasme, et lorsqu'il lui arrivait de prononcer le nom du célèbre tribun de l'Assemblée nationale il ne manquait jamais de se découvrir avec respect. Ce culte fervent pour la mémoire du plus grand orateur de la Révolution française indiquait assez dans lequel des deux camps Berjon avait alors placé ses vœux et ses sympathies, et quoi qu'on en ait dit depuis, son grand âge n'avait pas affaibli l'ardeur de ses opinions. A notre avis elles suffiraient parfaitement à expliquer les incroyables méfiances de son caractère soupçonneux et farouche, qui lui faisait redouter à la vue de toute personne qu'il apercevait pour la première fois, la présence de quelque agent secret de la police, chargé de le dénoncer et de le faire mettre en arrestation. Malgré son attachement à la Révolution et aux idées qu'elle représentait, Berjon, profondément atteint dans sa position de fortune en fut, au point de vue de ses intérêts, l'une des premières victimes. Peu de temps avant le siége de Lyon, le crédit de sa maison de commerce fortement ébranlé par les événements qui se succédaient avec la rapidité et la violence de la foudre, ne tarda pas à s'écrouler complètement; Berjon fut alors tout à fait rendu aux arts qui ne lui offrirent d'abord qu'une hospitalité bien pauvre et bien incertaine. Lyon, vaincu et dévasté après les horreurs d'un siége dont on retrouve bien peu d'exemples dans l'histoire, ne lui offrait plus aucune ressource, et c'est autant pour y trouver l'utile emploi de son talent que pour s'y perfectionner par l'étude des maîtres qu'il se rendit à Paris au commencement de l'année 1794.

Digitized by Google

Il y resta plusieurs années qu'il employa à cultiver divers genres de peinture et principalement celle des fleurs et des fruits dans laquelle il parvint à acquérir, par un travail obstiné, ce savoir profond et cette prodigieuse habileté que nous avons pu connaître ensuite. Malgré son zèle et ses progrès, il n'y fut pas toujours heureux, on dit même qu'il y éprouva quelquefois les atteintes de la misère; son caractère bizarre, trop raide pour se plier aux exigences du savoir-faire qu'un beau talent même ne remplace pas toujours, lui nuisait déjà comme il lui a nui au reste pendant toute sa vie. Mais d'aussi rudes épreuves ne pouvaient avoir qu'une faible action sur une organisation aussi fortement trempée que la sienne, et quelques dures et réitérées qu'elles fussent il les supporta toujours avec beaucoup de constance et d'énergie. Il est vrai de dire aussi qu'une misère aussi fièrement supportée fut aussi noblement secourue par des amis que le malheur ne lui avait point fait perdre. Un de nos plus gracieux poètes, Mme Desbordes-Valmore, dont les œuvres pleines de délicatesse et de charme ont maintenu la réputation au sein des lettres françaises, lui tendit plusieurs fois une main secourable; un amateur éclairé des arts, feu M. Danguin, lui rendit également les plus importants services; mais, par malheur pour lui et pour la mémoire qu'il a laissée, des bienfaits aussi délicats ne laissèrent qu'une impression bien peu durable dans son souvenir, et c'est à notre grand regret que la vérité nous force de dire qu'il s'en montra bien peu reconnaissant; on dit même que plusieurs années après, alors que de retour à Lyon il y dirigeait une classe particulière de dessin, et qu'il en donnait des leçons au fils de son bienfaiteur; ce jeune homme, loin d'être pour lui l'objet d'un intérêt et de soins particuliers, comme on devait tout naturellement s'y attendre, eût à supporter de sa part encore plus de tracasseries et de brutalité que ses autres élèves, et Dieu sait pourtant combien peu il les leur épargnait!

C'est pendant son séjour à Paris que Berjon se lia d'amitié avec le célèbre miniaturiste Augustin, dont il reçut probablement des conseils et peut-être même des leçons. L'un des plus honorables fabricants de notre ville, M. Meynier, qui fut aussi l'élève préféré

Digitized by Google

de Berjon, en possède un remarquable portrait dessiné par Augustin au crayon noir relevé par des effets de crayon blanc sur papier bleu. Ce portrait, qui reproduit le modèle à la dimension du quart de la nature pour ne pas dire un peu plus, est un véritable chef-d'œuvre. Il est dessiné avec une admirable finesse et une force de modelé qui n'excluent pourtant pas la largeur et la puissance : la pose est pleine d'originalité, et la tête a un caractère de vie accompagné d'une expression railleuse qui indique la nature prise sur le fait, et qui peint l'homme avec autant de vérité que d'énergie. Ces belles et rares qualités, que l'on retrouve dans tous les portraits dessinés par Berjon, accompagnées du sentiment individuel qui est le propre de chaque maître, sont une raison suffisante de croire qu'il dut à ce commerce d'amitié qu'il avait fait avec Augustin, de précieux avantages et de remarquables progrès. Il est également supposable qu'il fut son élève pour la miniature dans laquelle il arriva à un talent de premier ordre, et qui a presque égalé celui de son illustre ami. Comme Berjon se trouvait encore à Paris après le coup d'Etat du 18 brumaire, il profita de l'énergique impulsion que cet événement politique avait donnée aux arts comme aux autres branches de la civilisation, pour travailler avec ardeur à sortir de son obscurité, et plusieurs témoignages contemporains établissent qu'il y réussit assez pour être souvent et beaucoup remarqué. Ses travaux ne se bornaient pas à la spécialité de peintre de fleurs à laquelle il se consacra plus tard exclusivement; il peignait et dessinait alors le portrait avec une supériorité incontestable, et il a laissé dans ce genre des portraits aux différents crayons, au pastel, à la sépia et à l'encre de Chine, ainsi que des miniatures qui ne redoutent aucune comparaison ni aucun voisinage; les personnes qui ont visité l'exposition de ses ouvrages, qui a été faite après sa mort, dans la grande salle du palais Saint-Pierre, ont assurément conservé entre autres souvenirs, celui d'une étude de femme au pastel, nue et vue à mi-corps, d'un très-beau dessin et dont l'éclat et la vigueur égalent pour le coloris ce que la peinture à l'huile a produit de plus puissant.

De retour à Lyon vers l'année 1810, Berjon fut d'abord attaché

Digitized by Google

comme dessinateur à une maison de commerce qui avait pour spécialité la fabrication des broderies. C'était, suivant toute apparence, celle de M. Bony, homme distingué à la fois comme artiste et comme fabricant, et dont la galerie des Peintres lyonnais possède trois tableaux de fleurs d'un véritable mérite. Mais il lui fallut, peu de temps après, renoncer à cette position, qui l'obligeait à des travaux d'arrangement et de composition pour lesquels il avait toujours eu peu de goût. D'un autre côté, son naturel peu sociable, qui avait encore été aigri par les rudes épreuves qu'il avait traversées à Paris, le rendait incapable de vivre avec personne, et il abandonna sa place de dessinateur chez M. Bony pour celle de professeur à l'Ecole des Beaux-Arts qui lui offrait, avec d'autres avantages, celui de le mettre plus en évidence. Il y fut nommé, pour la classe de fleurs, au mois de novembre 1811, en remplacement de M. Barabant, peintre de fleurs et d'histoire naturelle, qui était mort en 1810.

Le grand talent de Berjon le rendait éminemment propre à ses nouvelles fonctions, et il se fit bientôt remarquer à Lyon dans son professorat, comme il s'était fait distinguer à Paris par ses tableaux. Si son enseignement, empreint d'une véritable originalité, avait de prime-abord l'inconvénient de n'être pas toujours clair et facile à saisir par d'aussi jeunes élèves, il possédait aussi un avantage immense, celui d'être essentiellement démonstratif pour ceux qui étaient assez forts ou assez intelligents pour le comprendre, et puis s'il rudoyait ceux auxquels il avait reconnu de véritables dispositions pour les arts, et s'il se montrait exigeant pour leur travail, il avertissait aussi consciencieusement de leur inaptitude ceux qui avaient pris quelques aspirations irréfléchies pour une vocation sincère, et plus d'un lui doit peut-être de n'avoir pas poursuivi étourdiment une carrière à laquelle il était impropre, et qui ne lui aurait offert que déceptions et qu'amertumes. Malgré ses éminentes qualités et l'excellence de ses leçons, il fut remplacé en 1823 par M. Thierriat, qui était encore professeur il y a peu de temps. Ses opinions politiques et surtout la brusquerie de son caractère avaient déplu aux magistrats placés à la tête de l'administration lyonnaise de

Digitized by Google

cette époque, et amené entre lui et le directeur de l'Ecole, M. Artaud, des scènes de la plus regrettable violence. Il avait même un jour poussé l'oubli des convenances au point de s'emporter jusqu'à l'invective contre M. d'Albon, maire de Lyon, qui avait touché dans son cabinet à une pomme de pin placée sur une table de marbre, et qu'il avait commencé à peindre. Aussi, nonobstant les bons services qu'il rendait à l'Ecole des Beaux-Arts, il dut la quitter, et comme il n'avait pas accompli les trente années de professorat qui pouvaient seules lui donner droit à une pension de retraite, il lui fut accordé, à cause de son âge (il avait alors près de soixante-dix ans), un secours annuel de mille à douze cents francs sur le budget de la ville, qui lui a été payé jusqu'à sa mort.

Rendu ainsi à cette indépendance qui était pour lui le premier de tous les biens, Berjon n'en continua que mieux sa vie d'artiste, l'une des plus occupées et des plus laborieuses qui fût jamais. Assis à son chevalet dès le point du jour, la nuit le surprenait encore le pinceau ou le crayon à la main, interrogeant sans cesse la nature pour connaître et interpréter ses secrets les plus merveilleux. Ce labeur incessant, infatigable, il ne l'interrompait que pour corriger les dessins de ses élèves et les initier un peu durement, il est vrai, à la pratique de l'art par des critiques et des conseils non moins utiles que féconds en images pittoresques. Aussi, combien d'hommes de talent sont sortis de cette classe faite dans une mansarde, aux rayons d'un soleil qui éclairait le travail du maître bien avant celui des élèves! Combien n'en a-t-elle pas produit de ces dessinateurs de fabrique, comme on les appelle, aussi ingénieux que variés dans leurs compositions, et chez lesquels l'imagination n'enlève rien au goût, qui seraient la gloire de l'industrie lyonnaise comme ils en sont la fortune, si par malheur il n'était pas dans la destinée de leurs éphémères productions de laisser leurs noms obscurs, et de ne leur assurer jamais, en dehors de l'étroite enceinte de leurs cabinets, une réputation qu'ils mériteraient si bien. Mais si les leçons du maître étaient à bon droit appréciées et recherchées, il n'était pas facile et commun de les recevoir: C'est que travailler sous sa direction

Digitized by Google

constituait un rude noviciat, pour lequel une patience à toute épreuve et un courage toujours présent étaient deux conditions indispensables. Si le dessinateur habile et consciencieux, dans la bouche duquel la même parole revenait sans cesse : « C'est vainement qu'on poursuit la nature, toujours elle vous échappe, » — était rarement satisfait de son œuvre, combien à plus forte raison devait-il être mécontent des essais et des tâtonnements de ses élèves. C'était alors une explosion d'emportements injurieux et de sarcasmes amers, au travers desquels on entrevoyait parfois de judicieuses critiques et des conseils donnés avec aigreur, mais qui n'en devaient pas moins porter d'excellents fruits. Tout cela n'empêchait pas ses leçons d'être recherchées et très-suivies ; seulement beaucoup d'élèves, découragés par les enseignements d'un professorat si en dehors des usages reçus, abandonnaient la classe dès le premier jour et s'éloignaient pour ne plus revenir. Mais aussi la constance de ceux qui persistaient était bien récompensée par les lumières qui leur venaient de ce grand artiste auquel de rares dispositions et une pratique de plus de cinquante années avaient appris les secrets de l'art les plus difficiles à connaître et les plus précieux. Parmi eux figurait alors en première ligne un de nos plus habiles négociants et dessinateurs de fabrique, M. Meynier envers lequel nous croirions être injuste si nous ne faisions connaître ici avec quelle rare et noble affection, quel dévoûment tout filial il a soigné la vieillesse d'un homme dont le commerce était si peu agréable, et qui sans lui serait mort abandonné de tous et dans l'isolement le plus absolu. Entré en 1823 dans la classe particulière de Berjon qu'il avait suivi à sa sortie de l'Ecole des Beaux-Arts, M. Meynier ne s'est pas borné, comme tant d'autres, à recueillir les leçons du maître dans le seul but de s'en assurer le profit ; après avoir été son élève il est resté son ami, et pendant vingt ans cette amitié, unique pour ainsi dire dans la vie toute entière de Berjon et qu'on peut sans exagération qualifier d'héroïque, non-seulement ne s'est jamais démentie, mais encore s'est toujours montrée au niveau des mêmes attentions et des mêmes sollicitudes. Aussi, dussions-nous blesser la modestie de cet homme de bien, dont le dévoûment a été à peu près ignoré

Digitized by Google

jusqu'à ce jour, c'est avec une admiration sans bornes pour une conduite si rare et si belle, que nous nous déclarons ici fiers et heureux d'en signaler l'admirable sacrifice. Se faire pendant vingt ans l'ami et le compagnon assidu d'un vieillard morose, le visiter tous les jours et le soigner lorsqu'il était mlaade avec la patience et le courage d'un fils qui remplirait un devoir vis-à-vis de son père, et tout cela sans arrière-pensée, sans intérêt d'aucune sorte, et le plus souvent pour ne recueillir en retour que mécontement et qu'ingratitude, n'est-ce pas là, en vérité, un grand acte de vertu et un bien bel exemple de charité chrétienne ?

A cela près, les dernières années de la vie de Berjon, après qu'il eut quitté l'école des Beaux-Arts, n'offrent rien de très-remarquable, il vivait fort retiré et ne recevait que de rares visites que le plus souvent il accueillait fort mal. Les personnes qui l'ont connu à cette époque et qui avaient accès chez lui disent seulement qu'il travaillait beaucoup, ce qui est très-admissible, quand on pense à l'énorme quantité de dessins qu'il a produits ; un travail aussi prolongé lui était cependant facile, parce qu'indépendamment de sa grande habileté, il jouissait dans un âge avancé, d'une santé extrêmement robuste. Il était alors si plein de vigueur et de courage, qu'à l'âge de quatre-vingts ans il parlait d'aller travailler à Paris, comme l'aurait pu faire un jeune artiste. Néanmoins, et quoique son genre de vie sobre et bien réglée parut devoir lui assurer encore une plus longue existence, il succomba le 25 octobre 1843 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, sous l'atteinte des infirmités inséparables de la vieillesse la plus florissante et la plus vigoureuse, infirmités dont, au reste, il se préoccupait peu et dont il ne voulut jamais prendre soin. Aussi on peut dire de Berjon qu'il est mort le crayon à la main, tout entier et d'un seul coup dans la pleine jouissance de ses facultés d'homme et d'artiste. Semblable en cela à ces maitres illustres, Léonard de Vinci, Michel-Ange, Titien, dont on nous excusera d'avoir rappelé les noms à propos d'un modeste peintre de fleurs, et dont la puissante vieillesse semblait défier la mort, Berjon a travaillé jusqu'à son dernier jour, et, comme un vaillant soldat de l'art, il a été frappé debout et les armes à la main.

Digitized by Google

Berjon a laissé en mourant une œuvre vraiment magnifique, des plus intéressantes et des plus étendues. Elle se compose principalement d'une très-riche collection de dessins de toute espèce représentant des fleurs et des fruits, des natures mortes, des oiseaux vivants, des coquillages et des plantes diverses ; elle est à la fois si variée et si complète que certainement en France, et peut-être en Europe, aucun musée, aucune galerie particulière n'en pourrait montrer une semblable, si tout ce qu'a dessiné ce grand artiste se trouvait réuni dans un même lieu. Il y faut joindre aussi quelques tableaux peints à l'huile et se rapportant au même genre, ainsi que plusieurs portraits aux différents crayons, à l'encre de Chine, à la sépia, à l'huile, à la miniature et au pastel, des tabatières et même, dit-on, jusqu'à des paysages, tant étaient grandes la puissance et la variété de ce merveilleux talent. Par malheur, et comme il arrive presque toujours, ces nombreux ouvrages ont été plus ou moins dispersés, et quoique pour notre part nous en ayons beaucoup vus, nous sommes persuadés néanmoins qu'un assez grand nombre d'entre eux nous est demeuré inconnu, et restera longtemps encore ignoré du public. Il s'en trouve cependant assez dans les galeries du palais Saint-Pierre, dans les cartons de l'école des Beaux-Arts et dans quelques cabinets particuliers de notre ville, pour que les amateurs soient à même d'apprécier, en les voyant, la haute valeur de l'homme qui les a, en quelque sorte, semés avec profusion dans le cours de sa longue carrière. La galerie des peintres lyonnais n'en possède relativement qu'un petit nombre, mais en revanche ce sont tous des morceaux de choix, et d'une assez grande dimension pour qu'il soit facile à tout un chacun d'en apprécier l'importance et le mérite. Il est à regretter seulement qu'une parcimonie déplorable ait déterminé Berjon à se servir, pour sa peinture à l'huile, des couleurs les plus communes ; cette circonstance fâcheuse, jointe au système d'éclairage employé pour la galerie où les toiles de ce maître sont exposées, n'a pas peu contribué à en précipiter l'altération. Elle est par-dessus tout sensible dans celle qui porte le n° 3, *Corbeille de fleurs groupées avec des fruits*, qui est presque entièrement réduite à l'ébauche ;

Digitized by Google

En effet les tons verts et les laques, disparus de même que les glacis sous l'influence d'un soleil trop ardent et d'une lumière mal distribuée, ne laissent plus voir que les dessous, et comme le squelette de ce qui fut autrefois un très-remarquable tableau. De semblables accidents sont d'autant plus à déplorer qu'un pareil malheur est réservé, dans un avenir qui n'est peut-être pas très-éloigné, à tous les autres tableaux qui sont placés dans cette galerie ; si l'on n'y prend garde et si l'on ne se hâte d'y porter remède en changeant complètement ses conditions d'éclairage et de ventilation, il arrivera certainement un jour où pas une de ces toiles qui sont l'honneur et la richesse de notre cité, n'aura pu résister aux agents de destruction qui les menacent. Les autres tableaux à l'huile de Berjon, à l'exception toutefois de celui qui porte le n° 12, *le Cadeau*, ont moins souffert que le n° 3. C'est dans ceux-ci que l'on peut admirer les grandes qualités qui l'on placé si haut dans l'estime des connaisseurs : la précision et la vigueur du modelé, l'exactitude des formes et cette vérité dans le dessin et la couleur des objets qui en fait reconnaitre de suite la substance, comme dans le n° 8, *Nature morte, Coquillages et Madrepores*, ainsi que dans le n° 4, *les Raisins* et dans le n° 6 qui représente des pivoines, des roses, des tulipes et d'autres fleurs dans un vase d'albâtre posé sur une table de marbre. On a beaucoup dit et beaucoup répété que les ouvrages de Berjon ne se faisaient point remarquer par cette richesse et cette variété de composition qui ont si fort grandi la réputation de quelques peintres de fleurs. Cette remarque est juste et fondée dans une certaine mesure, car si Berjon, plus attentif à vaincre les difficultés que présente une imitation exacte et consciencieuse de la nature qu'à l'exagérer ou à l'embellir, s'est moins préoccupé des avantages d'une composition ingénieuse et savante, il ne serait pas exact, non plus, de dire qu'il les a tout à fait négligés. Il n'y a pas bien longtemps que nous avons vu, dans une collection particulière, quelques morceaux choisis à qui rien ne manque des qualités essentielles à toute œuvre d'art. Seulement ce n'est pas dans la peinture à l'huile que Berjon a montré tout ce qu'il savait et tout ce qu'il pouvait.

Digitized by Google

C'est en regardant avec attention ses dessins qu'on reconnait toute la supériorité de talent à laquelle il s'est élevé dans un genre cultivé trop souvent par les faibles et par les médiocres. C'est là surtoutqu'il faut chercher à le connaître et qu'il convient de le juger. On y voit et on y sent la libre allure de l'artiste consommé qui domine et gouverne son art. Le temps et la patience, l'application et la peine n'y ont point de part, le savoir a tout fait. Pas une touche n'est perdue, pas un coup de crayon n'a été donné inutilement, chacun exprime bien ce qu'il doit exprimer, les plans et les distances sont admirablement indiqués, tout se comprend, et pour l'ensemble comme pour le détail, tout est d'un aspect saisissant et d'une masse irréprochable. Cela manque peut-être un peu d'éclat et de brillant, mais si l'on compare les ouvrages de Berjon à ceux de beaucoup d'autres peintres, on reconnaîtra bientôt combien ils sont de tout point plus exacts et plus vrais.

Nous citerons plus particulièrement dans cette catégorie l'admirable dessin aux trois crayons désigné au catalogue sous ce titre le *Dessert* et qui porte le n° 9, ainsi que les deux grandes aquarelles n° 15 et n° 16 qui représentent un lièvre et un coq aussi grands que nature et suspendus par les pattes. Si ce n'est pas là au point de vue de l'exécution l'expression de l'art le plus avancé et le plus parfait, il n'y a plus de dessin ni de peinture possibles et loin de favoriser, comme on le fait, le développement et l'instruction des jeunes artistes, il faut fermer toutes les écoles. Le n° 14 de la même galerie, *Portrait miniature*, est celui de Berjon peint par lui-même à l'âge de 65 ans. Ce bel ouvrage justifie pleinement nos assertions sur le talent de miniaturiste de son auteur.

Les cartons du cabinet de dessin de l'école des Beaux-Arts ne pouvaient manquer d'en renfermer un très-grand nombre, et grâce à l'obligeance si connue de M. Reignier, l'habile professeur de la classe de fleurs au palais Saint-Pierre qui nous les a montrés avec non moins d'empressement que de bonne grâce, il nous a été permis d'en admirer la richesse et la variété. Ces dessins sont aux crayons de couleurs, à l'encre de chine, à la sépia et à

Digitized by Google

l'aquarelle ; il y en a même quelques-uns à la plume. Ils sont très-nombreux, et il est facile d'y remarquer cette largeur d'exécution et ce fini dans les détails qui est comme le cachet des œuvres du maître. Ces deux qualités si rarement unies et si difficiles à concilier, se trouvent principalement dans les dessins de fruits au point que chaque espèce peut être aisément distinguée, indépendamment de sa forme, et seulement au tissu de sa peau. Les fleurs sont bien groupées, d'une façon ingénieuse, avec simplicité, mais avec goût ; plusieurs dessins d'oiseaux, à l'aquarelle, témoignent de la grande habileté avec laquelle Berjon traitait ce genre si difficile et dont les ressources sont si pauvres et si limitées. Les individus appartenant à chaque espèce sont très-vrais, dans leurs attitudes comme dans les couleurs variées de leurs plumages.

Outre ce grand nombre de dessins renfermés dans un portefeuille et, qui ne peuvent servir qu'aux études de ses élèves, l'école des Beaux-Arts possède encore de Berjon une peinture à l'huile et quelques dessins encadrés parmi lesquels nous plaçons en première ligne un tableau représentant des pêches et des raisins blancs et noirs dans une coupe de marbre, aux crayons de couleurs ; on y remarque également un autre tableau représentant un immense groupe de roses blanches exécutées à la sépia sur papier blanc, ainsi qu'un troisième dessin de la plus grande beauté, aux différents crayons sur papier bleu et représentant un massif de roses blanches agitées par le vent. M. Reignier possède en propre quelques portraits dessinés par Berjon à l'encre de Chine et à la sépia qui étaient ceux de personnages vivant à la fin du siècle dernier ; ils sont faits dans un grand sentiment de largeur, pleins d'animation et de vie, et, suivant toutes les probabilités, ils devaient être d'une grande ressemblance.

Mme Ve Flory est aujourd'hui en possession de la collection la plus rare et la plus précieuse peut-être des œuvres choisies de Berjon, qui avait été autrefois réunie par M. Meynier avec autant de soin que de goût. Cette collection se compose, outre deux peintures à l'huile, d'un assez grand nombre de dessins parmi lesquels, ne pouvant les signaler tous, nous mettrons à

Digitized by Google

part quatre gouaches et spécialement deux médaillons représentant des bas-reliefs qui sont le dernier mot et la plus admirable expression de l'art. Cette dame possède aussi plusieurs dessins aux trois crayons ainsi qu'un portrait de Berjon par lui-même, qu'il a dessiné dans sa vieillesse avec une fermeté de crayon et une vigueur de modelé à la hauteur de la plus forte et de la plus énergique virilité. Nous en pourrons dire autant du merveilleux dessin aux deux crayons noir et blanc que M. Bonnefond, directeur de l'école des Beaux-Arts, a reçu en cadeau de l'auteur lui-même et qu'il a placé dans son cabinet, au Palais Saint-Pierre ; comme modelé et comme perspective ce petit cadre vaut plus que beaucoup de grandes toiles, et pour un amateur éclairé comme pour les artistes il y a des tableaux d'histoire qui loin de le surpasser ne l'égalent même pas.

Nous citerons enfin pour terminer trois portraits à l'huile et une miniature ; les portraits à l'huile appartiennent à M. Meynier : l'un est un portrait de Berjon à l'époque de sa jeunesse, le haut de la figure est dans l'ombre portée d'un grand chapeau ; l'autre, plus remarquable encore, est celui d'une petite fille vue à mi-corps et peinte sur ivoire. Rien n'égale la vérité, la puissance et la grâce de cet ouvrage comme finesse de ton, de chair ; comme vie, et comme éclat c'est de la force du Giorgione et nous ne connaissons pas beaucoup de peintres à l'heure qu'il est capables de lutter de talent avec l'auteur de ce petit médaillon qui n'est guère plus grand qu'un écu de cent sous. La miniature appartient à M. Regnier, qui s'est fait dans notre ville une réputation comme miniaturiste, ce qui donne à son appréciation une valeur que nous affaiblirions en voulant la commenter. C'est le portrait d'une jeune femme très-belle, vue à mi-corps, le haut de la poitrine découvert et dans une espèce de négligé gracieux. La couleur en est admirable, la vérité des formes, la finesse du tons des chairs égalent ce que la peinture à l'huile produit de plus complet : la tête a l'éclat velouté de la plus florissante jeunesse. Quant à la poitrine et aux bras ils sont d'une beauté vraiment extraordinaire, on y sent la souplesse, la vie de la chair, en même temps qu'on y voit le grain et la finesse de la peau.

Digitized by Google

Beaucoup s'étonneront peut-être après cela qu'un aussi admirable talent si souple et si varié n'ait valu à Berjon qu'une réputation peu étendue, et en quelque sorte restreinte à un petit monde d'artistes et d'élèves privilégiés. La raison de cette injustice apparente est tout entière dans le caractère insociable de cet homme singulier, qui le portait à l'isolement et qui a toujours nui à sa fortune comme à la popularité de son nom. En proie aux exagérations de ce triste caractère, méfiant et soupçonneux au delà de toute expression, Berjon voyait des ennemis partout. Chaque nouveau visage était pour lui celui d'un homme intéressé à lui nuire et à le perdre. Venait-on lui faire une visite pour admirer quelqu'un de ses ouvrages, lui en faisait-on l'éloge ou lui en demandait-on le prix, c'était autant de manœuvres perfides qui cachaient un espionnage ou une délation. On conçoit qu'avec de pareilles idées et à la façon brutale avec laquelle il accueillait les visiteurs, sa solitude dut être rarement troublée par leur présence. Ainsi renfermé et presque toujours seul, gardant ses tableaux comme un avare qui veille sur un trésor, il s'était fait presque complètement oublier avant de mourir. La conscience qu'il avait de cet oubli et de l'abandon dans lequel il était justement laissé n'était pas faite pour adoucir les aspérités de ce caractère intraitable. Assez souvent des distinctions et des récompenses qu'il aurait ambitionnées et dont il se savait digne étaient accordées à des artistes qui ne lui étaient pas supérieurs ; pour obtenir ces distinctions il aurait fallu quelquefois sortir de cet isolement farouche, faire quelques visites, essayer quelques démarches; mais des façons d'agir aussi naturelles étaient trop en dehors de ses habitudes pour qu'il lui vînt à l'esprit la pensée même de les entreprendre. Il y a, si l'on veut, dans cette obstination à ne rien devoir qu'au seul mérite, quelque chose d'honnête au fond et de louable ; mais les sentiments les plus élevés et les plus délicats n'ont-ils pas aussi quelque chose à perdre à être ainsi exagérés, et comme surfaits ? Ce n'est pas nous certainement qui blâmerons les artistes d'avoir ces sentiments-là, et d'ajouter encore à la noblesse de leur profession par la dignité de leur caractère. Mais il est aussi, on en conviendra, des actes permis qui ne rabaissent

Digitized by Google

personne, et le vrai talent n'a pas plus à s'en alarmer qu'à en rougir.

Cette susceptibilité qui s'effarouchait des choses les plus naturelles et les plus acceptées par tout le monde, cette sauvagerie en quelque sorte misanthropique Berjon les devait probablement aux souffrances d'une vie de labeur et de misère qu'il avait menée à Paris pendant les premières années de son séjour. Pour en avoir l'idée, qu'on se représente un pauvre artiste n'ayant rien à attendre que de son talent, et forcé de vivre en pleine terreur révolutionnaire, au milieu du Paris de 1794, tel que l'avaient pu faire le Comité de salut public et la loi des suspects. On se figurera peut-être alors par quelles terribles épreuves Berjon a dû passer avant d'avoir pu en arriver simplement à s'assurer le pain de chaque jour par son travail. Combien en est-il maintenant parmi les meilleurs qui seraient sortis victorieux de cette lutte effroyable, avec un caractère moins âpre ou un cœur moins endurci ?

Quoi qu'il en soit néanmoins de cette infériorité morale que nous ne devions pas dissimuler, mais qui n'est en définitive qu'une bien petite tache aux yeux de la postérité, la première, nous pourrions presque dire la seule dispensatrice des gloires et des couronnes, elle ne doit pas nous empêcher de rendre à Berjon la justice qui lui est due, en le plaçant au premier rang des peintres de fleurs de tous les temps comme de tous les pays.

Joannès GAUBIN.

Digitized by Google

Séance publique de l'Académie de Lyon.

Discours de M. le docteur BONNET, président.

La séance publique, tenue le 22 janvier, par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, a été une des plus brillantes dont nous ayons gardé le souvenir. Une foule nombreuse se pressait dans l'enceinte trop étroite, et remplissait les vestibules et les couloirs, empressée d'entendre la parole des orateurs. M. d'Aigueperse a lu un travail savant et purement écrit : *Coup-d'œil sur la décadence des lettres, sciences et arts chez les Romains ;* M. Pétrequin a non moins intéressé en faisant l'*Histoire de la chirurgie à Lyon*. M. Servan de Sugny, dans une pièce de vers, écrite avec rapidité pour la circonstance, a décrit *Les rajeunissements de Lyon*. La séance avait été ouverte par un discours de M. le Dr Bonnet, président de l'Académie. Ce discours, attentivement écouté, chaleureusement applaudi, était une glorification de notre ville, ou plutôt une justice rendue au mérite, j'allais dire au génie de nos concitoyens. Nous donnons avec empressement cette improvisation, en regrettant que l'impression ne puisse rendre tout le charme de la parole.

M. Bonnet s'est exprimé ainsi :

Messieurs,

En m'asseyant à cette place, mon premier devoir est de rendre hommage à l'homme éminent qui inaugurait la dernière séance publique de l'Académie par une de ces brillantes improvisations

Digitized by Google

dans lesquelles de hautes et morales pensées, unies à des aperçus ingénieux, se déroulent avec autant de spontanéité que d'ampleur et d'éclat.

L'Académie s'est honorée elle-même en appelant, dans ces dernières années, M. Sauzet à sa tête. Elle a ainsi prouvé qu'elle était animée de l'esprit de ces grands corps qui ne suivent point les entraînements de la foule, qui ne brisent point les idoles qu'ils ont adorées et qui savent honorer, dans la retraite encore plus qu'au pouvoir, les hommes qui ont bien mérité du pays.

Le souvenir de M. Sauzet se lie à celui de M. Menoux, dont il a esquissé la vie dans une de ces pages qui restent inséparables d'une mémoire respectée. M. Menoux s'est éteint quelques mois avant M. Viricel, et ainsi, dans le semestre qui vient de s'écouler, nous avons perdu les deux doyens de notre compagnie. Aujourd'hui confondus dans les mêmes regrets, ces deux nobles vieillards l'avaient été dans l'expression de notre respect affectueux. Tous deux, il y a quelques années, comptaient un demi-siècle depuis leur entrée à l'Académie ; ils avaient eu le rare privilége d'arriver à cette cinquantaine que l'on célèbre au foyer domestique par une pieuse cérémonie.

L'idée d'imiter cet usage trouva au milieu de nous la plus sympathique adhésion, et l'Académie se réunit dans un banquet sans exemple dans son passé et qui sera probablement sans imitation dans son avenir, pour fêter les deux octogénaires qu'elle était heureuse de conserver dans son sein.

Et vraiment ce fut un beau spectacle que l'empressement de ceux qui donnaient cette fête et l'émotion des deux vieillards qui en étaient l'objet. L'un et l'autre étaient déjà des hommes dans ces temps orageux qui terminèrent le dernier siècle ; appelés alors à choisir entre deux courants contraires, ils prirent résolûment leur place dans la minorité honnête et courageuse, et, pendant tout le reste de leur carrière, ils nous transmirent la bonne part d'une époque où tout sortit des limites ordinaires, la vertu comme le crime, le dévoûment comme l'ingratitude, le sacrifice au devoir comme le déréglement dans la passion.

Cependant, à mesure que nous éprouvons des pertes doulou-

Digitized by Google

reuses, des hommes comme ceux qui vont, pour la première fois, porter la parole devant vous, MM. d'Aigueperse et Pétrequin, distingués par leur mérite, connus par leurs travaux, viennent combler les vides que la mort fait dans nos rangs.

Je ne peux être témoin de cette incessante régénération sans faire remarquer combien la fécondité de Lyon en talents de tous les genres est généralement méconnue de ses propres enfants: nous sommes sévères, j'ai presque dit injustes envers nous-mêmes.

Et cependant quelle époque est mieux faite pour dissiper ces préventions défavorables ?

L'Exposition universelle, qui ouvrait une grande lice aux efforts de l'esprit humain, a été un véritable triomphe pour notre cité. Son industrie est la seule, entre celles dont la France s'enorgueillit, qui ait pu défier toute comparaison. Et qu'on ne relègue point ce succès parmi ceux qui ne supposent que l'intelligence des choses matérielles !

Une supériorité de cette importance exige des traditions qui sont un honneur pour le passé, une persévérance dans le travail qui est une vertu, un goût et un génie inventif qui sont des dons providentiels. Et puis, cette industrie n'est-elle pas de celles qui se confondent avec les sciences et avec les arts : merveilleux éléments qu'elle sait mettre à profit et qui lui ont valu, suivant les heureuses expressions de M. Sauzet, de devenir « une puissance pour la France, un besoin pour le monde et un modèle pour l'art ? »

Eminente dans un genre, notre ville s'est encore distinguée : dans les arts chimiques, par une grande découverte, véritable révolution industrielle ; dans l'imprimerie, où la rivale, au seizième siècle, de Venise et de Leyde, a bien pu cesser de tenir le premier rang, mais où elle n'a pas cessé de produire des chefs-d'œuvre ; enfin, dans la peinture, avec laquelle elle a tout exprimé, depuis les délicatesses de la fleur jusqu'aux scènes touchantes de la vie de famille (1) et aux conceptions élevées d'une épopée chrétienne (2).

(1) M. Genod — (2) M. Janmot.

Digitized by Google

Il n'est pas jusqu'à l'art de faire germer de la terre la subsistance de l'homme qui n'ait parmi nous mérité des récompenses. Seule, entre toutes les Sociétés d'agriculture, celle de Lyon a reçu une médaille d'honneur pour les progrès qu'elle a réalisés et pour l'impulsion qu'elle a donnée à des méthodes utiles, et voilà que des envois précieux, faits à Lyon par des missionnaires de la Chine et mis à profit par un de nos collègues, font entrevoir l'époque où l'aliment de notre principale industrie sera affranchi des incertitudes que crée l'intempérie des saisons. L'œuvre de la Propagation de la Foi a été signalée à la reconnaissance publique pour ce bienfait, secondaire à ses yeux, mais né de son désir de faire tourner au profit de l'Europe des voyages que n'eût fait entreprendre aucun motif humain. La médaille qui lui a été décernée devait-être rappelée ici, car, universelle par son but et par les pays sur lesquels elle rayonne, cette œuvre est, comme celle de Saint-Vincent-de-Paul, lyonnaise par les hommes qui l'ont conçue et dont les travaux modestes et bénis de Dieu en ont préparé les immenses développements.

Cependant, si l'indication du rôle général de notre cité à l'Exposition était indispensable, je ne peux oublier que je représente l'Académie et que je dois surtout mettre en relief la part qu'ont eue ses membres dans le grand concours ouvert à toutes les nations.

Et d'abord, c'est à l'un de nos collègues, M. Arlès-Dufour, que le gouvernement a fait appel pour coordonner les éléments nombreux de cette vaste entreprise, dans laquelle le génie français a paru, il est vrai, succomber un instant, mais où il n'a pas tardé, avec cette merveilleuse flexibilité qui lui est propre, à porter un ordre, un goût et une grandeur qui sont pour lui de nouveaux titres de gloire.

Tous les genres de travaux que peut embrasser une *Académie des sciences, belles-lettres et arts* ont parmi nous de dignes représentants.

Dans les sciences, nous avons à citer deux hommes auxquels il a été fait allusion plus haut : l'un, dont les procédés, connus en Angleterre sous le nom de procédés français, ont inspiré au

Digitized by Google

célèbre chimiste, M. Dumas, cette réflexion, que si le nom de M. Guimet est oublié à distance, c'est la patrie qui hérite de sa gloire ; l'autre, M. Jourdan, qui a eu l'honneur, peut-être unique, de deux médailles de première classe, et qui sait allier, dans une activité féconde, les recherches de la science et ses applications à l'agriculture et à l'industrie.

Les belles-lettres ne pouvaient avoir que de rares représentants, non qu'une compagnie où se trouvent les auteurs des *Poèmes évangéliques*, de l'*Unité spirituelle*, de l'*Histoire du Cartésianisme*, de la *Muse ottomane* et des *Classes agricoles*, (1) n'eût de grandes œuvres à produire ; mais la poésie, l'éloquence et la philosophie, filles immortelles de la pensée, se tiennent à l'écart et habitent des régions sereines où ne pénètrent pas les flots envahissants de la foule. Les seules œuvres littéraires qui pussent être remarquées dans une exposition étaient celles qui exigeaient le concours de la gravure et de l'art typographique. Ce succès ne nous a pas manqué ; une mention et une médaille ont été accordées aux imprimeurs (2) de deux ouvrages dus à nos collègues : la *Monographie de la Table de Claude*, par M. Monfalcon, reproduction fidèle et lumineusement commentée de l'un des monuments les plus précieux de notre histoire, et les *Inscriptions antiques de Lyon*, par M. de Boissieu, ouvrage qui, à la beauté des planches, joint des recherches si nouvelles et si profondes sur toutes les parties de l'organisation des provinces romaines. Et ici, nous ne pouvons passer sous silence la *Description du Musée lapidaire de Lyon*, dans laquelle, grâce à une étude complète de chaque fragment, M. Comarmond a fait connaître à tout le monde lettré ces pierres historiques dont la collection est la plus précieuse après celle du Vatican.

De l'antiquité, l'ordre des temps nous conduit à l'architecture romane. A ce type appartenait l'église de Charlieu, ouvrage des Bénédictins, qui élevèrent, sur les bords de la Saône et de la

(1) MM. Victor de Laprade, Blanc Saint-Bonnet, Bouillier, Servan de Sugny, Dareste de la Chavanne.

(2) MM. Perrin et Vingtrinier.

Digitized by Google

Loire, tant de belles abbayes, semblables à celle qui servait de centre à leur grande institution. Des dessins du portail de cette église ont valu à leur auteur une mention honorable, et le mérite, plus grand encore, de provoquer de la part du gouvernement des mesures conservatrices ; ils sont dus à un jeune architecte, M. Desjardins, en qui l'unanimité des votes de l'Académie s'est plu récemment à reconnaître l'heureuse association de la science de l'antiquaire avec l'habileté et le goût éclairé de l'artiste.

Près de nous, dans une contrée aujourd'hui française et qui appartenait jadis à la Savoie, s'élève un monument, remarquable spécimen de la transition du gothique à la renaissance et dans lequel une grande infortune a éternisé sa douleur. Les chefs-d'œuvre qui le décorent tiennent tout à la fois de l'art italien, auquel ils ont emprunté la grâce et l'élégance, et de l'art flamand, dont ils ont toute la variété et la richesse de détails. Il importait que l'ensemble de ce monument, ses sculptures et ses vitraux fussent reproduits avec une fidélité scrupuleuse et avec un éclat capable de faire revivre la beauté du modèle. Cette œuvre a été accomplie par l'un de nos collègues, M. Dupasquier, qui porte un nom déjà cher aux sciences. Sa *Monographie de l'Eglise de Brou* lui a mérité une distinction à laquelle ont applaudi tous les admirateurs de nos antiquités nationales.

Dans la section des Beaux-Arts, à laquelle appartient du reste le dernier nom cité, votre attention se porte involontairement sur l'un des peintres qui ont le plus illustré l'école lyonnaise et dont les œuvres sont recherchées même dans la patrie de Van-Huysum. A l'inverse de beaucoup d'hommes présomptueux qui appliquent un esprit médiocre à des travaux élevés, M. Saint-Jean a consacré un talent du premier ordre à un genre qui occupe une place secondaire dans la hiérarchie des arts. Nous avons dû regretter que la supériorité de l'artiste n'ait pas compensé aux yeux du Jury l'infériorité relative du genre ; mais, tout en exprimant ce regret, nous n'en devons pas moins constater qu'au milieu de tous ses rivaux, notre compatriote a obtenu la première place, comme le peintre de l'Europe qui a le mieux com-

Digitized by Google

pris et exprimé les merveilles de la création, qui se révèlent dans la fleur et dans l'insecte aussi bien que dans la majesté des cieux et les magnificences de la terre.

Nos succès, déjà si honorables, auraient été bien plus grands encore, si tous nos collègues de la section des beaux-arts eussent produit leurs œuvres récentes. Quelle place n'eût pas obtenue dans l'admiration publique le directeur de notre école de peinture, M. Bonnefond, qui, après avoir excellé dans le genre dont ses maîtres lui avaient donné la tradition, découvrit une nouvelle manière, mérita d'être signalé comme l'émule de Léopold Robert, et parut, après la mort de ce grand artiste, comme une espérance et une consolation !

Combien aussi ne devons-nous pas regretter que le professeur de gravure, M. Vibert, n'eût pas encore achevé cette planche à laquelle il travaille depuis vingt-deux ans, avec cette sévérité pour soi-même, qui est un des caractères de la supériorité ! Reproduisant avec un art digne de Marc-Antoine, dont il s'applique à retrouver les voies, les phases de deux vies, commencées et poursuivies l'une dans le bien et l'autre dans le mal, il eût popularisé le tableau d'Orsel, qui est tout à la fois une œuvre d'art, un poème et un enseignement moral.

Je dois m'arrêter, quoique la limite que je me suis tracée, en ne parlant que de l'Exposition, m'ait conduit à passer sous silence la nomination au titre de correspondants de l'Institut, pendant le cours de cette seule année, de trois membre de l'Académie de Lyon et entre autres de M de Boissieu, l'auteur des *Inscriptions antiques*, et de M. Chenavard, le maître vénéré de nos jeunes architectes. J'en ai dit assez pour faire voir combien de travaux accomplis par nos compatriotes, combien de distinctions constatant leurs succès, repoussent tout esprit de dédain de Lyon envers lui-même, et appellent la justice que trop souvent il se refuse.

Soumise à toutes les influences civilisatrices, qui ont formé la société française, notre ville a eu de plus le bonheur d'être initiée à l'industrie et aux arts par les Florentins que poussèrent d'abord dans ses murs les déchirements de la guerre civile et que les

Digitized by Google

relations du commerce y attirèrent plus tard. Nos pères s'inspirèrent ainsi de ce culte du beau et de ce goût éclairé des lettres et des sciences qui ont brillé avec plus d'éclat qu'en toute autre contrée, dans la patrie du Dante, de Michel-Ange et de Galilée. Héritiers intellectuels de l'Italie, ils ont fécondé tous les germes précieux qu'ils avaient reçus de cette terre classique des grandes œuvres, ils ont continué son activité quand elle s'abandonnait elle-même. Le présent n'est point indigne du passé et les fils se maintiennent au rang où les ont placés leurs pères.

Digitized by Google

TROIS MOIS AU-DELA DES ALPES

(SUITE).

Un des camériers de Sa Sainteté, Mgr Lacroix, pour lequel nous avions une lettre d'introduction, nous reçut avec une paternelle affabilité. Il voulut bien nous donner, de sa terrasse, un aperçu général sur l'ancienne et la moderne Rome. Nous lui manifestâmes notre embarras : il s'offrit à nous servir de cicerone. — *A san Pietro del Vaticano, caro figliolo*, dit Sa Grandeur à notre cocher qui, contre la coutume des Italiens, avait sur son siége toute la dignité d'un maire de campagne. Tout en causant de la France, et particulièrement de la cité lyonnaise, cette succursale de la capitale du monde ; tout en nous permettant de faire un parallèle entre notre Rhône si rapide, notre Saône si douce, si coquette et le Tibre si lent, si fangeux dans son cours, nous débouchâmes à la tête du pont Saint-Ange. Si tous ses anges aux plis ondoyants, aux poses affectées, et portant dans leurs mains les instruments de la passion sont du plus mauvais goût, ils ont un cachet très-caractéristique. Avant de contempler face à face le double triomphe de la religion et du génie, si bien personnifié dans la basilique de Saint-Pierre, il est peut-être bon de passer sous les Fourches Caudines des saintes expiations de la croix et de la décadence des arts. La sérénité du beau ciel d'Italie, l'air de fête qui règne de toutes parts, les vêtements aussi riches que variés des femmes de

Digitized by Google

Frascati et d'Albano, nous préparèrent progressivement à l'admiration. L'aspect imposant de la façade et du dôme de la basilique, si bien accompagnée par ses deux hémicycles de deux cent quatre-vingt-quatre colonnes, nous plongea dans l'extase d'une poétique et chrétienne rêverie. Comme la pointe du paratonnerre attire la foudre, de même la croix qui couronne cet obélisque semble attirer la miséricorde divine. Ces deux gerbes d'eau éternellement jaillissantes reproduisent dans les perles de leurs eaux les mille feux du diamant, et reflètent dans leurs vastes bassins de granit les splendeurs du soleil, et nous nous écriâmes avec David : — « *Les cieux racontent la gloire du Tout-Puissant, et le firmament publie l'ouvrage de ses mains.* »

Le Bramante (1) avait été chargé de tracer plusieurs plans, et celui que choisit Jules II surpassait pour l'étendue et la variété des parties qui devaient composer l'ensemble de l'édifice, tout ce que Rome avait vu de plus beau, même dans les jours de sa plus grande splendeur.

En peu de temps, l'église moderne de Saint-Pierre commença de s'élever sur les ruines de l'ancienne; mais l'échelle du plan était si étendue, que par la suite on fut forcé de la raccourcir. Le Bramante donna tant dans la conception que dans l'exécution de l'édifice des preuves du génie admirable dont il était doué; malheureusement la durée de la vie humaine n'est pas proportionnée à des projets si vastes. Bramante meurt, et Jules II charge Michel-Ange de continuer l'œuvre commencée. Le grand artiste devait placer dans le nouveau sanctuaire un magnifique Mausolée destiné aux cendres du grand pape qui l'avait commandé. A la mort de Jules II, son successeur, Léon X, pour satisfaire à la demande que le Bramante lui avait faite à l'article de la mort, conféra la place à Raphaël, lui donnant pour adjoint Fra Gio-

(1) William Roscoë, *Histoire de Jules II* et *de Léon X.*

Digitized by Google

condo, homme plein d'expérience et fort avancé en âge. L'acte de nomination est daté du mois d'août 1514.

Si vous désirez visiter cet édifice, au lieu de monter de suite les marches du grand escalier de la façade et dire avec ce ton flegmatique des insulaires d'Outre-Manche : « J'ai vu ; » et partir, suivez plutôt le conseil de Mgr Lacroix ; gravissez la colline au pied de laquelle est adossée la basilique, et, une fois parvenu au pied des remparts de Léon IV, retournez-vous. De là, au moins, il est permis d'évaluer la superficie de l'édifice, ainsi que la distribution des différentes parties qui le composent ; entrez avec moi par une des portes latérales ; visitez chapelle par chapelle, puis, arrivé vers la grande porte du milieu, retournez-vous encore et levez les yeux. Jamais vous n'aurez une perception plus saisissante de l'harmonie et de la grandeur qui doivent présider à la construction d'un chef-d'œuvre architectural. On a beau critiquer autour de vous telle ou telle statue, telle ou telle sculpture : — détail, jugement étroit et mesquin, — répondrez-vous, et vous vous laisserez aller à toute votre admiration. Les chiffres sont éloquents. Après vous être figuré un édifice de 750 pieds de longueur, avec une nef de 417 pieds de largeur et un plafond de 142 pieds de hauteur, sur lequel Michel-Ange a suspendu un nouveau Panthéon, revêtez cet immense espace des marbres les plus rares, ornez les parois des murailles de statues colossales mais bien proportionnées, d'ornements, de médaillons de tous genres et bien distribués ; sculptez et dorez le plafond ; parez de haut en bas les chapelles latérales de mosaïques, ces immortelles photographies des chefs-d'œuvre des plus grands peintres ; inondez tout cet espace de flots de lumière, et vous aurez une bien faible idée de la basilique de Saint-Pierre le jour.

Aux approches du soir, c'est un spectacle bien plus grandiose encore. Quand les dernières lueurs du soleil couchant

Digitized by Google

jettent par toutes ces larges et hautes fenêtres des rayons aussi éclatants que la pourpre des César, et que le sommet de la coupole ainsi qu'une partie du plafond reste dans une sorte de pénombre, il semble alors que les voûtes, les piliers, les colonnes grandissent et s'élèvent jusque dans les mystérieuses profondeurs de nuées flottantes, et vous avez alors les hallucinations du plus étonnant, du plus splendide des rêves.

Comme, en matière d'art, il ne faut jamais arriver au dégoût de l'admiration, il est bon de quitter la basilique de Saint-Pierre ; sauf à y revenir. Suivez-moi donc sur la Voie Appienne dont je me faisais le tableau le plus poétique, le plus enchanteur ; grand désappointement ! A la place des magnifiques tombeaux et des villas qui la bordaient de chaque côté, comme pour rappeler aux passants la brièveté de la vie de l'homme marchant pour ainsi dire de front avec une nature que la mort ne frappe que pour la rajeunir ; à la place de ce saisissant contraste, on ne voit plus aujourd'hui que de vastes plaines arides, désolées et des décombres informes, c'est-à-dire poussière sur poussière. Heureusement que ce monotone point de vue est encadré par la chaîne des Apennins, qui, au coucher du soleil, ne ressemble pas mal à un camp romain après un horrible carnage, tant l'horizon se diapre de couleurs sanglantes. La nuit approche, et de son sein rembruni par les ténèbres naissantes, tombe une fraîcheur glaciale comme nous n'avons pas la coutume d'en subir en France où la température est plus égale. Ce phénomène météorologique a sans doute donné aux Italiens l'habitude de porter continuellement un manteau, même par les plus grandes chaleurs. Le pavage primitif de la voie Appienne, composé d'énormes blocs de laves de formes irrégulières, existe toujours, comme au temps du vieux patricien Appius Cæcus, qui vivait l'an 442 avant notre ère ; il la fit percer jusqu'à Capoue. Parmi les rares tombeaux encore debout, le premier que l'on

Digitized by Google

rencontre est celui de Cecilia Metella. Cette noble romaine, dont les voluptueuses prodigalités ont été burinées par l'histoire, apprit à Cléopâtre le procédé de dissoudre des perles sans prix dans une coupe de vinaigre. Avant que la famille des Caëtani l'eût dépouillé de tous ses ornements et en eût fait un château fort, ce mausolée avait la forme d'une tour en travertin de 35 pieds d'épaisseur, dont le sommet était couronné de colonnes soutenant une coupole sur laquelle trônait Cecilia Metella. Beaucoup plus loin, mais dans un plus mauvais état de conservation, se trouve le mausolée de Sénèque ; il l'avait fait construire sur le bord de la route et sur le terrain même de sa villa, afin de rappeler aux générations futures que l'idée de la mort n'a rien de bien redoutable quand elle est le couronnement d'une vie pleine de courage et de vertus.

Cette journée devait être empreinte dans notre mémoire du sceau d'une profonde mélancolie. Avant de rentrer dans Rome, nous visitâmes, à la lueur des torches, les colombarium ou lieux de sépulture des grandes familles romaines. L'un d'eux contient les cendres de tous les Scipion, excepté celles de l'Africain, qui avait dit en s'exilant : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os. » Le colombarium n'est autre chose qu'une salle souterraine, percée de haut en bas et transversalement de petites niches assez semblables à l'ouverture des abreuvoirs des pigeons ; de là ce terme de colombarium, colombier. Les cendres des morts sont déposées dans une excavation pratiquée sur la base de chacune de ces niches, et que l'on recouvrait tantôt d'une urne funéraire, d'un lacrymatoire ou du buste du mort. Une courte inscription indiquait son nom, celui de sa famille et ses hauts faits, s'il y avait lieu. En voici une entre mille et très-caractéristique ; « Cornelius Scipion Barbatus, né d'un père vaillant, homme courageux et prudent, dont la beauté égalait la vertu ; il a été parmi

Digitized by Google

vous consul, censeur, édile ; il a pris le Samnium, il a soumis toute la Lucanie ; il a emmené des ôtages. » Un grand nombre de faits en quelques mots. A ce caractère, ne reconnait-on pas Rome, la future maîtresse du monde ?

Dans la même direction que les colombarium, toujours dans l'enceinte de la vieille Rome, se trouvent les ruines des thermes de Caracalla. Chez les anciens, ce genre de monuments remplaçait nos cafés sous les rapports de la causerie, de l'échange des nouvelles. Les anciens passaient la partie la plus accablante de la journée dans des salles de bains de différents degrés de température. A la première fraîcheur, sous les portiques, ou à l'ombre des platanes et des sycomores nouvellement importés de la Perse, les poètes et les rhéteurs déclamaient leurs vers ou leurs harangues. Les curieux avides d'émotions moins idéales, se rendaient au stadium où des lutteurs, des pugilats, des gladiateurs distrayaient ce bon peuple par quelques ingénieux et nouveaux procédés pour renverser ou assommer un adversaire plus maladroit.

Le corps central de cet édifice avait une façade de 750 pieds de largeur sur 500 de profondeur. A cette colossale surface, Caracalla adjoignit un théâtre, des cours, des portiques, une bibliothèque, de grandes salles de formes diverses mais toujours richement et artistement ornées. D'après les anciens auteurs, on comptait jusqu'à seize cents siéges en marbre de Paros ; six mille personnes pouvaient prendre des bains en même temps, tandis que vingt-cinq mille autres amateurs attendaient leur tour. Une foule d'esclaves étaient préposés aux jouissances d'un chacun. Les *compsarii* gardaient les vêtements et rendaient des contremarques en terre cuite, en os ou en ivoire ; les *unctuarii* frictionnaient le corps avec des huiles parfumées ; les *alipidi* épilaient ; les *tractatores* massaient. Avant le règne d'Adrien, les deux sexes

Digitized by Google

étaient confondus ; fort heureusement pour la morale publique, cet empereur philosophe y mit bon ordre.

Si l'on veut se faire une idée de la grandeur et de la magnificence de cet édifice, moins grand cependant que les thermes de Dioclétien, moins beaux que ceux de Titus, il faut se rappeler que le mur d'enceinte comptait 4,750 pieds de pourtour ; que Paul III (Farnèse) trouva, dans des fouilles faites par ses ordres, l'Hercule de Glicon, le fameux groupe de Dircé, plus connu sous le nom de taureau Farnèse, et une telle quantité de statues, de bas-reliefs, de chapiteaux, de colonnes que le vaste musée Bourbon de Naples en est presque rempli. Ces lieux, jadis si pleins de joie et de splendeur, sont aujourd'hui tristes et silencieux. Le temps et l'incendie ont détruit les voûtes, les portiques, lézardé et déchiré les murailles qui paraissaient défier les inévitables ravages des siècles.

La science, l'amour des arts, le respect que l'on doit, en quelque sorte, aux traditions monumentales d'un grand peuple, tout n'aurait-il pas dû inspirer aux contemporains puissants qui voyaient tomber ce monument, l'envie, non de détruire, mais de réparer ces désastres et de conserver religieusement ces reliques des conquérants et des héritiers des Grecs dans la gloire des armes, des arts et des lettres ? Comme au milieu des ruines de Balbeck ou de Palmyre, le cicerone ne peut plus vous montrer que des ronces et des herbes sauvages, qui, moins barbares que les hommes, moins impitoyables que le temps ont abrité de leurs feuilles et de leurs épines ce que ces grands destructeurs n'ont pas voulu épargner par esprit de dédain ou de lassitude. Mais la tristesse produite par l'aspect de ces ruines nous inspira l'irrésistible envie d'admirer d'autres chefs-d'œuvre que le temps n'a pas mutilés, et nous nous rendîmes à la chapelle Sixtine.

Digitized by Google

Lorsque le souverain Pontife réside au Vatican, et c'est presque toujours durant l'hiver, les dimanches de l'avent et du carême, Sa Sainteté a la coutume de se rendre à pied dans la chapelle en signe de pénitence. Le troisième dimanche de l'avent et le quatrième du carême, il se fait porter, parce que ce sont des jours destinés à une réjouissance privilégiée.

Lorsque notre Saint-Père se rend à pied, le premier dimanche de l'avent et le Jeudi saint, les deux plus anciens cardinaux diacres le soutiennent par dessous les bras; une personne du premier rang porte la queue de sa soutane, tandis que devant Sa Sainteté deux protonotaires apostoliques soulèvent la chappe par ses franges. A un signal donné par le grand-maître des cérémonies, les portes de la chapelle s'ouvrent et le public est admis. Cette chapelle, de la grandeur d'une église de second ordre de Lyon, est divisée en deux parties principales, séparées par une grille richement travaillée en arabesques et dont les portes sont gardées par des Suisses vêtus d'un justaucorps à manches bouffantes par le haut et lisses en bas, formé de bandes de drap alternativement rouges, noires et jaunes; les couleurs et la coupe des pantalons sont de même. La tête de ces soldats est couverte d'un bassinet en acier poli; une hallebarde et une longue épée complètent ce costume qui rappelle les hommes d'armes des règnes de Henri II et de Henri III de France. Le souverain Pontife vêtu de blanc, les cardinaux et les évêques couverts de grands manteaux violets, durant l'avent, se tiennent en-deçà de la grille; avec eux les procureurs généraux, les provinciaux, les supérieurs des principaux ordres religieux dans leurs costumes respectifs. A gauche et à droite, à l'entrée et séparément, se placent les laïques en habits noirs, ainsi que les femmes voilées et vêtues de noir. Un cardinal-prêtre célèbre les saints mystères; le pape, assis sur son trône, préside l'assemblée. Au moment du *credo*, tous

Digitized by Google

les princes de l'Eglise vont baiser l'anneau pastoral de Sa Sainteté ; rendus à leur place, ils reçoivent la bénédiction papale. A ce moment solennel, ils s'embrassent les uns les autres en mémoire de l'indivisibilité de la foi, de l'unité et de la charité chrétienne. Pendant que les cardinaux et les évêques psalmodient le credo, un chœur de jeunes ténors et de soprani entonne d'une voix mélodieuse le même chant sur le thème d'un grand maître. Cette double harmonie, chantée en même temps sur un mode plaintif et sourd, dominé par un rhythme aussi ample que brillant, rappelle les gémissements de l'Eglise militante et les hymnes de triomphe de la Jérusalem céleste. Dans les intervalles de silence, mes yeux ne pouvaient se détacher de la voûte et du fond de la chapelle où Michel-Ange a reproduit avec un si puissant génie les faits mémorables de l'Ancien et du Nouveau-Testament et les émouvantes scènes du Jugement dernier. Les personnages sont si vigoureusement dessinés et sont peints avec tant de relief, que l'on croirait voir de la sculpture. Le grand Buonarotti a divisé le plafond en neuf compartiments consacrés aux principaux traits de l'Ancien-Testament. Ici Jéhova sépare la lumière des ténèbres; Adam, à la voix de Dieu, sort du néant. Après la première faute, le premier châtiment ; l'ange, armé d'un glaive flamboyant, chasse de l'Eden le premier couple humain. Ici, le fratricide Caïn fuit épouvanté ; là, le déluge et ses indescriptibles cataclysmes.... Dans le pourtour du plafond, Michel-Ange a placé quarante-huit figures d'enfants qu'il a groupées deux à deux dans diverses attitudes; ce sont ensuite les douze prophètes, les douze sibylles de grandeur colossale. Le fond de la chapelle, d'une surface de 50 pieds de haut sur 40 de large, est complètement couvert par le spectacle si grandiose de l'éternelle réprobation des damnés, du triomphe des élus et de la douloureuse purification des âmes ; admirable trilogie qui a pour centre, pour principal acteur un Dieu

Digitized by Google

vengeur et rémunérateur. A première vue, cette fresque du Jugement dernier étonne et confond notre esprit et nos sens ; trop novice, l'on éprouve l'irrésistible besoin de refaire l'éducation de ses yeux. Cette première éducation une fois faite, avec quel plaisir ne revient-on pas pour se rendre compte des émotions mystérieuses, profondes, que l'aspect de ce chef-d'œuvre réveille. Tous ces personnages ne sont pas seulement des modèles d'attitudes, de traits, de coloris, c'est tout un système religieux d'un âge de croyance et de foi. Cette immense succession d'hommes, avec les mille attitudes que donnent tour à tour l'espérance ou la crainte, la sérénité de l'âme ou le désespoir ne sont point pour vos yeux d'autres hommes semblables à vous, vivant au milieu des mêmes joies ou des mêmes perplexités, mais bien l'homme régénéré par la mort, en face de l'éternité. Par une illusion qui a toutes les allures d'un rêve, chaque personnage semble se détacher de la muraille, s'avancer vers vous, adresser à votre oreille de lugubres avertissements ; alors l'âme ardente du grand artiste a passé dans votre ame ; comme lui, vous vous sentez saisi par la terreur, l'épouvante marche devant chacun de ses étranges personnages. La grande œuvre de Buonarotti n'est plus une fresque, mais une création vivante qui écrase votre entendement, épouvante votre âme ; ce n'est même plus une multitude indifférente de damnés qui s'agitent dans les angoisses d'atroces souffrances, mais vos parents, vos amis et peut-être vous-même ! ! !

Rentré dans votre demeure, il vous est impossible de vous abandonner de suite au courant ordinaire des occupations ou des plaisirs de la vie ; le Jugement dernier est toujours devant vos yeux. Tenté par la curiosité, vous cherchez dans la vie de Michel-Ange quel était le milieu qui l'entourait, quelles étaient surtout ses croyances, et vous ne pouvez lire sans une mélancolique émotion ces lignes que le grand

Digitized by Google

homme écrivait sur la fin de sa vie, et qui peignent d'une manière si douloureuse les angoisses du génie en face de l'éternité ;

« Porté sur une barque fragile au milieu d'une mer orageuse, je termine le cours de ma vie ; je touche au port où chacun vient rendre compte du bien et du mal qu'il a fait. Ah ! je reconnais bien que cet art, qui était l'idole et le tyran de mon imagination la plongeait dans l'erreur.

« Pensers amoureux, imaginations vaines et douces, que deviendrez-vous maintenant que je m'approche de deux morts, l'une qui est certaine, l'autre qui me menace ? Non, la sculpture, la peinture ne peuvent suffire pour calmer une âme qui s'est tournée vers toi, ô mon Dieu, et que le feu de ton amour embrâse ! » EUGÈNE DE LA COTTIÈRE.

(*La suite à un prochain numéro*).

Digitized by Google

Poésie des chemins de fer. Anecdotes de voyage et actualités, par un Chauffeur ; à Paris et à Lyon, chez les principaux libraires.

Malgré ce reproche banal et quotidien, fait à l'industrie et au commerce, d'absorber les forces vives de l'intelligence, et de ne laisser debout, dans la génération présente, que le positivisme et le calcul, au détriment de la rêverie et de la spéculation purement intellectuelle, il arrive que le nombre des écrivains croît en raison inverse de cette tendance. Chaque jour le domaine de la littérature s'agrandit dans les villes où il était le plus à l'étroit, dans celles que le poète et l'artiste affublaient, sans contrôle, du nom de Béotiennes.

C'est, sans doute, en vertu de cette loi mystérieuse que Lyon voit se multiplier progressivement sa pleïade de poètes, d'écrivains et de penseurs, qui, dans leurs aptitudes inégales et leurs succès très-divers, attestent néanmoins le réel essor de la littérature dans les provinces du Lyonnais. Disons plus, ces écrivains trouvent des lecteurs, pierre philosophale des faiseurs de livres, et plus d'un homme de négoce, qui ne crée que dans l'ordre industriel, aime, de nos jours, à prendre sa part des créations de la pensée. Le dirai-je enfin, il plane, dans l'air que nous respirons, je ne sais quel fluide et subtile émanation littéraire, plus facile à percevoir qu'à expliquer, mais qui doit être sentie et comprise par les observateurs.

Digitized by Google

Signalons aujourd'hui, comme enfanté dans ce mouvement littéraire, le livre, ou plutôt l'opuscule que nous avons cité.

Devant un ouvrage anonyme, on juge, au premier abord, la critique facile, par la raison qu'elle s'adresse à une âme sans corps, à un auteur sans nom, qu'on se détrompe; la tâche en devient plus ardue, plus délicate, car la critique n'est pas absolue et se modifie suivant l'individualité, la personnalité réelle de l'écrivain; à son tribunal, en effet, telle œuvre venue d'un ouvrier trouvera grâce, qui, venue d'un lettré, sera jugée très-sévèrement. C'est la stricte et légitime application de la règle: *à chacun selon sa mesure.*

Ceci revient à dire que si la *Poésie des chemins de fer* est vraiment fille d'un chauffeur, mais d'un chauffeur en chair et en os, c'est une œuvre presque remarquable, mais si, comme nous avons tout lieu de le croire, d'après des indices presque certains, elle émane d'un auteur placé, par ses études, au dessus du niveau de l'éducation primaire, et qui a poussé trop loin la fantaisie en se parant d'un titre emprunté, cette œuvre, dis-je, est très-imparfaite.

Et, cependant, avouons que cet opuscule est né d'une pensée féconde; il provient de cette filiation d'idées élevées qui, chaque jour, gagne son droit de bourgeoisie dans les masses, et qui pousse la poésie à délaisser le terrain trop maigre des fictions et de la rêverie pure, pour fouiller les entrailles de l'humanité, et s'attaquer de front au réel. Oui, l'auteur est prêtre, ou plutôt, lévite de cette nouvelle religion poétique, et je n'en veux pour témoin que l'heureuse épigraphe qu'il a inscrite sur son frontispice: « il y a mille fois plus de poésie dans la réalité que dans « la fable. » (Arago). Dans plusieurs morceaux de vers et de prose, l'auteur développe avec assez de verve l'élément poétique de la vapeur et des chemins de fer.

Mais en le louant sans réserve sur ce point, je dois convenir qu'il ne s'est peut-être pas élevé à la hauteur de la mission qu'il s'est proposée. Loin de là, je vois dans ses pages la puérilité coudoyer souvent l'inexpérience, et j'y surprends, çà et là, des fautes de pensée, de style, de quantité et même de gram-

Digitized by Google

maire ; oui, de quantité et de grammaire, et je n'en veux que deux exemples entre dix : quel traité de prosodie donne quatre pieds à *oublieras* et deux à *aient ?*

En dernière analyse, Icare manque souvent son essor, et cet ouvrage, ou je me trompe fort, doit être le fruit de la jeunesse, et de la première jeunesse, qui s'y trahit par mainte échappée. C'est là que se trouve la véritable excuse de l'auteur, mais qu'à l'avenir il travaille à mûrir les germes véritables de son talent. Disons lui de plein cœur qu'il y a chez lui de l'étoffe, de l'inspiration, un certain savoir-faire et beaucoup d'imagination ; mais que toutes ces qualités resteront stériles s'il veut les exploiter trop tôt. Disons-lui surtout de soigner sa prose qui est bien inférieure à ses vers, et de renoncer pour toujours à ces inqualifiables pastiches du genre de *Rosine Dianta*, dignes tout au plus d'un collégien de 14 ans qui, seul, peut appeler *tendre* et *ingénu* le cœur d'une danseuse de corde. Qu'il sache enfin, l'auteur, que loin d'avoir blâmé, de parti pris, ses flagrantes imperfections, nous serions heureux de citer longuement les réelles beautés qu'on peut choisir, sans effort, dans quelques unes de ses pièces, telles que *l'Adieu aux Diligences*, *le Chant du Chauffeur* et le *Départ de la Locomotive*, à laquelle nous empruntons deux ou trois strophes pour combler, à regret, le court espace qui nous reste :

Comme l'éclat lointain du tonnerre qui roule
Au sein des cieux voilés et sillonnés d'éclairs,
Un bruit sourd gronde au loin ; il approche ; la foule
D'un murmure attentif fait résonner les airs !
Est-ce la foudre qui s'apprête
Au bord sombre de l'horizon ?
Est-ce le vol de la tempête ?
Le sifflement de l'aquilon ?

C'est la locomotive haletante et coquette !
Un doux parfum se mêle à ses blanches vapeurs :
La poésie et l'art, de sa robe de fête

Digitized by Google

Ont tressé, de leurs mains, les rubans et les fleurs.
Applaudissez! c'est l'industrie,
La richesse de la cité;
C'est l'union et c'est la vie,
L'amour et la fraternité!

De leurs siècles éteints secouant la poussière,
Qu'aux accents de sa voix tous les *dieux immortels*
Adorent tour à tour les siècles de lumière,
Et de leurs troncs brisés leur dressent des autels!
Muses, au progrès des deux mondes,
Offrez vos sublimes concerts:
Toi, Cérès, tes gerbes fécondes,
Et toi, Bacchus, tes pampres verts.

Après cette citation, il ne reste qu'à dire au poète, dans la douce langue du cygne de Mantoue:

Macte animo..... sic itur ad astra!

Maurice SIMONNET.

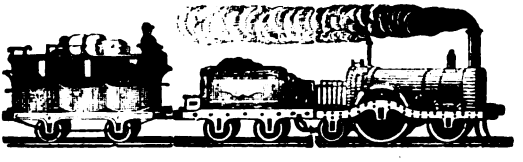

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

—

Lorsque la voie ferrée, de Lyon à Genève, sera ouverte au public, les voyageurs qui visiteront les montagnes du Bugey et qui parcourront les sauvages vallées et les forêts qui dominent le Rhône, au dessus de Saint-Sorlin, recevront l'hospitalité dans une demeure longtemps abandonnée, livrée depuis bien des années à la désolation et à l'oubli et rendue, depuis peu, à l'activité, à l'industrie et à la prière, la célèbre Chartreuse de Portes, la troisième de l'ordre, d'où sont sortis tant de saints et tant d'hommes illustres par leur rang et leur savoir, va redevenir florissante comme au temps de saint Arthaud. Le 14 novembre dernier, le contrat d'acquisition des bois et du couvent de Portes a été signé par les Pères de la Grande-Chartreuse. Don Bernard, accompagné de deux frères et de quelques domestiques, en a pris possession à la fin du même mois; bientôt les cloîtres en ruines seront relevés, les cellules reconstruites et l'église, aujourd'hui étable à bœufs, sera rendue à sa première destination.

M. le Sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, vient de faire l'acquisition, pour le musée de Lyon, d'une toile qui non seulement a du mérite comme peinture, mais qui, par son sujet, intéressera vivement tous les artistes de Lyon, c'est le portrait de Jacques Stella, peintre lyonnais. Ce tableau, en assez mauvais état, se trouvait chez un brocanteur, au pied de la montée des Capucins; dès que M. le Sénateur a été averti de l'existence de ce portrait, il s'est empressé d'en enrichir le musée de notre ville; on ne possédait, comme souvenir des traits de Stella, qu'une gravure, d'après laquelle M. Genod a fait son tableau représentant notre peintre avec des prisonniers; aujourd'hui nous possédons la toile originale et, ce qui serait un bonheur auquel nous n'osons croire, mais qui indique la valeur de notre découverte, on attribue le beau portrait, si miraculeusement retrouvé, au pinceau de Nicolas Poussin.

A. V.

Digitized by Google

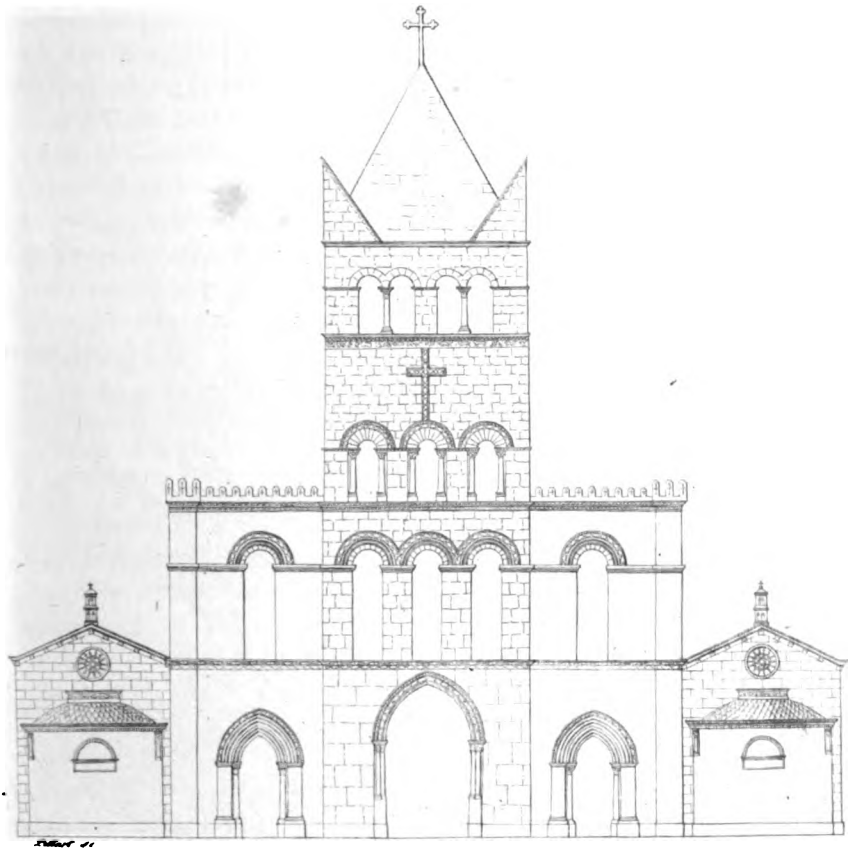

FAÇADE DE L'EGLISE D'AINAY DE LYON

depuis la Construction de ses bas-côtés et de sa Chapelle Nord Executée en MDCCCXXX.

par J. Pollet Arch.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

RAJEUNISSEMENT DE LYON

POÈME

Lu dans la séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, du 22 janvier 1856.

Lugdunum jacet, antiquo novus orbis in orbe :
Lugdunumve vetus orbis in orbe novo.
Quod nolis, alibi quæras : hic quære quod optas ;
Aut hic aut nusquam vincere vota potes.

SCALIGER.

Lyon, fier possesseur d'une rive féconde,
Semble un monde nouveau jete dans le vieux monde,
Et, grâce aux arts divers cultivés par ses soins,
Répond à tous les goûts comme à tous les besoins.

(Traduction de feu Jules SERVAN DE SEGNY).

L'homme passe ici bas un petit nombre d'ans,
Mais ce qu'il a créé dure bien plus longtemps.
Des anciens Pharaons a disparu la race,
Et leurs hauts monuments couvrent au loin l'espace ;
Romulus, par le fer, périt rapidement,
La ville qu'il fonda vit éternellement.
Aux cités, néanmoins, comme à l'humaine espèce,
Arrive l'heure enfin de la sombre vieillesse ;
Le temps injurieux leur fait plus d'un affront,
Et les rides aussi se gravent sur leur front.
Mais chez elles du moins, destin plus favorable,
Cet outrage des ans n'est point irréparable :
La pioche, le marteau, l'instrument du maçon
Leur redonnent l'éclat de la jeune saison,
Et l'œil du voyageur contemple, avec surprise,
Une jeune cité sur son aïeule assise.

Fourvière, dont le nom vient de *Forum vetus*,
Fut le premier endroit où le consul Plancus
Fonda notre Lyon, faible dans sa naissance.

Digitized by Google

Mais insensiblement, quittant cette éminence,
Ses habitants d'Arar recherchèrent les bords,
Puis enfin jusqu'au Rhône arrivèrent; alors,
Remplissant par degrés les places encor nues,
De nouvelles maisons vinrent former des rues;
Mais, des alignements la loi n'existant pas,
On bâtissait en haut, on bâtissait en bas,
En avant, en arrière, où l'on voulait, n'importe :
C'était un vrai chaos, pour tout dire; de sorte
Qu'à la suite des temps, et petit à petit,
La gauloise cité de la terre sortit,
Grande, point régulière, et n'offrant à la vue
Que tortueux sentiers, que routes sans issue.
De nobles monuments l'ornèrent toutefois;
Là, l'indigent malade eut un palais de rois;
Il s'y fit de beaux quais, deux places magnifiques,
Et des temples divins, aux voussures gothiques,
Dont les superbes tours de loin se remarquaient;
L'air seul et la lumière à tout cela manquaient.
De Tantale, d'ailleurs, réalisant l'histoire,
Sur deux fleuves placé, Lyon ne pouvait boire;
Que dis-je? il ne le peut même encore aujourd'hui,
Car l'eau n'arrive pas librement jusqu'à lui;
A l'aide d'un piston il l'arrache à la terre,
Et du nerf de ses bras sa soif est tributaire.

Ces choses vont changer; un immense abatis
De sordides maisons, d'ignobles appentis,
Entre deux grands quartiers déjà fraie un passage,
Et l'on verra bientôt, précieux avantage,
S'unir, par un chemin plus splendide et plus court,
Aux opulents Terreaux le noble Bellecour.
Le Commerce, chéri d'une cité qu'il aime,
Verra ceindre son front d'un brillant diadème,
Et pourra, roi logé dans son propre palais,
Y coter les valeurs, y rendre ses arrêts.

Digitized by Google

Sans essuyer la pluie et sans gagner des rhumes,
Le villageois vendra ses fruits et ses légumes
Dans un marché soustrait aux injures de l'air.
Les eaux du Rhône, entrant dans des tuyaux de fer,
A de nombreux bassins arriveront filtrées,
Et, d'un rude travail désormais délivrées,
Nos servantes iront, en bénissant leur sort,
Au lieu de la pomper, puiser l'eau sans effort.
Par de vastes égoûts la ville traversée,
De ses fangeux courants sera débarrassée.
Tant de maux ont suivi leur établissement
Que nous méritons bien un dédommagement.
Partageant de Paris l'utile privilége,
D'un grand réseau ferré Lyon sera le siége,
Et pourra s'élancer d'un vol prompt et hardi,
Vers l'occident, vers l'est, le nord et le midi.
On dit même, et je veux en accepter l'augure,
Qu'environnant Lyon d'une verte ceinture,
On fera, tout autour de ses puissants remparts,
Courir, comme à Paris, de larges boulevards;
Et que, de la Croix-Rousse au roc de Pierre-Scize,
Une arche de géant, solidement assise,
Traçant au haut des airs un sublime chemin,
Fourvière et les Chartreux se donneront la main.
On dit qu'un bois, orné d'eaux vives, de cascades,
Devers la Tête-d'Or formant des promenades,
Aux yeux du Lyonnais, de plaisir transporté,
Dans des chars élégants montrera la beauté.
Puisse-t-on n'y pas voir, comme au bois de Boulogne,
Se consommer du duel la sanglante besogne,
Ni l'affreux suicide, en un taillis secret,
S'affranchir de ses maux d'un coup de pistolet!
On dit qu'un casino superbe, d'un bon style,
Offrant aux étrangers un agréable asile,
Réunira concerts, bals, déclamation,
Et d'un charme de plus embellira Lyon;

Digitized by Google

Ou qu'au moins ce local retiré, solitaire,
Cénacle au temps passé des vierges de Saint-Pierre,
Que de l'agiotage épouvante l'argot,
A la musique, aux vers retournera bientôt;
Ces sons harmonieux, qu'un chœur d'anges écoute,
Des âpres cris du jour consoleront sa voûte.
On dit que la science et les lettres, ses sœurs,
Dans une autre Sorbonne auront leurs professeurs,
Et n'emprunteront plus pour verser la lumière
Un palais où les arts veulent leur place entière.
On dit.... mais là dessus je ne saurais finir;
Lyon doit être enfin, dans un proche avenir,
Une immense cité, riche, monumentale,
De l'Empire Français seconde capitale.
Ce progrès toutefois, ces nouvelles beautés,
Par plus d'un sacrifice ils seront achetés:
Pour posséder un bien il faut manquer d'un autre,
C'est le sort ordinaire et c'est aussi le nôtre.
Une rue existait qui disait aux passants
Que la belle Cordière y vécut en son temps,
Que cette illustre Muse, honneur de notre ville,
Tint là sa noble cour, en beaux esprits fertile.
Le nom de cette rue, hélas! a succombé,
Et tu ne vivras plus, ô Louise Labé,
Toi qui du simple peuple obtenais les hommages,
Que dans le souvenir de savants personnages!
Au pied de Sainte-Foy, de ce riant coteau
Qui produit du bon vin et se mire dans l'eau,
Un sentier serpentait le long de la rivière,
A travers des débris tout verdoyants de lierre,
Qu'a-t-on fait de ces lieux, jadis chers à Rousseau,
Chers à moi-même aussi, quand j'étais jouvenceau,
Car j'allais m'y bercer de chimères futures!
On en a fait un quai praticable aux voitures,
Mais ne méritant plus son doux nom d'autrefois:
J'admire un beau chemin, je pleure les Étroits!

Digitized by Google

Tombeau des Deux Amants, temple de l'Observance,
Où les grands Cordeliers, pâlis par l'abstinence,
Priaient à deux genoux, mains jointes, les pieds nus ;
Et vous, ô Jacobins, qu'êtes-vous devenus?
L'utilité parla, l'on vous jeta par terre ;
Puisse cette Vandale à l'avenir se taire !

Trois villes autrefois, à l'ombre de Lyon,
Vivaient séparément, chacune avec son nom,
Chacune se donnant certains airs d'importance;
Cet abus a cessé. Dans une enceinte immense,
Trois cent mille habitants respirant à la fois,
Ayant mêmes devoirs, usant des mêmes droits,
Font d'une multitude, en divers lieux semée,
Une grande cité, forte comme une armée.
Vingt bastions d'ailleurs en défendent l'abord,
Et, des rois contre nous dût renaître l'accord,
Les ennemis, jaloux de notre indépendance,
Sous les murs de Lyon perdront leur arrogance.
Auprès de la Part-Dieu, voyez ce bâtiment
Où le bruit du clairon retentit fréquemment;
De trois mille soldats c'est le commun asile;
Ces disciples d'un art terrible, mais utile,
Manœuvrant chaque jour le tube aux grandes voix,
Apprennent à pointer cet arbitre des rois.
Perrache, ce terrain conquis sur des eaux mortes,
Aujourd'hui dans Lyon, jadis hors de ses portes,
D'armes de toute espèce a d'immenses dépôts.
Sûrs d'être protégés, dormons donc en repos.
Et pour meilleur appui n'avons-nous pas encore
La Vierge dont Fourvière à nos yeux se décore?
Voyez : elle nous tend ses deux bras maternels,
Pour nous faire accepter ses trésors éternels.

Bellecour c'est Lyon, comme la Cannebière
C'est Marseille ; en ces lieux chaque ville est entière.
Pourquoi donc Bellecour n'est-il pas plus orné?

Digitized by Google

Le monarque de bronze en paraît étonné.
Successeurs des tilleuls, ces marronniers arbustes
Dans soixante ans à peine auront des troncs robustes,
Et l'enfant qui folâtre à leurs pieds aujourd'hui,
Pour marcher sous leur ombre aura besoin d'appui.
Que ne fait-on ici jaillir une eau limpide?
Que ne gazonne-t-on ce terrain sec, aride,
Et n'y rétablit-on ces deux Fleuves d'airain
Que des frères Coustou fit respirer la main?
La place qu'à Paris on dit de la Concorde,
A l'autre capitale il convient qu'on l'accorde,
Afin que l'étranger, de ses charmes épris,
Pense, en la visitant, être encore à Paris,
Et dans notre cité, qu'à présent il traverse,
Fasse un plus long séjour profitable au commerce.

Si Plancus renaissait, à l'aspect de Lyon
Quelle ne serait pas son admiration!
Le cherchant seulement sur la vieille montagne,
Mais le voyant s'étendre au loin dans la campagne:
« Voilà donc, dirait-il, la ville que mes mains
Fondèrent pour loger quelques bannis romains!
Quelle métamorphose en elle s'est produite!
Elle est grande aujourd'hui, je la fis si petite
Qu'à peine elle couvrait le sommet du coteau.
Je suis fier d'un enfant dont le sort fut si beau!
Achève tes destins, ô ma cité chérie!
Asile des talents, reine de l'industrie,
Tu sais, dans les tissus, unir la soie et l'or;
Vers les arts de l'esprit tu prends un noble essor;
Qu'entre tes murs et toi n'existe aucun contraste,
Rends-les aussi pompeux que ton génie est vaste,
Et que ton peuple dise, en s'enorgueillissant:
Rome dure toujours, mais Lyon va croissant. »

Ed. Servan de Sugny.

Digitized by Google

Académie Impériale de Lyon.

COUP-D'OEIL

SUR

LA DÉCADENCE DES BELLES-LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS CHEZ LES ROMAINS.

MESSIEURS,

Je devais déjà beaucoup à de modestes études qui ont fait le charme de ma vie; je sens aujourd'hui que je leur dois encore davantage, puisqu'il m'est donné d'associer mes faibles travaux à ceux d'une réunion d'hommes aussi distingués dans toutes les parties des connaissances humaines.

Mais, par une triste compensation, ce jour réveille en moi un douloureux souvenir. Je n'aperçois plus parmi vous l'homme éminent qui fut, tout à la fois, mon ami et mon maître dans la science de l'antiquité et qui, cédant aux préventions de l'amitié plutôt qu'à une juste appréciation des titres que vous êtes en droit d'exiger, eut, le premier, l'idée d'une candidature que, depuis, vous avez bien voulu ratifier par vos suffrages. La mort a moissonné M. Grégorj, votre savant confrère, lorsqu'il était encore dans toute la force de l'âge, et qu'un long avenir semblait réservé à cette carrière déjà si honorablement parcourue. Nous y avons perdu des trésors de science qu'une brillante intelligence, aidée d'une mémoire sans bornes, avait longuement amassés. Cette fin prématurée ne lui a pas permis de les léguer à sa patrie. Il n'y a que ceux qui l'ont connu dans l'intimité qui puissent mesurer toute l'étendue de cette perte. Il pensait que les hommes

Digitized by Google

qui, par goût, se livrent à des travaux historiques, ne doivent pas se contenter de satisfaire une vaine curiosité, mais se proposer avant tout, un but d'utilité pratique, et chercher dans le passé des enseignements pour l'avenir.

En m'inspirant de cette pensée, il m'a semblé que, parmi les grandes époques de l'histoire, dignes d'exercer les méditations des hommes sérieux, il n'en était aucune plus remarquable que cette longue période de quelques siècles qu'on a désignée sous le nom de *Décadence de l'Empire romain*. Le monde avait déjà vu s'écrouler plusieurs empires vastes et puissants, et entre autres celui d'Alexandre, sans que les belles-lettres, les sciences et les arts eussent paru en souffrir. Cette fois, il en fut tout autrement. On vit leur flambeau s'affaiblir graduellement et finir par s'éteindre en devançant dans cette voie de décroissance la chute de la puissance militaire qui survécut à tout le reste. Un fait aussi remarquable venait contredire tout ce qu'on avait observé jusqu'alors. Nous espérons pouvoir l'expliquer d'une manière satisfaisante, mais nous devons auparavant tracer un aperçu rapide des connaissances humaines chez les Romains, et un précis des phases diverses qu'elles eurent à parcourir.

Le siècle d'Auguste fut pour Rome ce que le siècle de Périclès avait été pour Athènes, en tenant compte des différences de proportion entre une petite république et la maîtresse des nations. La poésie, l'éloquence, les sciences et les arts, atteignirent un degré d'élévation qu'il semblait impossible de dépasser.

L'éloquence fut la première à descendre des hauteurs où Cicéron l'avait portée. En effet, il ne lui était plus possible de s'y maintenir. Du moment où les destins de Rome et du monde ne se décidèrent plus au Forum ou au Sénat, du moment où tous les pouvoirs furent concentrés dans les mains d'un seul homme, l'éloquence n'ayant plus à défendre les grands inté-

Digitized by Google

rêts de l'Etat, fut bannie du théâtre de ses triomphes. On la retrouve encore dans les pages admirables de Tite-Live et de Tacite ; mais, sauf cette exception, elle sembla désormais reléguée dans les obscures contestations du barreau. Elle eut bientôt à subir une épreuve encore plus cruelle ; sous le règne des Tibère, des Néron, des Domitien et de leurs imitateurs, on la fit servir à la condamnation des malheureuses victimes accusées du crime, alors si commun, de lèse-majesté. Un homme que la Gaule avait vu naître, et que la nature avait doué des qualités les plus brillantes de l'esprit, Domitius Afer, acquit une odieuse célébrité dans cette carrière, d'ailleurs fort lucrative, puisque la depouille du condamné payait ordinairement les services du délateur. La haine et le mépris qui se sont attachés à sa mémoire n'ont pu empêcher ses contemporains de rendre justice à des talents dont il avait fait un si funeste abus.

Ce grand siècle d'Auguste, destiné à voir éclore tant de merveilles, vit aussi paraître le plus beau monument historique qui ait jamais été élevé à la gloire d'une nation, une histoire romaine, alors complète, mais dont nous possédons à peine le quart aujourd'hui. L'exécution de cette œuvre immense parut dépasser tout ce qu'on pouvait attendre de la vie entière d'un homme de génie, si longue qu'elle fût. Le style de Tite-Live est, tour à tour, plein de douceur ou de force, de noblesse ou de simplicité, mais toujours à la hauteur de son sujet, et pouvait-il en choisir un plus beau que l'histoire des maîtres du monde ? On ne peut lui reprocher que d'avoir trop souvent immolé les autres nations au peuple-roi dont il s'était fait une idole. Ses écrits, où respire toute la grandeur romaine, avaient dû flatter ses contemporains restés encore fidèles au culte des vieux souvenirs, et les consoler du silence de la tribune. Traité avec distinction par Auguste, il ne dissimulait point ses affections pour le parti vaincu. Le mo-

Digitized by Google

narque tout-puissant ne se vengea du grand écrivain qu'en lui donnant le surnom de *Pompeïen*, et lui conserva toujours une amitié qui les honorait tous les deux (1).

Jamais, à aucune époque de l'histoire du monde, la poésie n'avait brillé d'un aussi vif éclat que sous cet empereur; mais il sembla qu'il avait emporté avec lui dans la tombe cette génération de poètes qui fit la gloire de son règne. Virgile, Horace, Varius, Tibulle, Properce et Ovide laissèrent d'inimitables chefs-d'œuvre, mais pas un seul successeur. On eût dit que la nature, épuisée par cet effort, avait voulu se reposer. Les règnes de Tibère, de Caligula et de Claude ne produisirent aucun poète, car on ne peut donner ce titre au fabuliste Phèdre. Pour le mériter, il ne suffit point d'écrire avec élégance et pureté, de se montrer moraliste ingénieux, conteur spirituel et plein de goût, il faut encore y joindre l'imagination; or, Phèdre en était à peu près dépourvu. Sous le règne de Néron, Lucain fit une courte apparition. Avec un génie éminemment poétique, il s'abandonna trop à sa facilité; sa chaleur n'est souvent que de l'enflure. S'il fût mort moins jeune, il se serait probablement corrigé. Silius Italicus ne fut que le pâle copiste de Virgile, comme Stace le fut d'Ovide.

Dans quelques genres particuliers, la poésie se soutint mieux. La satire était de création toute romaine. *Satyra quidem tota nostra est*, a dit Quintilien (2). Elle ne devait absolument rien aux Grecs. Perse, mais surtout Juvénal, eurent le talent de la maintenir à une grande élévation de pensée et de style. Ils profitèrent des travaux de Lucilius et d'Horace, leurs devanciers, mais sans les imiter servilement, et en conservant, l'un et l'autre, le caractère qui leur était propre. Martial eut surtout le mérite de l'originalité. C'était,

(1) Tacite. *Annal.* IV, 34.
(2) Lib. X. C. I.

Digitized by Google

suivant le portrait qu'en a tracé Pline le Jeune (1), qui l'avait connu dans l'intimité, « un homme spirituel, piquant, acerbe, qui a mis dans ses écrits beaucoup de sel et d'amertume, et non moins de candeur. » Cette alliance de qualités si diverses se retrouve, en effet, dans ses œuvres. On peut dire de lui et de Juvénal que leurs ouvrages n'ont pu être écrits qu'au milieu d'un peuple parvenu au dernier degré de la corruption. A partir de cette époque, Rome eut encore des versificateurs, mais, sauf une seule exception que nous signalerons dans un instant, elle n'eut plus de poètes.

La philosophie grecque avait été transplantée à Rome par Cicéron, qui l'y avait pour ainsi dire naturalisée. Après lui, Sénèque fut le seul Romain qui parut capable de la cultiver sur ce sol étranger. Cet écrivain, qui a joué un si grand rôle sous le règne de Néron, contribua fortement à corrompre le goût de ses contemporains. Sentant bien qu'il ne pourrait jamais lutter avec Cicéron en restant sur le même terrain que lui, il avait cherché à se frayer une route nouvelle. Le sage Quintilien (2), tout en lui rendant justice, avait fait de vains efforts pour mettre ses concitoyens en garde contre la séduction d'un modèle aussi brillant. L'abus de l'esprit, qui constituait son principal défaut, fut poussé si loin que Sénèque lui-même parut modéré en comparaison de ses imitateurs.

On sait que la philosophie ancienne se partageait en plusieurs branches dont les deux extrêmes étaient le *Stoïcisme* et l'*Epicuréïsme*. L'un et l'autre exercèrent, en sens opposé, une grande influence sur la civilisation romaine. La première de ces sectes, qui, dans son enthousiasme pour la vertu, affectait de faire violence à tous les instincts de l'humanité, comptait parmi ses adeptes, du reste peu nombreux, tous les hommes d'élite qui, par leurs écrits ou leurs actes,

(1) Plin. *Epistol*, III, 21.
(2) Quint. Lib. X, C. 1.

Digitized by Google

eurent le courage de protester contre la tyrannie et la corruption de leur époque. Elle eut même la gloire de voir ses doctrines siéger sur le trône impérial dans la personne de Marc-Aurèle. Sénèque affectait de marcher sous ses drapeaux en se permettant néanmoins quelques écarts vers la philosophie eclectique. Mais, sauf sa mort qui ne fut pas dépourvue de fermeté, on peut affirmer qu'il ne fut stoïcien que dans ses écrits. Par sa vie comme par son immense fortune qu'il avait amassée tout en écrivant sur le mépris des richesses, il semblait se rapprocher beaucoup des maximes des Epicuriens. Cette dernière secte, plus nombreuse que toutes les autres ensemble, recommandait, il est vrai, la modération dans les plaisirs, mais son véritable et principal but était de satisfaire tous les appétits matériels. Elle niait la divinité, ou n'en faisait qu'un témoin indifférent de tout ce qui se passe ici-bas. On peut, sans injustice, lui attribuer la profonde corruption qui s'introduisit à Rome aussitôt après la chute de Carthage. Ce fut la Grèce qui lui fit ce funeste présent, et, selon la belle expression de Juvénal, *vengea* ainsi *l'univers vaincu.*

..... Victumque ulciscitur orbem (1).

Sous Trajan, et grâce à la douceur de son règne, l'éloquence sembla se ranimer un moment. Deux hommes intimement unis, Tacite et Pline le Jeune (2), la cultivèrent pour ainsi dire en commun, s'aidant mutuellement de leurs avis et servant de correcteur l'un à l'autre, avec une loyauté et une modestie qui font honneur à tous les deux. La postérité a mis une grande distance entre ces deux écrivains. Le style fleuri, abondant et le ton quelque peu adulateur du panégyriste de Trajan ont paru trop au-dessous de la mâle énergie

(1) Juvén. *Satir.* VI. v. 293.
(2) Plin. *Epistol.* VII. 20.

Digitized by Google

du grand historien. Si, par l'élévation et la force des pensées, la vigueur du pinceau et la connaissance du cœur humain, Tacite est sans rival, son style n'a pas toujours obtenu le même degré d'estime. Des puristes trop sévères ont blâmé ses formes abruptes à force de concision, offrant un contraste trop frappant avec cette pureté et cette douce abondance (*lactea ubertas*), dont Cicéron et Tite-Live avaient fourni de si brillants modéles. Avant Tacite, Sénèque se plaignait déjà que son siècle ne parlait plus latin (1), et il le prouve par de nombreux exemples d'autrui, auxquels, selon l'ingénieuse remarque de M. Villemain il aurait pu quelquefois mêler les siens (2).

Après les deux grands historiens que nous avons nommés, Tite-Live et Tacite (3), vient, en troisième ligne, Quinte-Curce qui a eu aussi ses admirateurs passionnés. Il est bien difficile de déterminer l'époque où il a vécu, puisque, par une singularité vraiment inexplicable, aucun auteur n'en a fait mention avant le XIIe siècle. Aussi quelques savants, suivant en cela l'exemple du célèbre Père Hardouin, qui attribuait l'*Eneïde* de Virgile, les *Odes* d'Horace et la plupart des ouvrages anciens que nous possédons, à quelques moines du moyen âge, ont assigné la même origine à l'*Histoire d'Alexandre-le-Grand.* Il nous paraît plus que douteux qu'on ait pu écrire ainsi aux XIe et XIIe siècles. L'opinion la plus probable, celle de Vossius (4), fait vivre Quinte-Curce sous le règne de Vespasien. Son style, peut-être trop orné, mais toujours coulant et pur, et ses périodes soigneusement arrondies, ont dû exiger un grand travail. On y rencontre quelque chose de poétique, parfaitement en harmonie avec les actions du héros macédonien.

(1) *Ep.* 39. — (2) Préface du *Dictionnaire de l'Académie.*

(3) Nous n'avons pas dû parler de Salluste, mort avant le règne d'Auguste qui a été notre point de départ. Même observation pour Lucrèce et Catulle. — (4) *De histor. latin.*

Digitized by Google

On peut citer encore Velleïus Paterculus remarquable par l'élégante précision de son style et la vérité de ses portraits, mais qui s'est déshonoré par une basse adulation pour Tibère et son digne ministre, Séjan. — Florus, contemporain de Trajan, dont le résumé historique, qui n'est pas toujours exact, est accompagné de réflexions quelquefois judicieuses, trop souvent déclamatoires. — Suétone, secrétaire de l'empereur Adrien, et qui avait à sa disposition une foule de documents précieux, s'est montré biographe exact et minutieux plutôt qu'historien. Le sangfroid avec lequel cet écrivain sans passion, raconte tant de crimes et de turpitudes, semble, du moins, être pour nous un garant de sa véracité. Justin nous a donné l'abrégé de l'*Histoire universelle* de Trogue Pompée, dont nous ne pouvons assez déplorer la perte. Les six écrivains, auxquels nous devons le recueil intitulé *Histoire Auguste*, ont pris pour modèle Suétone auquel ils sont, en général, inférieurs, si l'on en excepte pourtant Vopiscus, le plus remarquable d'entre eux. Le seul historien que Rome, à son déclin, pût montrer encore, fut Ammien-Marcellin. Une certaine énergie dans sa narration, une rare impartialité, une généreuse indignation contre les vices de son siècle, rappellent parfois la manière de Tacite, comme on retrouve en lui celle de Polybe, lorsqu'il décrit les expéditions militaires auxquelles il a assisté; mais, d'un autre côté, sa diction rebutante et à peine latine, se ressent par trop de l'altération que la langue avait subie vers la fin du quatrième siècle. Il faut tout le courage dont peut s'armer le plus patient investigateur de l'antiquité pour supporter une pareille lecture.

Pour nous faire connaître l'état des sciences et des arts chez les Romains, l'antiquité nous a laissé un ouvrage précieux, c'est l'*Histoire naturelle* de Pline, qu'on a nommée à plus juste titre l'*Encyclopédie des anciens*. Cette immense

Digitized by Google

composition, qui a été appréciée avec justice par Buffon et par Cuvier, fut publiée vers la fin du règne de Vespasien, un an environ avant que l'auteur trouvât, dans la grande éruption du Vésuve, une mort que l'amour de la science et le désir de secourir ses semblables ont rendue glorieuse.

Plus heureux que la poésie et l'éloquence, les arts leur survécurent longtemps sans rien perdre de leur éclat. On en fut redevable aux artistes grecs établis à Rome. Chose remarquable ! les Romains passionnés jusqu'à l'extravagance pour les produits de ces beaux-arts qui servaient à l'embellissement de leurs palais et de leurs *villas*, dédaignaient, en quelque sorte, les professions auxquelles ils les devaient. On serait tenté de croire qu'ils avaient toujours présente à l'esprit cette leçon que leur donne Virgile :

> Excudent alii spirantia mollius Æra
> Credo equidem, vivos ducent de marmore vultus.
> . . . . . , ...
> Tu regere imperio populos, romane, memento !
> Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
> Parcere subjectis et debellare superbos (1).

Auguste qui se vantait, à bon droit, de laisser après lui une Rome de marbre au lieu d'une Rome de briques qu'il avait trouvée à son avénement (2), donna une impulsion qui durait encore près de deux siècles après lui. La plupart de ses successeurs voulurent attacher leur nom à de beaux monuments.

(1) D'autres avec plus d'art, cédons leur cette gloire,
Coloreront la toile, ou, d'une habile main,
Feront vivre le marbre et respirer l'airain,
. . . . . .
Toi, Romain, souviens-toi de régir l'univers ;
Donne aux vaincus la paix, aux rebelles des fers,
Fais chérir de tes lois la sagesse profonde,
Voilà les arts de Rome et des maîtres du monde.
(*Traduction de* DELILLE.)

(2) *Suet. in Aug.* C. 28.

Digitized by Google

Une inscription, placée sur le monument lui-même, ne manquait jamais de désigner aux siècles futurs celui qui l'avait construit ou simplement restauré. Cette coutume, que les papes ont eu raison d'imiter, a enfanté ou conservé une foule de chefs-d'œuvre. Ces inscriptions existent encore aujourd'hui en grande partie, et ce n'est pas sans émotion que, sur la façade du Panthéon, j'ai lu cette ligne si belle dans sa simplicité :

M. AGRIPPA. L. F. COS. TERTIVM. FECIT.

(Marcus Agrippa, fils de Lucius, l'a construit sous son troisième consulat.)

Tibère fut preque le seul qu'une sordide économie empêcha d'imiter ces nobles exemples. Les profusions de Caligula et de Néron ruinèrent l'Empire, mais les arts en profitèrent. Vespasien et Titus élevèrent le Colysée, ouvrage gigantesque que Rome pouvait opposer aux merveilles de l'Egypte (1), et qui surpassait tout ce que la Grèce avait fait de plus grand, non que le génie lui eût manqué, mais par la seule raison qu'elle n'avait pas, comme Rome, les trésors du monde à sa disposition. Il est impossible de parler de cet ouvrage prodigieux sans se rappeler avec douleur qu'après avoir traversé presque intact les temps de barbarie, il serait encore tout entier debout, si un Farnèse ne l'eût exploité comme une carrière pour se bâtir un palais. Et cela se passait au milieu du XVIe siècle, plus de cent ans après la Renaissance! Cet acte de vandalisme a inspiré à notre illustre et savant Père Montfaucon un beau mouvement, où éclate l'indignation de l'antiquaire et du chrétien. « Si la beauté du monument, s'écrie-t-il, a été « impuissante à le protéger contre des mains impies, on « aurait dû, au moins, respecter le champ consacré par le « sang de tant de martyrs (2). »

(1) Martial. *De Spectacul.* Epig. I.

(2) *Diarium Italicum.* Cap. X.

Digitized by Google

Mais, de tous les souverains de Rome, celui qui, dans cette lutte honorable, surpassa tous les autres, et peut-être Auguste lui-même, ce fut Trajan. Jusqu'à lui, Rome presque seule avait profité de la magnificence de ses Empereurs ; les provinces n'y avaient eu qu'une très-faible part. Trajan fut plus juste et plus grand. Si Rome s'embellit par ses soins d'un *Forum* admirable, notre vieux Lugdunum eut aussi le sien. L'Espagne surtout, sa patrie, fut richement dotée. Elle montre encore avec orgueil le pont d'Alcantara et l'aqueduc de Ségovie. De tous les peuples qui avaient le bonheur de vivre sous sa domination, il n'y en eut presque pas un seul qui ne vit s'élever des constructions, le plus souvent utiles, mais toujours magnifiques. Ses lettres à Pline le Jeune (1) existent encore comme pour attester avec quel zèle il surveillait lui-même l'exécution de ces travaux dans les parties les plus lointaines de son empire. Le pont jeté sur le Danube était peut-être le plus étonnant de tant de chefs-d'œuvre ; la jalousie de son successeur le détruisit bientôt après.

Adrien fut passionné pour les arts, mais ce fut moins en Empereur qu'en artiste jaloux de ses émules. Il ne lui suffisait pas d'être au-dessus du monde entier par la puissance, il voulait encore être le premier dans les lettres, les sciences et les arts. Malheur au savant ou à l'artiste assez imprudent pour lui disputer la supériorité dans quelque genre que ce fût. On sait qu'il en coûta la vie au célèbre Apollodore pour avoir osé critiquer un de ses ouvrages, le temple de *Vénus et Rome*, dont les ruines subsistent encore entre le Colysée et l'Arc de Titus. Ce prince rassembla dans sa *villa* de Tibur toutes les merveilles que peuvent enfanter les arts à l'aide d'immenses richesses.

Sous les deux Antonins, ces arts se maintinrent avec le

(1) Pline. *Epistol.* Lib. X.

Digitized by Google

même éclat. La statue équestre de Marc-Aurèle, que Michel-Ange ne se lassait pas d'admirer, est un des morceaux les plus remarquables de cette époque, mais surtout l'un des plus rares que l'antiquité nous ait laissés. C'est presque la seule statue en bronze qui, à Rome, ait échappé à la cupidité des Barbares et des différents pouvoirs qui s'y succédèrent jusqu'au moment où le zèle éclairé de quelques papes s'occupa de sauver ces nobles débris.

Septime Sévère fut le dernier des Empereurs qu'on puisse citer pour le nombre et le goût des monuments élevés sous son règne. Il en couvrit surtout l'Afrique, sa patrie, où le voyageur les retrouve encore aujourd'hui au milieu du désert.

Après lui, la décadence se fait déjà sentir. Presque imperceptible d'abord, elle marche ensuite avec rapidité. Rome eut encore pour Empereurs de grands guerriers, tels que Claude le Gothique, Aurélien, Probus et Constantin ; mais leurs victoires n'arrêtèrent point l'invasion de la barbarie dans les sciences et les arts.

Rien ne peut mieux qu'un cabinet de médailles nous représenter les différentes phases que les arts ont parcourues. Depuis Auguste jusqu'aux Antonins, on y retrouve toute la pureté de goût et de dessin que les Grecs avaient su donner à leurs monnaies, comme à leurs statues et à leurs bas-reliefs. Mais ensuite, cette pureté s'altére graduellement et finit par disparaître sous Constantin et ses successeurs. On dirait, à voir les monnaies de leur temps, qu'elles appartiennent à un peuple barbare. Comment, avec les modèles admirables qu'on avait sous les yeux, avait-on pu tomber si bas? On sentait si bien cette profonde dégradation que, lorsque le sénat voulut élever un arc de triomphe à Constantin, il ne trouva rien de mieux pour l'orner, que de dépouiller celui de Trajan de ses bas-reliefs. On eut même la maladresse de

Digitized by Google

les placer à côté de ceux qui étaient l'ouvrage des artistes de l'époque, qu'ils écrasent encore aujourd'hui de leur supériorité. Constantin ne put ignorer un pareil larcin ; peut-être l'avait-il ordonné. Il nous semble qu'un sentiment de pudeur aurait dû le lui interdire, ou, du moins, l'empêcher d'y ajouter l'insulte. Cet empereur, dans le cours des différentes guerres qu'il avait eu à soutenir, avait parcouru presque tout l'Empire romain. Partout il avait vu le nom de Trajan gravé sur une foule de monuments superbes. Il crut flétrir ce nom glorieux par l'ignoble sobriquet de *Pariétaire* (1), herbe parasite qui s'attache aux vieux murs ; mais il ne fit que dévoiler une basse jalousie et l'impuissance où il était de l'égaler dans ce genre de gloire.

Qu'était devenue l'éloquence au milieu de la décadence universelle? Elle s'était réfugiée dans le panégyrique. Nous avons encore les discours des Eumènes, des Nazaire, des Mamertin, des Pacatus. Ces panégyriques n'ont pas toujours, comme celui de Trajan, le mérite de la vérité, puisque le féroce Maximien y est loué plus souvent que Théodose. Ils ont bien moins de prix comme morceaux d'éloquence que comme documents historiques par quelques détails précieux qu'ils nous ont conservés.

Pendant le siècle qui précéda la prise de Rome par Alaric et la grande invasion des barbares, la nation romaine avait presque entièrement disparu, étouffée par les peuples qu'elle avait subjugués et réunis à son empire. Ses soldats, à cette époque, appartenaient tous à ces peuples étrangers. Si, du moins, ils avaient été commandés par les descendants des Scipions et des Césars ! Mais non ! Presque tous ses généraux portaient des noms barbares qui trahissaient leur origine.

Pendant que Rome empruntait aux nations étrangères ses généraux et ses soldats, elle leur devait encore ses poètes.

(1) *Herba parietaria vel parietina*. Aurel. Victor. Epitom. in Constantino.

Digitized by Google

Ce fut la Gaule qui lui en fournit le plus grand nombre (1). Le plus remarquable fut le célèbre Ausone; on ne peut lui refuser beaucoup d'esprit, une connaissance parfaite des grands modèles de l'antiquité, et le talent de la poésie descriptive dont il fait preuve dans son poème de la *Moselle*. Il peut, en outre, montrer un grand nombre d'épigrammes que Martial n'eût point désavouées. Mais vainement on chercherait chez lui ces grands mouvements et ces éclairs de génie qui n'appartiennent qu'aux véritables poètes.

Le seul qui, dans ce siècle, eut quelques droits à ce titre, naquit sur les bords du Nil, et ce fut Claudien. Au moment où l'empire romain allait s'écrouler, la poésie, qui avait été une des premières à déchoir, fut la dernière qui sembla se ranimer pour jeter encore quelques lueurs au milieu de cette nuit profonde. Sans doute, on peut reprocher à Claudien de l'enflure et un peu de monotonie dans sa versification; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il a du feu, des vers admirables, et parfois de belles inspirations. Il jouit, de son vivant, d'une grande réputation et obtint les honneurs d'une statue placée dans le *Forum* de Trajan. Il s'attacha à Stilicon, le plus grand homme de guerre de son temps, qui aurait pu sauver Rome et qui préféra la trahir. La plupart des poèmes de Claudien sont destinés à célébrer les victoires de son patron, ou à le venger de ses ennemis Rufin, Eutrope et Gildon.

Stilicon avait repoussé quelques peuplades germaniques appartenant à la nation des Francs et les avait forcées à vivre en paix sur leur territoire; Claudien s'écrie dans son enthousiasme :

> Pascat Belga pecus mediumque ingressa per Albin,
> Gallica Francorum montes armenta pererrent.

> Que le pasteur gaulois franchissant la frontière
> De l'ennemi vaincu vienne fouler la terre,
> Et jusqu'au bords de l'Elbe, à ses troupeaux errants
> Qu'il fasse parcourir les montagnes des Francs.

(1) Ausone, Rutilius Numatianus, Sidoine Apollinaire,

Digitized by Google

Lorsque le poète opposait ainsi l'une à l'autre, et comme ennemies, ces deux nations, il était loin de prévoir qu'un jour elles se fondraient ensemble pour n'en former qu'une seule qui remplirait la terre de son nom.

L'exorde de son poème contre Rufin est le morceau de ses ouvrages le plus souvent cité. Jamais préférence ne fut mieux justifiée. Il y examine la grande question de la Providence telle que l'expliquaient les philosophes païens. On dirait que Platon en a fourni les pensées, que Lucrèce en a dicté les vers. Si le poète se fût toujours soutenu à cette hauteur, sa place se trouverait marquée entre Lucrèce et Virgile. Malheureusement, il n'en est point ainsi.

Nous sommes heureux de nous arrêter à Claudien et de ne pas poursuivre plus loin l'historique de cette décadence intellectuelle qui a quelque chose d'humiliant pour l'esprit humain. Il nous reste maintenant à expliquer ses causes et à montrer comment il advint que ces nobles facultés de l'âme qui avaient résisté à toutes les révolutions, survécu à toutes les catastrophes des empires, s'éteignirent lentement dans une longue agonie qui dura plusieurs siècles.

Tant que le monde connu des anciens resta partagé en états indépendants, il régna encore une sorte de liberté suffisante pour protéger l'homme de génie persécuté dans sa patrie. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple. Thucydide exilé d'Athènes, se réfugia chez un peuple étranger, et là, grâce aux lois de l'hospitalité si respectées des anciens, il put en toute sécurité écrire ses œuvres immortelles. Mais lorsque le monde entier fut réuni sous la domination d'un seul homme, et que cet homme fut presque toujours un tyran, aucun lieu de refuge ne put mettre en sûreté celui qui avait eu le malheur d'exciter les craintes, ou seulement les soupçons des maîtres de la terre. Partout, dans l'univers, une main puissante l'atteignit, sans qu'il pût lui échapper. Les nations étrangères et

Digitized by Google

barbares n'osaient pas même lui accorder un asile qui leur eût attiré la colère de leur redoutable voisin. Le monde se trouva donc soumis à un despotisme irrésistible qui dépassait de beaucoup tout ce qu'avaient vu les siècles précédents. Quel usage les mauvais Empereurs firent-ils de cet immense pouvoir? C'est Tacite (1) qui se charge de nous l'apprendre. Après nous avoir peint Domitien faisant mourir deux hommes illustres pour avoir osé louer la vertu dans leurs écrits, livrant ces mêmes écrits aux flammes par la main du bourreau; « bannissant de Rome les philosophes et tout ce qu'il y avait « de plus noble dans les sciences et les arts, afin de faire « disparaître jusqu'aux dernières traces de ce qu'il restait « encore d'honorable (2) ; » le grand historien, à la vue des effets désastreux de cette politique oppressive, s'écrie avec douleur qu' « il est bien plus facile d'étouffer le génie et les talents que de les ranimer. » *Ingenia studiaque oppresseris facilius quam revocaveris.....*

Et pourtant ce règne funeste n'avait duré que quinze ans. Qu'on juge de ce que dut produire le système de Domitien, appliqué et suivi avec une implacable persévérance pendant environ trois siècles, en tenant compte des moments de relâche dont Rome fut redevable aux Titus, aux Trajan, aux Antonins et à un petit nombre d'autres Empereurs. Toute espèce de supériorité intellectuelle dut être odieuse aux tyrans, et surtout aux hommes méprisables qui gouvernaient en leur nom. Faut-il s'étonner, après cela, si les intelligences nous semblent affaiblies, et si cette fatale période de temps ne nous apparaît que comme une longue éclipse de l'esprit humain? Et cependant, nous pensons que la Provi-

(1) Agricol. C. II et III.

(2) *Expulsis insuper sapientiæ professoribus atque omni bonâ arte in exilium actâ ne quid usquàm honestum occurreret.*

Digitized by Google

dence, qui marche toujours par des voies constantes et régulières, produit dans chaque siècle un nombre à peu près égal d'hommes de génie ; mais cela ne suffit point, et il faut encore qu'il se rencontre un Auguste ou un Louis XIV qui sache les reconnaître et les mettre à leur place, ou que, du moins, les circonstances politiques ne s'opposent point au développement des brillantes qualités dont ils ont été doués en naissant. Ce fut donc Rome, ou plutôt son gouvernement oppresseur, qui prit soin d'anéantir ces lettres, ces arts et ces sciences auxquels elle avait dû tant de gloire, et lorsque enfin elle succomba elle-même sous les coups des Barbares, le mal était déjà consommé depuis longtemps.

Pendant qu'un mouvement continu entraînait ainsi vers l'abîme l'Empire romain et tout ce qui avait servi à l'embellir ou à le fortifier, une religion nouvelle, qui devait changer la face du monde, croissait dans l'ombre au milieu des persécutions et en dépit des résistances impuissantes du paganisme. Les vieux Romains, témoins de ces deux faits qui se produisaient en même temps, prétendaient les expliquer l'un par l'autre. Au lieu de chercher la cause de leurs malheurs dans le despotisme stupide de leur gouvernement, et dans la corruption qui avait pénétré jusque dans les profondeurs de la société dégénérée, ils croyaient la trouver dans le christianisme qui renversait leurs vieilles croyances. A les entendre, Rome avait tout perdu en perdant ses dieux sous l'empire desquels elle avait grandi et prospéré. Si les armées romaines étaient partout battues, c'est que l'autel de la Victoire ne s'élevait plus au milieu du sénat. Le christianisme ne s'occupant que de la vie future, ne pouvait manquer, disaient-ils, d'être incompatible avec tout ce qui sert à donner de l'éclat à la vie présente.

Cette étrange accusation, réfutée depuis longtemps par les Pères de l'Eglise, l'était encore d'une manière plus écla-

Digitized by Google

tante par une comparaison qui devait frapper tous les regards. Pendant que, chez les païens, l'éloquence et la philosophie étaient pour ainsi dire muettes, et que, sauf une seule exception, le célèbre Symmaque, elles n'étaient cultivées que par une foule obscure de rhéteurs, de grammairiens et de sophistes, le christianisme pouvait montrer avec une juste fierté des hommes tels que Tertullien, l'éloquent défenseur des chrétiens, que Châteaubriand appelle le *Bossuet de l'Afrique*, et qui compense par l'énergie et la précision ce qui lui manque sous le rapport de la pureté du style.—Lactance qui, au milieu d'un siècle entaché de barbarie, sut conserver dans ses écrits l'élégance, la noblesse et la clarté de Cicéron qu'il s'était proposé pour modèle, ce qui lui a valu le glorieux surnom de *Cicéron chrétien*. — Saint Ambroise qui exerça une si grande influence sur son siècle, et sut allier la douceur qui persuade à la sainte énergie d'un apôtre de l'humanité. — Saint Jérôme, qui fut peut-être le plus savant des Pères de l'Eglise latine.

Et au-dessus de tous, saint Augustin qui, nourri de la lecture des grands modèles de l'antiquité, dut sa conversion à un traité philosophique de Cicéron. Une âme aimante et tendre lui donna la véritable éloquence, celle qui part du cœur. Un génie supérieur lui dévoila toutes les profondeurs de la philosophie, et il sut faire servir au profit du christianisme les sublimes conceptions de Platon.

Et remarquez bien, Messieurs, qu'il serait facile de grossir cette liste d'hommes célèbres en y ajoutant les noms des Basile, des Grégoire de Nazianze, des Origène, des saint Jean Chrysostôme et de tout ce qui a fait la gloire de l'Eglise grecque ; mais nous avons dû, pour nous renfermer dans les limites de notre programme, ne citer que les écrivains qui ont employé la langue latine.

Maintenant, pour compléter la démonstration, jetons les

Digitized by Google

yeux sur les temps modernes, et surtout sur les faits dont nous sommes témoins. La supériorité si marquée des nations chrétiennes sur les autres, soit dans les institutions gouvernementales, soit dans les lettres, les sciences, les arts, mais surtout celui de la guerre qui fit la grandeur de Rome, cette supériorité, disons-nous, prouverait aux plus incrédules, s'il en était besoin, que bien loin d'être une cause de décadence comme on en accusait le christianisme, jamais religion ne favorisa davantage le développement des intelligences, et ne réalisa mieux cette loi du progrès vers lequel aspire sans cesse l'humanité. La comparaison devient encore plus saisissante à ne considérer la question qu'au point de vue de la morale. Un mépris constant des droits sacrés de cette même humanité est encore aujourd'hui, comme alors, le trait distinctif de tous les peuples que n'éclaire point la lumière de l'Evangile.

Et comment pourrait-on soutenir encore que le christianisme affaiblit ces instincts guerriers qui font la force d'une nation, qui ont fait l'honneur de notre vieille France et qui la feront toujours respecter? Avons-nous oublié ces preux chevaliers de la Croisade, dont le souvenir vit encore dans l'Orient comme le type de la bravoure et de l'enthousiasme religieux? N'avons-nous pas vu naguère nos jeunes soldats unir comme leurs pères, une foi vive à un courage auquel rien n'a pu résister? N'avons-nous pas vu enfin la religion fortifier nos braves à l'heure du combat, et adoucir leurs derniers moments lorsqu'ils succombaient au sein de la victoire?

Après avoir assisté, pour ainsi dire, à cet affaissement général qui a marqué la fin de l'Empire romain, on est porté naturellement à se demander: En sera-t-il de même de la période que nous parcourons aujourd'hui? Une longue nuit

Digitized by Google

doit-elle encore succéder à un jour éclatant de lumière? Non, Messieurs, nous ne le pensons pas. L'état des choses a complètement changé de face. Au lieu d'un seul peuple imposant aux autres sa domination, ses lois, et trop souvent sa tyrannie, proscrivant le génie au lieu de le protéger, que voyons-nous aujourd'hui? Une vaste association de tous les peuples civilisés, indépendants les uns des autres, mais marchant ensemble dans la grande voie du progrès universel, mettant en commun leurs idées, leurs expériences, leurs découvertes, et communiquant entre eux avec une rapidité que nos pères eussent reléguée dans la région des fables, si on leur en eût parlé. A la vue de ce magnifique spectacle qu'il n'a point été donné aux siècles anciens de contempler, une pensée consolante se présente à notre esprit. Oui, sans doute, par suite de l'instabilité des choses humaines, il pourra se produire un déplacement des grands centres de lumière et de puissance, mais le flambeau des lettres, des sciences et des arts ne s'éteindra jamais.

D'AIGUEPERSE.

Digitized by Google

Académie Impériale de Lyon.

DISSERTATION

SUR

L'UTILITÉ DE L'ÉTUDE DES ANTIQUITÉS ECCLÉSIASTIQUES.

Depuis un certain nombre d'années, l'étude de l'antiquité, qui semblait n'être le partage que de quelques savants et érudits privilégiés, est devenue plus générale. La curiosité publique se porte plus spécialement à étudier les monuments des premiers âges, à consulter les traditions antiques. On recherche avec avidité tout ce qui peut fournir quelque indice sur les faits et les événements des siècles écoulés, sur l'histoire et sur les origines de nos vieilles cités, sur les mœurs et les coutumes de nos ancêtres. Quelles riches moissons cette heureuse et patriotique émulation n'a-t-elle pas fait recueillir! Que d'événements importants ont été dérobés aux ténèbres dont les siècles accumulés les avaient couverts! Que de faits obscurs sur lesquels, grâce aux travaux et aux savantes investigations de plusieurs de nos écrivains modernes, nous pouvons porter un jugement plus certain et une plus lucide appréciation!

Mais il est une mine riche et féconde que l'on n'a pas assez exploitée et qui pourrait fournir aux amateurs de l'antiquité de nombreux et précieux trésors. C'est l'Église,

Digitized by Google

ce sont ses traditions, ses usages, les cérémonies sacrées de son culte, et aussi, disons-le, les superstitions qu'un peuple ignorant mêle trop souvent, et contre l'intention de cette Église sainte, aux pratiques religieuses qu'elle prescrit. Cette fille du Ciel, auguste conservatrice des dogmes et de la foi du chrétien, l'est aussi des traditions antiques. Tandis que tout change autour d'elle, tandis qu'autour d'elle les empires tombent avec fracas, et font place à des empires nouveaux qui périront eux-mêmes à leur tour, tandis qu'à ses côtés les institutions humaines se fondent, se modifient et disparaissent successivement, ferme et inébranlable, belle de tous ces siècles qui l'ont vu subsister et fleurir, l'Église conserve immuablement les mêmes dogmes, les mêmes pratiques et même presque les mêmes cérémonies des premiers temps.

Ainsi, l'habit long de ses prêtres a conservé la forme de la toge des Romains : cette ceinture qui serre leur corps rappelle la ceinture dont ils se servaient en voyage pour relever leur habillement et pour faciliter leur marche ; la cuculle de ses moines a conservé la forme de la capote grossière que portaient les gens de la campagne pour se préserver de la pluie et de l'ardeur du soleil dans leurs travaux. Les habits sacerdotaux, quoique en partie empruntés du culte et de la religion des Juifs, rappellent aussi, en partie, dans leur forme et dans leurs noms les habits des anciens Romains. « La chasuble, dit le savant abbé « Fleury, était l'habit vulgaire du temps de saint Augustin, « l'étole étoit un manteau commun, même aux femmes ; la « dalmatique étoit en usage dès le temps de l'empereur « Valérien ; l'aube même, c'est-à-dire, la robe blanche de « laine où de lin n'étoit pas au commencement un habit « particulier aux clercs, puisque l'empereur Aurélien fit « au peuple de Rome des largesses de ces sortes de

Digitized by Google

« tuniques. (1) » Le calice de nos saints mystères a la forme des coupes dont se servaient les anciens dans leurs repas ; et la patène, dans son usage et dans sa forme, rappelle la patène des sacrificateurs de la Grèce et de Rome (2) ; l'eau sanctifiée par les bénédictions de l'Église, a remplacé l'eau lustrale ; plusieurs des fêtes de notre religion ont été fixées aux mêmes époques que certaines fêtes et solennités des payens. La fête de Noël, suivant saint Ambroise (3) et saint Augustin (4), a pris la place de la fête du Soleil Nouveau que les Romains célébraient au solstice d'hiver. Celle de l'Epiphanie fut instituée, dit le Docteur Durand de Mende (5), pour opposer la triple gloire de la manifestation de Jésus-Christ au triple triomphe de l'empereur Auguste que les Romains, suivant Orose l'historien (6), célébraient le six janvier. Celle de la Purification et sa procession aux flambeaux a remplacé les lupercales et les lustrations qui avaient lieu autour des temples au commencement du mois suivant (7). Les processions diverses de notre culte rappellent ces processions que faisaient les payens dans les rues et les places de leurs villes en y portant les images de leurs dieux. Quelques-uns des airs sur lesquels se chantent les psaumes, les proses et les hymnes des Saints Offices sont empruntés des Grecs et une vieille tradition rapporte en particulier que l'air si triste et si douloureux du *Dies iræ* est le même qui accompagnait les chants funèbres aux funé-

(1) *Mœurs des Chrétiens*, ch. XLI.

(2) Lebrun. *Explications des Cérémonies de la Messe*, traité préliminaire, art. IV.

(3) S. Ambrosius. Sermo 16 *de Nativitate*.

(4) S. Augustinus. Sermo 10 vel 16 *de Nativitate*.

(5) Durandus. *Rationale divinorum officiorum*.

(6) Orosius. *Historiarum adversus Paganos, libri VII*. L. 6. ch. 18.

(7) Henschénius. *Acta sanctorum*, Februarius, p. 271, 272.

Digitized by Google

railles des guerriers Athéniens, morts dans la guerre du Péloponèse pour la défense de leur patrie.

Mais l'Église a rendu encore un service éminent aux amateurs de l'antiquité, en conservant les monuments et les traditions des peuples qui, éclairés de sa lumière divine, abandonnaient leurs erreurs, les faux dieux qu'ils adoraient et se soumettaient à ses lois. Dans sa haute sagesse, elle comprenait que les peuples qui embrassaient sa foi ne pouvaient pas abandonner tout-à-coup et entièrement leurs coutumes et leurs pratiques religieuses, qu'ils y étaient attachés autant et plus même qu'à leurs croyances. Alors, prenant en quelque sorte les dépouilles de l'Égyptien infidèle pour orner le sanctuaire du vrai Dieu, loin de détruire les temples et les monuments du Paganisme, elle les a consacrés au Seigneur, elle a adopté ses cérémonies, en les sanctifiant, elle a conservé les lieux de réunions religieuses, en y dressant au Dieu du Ciel et de la terre des temples et des autels qui leur ont donné une sainteté véritable.

L'Église, en s'appropriant dans les pratiques et les usages des payens tout ce qui pouvait convenir à son culte, a imité, la sage conduite du législateur des Hébreux. Ayant à diriger et à constituer un peuple établi depuis un siècle et demi en Egypte et qui avait naturellement, malgré la différence de croyance et d'origine, adopté un grand nombre des pratiques des Égyptiens, pratiques qu'il lui aurait été très-difficile d'abandonner, Moïse a introduit dans ses préceptes religieux et civils beaucoup d'usages de ce dernier peuple. Une connaissance plus approfondie des antiquités de l'Égypte fera mieux connaître cette coïncidence remarquable entre les mœurs et les usages des Égyptiens et ceux des Juifs, et ce sujet mériterait certainement de fixer l'attention des hommes politiques et des savants. Remarquons seulement ici que l'Urim et le Tummim du grand-

Digitized by Google

prêtre des Israëlites lui avaient été donnés à l'imitation de la pierre précieuse qui brillait, au rapport de Diodore (1) et d'Elien (2), sur la poitrine de ceux qui rendaient la justice aux bords du Nil ; que la distinction des animaux purs et impurs prescrite chez les Juifs, que le Naziréat, autorisé chez eux, étaient aussi en usage auprès des Égyptiens (3).

Pour connaître plus parfaitement que l'esprit de l'Église était tel que nous venons de l'indiquer, voyons ce qu'écrivait le pape Grégoire le Grand à l'abbé Mellitus qu'il envoyait en Angleterre, auprès d'Augustin, chef de la mission de cette île.

« Quand vous serez arrivé auprès de notre frère Augustin, « dites-lui qu'après avoir longtemps examiné en moi-même « l'affaire des Anglais, j'ai pensé qu'il ne faut pas abattre « leurs temples, mais seulement les idoles qu'ils renferment. « Il faut les purifier par l'aspersion de l'eau sainte, y « dresser des autels et y mettre des reliques. Si ces temples « sont construits avec art, il convient de les faire passer « du culte du Démon au service du vrai Dieu, afin que cette « nation, voyant que l'on conserve les lieux auxquels elle « est accoutumée, y vienne plus volontiers; et parce que « ils ont l'usage d'immoler des animaux dans leurs temples, « en sacrifiant aux démons, établissez y quelques solen- « nités, comme de la Dédicace ou les Fêtes de quelques « martyrs dont vous y mettrez les précieux restes. Que ces « peuples fassent comme auparavant des festins sous des « berceaux de feuillage autour de leurs temples changés en « églises, pourvu que la sobriété et la modération y rè- « gnent. Au lieu d'immoler des animaux aux démons, qu'ils

(1) Diodorin siculani, *Historiarum*, l. I, ch. 26.

(2) Æliani. *Variæ historiæ*, l. XIV, ch. 34.

(3) Spencer. *De legibus Hebræorum ritualibus et eorum rationibus. libri IV.* Cantab. 1728. Munck. Palestine, dans la collection de *l'Univers pittoresque.*

Digitized by Google

« les tuent en ces lieux pour s'en nourrir et rendre grâces « à Dieu qui les comble de ses bienfaits. En leur laissant « quelques réjouissances sensibles, on pourra plus aisément « leur insinuer les joies spirituelles. Car il est impossible « d'ôter à des esprits durs toutes leurs coutumes à la fois. « On ne parvient pas à un lieu élevé en y sautant d'un seul « bond ; mais on y arrive en montant par degrés (1). »

Même avant saint Grégoire, nous voyons saint Augustin d'Hippone, cette intelligence si élevée, cette lumière si brillante de l'Église, conseiller de conserver et de consacrer au vrai Dieu les temples, les bois sacrés et même les statues des idoles. « Ces choses se purifient, dit-il, et se sanctifient « par cette auguste destination, comme un homme impie « et sacrilége, se sanctifie en embrassant la religion véri- « table (2). » Saint Grégoire Thaumaturge, dès le troisième siècle, était du même avis que saint Augustin et agissait d'après ces principes pour la conversion des infidèles (3).

(1) Epistol. s. Gregorii Magni, lib. IX, epist. 71.

Ce pape que nous voyons ici donner des décisions si sages et si prudentes a été cependant accusé d'avoir fait détruire les monuments de la magnificence romaine et d'avoir ordonné de brûler les livres de la bibliothèque Palatine. Cette accusation, fondée sur l'assertion de Jean de Sarisburg, auteur du XIIe siècle, plus pieux qu'éclairé et qui ne s'appuie que sur une tradition incertaine, cette accusation, bien que soutenue par Bracker, a été victorieusement réfutée par Bayle et Barbeyrac, protestants eux-mêmes et peu disposés, par conséquent, à ménager et à excuser les Pères de l'Église, surtout ceux du VIe siècle. (Voyez *Pontificato di san Gregorio il Grande* di Bianchi Giovini, p. 243. Milano, 1844, in-8).

(2) Epistolæ s. Augustini, 47.

(3) Voyez sa vie par saint Grégoire de Nysse, p. 574. Tillemont, t. IV, p. 334. Cet esprit de l'Église s'est maintenu jusqu'à ces derniers temps. Les Espagnols, dans leur conquête de l'Amérique, ont suivi cet usage. Voilà ce que dit Squier, chargé d'affaires des États-Unis, en 1850, auprès de la république de Nicaragua : « Beaucoup des institutions des Indiens « ont été approuvées et continuées par les Espagnols. Quelques-unes des

Digitized by Google

Que seraient devenus tant de temples anciens des Grecs et des Romains, si l'Église ne les avait conservés en les consacrant à son culte? Ils ne seraient depuis longtemps que des monceaux de ruines, tristes restes des ravages du temps et des révolutions humaines. Ainsi, n'est-ce pas l'Église qui a conservé à Rome le Panthéon d'Agrippa, le Colisée, les temples de Minerve Médica, de Saturne, de la Fortune virile, d'Hercule, de Jupiter Capitolin, d'Antonia et de Faustine, du Clitumne; à Syracuse, celui de Minerve; à Pouzzol, celui de Jupiter; à Albenga, près de Gènes, le temple bâti par Proculus, compétiteur de Probus au trône des Césars; à Athènes, le joli monument de la Lanterne de Démosthène; en France, le temple antique du Chambon dans la Marche, et plus près de nous, à Vienne, le temple de Livie et d'Auguste, conservé aux arts sous le nom de Notre-Dame-de-Vie? Combien de cathédrales et d'églises, en outre, ont été construites sur des débris de temples antiques et sont ornées de leurs précieux restes? Il serait trop long de les citer toutes. Rappellons, seulement en France, Angoulême, Châlons-sur-Marne, la Daurade de Toulouse, à Lyon, notre basilique d'Ainay, Viterbe et Nocera di Pagani, en Italie, et, en Crimée, le monastère de Saint-Georges, bâti sur l'emplacement du temple si fameux de Diane.

Remarquons qu'en conservant ces temples ou ces débris de temples au Seigneur, l'Église conservait encore dans les dénominations qu'elle leur donnait, dans l'usage particulier auquel elle les destinait, quelque chose de leur destination primitive. Ainsi le Panthéon dédié à tous les dieux de

« cérémonies du rituel payen des aborigènes ont été admises parmi les « rites de l'Église catholique. L'État et l'Église ont accordé beaucoup aux « habitudes et aux sentiments des indigènes et se sont, sur un grand nombre « de points, conformés à eux. » (Travels in central America, t. I, p. 291, 1853. New Yorck, in-8).

Digitized by Google

l'Olympe a été consacré à honorer tous les saints et particulièrement les saints Martyrs : la sainte Vierge a remplacé, à Syracuse, le culte de la Minerve antique, à Vienne, celui de Livie dont une partie du nom a été conservé. Une chapelle a été élevée sur la montagne qui domine les vastes plaines de la Crau, célèbres par la victoire de Marius sur les Teutons et les Ambrons ; elle porte, ainsi que la montagne, le nom de Sainte-Victoire. Dans l'Arriège, à Saint-Lizier, était un temple dédié au dieu Mars, détruit en 678 ; un oratoire a été construit à sa place et il portait le même nom à peu près que le temple : chapelle Marsan. Dans les environs de Rome, près de l'antique Lavinie, un temple dédié à Anne, sœur de Didon et surnommée Perenna, est devenu une chapelle chrétienne, dédiée à sainte Anne, mère de Marie, avec le surnom de Petronilla (1).

Mais non seulement les temples nouveaux rappellent quelquefois dans leurs dénominations les noms des temples anciens, mais encore les images des saints qu'on y vénère retracent quelquefois les attributs des dieux dont ils ont, en quelque sorte, pris la place. Le voyageur anglais, Robinson, parcourant en 1830 le Liban, pays où la déesse Astarté ou la Lune était jadis, comme on sait, particulièrement adorée, arrive à Deïr-El-Kammar, bourg dont le nom en arabe signifie monastère de la Lune ; il voit dans l'église dédiée à la sainte Vierge la statue de la mère de Dieu, avec une lune sous ses pieds, et il ajoute que c'est ainsi que la sainte Vierge est représentée communément en Syrie. N'est-ce pas là une preuve que les Syriens, en embrassant la religion chrétienne, ont conservé dans leurs images de Marie une partie des ornements de leur ancienne déesse Astarté (2) ?

Combien de sarcophages antiques, à bas-reliefs payens,

(1) Bonstetten : *Voyage en Latium*, p. 196.

(2) *Voyage en Palestine et en Syrie*, t. II, p. 28.

Digitized by Google

ont été conservés, parce que les chrétiens s'en sont servis et leur ont confié les dernières dépouilles de leurs pères (1). Les habitants de l'Arles chrétienne n'ont pas eu scrupule d'emprunter pour cimetière la nécropole de l'Arles payenne et ont conservé par là, aux arts, plusieurs monuments précieux qui font aujourd'hui le sujet de notre admiration. Et dans l'Égypte et la Nubie, un grand nombre de temples a servi d'églises dans les siècles où la religion chrétienne fleurissait dans ces contrées et, aux lieux même où étaient adorés Isis et Osiris, ont été célébrés les mystères sacrés de notre religion ; nous en avons la preuve dans les croix et les images des saints multipliées sur les parois de plusieurs de ces temples (2).

Sur toutes les hauteurs où les Grecs, les Romains ou les Celtes avaient leurs lieux d'adoration, l'Église a élevé des chapelles et des lieux de dévotion qui ont fait continuer le concours des peuples, en l'ennoblissant et en le sanctifiant ; souvent ces chapelles sont consacrées à saint Michel et aux saints Anges qui y ont remplacé les divinités aëriennes auxquelles on y rendait hommage. Nos pères, ainsi que les Grecs, avaient une grande vénération pour les grottes et les cavernes qu'ils regardaient comme les sanctuaires de leurs Dieux. Or, nous voyons encore une grande partie de ces grottes et de ces cavernes sanctifiées par des chapelles et des autels placés au fond où à l'entrée. Telle est dans notre voisinage la grotte de Notre-Dame de la Balme. Les

(1) Voyez Millin : *Voyage dans le Midi de la France*, tomes II et III. — *Monuments de la France*, par Delaborde, in-folio, tome I, p. 71. — Raoul Rochette, *Tableau des Catacombes de Rome*, p. 196. — Mabillon, *Iter Italicum*, t. I, § 10, p. 81. Il s'exprime ainsi : « *Sic profanis tumulis « Christiani non raro quasi propriis usi sunt.* »

(2) *Description de l'Egypte de l'Institut*, passim. — *Antiquités de la Nubie*, par Gau, in-folio.

Digitized by Google

eaux, les sources et les fontaines étaient des objets de culte et d'adoration ; les eaux minérales surtout étaient consacrées aux Nymphes bienfaisantes, *Nymphis salutaribus*. L'église a sanctifié ces lieux, et le culte de la Vierge et des Saints y a remplacé le culte du paganisme. A Frans, dans le voisinage de la ville que j'habite, une fontaine attire un concours dont l'origine remonte jusqu'aux siècles les plus reculés. Or, près de cette source, cette fontaine, a été bâtie une église dédiée à saint Étienne, et la fontaine elle-même a été décorée du signe de notre rédemption. Beaucoup de ces menhirs, dont est parsemée l'antique Bretagne, ont été bénis par l'Église et surmontés d'une croix.

Nous pouvons, d'après tous ces faits rassemblés, d'après cette tendance sage et prudente de l'Église à conserver les monuments, les usages et les pratiques des peuples qui se rangeaient sous sa loi sainte, en en sanctifiant le but, nous pouvons assurer sans aucun doute que presque toutes les fois que nous voyons une église, une chapelle ancienne sur une montagne, près d'une grotte et d'une fontaine, elle y a remplacé un lieu d'adoration de nos ancêtres.

Et dans ces pratiques, ces pélerinages dont l'Église approuve les uns, tolère les autres, que d'usages, que de pratiques conservés de l'antiquité ! On se baigne, on baigne les enfants dans les fontaines saintes, on boit leurs eaux consacrées, comme faisaient les Celtes dans leurs Bebrônes ou leurs Divones, et les Grecs et les Romains dans leurs sources consacrées aux Nymphes. On pend dans les chapelles vénérées la représentation des membres dont on souffrait et dont on attribue la guérison au saint du lieu, comme les Grecs et les Romains pendaient ce qu'ils appelaient *Tabellæ votivæ* aux colonnes et aux murailles de leurs temples ; les lambeaux de vêtements qu'on suspend aux arbres qui entourent la chapelle rustique, nous rappellent que les

Digitized by Google

Romains et les Grecs avaient coutume de suspendre de même quelque partie de leurs vêtements, des bandelettes, des anneaux aux arbres sacrés qui entouraient leurs temples.

Combien d'autres pratiques de dévotion, particulières à certains lieux, retracent en tout ou en partie les pratiques payennes de nos pères! Si l'on examinait sérieusement le premier établissement de la fête de l'Ane et de celle des Foux, si célèbres dans les annales et les coutumes du moyen âge, on y verrait assurément une origine payenne, comme on l'y a trouvée dans nos mascarades et dans les feux de la Saint-Jean (1).

Voilà donc comme l'Église a conservé les traditions antiques. Les amateurs de ces traditions trouveront donc dans ses chroniques, ses monuments, ses usages des documents

(1) En outre, combien l'histoire ecclésiastique est utile à ceux qui écrivent l'histoire civile des États et des Empires! Ces deux sortes d'histoires, mêlées si souvent, surtout dans le moyen-âge, par la confusion des intérêts, par les prétentions réciproques des deux puissances, s'expliquent, s'élucident souvent l'une par l'autre. Combien d'emprunts les historiens ne sont-ils pas obligés de faire aux chroniques de nos évêchés, de nos conciles, de nos abbayes? Que souvent ils sont obligés de citer nos anciens auteurs, Eusèbe, Isidore de Séville et autres, et pour la France, Sidoine Apollinaire et notre vieux Grégoire de Tours.

Citons un autre service que l'Église a rendu à l'histoire et à la géographie ancienne, en conservant, dans la démarcation de ses diocèses et de ses métropoles, la démarcation des provinces et des cités de l'Empire romain, démarcation que la vicissitude des temps, l'établissement d'empires nouveaux, l'envahissement des peuples du Nord avaient fait disparaître depuis longtemps. Ainsi, en France, nos métropoles et nos diocèses, surtout avant le pape Jean XXII qui établit tant de nouveaux évêchés dans le Midi, représentaient les dix-sept provinces et les cités établies par les Romains. Ainsi Lyon, métropole sous les Empereurs des quatre provinces lyonnaises, était devenue métropole ecclésiastique des archevêchés de Sens, de Rouen, de Tours et de leurs vastes circonscriptions, représentant les Lyonnaises seconde, troisième et quatrième. Il n'est pas jusqu'aux archiprêtrés dans lesquels nos diocèses étaient partagés avant 1789, qui ne représentassent souvent dans leurs limites chacun un *Pagus* ou un *Ager*, soit romain, soit du moyen-âge.

Oublirai-je en terminant un autre service éminent que l'église a rendu à l'antiquité? Qui ne sait que ce sont les moines et les cénobites qui, occupant leurs laborieux loisirs à copier les ouvrages des écrivains de Rome et d'Athènes, ont conservé à l'admiration des siècles modernes la plupart des œuvres de génie des beaux siècles de Périclès et d'Auguste?

Digitized by Google

précieux et des indices propres à répandre la lumière sur les ténèbres qui couvrent encore les coutumes et les usages religieux des peuples des premiers siècles.

Cependant quelques antiquaires, animés d'une zèle que j'ose trouver un peu païen, reprochent à l'Église d'avoir fait disparaître les noms anciens de plusieurs lieux, de plusieurs cités, en leur imposant des noms de saints; ainsi Saint-Étienne, Saint-Claude, Saint-Brieux, Saint-Lô et tant d'autres. A cela nous pourrons répondre que ces noms, pour la plus grande partie, ont été donnés à des lieux nouveaux, devant leur origine à quelque église ou à quelque abbaye, et que lorsque ils ont remplacé quelques noms anciens, ils ne les ont pas remplacés de manière à les faire tomber en oubli, qu'il en est resté quelques vestiges, tantôt dans les surnoms ajoutés au nom du saint, tantôt dans les chartes et les documents écrits. Ainsi on sait encore, par exemple, que Saint-Claude, du Jura, s'appelait *Condat*, que Saint-Denys, près Paris, s'appelait *Catulliacum*, que Saint-Galmier, dans nos environs, avait le nom d'*Aquæ Segestæ*.

Mais ce reproche, si on veut le faire à l'Église, on doit le faire avec plus de raison encore à la Rome ancienne qui, dans nos contrées, a fait disparaître les noms gaulois de plusieurs de nos villes, en leur substituant ceux, si communs, de *Cesarea*, d'*Augusta*, et même notre cité de Lyon n'a-t-elle pas été exposée à perdre son nom ancien et vénérable de *Lugdunum*, à la capricieuse volonté d'un empereur né dans son sein et qui voulait qu'elle fût nommée, d'après lui, *Colonia Copia Claudia Augusta*, lui permettant, comme par grâce, d'ajouter après tous ces noms l'épithète de *Lugdunensis*.

L'abbé Jolibois, curé de Trévoux.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DE

GRIMOD DE LA REYNIÈRE

ÉCRITES A DIVERSES ÉPOQUES

A UN LYONNAIS DE SES AMIS.

DEUXIÈME LETTRE.

Béziers, 26 Auguste (1) 1793

J'ai reçu, Monsieur, très-exactement, le 18 auguste, la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer le 14. Le courrier très-dérangé dans sa marche depuis plusieurs jours, au point qu'il nous en manque six de Paris, n'a été exact que pour m'apporter votre aimable missive; je vous sais un gré infini d'avoir si bien servi notre impatience en ne la faisant point attendre. Je confesse que j'aurois mérité ce genre de punition par un silence de plus de deux mois, dont vous trouvez avec raison les excuses frivoles; mais votre bonté indulgente, satisfaite de ma première soumission, n'a conservé ni colère ni rancune et je juge au ton de votre lettre que toute espece de ressentiment est dissipé chez vous. Vous voyez que sans attendre ces fameuses plumes de Paris, qui n'arrivent point et dont M. de Fontanes devroit bien hater le départ, je commence toujours ma réponse quoique incertain de la pouvoir finir avec ces infernales plumes auxquelles je suis réduit, et vous remarquerez aussi qu'afin de vous servir plus promptement je suspends l'usage de mon caractère de minute, que vous aimez tant, pour en employer un qui soit auprès

(1) Dire le mois d'Auguste pour le mois d'août étoit un ridicule de l'époque que Clément a persiflé dans une de ses satires en 1786.

Digitized by Google

de la véritable grosse. J'aurois cependant bien des choses à vous dire et de quoi remplir 40 lignes, si je ne consultois que mon propre gout et le plaisir de divaguer avec vous sur mille questions de morale, de philosophie et de littérature. Car, quoique vous n'y répondiez presque plus, ou du moins d'une manière si brève et si sèche qu'on diroit que vous êtes dégoutté de ces discussions auxquelles vous paroissiez prendre tant de plaisir cet hyver, je trouve toujours beaucoup de satisfaction à vous faire part de mes rêveries. Je suis bien sur de parler à quelqu'un qui m'entend, avantage que je n'aurois point ici, car personne n'y parle ma langue, et, tirez les gens de ce pays du patois et de la politique (et quelle politique encore!) ils ne savent que vous dire et sont très-éloignés de vous comprendre. Aussi je me promène toujours seul avec un livre qui m'instruit au moins, s'il ne me parle pas et je fais provision de pensées et de réflexions pour vous en faire part. Ne soyez donc pas surpris de ce flux de mots que vous trouvez dans mes longues lettres, vous êtes la seule personne vers laquelle je puisse le repandre.

Quoi quil en soit, afin de proceder methodiquement selon mon invariable coutume, je commence par vous remercier du tableau que vous voulez bien faire de la situation de Lyon, situation bien facheuse sans doute, mais cependant moins allarmante que tout ce qu'on s'etoit plu à publier ici. Je ne crois jamais que la moitié ou que le quart des nouvelles verbales. *Vires acquirit eundo!* c'est depuis 2,000 ans la devise de la Renommée; en cela je me rapelle toujours la fable de mon ami Lafontaine, terminée je crois par ces quatre vers:

Comme le nombre d'œufs grace à la Renommée
De bouche en bouche alloit croissant,
Avant la fin de la journée
Ils se montoient à plus d'un cent.

Il en etait de même des combats de Lyon et l'on nous assuroit déja qu'il y avoit 800 hommes de tués. Votre lettre est du 14, au moment ou j'écris ces lignes nous sommes au 21 et depuis le courrier de dimanche 18 qui a apporté votre lettre, il n'en est point arrivé de Lyon, en sorte que vos nouvelles sont des plus

Digitized by Google

fraiches que nous ayons de cette ville. Il paroit par les détails que vous me donnez que l'ardeur des assiégeants étoit un peu modérée par le courage et l'intrépidité des assiégés, et que les deux parties attendoient dans une espèce de trêve la réponse de la Convention à leurs demandes respectives. Puisque Lyon a accepté la constitution je ne vois d'autre pretexte à lui faire la guerre que le desir de la mettre au pillage. On assure en effet que M. de Dubois Crancé a promis le pillage aux troupes qu'il dirige, mais j'ai peine à le croire et je pense qu'il faut encore mettre ce bruit sur le compte du *vires acquirit*. Ce n'est pas que la réputation du personnage ne soit très-propre à le justifier, comme sans doute elle l'a fait naitre. Mais il faut espérer qu'il ne sera ni secondé ni autorisé dans cet execrable dessein, supposé qu'il l'ait conçu : de plus je ne peux me persuader qu'une armée qu'on dit n'être que de 20,000 hommes puisse piller une ville qui renferme 150,000 ames, bien déterminées à défendre ses propriétés et dont 60,000 sont en état de porter les armes dans un moment urgent. On ne pille pas avec des canons ni en grande troupe, il faut que les soldats se divisent pour entrer dans les maisons et alors il est facile à ceux qui les habitent de se défendre contre les voleurs, de les repousser et de les tuer. Si cependant la populace, qui est très-nombreuse à Lyon, se joignoit à ces brigands, je ne repondrois de rien. Mais il faut esperer que tout cela n'arrivera point et que la providence qui a inspiré aux Lyonnois l'idée de se défendre leur donnera aussi les moyens de se preserver. Pour moi j'avoue que je n'aurois pas attendu que les choses en fussent venues à ce point pour quitter la ville avec ce que j'aurois eu de plus cher et de plus precieux. Je suis surpris que vous n'ayez pas pris ce parti, surtout ayant votre campagne à une assez grande distance pour être à l'abri des eclaboussures et des suites d'un siége, et dans un pays reculé, tranquille et loin des orages. Peut-être seroit-il trop tard aujourd'hui pour exécuter cette résolution ; je ne pense pas cependant que votre dessein soit de vous ensevelir sous les murs de Lyon. Je conviens que la rue que vous habitez est assez éloignée des points d'attaque, mais les bombes atteignent de loin

Digitized by Google

et on assure même qu'il en tombe beaucoup dans le quartier Saint-Clair et même jusque dans la rue Buisson; c'est une pluie d'une vilaine espece et contre laquelle les nombreux parapluies de Lyon sont insufisants; il faudroit les troquer contre des parabombes. On dit qu'on a fait demenager et garnir d'eau tous les greniers, cela ne suffit pas; pour moi, je tremblerois dans mon 5e etage et les bombes n'auroient qu'un toit fort mince à percer pour arriver sur ma tête; vous etes au rez-de-chaussée ce qui est plus rassurant. On dit que l'armée de Lyon est payée à raison de 5 liv. par jour, que la viande vaut 20 sous, le salé 50, il n'y aura bientot plus moyen d'y tenir, je vous conseille de profiter de la première occasion pour en sortir du côté de la Mulatiere qui doit etre moins difficile; vous gagnerez facilement le Vivarez jusqu'à Tournon, d'ou vous pourrez vous rendre à Valence, puis à Nismes, puis à Montpellier, puis à Béziers ou ma tante seroit ravie de vous voir et ou vous n'auriez rien à craindre du pillage ni des bombes. . . . . Je sais bien que vous trouveriez à ce plan plus d'un inconvénient, mais il me semble qu'il vaudroit beaucoup mieux tomber ici comme une bombe que d'attendre qu'une bombe tombe sur vous à Lyon, faites bien vos reflexions . . . . . Je crois maintenant avoir répondu à toute la politique de votre premiere partie, sauf à y revenir dans le courant de ma lettre si de nouveaux evenements ne fournissent de nouvelles réflections. Je passe maintenant à la seconde qui seule repond ou est censée repondre à ma . . . . . mais je ne vous chicanerai point, la position ou vous vous trouvez vous dispensant de reste d'une reponse methodique. Ne croyez point cependant que j'aye passé deux mois sans m'occuper de vous. Ma lettre datée du 8 auguste avoit été commencée le 8 juin et j'y ai travaillé plus d'une fois pendant ces deux mois de silence; mais d'une part les chaleurs exessives ne permettoient pas de l'occuper longtemps; de l'autre je vous le repete, votre reponse extremement concise, aride et brève à ma lettre de 411 lignes, dans laquelle vous ommetiez les 3/4 des choses et etrangliez le reste, cette reponse me paroissoit une demonstration sans réplique que vous commenciez

Digitized by Google

à etre fatigué de mes lettres eternelles, et je pensois que si vous ne m'ordonniez pas de les supprimer tout à fait, vous me faisiez du moins indirectement sentir par la qu'il falloit les rendre plus rares. Ma lettre du 3 mai est sans contredit la plus longue que vous ayez reçu de moi et, j'ose dire que j'aye ecrite à personne. La votre du 8 juin, quoique de 3 pages est la plus courte que j'aye reçu de vous depuis un an ; il etoit clair par la que ma loquacité vous avoit fatigué, et de plus ce contraste etoit une maniere honnête de me le faire entendre. J'avoue que j'aurois mieux aimé que vous me l'eussiez annoncé naturellement, mais enfin persuadé que j'avois deviné juste, je me le suis tenu pour dit, je suis resté tranquille. . . . . J'ajouterai que ce long silence ne m'a point empeché d'avoir plus d'une fois de vos nouvelles ; au reste du 1er juin au 20 auguste, je n'ai ecrit en tout au sieur B.... que trois lettres, qui toutes tiendraient dans cette premiere page, quand à Mlle de N.... elle n'a reçu dans cet intervalle que trois lettres de moi et je puis vous assurer que du 1er juin au 1er auguste je n'en ai en tout ecrit que 44, ce qui assurement est bien peu pour moi qui en ecris d'ordinaire 55 à 80 par mois. Mais 35 degrés de chaleur dans ma chambre au levant et ou parconsequent le soleil donne toute la matinée, n'encouragent pas plus à ecrire que 16 degrés de froid et puis tout le monde n'est pas aussi exact que vous à repondre, il m'est du en ce moment plus de 60 reponses en divers endroits ; cela donne de l'humeur et rend paresseux à son tour ; ajoutez à cela le defaut de plumes, la secheresse de l'encre qui produit naturellement celle des idées et vous aurez moins sujet de vous étonner de mon silence de 68 jours . . . . . J'ajouterai aussi que la trop grande tranquillité ne vaut rien pour alimenter un commerce epistolaire, parce qu'elle enfante la stagnation des idées et la sterilité des reflexions. Ici tous les jours se ressemblent pour moi ; nul evenement, nulle distraction, nulle varieté, il faut donc pour ecrire tout tirer de son propre fond, vivre sur le passé au défaut du présent, donner des reflexions à la place d'evenements . . . . et comme l'ennui naquit un jour de l'uniformité il est difficile que ma correspondance vous

Digitized by Google

amuse. . . . . Il me semble que telle longue que soit une lettre, il n'est point necessaire de faire des notes pour y repondre, on la lit d'abord de suite et sans interruption; on la tient devant soi, on lit deux ou trois lignes auxquelles on repond tant que la matiere coule de sa plume; lorsqu'elle est epuisée on en lit trois ou quatre autres, et ainsi de suite jusqu'à la fin. Par cette méthode on répond sans peine et sans effort, on est sur de ne rien oublier et le travail devient un jeu. . . . . Aujourd'hui, j'excuse plus facilement votre laconisme par l'incertitude de notre situation. Ce n'est pas au bruit du canon et dans l'attente du pillage que l'on peut tranquillement ecrire, c'est beaucoup que vous m'ayez repondu en gros. Je conçois que vous n'êtes pas aussi tranquille que nous le sommes à Beziers, et quand on craint pour sa personne, celle de ses amis et surtout pour ses propriétés, qui selon moi passent avant toutes choses, car un homme sans biens est au dessous du plus vil des animaux, on n'est guere d'humeur à ecrire de longues lettres, ni à s'amuser de celles qu'on reçoit. S'il faut croire le recit d'un voyageur qui a passé autour de Lyon samedi 17, n'ayant pu entrer dans la ville et ayant été conduit depuis les Echelles, de camp en camp jusqu'à Vienne, Lyon devoit etre precisement bombarbé dimanche 18. Ce voyageur qui vient de Paris est encore ici, et je tiens cela d'une dame de votre connoissance logée dans le même hôtel et qui lui entendoit faire ce recit. Ainsi il est positif que cet homme a dit cela, et probable qu'on lui a dit en effet dans les camps que la ville seroit bombardée le dimanche, reste à savoir si vos assiegeants ne repandent pas exprès ces sortes de bruits pour intimider et engager les assiegés à se rendre, car je doute fort qu'ils fissent ainsi confidence de leurs projets au premier venu s'ils étoient dans l'intention d'accomplir leurs menaces. C'est ce dont la suite decidera, car le temps present ne permet pas de raisonner sur les evenements futurs. Le nouvel etat de choses a oté toutes les anciennes données, et lorsqu'il n'y a plus de bases fixes et certaines comment asseoir un raisonnement. Pour moi je suis trompé tous les jours et c'est ce qui fait que je

Digitized by Google

n'ouvre plus la bouche sur les affaires publiques. Je donne en cent au plus habile de deviner comment tout cela finira. Il vaut donc mieux eloigner sa pensée et se rejetter sur les questions de morale, de philosophie et de littérature; elles sont de tous les temps et l'on peut en raisonner d'apres des lumieres acquises . . . . . C'est ce qui a achevé de m'exiler de toutes les manieres; les oliviers et les muriers ne me parlent point nouvelles et je puis en paix lire ou dormir sous leurs ombrages. Toutes mes lectures s'eloignent aussi du temps present et en verité j'en suis venu au point de haïr les aristocrates, autant que les autres, car ils ne valent pas mieux et seroient tout aussi cruels s'ils devenoient les maîtres. Toute secousse est dangereuse, nous ne l'avons que trop eprouvé depuis quatre ans. Restons donc comme nous sommes, tachons de vivre en paix à l'abri du canon, des bombes et des denonciations. Surtout rendons la confiance aux assignats; hors de ce point plus de salut. Que l'assignat jouisse de sa valeur et se tienne au plus bas à 10 % au dessous du numeraire, alors toutes les marchandises et denrées reprendront leur niveau, nous serons parfaitement heureux et nous laisserons tant qu'on voudra partir les emigrés et enrager les aristocrates. Nest-ce pas aussi votre avis? il me semble que ce doit être celui de tout homme sensé, qui sait calculer le bien et le mal et qui ne se laisse point enivrer par les vaines fumées de l'aristocratie. Sans les aristocrates, les fanatiques et ces coquins d'émigrés, la revolution se seroit operée tout doucement, on n'auroit tué ni pillé personne, les choses n'auroient pas eté de la moitié aussi loin, le roi vivroit encore et la premiere constitution à laquelle on commençoit à s'habituer seroit en pleine vigueur. Nous serions en paix avec toute l'Europe qui n'auroit point eu de prétexte pour nous faire la guerre. Au lieu de cela vous voyez ou nous en sommes. Il faut convenir que les hommes sont bien déraisonnables . . . . . Vous trouverez que je radote peut-être, mais je parle en ami de la paix, je vous le dis avec franchise, toute forme de gouvernement m'est egale, pourvu que la monnoye soit au cours et que l'on jouisse tranquillement de sa personne et de ses

Digitized by Google

petites proprietés. J'ignore quelle est maintenant votre profession de foi politique, mais j'ai l'orgueil de croire qu'elle ne s'éloigne pas beaucoup de la mienne. Mais c'est assez sur ce sujet, retournons à votre lettre. Comment vous attendiez une lettre de moi pour reparoitre chez Madame la comtesse de Beauharnois après y avoir eté presenté et y avoir eté parfaitement bien acceuilli! Cest ce que je ne comprendrai jamais, non jamais vous ne me persuaderez que vous ayez cru avoir besoin d'un passeport, d'une lettre de moi à qui Mme de Beauharnois ne pense plus depuis longtemps, de moi à qui elle n'a rien écrit depuis le mois de février, de moi dont elle a reçu une lettre écrite, méditée avec soin le 18 mars, à laquelle elle n'a pas daigné repondre une ligne. Helas, bien loin de vous ouvrir la porte, mes lettres vous l'auroient fait fermer si cela etoit possible. Le silence de cette muse me prouve que loin d'etre bien à sa cour, je suis effacé de ses papiers. Mais vous qui êtes pour elle un astre naissant, qui lui avez eté presenté par un des hommes qu'elle estime le plus, vous qu'elle a si bien reçu, qu'elle a invité à revenir, dont elle loue partout l'esprit, l'honneteté, la candeur et la politesse, vous n'ozez y retourner de vous même et sans pretextes et vous lui donnez le temps de s'echapper sans lui avoir dit adieu! voila par exemple ce qui est inconcevable . . . . . Pour en revenir à Mme de Beauharnois et à M. de Fontanes, vous scavez ce qui les a fait partir si brusquement pour Paris. Je pense que la premiere n'etant pas domiciliée à Lyon a eté priee d'en sortir par le decret qui ne donne aux etrangers que 24 heures pour quitter cette ville, sous peine de voir leurs biens saisis. Mais quant à M. de Fontannes je ne vois pas qu'il eut les mêmes raisons. C'est sans doute pour se mettre à l'abri de la bagarre qu'il a pris ce parti ; mais comme un autre Enée, il y a laissé sa femme ; cette dame est-elle accouchée? a t'elle fait un poete ou une muse? voila ce que vous avez oublié de me marquer et ce que je serois bien aise de savoir. Savez vous aussi combien il a eu de dot? la dot est l'essentiel et quand on est assez sot pour se charger d'une femme il faut qu'elle apporte au moins de quoi payer les chiffons.

Digitized by Google

Vive le celibat c'est le seul etat qui convienne aux gens de lettres (1). Je voudrois savoir s'il est toujours aussi aristocrate que je l'ai laissé. Lorsque j'ai su qu'il etoit allé voir Mme de Beauharnois en habit de grenadier national, j'ai soupçonné qu'il avoit un peu varié dans ses opinions . . . . . Je n'ai jamais pu obtenir un mot de reponse sur cet extravagant chevalier de Cubieres, qui est substitut du procureur de l'hôtel de ville de Paris. Je crois qu'elle a cessé de le voir depuis le voyage d'Italie ou il la laissa et revint brusquement en France. Je n'ai jamais pu tirer au clair les motifs de cette séparation ; tout ce que je sais c'est que huit a dix mois après cette dame revint à Rome avec un seigneur polonois avec lequel je l'ai vue à Lyon. . . . . Savez vous ou loge M. de Fontanes à Paris et entretenez-vous avec lui quelques relations par lettres ? Au reste vous pouvez savoir assurement son adresse chez Mlle C. . . . . Vous m'obligerez de vouloir bien vous en informer et de m'en instruire dans votre reponse.

Vous faites une reflexion fort juste en disant qu'on sait ce qu'on ecrit, qu'on en pèse les expressions, mais qu'on oublie ce qu'on ecrivoit ; rien n'est plus veritable et cela me prouve mieux combien est bonne ma methode de garder la minute de toutes les lettres que l'on ecrit. C'est l'usage dans le commerce et tout negociant a son livre de copies de lettres. J'en ai toujours usé de même lorsque j'avois un magasin et des commis et sans cela il seroit impossible de faire le commerce, mais lorsqu'on est seul cela devient impraticable, car il n'y a pas de plus grand supplice selon moi, que de se copier soi même. . . . . .

. . . . . .

Je suis bien faché de ne pas connoitre l'art de la tachygraphie, par lequel on ecrit aussi vite que l'on pense et qui fournit des signes au lieu de lettres pour exprimer les pensées et suppleer aux mots. Par ce moyen 3 pages en renferment 12 et le corres-

(1) Quelques années après avoir écrit ces lignes, Grimod de la Reynière épousa une actrice du théâtre de Lyon et donna ainsi un démenti à toutes ses théories sur le mariage.

Digitized by Google

pondant qui est bon tachygraphe nous lit courrament sans avoir besoin de vous traduire auparavent. J'emploicrai mes loisirs à Paris à apprendre cette methode sur laquelle il y a déjà de bons ouvrages et dont l'inventeur, M. Coulon, donne des leçons publiques et particulieres. Cet art nous vient je crois des Anglois, au moins il étoit en usage dans le parlement d'Angleterre, où l'on fixe ainsi avec la plume, la langue la plus volubile des orateurs. Des notre premiere assemblée nationale on a pratiqué ce moyen pour avoir un tableau fidèle de tout ce qui se disoit, et le journal dit *Logographe* n'etoit autre chose que la copie imprimée du manuscrit tachygraphique ecrit en quelque sorte sous la dictée de l'assemblée. Ce journal n'a je crois subsisté que jusqu'au mois d'octobre 1792. Cela est d'autant plus facheux que c'etoit le seul moyen d'avoir le tableau le plus fidèle de l'esprit, de la pensée et des faits et gestes de nos legislateurs. C'est probablement aussi ce qui l'a fait supprimer; on n'aime point des portraits si ressemblants, ni que la posterité conserve ainsi jusqu'à nos moindres paroles. *Le Moniteur* n'est pas à beaucoup près aussi exact. Il rapporte il est vrai souvent les propres mots des orateurs (plus souvent encore l'extrait de leurs discours), mais outre qu'à cet égard, il n'est pas même exact; il passe légèrement sur les débats scandaleux, les injures, les personalités, les voyes de fait même, si communes dans ce temple de souverains. Et c'est ce qu'on est le plus curieux d'apprendre et ce qui seul peut faire juger les acteurs qui dans le moment de la passion se laissent voir à nud.

J'ignorois qu'il fut question de l'abbé Rozier dans le nouveau voyage de M. Young; j'ai vu cet ouvrage annoncé et traité même assez favorablement dans le *Mercure*, et j'en ai pris note pour le faire venir de Paris avec mon second envoi de livres, car c'est la seule espèçe de marchandise qui n'ait pas augmenté dans la proportion des autres et même beaucoup sont restés à leurs anciens prix. J'avoue que je n'estime cet abbé Rozier ni comme particulier ni comme écrivain, et je crois que comme agriculteur il y auroit encore en lui bien des choses à reprendre, car c'est un art mieux connu des paysans que des journalistes. Il ne lui reste

Digitized by Google

donc que le mérite de compilateur et de compilateur plus qu'interessé, qui fait de gros volumes avec de petites justifications et de grandes marges. Il ne paye pas même les collaborateurs qu'il emploie. Il y a ici un médecin nommé M. Amiou qui a fourni presque tous les articles de médecine du Dictionnaire d'agriculture et qui n'a pas touché un sol, quoique l'abbé Rozier qui s'etoit chargé de le payer ait touché tres exactement l'argent du libraire. Aussi est-il déterminé à poursuivre en justice les escamoteurs d'articles, et vous pouvez l'en prevenir afin qu'il y mette ordre. Pour en revenir à l'anglois Young, qui n'est point l'auteur des Nuits, je suis charmé que vous en ayez été satisfait. Nous manquons d'un bon ouvrage sur notre patrie et il ne peut etre fait que par un etranger. Le plus estimé jusqu'à cette heure est la description de la France par Piganiol de La Force, et encore est il imparfait et à t'il un peu vieilli. Il y a longtemps que j'avois formé le projet de donner au public une description raisonnée, physique, topographique et litteraire de la France. J'ai même parcouru dans cette intention, la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre, le Haynault, le Cambresis, la Champagne, la Lorraine, l'Alzace, les Trois-évèchés, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Bresse, le Lyonnois, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, etc., et j'ai sur toutes ces provinces une foule de notes prises sur les lieux et dont beaucoup sont interessantes. Mais aujourd'hui, outre que le tableau a changé totalement, il deviendroit impossible d'achever cet ouvrage parce que les secours manqueroient de toutes parts. C'étoit principalement dans les maisons religieuses, les abbayes. les anciens monastères que l'on pouvoit puiser des connoissances utiles à cet egard et que rien à present ne pourroit remplacer. Ces maisons respectables etoient des puits de scavoir et de connoissances. Leurs archives, leurs bibliotheques, toujours ouvertes avec complaisance aux gens de lettres et aux scavants, receloient une foule de documents, de pièces originales et fort importantes pour constater l'ancienne existence et les privileges respectifs de chaque province. Ces sources sont maintenant detruites, brulées, dispersées, on en a fait des auto-dafé, en l'hon-

Digitized by Google

neur de la république naissante, comme s'il falloit que le regne de la liberté fut aussi celui de l'ignorance et de la barbarie. Il faut donc renoncer aujourd'hui a avoir une description de la France, telle que je l'avois concue et quelle auroit pu être executée par des mains plus habiles. Il n'est plus possible que d'avoir une topographie aride, et seche, conforme de la nouvelle division des provinces, tres divisées en effet de toutes manières. Or, un tel ouvrage est plutot du ressort du geographe et de l'arpenteur que de celui de l'observateur philosophe. Je laisse à ces messieurs le soin de l'entreprendre.

Je conçois bien que vous ne prenez pas un grand interet à ce petit gueux d'abbé Barthelemy de Grenoble, auteur de la grammaire des Dames et de la Cantatrice grammairienne et de plusieurs autres rapsodies; mais il me semble qu'il ne vous eut pas eté difficile de vous informer s'il est toujours à Lyon et de quelle espece d'existence il y jouit. Je crois qu'il etoit ici avec ce polisson de Lamourette, votre pretendu Evêque, qui sans doute n'aura pas manqué de lui procurer quelque chose; et que sait on? Peut etre un Eveché. Vous passez tous les jours devant une boutique ou vous pourriez savoir aisement des nouvelles de cet abbé Barthelemy. C'est celle de M. Sulpice Grabit son libraire, rue Merciere, vis à vis MM. Rosset. Je vous ai demandé des eclaircissements bien plus difficiles à avoir et que vous m'avez donné par intervalle de poste. Il est vrai que c'etoit pour ma tante et j'avoue qu'elle ne prend aucun interet au sort de notre abbé Barthelemy, qui ne seroit surement pas reçu dans son antichambre, s'il venoit à Beziers. Il faut convenir cependant que ce petit abbé etoit assez drôle et que nous nous en sommes amusés plus d'une fois dans nos soupers de l'hotel de Milan et de la Croix de St Louis. Vous pouvez vous en souvenir. Cet abbé bailoté entre le chevalier Aude et moi faisoit une assez plaisante figure. Vous pouvez vous rappeller celui du samedi 23 aoust 1788, qui ne fut pas le moins divertissant. Heureux temps, ou nous ne prevoyions pas encore tous nos malheurs, ou tout etoit à bas prix à Lyon et ou l'on s'amusoit sans que personne s'avisa d'y trouver à redire. Vous ne preniez part à nos jeux que comme simple specta-

Digitized by Google

teur, le bruit vous effrayoit ; vous vous retiriez de bonne heure. Mais nous prolongions nos orgies de l'hotel de Milan, souvent jusqu'au jour et nous trouvions moyen, sans vin, sans scandales, sans femmes, de passer des nuits fort agreables. Cet abbé Barthelemy etoit charmant à mystifier. Quand au chevalier Aude, il etoit vraiment aimable en plus d'un genre, doué d'une mémoire admirable, d'une sensibilité exagerée, d'une vaste litterature et d'un gout assez delicat. Il faisait le charme de nos conversations par sa gaité, son scavoir, son imagination vive et poetique, sa mémoire intarissable et la varieté de ses connaissances. Quel dommage qu'avec tant de moyens de plaire et de se rendre celebre, le gout de la crapule, ait tout etouffé dans son âme et le reduise à vegeter. La crapule a des charmes sans doute, je le conçois et surtout à Paris, mais il ne faut pas s'y enfoncer tout à fait, ni renoncer pour elle à la société des honnêtes gens. Vous devriez bien prier M. A... qui est en liaison avec les gens de lettres à Paris de vous en donner des nouvelles. Vous pouvez vous rappeler aussi d'avoir vu à ces premiers soupers, M. le comte de L... qui n'etoit pas sans mérite et qui joignoit à beaucoup d'esprit le germe d'un grand talent. Il avoit eté elevé comme moi sur les genoux de la comedie françoise et nous avions ensenble de communs souvenirs. Vous voyez que ce petit abbé Barthelemy me mène loin. Je comprends au reste que la tournure serieuse de votre esprit ne s'accomodoit guere de notre libertinage de conversations et de nos orgies litteraires et comiques, mais convenez au moins que vous y avez joui plus d'une fois malgré vous et qu'à tout prendre vous n'avez pas eté faché de vous y trouver. Ces soupers ont pris un autre caratère à la Croix de St Louis. Le petit abbé y etoit encore. Mais N et le chevalier Aude n'y etoient plus. M. Pitt les avoit remplacé. Les dames y etoient admises, les ris immoderés en etoient bannis, le ton etoit moins brusque, plus decent et en cela plus conforme sans doute à votre esprit. Mais on pouvoit s'y amuser encore; aujourd'hui cela ne seroit plus possible.

Puisque votre academie s'assemble au college, cela prouve qu'elle est encore en vigueur. Mais vous ne m'apprenez point si

Digitized by Google

elle a nommé un secretaire perpetuel pour la partie des belles lettres, pour remplacer feu M. de Bory. Je n'ai qu'une connoissance tres imparfaite du decret qui defend à ces messieurs de se renouveler, ou plutot je ne l'ai jamais vu. Mais je sais que le projet de l'assemblée est de les détruire, sistème qui est tres consequent à celui de nous replonger dans l'ignorance et la barbarie. Et qu'est devenue la Bibliothèque que l'academie avoit dans l'hotel de ville, et M. de Landine le bibliothecaire qui s'y etoit fait conserver son logement y est il resté? Qu'est devenu aussi M. Mathon de la Cour et son ennuyeux journal? J'ai vu aussi chez Mme de Beauharnois un abbé de Castillon (1), que des formes un peu appretées ne m'ont pas empeché de trouver assez aimable. Savez vous ce qu'il est devenu ainsi que M. Palerne de Savy, et M. Tolozan est il à Oullins ou à Lyon? Vous voyez que sans y penser j'ai passé en revue presque toute votre academie. C'etoit avec celle de Dijon, la plus estimée des académies de Province, (ce qui à la vérité n'est pas beaucoup dire) et j'en ai entendu faire un grand éloge à l'abbé Raynal dans notre entretien du 7 novembre 1790. Il est vrai qu'il etoit un peu payé pour cela et qu'on lui avoit decerné à Lyon des honneurs qui touchoient à l'apotheose. Je ne sais trop ce qu'il est devenu. Je le crois dans une campagne auprès de Paris, et je sais que lorsqu'on veut lui ecrire il faut adresser ses lettres chez M. Grand, banquier, rue Neuve des Capucines.

. . . . . .

Je vous fais compliment d'avoir eu au theatre des Terreaux, les *Menechmes grecs* de M. de *Cailhava*, pièce imitée de *Plaute* et qui a eu beaucoup de succès à Paris, au theatre des Varietés, que l'auteur a preferé, je ne sais pourquoi, car de l'avis de tous les connoisseurs la comedie est infiniment mieux jouée au Theatre François. Je ne connois la pièce de M. de *Cailhava* que par des extraits et j'ignorois quelle fut imprimée. Cela ne m'a point empeché d'en parler avec eloges dans mon dernier ouvrage.

(1) Thomas de Merle de Castillon vicaire general de l'archeveque de Lyon, de l'Academie de cette ville mort en 1794. (Voir Péricaud).

Digitized by Google

..... Depuis que j'ai quitté Paris je lui ecris regulierement chaque année le 19 de juin ; j'ai repris la plume à cette epoque et l'ai un peu plaisanté sur son republicanisme. Je ne sais s'il a mal pris la chose, mais il ne m'a pas repondu. Je crois qu'il faut encore mettre cet ami au nombre de ceux que la revolution m'a fait perdre et l'envoyer avec MM. Palissot, Restif, Mercier, Pons de Verdun, Beaumarchais, etc. Quand à la Comedie des femmes de M. Dumoustiers, s'il faut s'en rapporter aux journaux, c'est moins une comedie qu'une suite de scènes agreablement ecrites et remplies d'esprit, ce qui est beaucoup plus facile qu'une pièce. Ce Dumoustiers a fait quelques autres ouvrages dramatiques qui ont reussi. C'est encore un auteur sorti de dessous terre depuis que j'ai quitté Paris, du moins quand au theatre, car il avoit fait avant 1784 de petites lettres à *Emilie sur la mythologie.* Si je voyois les gens de lettres à Paris, j'aurois peine à m'y reconnoitre ; il en est né depuis moi une fourmilliere qui occupe aujourd'hui les trompettes de la renommée et il me faudroit plus de six mois pour être au courant de ces nouveaux citoyens de la republique des lettres, qui heureusement ne feront pas oublier leurs devanciers. L'Almanach des Muses offre aussi bien des noms nouveaux ; tant mieux, il vaut mieux s'occuper de vers et de comédie que de politique et de revolution. Mais je ne remarque point qu'aucun de ces nouveaux annonce un vrai talent à l'exeption de M. Collin qui etoit deja connu avant 1788 et de M. Legouvé que je connoissois aussi, mais qui n'avoit encore rien fait. Notre theatre ne s'est pas enrichi d'un auteur fait pour l'honorer, quoique jamais on n'y ait vu autant de pieces nouvelles et tant de nouveaux contendants. Je pense que depuis que la ville est assiegée les spectacles sont fermés ou deserts. Cela ne fait pas le compte des abonnés, mais comme ils ont payé d'avance, on s'en moque. Vous ne m'avez pas dit si le prix des places et de l'abonnement aux deux theatres de Lyon avoit augmenté. A Paris les prix sont restés les mêmes et l'on peut dire que ce sont les seuls objets dont le prix n'ait pas varié depuis la revolution. Les directeurs ont du cependant augmenter les appointements de leurs pensionnaires. Si les spectacles sont fermés, je vous

Digitized by Google

plains, et vous devez etre embarrassé de vos après midi. C'est un vide qui se remplace difficilement, dans un temps surtout ou les sociétés sont à peu près nulles et ou la promenade est interdite. La dame Grassot est je crois toujours au theatre des Terreaux, on dit quelle y fait assez de plaisir. Il n'y a rien de tel sur le public que la perseverance, il s'accoutume à vous et finit par trouver bon ce qu'il est forcé de voir tous les jours. Grande leçon pour les acteurs mediocres. . . . . .

A Paris, les marchandises sont tellement à meilleur compte sur la province, que malgré la cherté enorme des voitures, il y a encore un grand avantage à les faire venir. Je vous en cite un exemple entre mille que je pourrois vous offrir : la poudre à poudrer fort grossiere et fort mauvaise vaut ici en ce moment de 125 à 150 livres. La poudre à poudrer superfine, purgée à l'esprit de vin, vaut en ce moment, à Paris, 45 liv. poid de marc plus fort de 20 pour cent que celui ci.. . . . . .

En 23 jours nous avons reçu un courrier de Paris pour Toulouse. Ce sont les gazettes du 16. Le *Moniteur* n'avoit qu'une demi feuille, ce qui est un sur moyen de gagner à peu de frais beaucoup d'argent. On le tire actuellement à 16,000. Ainsi en supprimant une demi feuille de chaque exemplaire, cela fait pour un seul ordinaire de cette gazette, 16 rames de papier gagnées pour le libraire Panckoucke. Pour peu que ce petit manège se renouvelle souvent, il aura bientôt gagné le double sur le prix de l'abonnement. En attendant il nous manque toujours 6 ordinaires du courrier de Paris, qui sans doute ont eté arretés à Lyon. Cela est desolant pour moi, d'autant plus que l'un de ces courriers etoit, je crois chargé de 220 l. de remises et assignats pour mon compte et vous scavez que cela n'est point gracieux à perdre. C'est une chose affreuse qu'on intercepte ainsi les courriers et les depeches particulieres qui n'ont rien à demeler avec la revolution. Autrefois les lettres particulieres etoient toujours respectées au milieu des guerres les plus sanglantes, mais aujourd'hui on ne respecte rien et les honnetes gens payent pour les autres . . . . . .

J'espère qu'un temps viendra enfin, ou nous pourrons vivre

Digitized by Google

tranquillement en France avec notre petite famille, et à l'abri des orages. Je vous avoue que c'est le seul but de ma conduite en attendant que la Parque vienne trancher le fil de ma vegetation. Car on ne peut plus donner le nom de vie aux jours que l'on passe à present : Gresset avoit dit tres sensèmment : On ne vit qu'à Paris et l'on vegète ailleurs. On pourroit dire aujourd'hui que l'on vegète partout et même à Paris.

Il y avoit un siecle que je n'avois fait des vers. La fête de ma tante est arrivée le 10 juillet, il a bien fallu la celebrer autrement qu'en prose. J'ai fait à cette occasion quelques couplets sur l'air du vaudeville de *la Folle journée*, qui ne valent pas grand chose, mais qui ont reussi parce qu'ils peignent assez bien les gouts de ma tante. Si vous desirez les joindre à la nombreuse collection de mes mauvais vers, je vous les enverrai. Mais ce n'est pas le tout, ma fête est arrivée le 10 Auguste, je n'y pensois point et je croyois que ma tante ne le savoit seulement pas. J'etois donc le 9 à 8 heures et demie du soir, fort tranquille à lire dans ma chambre, lorsqu'on est venu m'avertir que quelqu'un me demandoit dans le corridor. Je sors et je me vois entourré par les bras de deux figures vetues de noir, avec de longues barbes blanches, des cheveux de même couleur et des bonnets d'une forme extraordinaire, de plus de deux pieds de haut. Ces figures que je ne peux mieux comparer qu'à l'enchanteur Trufaldin dans Dom Quichotte, m'enlevent et me transportent dans le salon, que je trouve eclairé d'un grand nombre de bougies. Ma tante paroit fort effrayée de me voir arriver avec ce cortège. Sans me permettre de faire une seule demande, on me place dans un grand fauteuil, vis à vis d'une table chargée d'une corbeille de fleurs, qui renfermoit les plus jolies choses du monde, le tout accompagné de fort jolies devises. Puis, paroit une fée qui chante des couplets, et ce qu'il y a de plaisant, c'est que les couplets en mon honneur avoient eté composés par moi même quelque temps auparavant, parce qu'on m'en avoit demandé pour quelqu'un. Ensuite ma tante en chanta d'autres fort jolis, composés par elle ; puis vint le souper. Au milieu de la table s'elevoit un superbe cochon de lait, animal fort prisé en ce pays.

Digitized by Google

Enfin rien n'a manqué pour rendre cette petite fête fort agreable. Mais c'est assez vous entretenir de bagatelles dans un moment surtout ou vous n'avez pas probablement envie de rire. Depuis le 14, date de votre derniere lettre, il n'en est venu aucune de Lyon, en sorte que l'on est ici dans une ignorance absolue sur le sort de cette ville; on croit cependant qu'elle a le dessus, parce que si Dubois de Crancé avoit remporté quelques avantages, il n'auroit pas manqué d'envoyer dans les Provinces des courriers extraordinaires pour en porter la nouvelle. Ainsi on augure bien du silence des Lyonnois . . . . . .

Il faut être vous pour lire mon griffonnage. Je sens que je ne dois l'abondance de mes idées qu'à celles que vous me fournissez dans vos lettres. Depuis que le canevas de la votre me manque, vous pouvez vous appercevoir que je ne fais plus que battre la campagne pour arriver à la fin de mon papier selon le reglement. A propos de reglement, je suis bien aise de vous dire que, 1° celui de 3 pages seulement n'est obligatoire que pour moi et point du tout pour ceux qui m'ecriront, qui peuvent multiplier les pages à leur aise, pouvu qu'ils suppriment l'enveloppe; 2° quand il seroit obligatoire vous me redevez bien des pages, m'ayant ecrit plus d'une fois des lettres d'une ou de deux; ainsi vous ne devez pas craindre de longtemps d'exceder trois sans sortir des regles. Je vous dirai même que j'en ai reçu dernierement deux de Paris, l'une de 12 pages, l'autre de 8, caractere assez serré et de quelqu'un qui connoit tres bien M. Aze et ses reglements et qui se fait un scrupule d'y manquer. Que cela ne vous retienne donc pas lorsque vous etes en train d'ecrire. Ce pauvre M. Aze, je ne sais ce qu'il est devenu. Depuis que le commerce d'argent est interdit pour ses recettes, et qu'on lui a coupé les vivres, je ne vois plus pour lui de ressources. La nation a supprimé les fiefs et les pigeons, sa charge de poste doit etre egalement abolie, la dorure ne va plus depuis longtemps à Paris, ou l'etaim a remplacé l'argenterie; son office de premier president de nos dejeuners philosophiques a fini avec eux, que lui reste til donc à faire? C'est ce que je tacherai de savoir en arrivant à Paris; c'est à peu près le seul de nos anciennes connoissances que je reverai dans

Digitized by Google

ce pays la. M. Aze n'a donné que tres moderement dans la revolution. Il etoit, il est vrai, un des vainqueurs de la Bastille, mais il n'a tué personne ; et il n'a même usé du credit dont il jouit dans son quartier que pour faire nommer d'autres personnes aux places que sa modestie a dedaignées. Il peut dire aussi : j'ai fait des souverains et n'ai pas voulu l'etre. Vous conviendrez que c'est la un beau rôle, quand le savetier du coin avec un peu d'intrigue peut s'asseoir sur le thrône de la Republique. Je ne sais si vous vous souvenez de ce brave M. Aze, mais lui ne vous a point oublié, je crois qu'il vous a vendu quelques petits meubles lorsque vous etiez à Ste Croix (1), temps heureux, ou cette maison bien composée reunissoit une societé tres agreable, dont on pouvoit jouir à peu de frais sans sortir de chez soi. Vous ne vous doutiez pas alors que vous verriez sous le même toit deux souverains, M. ..... toujours fidèle au coté droit dans les Etats Generaux et M. le baron de Clootz, un des plus feroces avocats du coté gauche à la Convention. Si je vous avois dit alors que de deux commensaux de votre logis, l'un soutiendroit le thrône, l'autre le renverseroit, je vous aurois à coup sur paru un extravagant. C'est cependant ce qui est arrivé, tant il est vrai qu'il ne faut jurer de rien, ni dire, fontaine je ne boirai pas de ton eau. Le baron de Clootz etoit alors ce qu'il est encore aujourd'hui une espèce de fou, mais de fou assez spirituel et fort vif. Il avoit des lors toutes les idées irreligieuses et j'avoue qu'il m'a souvent revolté par son atheisme et que je ne lui ai point dissimulé. Il possedoit superieurement ces matières et avoit fait une etude particuliere de toutes les. . . . . .

..... Il passoit pour un espion du roi de Prusse, mais il paroit que c'etoit sans fondement. Du moins, a t'il bien depuis changé de parti. M. G. en etoit fort enthousiasmé et lui a plus d'une fois servi de complaisant et même de Proxenète. Il y a la dessus une histoire qu'il vous aura sans doute conté ainsi qu'a moi et qui prouve qu'il portoit la deference fort loin avec le baron prussien-

. . . . . .

(1) Maison de Ste Croix de la Bretonnerie, rue des Billetes. C'était une pension pour les jeunes gens, tenue par les chanoines de ce nom.

Digitized by Google

Il y avoit à Ste Croix, un M. Renaud qui faisoit d'assez bons vers, avoit une grande facilité et qui de plus etoit grand promeneur et avoit des opinions tres philosophiques. Pour celui la, je croirois volontiers qu'il est un grand patriote et qu'il a joué un rôle dans toutes ces affaires ci. Je le connois depuis fort longtemps, ayant etudié avec lui au collége du Plessis en 1769. Il me semble que vous etes assez lié avec lui et que vous avez fait ensemble votre voyage du Hâvre. Et M. Briere de Surgy, autre pensionnaire de Ste Croix ; je crois qu'il etoit substitut à la cour des aides ou maîtres des comptes à l'epoque de la Revolution. C'etoit un garçon bien né, qui joignoit beaucoup de douceur à une grande politesse. Il me semble que voila a peu près tout ce qui composoit de votre temps le pensionnat de Ste Croix, car vous avez succedé à M. Chirat et ne vous y etes point trouvés ensemble. Voila une maison decente et sure, une retraite agreable et honnête pour un jeune homme que les affaires appeloient à Paris, tout à fait detruite. Je crois même qu'elle l'a eté avant la Revolution et que les chanoines reguliers se sont eteints d'eux même. Je vous ai entendu plus d'une fois regretter le temps de votre jeunesse. *Quantum mutatus ab illo!* et puis Paris est different de ce qu'il etoit alors.

Vous voyez que grâce à Ste Croix et à M. Aze je chemine tout doucement et me voila presque au bout de ma page. Elle ne me suffiroit pas si je voulois joindre à ces souvenirs ceux du Palais. L'avocat Rimbert, si clair, si vehement, si expeditif, si eloquent même à sa maniere. L'avocat Virgule (l'abbé Gudin) si plaisant à entendre, et si ridicule. L'avocat Gateau, si lourd. L'avocat L... si lent ; l'avocat de Bonnefoy si long, si diffus et cependant qu'on entendoit toujours avec plaisir et qui avoit par la grace et l'amenité de son debit le talent d'endormir la critique. Et Martineau si fier, et Treilhard, si sec et A... si sot, et Hardoin si eloquent et qui etoit regardé comme la plus belle esperance du barreau, lorsqu'une mort prematurée l'a enlevé ; et Target, si verbeux, si emphatique, si fort au dessous de sa reputation. Pour Gerbier, je l'ai toujours regardé comme le dieu de l'eloquence, un fleuve d'or sortoit de sa bouche et ses gestes etoient pleins de noblesse

Digitized by Google

et de grâce et sa perte ne sera peut être jamais remplacée. Ce grand homme avoit, j'ose le dire, de l'amitié pour moi ; il savoit combien mon admiration pour lui étoit sincère, si eloignée de toute adulation, comme mon attachement etoit epuré de tout interet. Il me donna une véritable preuve du sien dans sa lettre du 12 mars 1788, qui renferme des témoignages bien flatteurs de son amitié et que je conserve precieusement ; il se disposoit à me la prouver par des effets lorsque peu de jours après, une mort precipitée l'enleva au barreau et à ses amis. Je l'ai pleuré bien sincerement et je le regarde comme l'un des plus grands talents que la France ait eu et comme celui qui a reuni dans le plus haut degré toutes les qualités que Ciceron et Quintilien exigent d'un orateur. Il joignoit à de grands talents mille qualités aimables qui ne les accompagnent pas toujours, mais qui en elevent singulièrement le prix. Il etoit obligeant, doux, honnête, aimant à servir ses jeunes confrères et à leur procurer les occasions de gloire. Il est mort batonnier de l'ordre et, dans cette place difficile, il avoit su se concilier tous les suffrages, menager tous les amours propres et se faire generalement aimer. C'est que c'etoit un homme de beaucoup d'esprit, qualité assez rare parmi les avocats, qui, comme l'a judicieusement imaginé l'auteur du Tableau de Paris, conservent toujours une teinte de pedantisme inseparable de la robe, qui les place entre l'homme de lettres et le professeur de l'université. Gerbier avoit toute l'amenité d'un homme du monde et tout le savoir d'un grand jurisconsulte. Mais les bornes de mon papier m'avertissent de terminer son eloge. Je suis venu à bout de ma 3e page sans le secours des citations, j'ai rempli ma tache, c'est maintenant à vous à commencer la votre. Vous connoissez toute l'étendue des sentiments que vous m'avez permis de vous vouer.

GRIMOD.

NOTA. — Au bas de cette lettre est le chiffre CCCXXXIX, indiquant le nombre de lignes qu'elle contient.

Digitized by Google

HISTOIRE LAMENTABLE DU Dr JEAN FAUST,

GRAND MAGICIEN.

AVANT-PROPOS.

Faust et Méphistophélès sont plus vieux qu'on ne le croit généralement, et Gœthe n'en est pas le premier père. Je suis loin de vouloir faire entendre par là qu'on puisse soupçonner dans l'œuvre du poète allemand l'empreinte d'un autre génie que le sien ; mais il a recueilli dans un vieil auteur deux noms si propres en vérité à son récit fantastique et si pleins eux-mêmes d'une fantastique couleur que c'eût été dommage de n'en pas profiter, le nom du docteur magicien Faust, et celui de son démon, Méphistophélès, dont la première apparition eut lieu à la fin du XVIe siècle, en un roman de sorcellerie fort ignoré intitulé : *Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Faust, grand magicien.*

Entre le poème moderne et la vieille légende, aucun trait de ressemblance, si ce n'est l'identité des noms des deux principaux personnages. En effet, chez Faust l'ancien aucune grande ambition, aucune passion noble, puissante et irrésistible ne vient excuser son crime et sa folie. C'est tout simplement un joyeux compagnon et un profond libertin, qui ne songea en recourant au diable qu'à se procurer les plus belles femmes de l'univers, les mets les plus recherchés, les vins les plus fins, et la satisfaction d'un sot orgueil dont le mobile n'était guère

Digitized by Google

que d'étonner les gentilshommes ses voisins et les étudiants ses camarades par des farces et des tours de passe-passe de l'autre monde dans toute la force du terme. L'auteur de la légende n'a même pas doué Faust de cette énergie singulière et de cette force d'âme qui devraient caractériser le mortel audacieux qui ose se mettre en contact avec le diable. Faust, quand il ne se trouve pas avec son démon, s'effraie à bon droit de son avenir et voudrait bien n'avoir pas pris le diable à ses gages; mais il est inconstant, léger, faible de caractère, et ne se sent point le courage de congédier le valet, comme dit la légende, si imprudemment appelé par lui à son service et à de si onéreuses conditions. Aussi, après vingt-quatre années pleines de jouissances paya-t-il, de sa pauvre personne le prix du pacte qu'il avait signé.

I.

Ou l'on voit que les sorciers ont peur quand ils rencontrent le diable pour la première fois.

Faust était de cette joyeuse race d'étudiants qui s'est perpétuée jusque dans nos Universités, songeant plus au plaisir qu'à l'étude, et beaucoup moins aux nécessités de l'avenir qu'aux douceurs du présent. Né de père et mère pauvres, il fut adopté par un oncle, riche bourgeois de Wittemberg, qui mit en lui tout son espoir et forma le projet, hélas! bien chimérique, d'en faire un docteur en théologie afin d'illustrer sa famille. Faust n'avait pas le moindre goût pour la théologie ni pour aucune espèce d'étude ; il ne sentait guère en lui d'autre vocation que celle d'user largement et joyeusement des libéralités de son oncle. Cependant il se résigna à son sort

Digitized by Google

et se mit, ou plutôt, feignit de se mettre à étudier les lettres sacrées. En réalité, il passait son temps à se divertir et à ne rien faire, et dut employer bien des ruses et bien des mensonges d'écolier pour ne point perdre les bonnes grâces de son oncle qui, certain des progrès de son neveu, s'informa enfin du jour où ce dernier se déciderait à subir ses examens. L'épreuve était dangereuse pour Faust; néanmoins, comptant sur le hasard et sur sa présence d'esprit, il entra hardiment en lice, soutint sa thèse avec honneur et réussit même à embarrasser par ses réponses les Seize maîtres assemblés autour de lui pour le questionner. Ce qui n'est pas à la louange des Seize maîtres.

Une fois docteur en théologie, Faust peu avide de science, pensa qu'on n'avait plus rien à exiger de lui ; il s'empressa de mettre *la sainte écriture derrière la porte* et lâcha la bride à toutes ses mauvaises passions ; elles étaient nombreuses. Paresseux, libertin, faible, léger et curieux, tels sont les principaux traits de ce caractère, fort au-dessous, à mon avis, du rôle de sorcier qu'il allait bientôt jouer. Ses parents, loin de chercher à réprimer de tels penchants par leurs bons conseils ou par leur rigueur, n'osaient, au contraire, lui adresser aucun reproche et contribuèrent à sa perte par leur coupable faiblesse. Faust passait donc ses jours et ses nuits en fêtes continuelles, manifestant l'aversion la plus décidée pour la carrière théologique dans laquelle son oncle avait essayé de le lancer. Mais il y a un terme à tout, surtout à l'indulgence et à la générosité d'un oncle aussi totalement déçu dans ses plus chères espérances que le fut ce bon bourgeois de Wittemberg. Faust allait être réduit à la misère et à la nécessité de travailler, quand ce pauvre oncle vint à mourir en commettant ce que j'appellerai l'affreuse lâcheté de léguer tous ses biens à son mécréant de neveu. Aussitôt nouvelles fêtes, nouveaux plaisirs et folles dépenses qui ab-

Digitized by Google

sorbèrent en peu de temps l'héritage de l'oncle. Un jour donc, Faust se trouva n'avoir plus à lui que la maison qu'il habitait.

Faust, dans cette dure extrémité, résolut d'appeler le diable à son aide. Ayant fréquenté depuis longtemps les plus mauvaises compagnies, il avait connu plusieurs étudiants versés dans la magie et il s'était fait initier aux secrets de cette criminelle science, la seule qui pût lui convenir parce qu'elle était peu difficile à acquérir et qu'elle supposait, en première ligne, chez ses adeptes, toutes les mauvaises qualités dont Faust était comblé ; de plus, elle offrait un puissant attrait à sa curiosité et lui promettait tous les moyens de satisfaire ses passions désordonnées. S'il y eût bien réfléchi, il eût peut-être reculé devant la terrible résolution qu'il avait prise de se donner au diable pour se tirer d'embarras; car, le courage était bien loin de son âme, comme on le verra par les indicibles frayeurs que son esprit familier lui causait.

Une nuit, Faust, ayant recueilli toute sa force, s'enfonça seul dans la sombre forêt de Mangall, voisine de Wittemberg. Minuit approchait ; minuit, heure fatidique où le monde des esprits abat son vol sur la terre, où tout ce petit peuple enchanté des elfes, des nains et des fées nargue les humains, et danse sur les vertes pelouses en foulant les gazons de leur pied léger; minuit, l'heure où les fantômes sortent des sépulcres, où les démons, profitant de l'ombre, parcourent le monde, y répandant les crimes et la terreur ; minuit, l'heure du sabbat pour tout dire ! Minuit sonnait, quand Faust déboucha à pas tremblants dans une étroite clairière où trois chemins se croisaient. C'était l'endroit propice; Faust, d'une main peu rassurée, traça autour de lui, selon les préceptes du grimoire, trois cercles concentriques en prononçant certaines paroles d'une langue inusitée parmi les hommes. A ce moment, comme si toute la nature environnante eût été

Digitized by Google

saisie d'horreur ou enveloppée dans le maléfice, les rayons de la lune prirent une couleur fauve et sanglante. L'air, qui circulait à travers les arbres avec un doux murmure, cessa d'agiter les branches ; les rossignols, surpris dans le feuillage par cette conjuration diabolique, n'osèrent plus se livrer en chantant aux joies de leurs amours et se turent. Un grand silence régna dans toute la forêt ; déjà, les esprits évoqués par Faust, attendant pour se montrer qu'il eût prononcé les imprécations nécessaires, s'assemblaient autour de lui sur les cercles tracés par sa main et s'agitaient avec un bruit semblable au bruit que les oiseaux nocturnes font avec leurs ailes dans l'obscurité. Faust eut peur, et il y avait de quoi ; il voulut fuir, mais il était trop tard ; des mains invisibles le retinrent et le fixèrent au centre de la circonférence magique. Il n'y avait pas moyen d'en rester là, et notre pauvre docteur vit bien qu'il fallait achever la conjuration destinée à mettre le démon à ses ordres, sous peine d'être lui-même victime de son audace. Il poursuivit donc et, plus mort que vif, somma le diable d'apparaître. Le diable obéit, riant sans doute de la frayeur de ce poltron de sorcier.

Alors une musique, lointaine d'abord, et aussi agréable que peut l'être une musique exécutée par les puissances infernales, s'éleva de toutes parts dans les bois. Elle se rapprochait insensiblement, devint de plus en plus forte et de moins en moins agréable, et finit par dégénérer en un fracas épouvantable mêlé de tonnerres, d'éclairs, de cris et de raffales capables de déraciner tous les arbres d'alentour. Enfin, le démon apparut sous la forme d'un dragon de feu qui semblait vouloir se ruer sur le malheureux Faust et s'insurger contre le pouvoir magique en vertu duquel le sorcier pusillanime était pour le moment plus fort que lui. « Que me veux-tu ? — » dit le féroce dragon. Faust, quoiqu'il eût sans doute préparé son thème d'avance, n'était plus à même de

Digitized by Google

répondre à cette question; il ordonna simplement au démon de revenir à lui le lendemain dans son logis, à l'heure où il l'appellerait. Puis recouvrant un peu sa présence d'esprit, afin de s'éviter par la suite des frayeurs semblables à celle qu'il venait d'éprouver, il lui intima expressément et par les formules les plus obligatoires, l'ordre de ne plus se montrer à lui sous un aspect aussi terrible, mais de prendre une forme à l'aide de laquelle ils pussent causer ensemble paisiblement.

Il est propable que Faust attendit le jour pour rentrer chez lui.

II.

Où Méphistophélès consent a devenir le très-humble valet de Faust, mais a quel prix.

Le lendemain, Faust, un peu revenu de son effroi mais peu désireux de s'exposer une seconde fois aux prestiges et aux terreurs de la nuit, appela le diable en plein jour vers les deux heures de l'après midi. Le diable arriva sans bruit sous la forme d'un cordelier, le capuchon rabattu bien bas pour cacher son teint hâlé depuis six-mille ans par le feu de l'enfer, les mains hypocritement croisées sur la poitrine et plongées dans les vastes manches de sa robe de bure pour ne point laisser paraître ses ongles qui étaient des griffes, enfin la tunique bien longue et bien trainante pour masquer son pied fourchu.

— Me voilà, dit-il à Faust, moi, Méphistophélès, valet du prince infernal d'Orient, que me veux-tu?

Faust demanda ce qui suit:

1° Que Méphistophélès lui apparût toujours à l'heure, au lieu et sous la forme qui lui seraient ordonnés, sans faire tapage dans la maison, et sans se laisser voir de personne, à moins que Faust n'exigeât le contraire.

Digitized by Google

2° Qu'il lui fût sujet diligent et obéissant, comme son valet.

3° Qu'en un mot l'esprit accomplît tout ce que Faust lui commanderait, lui apportât tout ce qu'il désirerait, et ne le laissât jamais manquer de rien.

Méphistophélès promit aux conditions suivantes :

1° Que Faust jurât qu'il serait sien.

2° Que Faust fût ennemi de tous les chrétiens, renonçant à Dieu et au ciel.

3° La durée du traité fut fixée à vingt-quatre années au bout desquelles, jour par jour, heure par heure, Faust devait se remettre entre les mains de son très-humble serviteur, Méphistophélès, qui s'engageait à le conduire directement au plus profond des enfers.

Cette perspective éloignée n'effraya point notre docteur en théologie dont le bon sens n'allait pas jusqu'à lui prouver que vingt-quatre années passent bien vite et que l'éternité ne passe pas. Il promit et jura. Mais le diable en sa qualité de père du mensonge, s'imagine aisément qu'on cherche à le tromper et ne se fie pas à de vaines paroles. Aussi, exigea-t-il que Faust lui remît un acte de donation de sa personne dûment écrit de sa propre main et signé avec son propre sang.

Déjà Faust ne s'appartenait plus ; il ne lui en coûta pas davantage de renoncer par écrit à la possession de son âme dont il avait fait le sacrifice. Il prit donc un couteau pointu et se piqua une veine dans la main gauche. Un sang épais et noir, comme le sang d'un mort, sortit de la blessure ; et Faust écrivit sur un parchemin les clauses dictées par le démon ; puis, il remit le pacte entre les mains de Méphitophélès qui sourit alors de son livide sourire et ne craignit plus de laisser voir son pied fourchu et ses longues griffes, et son teint hâlé, et la prunelle ronde et bleue de ses yeux, dont le regard aigu se fixa sur Faust et lui fit éprouver la même sensation que si un fer froid et acéré lui eût traversé

Digitized by Google

les régions du cœur. En même temps, illusion étrange! Faust crut reconnaître ses propres traits sous le capuchon du diable, non plus jeunes, frais et joyeux, tels que son miroir les lui avait montrés jusqu'à ce jour; mais, hélas! ridés, blêmes, maigres, creusés par les tourments et par une infernale expression de méchanceté dont le pauvre docteur ne s'était jamais cru capable. La peur commençait à le reprendre. Méphistophélès, pour détruire cette impression, se mit aussitôt en mesure de lui procurer un divertissement. Le cordelier se transforma soudain en un paon aux mille couleurs qui faisait la roue, tandis qu'une foule de petites fées, pimpantes et joyeuses, dansaient en rond autour de lui; puis, en une cantharide, ayant le ventre bleu, jaune, blanc et plat, les ailes noires, la queue noire aussi et toute entortillée. Cette cantharide d'une nouvelle espèce grossissait peu à peu, et finit par prendre des proportions si énormes qu'elle remplissait toute la chambre. Elle fit alors comme la grenouille qui se gonflait, elle creva et disparut.

Un grand magot velu survint ensuite, tendit amicalement la main à Faust, qui se laissait faire à contre-cœur, le prit par le bras et le caressa, jusqu'à ce qu'un taureau descendît en mugissant par la cheminée, route surnaturelle dans laquelle le magot s'élança avec rapidité. Le taureau, après deux ou trois bonds curieux, vint s'abattre aux pieds du docteur ébahi et s'évanouit en une fumée épaisse d'où s'échappa un concert ravissant. Car il se composait d'orgues, d'épinettes, de violons, de luths, de hautbois, de trompettes, de chalumeaux, de cornes à bouquins, de fifres doubles, etc.. tellement que Faust, charmé de cette harmonie, se crut en paradis, bien qu'il fût avec tous les diables.

Digitized by Google

III.

DE QUELQUES PASSE-TEMPS DU DOCTEUR FAUST.

Faust, à partir de ce jour, , mena grand train, réunit sans cesse à sa table nombreuse et joyeuse compagnie, et entretint magnifiquement ses amis, parmi lesquels il comptait les plus grands seigneurs du pays. Grâce au service intelligent et prompt de Méphistophélès, il lui en coûtait peu de procurer à ses nobles hôtes les vins, les viandes, les concerts, les femmes, tous les éléments, en un mot, des plus délirantes orgies. Les vins, il les envoyait chercher sur l'heure dans les celliers du pape, des cardinaux, des évêques et des électeurs palatins ; les viandes, il les faisait enlever toutes fumantes sur la table des souverains, par des mains invisibles ; les femmes, il y en a tant en enfer qui ne demandaient pas mieux que de revenir prendre quelques distractions sur la terre ! Quant aux concerts, à son appel tout l'orchestre enchanté des génies qui président aux harmonies des forêts, des montagnes, de la mer et des cascades se hâtait d'accourir. Ils entouraient la maison, accompagnant de leurs harpes éoliennes leurs voix de syrènes, et ils faisaient entendre, sans le moindre danger pour ceux qui les écoutaient, ces chansons et ces accords magiques, destinés ailleurs à attirer les passants fascinés dans le sein de la mer, au fond des précipices, ou dans la sombre caverne des nains homicides.

Un jour, après un repas copieux, l'idée vint à Faust de jouer un tour de sa façon à un baron, son ami, qui s'était levé de table et respirait l'air tranquillement accoudé à la fenêtre. Il s'agissait de lui faire pousser des cornes de cerf sur le front. Quoi de plus aisé pour un sorcier de la force de Faust ! Aussitôt dit, aussitôt fait. Le baron, sentant son front subi-

Digitized by Google

tement chargé d'un fardeau inaccoutumé, voulut ramener à l'intérieur la tête qu'il tenait penchée en dehors. Mais, ô surprise ! il fit de vains efforts pour la rentrer, ses longues cornes ne pouvant passer par l'étroite ouverture de la croisée. On conçoit tout ce que sa position avait de grotesque et d'incommode. Faust ne mit fin au prestige que lorsque toute la compagnie se fût suffisamment divertie aux dépens du pauvre seigneur.

Celui-ci lui garda rancune et le poursuivit un soir avec le projet de lui faire payer cher sa mauvaise plaisanterie. Mais Faust se rendit invisible, et, pour le punir de son intention de vengeance, lui planta une corne de bouc au milieu du front pour l'espace d'un mois.

Le baron ne se tint pas pour battu et résolut de délivrer les honnêtes gens de ce malin sorcier. Une nuit donc, ayant pris avec lui cent Reitres qui n'avaient jamais eu peur ni de Dieu, ni du diable, ni des vivants, ni des morts, il attendit Faust dans un bois par lequel ce dernier devait passer. Faust, en effet, apparut bientôt sans défiance et sans armes. Le baron et ses cavaliers, sortant de leur embuscade, l'entourèrent pour s'emparer de lui. Faust, d'abord surpris, reconnut bien vite à qui il avait à faire et poussa un grand éclat de rire, auquel mille éclats de rires stridents firent écho simultanément de toutes parts; on eût dit que tous les êtres animés et inanimés de la forêt avaient acquis la faculté de rire à la façon des hommes. Cependant quelques cavaliers, plus difficiles à intimider que leurs camarades, avaient déjà posé leurs lourdes mains sur les épaules du docteur, quand un bruit sourd et immense, pareil à un tonnerre lointain, se fit entendre sous les taillis; la terre vibrait et tremblait comme un mince plancher sous le poids d'une foule de danseurs; ce bruit devint de plus en plus intense, et bientôt d'innombrables cavaliers, montés sur des cavales noires, au sabot plein d'étin-

Digitized by Google

celles, aux naseaux couverts de gerbes de feu, aux yeux ardents, débouchèrent au galop de tous côtés, la lance en arrêt. Derrière eux, des clairons invisibles sonnaient une charge formidable, comme si tous les génies de l'air eussent embouché l'énorme trompette du jugement dernier; les grands arbres eux-mêmes, pour prendre part au combat, s'étaient transformés en archers géants. Faust arrêta d'un signe l'impétuosité de ces fantastiques soldats, dont un bond de plus aurait sans doute réduit en poussière le baron et sa troupe, et il dit : « Eh ! bien, seigneur baron, vous voyez que j'ai mis sur pied une armée plus forte que la vôtre; rendez-moi vos armes. »

Les cavaliers du baron, et le baron lui-même, plus morts que vifs, crurent leur dernière heure arrivée, et mirent pied à terre, s'attendant à être emportés par les démons pour faire l'ornement des pompes infernales de quelque horrible sabbat. Mais Faust se montra généreux et ne voulut point abuser de sa force.

« Baron, dit-il, en lui tendant la main, soyons amis ; je ne vous en veux plus. »

En même temps il fit amener pour le baron et pour ses gens de superbes chevaux bien supérieurs à ceux qu'ils montaient un instant auparavant. Il octroya aussi à chacun d'eux une lourde et magnifique épée.

Tout cela se fit sans bruit et sans paroles, et le baron reprit à la hâte le chemin de son manoir, sans oser retourner la tête pour voir ce qui se passait derrière lui. De son côté, Faust se mit en train de regagner son logis ; son armée fantastique disparut en l'air, et les grands arbres reprirent leur forme accoutumée.

Le baron avait à traverser une large rivière avant de rentrer chez lui ; il s'y engagea, suivi de toute sa troupe ; à peine furent-ils au milieu du courant, qu'ils sentirent avec effroi

Digitized by Google

leur monture diminuer de volume entre leurs jambes. Elles s'évanouirent bientôt dans l'eau, laissant après elles à la surface comme un léger brouillard. Ces chevaux étaient des chevaux fantômes. Et leurs épées, ces belles épées, capables en apparence de pourfendre le rocher, quand les infortunés eurent à grand peine atteint à la nage les bords opposés de la rivière, ces belles épées n'étaient plus que des baguettes de bois vert fraîchement coupées par les esprits aux arbres de la forêt. Ce qui prouve que les présents du démon ou des sorciers sont à craindre pour le moins autant que ceux des perfides enfants de Danaüs.

IV.

OU FAUST SE PERMET D'AVALER ENTRE SES REPAS UNE CHARGE DE FOIN AVEC LA CHARRETTE ET LES CHEVAUX.

Faust n'avait pas d'ambition, et vraiment, c'est pitié de le voir user si niaisement des priviléges de son pacte. La bonne chère et le plaisir, voilà son seul but. Le reste du temps, il employait son pouvoir à produire les illusions les plus grotesques.

Un soir, après avoir, en compagnie de plusieurs étudiants, soupé un peu plus abondamment que la raison ne l'eût permis, il se promenait avec eux hors des murs de la ville, la tête échauffée et le pas incertain. Une charrette de foin, tirée par deux chevaux, rentrait en ville et tenait à peu près toute la longueur de la route. Faust ne jugeant point à propos de se détourner de la ligne droite qu'il suivait avec toute la peine d'un homme dont le cerveau est agréablement troublé par les fumées du vin, cria au charretier de se ranger de côté pour le laisser passer; le charretier ne tint nul compte de cette injonction.

Digitized by Google

« Eh ! quoi ! paysan, lui dit Faust, est-ce à un honnête homme de se déranger pour une charrette de foin ? »

Le paysan repliqua par des injures, et Faust le menaça d'avaler son foin, sa charrette et ses deux chevaux, s'il ne lui faisait pas place. Le paysan, croyant qu'il se moquait de lui, lui proposa d'avaler par dessus le marché un assaisonnement dont la pudeur de ma plume refuse d'écrire le nom, quoique bien des licences soient tolérées dans un récit fantastique. Je renvoie mes lecteurs, dont l'imagination ne saurait se mettre toute seule sur la voie, à la page 150 de l'édition in-12, que je possède de l'Histoire lamentable du docteur Faust.

A ces mots, le docteur accomplit sa menace, séance tenante, et enchanta si bien les yeux du paysan que ce dernier crut voir la bouche de Faust s'aggrandir démesurément et engloutir, comme une mince bouchée, le foin, la charrette et les chevaux. Le malheureux épouvanté, craignant d'y passer lui-même, s'enfuit à toutes jambes quérir le bourgmestre pour arrêter ce singulier voleur. Mais, à son retour, il trouva intacts à la place où il les avait laissés, ses chevaux, que l'étrange opération subie n'avait même pas dételés, sa charrette et son foin. Il se remit donc en route poursuivi par les rires de Faust et de ses compagnons, et par les imprécations du magistrat furieux d'avoir été dérangé pour rien.

Eugène YEMENIZ.

(*La suite à un prochain numéro*).

Digitized by Google

EXPOSITION

DE

LA SOCIÉTÉ DES AMIS-DES-ARTS.

—

1856.

—

L'exposition de la Société des Amis-des-Arts est, cette année, remarquable, soit par le nombre des artistes qui y ont concouru, soit par les œuvres de mérite que l'on peut rencontrer dans chacune de ses parties : son aspect est brillant et varié, et si nous avons toujours à regretter l'absence de quelques maîtres célèbres dont les ouvrages ne sortent guère de Paris, nous pouvons compter cependant parmi les hôtes qui sont venus à nous, plus d'un nom en possession d'une réputation incontestable.

Les artistes lyonnais contribuent, de leur côté, pour une grande part à l'éclat de notre salon ; ils y apportent leurs tableaux de fleurs, spécialité dans laquelle ils ne redoutent la comparaison avec personne, plusieurs bons portraits, d'excellents paysages, et quelques rares tentatives dans la peinture de genre et dans la peinture historique et religieuse ; il fut un temps où l'étude de la figure était en honneur à Lyon, où les Richard, les Revoil, les Trimolet, les Bonnefond composaient, avec leurs élèves, une école qui ne manquait assurément ni de science, ni de finesse, ni de charme. Les traditions en paraissent éteintes, et il est difficile de deviner qui les ressuscitera, mais que ces regrets ne nous empêchent pas d'apprécier comme ils doivent l'être, les talents qui nous restent d'un autre côté.

M. Fonville et M. Ponthus-Cinier sont les plus féconds de nos paysagistes ; ils comptent parmi les plus habiles et les plus adroits, mais les tableaux signés par eux, portent la peine de cette trop grande facilité : ils manquent souvent de caractère, et l'on n'y trouve pas ces délicatesses d'observation qui ajoutent tant de valeur à un tableau d'ailleurs bien ordonné.

Le principal ouvrage de M. Ponthus-Cinier est une *Vue de la campagne de Rome pendant la moisson à Torre dei schiavi*. Cette composition plait par son aspect vaste et profond, mais les détails ne sont peut-être pas rendus avec assez de soin. Le ton du tableau est rouge et non pas chaud. Les vestiges de tours et d'aqueducs vus sur le second plan, sont lourds et empâtés. Les dégradations de la lumière, ses reflets, suivant les mouvements du terrain, ne semblent point avoir assez préoccupé l'artiste. Malgré tout cela on trouve dans cette peinture la manifestation d'un esprit vigoureux et d'un talent peu ordinaire.

Si nous allons ensuite contempler le magnifique paysage de M. Léon Fleury, *la Plaine aux environs de Trouville*, nous trouverons tout ce que nous aurions désiré dans la grande page de M. Ponthus-Cinier : vaste

Digitized by Google

et puissante composition, lignes imposan'es, mais aussi richesse infinie de détail ; que cet air est léger et transparent, que les herbes de cette prairie sont saines et touffues ! Hommes et animaux se meuvent avec toutes les apparences de la vie dans cette perspective si exacte. Voilà une réalité bien choisie et bien rendue.

M. de Curzon nous donne trois paysages grecs, *l'Acropole d'Athènes, vue prise des bords de l'Ilyssus, l'Acropole vue prise de la route du Pirée*, et enfin *une Vue prise des bords du Céphise*. Le talent de M. de Curzon est un de ceux pour lesquels nous avons une vive prédilection. Il rappelle plus d'une fois la finesse et la netteté de Joseph Vernet ; son dessin est d'ordinaire bien arrêté, ses divers plans bien accusés, son atmosphère douce et limpide. Cependant nous avouerons que les trois paysages que nous avons de lui cette année, nous semblent inférieurs à leur sujet ; ils ne transportent point notre imagination en Grèce et surtout à Athènes. Les terrains, les eaux, la perspective sont dignes de la réputation du peintre, mais ces maigres colonnes, ces pierres si mollement accentuées, si faiblement éclairées, sont-ce bien les débris du Parthénon, des Propylées, de l'Acropole ? Il est certaines villes et certains hommes dont les traits appartiennent de droit au style poétique ; si l'artiste ne ressent point un grand enthousiasme, ni un grand respect, il ne peut les voir tels qu'ils sont. De simples masures de Rome ou d'Athènes, doivent encore dans leur noble misère, nous dire quelque chose des destinées du pays où on les a vues, autrement ce ne sont point des masures de Rome et d'Athènes.

M. Paul Flandrin n'aurait point, à coup sûr, mérité en pareille circonstance les reproches que nous adressons à M. de Curzon. M. Flandrin est plein de l'antiquité ; c'est sa muse, son démon familier ; il fait des paysages antiques intitulés : *Environs de Montmorency, bords du Rhône près de Vienne, vergers près d'Ampuis ou de Condrieu* ; de telles dénominations et la familiarité journalière que nous avons avec ces douces campagnes françaises, nous préparent peu à rencontrer les personnages sévères, les esclaves gaulois, les colons romains que l'artiste y fait figurer invariablement. *Non erat hic locus...* Ajoutons que la nature des lieux est gracieuse, fleurie avec recherche, et qu'elle nous rappelle beaucoup mieux les alentours d'une maison de plaisance moderne que les champs grossièrement cultivés de nos aïeux les Allobroges, ou les grands domaines dépeuplés et monotones du temps des Césars. Les *Bords du Gardon* sont, au contraire, une œuvre sérieusement antique. Ici nous sommes bien dans le monde romain, nous sentons près de nous les nobles arceaux qui conduisent les eaux de la source d'Aure dans la colonie de Nimes, nous avons l'ardent soleil des Cévennes sur nos têtes. La grandeur des lignes, la simplicité de la composition, la beauté vigoureuse des arbres, tout est magistral et digne du style historique, dont M. Flandrin est, dans le paysage, le plus éminent adepte à notre époque.

M. Servan, avec moins d'énergie, moins de pureté dans le dessin, suit les traces de M. Flandrin avec bonheur : La femme portant une amphore sur la tête, qui se dirige vers une fontaine sourdissant au pied d'un rocher dans une verte et fraiche prairie (n° 527) est une page d'un goût exquis ; c'est une strophe d'Horace.

Avec M. Justin Ouvrié, nous allons à Naples et sur les bords du Rhin. Ces deux tableaux fins, élégants n'ont pas la couleur locale.

Nous ne retrouvons pas Naples dans cette vue du quai de Sainte-Lucie, éclairée d'une lumière trop paisible, dans ces murailles baignées par une mer bleuâtre. Ce soleil n'est point celui qui fait pousser en jets vigoureux les cactus et les palmiers sur les pentes du Vésuve. Les lames qui s'élan-

Digitized by Google

cent entre Ischia et Capri et viennent se briser aux pieds du Pausilippe, sont d'un azur intense et largement nacrées des plus vives nuances de l'argent, du rouge et de l'orange : tout est bruit, splendeur et gaîté dans la nature napolitaine. M. Justin Ouvrié connait mieux le ciel de la Normandie que l'atmosphère de la mer sicilienne.

Le *Stolzenfeld sur le Rhin* convient mieux à la manière de l'artiste, cependant n'a-t-il pas mis quelque afféterie dans la reproduction de ce gracieux paysage? Le château avec ses teintes rosées, jaune tendre, avec ses sculptures si propres, si bien conservées, semble fait pour les étagères d'une dame ; le vieux fleuve lui-même, avec ses petites ondes caressantes, a un air galant qui lui permettrait d'orner une composition signée par Lancret, Boucher ou Watteau.

M. Appian s'est placé, cette année, au premier rang parmi nos paysagistes. Ses deux tableaux, *le Pont du Diable*, *près Molinges* et *un Soir* (campagne du Dauphiné), nous offrent la réunion de qualités bien précieuses. Nous y trouvons le fini élégant et précis de M. Justin Ouvrié, la perspective exacte et l'atmosphère transparente et légère de M. de Curzon, tout cela uni à une manière individuelle et à une étude soigneuse des effets de lumière, des accidents variés du terrain. Ces deux compositions signalent un très-grand progrès dans le talent de M. Appian comme peintre ; ses dessins au fusain, composés avec science et richesse d'invention, l'avaient déjà depuis longtemps classé comme un artiste d'un goût élevé et difficile.

M. Allemand, dont la manière de sentir est toujours énergique et originale, fait incessamment des tentatives nouvelles ; autrefois il nous présentait des tableaux qui, par leur disposition et leur couleur, paraissaient pleins de réminiscences des vieux tableaux hollandais. Aujourd'hui on le voit marcher sur les traces de Théodore Rousseau, les *Premiers jours d'avril*, le *Coucher de soleil dans les bois au mois d'octobre*, annoncent l'imitation de procédés systématiques plutôt qu'une impression directement éprouvée en face de la nature. La *Bise noire en novembre* est le meilleur ouvrage de M. Allemand ; il est sévère, sombre, triste et rempli de la poésie mélancolique de la saison qui est le symbole de la décrépitude.

Si nous voulions signaler avec détails tous les paysages qui présentent des parties dignes d'éloges, nous excéderions les bornes raisonnables, et du reste, comment préciser le charme particulier, la séduction souvent très-vague qui caractérisent chacune de ces œuvres? Nommons donc seulement M. Viot de Bourg, M. Castan de Genève; recommandons les paysages suisses de M. de Fontenay et de M. Zimmermann, *la Campagne de Montpellier* de M. C. Brun, avec ses oliviers, ses lointains azurés, et son soleil clément ; les compositions de M. Anrioud, grises et ternes, mais qui présentent une belle ordonnance et des lignes classiques ; les tableaux de M. Auguin, Balfourier, Baudit, Brissot de Warville, Saltzmann, et enfin les tableaux de deux artistes lyonnais, MM. Carrand et Chenu, nouveaux venus dans la lice et qui font concevoir de belles espérances.

M. Humbert de Genève nous a donné trois études d'animaux ; son dessin n'est peut-être pas très-correct, mais *le Matin en automne dans les prés* est remarquable par un paysage plein de vérité : c'est une prairie dont les extrémités se terminent en marécage ; un brouillard argenté tombe sur la terre, l'eau s'attache en gouttelettes au sommet des herbes ; on ne saurait saisir la réalité avec plus de bonheur.

M. Albert Lugardon, aussi de Genève, expose un attelage de bœufs, retenant, sur une pente abrupte, le char d'un sablonnier, puis une écurie dans laquelle un cheval blanc, frappé par un dragon qu'il vient de blesser par une ruade, fait effort pour se cabrer malgré la longe qui le retient à la

Digitized by Google

mangeoire ; ce sont les deux meilleures études d'animaux que nous ayons ; l'attelage de bœufs est dessiné avec beaucoup de savoir ; il est fâcheux que le paysage au milieu duquel il est placé manque de perspective et que les terrains soient d'un ton peu harmonieux.

La mutinerie, la colère du cheval blanc qui se cabre, son impatience du lien qui le retient captif, sont exprimées avec une précision qui dénote une observation assidue des mœurs chevalines.

M. Duclaux déploie toujours une parfaite entente des allures et des formes du cheval ; ses tableaux sont d'une couleur gaie, ils ont de l'animation et de la variété ; quelques petites négligences se remarquent pourtant dans ses œuvres de cette année ; on y voit certaines chèvres trop peu agiles ; on peut y découvrir au second, plan il est vrai, un taureau, dont la face démesurée et insensible semble être l'effigie de granit d'un dieu égyptien.

M. Guy nous donne un *Marché aux porcs sur la place d'un village ;* c'est une scène pleine de mouvement : paysans, vendeurs, acheteurs, garde champêtre, sont modelés avec esprit, leur action est exacte et vive, et tournant un peu parfois à la caricature ; ce tableau est d'un faire beaucoup plus soutenu que ce que nous connaissions précédemment de M. Guy ; mais pourquoi choisit-il si souvent pour exercer son talent de peintre et de dessinateur, une espèce d'animaux qui ne présente que des formes confuses et indécises, dont la vue ne peut intéresser, car l'homme ne trouve dans sa physionomie aucune de ces grandes qualités vitales, force, courage, attachement, élégance, dont il aperçoit le reflet dans le taureau, le cheval, le chien, et autres animaux mieux dotés par la nature.

M. Fromentin, M. Paris, M. Simon de Marseille continuent de justifier, par les excellentes productions qu'ils exposent, l'estime attachée à leur nom.

Nous voici arrivés à la partie de l'exposition spécialement lyonnaise, à la peinture des fleurs et des fruits. Si l'esprit ne devait éprouver de l'intérêt que pour les choses nouvelles et hardiment originales, il ne trouverait guère ici de sujets d'émotion. Nous sommes dans le royaume de la beauté calme, dans le sanctuaire des lignes pures, de la jeunesse et de la fraicheur renaissant toujours. Ce monde n'a d'autres passions, d'autres tristesses, d'autres amours que ceux que nous lui prêtons ; il faut à l'artiste un goût pour la contemplation peu ordinaire, un sentiment exquis de la beauté dans son acception la plus abstraite, pour consacrer sa vie à l'étude des fleurs. A Lyon, l'intérêt de nos manufactures, vouées aux exigences de la coquetterie féminine, est un second mobile qui aide aux progrès de cette branche de l'art et soutient la vocation des artistes. Nulle part on n'en trouverait de supérieurs à ceux que nous possèdons dans ce genre.

Fêtons d'abord le retour de M. Saint-Jean, dont les œuvres nous faisaient défaut depuis quelques années et qui ne nous apporte pas moins de six tableaux, six merveilles de coloris et de lumière. Ses fruits, admirablement choisis, dans leurs formes et leurs types, nous transportent au milieu des vergers de l'Eden, ce n'est pas nous qui lui reprocherons la magnificence dont il aime à les revêtir ; mais nous demanderions à M. Saint-Jean de moins abandonner la peinture des fleurs, nous lui demanderions surtout de revenir à ces grandes compositions où il savait si bien associer les bas reliefs antiques, les aiguières de Florence, les bois sculptés de la renaissance, aux trésors de l'été et de l'automne. Montrer les chefs-d'œuvre de l'homme auprès des chefs-d'œuvre de la nature, les conceptions de l'élève auprès des enseignements du maître, indiquer les rapports d'élégance, d'harmonie et de sentiment qui existent entre eux, ce sont là des tentatives qui réussissent à M. St-Jean et qui sont dignes d'un talent magistral, comme est le sien.

Digitized by Google

M. Maissiat expose deux tableaux d'aspect tout contraire ; l'un intitulé *Fleurs et fruits d'automne*, est du style flamboyant ; le marbre, la dorure, les soyeuses draperies encadrent et font ressortir des amas de fruits aux riches couleurs ; il y a beaucoup d'éclat dans ce tableau et l'ensemble fait oublier certaines parties faibles et négligées.

Son second tableau, *les Bords d'un taillis*, est confus ; la peinture ne s'accommode pas de la reproduction de ces toutes petites fleurs des champs dont le mérite, dans la campagne, est d'être découvertes au milieu d'une prairie uniforme, à travers la mousse, au pied d'un buisson épineux, ou de relever par un suave parfum les qualités trop humbles de leur beauté ; toutes circonstances qui ne peuvent être conservées dans un tableau.

M. Reignier est toujours le dessinateur savant, l'*Andrea senza difetti*, de l'école lyonnaise ; on ne saurait assez admirer la flexibilité, la légèreté, l'élégance de toutes ces plantes, de toutes ces fleurs si variées qu'il nous présente, car M. Reignier les connait toutes et les reproduit toutes avec bonheur. Les trois tableaux composés par cet artiste sont des médaillons entourés de fleurs : nous avouerons que les médaillons nous semblent être de trop ; ils sont d'un dessin et d'une couleur pauvre et ils s'harmonient mal avec les fleurs auxquelles ils n'ajoutent aucune valeur.

Le regrettable M. Remillieux apportait aussi, dans tout ses ouvrages, un soin et une conscience extrêmes ; on ne saurait rien voir de plus précis et de mieux détaillé que les roses de son tableau n° 482. M. Pizzetty, Mlle Wagner, M. Larrey exposent de fort belles études ; M. Pizzetty se fait remarquer par la simplicité et la fermeté de sa composition, que l'on dirait un hommage rendu à la mémoire de Berjon, M. Carrey par sa couleur splendide, Mlle Wagner par la grâce et la vie qu'elle sait conserver aux fleurs et aux plantes sorties de son pinceau.

Citons encore MM. Chantre et Deyrieux, les pastels de M. Sicard, les belles aquarelles de M. Volle et de M. Lays, et les jolies peintures de M. Grobon, le *Retour de la Chasse*, *Fruits et Gibiers*, etc. Les pivoines de M. Volle et la branche de pommier de M. Sicard, méritent surtout de chaleureux éloges.

Nous arrivons aux artistes qui font leur étude de l'homme, de ses passions, de sa beauté, de ses mœurs, de son histoire ; ils ont choisi là, sans contredit, le but le plus élevé, la voie la plus difficile, mais aussi la plus féconde et qui peut conduire à la célébrité la plus durable. Nous avons déjà fait remarquer que Lyon était pauvre en peintres de figure, et cependant que d'excellents artistes sont sortis de ses écoles, MM. Flandrin, Guichard, Gleyre, Tyr, Faivre, Duffer, Meissonnier, Montessuy, Comte-Calix, Pilliard et d'autres encore qui tiennent une place élevée dans l'art contemporain ! Si Lyon avait conservé dans son sein toutes les nobles intelligences qu'elle a formées, elle aurait une école redoutant peu de rivales ; mais la tendance de notre temps est destructive de l'individualité des villes, et cette tendance est trop forte, elle est commandée par un ensemble de circonstances trop puissantes pour que l'on puisse espérer de lutter contre elles avec avantage. Nos jeunes artistes vont à Paris chercher le perfectionnement de leur talent, la réputation et la fortune, puis chacun d'eux suit isolément sa voie ; ils ne conservent pas cette fraternité de sentiments, cette unité de style qui seuls constituent une école.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

BEAUX ARTS.

—

NOTES ET RECHERCHES SUR L'AUTHENTICITÉ DU PORTRAIT DE JACQUES STELLA,

Lues à l'Académie, par M. Saint-Jean, le 12 février 1856 (1).

Jacques Stella, peintre du roi, fils et petit-fils de peintres, né à Lyon, en 1596, mourut à Paris, aux galeries du Louvre, en 1657, âgé de soixante-un ans. Arrivé à Rome, en 1523, il y passa onze ans, et y contracta avec Poussin une liaison intime qui dura tout le reste de sa vie.

Poussin a fait pour Stella un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite: *Apollon et Daphné*, *Danaë*, *Vénus et Énée*, *Moïse exposé sur les eaux*, *le Frappement du Rocher*, *la Naissance de Bacchus*, etc.

Poussin écrit de Rome, le 12 mars 1650, à M. de l'Hautlon, au sujet de son portrait qui lui est officiellement demandé: « Je confesse ingénument que je suis paresseux à faire cet ouvrage auquel je prends peu de plaisir et j'ai fort peu d'habitude, car il y a vingt-huit ans que je n'ai fait aucun portrait; néanmoins il faut le finir, car j'aime bien plus votre satisfaction que la mienne. »

Il est évident qu'en prenant à la lettre ce que dit Poussin, le portait de Stella n'est pas de lui puisqu'il est fait dans la période de ces vingt-huit ans; mais l'on sait très-bien que lorsqu'un peintre ne veut pas remplir une commande il sait trouver des excuses pour s'en dispenser; nous en avons la preuve dans une lettre du grand peintre, datée du 10 juin 1644, où il dit: « Je répondis à notre ambassadeur qu'il trouverait à Rome quantité de gens qui pourraient le servir; il me demanda si je voulais me charger de cet ouvrage, mais je m'en excusai d'une manière dont il pouvait se contenter, depuis je ne l'ai pas revu. »

Il est probable que Poussin a voulu dire qu'il n'avait fait aucun portrait contre argent depuis vingt-huit ans; il s'occupait d'autres travaux et ne se souciait pas de se peindre; il donnait des excuses pour s'en dispenser; tous les artistes en général entendent ne pas faire une chose lorsqu'elle n'est pas dans leur spécialité, et l'on ne compte pas les ouvrages de complaisance et d'amitié faits en dehors du travail ordinaire. Je persiste à

(1) Ce tableau a été retrouvé et acquis, pour le Musée de Lyon, par les soins de M. le sénateur Vaïsse, chargé de l'Administration du département du Rhône.

Digitized by Google

croire que Poussin a voulu dire qu'il n'a fait aucun portrait officiel contre argent de quelque valeur, comme il en faisait autrefois.

Nous avons vu plus haut que Poussin fit pour Stella plusieurs tableaux importants, et nous trouvons dans ses lettres, à son ami de Lyon, qu'il était son correspondant et se chargeait de faire remettre à des courriers les ouvrages de Poussin pour leur destination. Il s'excuse auprès de Stella de tout l'embarras qu'il lui donne, et cela avant le 21 septembre 1642, époque vers laquelle il passa à Lyon; Stella avait alors 46 ans; il parait bien évident que pour se reconnaître des services que son ami lui avait rendus, il dut, pendant son séjour près de lui, lui laisser un témoignage de reconnaissance. Le portrait annonce bien cet âge; les cheveux sont un peu gris et les traits de la figure sont caractérisés.

La manière habile et franche avec laquelle est peinte ce magnifique portrait prouve, plus que tous les arguments, qu'il n'est pas de Stella dont la couleur est plus dorée, l'exécution plus arrondie et plus timide; il est certain que s'il avait voulu se peindre il aurait travaillé avec plus d'incertitude que dans ses autres ouvrages. Cette toile a été couverte dans quelques séances et sans retouche; il y a une assurance si grande sur toute la surface que le peintre n'aurait pas pu la lui donner en se peignant lui-même. La signature de Poussin semble être écrite du haut en bas. C'est avec les œuvres de ce grand maître que cette peinture a le plus d'analogie, soit par la couleur, soit par l'exécution.

Pour dernière conclusion, je dirai, que pour se représenter dans la pose où se trouve Stella, et être éclairé de cette façon, il faut forcément que l'artiste travaille dans l'ombre, ou fasse un demi-tour pour venir se peindre après s'être regardé dans une glace; or, quel est l'artiste qui se plairait à accumuler des difficultés, dont personne ne lui saurait gré, et qui auraient entraîné, dans son exécution, des tâtonnements inévitables et de nombreuses retouches, dont ce magnifique portrait est entièrement exempt. Cette toile remarquable sera placée, je n'en doute pas, parmi tout ce que nous possédons de plus précieux dans ce genre.

La gravure à l'eau forte qui existe de ce portrait, indique clairement qu'elle a été faite d'après le portrait retrouvé, peint à l'huile.

La nièce de Stella, Claudine Stella a gravé beaucoup d'œuvres de Poussin.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

L'événement capital pour notre ville a été, ce mois-ci, la distribution des récompenses accordées par le jury international de l'Exposition universelle, aux exposants du département du Rhône. La cérémonie a eu lieu le dimanche 17 février, à deux heures, à l'Hôtel-de-Ville, au milieu d'un concours nombreux d'exposants et d'invités.

Sur l'estrade réservée aux autorités, ont pris place, avec M. le Sénateur qui présidait la cérémonie, M. le maréchal de Castellane, le général de Partouneaux, M. Réveil, vice-président du corps législatif, les secrétaires généraux et les conseillers de préfecture, les membres du conseil général et du conseil municipal, la chambre de commerce et les membres du comité départemental pour l'exposition.

Au milieu de ce groupe d'élite on remarquait M. Arlès Dufour, dont le nom restera désormais attaché au souvenir de l'exposition universelle.

M. le Sénateur, chargé de l'administration du département, a ouvert la séance par un discours d'une simplicité et d'une convenance parfaites. Chaque mot, exactement approprié aux circonstances, réflétait le double caractère du magistrat parlant au nom de l'état et de la cité.

—Les arts ont perdu un de nos peintres de fleurs les plus connus, Pierre-Étienne Remillieux, né à Vienne, le 16 avril 1811, mort à Lyon, le samedi 9 février de cette année. Nous donnerons prochainement une notice sur cet artiste, arrêté si jeune encore au milieu de ses succès.

Un autre Viennois de mérite vient aussi de succomber, M.-T.-C. Delorme, bibliothécaire et conservateur du Musée de la ville de Vienne, auteur d'un ouvrage estimé: *Description du Musée de Vienne* (Isère), *précédée de Recherches historiques sur le temple d'Auguste et de Livie*. Vienne, imp. de Timon frères, 1841, 316 pp. in-8, et de plusieurs travaux moins importants sur l'histoire et l'archéologie de sa ville natale. M. Delorme, né en 1787, est mort le 20 février, après une douloureuse maladie.

Nous rendrons compte, dans un prochain numéro, d'un ouvrage que vient de publier M. Adolphe Fabre, aussi de Vienne : *Etudes historiques sur les clercs de la Bazoche*, imp. de Timon frères, 1856, 414 pp. in-8. Nous dirons seulement aujourd'hui que ce livre, cité par la *Bibliographie de la France* comme un des ouvrages le plus parfaitement imprimés parmi ceux qui ont paru cette année, soit à Paris, soit en Province, est, grâce à une erreur typographique, attribué, quant à l'impression, non à MM. Timon, dont le nom est connu, mais à Messieurs Joman qui n'ont jamais existé. Nous nous empressons de rendre à nos habiles confrères de Vienne la gloire qui doit leur revenir.

— Le concert annuel de M. George Hainl, qui a eu lieu le samedi 23 février, au Grand-Théâtre, avait attiré sa foule accoutumée. La *Symphonie en ut* de Beethoven a été magnifiquement exécutée ; un *Tantum ergo*, œuvre nouvelle de Rossini, a vivement captivé l'attention et il a été applaudi surtout par tous ceux qui pensent que la couleur musicale peut remplacer le sentiment religieux. Entre ces deux morceaux on a chaleureusement applaudi le bénéficiaire et avec lui MM. Génibrel, Renard et Mlle Paola, artistes d'élite que nous ne conserverons pas tous.

— Le mardi 26, l'hôtel de Provence prêtait ses salons au public accouru pour entendre une musique de choix et coopérer à une bonne œuvre.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

LES CHARLATANS.

. . . . . Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justo sanctoque Videri. Hor. ep. 1, 16. 54

Savez-vous pourquoi Dieu, du don de la parole,
A la race d'Adam permit le monopole ?
C'est afin, j'en suis sûr, que l'homme intelligent
Pût duper son prochain et gagner de l'argent.
Les simples trouveront que par un tel système
On ne doit pas résoudre un si grave problème
Et que, malgré l'esprit des hommes d'aujourd'hui,
Pourtant il ne faut pas voler le bien d'autrui.
Mais si ces bonnes gens vont puiser à la source,
Où boivent les docteurs du pays de la Bourse,
Ils apprendront bientôt, au milieu des succès,
D'un scrupule naïf à guérir les accès.
Si le dupeur d'autrui, dans son noble exercice,
Ne se compromet pas auprès de la justice,
Il a touché le but : c'est un bon citoyen ;
Il gagne de l'argent; le reste n'est plus rien.
Peut-être vous pensez qu'il est bien difficile
D'écrire sur la chose un nouvel évangile ?
Mais aussitôt Barnum, l'illustre Américain,
Vient nous enseigner l'art de *flouer* le prochain.
Le vertueux docteur prêche cette maxime :
Qu'en tondant de bien près le dos de la victime,
Il faut lui compâtir, tâcher de l'égayer,
Et, par quelques bons mots, largement la payer.
Barnum même est dévot, et son âme sensible
Cite, suivant le cas, des versets de la Bible.

Digitized by Google

Si vous prenez de lui la plus simple leçon,
Vous apprendrez bientôt qu'il a vraiment raison,
Et vous applaudirez de voir mettre en pratique
Les principes nouveaux de la jeune Amérique.

Voulez-vous, à coup sûr, accaparer les sots ?
Faites ronfler bien fort le canon des grands mots.
Plus vous vous moquerez du vulgaire imbécile,
Et plus sera pour vous sa conquête facile.
Tâchez de lui prouver qu'il chemine en avant,
Et vous le nourrirez de progrès et de vent.
Pour moi, sur ce bas-fond, si j'établis ma drague,
J'en tire trop souvent l'unique mot de *blague*..
Je ne peux pas me prendre au ver de l'hameçon,
Et vraiment, malgré moi, je deviens hérisson,
Quand, au nom du progrès, un charlatan vulgaire
Croit me faire avaler son baume imaginaire.

Aujourd'hui l'on me voit, en écrivant mes vers,
Fouetter d'un ton léger les têtes à l'envers ;
Mais pourtant mon esprit conserve en sa mémoire
D'un temps très-rapproché la sérieuse histoire.
Le bienfaisant véto d'une puissante main
A tous les grands bavards a mis un juste frein ;
Mais autrefois chacun, auditeur sans prudence,
Tolérait les écarts de mainte extravagance :
C'était, nous disait-on, preuve de liberté ;
La seule chose à craindre était l'autorité.
Les journaux, chaque jour, vivaient de tyrannie,
Et du pauvre vieux monde annonçaient l'agonie.
En effet, un matin réveillés par le bruit,
Notre barque sombrait en plein quarante-huit.
Deux rois, l'un après l'autre, expulsés de la France,
Nous léguaient le remords de notre imprévoyance,
Et l'indigne Paris se courbait sous les lois
Des héros dont Chenu célébra les exploits.

Digitized by Google

Lyon, ne voulant pas demeurer en arrière,
Se laissa dépouiller de sa noble crinière;
Il n'avait plus de dents, et jusqu'au quinze juin
Le Vorace régna sur le mont Aventin.
Du haut de la Croix-Rousse, il prenait sa volée,
Conduisant avec lui l'émeute échevelée,
Qui souvent descendait pour réclamer ses droits,
Manifester sa force et vexer le bourgeois.
De vils déclamateurs, huchés sur le pinacle,
Promettaient, chaque jour, quelque nouveau miracle,
C'était à qui mettrait le bon sens aux abois,
Et la foule stupide, attentive à leur voix,
Croyait à tout moment que la caille rotie
Allait tomber du ciel pour la démocratie,
Et que les charlatans, tenant le gouvernail,
Feraient jouir de tout sans peine et sans travail.

Vain espoir ! Un beau jour (c'était le deux décembre)
L'orage balaya le mensonge et la chambre.
Il était temps, ma foi ! car déjà Clameci
N'obtint de ses vainqueurs ni trève, ni merci.
Vous a-t-on raconté les attentats sans nombre
Commis alors, non pas à la faveur de l'ombre,
Dans un secret honteux, mais en plein carrefour,
Sous les yeux de témoins, à la clarté du jour ?
Oui, je bénis le bras dont la toute-puissance
D'un affreux cataclysme a préservé la France.
Mais à peine on respire, et d'autres charlatans
Savent mettre bientôt à profit les instants.

Le calme a remplacé la terrible tempête ;
On a tout oublié ; chacun se met en quête,
Pour vite ratrapper le temps qu'on a perdu,
D'honorer le Veau d'or par un culte assidu.
Barnum de tous côtés vient ouvrir son école,
Et prêche le grand art de dorer la parole
Aux élèves nombreux qui suivent ses leçons,

Digitized by Google

Les mettent en pratique et tondent les toisons.
Nobles et roturiers, intrépides corsaires,
Affrontent sans trembler l'océan des affaires,
Et l'ouvrier lui-même, embarqué sur le bord,
S'efforce de pêcher la prime et le report.

Si vous vous égarez dans la vaste lagune
Des marais de la Bourse, et si de la fortune
Vous avez de la peine à gravir le talus,
Sachez alors écrire un pompeux prospectus.
Un jour nos écoliers, comme étude classique,
Borneront à cela toute leur rhétorique.
Le grec et le latin, inutile fatras,
Seront mis à la porte et ne reviendront pas.
Nos bacheliers, vainqueurs de ces deux rétrogrades,
N'en auront plus besoin pour acquérir leurs grades.
Mais, avant qu'on les chasse, on sait bien, de nos jours,
Exploiter cependant leur utile concours,
Et les puissants prôneurs d'une vaste entreprise
A ce pauvre latin empruntent leur devise.
Peut-être vous pensez qu'un vil espoir de gain,
Dans cette grande affaire a dirigé leur main ?
Mais non, vous vous trompez, et leur mobile unique
Est un amour ardent de la chose publique. (1)
Ils ne marchandent pas, maçons intéressés,
Des dédommagements aux nombreux déplacés,
Et l'heureux boutiquier du centre de la ville
S'enrichit, en quittant son vilain domicile.
L'Eglise, en grande pompe, appelée à bénir,
Avec des oremus consacre l'avenir,
Et même nous voyons la Vierge immaculée,
A leur bonne action dévotement mêlée.
Le bronze, rappelant leur générosité,
Transmettra cet exemple à la postérité.
Les fils, édifiés du siècle de leurs pères,

(1) Patriæ potius quam quæstui consulens.

Digitized by Google

Seront tout ébahis qu'on y fît des affaires
Bonnement dans le but du plus grand bien des gens,
Et croiront aux vertus de notre bon vieux temps.
Les Nestors à venir, ainsi que dans Homère,
Élèveront bien haut leur époque à l'enchère,
Et si dans une fouille on trouve ce trésor,
Les savants prôneront notre bel âge d'or.
Ce mauvais calembourg, sans permettre le doute,
Sous la forme de gloire accomplira sa route,
Et s'il existe encore un poète inspiré,
Notre siècle par lui se verra célébré.
Mais si les morts un jour sortent de léthargie,
Ils riront des erreurs de l'archéologie,
Et viendront raconter à leurs naïfs enfants
De Turcaret-Barnum les tours ébouriffants.

Sans aller rechercher, à travers l'Atlantique,
Cet illustre larron, gloire de l'Amérique,
Regardons simplement tout au milieu de nous,
Et nos yeux satisfaits ne seront pas jaloux.
Des princes, des marquis, des ducs, des grands d'Espagne,
Pour tondre les moutons se mettent en campagne,
Et pour vaincre à coup sûr un troupeau de badauds,
Ils se font commander par de vrais généraux. (1)
La noblesse, abjurant tout préjugé gothique,
Bien mieux que le blason connait l'arithmétique.

Je désire savoir à quoi pourrait servir
De se préoccuper du prochain avenir
De l'art qui doit orner la rue Impériale,
Dans les nombreux détails de sa face murale ?
Style gothique ou grec, renaissance ou roman,

(1) J'ai sous les yeux le conseil d'administration d'une société industrielle ainsi composé : un général de division, un marquis général de brigade, un ancien ministre, deux comtes, un duc grand d'Espagne, un prince.

Digitized by Google

Tâche de se montrer, mais inutilement :
Les façades partout doivent subir le règne,
Chaque jour en progrès, du fabricant d'enseigne
Les caractères d'or d'un informe alphabet,
Sur les yeux des passants produisent leur effet :
C'est le charlatanisme, avec son dialecte,
Qui remplace aujourd'hui la main de l'architecte.
Pourquoi donc emprunter au puits de Philibert
Un charmant chapiteau qui restera couvert ? (1)
L'enseigne cachera la volute ionique,
Le rinceau corinthien, le trigliphe dorique.

Si quelqu'adorateur de l'antique Veau d'or
Sortait de son tombeau, triomphant de la mort,
Et venait tout-à-coup pour rendre son hommage
Au dieu qu'idolâtraient les dévots de son âge,
Il trouverait un bœuf, dans sa graisse étouffant,
Qui finira par prendre une peau d'éléphant.
Désirez-vous savoir la qualité de l'herbe,
Qui, du veau des Hébreux, a fait un bœuf superbe ?
C'est le foin de la blague. En vain le carnaval
Voudrait, dans son bœuf gras, lui donner un rival.
Le champ le plus fertile en riches paturages
Est celui des journaux, dans leurs énormes pages.
On doit fumer leur sol, et l'homme intelligent
Sait répandre à propos de l'or et de l'argent.
Moyennant cet engrais, le fabricant d'articles
Découvre vos vertus, à travers ses bésicles.
La réclame aussitôt vient dresser un autel
Au peintre sans talent, devenu Raphaël ;
L'opéra le plus nul et le moins mélodique
Entend vanter partout sa divine musique,

(1) On a moulé, m'a-t-on dit, les chapiteaux du puits, dit de Philibert de l'Horme, rue Saint-Jean, au coin de la rue Portefroc, pour les faire servir à l'ornementation d'une maison nouvellement construite.

Digitized by Google

Et le drame nouveau, bâti sur quelque horreur,
Voit porter jusqu'au ciel son frénétique auteur.

Les simples habitants de nos bonnes provinces
Sont souvent ébahis de trouver aussi minces
Tant d'ouvrages, vantés par les nombreux journaux,
Que Paris, chaque jour, fournit à ses badauds.
Le feuilleton bavard, payé par l'impuissance,
A l'école du laid prête son assistance
Et prouve, avec raison, qu'un travail assidu
N'est plus le triste fait que d'un cerveau perdu.
La grâce et l'idéal, bons pour les vieux artistes,
Excitent le mépris des jeunes réalistes,
Qui voyant un crétin poser au premier plan,
En font avec scrupule un portrait ressemblant,
Et ce modèle absurde est mis en parallèle
Avec les héros grecs sculptés par Praxitèle.
L'ébauche d'autrefois, enfant bien élevé,
N'usurpait pas les droits de l'ouvrage achevé :
Maintenant elle marche en redressant la tête,
Et du pays des arts elle fait la conquête,
Proclamant hautement, en face du public,
Le triomphe éclatant du bitume et du chic.
Si chez nous l'on a mis le bitume à la mode,
C'est pour rendre partout la marche plus commode :
Il recouvre à la fois la toile et le trottoir,
Et l'art de faire vite est son premier devoir.
Voulez-vous excuser, même à votre avantage,
Le désordre incompris d'un affreux bousillage ?
Dites avec aplomb que vous suivez les lois
Du roi de la couleur, Eugène Delacroix !

Simple en sa majesté, la tragédie antique,
Pour émouvoir nos cœurs, usait du pathétique ;
Mais le drame moderne, aidé de mille horreurs,
Peut à peine toucher ses blasés auditeurs.

Digitized by Google

Il produit de l'effet, en montrant sur la scène
Un cadavre gisant au milieu de l'arène,
En nous représentant des amours odieux,
En consommant quasi l'adultère à nos yeux.
Il est prêt à tout faire, et son charlatanisme,
Pour attirer la foule, ira jusqu'au cynisme.
Le vil Robert-Macaire et son ami Bertrand
Font, du crime en goguette, un être indifférent :
On rit de leurs exploits, et l'ignoble parterre
Voudra mettre à profit les leçons de Macaire.

Ce n'est donc pas assez que d'infâmes voleurs
Empoisonnent ainsi nos esprits et nos cœurs ?
La science elle-même, en sa marche ascendante,
Du Veau d'or souverain se fait l'humble servante,
Et trouve chaque jour, dans le fond de son sac,
Quelque nouveau moyen de duper l'estomac.
De progrès en progrès, la main de la chimie
Apprend à tout produire avec économie.
Pour un vin généreux, à peine elle a besoin
De chercher en sa vigne un tout petit appoint,
Et je vois le moment où chacun se dépêche
De remplacer le cep par du bois de campêche.
Le lait serait honteux de sa simplicité,
Si du pis de la vache il sortait débité.
Le café de Moka, ce parfum d'Arabie,
Est gravement atteint d'une étrange lubie :
A notre chicorée il veut céder ses droits
Malgré nos justes cris, et celle-ci parfois,
De cet immense honneur sottement désolée,
Appelle à son secours la carotte brûlée (1).
On fait du chocolat de premier numéro,
Sans avoir le besoin d'un grain de cacao.

(1) Une circulaire du préfet de police de la capitale a appelé, l'année dernière, l'attention du public sur les diverses sophistications du café.

Digitized by Google

Cet utile problème est facile à résoudre :
Prenez jaune d'œuf cuit, maïs réduit en poudre,
Et colorez le tout avec de l'ocre brun :
Ensuite, pour le nom, vous faites un emprunt
A quelque mot ronflant de la langue sonore
Des pays situés du côté de l'aurore.
Les Mille et une nuits aideront au travail :
Voilà l'alathaïm qui nous vient du sérail, (1)
Le sirop de nafé, la revalente exquise,
L'onctueux racahout et mainte gourmandise,
Dont ma pauvre mémoire oubliant la valeur
Prive ainsi l'estomac du bienveillant lecteur.

Le brave Parisien n'a plus pour sa pâture
Que le triste produit d'une fabrique impure ;
Mais c'est la foi qui sauve, et sans trop s'affliger
Il mange simplement tout ce qu'il croit manger. (2)
Il est d'ailleurs si fier de son superbe titre
D'habitant de Paris, qu'il se pose en arbitre,
Et juge ses vins bleus grandement supérieurs
A ceux que nous buvons dans nos crûs les meilleurs.

Paris, en toute chose, a bien plus d'excellence
Que les obscurs cantons du reste de la France.
Lui seul a de l'esprit, et si, par grand hasard,
Le savant de province en veut prendre sa part,
On pille sans remord sa chère découverte.
Autour de lui se crée une place déserte,
Et le bon Parisien, riant de son malheur,
Dans un long feuilleton fait mousser le voleur.

(1) Je me trouvais un jour dans l'officine d'un industriel, quand je vis une masse d'affiches, arrivées de Paris, pour préconiser les vertus de l'alathaïm du sérail. Je demandai au maître de céans, quelle était la nature de ce fameux aliment, et, dans un excès de franchise, il me répondit : « c'est un mauvais chocolat, que l'on vend plus cher que le bon. »

(2) Je crois qu'Alphonse Karr a dit cela avant moi.

Digitized by Google

Si le volé se plaint, la camaraderie
Redouble les efforts de son effronterie,
Et l'heureux plagiaire, en atteignant le but,
S'asseoit sans repentir au banc de l'Institut.

Le charlatan, partout imposant son exemple,
Cherche même à franchir le portique du temple,
Dans le fond de son cœur Voltaire est adoré,
Mais, en bon paroissien, il reçoit son curé.
Si l'église voulait tolérer ma satire,
J'aurais bien sur son compte un petit mot à dire :
Le clergé quelquefois, trop zélé conquérant,
Pour gagner les pécheurs s'abandonne au courant,
Par de profanes voix fait chanter sa musique,
Et permet volontiers qu'un sermon excentrique,
Remarquable avant tout par le fracas des mots,
Vienne peupler sa nef d'auditeurs peu dévots.
Peut-être on trouvera ma liberté trop grande
De porter aussi haut ma verte réprimande :
Mais l'ennemi partout imposera ses lois,
Si l'on n'arrête pas le cours de ses exploits.
Il farde son visage, et son habile ruse
A ma témérité pourra servir d'excuse.

Je convie aujourd'hui, pour diguer le torrent,
Tous les hommes de cœur à bien serrer leur rang.
La France, interposant son sifflet énergique,
Ne veut pas imiter la grossière Amérique.
Elle conserve encore un vivace mépris
Pour le charlatanisme, et dans notre pays
Barnum ne pourrait pas, couronné par la gloire,
Ecrire impunément son impudente histoire.

Paul Saint-Olive.

Digitized by Google

ESSAI

SUR

L'HISTOIRE DE LA CHIRURGIE A LYON,

Discours de réception
prononcé à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon,
dans la séance publique du 22 janvier 1856 (1).

PAR

M. PETREQUIN.

MESSIEURS,

Dans une Académie comme la vôtre où toutes les branches des sciences et des lettres sont représentées, où le progrès est poursuivi sous toutes ses faces, l'artiste qui a eu l'honneur d'être admis dans vos rangs et qui, à ce titre, vient vous entretenir de son art, espère concourir aussi à l'œuvre commune ; et, sans avoir la prétention d'aborder des sujet nouveaux, il ose croire, en vous offrant le fruit de ses veilles, qu'on voudra bien dans ses efforts voir une preuve de son vif désir de justifier les suffrages dont vous l'avez honoré.

C'est cette pensée qui m'a inspiré, c'est cet espoir qui m'a soutenu dans les recherches que j'ai entreprises sur

(1) L'auteur, reçu membre de l'Académie en 1852, devait présenter plus tôt ce tribut académique ; il en a été empêché par des circonstances indépendantes de sa volonté, et il croit devoir remercier publiquement cette Compagnie savante de l'extrême bienveillance qu'elle a mise à l'excuser et à l'attendre.

Digitized by Google

l'histoire locale, jusqu'ici peu connue, de l'art chirurgical à Lyon dans ses rapports avec le mouvement littéraire et les phases de la civilisation.

Suivre la chirurgie à Lyon dans ses vicissitudes à travers le moyen âge et la renaissance ;—l'étudier dans son origine, sa décadence et sa réhabilitation ; — esquisser la société scientifique de ces époques avec ses coutumes et ses préjugés ; — peindre la condition sociale des chirurgiens avec leur législation et leurs privilèges ; — signaler leur belle conduite dans les épidémies ; — enfin mettre en relief le rôle de nos hôpitaux dans le mouvement de l'art à Lyon et en France, et faire voir leurs destinées liées à celles de la ville et complétant leur histoire l'une par l'autre :

Tel est l'ensemble de mon sujet. J'ai été séduit par la beauté de cette étude ; c'était un tableau d'histoire qui avait pour moi un attrait particulier auquel je me suis laissé entraîner. — Les difficultés de la tâche que j'ai entreprise me concilieront, j'espère, l'indulgence publique et seront au besoin mon excuse auprès des savants collègues qui me font l'honneur de m'entendre.

> Si une profession devait être douée d'honneurs et de prérogatives en raison de son utilité, il en est peu qui auraient droit à en obtenir autant que celle de chirurgien (BERRIAT SAINT PRIX).

L'histoire de l'art dans les premiers temps de notre ère est aussi sombre que stérile : on ne trouve que quelques noms obscurs, et c'est en vain qu'on cherche une œuvre médicale qui ait échappé à l'oubli (1).

(1) Saint Alexandre qui, en 177, avait souffert le martyre à Lyon avec saint Pothin, était médecin de profession ; Rusticus Elpidius ou Helpidius, diacre de l'église de Lyon, qui parait avoir vécu jusqu'en 533, était médecin et poète, etc. (PÉTREQUIN, *Mélanges de chirurgie*, 1845, p. 7). Nous devons ajouter que le médecin Abascantus, que Galien a cité plusieurs fois, vivait

Digitized by Google

Le seul fait culminant de cette époque fut la fondation de l'Hôtel-Dieu de Lyon, qui a été le berceau et est devenu le théâtre d'une importante école de chirurgie, et qui, depuis douze siècles, a été comme une Providence pour les populations pauvres des provinces du Rhône et de la Saône. Notre cité peut revendiquer l'honneur d'avoir créé le premier des hôpitaux de France dans l'ordre chronologique : ce ne fut qu'un siècle plus tard, en 660, que celui de Paris fut établi par saint Landry et le comte Archambaud.

L'Hôtel-Dieu de Lyon fut fondé en 542 par Childebert Ier, fils de Clovis, et la reine Ultrogothe son épouse. Ce fut à l'inspiration de saint Sacerdos, prédécesseur de saint Nizier, archevêque de Lyon, qu'on doit cet établissement de charité; un double but lui était assigné : l'*OEuvre des pauvres* et l'*OEuvre des pèlerins*. Il fut ratifié en 549, sous le pontificat de Vigile, par le 5e concile d'Orléans qui le plaça sous la sauvegarde de tous les évêques des Gaules. (A. Péricaud, *Docum. historiq.*)

Fondé en 542, l'hôpital commença à recevoir des malades en 546, et rendit de grands services dans la peste qui décima la ville en 571 et 597. (Dagier, *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Lyon.*)

Le VIIe siècle et la moitié du VIIIe furent une époque de calamité : le génie de la destruction s'était abattu sur l'Europe ; la France, du nord au midi, ne présentait que siéges et batailles ; Lyon en particulier eut à déplorer les plus grands désastres : la famine, la peste, les inondations (1) et la

à Lyon dans le deuxième siècle; Malacarne (dans ses Recherches sur les médecins de Savoie), cite une inscription qui porte : Caius Quintus Abascantus. (M.-A Péricaud.)

(1) Inondations de Lyon en 580 et 592. — En 583 une inondation détruit la moitié de la ville basse (Guillard, *Précis chronologique*, 1835). — Peste meurtrière en 571 et 597.

Digitized by Google

guerre; envahie et saccagée à quatre reprises en quelques années par les Arabes et les armées de Charles Martel, notre ville n'offrait plus qu'une œuvre de dévastation. Comment les sciences et les arts auraient-ils pu fleurir au milieu des ruines (1)?

Les livres étaient devenus rares ; il n'y avait plus ni école ni élèves ; le dirai-je? on ne savait plus lire ; nul ne se souciait d'apprendre. Il n'y avait plus qu'un art, celui de la guerre (2).

Ce fut alors que parut Charlemagne : il trouva l'Europe subdivisée en une foule d'états ennemis, décimée par des combats incessants, et plongée dans la plus profonde ignorance. Avec son épée il en fit un vaste empire, et il lui donna la paix ; il voulut que cet empire fût lettré. Sa puissante volonté imprima au monde un mouvement inouï : son règne fut un grand siècle ; il avait l'art de deviner les hommes, et sut s'entourer des esprits les plus habiles du temps qu'il fit concourir à son œuvre, Alcuin, Eginhard, Leidrade, Florus, Agobard, etc. On lui doit la plus mémorable tentative de restauration connue : dans tous les lieux où il y avait une église, il institua une école.

Lyon reçut plusieurs fois Charlemagne dans ses murs, et nulle autre ville peut-être ne fut plus redevable à ses bien-

(1) Les Sarrazins, partis d'Espagne en 525, envahirent le Lyonnais et s'emparèrent en 732 de Lyon qu'ils saccagèrent. La ville fut prise par Charles-Martel en 733, reprise par les Arabes en 736, et reconquise en 737 par les lieutenants de Charles-Martel.

(2) « La marche de la civilisation a éprouvé un temps d'arrêt depuis le « septième jusqu'au neuvième siècle, ou plutôt elle a rétrogradé... L'essor « de la ville, si remarquable au cinquième siècle et pendant la première « moitié du sixième, s'est arrêté... Devant ces nuées d'Arabes qui se sont « abattus sur l'Europe désolée, nos pères ont oublié jusqu'au nom des « sciences et des arts. » (Monfalcon, *Histoire de Lyon*, t. I, p. 293).

Digitized by Google

faits et à sa féconde initiative (1). L'école lyonnaise fut au nombre des plus célèbres, et mérita à notre cité le titre glorieux de *mère nourrice de la philosophie*.

Le capitulaire donné à Thionville, en 805, ajouta l'étude de la médecine à celles qui composaient le *quadrivium*. On faisait étudier de bonne heure les jeunes gens qu'on destinait à cette profession. Lyon obtint, successivement des papes et des rois de France, divers priviléges pour ses écoles et ses docteurs.

Charlemagne avait choisi pour bibliothécaire Leidrade, archevêque de Lyon, qui contribua beaucoup au mouvement intellectuel de l'époque : il fut secondé par le prêtre Florus, un des hommes les plus lettrés de ce siècle, et par son successeur Agobard, esprit supérieur, qui fit servir la religion à combattre les préjugés et les superstitions populaires (2).

Mais le règne brillant de Charlemagne fut comme un éclair entre deux nuits profondes : ce grand homme ne fut pas remplacé; et lorsqu'il mourut, l'œuvre gigantesque qu'avait créée son génie ne put ni prospérer ni se soutenir. Ses successeurs ne se trouvèrent point à la hauteur de leur tâche. La civilisation, un instant ranimée par sa puissante individualité, fit un pas rétrograde; l'horison intellectuel se rétrécit, et les ténèbres du moyen âge se répandirent sur l'Europe. L'instruction publique fut de plus en plus négligée; l'ignorance redevint universelle (3); la guerre seule absor-

(1) « Le neuvième siècle fut pour notre ville une époque de rénovation : restauration des églises; réveil des lettres, sinon des sciences et des arts; rappel de la civilisation et des mœurs;... tels sont les caractères de cette époque. » (Monfalcon, *ibid.*, p. 293.)

(2) Leidrade fut nommé archevêque de Lyon en 798, et mourut en 816; il fut remplacé par Agobard, auquel Amalou succéda en 841. — Le prêtre Florus, né à Lyon vers 779, mourut en 850. Littérateur et poète, il fut professeur à l'école de la cathédrale.

(3) « Les ténèbres du moyen âge s'épaississent de plus en plus, et bientôt

Digitized by Google

bait l'esprit des peuples. On devine quelles durent être les destinées de la médecine et de la chirurgie!

Toutefois, au milieu de cette décadence, l'école de Lyon fit les plus louables efforts pour résister à la barbarie, et l'on peut dire que sous les archevêques Burchard (979), Halinard (1046), Humbert Ier (1076) et Jubin (1077), ces efforts ne furent point sans succès. L'histoire ajoute même que l'archevêque Hugues (1083) réussit de son temps « à rendre à l'école lyonnaise une partie de son ancienne splendeur; il augmenta les bibliothèques et accueillit avec bienveillance des professeurs dont le talent ramena les étrangers autour de leur chaire. » (Monfalcon, *Histoire de Lyon*, t. I, p. 341).

L'art médical y était enseigné : on trouve dans les capitulaires de la ville, au XIIIe siècle, un médecin avec le titre de *Legens Lugduni*. En 1290 Philippe-le-Bel donna une sentence pour maintenir des docteurs à Lyon.

Les sciences traversèrent péniblement le XIIe et le XIIIe siècle (1). La France fut désolée successivement par la guerre civile, la croisade contre les Albigeois, la peste, la famine et les longues guerres contre les Anglais qui durèrent plus de trois cents ans.

« une nuit profonde ne permit plus de rien distinguer; l'esprit humain « eut un temps d'arrêt. » (Monfalcon, *ibid.*, p. 312.) — « Il n'y avait plus « d'éducation publique, et tous le moyens d'instruction manquaient à la « fois : presque toutes les bibliothèques avaient été pillées, saccagées ou « brûlées par les Arabes ou par les Hongrois... aussi les livres étaient-ils « devenus fort rares et d'un prix excessif. » (Monfalcon, *ibid.*, p. 336.) — Ce fut en 934 qu'eut lieu l'invasion des Hongrois qui détruisirent l'église d'Ainay. (Guillard, *Précis chronologique de l'histoire de Lyon*, 1835.)

(1) « L'école de Lyon avait beaucoup perdu de son ancienne renommée : « elle n'attirait plus, comme autrefois, un grand concours d'étrangers; bien « loin de là, les élèves qui en sortaient, étaient obligés d'aller compléter « ailleurs leur instruction misérable. » (Monfalcon, t. I, p. 336.)

Digitized by Google

Vinrent aussi les croisades qui remuèrent le monde jusque dans ses fondements : l'Occident fit irruption sur l'Orient, et l'Europe, pendant plusieurs siècles, lança sur l'Asie et l'Afrique des flots innombrables de ses populations guerrières (1).

Au milieu de ce mouvement immense des peuples, le midi de l'Europe fit de grands efforts pour réagir contre la décadence : en Italie, l'école de médecine de Salerne commença à fleurir au XIe siècle ; en France, dans le XIIIe, Jean Pitard, chirurgien de saint Louis, fonda à Paris, sous le patronage de ce monarque, le collége de chirurgie qui fut à la fois le berceau et la sauvegarde de l'art : l'enseignement des *quatre maîtres*, resté fameux dans nos écoles, lui donna beaucoup de lustre (2). Les chirurgiens les plus ha-

(1) « Icelle cité de Lyon, disaient les rois de France du quatorzième et du quinzième siècle, est une des clefs du royaume, assise ez limites et marches d'iceluy. » — « On était au temps des croisades ; placé sur la route de l'Orient, Lyon voyait arriver fréquemment dans ses murs des bandes de pèlerins, des soldats, des chevaliers. » (Monfalcon, p. 55 et 375.)

La guerre civile eut de nombreux incidents : bornons-nous à citer le siége de Lyon en 1310 par Louis-le-Hutin, fils de Philippe-le-Bel, et la bataille de Brignais en 1362 contre les *Tard-venus*.

La croisade contre les Albigeois s'est formée à Lyon en 1209 ; Louis, fils de Philippe-Auguste, arriva à Lyon en 1215 avec une armée pour marcher contre les Albigeois. (A. Périgaud.)

La guerre contre les Anglais, dont Lyon souffrit beaucoup, fut commencée en 1103 par Guillaume-le-Roux, de Normandie (Velly, *Histoire de France*, t. II) ; les Anglais ne furent définitivement chassés de la France qu'en 1451 (Hénault, *Précis chronologique*). Jeanne d'Arc avait fait lever le siége d'Orléans en 1429.

Le nombre des croisades varie suivant les historiens : le président Hénault en admet six qu'il date ainsi : la première en 1092, la deuxième en 1145, la troisième en 1189, la quatrième en 1204, la cinquième en 1245, et la sixième, dans laquelle mourut saint Louis, en 1269. (*Précis chronolog.*)

(2) L'école de Salerne commença à fleurir en 1076 ; Jean de Milan fit une compilation de ses doctrines en 1100.

« Jusqu'à saint Louis, la chirurgie était, pour ainsi dire, errante et sans

Digitized by Google

biles tinrent à honneur de s'y faire inscrire, comme Mandaville, Lanfranc, et Robert-le-Myre qui donna son nom aux chirurgiens : *Ita claruit ut omnes chirurgi arte sua celebres magistrorum myrorum nomine fuerint insigniti.* (Devaux, *Index funereus.*) Nos rois eux-mêmes, comme Charles V (1364) et Louis XIII s'y firent agréger. (*Recherch. sur l'origin. de la chirurg.*, p. 76).

« Les lettres et les sciences ont jeté peu d'éclat à Lyon « pendant le XIVe siècle; elles demandent pour prospérer « des conditions qui manquent à cette époque (1). » (Monfalcon, *ibid.*)

Mais le flambeau de la science médicale ne s'éteignit point : l'histoire se plait à signaler quelques intelligences que la Providence semble avoir placées comme des phares, d'espace en espace, pour illuminer ces siècles obscurs; elle a conservé plus d'un nom cher à notre art.

C'est à Lyon que se réfugia le célèbre Lanfranc, de Milan, lorsque les factions des Guelphes et des Gibelins l'eurent exilé de sa patrie; c'est à Lyon qu'il rassembla les matériaux de son immortel ouvrage *Chirurgia parva et magna* (2).

chef... Elle était abandonnée à des ignorants et à des vagabonds ; c'est Pitard qui a entrepris de la rendre à des mains plus dignes d'elle et de la confiance du public. » (*Recherches critiq. et histor. sur l'orig. de la chirurgie*, p. 77.)

Jean Pitard fut premier chirurgien de saint Louis, de Philippe-le-Hardi et de Philippe-le-Bel ; il suivit saint Louis dans la Terre-Sainte ; il mourut, à l'âge de 87 ans, vers 1315. Pitard fonda le collége de chirurgie de Paris, dont il forma en 1260 les statuts qui furent perfectionnés en 1268. (*Recherches, ibid.*, p. 48 et 388).

(1) « Il y avait à Lyon beaucoup de pauvres au quatorzième siècle ; on y vivait fort mal. » — « Les mœurs publiques étaient fort relâchées. » (Monfalcon, *ibid.*, p. 479 et 482).

(2) Guillaume Yvoire qui pratiquait à Lyon, y fit paraître, en 1490, une traduction française de l'ouvrage de Lanfranc. — (Pour plus de détails, voyez Pétrequin. *Mélanges de chirurgie*, p. 17.) Voici ce que Lanfranc lui-même

Digitized by Google

Ce ne fut que plus tard qu'il se rendit à Paris (1295) où il ouvrit, avec l'assentiment du doyen de la Faculté (Jean Passavant), des cours publics qui influèrent beaucoup sur les progrès de la chirurgie en France.

Il fut le digne précurseur d'un homme non moins célèbre, Guy de Chauliac, qui exerça longtemps l'art de guérir dans nos murs, où il s'adonna avec un égal succès à la médecine et à la chirurgie. Guy de Chauliac avait quitté Lyon avant 1348, époque où il se trouvait déjà à Avignon pendant la fameuse peste noire qui ravagea l'Europe : sa grande réputation l'avait fait appeler à la cour du pape Clément VI en qualité de premier médecin, poste élevé qu'il conserva auprès d'Innocent VI et d'Urbain V.

En 1363 il y publia sa *Grande chirurgie* avec des matériaux recueillis en grande partie à Lyon, comme il l'écrit lui-même; cette œuvre lui valut le titre glorieux de *restaurateur de la chirurgie;* elle eut le rare honneur de rester pendant plus de trois siècles le livre classique par excellence dans toutes nos écoles, et rendit longtemps les nations étrangères tributaires de la France (1).

Du temps de Guy de Chauliac la chirurgie était exercée à Lyon par Bonand qui se distingua dans l'art des opérations.

écrit sur son séjour à Lyon : « Donec Lugduni supra rhodanum moram « trahens, rogatus quoddam de chirurgia facere compendium, tandem « desirans parisius dictis continuis pervenire curis, quas liberorum edu- « cationis cura prosequi compellabar, etc. » (Lanfranc, *tract.* 5, *cap.* 6.) — Il dit ailleurs : « Permiserat (domini gratia) me de civitate coactum, et « fecit in Galliam transportare ubi meum jam aliquibus dimissum tempo- « ribus resumpsi studium. »

(1) Pour l'analyse de l'œuvre de Guy de Chauliac et l'appréciation de l'influence qu'elle exerça, voyez Pétrequin, *Mélanges de chirurgie*, p. 18. « De mon temps, écrit Guy de Chauliac, maistre Pierre Bonand a été chirurgien-opérateur à Lyon où j'ai longtemps practiqué. » (A. Péricaud, *Biographie lyonnaise*, 1839.)

Digitized by Google

L'Hôtel-Dieu avait peu à peu subi d'heureux changements : « C'est une histoire remplie d'enseignements et d'intérêt, que celle des grandes institutions de bienfaisance qui, loin de décliner avec l'âge, ne font que grandir en vieillissant, et dont l'organisation se perfectionne par les vicissitudes politiques au lieu d'en éprouver la destructive influence. Debout et florissantes, tandis que les établissements, contemporains de leur origine, ont successivement disparu du sein de la société, elles témoignent par leur durée qu'il a présidé à leur naissance une de ces inspirations fécondes et pleines d'avenir, dont l'importance et l'utilité augmentent à mesure qu'elles traversent les générations. »

L'hôpital devenait un centre de secours, de plus en plus précieux pour la population croissante de la ville (1).

Une ère de rénovation se préparait : les ténèbres du moyen âge se dissipaient peu à peu, et déjà l'on voyait poindre à l'horison l'aurore de la renaissance ; mais ce jour nouveau ne devait pas encore luire pour la science.

Nous avons déroulé à mesure les fâcheux incidents qui, à plusieurs reprises, ont fait rétrograder la civilisation : il y eut en outre pour la chirurgie des influences particulières qui longtemps encore devaient fatalement détruire pour elle tous les germes du progrès.

C'est une affligeante étude de mœurs à faire : mais il faut pénétrer jusqu'au cœur de la société scientifique de ces époques, il faut sonder les plaies qu'elle portait dans son flanc pour apprécier son mal et comprendre les causes de son dépérissement moral. Ces causes se trouvent tout entières dans la législation même de l'art.

(1) Au quinzième siècle, « le consulat augmenta dans les hôpitaux le nombre des lits, devenu insuffisant surtout après la peste de 1458, et confia le service de ces établissements à des hommes de mérite. » (MONFALCON, *ibid.*, p. 498.)

Digitized by Google

L'omnipotence du clergé changea peu à peu la forme de la médecine : la science fut divisée, et la chirurgie se trouva ainsi détournée de sa véritable voie : l'exercice de cet art fut tout à fait isolé dans le moyen âge ; il n'en était pas ainsi dans l'antiquité ; il est constant qu'une foule de médecins contemporains d'Hippocrate exercèrent comme lui la chirurgie (Dezeimeris). Celse a traité dans le même ouvrage ces deux branches de la science. Galien, quoique adonné surtout à la pratique médicale, se livra aussi à l'art des opérations.

Dans les premiers siècles de notre ère, l'exercice de la médecine était réuni au sacerdoce (1). Saint Alexandre qui, en 177, souffrit le martyre à Lyon avec saint Pothin, était médecin de profession ; Rusticus Helpidius, médecin et poète, qu'on dit avoir vécu jusqu'en 533, était diacre de l'église de Lyon ; Petrus Hispanus qui, en 1276, fut élu pape sous le nom de Jean XXI, était poète et médecin, etc. Dans le moyen âge on trouve beaucoup de médecins parmi les moines et les évêques (2).

L'enseignement médical fut d'abord donné dans les églises et dans les cloîtres : les clercs et les religieux accouraient de toutes parts, et dans le XIIe siècle l'entraînement devint si général qu'il amena une véritable désertion dans les monastères : il fallut que le concile de Tours et les papes Alexan-

(1) Au dixième siècle, « les moines et les prêtres étaient astrologues, « médecins et notaires ; ils cumulaient les professions libérales sans posséder « les connaissances que supposaient ces titres. » (Monfalcon, p. 335.)

(2) En voici quelques exemples curieux :

1110, Obiso, chanoine de St-Victor, premier médecin de Louis VI *le Gros ;*

1138, Pierre Lombard, chanoine de Chartres, médecin de Louis VII *le Jeune ;*

1200, Rigord, moine de St-Denis, premier médecin de Philippe Auguste ;

1250, Dudo, médecin de saint Louis, ancien curé ;

Digitized by Google

dre III et Honoré III vinssent rappeler à leurs exercices monastiques ces trop ardents disciples d'Hippocrate (1).

Toutes les sciences étaient concentrées dans le clergé : il resta longtemps le dépositaire et le dispensateur des lumières ; les médecins du moyen âge étaient clercs ; jusque vers le milieu du XVe siècle il leur était défendu de se marier ; on craignait que des soins étrangers ne détournassent leur esprit d'une profession qu'on regardait comme une espèce de sacerdoce ; on voulait aussi que l'état ecclésiastique ouvrît aux professeurs le chemin des bénéfices et des premières dignités de l'église, ainsi que le rectorat dans les universités. Ce ne fut qu'en 1452 que le cardinal d'Estouville ou d'Étouteville apporta en France une bulle qui affranchit les médecins (2) du célibat. (Broeckx, *Hist. de la médecine belge*, 1837, p. 239.)

1399, Jean Lecomte, chanoine d'Avranches, professeur à l'Ecole de chirurgie ;

1511 ; Mort de Robert Morillon, chanoine de Paris, chirurgien du roi ;

1533, Mort de Gilles Desmoulins, chanoine de Paris, agrégé au collége de chirurgie ;

(Voyez *Index funereus* dans *Recherches sur l'origine de la chirurgie*.)

(1) « L'attrait qu'offroit l'art de guérir porta dans les cloîtres mêmes un empressement qu'il fallut modérer : les clercs et les religieux accouroient de toutes parts ; l'émulation fut si vive qu'elle causa une espèce de désertion dans les monastères : il fallut qu'un concile rappelât à leurs exercices ces singuliers sectateurs d'Hippocrate. » (*Recherches sur l'origine de la chirurgie*, p. 11.) Ce fut l'objet d'une prohibition formelle du concile de Tours en 1163, qui fut renouvelée par le pape Honoré III : « Contra religiosos de claustro exeuntes ad audiendum leges vel physicam Alexander III « prædecessor noster olim statuit in concilio Turonensi. »

(2) « Durant tout le temps que la médecine a été si unie à l'Eglise, « les physiciens (*médecins*) n'ont pas troublé la chirurgie ; mais depuis « que le cardinal d'Etouteville leur eut donné des femmes au lieu de bénéfices, leur ambition se réveilla, elle poursuivit les chirurgiens sans « relâche ; elle retarda par des disputes opiniâtres la perfection de leur « art. » (*Recherches sur l'origine de la chirurgie*, p. 87.)

Digitized by Google

Il était écrit dans les canons de l'Eglise : *Ecclesia abhorret a sanguine.* Les nombreuses guerres religieuses de l'époque avaient pu violer cette règle, mais ne l'avaient point abrogée; toute effusion de sang restait interdite à la cléricature; les médecins étaient ainsi obligés d'abandonner l'exercice de la chirurgie, plusieurs même n'osaient l'enseigner qu'avec répugnance.

Toute opération sanglante fut à plusieurs reprises défendue aux clercs par les papes et les conciles. Aussi laissaient-ils la partie opératoire à des hommes illettrés; ce fut une grande cause de défaveur (1).

La chirurgie ainsi discréditée devint la proie d'une tourbe ignorante et descendit, pour ainsi dire, à l'état d'art manuel et subalterne; tandis que la médecine resta l'apanage des clercs dont la position privilégiée ennoblissait la profession. (Voy. Pétrequin, *Mélanges de chirurgie*, p. 9.)

« Une sorte de honte semblait attachée à la pratique des

(1) Dans l'antiquité, « la vanité doctorale et ridicule d'une époque plus « rapprochée de nous, n'avait point encore fait imaginer qu'il fût moins noble « de guérir une fracture qu'une diarrhée » (Dezeimeris, Dict. en 30 vol., *Chirurgie*, p. 334.) — « Jusqu'au seizième siècle, peu de chirurgiens, même parmi ceux qui possédaient quelque habileté, osaient entreprendre les grandes opérations; ils les abandonnaient presque toujours à des hommes téméraires, ou aux charlatans qui n'ont jamais reculé devant aucun obstacle. » (Broeckx, *Histoire de la médecine belge.*)

Les médecins ecclésiastiques « en entrant dans la Faculté, abjuroient la chirurgie comme un art indécent pour eux; la visite des malades dans leurs lits ou dans leurs maisons leur étoit interdite; les maladies honteuses ou les maux attachés aux femmes blessoient, selon eux, la dignité sacerdotale. » (*Recherches sur l'origine de la chirurgie*, p. 16.) — C'est par eux et pour eux qu'eut lieu la séparation de la chirurgie d'avec la médecine : « Tempore Bonifacii VIII et Clementis V, pontificum romanorum, tum « decreto apud Avenionem facto, tum Philippi pulchri Francorum regis « concilio, chirurgia a medicina separata est » (*Ibid.*, p. 17.)

Digitized by Google

opérations dont une pudeur déplacée limitait le champ. » (Dezeimeris, Dict. en 30 vol., art. *Chirurgie.*)

Pour Lyon, les formes administratives des hôpitaux durent exercer une grande influence : pendant plusieurs siècles, l'Hôtel-Dieu paraît avoir été successivement la propriété de diverses corporations religieuses qui le retenaient, pour ainsi dire, en charte privée. Dès 1032, la ville elle-même passa sous la domination épiscopale. En 1308, on voit Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, confirmer le privilége de l'Hôtel-Dieu à l'abbé et aux religieux de Haute-Combe en Savoie (de l'ordre de Citeaux). En 1314, il fut concédé aux religieux de la Chassagne dont la gestion dura près de deux cents ans. Dans un inventaire de 1335, je remarque une redevance « pour l'archevêque de Lyon, dont les religieux tiennent les hospices en amphytéose ». Ce ne fut qu'à la fin du XVe siècle (en 1478) que l'Hôtel-Dieu passa sous la direction des consuls de la ville qui en modifièrent l'organisation.

Ainsi que l'a écrit un de nos savants collègues : « L'histoire de l'hôpital, c'est l'histoire du pauvre ; à ce titre elle présente un fort grand intérêt ; mieux vaut raconter avec détail la création dans l'hospice d'une salle nouvelle pour les malades que la pompeuse entrée à Lyon d'un prince ou d'un gouverneur ; le véritable événement, c'est l'introduction d'un nouveau genre de secours dans la maison des malheureux. » (Monfalcon, *Hist. de Lyon*, p. 536.)

Jusque-là, les conditions locales n'étaient pas moins défavorables pour la chirurgie à Lyon que dans le reste du royaume. Partout on s'habitua peu à peu à faire rejaillir sur l'art la déconsidération de ceux qui l'exerçaient sans titre : on appliqua aux choses ce qui était du fait des hommes, et une prévention injuste les confondit dans l'opinion publique.

Est-il étonnant qu'avec de pareilles entraves cette branche de la science ait déchu ? Le véritable rôle de la chirurgie était

Digitized by Google

méconnu. Sous l'empire de son infériorité de convention, on oubliait qu'elle a le même objet que la médecine, que leur origine est identique, que les services qu'elles rendent se balancent, que leur valeur est égale et que le rang qu'elles peuvent tenir doit être égal aussi.

Le préjugé contraire, né dans des temps barbares, exerça la plus déplorable influence ; ce premier mal en engendra un second ; l'abandon dans lequel se trouvait la chirurgie donna naissance à d'innombrables abus : elle était envahie par des gens sans lettres et sans aveu (1). Dans le XIIIe siècle, le prévôt de Paris dut intervenir ; une enquête fut ordonnée pour en exclure ceux qui étaient indignes. On établit un examen devant un jury composé de six chirurgiens; néanmoins, des charlatans, des vagabonds et des aventurières n'en continuèrent pas moins à s'immiscer dans la pratique de l'art.

Il y a plus, la chirurgie elle-même s'était peu à peu subdivisée en deux classes distinctes et ennemies : les mires, chirurgiens jurés ou de robe longue, *gens de grand état*, comme on disait alors, se trouvèrent en butte non seulement aux attaques de la Faculté de médecine, mais encore aux intrigues des barbiers qui usurpaient le titre de chirur

(1) Edit de Philippe-le-Bel : « Ad nostrum pervenit auditum quod quam-« plures... alii murtrarii, alii latrones, nonnuli monetarum falsatores et « aliqui exploratores et holerii, deceptores alquemistæ et usurarii in villa « et vice comitatu nostro parisiensi artis chirurgicæ scientiam et opus, ac « si examinati sufficienter in scientia prædicta et jurati fuissent, licet in « ea minus provecti et inexperti existant, exercere præsumunt et eidem « publice se immiscent, etc. » (Edit de 1315.)

En 1586, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon prirent un étrange arrêté qui prouve que de tout temps la superstition a été l'apanage des gens du monde, à l'endroit de la médecine : ils confièrent le traitement des vénériens à une femme nommée Françoise Paige, qui prétendait posséder un *secret*. (Voy. Pétrequin, *Mélang. de chir.*, p. 59.)

Digitized by Google

giens et empiétaient sans cesse sur leur domaine. (Consultez, sur ce point d'histoire médicale, les intéressantes recherches de M. Berriat Saint-Prix, *Mém. de la Société des antiquaires*, t. XIII; analyse dans Pétrequin, *Mélanges de chirurgie*.)

Les ordonnances de Philippe-le-Bel en 1351, de Jean en 1352, et de Charles V en 1370, établissent formellement la séparation des barbiers et des chirurgiens jurés, de même qu'un règlement du roi Jean, concernant les apothicaires (août 1353), énonce la séparation des chirurgiens et des médecins.

L'institution des examens pour la maîtrise en chirurgie (1), en exigeant des garanties de capacité, semblait devoir opposer aux abus une puissante barrière. Il n'en fut rien : la protection des lois fit elle-même défaut aux intérêts de l'art ; dans un édit de 1371, Charles V reconnut aux barbiers le droit de saigner, et en 1372 il leur octroya l'exercice de la petite chirurgie en les mettant « en possession de curer et « guarir toute manière de clous, bosses, apostumes et plaies « ouvertes en cas de péril et autrement, si les plaies n'es- « toient mortelles, sans pouvoir en estre empeschés par les « mires ou chirurgiens jurés. »

Les barbiers n'avaient pas tardé à s'organiser en corporation : ils n'étaient que 26 à Paris en 1301 ; leur nombre avait presque doublé en 1364. (Voy. *Rech. sur l'orig. de*

(1) Philippe-le-Bel, dans son édit de 1311, établit un jury pour l'examen de maîtrise en chirurgie, et il en confia la direction à Pitard, son premier chirurgien, qui avait composé les statuts du collége de chirurgie de St-Louis.

« N'estant ni jurés ni gradués au collége de chirurgie, l'on demanda que les barbiers se continssent dans les bornes de leur mestier. » — « On en appela aux fonctions du premier barbier, lequel ne foisoit que peigner Sa Majesté, lui rogner les ongles, l'assister quand il se vouloit baigner, sans oser manier onguents. » (*Rech. sur l'orig. de la chir.*, p. 92.)

Digitized by Google

chir., p. 88.) Ils furent dotés du don de maîtrise, ils étaient examinés par le barbier, premier valet de chambre de Charles V. La barberie relevant ainsi directement de la maison du roi, affecta des tendances de plus en plus envahissantes. Rien ne saurait mieux rappeler la sourde ambition de ce corps, que la figure historique du barbier de Louis XI, de cet Olivier-le-Dain qui, à force d'intrigues, parvint à s'élever aux plus hautes dignités de l'État.

Ces empiétements pesaient aux chirurgiens jurés qui intentèrent un procès à leurs adversaires, dans l'espoir de les forcer à rentrer dans les limites de leur profession ; mais ils le perdirent en 1425 ; les prétentions des vainqueurs ne firent qu'augmenter de plus belle, et ils parvinrent à obtenir du roi de nouveaux édits en 1427 et 1438 qui confirmèrent leurs priviléges ou pour mieux dire leur usurpation.

La confusion passa jusque dans les lois : les deux expressions de *barbier* et de *chirurgien* devinrent synonymes : il en est ainsi dans les registres de Grenoble pour 1533, 1540 et 1564 (Berriat Saint-Prix). Le plus ancien chirurgien dont j'aie découvert le nom dans les archives manuscrites de l'Hôtel-Dieu de Lyon, était un chirurgien-barbier ; c'était en 1528. (Voy. Pétrequin, *Mélang. chirurg.*, p. 25).

Cette confusion de deux corporations est complète dans un édit d'Henri IV de 1592 : « L'estat de maistre barbier et chirurgien s'estend non seulement sur le faict des barbes et cheveux, mais à la chirurgie en théorie et pratique, en anatomie du corps humain, et à panser et à médicamenter apostumes et plaies, ulcères, fractures, dislocations, cognoissances des simples, composition de médicaments et autres choses concernant la santé. » (Août, 1592).

En 1611 Louis XIII établit son premier barbier « maistre et garde de l'estat de maistre chirurgien en France. » (Mars 1611). Le lieutenant du premier barbier du roi figura

Digitized by Google

longtemps à Lyon dans les séances solennelles pour l'examen public et la proclamation des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu. J'en ai trouvé les traces jusqu'à la fin du XVIIe siècle (1).

Louis XIII alla plus loin : « Il décida la réunion des deux « communautés en un seul et mesme corps pour jouir do- « resnavant et conjointement des droits les uns des aultres, « ensemble des priviléges, etc. » Cet édit d'union fut promulgué en 1613, et la fusion fut définitivement effectuée par des contrats qui intervinrent en 1644 et 1645, et furent homologués en 1656.

Tel est le spectacle que la chirurgie présenta en France pendant une longue suite de siècles, spectacle affligeant pour les amis de cet art et bien propre à montrer jusqu'où peut descendre la science, une fois qu'on lui a fait perdre le flambeau des lettres et de la philosophie. Les lois avaient beau associer des éléments aussi hétérogènes, des choses aussi disparates, l'assimilation n'en était pas possible, et, en dépit de la législation, il ne pouvait en résulter ni stabilité pour cette étrange institution, ni progrès pour la science, ni honorabilité pour les hommes de l'art.

Lyon en particulier eut beaucoup à souffrir de cet état de choses : en dehors des hôpitaux, ce n'était souvent que confusion et préjugés, rivalités jalouses et stériles, querelles incessantes soit des chirurgiens entre eux, soit de leur corporation avec les médecins et les apothicaires. Dans les hôpitaux, il n'existait pas d'enseignement pratique capable de redresser,

(1) Les procès-verbaux conservés dans les archives manuscrites de l'Hôtel-Dieu de Lyon mentionnent la présence du lieutenant du premier barbier du roi dans les examens publics soit pour le titre d'aspirant, soit pour le diplôme de maîtrise, successivement à l'égard de Poictevin, le 17 juin 1629; de Louis Malherbe, le 5 avril 1632; de Guillaume Pelley, le 17 juillet 1659; d'Horace Panthot, le 16 septembre 1671, etc. (Voyez Pétrequin, *Mélang. de chir.*, p. 90, etc.)

Digitized by Google

par l'observation de la nature, les errements de la théorie et les paradoxes des systèmes ; il n'y avait pas d'école organisée pour rectifier l'art et réformer les maîtres et les disciples. Nous avons démontré ailleurs, (Voy. *Mélanges de chirurgie*.) que le poste de chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu ne fut, pendant plusieurs siècles, qu'un simple passage qu'on ne recherchait que pour obtenir un certificat de service : c'était comme un piédestal où l'on ne montait que pour faire acte de présence, et avoir son nom inscrit sur un diplôme ; aussi les chirurgiens d'alors étaient-ils trop souvent d'une insuffisance notoire ; aussi force était-il plus d'une fois d'appeler à l'hôpital les chirurgiens de la ville pour pratiquer les opérations majeures, comme on le voit dans le XVIe et au commencement du XVIIe siècle (1).

Une réforme, disons mieux, une reconstitution devenait indispensable. L'art n'était plus à sa place ; qui ne verrait ici une fois de plus, s'il était encore besoin de cette démonstration, que rien dans les arts libéraux n'est plus nuisible à leur progrès et à leur prospérité que le défaut d'éducation et d'instruction ? L'enseignement spécial ne saurait suffire, et sans ce complément précieux, les études techniques s'affaiblissent, les bonnes traditions s'altèrent, et les hommes, frappés de déchéance morale, tombent au degré inférieur de l'échelle sociale. Les garanties de savoir deviennent illusoires, et le diplôme de capacité n'est plus qu'un mensonge officiel. Dès que l'esprit n'est point assez cultivé, le niveau des intelligences s'abaisse : aussi l'absence de lettres et de philosophie ne pouvait-elle qu'engendrer l'ignorance, au sein de laquelle l'art et les artistes se déconsidèrent.

(1) Notamment pour Damour en 1586, Carra en 1599, Pavye en 1611, Albert en 1613, Mélier en 1618, etc., tous chirurgiens de la ville. (Voyez Pétrequin, *Mélang. de chir.*, p. 53.)

Digitized by Google

Pendant que le monde scientifique était en proie à ces longues et pénibles épreuves, une ère nouvelle se préparait pour le monde littéraire, je veux parler du siècle de la renaissance qui imprima à la société lyonnaise une impulsion si vive et si féconde. On l'a dit à juste titre : « Le XVIe siècle fut la plus belle époque de la civilisation lyonnaise : on ne vit, en effet, en aucun temps, un essor si général et si grand de la pensée, et un nombre si considérable de personnes distinguées dans tous les genres. » (Monfalcon, *Hist. de Lyon*, p. 589).

Partout une activité insolite se développe; les monuments publics se complètent et se multiplient : on venait de commencer la façade de l'église de Saint-Nizier (1454), on achevait celle de la cathédrale de Saint-Jean (1476). Charles VIII plaçait la première pierre de l'église de l'Observance (1495); les conseillers-eschevins, en vertu des lettres patentes de François Ier, fondaient (1527) le collége de Lyon, où fut appelé (1529) Barthélemy Aneau, célèbre professeur de Bourges. L'hôtel-Dieu était devenu insuffisant (1); Kléberg contribuait à la fondation (1532) de l'*Aumône générale* (aujourd'hui hospice de la Charité) destinée alors aux pauvres, aux orphelins et aux voyageurs sans moyen d'existence (Monfalcon, p. 604).

Lyon était devenu la patrie adoptive d'une foule de familles italiennes, que les guerres civiles forçaient à chercher un refuge en France (Voy. Monfalcon, p. 546). Le Commerce, les Lettres et les arts y attiraient un grand concours d'industriels, de littérateurs et de savants.

L'imprimerie, introduite en 1472 par le lyonnais Barthélemy Buyet, était des plus florissantes; elle contribua puis-

(1) En 1229, Lyon possédait quatre léproseries (il y en avait près de deux mille en France). Ses ressources hospitalières avaient augmenté avec le temps. (A. Péricaud, *Documents historiques*.)

Digitized by Google

samment au progrès intellectuel de l'époque. Les presses lyonnaises, qui ont inscrit dans l'histoire les noms restés célèbres des imprimeurs Gryphe, Roville, Tournes, Dolet, Frellon, Juste, etc., (*Sur la considération et le savoir des imprimeurs du temps*, voyez Monfalcon, p. 621), les presses lyonnaises étaient les premières de l'Europe, et, grâce aux foires franches de Lyon (1), elles alimentaient tous les marchés du monde. Les bibliophiles savent qu'un des premiers livres imprimés fut un traité de médecine par Mathieu Huszet, *Liber pandectarum medicine*, 1483.

Au nombre des hommes de lettres étrangers (2), dont la présence à Lyon ne fut pas sans influence, nous devons nommer Érasme, en 1506, le poète Jean Second, qui accompagnait François Ier vers 1530, le poète Jean Voulté, de Rheims (1536-1537), et surtout Clément Marot, qui resta longtemps dans nos murs, et qui pendant son séjour fit plusieurs fois imprimer ses œuvres (1538) et abjura le protestantisme, etc.

Parmi les Lyonnais, il faut rappeler les noms de l'historien

(1) Charles VII, étant encore dauphin, avait créé deux foires franches à Lyon en 1419; devenu roi, il en accorda une troisième en 1443, et Louis XI une quatrième 1467, etc. — En 1503, Louis XII abolit les droits de péage sur le Rhône et sur la Saône, qu'on faisait payer aux marchands qui fréquentaient ces foires, sans que cette perception eût été légalement autorisée.

« Aucune ville, Venise exceptée, ne mettait en circulation une aussi forte quantité de livres; Lyon était alors ce qu'est aujourd'hui Leipsik au temps de sa foire célèbre. » — « On connaît environ quatre cents éditions d'ouvrages sortis des presses lyonnaises, les vingt-huit dernières années du quinzième siècle. (Monfalcon, p. 553.)

(2) « Lyon non seulement produisait un nombre remarquable d'esprits « d'élite, il donnait encore asile à des écrivains d'une haute célébrité; « aucune ville en France n'éprouva au même degré l'influence de la renai- « sance, et ne prit un rang si distingué dans la civilisation. » (*Id.*, p. 590).

Digitized by Google

Paradin, de Duchoul, de Bellièvre, de Humbert Fournier, du poète latin Claude Rousselet (mort en 1532), de l'historien Rubys (né en 1533, mort en 1613), enfin de Humbert de Villeneuve (mort en 1518) et de Jean Grollier (mort en 1565) les deux Mécènes du temps, etc.

N'oublions pas, Messieurs, que Lyon possédait alors une pléïade de femmes de lettres, entre lesquelles on distingue Pernette du Guillet, Clémence de Bourges, et surtout Louise Labé, devenue fameuse sous le nom de la *Belle-Cordière*.

La chirurgie et la médecine jouèrent un grand rôle dans ce mouvement des intelligences. Le chirurgien le plus ancien dans nos archives (Benoît Duclozet, 1528) avait pour collègue un homme célèbre plus connu aujourd'hui en littérature qu'en médecine, je veux parler de François Rabelais qui pendant plusieurs années fut médecin (1) de notre Hô-

(1) Rabelais paraît avoir apporté dans l'exercice de ses fonctions des habitudes incompatibles avec l'ordre d'une maison hospitalière ; et comme il s'était absenté deux fois sans permission, le consulat le congédia et lui donna pour successeur, le 5 mars 1534, Me Pierre Ducastel (Pétrequin, *Mélang. chir.*, p. 29). « Un rôle de 1537, conservé à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, porte en marge le nom de Me François Rabelais, comme faisant ou ayant fait partie d'une des dixaines de penonage de la rue Dubois. C'est sans doute à cette époque de sa vie que se réfère une pièce latine d'Etienne Dolet (*Carminum libri* IV, 1538, p. 164) sur un pendu dont Rabelais fit ici publiquement la dissection. » (A. Péricaud, *Biographie lyonnaise*, 1839, p. 242.) Rabelais composa, suivant la coutume du temps, deux almanachs, l'un pour 1533 et l'autre pour 1535, qu'il publia à Lyon chez F. Juste. Il avait déjà fait paraître à Lyon une édition latine des aphorismes et de quelques autres traités d'Hippocrate, et de *Ars medicinalis* de Galien. Il en fut fait en 1543 une réimpression, que je dois à l'obligeance de M. A. Péricaud d'avoir pu étudier : c'est un petit in-18 de 318 pages ; il avait d'abord appartenu au docteur Gauthier de Lyon qui en a fait don à la bibliothèque de la ville. Il renferme :

1° Hippocratis aphorismorum sectiones VII, Nicolao Leoniceno interprete ; his accessit octava ex Antonii Musæ brassavoli commentariis :

Digitized by Google

pital (jusqu'au 5 mars 1534). Rabelais séjourna à Lyon de 1532 à 1535 et peut être 1537. Il y publia (en 1532) une édition de quelques traités d'Hippocrate et de Galien. Il y composa l'ouvrage qui l'a immortalisé : les premiers livres de *Gargantua et Pantagruel* y parurent en 1534 et 1535.

A côté de Rabelais, se place le nom d'un médecin qui eut la gloire d'être un des premiers fondateurs du collége de médecine de Lyon, ce fut Symphorien Champier, cousin du chevalier Bayard, lequel venait de se révéler à Lyon dans un brillant tournoi, en présence de Charles VIII (1489). En 1534, Symphorien Champier publia à Lyon deux ouvrages curieux : *Hortus Gallicus* et *Campus Elysius*, dans lesquels il

2° Præsagiorum libri III, Gulielmo Copo Basiliensi interprete ;

3° Ejusdem de natura hominis liber, Andrea Brentio patavino interprete ;

4° De ratione victus in morbis acutis libri IV, Gulielmo Copo Basiliensi interprete :

5° De medici officio, de lege, de specie et visu libri. (Sans nom de traducteur, ce qui me porte à croire que la traduction est peut-être de Rabelais lui-même) ;

6° Galeni ars medicinalis, Nicolao Leoniceno interprete ;

7° Aphorismi Hippocratis lingua ionica, ex fide vetustissimi codicis. - Le texte grec n'est pas paginé ; il a son titre à part, et contient 62 pages. La plupart des bibliographes en ignorent l'existence dans cette édition.

Le livre commence par une dédicace : « Clariss. doctiss. que viro Gotofredo ab Estissaco malleacensi episcopo Fr. Rabelæsus medicus s. p. d. » — Voici le début : « Quum anno superiore Montpessuli aphorismos Hippocratis et deinceps Galeni artem medicam frequenti auditorio publice enarrarem, annotaveram loca aliquot... comperi illos (interpretes) non pauca invertisse verius quam vertisse, etc. » (*Lugduni*, *idibus julii* 1532.) — Le titre général porte : Ex Fr. Rabelæsi recognitione.

Concluons que Rabelais était à Montpellier en 1531, et qu'il y expliquait publiquement Hippocrate et Galien, sans avoir pris ses grades ; qu'il prenait le titre de médecin, et qu'il remplit les fonctions de médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon avant d'être docteur : le diplôme doctoral ne lui fut conféré que le 22 mai 1537.

Digitized by Google

veut prouver que la France produit tous les remèdes dont ses habitants peuvent avoir besoin, et que c'est une folie d'aller chercher, à grands frais, dans les pays lointains, des drogues et des simples qui n'avaient pas été faits pour nous. — C'est un des premiers auteurs qui ont tenté de donner une biographie médicale : *de medicinæ claris scriptoribus*, 1506.

Champier fut un des promoteurs du collége de médecine de Lyon, que le P. Ménestrier regardait, en 1660, comme un des plus célèbres de l'Europe et dont le P. Colonia disait, en 1730, qu'il avait beaucoup contribué à l'état de la littérature, par le nombre et le mérite des auteurs qu'il avait produits. Les statuts de ce collége, cités avec éloge par les historiens (voy. Verdier), ne furent ratifiés qu'en 1576, c'est-à-dire longtemps après la mort de Champier (né vers 1472, mort en 1539). L'année suivante le collége obtint des lettres-patentes d'Henri III (1577) qui furent confirmées successivement par Henri IV (1595), Louis XIII (1631) et Louis XIV (1638).

La chirurgie était représentée par Jean Canape, abréviateur de Guy de Chauliac (1538), et ami du célèbre Ambroise Paré, pour les besoins duquel il traduisit plusieurs livres de Galien.

Canape eut un disciple distingué dans Pierre Tolet, qui fut lié avec Rabelais, et qui a laissé une traduction de la *Chirurgie* de Paul d'Egine et du *Traité des tumeurs* de Galien (1546).

Jacques Daleschamps, un des successeurs de Tolet à l'Hôtel-Dieu, composa un *Traité de chirurgie* (1570) qui eut plusieurs éditions. Il avait traduit les *Administrations anatomiques* de Galien (1566), et le sixième livre (*Chirurgie*) de Paul d'Egine. Les érudits citent sa *Traduction* d'Athénée, les botanistes son *Histoire des plantes* (1587) : Charles Plumier a consacré son nom à un genre de la famille des euphor-

Digitized by Google

biacées (Dalechampia); l'historien Rubys l'appelle *notre Esculape lyonnois* (1).

On voit de quelle prodigieuse activité était pénétré l'esprit public, et quel brillant essor s'opérait dans le travail de la pensée.

C'est à Lyon que prit alors naissance l'une des plus grandes découvertes médicales des temps modernes : c'est dans notre cité que son auteur, Michel Servet, recueillit pendant ses divers séjours (vers 1530, puis en 1536, en 1540 et 1543) les matériaux de l'ouvrage qu'il publia à Vienne en 1553 sous le titre de *Christianismi restitutio*, ouvrage dans lequel il découvrit le phénomène de l'hématose et de la circulation pulmonaire et en devina la théorie (2). Le réformateur Calvin poursuivit Servet à outrance, et le fit brûler vif à Genève, le 27 octobre 1553, à l'âge de 44 ans. Le fanatisme étouffa ainsi les élans de la science.

Ce fut à la même époque que parut à Lyon Michel Nostra-

(1) Daleschamps a conquis et conservé un rang distingué dans l'histoire de la littérature. Sa traduction française de la *Chirurgie* de Paul d'Egine est restée la meilleure de toutes jusqu'à nos jours où M. Réné Briau vient d'en faire paraître une nouvelle. (*Paris*, 1855.) Nous croyons devoir citer ici son jugement, honorable pour Daleschamp : « Jusqu'à nos jours cette ver« sion a été la seule à l'aide de laquelle on a connu et étudié la chirurgie de « Paul d'Egine... Il l'a fait suivre de commentaires souvent fort instructifs et « qui dénotent un homme versé dans la connaissance et la pratique de notre « art. » (Réné Briau, p. 50.) — Daleschamps, reçu docteur à Montpellier en 1547, était établi à Lyon dès 1552 ; sa pierre tumulaire (il fut inhumé dans l'église des Jacobins) conservée au Palais des Arts, près du lieu des séances de l'Académie, nous apprend qu'il mourut à Lyon en 1588, à l'âge de 75 ans. (Voyez Pétrequin, *Mélang. de chirur.*, p. 34.)

(2) C'était un grand pas pour la science. Ce fut à Harvey, riche des observations de Servet, de Césalpin et de son maître Fabrice d'Aquapendente, que revint l'honneur de découvrir (1619) et de démontrer (1628) la circulation générale. Elle ne fut admise dans aucune Faculté avant 1650, c'est-à-dire un siècle après la publication de Michel Servet.

Digitized by Google

damus, plus connu de nos jours en astrologie qu'en médecine. Sa grande réputation le fit appeler par nos ancêtres pour une épidémie meurtrière; il eut beaucoup de vogue et beaucoup de succès. C'est à Lyon que Nostradamus publia, en 1555, les sept premières centuries de ses prophéties.

Le corps des chirurgiens suivit l'essor général : il s'était organisé en communauté, mais il restait toujours sous l'étreinte d'une législation défectueuse.

C'était encore des chirurgiens-barbiers : une lettre du consulat de 1586 ne les nomme pas autrement.

Les hôpitaux entrèrent les premiers dans la voie des réformes : en 1618, Louis XIII, sur les instances des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, octroya des lettres-patentes qui ont fait époque dans l'histoire de la chirurgie locale. Elles établissent, que dorénavant celui des élèves compagnons qui aura été choisi par les recteurs pour être chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, sera, à la fin de son exercice, gratifié du privilége de maîtrise, à la condition d'avoir accompli un service de six années, et de subir à sa sortie un examen de capacité. Telle est l'origine du majorat de nos hôpitaux.

Cette innovation portait une atteinte profonde aux statuts et prérogatives de la communauté des chirurgiens. Elle souleva de leur part une opposition des plus vives. Le collége de médecine et la corporation des apothicaires descendirent aussi dans la lice. Les lettres-patentes ne purent être enregistrées. On ne saurait aujourd'hui se faire une idée de l'animation des débats; des jugements contradictoires furent rendus (pour les détails, voy. Pétrequin, *Mélanges de chirurgie*, p. 71), et ce ne fut qu'après dix ans d'une procédure longue et compliquée que les lettres-patentes eurent enfin force de loi (1).

(1) Les lettres-patentes de Louis XIII, obtenues sur les instances de

Digitized by Google

Elles ouvrirent une ère nouvelle : l'Hôtel-Dieu posséda ainsi sa *charte chirurgicale*. Ce fut une révolution complète qui s'opéra dès lors dans la position, jusque-là précaire, de l'homme de l'art à l'Hôpital. Ce ne fut plus un passage que chacun à l'envi s'efforçait d'abréger. En attachant un privilége aux fonctions chirurgicales, les lettres-patentes en rehaussèrent l'importance; elles relevèrent la valeur sociale du majorat, et ce poste, jusque-là méconnu et que chacun semblait délaisser, fut bientôt ambitionné par tous (*id. ibid.*).

Ce fut l'inauguration d'un progrès réel : le service devint plus régulier et plus complet; des chirurgiens distingués se formèrent à cette école; parmi les noms recommandables qui apparurent dans cette deuxième période, on distingue ceux de Louis Malherbe, Henry Charavel, Horace Panthot, Henry l'Hermitte, Pierre Gimon, Gabriel Parisot, etc., qui ont laissé d'honorables souvenirs dans les archives de l'Hôpital.

Je voudrais, Messieurs, pouvoir ici raconter en détail la belle conduite des chirurgiens de Lyon au milieu des épidémies qui vinrent si fréquemment ravager notre ville durant le XVe, le XVIe et le XVIIe siècle (1).

Dans les sciences, comme la médecine où la vie se consume en actes de dévoûment et d'humanité, les mentions de

M. Cardon, ancien recteur de l'Hôtel-Dieu, sont datées de Paris, août 1618. La Cour de Lyon rendit, en 1624, une sentence portant que « nonobstant les oppositions, les lettres-patentes seront enregistrées pour jouir par les impetrants de l'effet et bénéfice d'icelles, » et en août 1626 une deuxième sentence confirmative. Enfin, le 2 septembre 1626, le parlement de Paris rendit un arrêt définitif dans le même sens; mais elles n'eurent réellement leur premier effet que le 2 juillet 1628 pour la nomination de François Lacoste. (Voyez Pétrequin, *Mélang. de chir.*, p. 66 et 87.)

(1) Pour ce point d'histoire, voyez Pétrequin, *Mélanges de chirurgie*, p. 117; *Revue du Lyonnais*, 1845; et *Gazette médicale de Paris*, 1845, p. 209.

Digitized by Google

l'histoire sont souvent la seule justice rendue à l'homme de l'art. Aussi la biographie médicale, quand elle n'enseigne pas des découvertes, peut-elle encore servir à la fois de récompense au mérite et à la vertu, et d'exemple à la postérité.

Dans la peste meurtrière de 1629, Lyon perdit huit médecins et soixante et dix chirurgiens (Monfalcon, *ibid.*, p. 760); les noms de la plupart ont été perdus avec les détails de leurs belles actions. Nous pourrions toutefois rapporter plus d'un trait de philanthropie et de ce courage scientifique dont s'honorent les praticiens; au nombre de ceux qui périrent victimes de leur dévoûment, on nomme Chevelu (1610), François de la Coste (1628), l'élève Pierre Chassaigne (1628), etc. Nous pouvons citer encore, parmi les chirurgiens de l'Hôpital, Anthoine de Brioude (1628), Louis Malherbe (1631 et 1637), Henri Charavel (1642 et 1643), etc., dont les archives manuscrites de l'Hôtel-Dieu signalent avec éloge le zèle et l'abnégation; parmi les maîtres chirurgiens de la ville, Michel Malo (1628), Anthoine (1638), Jean Lepère (1638-1639), etc., qui les secondèrent dans leur périlleuse mission; et parmi les élèves, Jean Guillard (1629), Pierre Massin et Jean Duchier (1643), etc., qui suivirent leur noble exemple.

Ces grandes épreuves ennoblissaient l'art et ses adeptes. L'heure de la réhabilitation approchait; c'est à la France qu'en revient tout l'honneur : le grand siècle de Louis XIV, qui porta si haut la gloire des lettres françaises, en avait préparé les éléments; il était réservé au règne de Louis XV d'exécuter cette œuvre de réparation. La chirurgie lyonnaise, pendant le XVIIIe siècle, pouvait s'enorgueillir d'avoir produit une série d'hommes de mérite comme Laurès, les deux Flurant, Garnier, Grassot, Pouteau, Puy, Guérin, Bouchet, Charmetton, Buytouzac, Dussaussoy, Rey, etc., dont les noms vivent encore dans la mémoire publique. La littérature locale s'enrichit d'une foule d'ouvrages recomman-

Digitized by Google

dables (1) qui figurent avec honneur dans nos bibliothèques; et elle exerça une incontestable influence sur le mouvement général dont Paris devint le centre.

En 1724, Lapeyronie inspira à Maréchal, premier chirurgien de Louis XV, l'idée d'établir cinq démonstrateurs royaux aux écoles de chirurgie de St-Côme, et en 1731 de faire ériger les principaux chefs de la communauté en corps académique. Ce fut l'origine de l'illustre *Académie de chirurgie*. Ses *Mémoires* dont la publication, dédiée au roi, commença vers 1742, devinrent le Code des chirurgiens. Toute l'Europe médicale s'émut à l'impulsion qu'elle recevait de la France.

Lyon avait conquis un rang élevé dans l'opinion publique : les plus illustres membres de l'Académie royale de chirurgie se faisaient gloire, Messieurs, d'être correspondants de votre Compagnie, comme Quesnay, Louis, Caumont, Hévin, etc.

La chirurgie lyonnaise vit les noms de ses principaux représentants inscrits avec distinction parmi les associés de l'Académie de chirurgie de Paris, tels que Grassot, Charmetton, Flurant, Pouteau, etc. Les travaux de quelques-uns d'entre eux eurent l'honneur de figurer dans les *Mémoires* de cette compagnie savante; citons ceux de Guérin

(1) Je me bornerai à citer le *Traité de splanchnologie raisonnée rédigée en démonstrations*, par P.-M. Flurant (*Paris*, 1752, 2 vol. in-12), ouvrage dédié à l'Académie de chirurgie et approuvé par elle; — les *Œuvres posthumes* de Pouteau, publiées avec des notes par Colombier, sous le patronage de la Société de médecine de Paris, avec un rapport du célèbre Vicq d'Azyr (*Paris*, 1783, 3 vol. in-8); le *Traité des maladies des yeux* de J.-J. Guérin (1769), qui fut, avec les *Mémoires sur l'œil* de Janin de Lyon (1772), un des meilleurs livres du dix-huitième siècle sur l'ophthalmologie; — le *Traité de physiologie* de J.-S. Dufieu (2 vol.); — le *Traité de l'hydrocèle* de A.-C. Dussaussoy; — et le *Traité de la pourriture d'hôpital* du même auteur, etc. — On verra plus loin les ouvrages lyonnais couronnés par l'Académie de chirurgie.

Digitized by Google

sur l'extirpation de l'œil, de Puy sur les hernies, de Pouteau sur la ligature de l'épiploon, etc.

Il y a plus : l'Académie de chirurgie ouvrit des concours auxquels elle convia tous les chirurgiens de l'Europe. Lyon eut la gloire de remporter un grand nombre de couronnes : en 1744, Grassot obtint le 1er prix (*sur les émollients*) : il avait pour concurrent le célèbre Louis, qui fut plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie. En 1748, le 1er prix fut décerné à Charmetton (*sur les caustiques et les dessicatifs*) ; le fameux Nannoni, de Florence, était du nombre de ses compétiteurs. En 1749, Flurant partagea le 1er prix avec Louis (*sur les détersifs*). En 1752, Faure mérita le 1er prix (*sur les tumeurs scrofuleuses*) ; l'illustre Bordeu n'eut que le 2e prix.

Chaque année apportait un triomphe à la chirurgie lyonnaise.

L'Académie royale de chirurgie, présidée successivement par Maréchal (1731 à 1736), Lapeyronie (1736 à 1747), et la Martinière (1747 à) se signala par des travaux remarquables. La science prit un essort jusque-là inouï : ses notabilités se multiplièrent. L'œuvre de régénération marcha vite : dès 1743, la chirurgie fut totalement séparée de la barberie. Les mémorables paroles que Louis XV prononça à ce sujet méritent d'être rappelées ici : « Nous avons cru, dit-il, « devoir accorder de plus grandes distinctions à l'art de la « chirurgie qui a été porté dans notre royaume à un haut « degré de perfection ;... c'est dans cet esprit que nous « avons jugé à propos de séparer entièrement l'exercice de « la barberie du corps des chirurgiens qui se trouvait avili « par le mélange d'une profession si inférieure. » (1748, lettres-patentes confirmant l'établissement de l'Académie).

La chirurgie, dégagée de cette fâcheuse alliance, changea de face ; elle brilla tout à coup d'un éclat inattendu ; on la vit

Digitized by Google

s'élever rapidement à un degré de considération que depuis le moyen âge elle avait cessé d'atteindre : ce fut une véritable transformation. Le XVIIIe siècle fut, pour notre art, ce que le XVIe avait été pour les lettres lyonnaises lors de la brillante époque de la Renaissance.

Le mouvement était donné ; d'importantes réformes allaient s'accomplir. Nous avons fait voir, en parcourant le moyen âge, combien le défaut de lettres et de philosophie avait nui aux progrès scientifiques ; jusque-là les chirurgiens savants et lettrés étaient d'honorables, mais trop rares exceptions. Il était besoin de modifier l'organisation des écoles ; il fallait de ce qui n'était qu'une exception faire une règle générale ; on éleva le niveau des études professionnelles. Le baccalauréat, qui réalisait d'heureuses garanties de savoir, fut la première des épreuves que l'aspirant devait franchir pour arriver au sanctuaire. La science se trouva ainsi élevée sur un terrain nouveau où elle pouvait se développer à l'aise. Désirons, pour l'honneur de l'art, qu'on n'abandonne plus cette voie sûre et fertile, et qu'on ne retranche jamais les racines de l'arbre scientifique qui ne peut ni prospérer ni fleurir sans cette sève littéraire : elle seule possède une force intrinsèque capable de résister à toutes les vicissitudes humaines, et de vivifier toujours les semences que l'expérience des siècles apporte dans son sein.

L'influence des études littéraires fut immense : la chirurgie, rehaussée par les diplômes universitaires, prit un essor rapide dont le dernier terme n'a point encore été atteint. Ai-je besoin de rappeler, Messieurs, que vous admites alors dans vos rangs des chirurgiens lyonnais de cette école, qui avaient pris place parmi les littérateurs et qui ont eu l'honneur, comme Marc-Antoine Petit, de voir leurs productions couronnées par l'Académie française (1) ?

(1) La *Médecine du cœur* de Marc-Antoine Petit de Lyon (1806) renferme

Digitized by Google

La voie était ouverte : une nouvelle conquête, en complétant l'œuvre si heureusement commencée, vint dignement mettre le sceau à toutes les réformes précédentes ; en démontrant que la science est une, nous avons déploré sa division qui ne faisait que la scinder en deux corps isolés. Un décret de 1794 la rappela à son unité primitive, en réunissant dans une même école la chirurgie et la médecine. On l'a dit avec raison : « En mettant la chirurgie au niveau de la médecine, le législateur fit un acte de haute sagesse. » (Pointe, *Histoire topog. de l'Hôtel-Dieu de Lyon*, 1842). Il fit plus, ce fut un acte de justice pour l'art ; ce fut un grand bienfait pour la société (1).

Dans les hôpitaux de Lyon, le chirurgien avait été jusqu'alors réduit à un rôle subalterne ; il se trouvait dans un état de vasselage vis à vis du docteur ; celui-ci, chargé de la direction du service, faisait la visite des malades que l'autre se bornait à opérer ou à panser sous ses ordres. L'Hôpital avait ainsi un chirurgien en deux personnes. (Pétrequin, *Mélanges de chirurgie*, p. 168). Il serait superflu

quatre épîtres en vers, qu'il lut dans les séances publiques de l'Académie de Lyon : sur *les Chagrins attachés à l'exercice de la médecine* (1800) ; sur *la Confiance en médecine* (1801), ouvrage qui fut mentionné honorablement par l'Institut dans le concours de 1804 ; sur *la Reconnaissance envers les médecins* (1802) ; enfin sur *la Douleur* (1805). — P. Laurès avait fait paraître, en 1757, un *Supplément aux Lyonnois dignes de mémoire*, parodie de l'ouvrage de Pernetti. « C'est, dit un critique, une satire parfois ingénieuse et assez méritée. » P. Laurès est connu comme auteur de chansons facétieuses.

(1) « La médecine et la chirurgie n'étoient, pour ainsi dire, que deux « branches qui sortoient de la même tige, ou plutôt c'étoient deux noms « différents du même art. La chirurgie n'étoit qu'une médecine plus « étendue, car les chirurgiens joignoient aux remèdes internes les secours « de la main. » (*Recherches sur l'origine de la chirurgie*, p. 14.)

Digitized by Google

aujourd'hui de faire ressortir les vices d'une pareille organisation.

La chirurgie graduée se trouva dès lors affranchie de ce contrôle qui n'était qu'un joug asservissant, et qui ne pouvait qu'apporter d'indignes entraves à son élan. Du moment que les grades universitaires devinrent les mêmes pour tous, les choses changèrent d'allure. Les chirurgiens trouvèrent leur palladium dans l'égalité devant la loi. Le diplôme de docteur, en témoignant d'un degré élevé d'éducation et de savoir, leur assigna, dans la hiérarchie sociale, la place honorable que mérite à juste titre celle de toutes les professions libérales qui exige le plus d'études et de connaissances.

Sans prétendre qu'aujourd'hui les positions sont interverties (et en ceci nous ne voulons nullement soulever une question de préséance), nous devons faire une remarque en faveur du chirurgien qui s'est profondément pénétré de l'importance de sa mission : il a besoin, pour bien exercer son art, de posséder toutes les connaissances médicales nécessaires pour traiter convenablement ses malades avant, pendant et après l'opération ; en un mot, il a besoin d'être médecin consommé, sans quoi il ne sera jamais lui-même qu'un chirurgien incomplet. Le médecin, au contraire, n'est pas dans l'obligation d'être aussi chirurgien ; il peut appeler à son aide (et cela est dans la nature des choses) toutes les fois qu'un accident ou un cas chirurgical l'exige (1).

Un autre progrès était encore réservé à la chirurgie lyonnaise : les lettres-patentes de 1618 avaient été pendant deux siècles la sauvegarde de nos hôpitaux ; mais elles conféraient un privilége, et l'on était à une époque où toute idée de privilége commençait à émouvoir les esprits. Le don de maîtrise fut remis en question, et les lettres-patentes elles-mêmes, à

(1) Nul n'est bon chirurgien s'il n'est médecin. (LANFRANC.)

Digitized by Google

la fin du XVIIIe siècle, devinrent, comme à leur origine, l'objet des plus vives contestations. Il en sortit un dernier perfectionnement, ce fut l'institution du concours qui fut décrété en 1788.

Le premier essai dépassa toutes les espérances, et, en donnant d'emblée une grande valeur à ce nouveau mode d'élection, il en assura à jamais l'avenir. Ce fut M. A. Petit qui *ouvrit brillamment* la série des élus (1).

Le concours devint la source d'une splendeur nouvelle pour la chirurgie lyonnaise; il éleva le majorat de nos hôpitaux à un rang de premier ordre, en y appelant tous les mérites et toutes les capacités chirurgicales.

C'est de cette pépinière féconde qu'est sortie cette foule d'hommes distingués, dont notre art et notre cité s'honorent également; l'Académie a accordé les honneurs de l'hospitalité à la plupart d'entre eux (2); il en est plusieurs autour de moi dans cette enceinte : parmi eux nous remarquons avec douleur une place vide, qui rappelle une perte récente et irréparable que déplore l'Académie ; nous voulons parler d'un homme qui fut longtemps parmi nous le patriarche de la chirurgie ; type parfait des traditions antiques, véritable personnification de la confraternité médicale, M. Viricel possédait toutes les qualités du cœur et de l'esprit : nul ne réunissait plus de bonté à plus d'intelligence. Je n'oublierai

(1) Le programme du concours pour l'Hôtel-Dieu parut en avril 1788 ; le premier concours eut lieu en juin 1788 ; la nomination de M.-A. Petit eut lieu le 12 juin 1788.

Le concours fut institué la même année pour la Charité ; le premier élu fut Aimé Martin aîné, de St-Rambert en Bugey, qui n'entra en fonction que le 23 octobre 1795 ; François Bugnard fut installé en son absence comme chirurgien provisoire, le 3 août 1793.

(2) M.-A. Petit, Cartier, Viricel, etc., pour l'Hôtel-Dieu ; Martin, Imbert, etc. pour la Charité ; Gauthier pour l'Antiquaille ; enfin Gilibert, Sainte-Marie, Pravaz, etc. en dehors des hôpitaux.

Digitized by Google

jamais avec quelle bienveillance il accueillit mes débuts dans la carrière et applaudit à mes premiers succès ! Des voix éloquentes lui paieront un juste tribut d'éloge devant cette aca démie. Pour moi je n'ai pu résister au besoin de déposer, en passant, ce pieux hommage à sa mémoire vénérée.

Messieurs, si nous reportons maintenant nos regards sur le passé, il se déploie sous nos yeux un spectacle bien différent de celui du moyen âge ; que de progrès accomplis en un siècle !

Affranchissement de la profession ; réhabilitation de l'homme de l'art; complément de la chirurgie par son union à la médecine ; enseignement professionnel plus complet et plus élevé ; perfectionnement de l'art par un appel à toutes les sciences et par de fortes études littéraires ; institution du concours ; noble émulation à tous les degrés de la hiérarchie médicale, qui stimule et concentre les efforts de tous les travailleurs dans les diverses tribunes des écoles, du journalisme et des académies.

Voilà l'immense travail qui s'est opéré en faveur de notre art ; telles sont les conquêtes modernes que la chirurgie peut inscrire sur sa bannière, conquêtes dont Lyon peut revendiquer une part glorieuse. L'histoire dira quels fruits lui sont réservés dans l'avenir, et quelles pages brillantes elle doit ajouter encore aux annales lyonnaises !

Pour moi, Messieurs, me voici arrivé au terme de ma tâche; je dois déposer ici la plume de l'historien. — Vous voudrez bien excuser la longueur de cette esquisse ; trop heureux, si j'ai réussi à vous intéresser à l'histoire locale d'un art et d'une science auxquels je me suis dévoué.

La chirurgie (1) est pour moi comme une idole : je lui ai

(1) On voudra bien se rappeler, d'après ce qui a été dit plus haut, que l'auteur entend ici la science entière, et que pour lui la chirurgie ne peut ni ne doit être isolée de la médecine : comme science, elle a les même

Digitized by Google

consacré mon temps et ma pensée; la plus belle partie de ma vie, je l'ai passée à étudier ses secrets dans les écoles et les bibliothèques, et à appliquer ses enseignements dans les hôpitaux.

Que ne lui dois-je point? Les inépuisables émotions de l'art, les plaisirs émouvants de l'intelligence, le bonheur de découvrir quelque nouveau secours pour la souffrance, la satisfaction du peu de bien qu'on a fait et de celui qu'on enseigne à faire à cette généreuse jeunesse médicale, qui retourne prodiguer à la société le fruit de ces leçons, toutes ces impressions indicibles que j'ai laissées derrière moi comme des jalons dans ma carrière, je retrouve tout sur la route de cette science, à laquelle je suis lié par tout ce que l'homme peut recevoir du créateur.

Elle n'a point été ingrate ni marâtre pour moi, et je ne saurais regretter de lui avoir consacré ma jeunesse et mon existence entière. Si je lui ai beaucoup donné, elle m'a tout rendu avec usure. Succès, position, palmes académiques, je lui dois tout, tout, Messieurs, jusqu'à l'insigne honneur de siéger parmi vous; c'est à elle que je rapporte cette haute faveur qui est venue pour moi mettre le comble à toutes celles qui m'ont été si généreusement départies.

Si donc je l'ai servie avec un dévoûment sans borne, avec un amour tout filial, si je lui ai voué un culte qui ne finira qu'avec ma vie, vous comprendrez, Messieurs, que j'avais un besoin du cœur à satisfaire, j'avais à payer une de ces dettes de reconnaissance qu'on ne saurait jamais acquitter trop libéralement.

principes et fait partie du même corps de doctrine ; comme art, elle associe incessamment les médications médicales aux pratiques chirurgicales.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE GUICHENON

AVEC LES SAVANTS DE SON TEMPS,

AU SUJET DE

L'HISTOIRE DE LA BRESSE ET DU BUGEY.

—

1636—1650.

—

(SUITE).

La chronique de Jean Fustaillier a été composée à Bourg-en-Bresse, dans les premières années du XVIe siècle. Elle contient une dissertation sur le nom, l'origine et les antiquités de la ville de Mâcon, plus, la série nominale et chronologique des évêques et comtes de cette ville, ainsi que celle des comtes de Bâgé, anciens seigneurs de Bresse, jusques à l'année 1250 de notre ère. Dans la préface de son Histoire de Bresse, Guichenon prend le soin de nous apprendre qu'il était le possesseur du manuscrit original de Fustaillier, lequel manuscrit fait aujourd'hui partie de deux volumes de documents historiques qu'il légua à la ville de Bourg. Fustaillier dédia son travail à Messire Claude de Longvic, évêque de Mâcon et depuis cardinal de Givry. Dans sa dédicace, Fustaillier nous apprend à quelle occasion et dans quelles circonstances il fit cette composition. La peste s'était déclarée à Mâcon; pour échapper à ses atteintes, il vint, pendant quelques mois, séjourner à Bourg. Là, se trouvant sans occupations et sans livres, (*à forensium declamatione causarum feriatus, et bibliothecæ penuria*) l'ennui le gagna. Alors lui

Digitized by Google

revint en pensée un projet qu'il nourrissait depuis longtemps, celui de rechercher les antiquités de Mâcon, sa ville natale, projet que favorisa Claude de Longvic, en mettant à sa disposition les Cartulaires de Saint-Pierre et de Saint-Vincent. Ce sont là les documents qui ont servi de base à cette composition. Saint-Julien de Baleure affirme que Fustaillier avait extrait du livre enchaîné au trésor de Saint-Vincent, les matériaux de son histoire qu'il se proposait d'enrichir de preuves, si la mort lui en eût donné le temps.

Le style de Fustaillier reflète, à la fois, la latinité classique et celle du moyen âge. Il était nourri de la lecture des poètes. Il les cite de mémoire sans se faire scrupule d'en changer les expressions et le sens. Cette habitude, ou pour mieux dire ce sans-gêne d'appropriation, se fait remarquer dans tout le cours de sa narration. La chronologie de Fustaillier n'est pas toujours d'accord avec l'*Art de vérifier les dates ;* il est cependant à remarquer que les dates citées par Fustaillier ont été puisées dans des titres respectables, tels que les Cartulaires déjà cités de Saint-Pierre et de Saint-Vincent de Mâcon, ce qui leur donne une autorité imposante.

On sait fort peu de chose sur la vie et la personne de Fustaillier. Palliot qui s'est trompé en l'appelant Philibert, a dit de lui : « C'est un avocat très-fameux qui a écrit l'histoire de Mâcon et qui avait épousé Philippote de Pise, Maconnoise.» Guichenon estimait beaucoup le travail de Fustaillier dont il fait mention dans son Histoire de Bresse comme il suit : «Quant aux manuscrits, dit-il en rendant compte des sources où il a puisé, quant aux manuscrits, nous n'en avons que deux qui aient parlé de ce pays (de la Bresse) ; l'un est Fustaillier en ses Antiquités de la ville de Mascon..... Fustaillier est loué de ses recherches, de sa fidélité et de la beauté de son style....» Ailleurs au chapitre XXIV de son Histoire de Bresse, il ajoute : « Plusieurs ont fait mention de la famille de Beaugé en leurs ouvrages, sa-

Digitized by Google

voir Bugnyon en sa Chronique de Mascon, Paradin en ses Annales de Bourgogne, Pierre de Saint-Julien-Baleure en ses antiquités de Mascon, Vignier *in Chron. Burgundiæ* et Jacques Severt en ses Evesques de Mascon, mais tout ce qu'ils ont dit est tiré du latin de Jean Fustaillier, jurisconsulte masconnois, vivant en l'an 1520, qui avoit eu communication de tous les titres du trésor de Saint-Vincent de Mascon..... Son manuscrit, continue l'historien de la Bresse, demeura entre les mains des curieux jusques à ce que Philibert Bugnyon, masconnois, advocat en la séneschaussée de Lyon, *meilleur jurisconsulte qu'historien*, le fit imprimer en latin, *supposant d'en estre l'autheur*. Toutefois la chose lui réussit fort mal, parce qu'outre les grandes fautes qui se trouvent en sa besogne, il gasta tout ce bel ouvrage par quelques additions qu'il y voulut faire du sien, lesquelles chocquent entièrement l'histoire et le sens de Fustaillier, ainsi que la suite de ce discours le fera voir. N'ayant donc personne avant Fustaillier qui ayt traitté de nos seigneurs de Beaugé, il a fallu luy déférer, avec d'autant plus de raison que cet autheur estoit désintéressé et que je puis justifier ce qu'il a dit d'eux, par titres, chartes et austres bonnes pièces qui m'ont passé par les mains. »

Cette courte notice sur Fustaillier et son œuvre est en grande partie textuellement empruntée à la préface de notre édition de Fustaillier publiée en 1846, édition, disons-le en passant, tirée à si petit nombre d'exemplaires que ces détails ne peuvent être connus que d'un nombre excessivement restreint de lecteurs.

Non content de multiplier sa correspondance sur tous les points de l'horizon littéraire, Guichenon, durant cette année de son syndicat, s'était imposé la tâche de compulser les archives de Bourg et d'en dresser un inventaire exact. C'est le registre consulaire de cette même année 1639 qui nous apprend cette particularité. « A esté représenté par le sieur syndic Guichenon que pour tesmoigner l'affection qu'il ha pour le bien de la ville, et recognoissant quel dommage elle supporte

Digitized by Google

faute d'avoir un inventayre ample des tiltres et papiers des archives de la ville qui sont en si grande confusion et si mauvais ordre qu'on a peyne de les rencontrer lorsqu'on en a besoing, propose qu'il seroit extrêmement utile d'avoir un inventayre fort exact, auquel il vacquera librement et consciencieusement, si le Conseil le trouve bon.

Le Conseil agréant la bonne volonté dudit sieur Guichenon le prie de commencer à travailler au dict inventaire, avec l'assistance d'un conseiller de ladite ville et par le ministère de tel scribe qu'il voudra prendre. La dite proposition et offre sera représentée à la première assemblée générale pour y estre pourveu plus amplement sur la recognoissance qu'il conviendra faire des peynes du dit sieur Guichenon, à cause de la longueur et importance du travail. »

Ce surcroît d'occupation ajouté à ses fonctions syndicales, à celles de sa profession, ne ralentit pas sa correspondance. En même temps qu'il entretient les relations déjà formées, il écrit à de nouveaux personnages pour demander aux uns et aux autres les informations et les documents nécessaires à son travail. M. Duchesne venait de lui envoyer son Histoire de la maison de Béthune, d'Hozier lui avait fait parvenir aussi la publication faite par ses soins d'une Histoire de Bretagne. L'un et l'autre l'encourageaient et le pressaient de hâter son travail, très-impatiemment attendu, disaient-ils, de la république des lettres ; c'était, il faut le dire, une recommandation superflue : sans doute la mise en ordre des archives de la ville de Bourg avait pour résultat l'intérêt de la ville, mais il est aisé de comprendre que Guichenon n'aurait jamais entrepris ce labeur, sans l'espoir qu'il avait de trouver dans ce dépôt des documents et des notes précieuses sur la Bresse. Il écrivit à Duchesne le 10 novembre 1639 :

« Monsieur, votre Histoire de la maison de Béthune est une continuation de vostre gloire et un nouveau tesmoignage de vos

Digitized by Google

veilles. Ce n'est pas merveille en vous de bien escrire, mais de ce que vous escrivez toujours bien et qu'on ne cognoit qu'esgalité en vos ouvrages. Si ma santé et les occupations du palais me permettent de livrer au jour ce que je médite vous en serez le premier estrenné, avec cette différence pourtant que j'auroy fait avec vous l'eschange de Glaucus et de Diomedes. Quant aux austres mémoires que porte vostre lettre, j'ai desjà mis ordre pour en estre esclaircy. Si nostre contrée pouvoit produire ce que vous en attendés, je m'estimeroys le plus heureux homme du monde. Je vous conjure donc, monsieur, de vivre dans cette créance que personne n'est plus que moy, votre, etc.

GUICHENON.

A Bourg, ce 10 novembre 1639.

A cette époque Guichenon fut informé par un de ses amis qu'il y avait à Genève deux hommes simultanément occupés à rechercher les matériaux de l'histoire de cette ville. Le premier, M. de Péaget, nous est inconnu, le second était le célèbre Jacques Godefroy. Guichenon s'empressa aussitôt d'écrire à l'un et à l'autre dans l'espoir d'en tirer des lumières et des secours pour son Histoire de Bresse et de Bugey, en raison, comme il l'exprime très-bien *du voysinage des provinces et de la connexité de la matière*. Voici ce qu'il leur écrivait :

A M. Godefroy, professeur de droit et Conseiller d'état de la ville de Genève.

Monsieur,

Vous vous estonnerez peut-être qu'un homme que vous n'avez jamais veu prenne la hardiesse de vous escrire et de vous importuner tout ensemble. M. Perreaud m'ayant confirmé de bouche que je rencontrerois autant de franchise en vous qu'il paraît de doctrine en vos ouvrages, j'ai creu que vous ne blasmeriez point mon procédé qui tient plus du dessein de vous honorer que de vous estre à charge. Il est pourtant vray, Monsieur, qu'ayant commencé l'Histoire de Bresse et de Bugey, j'ai, par occasion, esté engagé à celle de Gex à cause du voysinage des provinces et de

Digitized by Google

la connexité de la matière. Et comme je scay que, non seulement vous scavez l'antiquité des pays qui vous avoysinent, mais mesme des plus éloignés, et qu'ayant veu les archives de Genève il vous sera sans doute tombé en main quelque pièce qui me donneroit lumière, je me suis imaginé que ma profession me devoit donner la liberté de vous descouvrir mes projets et de vous y demander ayde à condition toutes fois que vous n'y employerez que le temps que vous destinez à vous divertir. Autrement j'abuserois du peu de loisir que vos occupations vous laissent, en quoy je serois criminel envers la postérité qui attend et ornement et instruction de vous. . . . . .

A M. Péaget, citoyen de Genève.

Monsieur, quoyque je n'aye pas l'honneur d'estre connu de vous et qu'à ceste raison je ne vous debvrois point aborder sans préface, néantmoins sur l'assurance que M. Perreaud, mon ancien amy, m'a donnée que mon compliment ne vous seroit pas désagréable, je vous descouvre librement et sans aucune cérémonie, le désir que j'ay il y a longtemps, d'avoir conférence avec vous. On m'a asseuré que vous travaillez à l'histoire de Genève, et comme j'ai entrepris celle de Bresse et de Bugey, j'ay creu qu'à cause du voysinage, nos ouvrages ayant quelque conformité, nous pourrions bien avoir faute l'un de l'autre, sans le scavoir. C'est pourquoi dans la franchise qui règne entre les gens de lettres, je vous offre tout ce que les manuscrits, les chroniques et les archives qui m'ont passé par les mains, peuvent fournir qui serve à vostre besogne, pourveu que vous me fassiez cette grâce de me le faire cognoistre plus particulièrement. Aussy, si vous scavez quelque chose de l'estat ancien de la Bresse et du Bugey et des sires de Thoire et de Villars, l'un desquels a esté comte de Genevois par testament du dernier de sa famille, mesmes des vieux barons de Gex, vous m'obligerez infiniment de me le communiquer, et ceste faveur, jointe à l'impression que vos mérites ont faict sur mes volontés, me fera estre avec plus de passion,

Vostre, etc. GUICHENON.

Digitized by Google

Nous ne possédons aucun renseignement sur ce M. de Péaget ; il est vraisemblable que le projet qu'on lui prêtait d'écrire l'Histoire de Genève ne fut pas réalisé. Nous ne connaissons de lui aucun travail de ce genre publié ou manuscrit. Quant à Jacques Godefroy, il est à juste titre au rang des hommes éminents de son siècle. Son père, Denis Godefroy, célèbre jurisconsulte, ayant embrassé le calvinisme, s'était vu contraint de s'expatrier au moment même où son mérite l'appelait à occuper la chaire que la mort de Cujas laissait vacante. Il laissa deux fils qui héritèrent de ses talents. Théodore, l'aîné, abjura le protestantisme, fut pourvu d'une charge de conseiller d'état, et mourut en 1649, à Munster, où il remplissait la charge de conseiller de l'ambassade de France, pendant les négociations qui avaient pour objet la paix générale. Il avait fait de grandes découvertes dans la science du droit et s'était fait l'éditeur des Histoires de Charles VI, par Juvénal des Ursins, de Louis XII par Claude de Seyssel et Jean d'Anton, de Charles VII par Saligny, du chevalier Bayard, de Boucicaud, d'Artus III, duc de Bretagne, etc. Quant à Jacques Godefroy, son frère, que nous trouvons au nombre des correspondants de Guichenon, il était né en 1587 à Genève, où il s'était élevé successivement aux premières charges de cette république qui, à cinq reprises différentes, l'avait nommé syndic. C'était, au dire des biographes, un homme d'une profonde et exacte érudition. Les lettres lui sont redevables notamment de l'Histoire ecclésiastique de Philostorge, en grec et en latin, accompagnée de dissertations savantes pour faciliter l'intelligence de cet historien ; d'un Commentaire sur le code Théodosien, imprimé à Paris en 6 vol. in-fol., en 1666. D'une foule d'ouvrages de droit et de dissertations remarquables, d'un recueil de pièces concernant les Jésuites qui parut sous le titre de *Mercure Jésuitique ;* enfin de Mémoires touchant l'état et la ville de Genève jus-

Digitized by Google

ques à l'année 1627, contenus en trois volumes in-4°; manuscrit dont s'est servi Jacob Spon, pour composer son Histoire de Genève. On trouve, dans les Registres du Conseil d'Etat de la république de Genève, quelques particularités sur Jacques Godefroy, qui peuvent servir à compléter sa biographie. Ce fut en 1619 qu'il commença à professer le droit à Genève : *On donne à entendre à M. Godefroy, homme fort docte*, portent les registres du conseil d'Etat à la date du 31 juin de cette année, *qu'il pourra être reçu professeur de Droit, après avoir donné gratuitement quelques leçons dans cette académie, pendant deux ou trois mois.* C'était une précaution dont usait la république de Genève, qui se réservait prudemment de ne conférer les titres et les honoraires de Professeur qu'après avoir jugé du mérite du candidat et de son aptitude à en remplir les fonctions. L'épreuve ayant été favorable à Jacques Godefroy, il lui arriva en 1621, et pour une cause que les registres ne mentionnent pas, de voir son traitement de professeur suspendu, ce n'était pas toutefois son mérite ou sa doctrine qui étaient en défaut car dans toutes les circonstances où il est parlé de lui ces mêmes registres les mettent en relief.

« Le Conseil, qui avait supprimé les gages de spectable Jacques Godefroy, consent à les lui rendre sur les représentations de la vénérable compagnie, pour ne pas donner ce chagrin à M. Godefroy, son père, à son arrivée, pour conserver la réputation de cette Académie et parce que le sieur Godefroy appartient à gens de qualité, comme entr'autres à M. de Bréderade, agent de MM. les Etats (de Hollande). » —Ainsi ce n'est point en considération de son mérite et de ses services que les républicains de Genève rendent justice à Jacques Godefroy, c'est parce qu'il appartient par naissance à gens de qualité, parce qu'il est noble.

Au commencement de l'année 1626 un M. Stetler, qualifié du titre d'historiographe de MM. de Berne, et appuyé de lettres de recommandation de ces derniers, demande à

Digitized by Google

MM. du Conseil d'Etat de Genève des mémoires sur l'histoire de cette ville et spécialement depuis l'année 1500. Le Conseil défère à cette demande, mais avec une recommandation bien digne de remarque adressée à Jacques Godefroy « de soumettre au Conseil ce qu'il trouvera dans les titres de la ville d'honorable et d'avantageux pour l'envoyer ensuite au dit sieur Stetler. » C'est de cette manière, et avec ces précautions généralement mises en pratique par tous les gouvernements que se faisait l'histoire. Il n'était pas loisible aux auteurs d'explorer les titres qui reposaient dans les dépôts publics et de choisir les matériaux qui devaient entrer dans le plan et la composition du sujet qu'ils se proposaient de traiter. Ils devaient se contenter de mettre en œuvre les éléments qui leur étaient fournis par des hommes d'état préposés à ces recherches et à ce triage et qui avaient la tâche et le soin de ne livrer aux auteurs d'autres documents que ceux qui pouvaient tourner à l'honneur et à l'avantage de l'état au service duquel ils se trouvaient. De là vient l'insignifiance des histoires écrites antérieurement aux temps modernes. Les historiographes n'étaient que des panégyristes à gages. Les ressorts de la politique, l'étude du cœur humain, le mobile des actions humaines, les causes réelles des événements, leurs conséquences, et tout ce qui constitue ce que nous entendons aujourd'hui par philosophie de l'histoire, rien de cela n'entrait dans leur tâche. Les hommes les plus recommandables par l'érudition et le talent épuisaient la sève de leur esprit à glorifier des rois et des princes; à rechercher ou à forger des généalogies; bientôt nous aurons à produire un document curieux qui nous servira à mettre dans tout son jour le fait que nous nous bornons pour le moment à indiquer. Achevons ce qu'il nous reste à dire sur Jacques Godefroy.

S. A. R. le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, était dans l'habitude de visiter chaque année les provinces

Digitized by Google

qui relevaient de son gouvernement. C'était une sorte d'inspection que passait son Altesse, et qui lui permettait de juger par elle-même de l'état du pays, d'entendre les requêtes et les doléances des habitants, d'étudier leurs intérêts, de s'enquérir de leurs besoins, de surveiller la conduite et les actes des fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire, enfin de provoquer et d'encourager, partout sur son passage, les travaux et les améliorations. Cette louable sollicitude de son Altesse avait, il faut le dire, un côté moins élevé que celui que nous venons d'exposer. C'était la perception des sommes que, sous le titre un peu embelli de *dons gracieux*, les administrations provinciales se croyaient tenues de lui offrir pour s'assurer, ou pour mieux dire pour acheter, sa protection et sa faveur. Dans les comptes qui nous restent de ces administrations, nous voyons figurer des sommes assez importantes affectées à cette destination, votées périodiquement chaque année et perçues avec la même régularité par son Altesse. A contenter le prince ne se bornaient pas les sacrifices des villes et des provinces, il fallait encore contenter MM. ses secrétaires. Ces derniers étaient rémunérés suivant le degré d'influence ou de faveur dont ils jouissaient auprès de son Altesse. Les Génevois étaient, dans une certaine mesure, dépendants et par conséquent tributaires du gouverneur de Bourgogne, parce qu'il possédaient des biens fonds dans le pays de Gex ; or, ils arguaient de certains priviléges en vertu desquels ils prétendaient être francs et libres de toutes taxes. Ces prétentions n'ayant pas été admises, ils s'étaient rabattus sur l'exemption des logements militaires de toutes les charges publiques la plus intolérable à cette époque, en raison de l'indiscipline et de la licence effrénée des gens de guerre. Ils étaient parvenus à se faire concéder cette immunité, sans doute après avoir employé les moyens de succès dont nous avons parlé. Chaque fois que le

Digitized by Google

prince se rendait à Gex, la république de Genève ne manquait jamais de l'envoyer saluer par une députation composée des hommes les plus notables et qu'elle savait être particulièrement agréables à son Altesse. « M. le prince de Condé, porte le Registre de l'année 1633, a fort bien reçu nos Députés à Gex et leur a répondu qu'il remercioit MM. de Genève de l'honneur qu'ils lui faisoient. Les ayant ensuite fait couvrir, et la conversation s'étant liée, il pressa M. Godefroy de faire une nouvelle édition de son livre (le Mercure Jésuitique). Noble Jacques Godefroy a ajouté que M. le prince lui avoit fait beaucoup d'amitié et vouloit lui persuader d'accepter une profession en droit dans quelqu'université de France avec une pension considérable, ce qu'il refusa, vu son attachement pour sa patrie où il avoit tous les avantages qu'il pouvoit souhaiter. » Nous retrouvons Jacques Godefroy en 1645, député à la cour de France, particularité mentionnée comme il suit dans le Registre du Conseil d'Etat de la même année : « Noble Jacques Godefroy, député de la République de Genève à Paris, remarque que la reine (Anne d'Autriche) écouta fort attentivement son discours ; qu'elle imposa silence à quelques courtisans qui causaient et arrêta même le Roi (Louis XIV enfant) qui badinait des pieds. » Il est temps d'interrompre cette digression et de revenir à nos correspondances que nous reprenons en reproduisant la réponse de Jacques Godefroy à la lettre de Guichenon. :

Monsieur ce m'est un singulier bonheur que mon nom soit parvenu à vostre connoissance et d'apprendre vostre dessein de travailler sur l'histoire de Bresse et pays circonvoysins, comme en effet nulle histoire ne se peut bien traicter sans la lumière des provinces circonjacentes, soit par la connexité des intérêts, des affaires, soit parce que souvent les pays voysins conservent la mémoire des choses passées avec plus de soin et de bonheur que ceux qu'elles concernent. Je souhaiterois d'estre assez heureux de pouvoir y contribuer en quelque chose, comme je souhaite impatiamment d'y rencontrer des enchassures de nostre

Digitized by Google

histoire (de Genève) que jay à cœur. Cependant, je vous offre, si vous ne l'avez pas, le manuscript de M. de Langes qui est l'histoyre des comtes de Savoye depuis l'an 954 jusques à Amé, premier duc de Savoye, où vous trouverez quelque chose de vostre Bresse. Je suis infiniment marry que la stérilité de ce pays ne nous produise plus de pièces importantes qui ont esté enlevées pour la plupart lors du changement qui arriva il y a un siècle et davantage. Assurez-vous, Monsieur, que s'il y avoit quelque chose en ma puissance, je vous l'enverrois d'aussi bon cœur que je serois très aise en cas pareil d'estre aidé . . . . . .

A Genève, ce 28 octobre 1639.

GODEFROY.

Les chroniques de Savoie offertes par Jacques Godefroy à Guichenon ont été pendant longtemps la source unique, exclusive de l'histoire de cette contrée et des princes augustes qui ont régné sur elle. Il importe donc de savoir quel degré de certitude, quelle autorité historique elles présentent, par qui, et à quelle époque, elles ont été rédigées ; et cela avec d'autant plus de raison, qu'elles ont servi de base au plus grand nombre des auteurs qui depuis Symphorien Champier et Guillaume Paradin ont successivement écrit sur cette matière. Faut-il avec Lenglet-Dufresnoy reléguer ces chroniques dans la Bibliothèque des romans historiques, ou ne vaut-il pas mieux, à l'aide d'un examen sérieux et d'une critique éclairée, discerner et séparer ce qui, dans leur contexte, appartient à la fable de ce qui rentre dans le domaine légitime de l'histoire ? Cette étude et ce travail seront l'objet de la digression qui va suivre.

JULES BAUX.

(*La suite à un prochain numéro*).

Digitized by Google

Portraits d'auteurs forésiens.

ESTIENNE DU TRONCHET,

SECRÉTAIRE DE CATHERINE DE MÉDICIS (1).

A L'HONORABLE MONSIEUR D'ASSIER DE VALENCHES,

HOMMAGE D'UNE RESPECTUEUSE ESTIME.

« Sans courir plus avant, nous trouverons que « nostre langue françoise est de beaucoup augmentée, « singulièrement sur le butin qu'elle a fait au moyen « de la curieuse et louable conversation de ses voisins, « mêmement sur l'ITALIENNE, qui, sans nul doute, lui « a fait heureuse part de son bien. »

(Préface du THRESOR DE LA PLUME).

Une histoire qui ne serait pas sans intérêt serait celle du genre épistolaire en France, depuis son origine jusqu'à nos jours. Que de noms illustres et charmants à réunir, parmi lesquels les femmes tiendraient sans doute le premier rang, depuis Henri IV, le plus grand écrivain de son époque en ce genre jusqu'à Voltaire, depuis madame de Sévigné jusqu'à mademoiselle de Lespinasse !

Mais que d'esprit et de finesse, d'érudition et de méthode n'exigerait pas un semblable travail ! L'écueil serait d'omettre des transitions ou des nuances à peine saisissables aujourd'hui où l'on a perdu le secret de la plupart des variations du langage *à la cour et à la ville*. En un mot, cette histoire ne serait rien moins que celle des salons et de la société française, pendant trois siècles ; or, on conçoit que les plus hardis aient reculé jusqu'à présent devant une semblable tâche.

(1) C'est le titre qu'il prend dans toutes les éditions de ses lettres missives.

Digitized by Google

On ne se douterait guère aujourd'hui que c'est au forésien du Tronchet que nous devons, en majeure partie, l'introduction dans notre langue de ce genre de littérature. Rien de plus vrai pourtant. De patientes recherches m'ont donné sur ce point une entière conviction ; Sorel (1) va même plus loin ; il prétend « que « le plus ancien recueil connu de lettres familières est celuy « d'Estienne du Tronchet, qui a pour titre : *Thresor de la plume* « *françoise.* » Mais c'est une double erreur ; avant cet ouvrage qui parut en 1572, du Tronchet avait publié en 1568, la première édition de ses *Lettres Missives ;* et, bien avant ce dernier recueil, en 1539, avaient paru, chez D. Janot, les *Epistres familières et invectives composées par Dame Helisenne de Crenne.* Ces dernières lettres sont d'un style si tourmenté et si bizarre que la lecture en est presque insoutenable. Elles n'eurent que deux ou trois éditions. Celles de du Tronchet au contraire, qu'on ne supporterait guère mieux aujourd'hui, eurent, dans un espace de moins de cinquante ans, plus de douze éditions. C'est je crois la meilleure preuve de la vogue surprenante dont elles ont joui (2) pendant ce temps-là.

Que le style de du Tronchet soit guindé, boursouflé, suranné au-delà de toute expression, qu'il soit le sublime du ridicule, je ne démentirai certainement pas sur ce point le jugement de M. Philarète-Chasles ; mon intention n'est pas de le réhabiliter et de lui donner un piédestal. Mais comme cet écrivain nous a légué de très-curieux échantillons de notre langue, au temps où il vivait, comme son livre a eu plus de lecteurs au XVIe siècle que n'en eût Ronsard lui-même, le poète alors le plus en vogue, du Tronchet doit avoir sa place dans notre histoire littéraire.

(1) Voir la *Bibliothèque françoise* de Sorel.

(2) Parmi les rares traductions des auteurs épistolaires anciens, je crois devoir signaler : Les épistres familiaires de Marc Tulle Cicero, père d'éloquence latine, nouvellement traduictes de latin en françoys, par Est Dolet. in-8, 1542, Jean Longis.

La première édition des lettres d'Est. Pasquier ne parut qu'en 1584. *Paris*, in-4°, Abel l'Angelier.

Digitized by Google

Si je ne me trompe, il y eut, pendant la durée de la Renaissance, trois langues françaises assez distinctes qu'il ne serait peut-être pas impossible de classer : d'abord la langue purement gauloise, la langue vraiment originale de Marot, de Mellin de Gelais, de Marguerite de Navarre, de Denisot, de Bonaventure des Périers, la langue qui persista au milieu des tentatives de réforme les plus outrées de la Pléïade, et que l'on distingue facilement encore, malgré quelques modifications, dans les œuvres de Henri Estienne, de Passerat, de Montaigne, et dans quelques fragments mêmes des poésies des réformateurs.

Puis la langue extravagante, la logomachie de Jean Dorat, de Ronsard, de Baïf, de du Bartas, la langue des néologismes, des mots composés, des boursouflures, de l'emphase, la langue saturée de grec, de latin, d'italien, qui faillit presque étouffer à tout jamais sa devancière.

Enfin, une troisième langue, moins naïve que l'ancienne, et qui pourtant s'y rattache, une langue qui évite (autant qu'il était possible de s'y soustraire alors) les exagérations de style de l'auteur de la *Semaine*, et dans laquelle on reconnaît le souffle de vie, les premiers germes de l'éloquence française, en un mot cette langue qui se personnifie dans les mémoires de La Noue, de Montluc, et çà et là dans les œuvres de du Vair, de du Perron, d'Agrippa d'Aubigné et des auteurs de la *Satyre Ménippée* dont j'ai parlé plus haut.

Du Tronchet appartient évidemment à l'école des réformateurs, dans ce qu'elle eut de plus enflé et de plus exagéré. Il ne tient aucun compte de la clarté, de la naïveté, de la simplicité, de la grâce que l'on trouve dans les conteurs et les poètes des premiers temps de la Renaissance.

Il ne semble nullement se douter qu'il ait existé avant lui des chefs-d'œuvre. Son plus grand souci, son unique étude est de façonner à l'italienne la langue française. Si Joachim du Bellay et Desportes ont assez heureusement rendu les Italiens, du Tronchet, lui, a complètement échoué dans ce genre de travail ; s'il copie le Bembo, il ne donne aucune idée de ses gracieuses allures ; il ne lui emprunte que les subtilités d'une imagination

Digitized by Google

qui renchérit de beaucoup sur celle de Pétrarque ; il n'imite que ses *concetti* et, encore, Dieu sait comment. Il fut un de ces hommes qui, pour plaire à la régente Catherine de Médicis, s'efforcèrent de faire disparaître complètement la langue française sous un costume à l'italienne.

Dix ans avant les fameux *Dialogues* de Henri Estienne qui flagellèrent avec tant d'esprit et de malice ces locutions d'emprunt, on se servait déjà d'une foule de mots italiens francisés. On disait déjà *scalade*, *scadrons*, *fanterie*, *fantasie* , d'où l'on a fait plus tard escalade, escadrons, infanterie, fantaisie; ou bien encore *baste* pour il suffit, *cercher* pour chercher, *norme* pour règle, *cueur* pour cœur, quelques-uns de ces mots, nés à la cour, étaient déjà passés en usage : on les trouve tous dans les *Lettres Missives*. Du Tronchet s'appliquait aussi à imiter le langage de l'écolier poitevin dans la bouche duquel maître *Alcofribas* a mis un discours si bouffon : il disait, par exemple, *superbie* pour orgueil, *sagettes* pour flèches, les *inclites qualitez* pour les qualités remarquables, *remot* pour éloigné, les *catènes du Turc*, pour les chaînes du Turc, la *caligine des obscures ténèbres*, pour leur épaisseur, la *vilité* pour la bassesse et une infinité d'autres mots tirés du latin, dont il serait beaucoup trop long de donner la nomenclature. Au reste, le langage *françois-italianizé* était celui de la cour. Ce n'était pas seulement dans les mots qu'il différait de la langue parlée jusque-là à la ville, dans les provinces et dans les camps ; la contexture des phrases semblait aussi n'avoir rien de commun avec cette dernière. Pendant les dix années qui suivirent la première édition des *Lettres Missives*, c'est-à-dire de 1568 à 1578, il y eut parmi les courtisans, une telle fureur d'*italianizer*, que si cette manie n'eût été, jusqu'à un certain point, circonscrite, si elle se fût répandue avec la même frénésie dans les provinces, c'en était fait peut-être de notre langue.

J'ai pris, au hasard, dans le curieux livre de Henri Estienne quelques locutions et quelques mots alors fort à mode, ils suffiront pour donner une idée de l'extravagance de ce jargon (1).

(1) Deux dialogues du nouveau langage françois, italianizé, etc. *Genève*,

Digitized by Google

Il était du meilleur genre de dire *leggiadrement* pour gentîment, une belle *chére* pour un beau visage, *m'ame* pour mon âme, *m'amie* pour mon amie, *m'escolière* pour mon écolière, manger *la menestre* pour manger la soupe, *bastance* pour suffisance, *dismentiguer* pour oublier, *piller patience* pour prendre patience, *battre l'estrade* pour battre le pavé de la rue, sans compter une quantité innombrable d'autres mots et d'autres tournures bizarres, usités parmi les courtisans dans le seul but de plaire à la reine mère et à Henri III.

Il ne fallut rien moins que la réaction salutaire amenée, en partie, par les *Dialogues* de Henri Estienne et par le bon sens naturel de notre nation, pour affaiblir, sinon pour détruire ces exagérations ridicules.

Au reste, à partir de Jean Dorat et de ses disciples, la Renaissance, en ce qui concerne les belles-lettres fut à peu près stérile. *Pindariser*, *pétrarchiser*, *italianizer*, *amadiser*, était l'unique étude des réformateurs ; mais de parler français, c'est ce dont ils n'eurent jamais aucun souci.

On ne saurait nier toutefois que leurs essais n'aient attiré l'attention sur les chefs-d'œuvres de l'antiquité. Ils n'en virent que confusément la forme matérielle. Plus heureux, le XVIIe siècle en comprit la portée et l'ensemble.

Réminiscences des romans de chevalerie, les afféteries et les mignardises de langage durèrent jusqu'à Molière. Dans les *Précieuses*, il leur donna le coup de grâce.

Ces préliminaires, tout longs qu'ils soient, m'ont semblé indispensables pour que le lecteur puisse supporter quelques citations de du Tronchet. Si elles sont dénuées de toute valeur littéraire, elles n'en auront pas moins pour lui l'attrait de la curiosité. Un écrivain, je le répète, qui, dans un laps de temps de moins de cinquante années, a eu treize éditions, sans compter celles qui ont pu échapper à mes recherches, cet écrivain, ne fût-ce qu'au point de vue philologique, mérite assurément d'être étudié.

in-8, 1578. Ce livre est des plus précieux pour l'histoire philologique du français.

Digitized by Google

Du Tronchet naquit à Montbrison, au commencement du XVIe siècle. Il y passa ses premières années. On ignore de quelle famille il descendait. Il fut orphelin de bonne heure et eut pour tuteur un homme de bien qui lui rendit scrupuleusement ses comptes. Sa fortune était au reste des plus minces. Ce tuteur se nommait Jean Ménudel, seigneur de Bompré, receveur du Bourbonnais. C'est dans les *Lettres Missives* de du Tronchet qu'il faut chercher des détails sur sa vie, encore est-il bien difficile de les y découvrir au milieu d'un chaos inextricable, sans pouvoir les rattacher à des dates, et presque sans aucun point de repaire.

Il nous apprend qu'il eut deux sœurs et un frère, que ce dernier fut père de Pierre du Tronchet, bourgeois de Lyon, et de Georges du Tronchet. De ses deux sœurs, l'une épousa Philippe Charclieu, lieutenant au bailliage de Riverie en Lyonnois, l'autre Guillaume de Bourdel, lieutenant du prévôt de Forez. Une de ses lettres est adressée à Jehan Thevenon de Roanne, varlet de chambre du roy Henry ; c'était le frère de sa mère ; il existait aussi des liens de famille entre lui et Pierre Dupuy, prieur d'Estivareilles, grand antiquaire, suivant l'abbé Goujet.

Quant à la parenté qui, suivant cet auteur, aurait existé entre du Tronchet et les Papon, je n'en ai pu découvrir nulle part la moindre trace. Il avait, il est vrai, d'étroites relations avec plusieurs membres de cette illustre famille, mais je ne crois pas qu'il fut leur allié. Dans les nombreuses lettres qu'il leur adresse, il ne fait nulle mention de cette prétendue parenté.

Ce qui est très-regrettable, c'est que du Tronchet n'ait daté aucune de ses missives : cette précaution eut donné à son livre plus d'intérêt et de clarté. Toutefois il est permis d'assigner une date à quelques évènements de sa vie.

Environ vers 1530, il entra, en qualité de secrétaire, au service de Jean d'Albon, seigneur de Saint-André, chevalier de l'ordre, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi à Lyon.

Son écriture était magnifique. C'est ce que nous apprend du

Digitized by Google

Verdier, son contemporain, page 351 de l'édition originale de sa *Bibliothèque Françoise*.

« De tout ce que le Roy François 1er, dit-il, a laissé par escrit « en poésie françoise, nous n'avons rien ny grec, ny latin qui « la surpasse d'abondance et grandeur d'invention, de gravité « et magnificence de style et de dignité et majesté de son élocu- « tion. Et si toutes ses œuvres eussent été imprimées, il y en « aurait un volume fort grand. J'en ay veu une grande partie « escrites à la main, en un livre qui fut de feu Mellin de Saint- « Gelais, despuis parvenu en la puissance du seigneur de Sainct- « André, Mareschal de France. Estienne du Tronchet, jadis se- « crétaire du dict sieur Mareschal, *transcrivit tout cela de sa « main excellemment* (*car il peignoit fort bien son escriture*) et « me monstra l'original et la coppie. »

Que sont devenus ces deux trésors ? Il est très-probable qu'ils n'existent plus. Du Tronchet, comme calligraphe, avait de son temps une très-grande réputation. Il n'osait cependant *se parangonner* à un de ces confrères, le sieur *du Thier*, passé maître en l'art de mouler des lettre bâtardes.

Un jour Jean Dorat parlant de du Tronchet à Ronsard, lui disait qu'il était excellent auteur; dites *écrivain*, répondit le chef de la Pléïade. Ce mot était alors synonyme de scribe, de calligraphe. Bernard de la Monnoye dit aussi de l'écriture de du Tronchet, qu'elle était la plus belle du monde. Ce talent lui fut probablement plus utile que celui d'*auteur*. Lorsqu'il eut quitté le service de Jean d'Albon, que le fils de ce dernier, le Maréchal de Saint-André, son second maître, eut été tué à la bataille de Dreux, comme nous le verrons plus tard, lorsqu'enfin Catherine de Médicis lui retira les fonctions de secrétaire, et qu'il eut perdu la place de trésorier du Domaine de Forez, alors du Tronchet, selon toutes probabilités, ne trouva plus de ressources que dans son admirable talent de calligraphe :

En faisant à plusieurs de sa plume service,

Comme il le dit lui-même.

Au besoin même, et le cas echéant, il pouvait tourner à la

Digitized by Google

mode du temps une missive, et je ne mettrais pas la main au feu que, dans certaines occasions délicates, il n'en ait remis plus d'une secrètement et en personne.

En échange de ces petits services, qui étaient aussi sans doute une importation italienne, du Tronchet recevait des cadeaux de toute sorte. D'ailleurs, secrétaire des d'Albon et plus tard de Catherine de Médicis, il dut en recevoir aussi, en récompense des faveurs que l'on pouvait devoir à son entremise. Notre homme ne cesse d'énumérer avec la plus grande complaisance tous les dons qu'on lui fait : manteaux de damas fournis de passements d'argent, chevaux, haquenées, chaînes d'or, robes de prix, coupes d'argent, lévriers bien découplés et de race, bourses qui regorgent, vins du Lyonnois, tout jusqu'aux jambons, il n'omet rien de ce qui peut donner l'idée à ses lecteurs de lui en octroyer autant. Mais de tout cela bientôt il ne reste que la fumée, tant il a grand appétit.

« Je me ris, dit-il quelque part, de l'augure que vous me faites, « sur l'instabilité de mon avoir, puisque vous sçavez bien que si « les pyramides d'Egypte m'estoient de revenu annuel, je les « aurois aussi tost faict mobiles que la mobilité du vent. »

« Monsieur, écrit-il à un de ses fournisseurs de comestibles, « le présent que vous m'avez envoyé des jambons, des pastez, « et de vins, n'est pas seulement gentil, noble et seigneurial, « mais je le treuve royal, impérial, pontifical. »

Ses moyens d'existence étaient des plus restreints : « Je ne « me trouve autres facultez que celles que j'ai bien petitement « assemblées, par un bon nombre de grands et honorables ser- « vices, joinct ce peu que ma femme y a adjousté de son dou- « aire. »

Sur la fin de sa vie, il s'écrie assez piteusement :

« Ayant d'une part et d'autre, par continuels services de sei- « gneurs, tantost sous l'un, tantost sous l'autre ciel, passé mes « fascheuses journées ; je ne peux bonnement dire avoir vescu. »

Souvent dans ses lettres il se plaint de son état de gène, et lorsque parfois il a pu s'y soustraire, il laisse échapper ce cri de délivrance : « Or maintenant qu'avec la grâce de Dieu, je suis

Digitized by Google

« sorti des mains des Juifs, je commence un peu de succer les « mammelles de la liberté. »

Toutefois, ces instants de prospérité durent peu, et il ne tarde pas à faire aux grands seigneurs de sa connaissance requête sur requête, demande sur demande.

Parfois, au milieu de sa misère, il sait garder encore quelque fierté : « Je vous renvoie, écrit-il à quelque seigneur qui récla- « mait de lui son silence sur je ne sais quoi, je vous renvoie les « cent escus qu'il vous a pleu me donner, par ce même porteur « qui les m'a presentez. Car je ne veux point que la coyonnerie « des présents m'oste la liberté de parler. »

Parmi les personnes qui lui firent des cadeaux se trouvent les échevins de Lyon : il existe dans les archives de cette ville des procès-verbaux qui en font mention.

S'il faut en croire La Croix du Maine, du Tronchet aurait composé sur l'art calligraphique un traité qui aurait pour titre : *Le vol de la plume en France*. Cet ouvrage, s'il a jamais été publié, ce que j'ai peine à croire, a disparu ; aucun bibliophile ne le connaît. Manuscrit ou imprimé, il a subi le sort des œuvres inédites de François 1er et de tant d'autres ouvrages dus à la main si élégante du secrétaire Montbrisonnais.

De La Mure nous apprend aussi dans le premier tome de ses *Documents* inédits, que parmi les pièces perdues de son temps, se trouvent les Epistres de du Tronchet.

Il est pourtant un manuscrit qui a échappé à l'injure du temps et que je crois pouvoir lui attribuer. En voici le titre : *Discours à Mademoyselle M. Panfile* (1), *à Montbrison*, par L. P. S. P. H. E. I. S. 1581. C'est un in-32, sur vélin, dont toutes les pages sont encadrées d'arabesques en or ; la reliure est de Derôme. Son avant dernier propriétaire lui a fait donner par Thouvenin un élégant étui en maroquin bistre. Ce petit manuscrit contient un assez long poème en vers alexandrins de Loys Papon. La préface en prose est signée de son nom et de l'initiale de son prénom. Sui-

(1) Ce nom, sans aucun doute, est supposé. Il est tiré du grec, et l'une de ses significations est *bien-aimée*

Digitized by Google

vant Charles Nodier, et cette opinion est très-plausible, le bon chanoine l'aurait offert à *Mademoyselle Panfile*, dont il aurait orné la bibliothèque.

Il me suffira de dire pour le moment qu'il a appartenu autrefois à Girardot de Préfond et à Charles Nodier. C'est assez mettre en relief l'importance qu'il a comme objet d'art. Aujourd'hui, il fait partie de la splendide bibliothèque d'un homme d'un goût irréprochable, et dont la réputation en Europe, n'est pas moins grande parmi les amateurs que celle de ces deux célèbres bibliophiles. C'est avec un grâce sans égale que M. Yemeniz, son heureux possesseur, l'a mis à ma disposition pour en rendre compte. Ce n'est pas tout encore : il veut bien consentir à le faire imprimer, à ses frais, avec les beaux caractères du XVIe siècle de M. Perrin ; c'est un service dont la république des lettres ne saurait manquer de lui être fort reconnaissante.

En attendant, voici sur quelles raisons je m'appuie pour attribuer ce manuscrit à la main si habile de du Tronchet. Il suffit de lire ses *lettres missives* pour se convaincre des relations suivies et même intimes qui existaient entre lui et le chanoine Loys Papon. Ces relations et la belle écriture de du Tronchet expliquent suffisamment le choix qu'aurait fait de lui le chantre de *Mademoyselle Panfile*, pour remplir une tâche qui devait être sans aucun doute confidentielle. Transcrire des vers anacréontiques qui ne planent pas toujours dans les nues, des vers où respire ça et là un sentiment assez vif de la Renaissance, c'était, il faut bien en convenir, chose assez délicate, et qui ne pouvait être confiée au premier scribe venu. En pareille circonstance, et il faut bien noter ceci, du Tronchet avait rendu un service à peu près analogue à un autre membre de la famille Papon : il avait rimé pour la dame de ses pensées un sonnet de commande. J'ajouterai que le manuscrit est daté de Montbrison, 1581, trois ans environ avant la mort de du Tronchet. Comme dernier argument en faveur de cette hypothèse, je rappellerai au lecteur que les calligraphes étaient devenus fort rares au XVIe siècle et que du Tronchet était une de ces remarquables exceptions. Que le manuscrit ne soit pas signé de lui, cela se comprend ; vis-à-vis

Digitized by Google

de *Mademoyselle Panfile* ne devait-il pas se montrer complètement ignorant ? En second lieu, il est fort douteux que notre homme qui avait la prétention d'être le créateur, ou plutôt le réformateur en France du genre épistolaire, ait jamais signé ses chefs-d'œuvre calligraphiques. J'ai même remarqué dans ses lettres le soin qu'il met à se vanter le moins possible de son beau talent pour les lettres bâtardes. Il n'en parle qu'une seule fois, à mots couverts, en cédant humblement la palme sur ce point à du Thier, alors en possession de la plus grande renommée.

Je ne dois pas négliger, malgré tous ces indices, de soumettre au lecteur qui en sera juge en dernier ressort, une autre supposition. Peut-être le manuscrit dont je viens de parler est-il de la main même de Loys Papon ? Cette nouvelle hypothèse n'a rien d'improbable. Ami de du Tronchet, peut-être avait-il reçu de lui d'excellentes leçons d'écriture. Quelques mots assez vagues de la préface en prose du *Discours* laisseraient même supposer que le petit manuscrit est de sa propre main. Disait-il vrai, ou bien voulait-il donner le change à *Mademoyselle Panfile* ? C'est, je crois, ce dont il serait bien difficile de donner une explication tout à fait concluante. Quoi qu'il en soit, il existe à Londres, dans la bibliothèque Harléïenne, n° 4325, un autre manuscrit du même Loys Papon. Il est, dit-on, fort beau et orné de dessins et d'enluminures. En voici le titre :

Pastorelle sur la victoire obtenue contre les Allemands, Reytres, Lausguenets, Souysses, et François, rebelles à Dieu et au Roy très chrétien, l'an 1587. *A Montbrison, représentée le vingt septième jour de février* 1588.

Ce manuscrit ne peut être de la main de du Tronchet, puisqu'il est de trois ans au moins postérieur à sa mort. Peut-être est-il de celle du chanoine ? Grâce aux soins de l'ambassadeur actuel de France en Angleterre, la ville de Montbrison, en possède une copie exécutée, dit-on, avec toute l'exactitude qu'il est aujourd'hui permis d'apporter en reproduisant ces précieux restes d'un art éteint. Je ne la connais pas encore, mais lorsque j'esquisserai les traits des principaux membres de la famille Papon, je ne manquerai certainement pas de la décrire avec toute

Digitized by Google

l'attention qu'elle mérite sous le double aspect de la calligraphie et de la littérature. (1).

Etienne du Tronchet épousa, on ne sait à quelle date, Marguerite Perrin, sœur de Perrin de Chervé, chevalier de l'ordre de Malte, et de Jean Perrin, alors châtelain de la ville de Montbrison.

Il eut de cette union un fils, qui mourut en bas-âge, et deux filles; l'une à qui il adresse sa 69e lettre « sur la considération « et qualité des mariages, » et Marie qui reçut une lettre de son père « sur les superstitions et abus des religions limitées, et sur « la conduite qu'elle devait tenir dans la profession de reli- « gieuse (2). »

Ce fut en 1530, comme nous l'avons dit plus haut, que du Tronchet entra au service de Jean d'Albon, gouverneur de Lyonnois. Il dut à ce seigneur, sous Henri II, l'office du *Greffe de Bresse*.

« J'ai recu, lui écrit-il, les lettres de l'office du Greffe de « Bresse, duquel il a plu au Roy, me pourvoir en vostre faveur, « et pour reconnaissance des services que j'ai faits à sa Majesté, « sous vostre autorité, avant son avènement à la couronne. »

Plus tard il devint receveur du Domaine de Forez, et il exerça environ pendant vingt ans cette fonction en même temps que celle de secrétaire. Il avait su conquérir l'affection de son maitre et ne le quittait jamais dans ses voyages, c'est ainsi qu'il le suivit à Thérouane, en 1537, pour le service du roi Francois 1er.

Son existence fut des plus nomades; ses lettres sont datées d'une infinité de lieux : de *Castel Cambrésis*, de *Fontaine-Bleau*, de Bruxelles, d'Anvers, où il se trouva en 1569, après la mort du Maréchal, auprès du duc d'Anjou, frère de Charles IX; de Lyon, où il vint souvent à la suite de Jean d'Albon; de Compiè-

(1) La *Pastorelle* de Loys Papon fut jouée à la *Diana*, « salle du cloître de l'église collégiale de Notre-Dame, » où se tenaient les réunions de la noblesse forésienne; elle subsiste encore, mais fort délabrée. J'en dirai quelques mots dans la notice que je prépare sur les Papon. Cette *pastorelle* fut représentée en réjouissance de l'éclatant succès remporté par le duc de Guise à Aulneau, contre les protestants allemands.

(2) *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet. Marie fut religieuse dans le couvent de Bonlieu.

Digitized by Google

gne, du Hâvre-de-grâce, de Châlons, d'Amiens, de Rouen, d'Estampes, de Dijon, de Rheims, de Poissy, de Moulins, d'*Amboyse*, de Paris où il séjourna longues années, lorsqu'il était encore secrétaire des d'Albon, puis de la reine Catherine de Médicis. Plusieurs de ses lettres furent écrites en Allemagne et en Angleterre ; le roi Henri II l'envoya même une fois dans ce dernier pays pour y remplir je ne sais quelle mission, une autre fois il y accompagna le Maréchal de Saint-André.

Enfin il en est qui sont datées de plusieurs villes et lieux du Forez : de Roanne, de Saint-Germain-Laval, de Saint-Romain-le-Puy, un nombre notable l'est de Montbrison et de Saint-Georges-Hauteville où il avait une maison de campagne, qu'il nomme le Gazillan (1).

Voici un dizain qu'il envoya à Jacques d'Urfé, bailli du Forez, et dans lequel il parle de sa petite *villa* où ce seigneur vint une fois lui rendre visite.

Je cite d'autant plus volontiers cette petite pièce que c'est à peu près la meilleure qui se trouve dans le recueil des lettres missives :

« Monsieur, dit-il d'abord à Jacques d'Urfé, je me plais sans « comparaison plus que je ne soulois (plus que je n'avais cou- « tume) en ce petit lieu, puisqu'il a receu ceste nouvelle beauté « d'estre estimé de vous, m'ayant faict cest'honneur d'y estre « venu prendre le plaisir de la chasse et estes cause que je l'ay « honnoré de ce dizain :

A voir ce Gazillan si remply de verdure,
Et à veoir la verdure assise en si beaux lieux,
Au sortir d'un yver plein de triste froidure,
Donnant contentement et au cueur, et aux yeulx,
D'arbres, d'oyseaux, de vents, et d'air si gracieux
Où le ruiseau flottant si doulcement murmure :

(1) M. d'Assier croit que ce nom était emprunté à un ruisseau du pays ; ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que la 16e lettre est datée de Saint-Georges-sur-Gazillan ; ce nom est aujourd'hui tout à fait oublié dans le pays.

Digitized by Google

C'est honneur merveilleux ou pouvoir de nature,
Qui l'a advantagé de dons si précieux,
Que guières ne s'en fault qu'il ne semble les cieulx,
Quand mes entiers amys y viennent d'aventure.

Jean d'Albon étant mort en 1550, du Tronchet passa au service de son fils « le célèbre Jacques d'Albon, seigneur de Saint « André, marquis de Fronsac, comte de Valléry, Maréchal de « France, connu sous le nom de Maréchal de Saint-André, am- « bassadeur de Henri II, auprès d'Edouard VI, Roi d'Angleterre, « chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Jarretière. (1) »

Comme le Maréchal était forésien et qu'il a joué un assez grand rôle, dans les deux provinces du Lyonnais et du Forez, qu'il me soit permis de m'étendre un peu sur sa personne.

Sa famille était aussi ancienne qu'illustre, elle remontait au XIIIe siècle. Il naquit au château de Saint-André-d'Apchon, l'an 1524. Il fut un des plus renommés capitaines, et l'un des hommes les plus extraordineires du XVIe siècle. Jamais fortune ne fut plus rapide et plus brillante que la sienne. Lorsque son père était encore gouverneur des enfants de France et du dauphin, alors duc d'Orléans, qui depuis règna sous le nom de Henri II, le jeune Saint-André par sa grâce, son esprit et ses prévenances, entra si avant dans l'esprit du jeune prince qu'il ne cessa d'être, jusqu'à la fin, un de ses plus grands favoris. « Il ne perdit jamais sa fa- « veur, dit Brantôme, tant il fut bien sage et avisé et bon cour- « tisan, comme il a esté toujours à s'y bien maintenir, et à com- « plaire à son maistre en toutes les façons qu'il lui voyoit estre « agréables. »

A peine monté sur le trône, Henri II le fit premier gentilhomme de sa chambre, « qui est un des plus grands honneurs « qui soit en la maison du Roy, pour coucher en sa chambre « et estre près de luy à son lever et coucher. Si bien qu'à « toutes heures, il en avait l'oreille, en quoy il fit très-bien ses

(1) M. Morel de Voleine, Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon. In-folio, Perrin 1856.

Digitized by Google

« besoignes, tant pour les grandes dignitez que pour les biens « qu'il eut et acquit à foison...

Ce ne fut pas tout; le Roi, l'année même de son avènement, en 1547, le nomma Maréchal, « et s'estonna-t-on à la Cour « comment il eut cette charge si jeune, laquelle ne se donnait « qu'aux plus anciens chevaliers.» Saint-André n'avait que vingt-trois ans, mais il sut bien montrer, par sa rare bravoure, et son coup d'œil militaire, qu'il n'était pas indigne du choix de son maître; il fut toujours heureux. En 1543, il s'était admirablement montré dans un combat de cavalerie; à la bataille de Cerizolles, en 1544, « il fit très-bien, dit Brantôme, « allant des plus avant à la charge, où il faisait bien chaud. »

En 1551, il commanda en Allemagne, avec beaucoup d'habileté un corps de bataille; l'année suivante, pendant le siége de Metz, il contribua puissamment à la prise de cette ville en interceptant des convois. En 1554, il s'empara de Mariembourg, en empêchant l'ennemi de secourir la place. Son combat de cavalerie livré près du Quesnoy, cette même année, est resté justement célèbre. Plus tard, nommé au commandement de la Picardie en l'absence de Vendôme, il prit par surprise Câteau-Cambrésis.

Du Tronchet n'avait pas quitté son maître dans quelques unes de ces expéditions.

« Il faut, dit-il, près de suivre M. de Saint-André, nommé au « commandement de Verdun et de l'armée de cette province, « il faut, pour mon rafraîchissement que j'aille encore consu- « mer et rompre mon entendement après ces continuelles « fatigues de chiffres et de chiffrements, qui seront telles « que vous pouvez penser, estans au milieu et entre « l'armée de Monseigneur le Duc de Guise à Metz, et celle de « Monseigneur le Duc de Nevers par deçà Chaslons et un Em- « pereur en teste, et nous médiatement receveurs et distribu- « teurs de leurs ordinaires depesches, qu'il nous est enjoint « envoyer à sa Majesté toutes dechiffrées. »

Il accompagna aussi le maréchal en Angleterre lorsque Henri II le désigna pour recevoir le serment d'Edouard VI, qui

Digitized by Google

devait ratifier le traité de Boulogne, et pour porter à ce prince le collier de Saint-Michel. Ce fut dans cette ambassade que le Maréchal reçut l'ordre de la jarretière, distinction qui pendant ce règne n'avait été donnée qu'au Roi et au Connétable.

A la mort de son maître, Jacques d'Albon s'unit étroitement avec François de Guise et le Connétable de Montmorenci. Pour sceller cette union avec le chef de la maison de Lorraine, Saint-André lui proposa la main de sa fille unique pour un de ses fils. Mais cette alliance ne put avoir lieu, la fille du maréchal étant morte avant d'être nubile. Telle fut l'origine du fameux triumvirat qui, pour but principal, se proposa la destruction de l'hérésie. Catherine de Médicis, effrayée de la puissance de ces trois chefs aussi habiles qu'audacieux, essaya de les diviser. Elle donna l'ordre au Maréchal de retourner dans le Lyonnais pour y remplir ses fonctions de gouverneur ; mais il sentait si bien sa force qu'il répondit à cet ordre par un refus formel, alléguant que les devoirs de sa charge l'obligeaient à veiller à la personne du jeune Roi en tutelle. Ce ne fut que plus tard qu'il se rendit de son plein gré dans son gouvernement.

« Les Huguenots le haïssoient fort, dit Brantôme, et l'appeloient « l'*arquebusier de Ponant* et n'eussent sceu dire bien au vray « pourquoy. »

On sait quelles furent les suites du déplorable massacre de Vassi, le Maréchal ne tarda pas à quitter Lyon pour marcher contre les protestants ; après les avoir battus en Champagne, il força le prince de Condé à lever le siége de Corbeil et le poursuivit jusque dans les plaines de Dreux. « Je tiens de bon lieu, « dit Brantôme, que ce fut lui qui régla l'ordre de la bataille. » On sait comment il y périt après avoir fait des prodiges de valeur. Un gentilhomme huguenot, nommé Bobigny, qui l'avait fait prisonnier, l'ayant reconnu, « lui donna un coup de pistolet « par la teste dont il tomba mort par terre. » « Le Maresehal « autrefois lui avoit fait déplaisir, voire mesme, disait-on, jouis- « soit de son bien par confiscation. »

Je n'ai indiqué que très-sommairement les principaux faits de la vie de Saint-André ; on pourrait les lire plus en détail dans

Digitized by Google

les *Mémoires* de Castelnau, du sieur de Bourdeille, dans la *Biographie universelle* de Michaud et dans l'*Histoire* de Mézerai.

Le lendemain, il fut retrouvé parmi les cadavres, et ne fut « veu jamais un plus bel homme mort, par le dire et opinion « de tous ceux qui le virent et de moy aussi... Il fut fort re- « gretté d'aucuns, et d'autres nullement, et mesmes de la Reyne, « qu'on disoit avoir debattu au Conseil estroit du *Triumvirat*, « qu'il la falloit jetter en un sac dans l'eau, laquelle opinion fut « trouvée fort, voire plus qu'estrange, d'opiner ainsi la mort « de sa Reyne, femme de son Roy et qui l'avoit tant aymé et « favorisé, et elle et tout; jusque-là que quasi ordinairement, « quand il n'y avoit plus grand que luy, il la menoit danser « dans le grand bal, car le Roy menoit toujours Madame sa « sœur. Si ne l'avait-on jamais trouvé cruel pourtant. »

Ces détails ne manquent pas d'intérêt, mais on sait combien il faut se défier des intempérances de langue et des venimeux propos de Brantôme.

Quoi qu'il en soit, je crois être agréable au lecteur en lui donnant encore quelques fragments de ce peintre si original qui fut en raccourci le précurseur de Saint-Simon :

« Ceux, dit-il, qui n'ont ouï que parler de la vie délicieuse de « Monsieur de Saint-André, n'ont jamais bien pu juger ny « croire qu'il fust esté si grand capitaine qu'il a esté, car il a « esté fort sujet de tout temps à aimer ses ayses, ses plaisirs « et grand luxe de table. Ç'a été le premier de son temps qui « les a introduits à la Cour, et, certes, par trop excessifs (disoit- « on) en friandises et délicatesses de viandes, tant de chairs « que de poissons et autres friands mangers.

« Pour les superbetez et belles parures de beaux meubles « très-rares et très-exquis, il en a surpassé mesme ses Roys, « ainsi qu'on a veu longtemps paroistre en aucunes des maisons « et principalement à Valery, l'une des belles et plaisantes de « la France, et après sa mort qu'on les a veu vendre à Paris « aux encants desquels on n'en put jamais quasi voir la fin, « tant ils durèrent !... Bref, qui voyoit de ce temps-là Valery « meublé, n'en pouvoit assez estimer ny en priser les richesses :

Digitized by Google

« la pluspart desquels meubles, madame la Mareschale de Saint-
« André estant veuve, donna à Monsieur le prince de Condé,
« avec la dite maison de Valery, tout en pur don, pensant
« l'espouser.

« Le Mareschal se montra un vray Lucullus en luxes, bom-
« bances et magnificences... » « Son visage ne portoit en soy
« aucune façon cruelle, car il estoit fort beau et de bonne
« grâce, la parole belle et l'esprit gentil, et bon jugement et
« bonne cervelle. Il avait pour devise le bras et l'épée d'Alexan-
« dre coupant le nœud gordien avec ces mots : *nodos virtute*
« *resolvo*.

Après la mort de son premier maître, du Tronchet fut accusé auprès du Maréchal, par un de ses propres amis, d'avoir commis des malversations dans son office de trésorier du domaine de Forez. Sans examiner ce qu'il pouvait y avoir de faux ou de vrai dans une telle accusation, le Maréchal priva sur le champ du Tronchet de sa place et le fit mettre en prison. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans une épître :

Jamais la liberté ne me seut commander :
Maintenant la prison me la fait demander ;
La prison me fait sage et m'enseigne de suivre
Le train de la raison, quand je serai délivre, etc.

Mais bientôt Monsieur de Saint-André ayant reconnu l'innocence de son secrétaire et les intrigues dont il avait été victime, lui rendit ses deux emplois. Plusieurs lettres de du Tronchet roulent sur cette affaire qui fut sans doute une des plus douloureuses de sa vie. Depuis ce temps, il ne jouit jamais d'une entière faveur auprès de son maître ; en plus d'une circonstance, il fut même sur le point d'être encore privé de sa trésorerie. Enfin, « ayant appris que M. de Saint-André vouloit transmettre
« son office (de sécrétaire) à une autre personne qui lui avoit
« promis *une finance plus forte*, il prit la résolution de quitter
« le service du Maréchal (1).

(1) *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet.

Digitized by Google

« Je veux, dit-il avec un honnête congé, accompagné de la « bonne grâce de mon seigneur, me délivrer désormais de tant « de fatigues de la personne et de tant d'agitations de l'esprit.

« Il ajoute qu'il comptoit en obtenir facilement la permission.

« En effet, la paix ayant été conclue en 1559 à Câteau-Cam- « brésis, du Tronchet qui y avoit été envoyé en qualité de « député, revint à Montbrison, et, peu de temps après il se « retira du service du Maréchal. A l'égard de sa charge ou de « son office de Trésorier du Domaine du Comté de Forest, il « ne le perdit que par la révocation qui en fut faite par un « édit du Roi. Il avoit voulu se faire pourvoir de l'office de « Procureur du Roi, au même Comté, et il le sollicita vivement, « comme on le voit par une de ses lettres écrite d'Amboise ; « mais je ne trouve aucune preuve qu'il ait été revêtu de cet « emploi. (Lettre 202) (1). »

Ce fut, je le présume à partir de cette époque que du Tronchet devint secrétaire de Catherine de Médicis ; sa belle écriture, son habileté à traduire les lettres en chiffrés, son style ampoulé et la parfaite connaissance qu'il avait de l'italien le rendaient plus qu'un autre propre à cet emploi. D'ailleurs, il devait être suffisamment connu de la Reine depuis qu'il était au service de la maison d'Albon. On ignore absolument combien de temps il demeura à la cour, et quelle fut la cause de sa disgrâce, toujours est-il que, trois ans après avoir quitté le Maréchal, il avait perdu ses fonctions auprès de la régente.

Pour rentrer en grâce auprès d'elle, il lui fit présenter une épitre en vers par le Maréchal de Vieilleville, un de ses protecteurs. Cette pièce, comme on le verra est postérieure à la prise de Montbrison par les Huguenots :

« Madame, du Tronchet qui jadis eut ce bien
« De vous faire service, il ne sçait pas combien
« Ou de mois ou de jours en estat favorable,
« *Estant sa plume lors* quelque peu aggréable,

(1) *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet, tome XIIIe.

Digitized by Google

« Et depuis tresbuché de si haute faveur
« Par un vent fortunal de mauvaise saveur,
« Ou par l'arrest fatal de volonté plus haute,
« A maintenant loisir de juger de sa faute.

. . . . . .

. . . . . .

« Madame, Dieu, le temps, la fortune et l'Edict (1)
« Ont mis en tel malheur du Tronchet dessus dict,
« Que, par mauvais destin, un moment l'a faict estre
« Fraudé de son espoir, de son bien, de son maistre.
« Puis l'exécrable temps de la guerre inconnue
« A laissé sa maison de meubles toute nue.
« Sa femme, ses enfants, heureusement bien nez,
« Par si tristes malheurs tristement fortunez;
« Leur bien fort embrouillé, leur substance ravie,
« Et luy réduit au point d'y confiner sa vie :
« Après avoir esté prisonnier en l'assaut
« Du pauvre Montbrison, prest à bondir ce saut
« Duquel on parle tant, par guerre sanguinaire,
« Sans la faveur qu'il eut d'un astre débonnaire.
« Depuis, l'Edict du Roy, pour l'achever de peindre
« Luy marqua son logis (non pour se vouloir plaindre)
« Dans les suppressions des pauvres financiers.

. . . . . .

. . . . . , ...

« Suppliant humblement qu'à Vostre Majesté,
« Il plaise le remettre ainsi qu'il a esté
« Couché dans vostre estat et aux gages remis :
« C'est tout un de combien, pourveu qu'il y soit mis.
« Car vostre estat n'a point un mestier si petit,
« Qu'il ne soit assez grand pour le sien appétit :
« Le faisant sommelier, s'il n'est bon secrétaire,
« De ses malheurs passez bien peu le fera taire,
« Et pourveu qu'il ne soit thrésorier ou laquay

(1) L'édit du roi qui supprima sa charge de trésorier.

Digitized by Google

« Il pensera d'avoir recouvert grand acquest.
« Mais, Madame, s'il est de vostre grâce indigne,
« Au moins faites-le mettre en quelque lieu qu'il disne,
« Ou de faire service il fera tel devoir
« Que sa fidélité suppléra le sçavoir,
« Car si vous l'oubliez, il est hors de son theme,
« Et n'a d'autre recours qu'à se pendre luy mesme. »

On voit dans quelle détresse il était alors réduit. La misère le rend presque éloquent, et son épître ne manque pas d'un certain naturel. Elle est si en dehors de ce que je n'ose appeler sa manière ordinaire que j'ai cru devoir la citer presque en entier, afin que le lecteur saisisse mieux le contraste entre cette pièce et les fragments que je citerai plus loin.

GUI DE LA GRYE.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

EXPOSITION

DE

LA SOCIÉTÉ DES AMIS-DES-ARTS.

1856.

(SUITE ET FIN).

Des souvenirs de l'ancienne École lyonnaise, nous ne trouvons à l'exposition de la Société des Amis des Arts que le tableau de M. Genod, *la Cinquantaine*. Il est peint avec beaucoup de soin, la couleur en est brillante et gaie ; l'artiste a surtout réussi à donner à la scène qu'il représente ce caractère de concorde et de sensibilité souriante qui lui convient. Les deux patriarches villageois qui vont au renouvellement de la bénédiction nuptiale et reçoivent de la nombreuse génération qui les entoure des frais bouquets et de pieux hommages, doivent être comptés parmi les meilleures figures dues au talent du peintre. La bonne femme s'appuie au bras de son vieux compagnon de route avec une affection simple, un abandon confiant exprimés avec beaucoup de charme. Nous aurions aimé que M. Genod eût donné à ses paysans le costume de notre temps : la Bresse, le Mâconnais, les montagnes du Forez, quelques parties du Lyonnais lui auraient offert des ressources pittoresques très-suffisantes.

L'*Intérieur d'atelier*, de M. Bail, présente des qualités réelles, une lumière adroitement distribuée, une perspective assez juste, de la verve dans les figures : cependant ce tableau plait médiocrement ; ce ne sont que physionomies rébarbatives, attitudes vulgaires, costumes débraillés ; ces éléments ne suffisent pas sans doute pour caractériser une réunion d'artistes : on aurait voulu découvrir quelque tête studieuse, intelligente, enthousiaste au milieu de tous ces Bohêmes.

M. Van Schendel de Bruxelles, nous a envoyé quatre toiles remarquables. La *Faiseuse de dentelles*, travaillant à la lueur d'une lampe, est une petite merveille d'observation et de talent. Quelle bonne et simple fille, quelle ouvrière consciencieuse ! Elle travaille avec ardeur, et en même temps une idée souriante parait occuper obstinément son esprit. Avec chaque maille du filet qu'elle fabrique, il semble qu'elle trace une lettre du nom qui soutient son courage.

La *Dame faisant l'aumône à un vieillard au sortir d'une église*, rappelle heureusement la manière de Gérard Dow et de Miéris.

Digitized by Google

Le *Village incendié vu au clair de lune* et le *Trophée de chasse* sont des œuvres pleines de mérite et d'effet.

MM. Armand et Adolphe Leleux sont toujours remarqués au premier rang de nos peintres de genre.

Des deux tableaux que nous avons de M. Armand Leleux les *Maréchaux ferrants*, nous semblent le meilleur : nous y trouvons deux belles et franches figures d'ouvriers, avec la beauté mâle et digne que donne l'application à un pénible travail ; mais le tableau tout entier consiste dans ces deux têtes. L'artiste fait un si grand abus des tons noirs et bitumineux, qu'il est impossible de distinguer aucun détail autour des deux personnages ; la partie inférieure de leur corps est complètement noyée dans des ténèbres impénétrables.

M. Armand Leleux réussit moins bien à rendre la grâce des femmes et des enfants : la *Récréation maternelle* est d'une observation pauvre et vulgaire. L'artiste n'a su trouver aucun détail pour égayer et rendre intéressante cette petite scène de la vie intime.

La composition de M. Adolphe Leleux, *Enfants conduisant des oies* est peinte avec beaucoup moins de recherche et de poli que les productions de M. Armand Leleux, mais nous y reconnaîtrons certaines qualités qui manquent à ce dernier.

Ces trois enfants qui poussent devant eux le troupeau ailé et criard sont frais et vifs ; ils ont, surtout la petite fille qui marche en filant sa quenouille, l'air sérieusement affairé des jeunes paysans associés dès leur plus bas âge aux travaux et aux préoccupations du bien-être de la famille ; ils ont en même temps toute l'étourderie et la curiosité de l'âge pour qui la vie est chose nouvelle. M. Adolphe Leleux a fait là une œuvre pleine de verve et de gentillesse.

Les *Dénicheurs bretons* de M. Luminais sont une simple esquisse, digne toutefois de retenir l'attention, car elle est on ne peut mieux entendue. Les personnages bien groupés ont de l'énergie, de la simplicité, et de l'élégance ; cette esquisse est du domaine de l'art élevé et durable.

M. Courbet nous fait connaître sous trois aspects différents son talent qui fait si grand bruit depuis quelques années ; il ne nous est pas possible, d'après trois tableaux seulement, d'apprécier la valeur d'un peintre qui se distingue par une grande fécondité. Disons seulement que le *Portrait*, le *Paysage* et la *Cribleuse de blé* indiquent un artiste très-sûr de son pinceau, sachant imprimer par des traits énergiques le souvenir de ses œuvres dans l'imagination de quiconque les a considérées une fois. Mais il est des visions bizarres, étranges, difformes, qui frappent l'imagination sans occuper l'in-

Digitized by Google

telligence, c'est un peu le cas des peintures de M. Courbet : elles manquent de signification. Qui pourra donner une opinion sur le caractère moral de l'homme du *Portrait?* Quelle poésie, quels souvenirs rattachera-t-on au *Paysage?* Enfin quels germes de vertus ou de vices, quels motifs de sympathie trouvera-t-on dans les enfants du tableau de la *Cribleuse?* Nous ne savons par quel abus de mots on appelle peinture réaliste, celle qui supprime précisément toutes les conditions de la vie. Le monde, s'il ressemblait à celui de M. Courbet, serait un monde d'atomes égaux en valeur et affectant, par l'effet du hasard, telles ou telles formes différentes; hommes, animaux, rochers, végétaux nous apparaitraient comme les fragments d'un même ordre dans la création. Sous la main de cet artiste, routes, traces de vie individuelle disparaissent.

Le *Petit Duguesclin et son précepteur*, par M. Pluyette, est assurément une peinture de grand mérite, mais le sujet n'est pas exposé avec assez d'originalité pour plaire beaucoup. Le futur chef de bandes, le futur duc de Transtamarre, le futur Connétable était, disent les chroniques, d'un caractère violent dès son plus jeune âge, il se battait avec ses précepteurs, il ne souffrait aucune réprimande. Nous aurions voulu voir dans le petit garnement têtu et rancuneux quelques rayons prédisant le grand homme; d'un autre côté, la physionomie dure et brutale du précepteur justifie presque des représailles de la part de son élève. Le peintre anglais Mulready, auteur du *Loup et l'Agneau*, composition popularisée par la gravure, aurait pu enseigner à M. Pluyette comment il faut exprimer la colère dans une jeune nature aristocratique, remplie d'un sang bouillant et qui se sent née pour commander.

M. Comte Calix expose un tableau intitulé *Soutien et Pardon* ; deux jeunes femmes attendent le prêtre au confessionnal : l'une d'elles, à la figure naïve et timide, vient confier au ministre de Dieu les premiers troubles de son cœur, elle sollicite un appui et des conseils ; l'autre un peu plus âgée et qui semble avoir succombé à l'entraînement de la vie mondaine, vient sans doute demander en suppliant une pénitence expiatoire qui allége le poids de ses remords. L'idée était assez élevée pour être traitée avec un style plus simple et plus sévère. Le tableau de M. Comte Calix est d'un aspect séduisant, il est exécuté avec un soin et une habileté extrêmes, il n'y a rien à y reprendre que cette profusion de velours, de fourrures, de satin par laquelle l'esprit est entièrement distrait des impressions morales découlant du sujet.

Un Taillis pendant l'hiver, de M. Merle, est une scène vraie, pathétique et bien rendue : dans la forêt, le brouillard et le givre agitent leur linceul

Digitized by Google

derrière les troncs d'arbres dénudés et livides, une pauvre mère s'avance au milieu de ses deux enfants, chacun d'eux porte un petit fardeau de branchages brisés qu'ils ont recueillis; comme on souffre avec ces trois faibles êtres grelottant de froid, morfondus, au milieu des ténèbres de plus en plus épaisses qui les entourent et les poursuivent!

MM. de Heuvel, Bornschlegel, Nègre, Blanc Fontaine exposent de petits sujets familiers assez bien traités.

M. Bellet Dupoisat, M. Borienne, M. Stéphane Baron, jeunes artistes lyonnais ou par leur naissance ou par leurs premiers essais, se font remarquer par des études de femmes faites avec soin et largement peintes.

Les portraits ni plus ni moins nombreux qu'à l'ordinaire, présentent de belles pages, nous citerons comme particulièrement remarquables ceux de MM. Mattet de Montpellier, Roller, Chaine, Ranvier, Dumas et Dupuy de la Roche.

En allant des peintres de genre aux peintres d'histoire, nous trouvons sur la route et un pied de chaque côté de la frontière M. Schopin avec le *Bucher de Sardanapale* et l'*Entrevue d'Antoine et de Cléopâtre*, c'est de l'histoire arrangée comme elle doit l'être pour être chantée ou dansée; l'appareil de la scène, les groupes voluptueux, l'architecture prétentieuse et fausse, tout est théâtral, tout convient au tableau final d'un opéra ou d'un ballet. Louons toutefois l'aptitude de M. Schopin à peindre délicatement des sujets gracieux, et dans les traits du monarque asiatique rassemblant autour de lui, pour mourir, les félicités sensuelles de sa vie, dominant par son calme la faiblesse de ses compagnes, reconnaissons une grandeur fataliste qui ne manque pas de poésie.

Le *Macbeth* de M. Duval le Camus est d'un modelé et d'un coloris un peu mous. Le caractère légendaire et fantastique du sujet a néanmoins été rendu heureusement par l'artiste. Cette composition aurait sans doute gagné à être renfermée dans un cadre plus petit, les vastes dimensions doivent être réservées à l'histoire proprement dite.

M. Faverjon expose deux belles figures couchées, l'*Eté* et l'*Hiver*, on y trouve les qualités qui conviennent à la peinture monumentale, de la noblesse et de la fermeté dans les lignes, une simplicité d'un goût pur dans les draperies.

La jolie *Etude de Nymphe*, par Belliveaux est un peu gâtée par la présence de deux amours dont la santé trop robuste, les joues trop fleuries et la chevelure trop inculte siéraient à merveille aux nourrissons de l'Auvergne ou de la Normandie.

Les *Amours des Anges* de M. Ravel de Malval sont une composition dont

Digitized by Google

le sens est difficile à saisir. L'exécution, faible en beaucoup d'endroits, ne rachète pas le manque de clarté et de poésie. M. Ravel de Malval a une revanche à prendre.

M. Faivre-Duffer, ancien lauréat de notre école de St-Pierre, et l'un des élèves les plus distingués de Victor Orsel, expose un grand pastel qui doit, sans contredit, être compté parmi les œuvres les plus remarquables que nous ayons vu figurer dans nos salons annuels.

La figure du *Printemps* semble avoir été empruntée aux plus belles fresques d'Herculanum; elle est la sœur de ces déesses nouvelles que les Romains, dans la décadence du Paganisme, faisaient descendre des cieux, et dont ils répétaient les images clémentes et chastes sur les murs de leurs demeures. Elle est la fille de cet art de transition entre le Paganisme et le Christianisme, qui exprimait du reste les mêmes sentiments que chantait Virgile.

Ultima Cumæi jam venit carminis ætas

. . . . . .

Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

Cet art du siècle d'Auguste, créé entre des ruines et des espérances, a été le point de départ de la Renaissance italienne. Raphaël s'en est inspiré, et le Christianisme, reconnaissant en lui une parenté lointaine, l'accueillit volontiers.

Le pastel de M. Faivre-Duffer nous reporte à ces grands siècles d'Auguste et de Léon X. La figure de cette jeune fille qui parcourt l'éther, suivant dans sa course oblique la marche du soleil le long du zodiaque, est antique par la perfection des formes, la sobriété exquise des draperies, des emblêmes, des ornements, elle est Virgilienne et Raphaëlesque par son mouvement chaste et par le caractère de la grâce qui la décore.

Victor Orsel a eu l'honneur, chose rare en ces temps-ci, de laisser après lui des disciples qui continuent son style. Il a obtenu cet avantage en consacrant son talent à reproduire dans l'homme les dons qui font le mieux paraître la noblesse et la puissance de sa nature. Il ne cherchait point la grandeur dans la force musculaire, dans le développement imposant des formes; ses œuvres, où respirent un vif sentiment de l'harmonie et de la beauté, expriment surtout l'intelligence et la bonté féconde. Par là, il est à plus juste titre peut-être que M. Ingres un légitime descendant de Raphaël.

L'*Ange gardien* de M. Tyr conserve bien toute la mansuétude, toute la grâce calme de l'école de M. Victor Orsel, mais on n'y trouve pas le modelé admirable, les lignes élégantes et fermes que nous avons signalées dans le *Printemps* de M. Faivre-Duffer. Il y a peu d'invention, peu de vie dans cette peinture. La figure de l'adolescent est la réplique d'un type déjà employé,

Digitized by Google

sa naïveté est froide et outrée ; en suivant cette tendance M. Tyr arriverait à l'immobilité de l'art des Byzantins, qui, une fois certains types adoptés, les reproduisaient invariablement dans toutes les compositions où ils pouvaient trouver place.

Nous adresserons des observations du même genre à Mme Lacuria. La figure de la Vierge qu'elle représente prononçant ces paroles : *Magnificat anima mea Dominum, et exultavit spiritus meus in deo salutari meo*, est d'une nature mesquine, avec laquelle on ne saurait accorder les ravissements ineffables de la mère de Dieu. Ce n'est point ainsi que les grands maîtres ont compris les types sacrés ; ils leur ont prodigué toutes les magnificences, toutes les perfections que leur imagination a pu concevoir. Diminuer la beauté majestueuse de ces types, c'est rapprocher Dieu de la nature humaine, c'est le réduire à l'état d'idole complaisante et familière, accordant toujours, ne contraignant jamais.

Les compositions de M. Lamothe et de M. Barrias sont traitées dans le style classique de la peinture religieuse. Si on n'y rencontre pas un point de vue nouveau, une beauté originale, elles réunissent du moins, à un degré élevé, toutes les convenances de dessin, d'expression, d'ordonnance qui doivent se rencontrer dans de pareils sujets.

M. Girodon, M. Villarasa, Mlle Adelaïde Wagner, suivent les mêmes traditions que MM. Barrias et Lamothe, et leurs études offrent de belles parties.

Les sculptures apparaissent peu nombreuses à notre exposition, et il ne faut pas s'en étonner ; les simples particuliers ne construisent plus de palais qui puissent donner asile à des statues, les exceptions ne se trouvent qu'à Paris ; les églises, les monuments publics et les musées, telles sont à peu près les seules destinations qui conviennent aux travaux de sculptures.

Le salons particuliers n'admettent guère que des statuettes et des bustes.

Le correct et sévère *Devant d'Autel* de M. Fabisch, la *Baigneuse*, fort bien drapée, de M. Cubizoles et le *Printemps*, buste plein de jeunesse, de M. Truphème sont les morceaux les plus importants que nous puissions citer. Les bustes portraits, les médaillons et les statuettes de M. Roubaud, modelés avec esprit et délicatesse méritent aussi une attention sérieuse.

D'après la revue très-incomplète que nous venons de faire, on peut juger de l'extrême variété des sujets que notre exposition embrasse, de la grande diversité des aptitudes qu'elle révèle; elle est en cela semblable à toutes les expositions modernes. L'art contemporain a beaucoup de surface, a-t-il autant de profondeur ? Combien de ces tableaux, qui réveillent notre curiosité aujourd'hui, ont-ils en eux assez de vie pour ne pas être oubliés

Digitized by Google

dans dix ans, dans cinq ans peut-être? Au quinzième siècle, on n'aurait pas rencontré une aussi prodigieuse abondance de talents explorant les genres les plus opposés, paysagistes, peintres de fleurs, peintres de portraits, peintres de scènes familières, de chroniques, de tableaux historiques et religieux, mais l'on aurait trouvé avec un nombre d'artistes beaucoup plus restreint, un sentiment plus passionné et plus convaincu, une étude et une admiration plus grandes de la beauté.

Notre art, un peu vagabond, n'appartient pour ainsi dire ni à notre pays, ni à notre époque, et sa vitalité peut en être compromise quelque incontestables que soient les talents de nos maîtres.

Que retrouve-t-on en effet dans toutes les écoles dont les siècles ont respecté les œuvres? L'esprit de leur temps. Praxitèles, Phidias, Apelles ont été Grecs, Athéniens, non pas Égyptiens ou Asiastiques.

Murillo, Zurbaran, Moralès ont donné à leurs madones, à leurs saints, à leurs moines, une poésie tout espagnole.

Quels que soient les sujets que traitent les Vénitiens, on y reconnaît l'atmosphère, la physionomie de leur monde à part.

Les Hollandais, les Flamands, Metzu, Terburg, Gérard Dow, Téniers, ont survécu à l'anathème dédaigneux de Louis XIV, parce que leurs modestes compositions sont précieuses non seulement par la délicatesse du pinceau, mais encore par la réalité et la sincérité de l'expression.

Si maintenant nous nous tournons vers les artistes de notre époque, en commençant par les plus célèbres, Ingres, Delaroche, Meissonnier, Delacroix, nous les voyons interrogeant les souvenirs de tous les temps et de tous les pays, s'inspirant de tous les poètes, s'efforçant de ressusciter des passions, des illusions poétiques, des caractères étrangers à la société actuelle.

Un tableau de Léonard de Vinci nous montre la société de Florence sous les Médicis, une page de Paul Véronèse suffit pour nous indiquer ce que fut Venise.

La postérité connaîtra-t-elle la société française au dix-neuvième siècle en consultant les œuvres de M. Ingres ou de M. Paul Delaroche? Non, mais si l'ensemble des œuvres de tous nos artistes arrive jusqu'à elle, elle pourra trouver dans leurs tendances si divergentes une grande analogie avec l'instabilité de notre société, elle trouvera que l'éclectisme fut le caractère du dix-neuvième siècle, que ce siècle fut vraiment une époque de transition, sans hiérarchie, incertaine dans sa voie, dans ses mœurs, dans ses coutumes, dans ses affections, cherchant partout des matériaux pour asseoir sa demeure, et elle appréciera mieux que nous ne pouvons le faire, le mérite de nos efforts, car elle en connaîtra le résultat.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Le 15 mars, à deux heures, les autorités de la ville, entourées d'une foule d'invités et d'un public nombreux, ont procédé à la pose de la première pierre du Palais-du-Commerce ; M. le Sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, a ouvert la séance par un discours attentivement écouté et chaleureusement applaudi.

Après le discours, M. Pater, curé de Saint-Bonaventure, a béni la première pierre, puis M. Dardel a présenté la truelle d'argent à M. le Sénateur, qui l'a ensuite offerte à S. Exc. le Maréchal comte de Castellane, à M. Devienne et à M. Brosset. La pierre posée est à l'angle nord-ouest du monument. Elle recouvre une boîte en fer blanc dans laquelle on avait enfermé des monnaies d'or, d'argent et de bronze à l'effigie de l'empereur, un exemplaire en argent d'une médaille commémorative sur laquelle on lit NAPOLEON III, EMPEREUR DES FRANÇAIS; au revers : PALAIS DU COMMERCE A LYON, et au-dessous de la représentation du Palais, en exergue, ces mots : Le Maréchal, comte de CASTELLANE, commandant l'armée de Lyon ;—A. DEVIENNE, président le Conseil municipal ;—J. BROSSET, président la Chambre de commerce. — Le Sénateur C. M. VAÏSSE — a posé la première pierre de ce monument — XV mars MDCCCLVI — R. DARDEL, arch. — Plus, deux exemplaires en bronze de cette même médaille, deux exemplaires d'une autre médaille commémorative plus petite, mais avec même face et même revers, les coins de la petite médaille, dus, ainsi que ceux de la grande, à l'habileté de notre graveur M. Penin, le procès-verbal de la cérémonie, imprimée sur velin, et enfin des jetons des corps et sociétés savantes, artistiques et commerciales, savoir : Chambre de commerce, tribunal de commerce, conseil des prud'hommes, agents de change, courtiers en soie, courtiers en marchandises, caisse d'épargne et de prévoyance, Banque de France, Académie, société académique d'architecture, société de la rue Impériale, conseil général des hospices civils, société des Amis-des-Arts, société pour l'éclairage au gaz de Lyon, compagnie des fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche.

Au milieu de cette nomenclature nous avons vainement cherché le nom de la Société Littéraire qui, cette fois encore, s'est abstenue de paraître et n'a pas envoyé sa médaille. Espérons qu'une modestie exagérée ne fera pas toujours tenir à l'écart une Société dont notre ville peut être fière à plus d'un titre.

Digitized by Google

— La première représentation, à Lyon, des *Vêpres Siciliennes*, de Verdi, a eu lieu, vendredi 28 mars, devant une salle comble; la pièce montée avec soin a eu un succès qui promet de se soutenir longtemps.

— L'élite de la société lyonnaise, toujours heureuse de s'associer à une bonne œuvre, se pressait, samedi 29 mars, dans le féerique Palais de l'Alcazar, où un concert, en faveur des petites filles des soldats, avait été ordonné, avec autant d'intelligence que de goût; dès l'abord on avait cru devoir se préparer à la bienveillance en faveur de modestes artistes en uniformes que l'éclat des toilettes et le nombre des spectateurs auraient pu éblouir et troubler, aussi les applaudissements ont-ils éclaté lorsque le public s'est aperçu que nos soldats n'avaient pas besoin d'indulgence et qu'ils rivalisaient de talent, de verve et de gaîté avec nos artistes le plus en renom. L'ouverture de *Fra-Diavolo*, exécutée par toutes les musiques de la 3e Division réunies, sous la direction de M. Goguelat, chef de musique du 56e de ligne, avait été vivement applaudie, les battements de mains ont redoublé à chaque couplet de la romance *les Étoiles*, chantée par M. Salat, sergent major au 56e, dont la voix sympathique a si bien fait valoir la musique de M. Goguelat. M. Machin, du 23e, a eu un succès de fou rire dans le *Serpent de village*, où il s'est montré comique inimitable, et dans une parodie de la *Favorite*, un des succès de la soirée. M. Alleman, sous-officier au 4e de ligne, a dit, d'une manière brillante, des vers de circonstance, intitulés: *le Soldat*; l'auteur avait voulu garder l'anonyme, mais son nom circulait dans la foule à travers les bravos. Pendant qu'un habile et gracieux charlatan amusait le public et distribuait fioles et bouquets, les Dames patronesses faisaient la quête et augmentaient la somme destinée aux intéressantes bénéficiaires. Les musiques réunies de la 2e Division, sous la conduite de M. Gandner, chef de musique du 12e de ligne, ont à leur tour exécuté, et avec un ensemble parfait, plusieurs morceaux, parmi lesquels on a remarqué l'ouverture du *Serment* et la mosaïque de *Robert-le-Diable*. N'oublions pas de signaler, à côté de notre brave armée, M. Renard, premier ténor du Grand-Théâtre, dont la voix, belle surtout ce jour là, lui a mérité une véritable ovation, M. Luigini, qui tenait le piano, et les habiles Écuyers, qui ont obtenu aussi leur part des bravos.

La soirée s'est terminée par la douce satisfaction d'une bonne œuvre accomplie, par la reconnaissance du public pour les organisateurs de la fête, et par la pensée, qui a dû surtout frapper tous les étrangers, lorsque les Dames patronesses faisaient la quête, que si Lyon est la ville de la charité et des aumônes, elle est aussi la patrie de Madame Récamier.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

LES BARBARES.

Voici venir au Nord la race primitive
Qui prépare, pour l'avenir,
Les dompteurs des Romains dont le flot nous arrive
Quand le monde semble finir.
Ces hommes aux yeux bleus errants sur la bruyère
Soudain s'élançaient dans les bois
Et jetaient, pour essais aux préludes de guerre,
Des bêtes fauves aux abois.

Dans le palais agreste, une foule guerrière
Entoure un barde à cheveux blancs;
Il chante des combats les cris et la poussière
Et les rapides ouragans,

Digitized by Google

Et l'ombre des grands chefs sur les flancs des nuages,
Immortelle après le trépas,
S'en allant enflammer tous les mâles courages
Des héros qui suivent leurs pas.

Mais le nomade inculte a méprisé la lyre,
La hache seule arme son bras;
Il entraîne avec lui sa famille en délire,
Qui crie... « Avance... ou tu mourras. »
Le torrent roule et part... broyant à son passage
Conquérants et peuples conquis,
Assemblage énervé sans âme et sans courage
Au repos qu'il avait acquis.

Le colosse de Rome a frémi dans ses membres;
Il va s'écrouler désormais.
Les Vandales, les Huns, les Alains, les Sicambres
Ont fait craquer ses vieux étais.
Les uns, pressant les flancs de robustes cavales,
Se déchaînent en tourbillons;
Tandis que les forêts de leurs sombres dédales
Vomissent d'épais bataillons.

Oppose donc, Romain, tes armes incertaines
A la framée au coup si sûr,
Au mépris de la mort de ces hordes germaines
En cheveux d'or, aux yeux d'azur.

Digitized by Google

Ils laissent dans le sol leur sève vigoureuse
Qui vient rajeunir l'univers,
Quand un obstacle vain à leur fougue orageuse
N'oppose, hélas! que des revers.

Ces guerriers indomptés passant comme la foudre,
A leurs vaincus dictaient des lois;
Du viol et du pillage en soulevant la poudre,
De leurs chefs ils ont fait des rois;
Ces élus, à leur tour, courbent leur tête altière
Devant l'auguste majesté
Du Dieu qui leur apprit les vœux et la prière
Dans la sublime pauvreté.

Ainsi coule le monde aux sources inconnues
Où se retrempe l'avenir.
De même que la foudre en déchirant les nues,
Une aurore vient rajeunir.
A l'élan de nos jours, homme et parole humaine
pour la science sont un jeu;
Ils s'en vont dans l'espace, à la borne lointaine,
Portés sur les ailes du feu.

Digitized by Google

Mais l'Eternel a dit : « Enchaînée à ta rive
O mer, tu n'iras pas plus loin ;
Si j'ai laissé ravir ma lumière captive,
Dont votre essor avait besoin,
Mortels, je l'ai promis... inclinez votre audace
Devant les dons de ma bonté,
Ou je lance sur vous, des coupoles de glace,
Un Barbare encore irrité. »

JULES MARTIN.

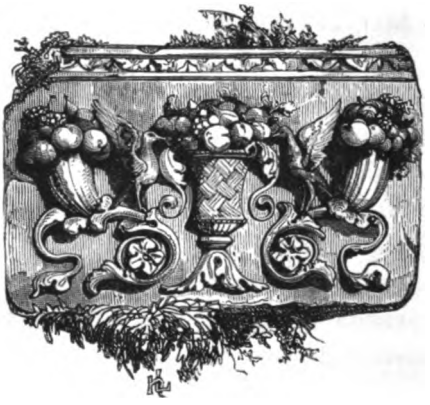

Digitized by Google

ÉTUDE NOUVELLE

SUR LA NOTION

DE

L'INFINI.

—

DONNÉE DE LA CRÉATION TIRÉE DE CELLE DE L'INFINI.

La Sainteté est le dernier mot de l'Infini. Elle est la possession par elle-même de l'amour, de ce qui fait l'Éternité en soi, l'essence du Divin, la raison de l'unité, de l'identité éternelle. Partout ailleurs, l'esprit remonte la chaîne immense, il ne s'explique une idée que par une idée supérieure. Ici est l'idée suprême, la raison des raisons, sans autre raison qu'elle-même, rason en soi, raison première; ici est le cercle de l'Absolu et l'immobile Eternité. Au-delà, plus de cause, même dans l'Être. Et il ne faut pas que la pensée quand elle est dans la Cause croie qu'il faille aller plus haut. Ici la métaphysique s'arrête, confondue, devant le nom du *Trois fois Saint*, qui vient de cuber en quelque sorte les puissances de l'Infini. Ici, le seuil de la Gloire, et la pensée disparaît dans l'adoration... Si l'orgueil, qui est le retour sur soi, avait pu exister en Dieu à la place de l'amour, qui est le mouvement hors de soi, l'Infini n'aurait pas existé. Gloire, gloire à Dieu au

Digitized by Google

plus haut des Cieux ! Et l'Infini n'étant pas, tout être se fût anéanti, ou plutôt n'eût jamais été ; car telle est la raison du néant. De là, le moindre être en Dieu est à son éternelle Gloire. C'est pourquoi la moindre voix de l'humilité qui prie éclate en lui comme si elle sortait de sa substance. O magnificence de l'Être ! Hors de lui, tout s'éloigne de l'amour et se montre plus ou moins frappé de néant. Toute créature témoigne ainsi de la Gloire de celui qui est ; toute dit le bonheur pour l'être que l'Infini ait triomphé. L'homme s'explique par le fini, par l'orgueil ; Dieu, par l'Infini, par l'absence de l'orgueil : l'un, par le néant, l'autre, par l'amour éternel. Gloire, gloire à Dieu au plus haut des Cieux !

Sans l'amour Dieu ne serait point. A plus forte raison, sans l'amour Dieu ne créerait point. S'il existe une création, elle est le fait même de l'amour. Car la création n'est point le fait par excellence de la Sagesse ou de la Puissance, puisque l'existence de Dieu dépasse d'une manière infinie la merveille de l'existence du monde. Dieu créa l'univers d'un acte de volonté ; tout le travail vient du côté de son amour. Au fond de la métaphysique, on est donc loin de rencontrer, comme dernière raison des choses, ce principe du Fatalisme que crurent y découvrir tant de faibles esprits. D'ailleurs, tout être ne se peut expliquer que par les lois de l'Être, par les conditions mêmes de l'Infini.

Dieu, donc, par son amour a voulu que des êtres autres que lui-même pussent participer à sa félicité. Comment ces êtres jouiraient-ils de la vie de Dieu, s'ils n'étaient de sa nature, s'ils n'avaient part à ses perfections, si l'amour n'était leur essence et leur loi ? Et comment Dieu lui-même pourrait-il aimer ces êtres s'ils ne lui rappelaient le triomphe de l'Infini, s'il ne revoyait en eux une *image* de l'éternelle gloire, de l'éternelle sainteté ? Dieu se plait avec nous parce qu'il retrouve en nos âmes les reflets de l'Infini. Quelle

Digitized by Google

plus vive joie pour l'amour que de voir resplendir ses perfections sur ces miroirs libres et intelligents, qui lui offrent comme des images de ses propres personnes ; et, *ses délices sont d'habiter avec les enfants des hommes*. De même que l'Infini, la création ne trouve son motif et son principe que dans l'amour.

Cette vérité s'échappe du fait même. Que le sacrifice soit le point culminant de la perfection humaine, c'est ce qu'ont proclamé les siècles, ce que les traditions et le sens commun répètent, ce que prouve la théologie, ce que l'Evangile, au reste, nous a enseigné. Le cœur lui-même, lorsque l'amour est en lui, sent que sa vertu souveraine est de se donner, conséquemment à la perfection souveraine, dans laquelle il doit être à jamais consommé. Rien, ici-bas, de plus grand que le don de soi. Aux yeux des plus ignorants, l'abnégation est la première des vertus, celle qui fait les héros et les saints et, dès ce monde, met la gloire au front de l'homme. Si le cœur l'a senti, la raison en voit ici la grande preuve : le don de soi est la loi même de l'Infini. A cette place, l'homme est entièrement éclairé. Il a une condition métaphysique d'existence, puisqu'il existe ; il faut la prendre dans l'Être.

La notion de l'homme ne peut provenir que de la notion de Dieu. L'Infini ne saurait agir hors de lui autrement qu'en lui-même. C'est là qu'il faut prendre la donnée de la Création.

L'HOMME CRÉÉ A L'IMAGE DE L'INFINI.

L'Infini tout entier n'est qu'un don infini. En lui tout est amour, c'est-à-dire, mouvement hors de soi, mouvement de l'être vers l'être, répulsion radicale à l'orgueil, qui est le

Digitized by Google

mouvement de retour sur soi. Mais c'est là la force de l'Amour, la Gloire de l'Infini. La difficulté, maintenant, est d'établir ce principe au sein de l'être qui n'est point Dieu; difficulté sublime et qui n'est que l'impossibilité elle-même d'un second Infini (1). En vain l'homme sera créé à l'image de Dieu, afin de *devenir parfait comme ce Père céleste*, il ne saurait agir comme l'Infini, c'est-à-dire, en tout amour, sans le secours de l'Infini lui-même. L'homme ne veut point se donner ; la créature ne montre pas de tendance à l'Infini, mais, au contraire, à revenir en soi, à l'orgueil, qui est le retour au néant. Comme dans l'Être, cette substance nouvelle témoigne une tendance à se réjouir dans sa gloire, bien qu'elle se trouve sans Gloire, que tout en elle soit emprunté. Déjà nous sommes en vue des faits... Le moi veut à tout instant s'arrêter et se posséder au milieu des rudiments d'une existence qui commence. Pour enlever à cette jeune substance ce qu'elle a de mortel, de contraire au mouvement de l'Infini, il faut à tout instant l'amortir et laisser agir en elle l'action de la loi Souveraine (2). Il faut qu'un souffle du néant revienne en quelque sorte glacer les pousses de l'orgueil. De là, la vaste institution de la Douleur... De là notre âme offerte jusqu'aux extrémités des organes à la flamme que la douleur envoie dévorer les croissances du moi ; de là, enfin cette terre, pour laquelle fut inventée la Mort. Les amertumes incomparables de la vie, la nature entière soulevée contre nous, et ce gémissement de toute créature, comme s'exprime Saint-Paul, ne se peuvent expliquer hors de cette

(1) Difficulté que Dieu a trouvé le moyen de vaincre par la Grâce...

(2) *Prière* de l'*Imitation* : « Venez imprimer votre humilité sur l'orgueil de mon esprit pour le guérir, et votre amour sur mon amour-propre pour le détruire, et me faire vivre de cette vie surnaturelle et divine qui est la vie dont vous vivez. » (Liv. IV).

Comme tout, ici, brille de la pensée de l'Infini !

Digitized by Google

divine opération sur nous. Le don de soi, le sacrifice, comme dans l'Infini ! (La douleur ne se séparera du sacrifice qu'en entrant dans la Gloire). Et c'est si bien la loi appliquée à l'homme par l'opération de la vie, que toute éducation, toute vertu, toute perfection, de même que les vicissitudes, les maladies et la vieillesse n'y ont qu'un but, d'amener l'homme au sacrifice de lui-même (1). La mort enfin, qui, par un trait sublime, vient dérober le moi pour couronner la vie, en laisse à l'homme la preuve sans réplique. Tel est le fait. Sortir de là, c'est sortir à la fois de la vérité et de l'expérience. L'Infini et la pratique sont d'accord...

Voilà l'homme, déposé sur un plan qui coïncide à l'infini et qu'on nomme la vie. Il entre dans un milieu qu'occupe d'abord tout son moi, et qu'il doit successivement céder. L'affection de tout ce qui l'entoure, la pourvoyance à ses besoins, le corps et ses jeunes organes, l'esprit et ses espérances forment, au début, le périmètre de l'existence. Bientôt le moi est repoussé du sol fertile de l'espérance, bientôt il se voit privé de ceux qui l'ont le mieux aimé, puis, par l'œuvre de la vieillesse, de ses organes l'un après l'autre, puis, de ses propres facultés. Le travail exécuté par la main savante de l'âge, s'achève par celle de la mort. Heureuse si, au lieu de tomber comme le marbre sous le ciseau, la statue s'anime au contact de la lumière, et tend la main à l'artiste qui l'entraîne dans son séjour.

Remarquez la circonstance qui accompagne la création de l'homme. L'Ecriture, toujours concise, demande deux propositions à la langue pour contenir et distinguer le fait : *Dieu créa*

(1) Le terme de la vie intérieure et, au reste, l'unique source de la paix est dans le renoncement. Nous ne sommes troublés qu'en proportion de ce qui reste en nous de nous-mêmes. « Celui qui ne renonce pas à tout ne peut devenir mon disciple, » dit l'Évangile. (Saint-Luc XIV ; 33.)

Digitized by Google

l'homme, et il le créa à son image et ressemblance : c'est-à-dire de même nature. Ce n'est point ici l'apparence et la superficielle image d'un portrait; l'Être entend une ressemblance dans l'être. C'est-à-dire que, par l'amour, l'homme devra aussi se donner; par la raison, le faire en sa sagesse, et par la liberté, l'accomplir en puissance de mérite et de cause (1). Créé à son image, à l'image de l'Infini! ce qui en est le mode, ce qui en est la vie, est aussi son mode et sa vie. A l'image des personnes éternelles, il aura pour terme le divin don de soi, le renoncement, le sacrifice de son être à Dieu. Et cela s'appellera aussi Sainteté! Et la Sainteté le portera dans le torrent de l'existence éternelle. O génie, ô fécondité de l'Infini!

Seulement, comme l'homme n'est pas infini, l'œuvre pour lui sera divisée, rendue successive; le temps sera créé. C'est-à-dire que, ce que l'Infini a éternellement, identiquement accompli, l'homme viendra au moyen du temps l'accomplir. Il poursuivra sous le nom de *vertus* les diverses phases de la Sainteté. La durée successive, qui est le domaine du révocable, est fille de l'infirmité humaine. Ah! c'est pour cette créature, et non pour l'Être, que l'infini commence, que l'infini se développe! C'est pour elle que la perfection, semblable à l'échelle de Jacob, étend des degrés sous ces faibles pas! Et d'abord, la grande loi de l'Infini est historiquement divisée en deux degrés. Tout un premier degré lui est offert sous le nom de justice: *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît à toi-même.* Et la Société humaine vient s'asseoir sur ce commencement de la Loi infinie, la justice. Enfin tout le second degré lui est

(1) Faites que ceux que vous avez créés à votre image, vous soient encore plus semblables par la pratique de vos lois.

Secrète de l'Octave de la Nativité.

Digitized by Google

donné sous le nom de Charité : *Fais à autrui tout le bien que tu voudrais qu'il te fît à toi-même*. Et déjà sur cet accomplissement de la Loi s'asseoit la société des saints.

Il faut que l'homme commence par ne point faire à autrui le mal qu'il ne veut pas qu'il lui soit fait, avant de pouvoir lui faire le bien qu'il voudrait qu'il lui fût fait à lui-même. On sent que la première loi n'est que pour préparer à la dernière ; que la Justice n'est point complète et qu'elle attend la Charité. La justice s'abstient du mal, mais la Charité fait le bien. Je ne suis point venu détruire la Loi, dit Jésus-Christ, mais l'accomplir (1).

Dieu nous créa à son image ; il faut que l'âme soit de la nature de l'Infini pour s'anastomoser à la vie infinie (2).

LES RAPPORTS NÉCESSAIRES AVEC L'INFINI.

Nous sommes tous appelés à la Sainteté, c'est-à-dire à rendre notre nature conforme à celle de l'Infini. Il faut participer de la nature éternelle pour prendre part à la félicité. Comment sortir de la raison ? l'équation est absolue : le but du Créateur ne saurait être qu'un but égal à lui-même (3). La nature n'est point ce but, mais le moyen. L'homme a de

(1) La civilisation offre visiblement les deux termes. Moïse apporte la Loi de justice. Jésus-Christ vient clore l'antiquité et ouvrir l'ère de la grâce. L'antiquité n'eut jamais franchi la justice. On tient à honneur aujourd'hui de la dépasser.

(2) « Faites, Dieu tout puissant, que nous méritions de participer à la Divinité de celui qui a daigné prendre part à notre mortalité. » *Postcommunion* de l'Octave de la Nativité.

(3) Soyez saints dans toute votre vie, comme celui qui vous a appelés est saint ; selon qu'il est écrit : *Soyez saints parce que je suis saint.*

S. Pier. I. *Capitule* du jour de la Toussaint.

Digitized by Google

toute nécessité une fin surnaturelle. Le but d'un Esprit éternel, infini, est nécessairement éternel et infini. L'amour ne peut rien produire qui ne soit, en tout, infiniment conforme à lui-même. Et la plus grande question de la terre est celle de ces rapports de l'homme avec l'Infini, autrement dit, la Religion. Ici encore, procédons mathématiquement.

Dieu est l'être qui existe par lui-même ; il est celui qui n'a rien reçu d'aucun être et de qui tout être provient, il est l'Infini. Les premières conséquences sont : puisque l'Être est infini, il ne peut rien exister en dehors de lui, autrement il ne serait point l'Infini. Les êtres finis ne peuvent donc exister qu'en lui et par lui : car, n'étant pas absolus, n'étant pas par eux-mêmes, ils ne seraient pas. *In Deo vivimus, movemur et sumus.* Si l'Être absolu, seul, existe par lui-même, les êtres finis ne peuvent être que créés, ils ne peuvent subsister que par sa création. Créer, c'est donner et maintenir l'être à qui n'est point absolu. Le fini, c'est-à-dire le créé, ne saurait donc être un instant par lui-même, mais, seulement, par la vie que lui communique sans cesse l'Être qui existe par lui-même. Le relatif ne vit, en définitive que par les rapports qu'il conserve avec l'Absolu.

De là, les autres conséquences, à savoir :

Que, les créatures physiques aussi bien que les créatures morales, n'étant pas par elles-mêmes, ne subsistent que par un acte de conservation, qui n'est qu'une création constante et toujours nouvelle ;

Que, dès lors les créatures physiques, aussi bien que les créatures morales, reposent sur des conditions d'existence constantes et invariables ;

Que ces conditions d'existence constantes et invariables sont, pour ces êtres, ce qu'on appelle vulgairement leurs lois ;

Que, dans le monde physique, les êtres étant inertes, leur loi leur est imposée, qu'ils s'y soumettent fatalement ;

Digitized by Google

Que, dans le monde moral, les êtres étant libres, la loi, qui renferme leur condition d'existence, leur est proposée, qu'ils y obéissent librement;

Que si l'existence physique et ce qu'il y a de physique en l'homme, se trouvent ainsi liés à la nature, son existence morale et qui tient à la liberté, dépend de cette même liberté et quant à la conservation et quant au développement;

Que, par suite de sa liberté, qui est une sorte d'élément absolu, c'est-à-dire une cause, l'accomplissement ou la violation de cette loi lui est imputée aussi d'une manière absolue; que cette imputabilité ou responsabilité devant Dieu, le rend inviolable devant les hommes;

Résulte de là que la nécessité d'un Dieu rémunérateur, d'une rétribution future pour l'accomplissement de la justice au sein de l'ordre absolu;

Qu'en un mot, entre Dieu et l'homme il existe des rapports essentiels et nécessaires; or, tous rapports entre deux êtres, quels qu'ils soient, dérivent de leur nature;

Que les rapports qui dérivent de la nature de Dieu et de la nature de l'homme sont nécessaires et immuables (1), puisque Dieu est nécessaire et immuable, et que la nature humaine, bien que variée dans ses développements, est une et immuable en son essence;

Que ces rapports, qui lient en sa substance l'être moral à l'Absolu, s'appellent religion, comme les rapports des corps s'appellent physique, comme les rapports entre les hommes s'appellent morale;

Que, de même qu'il ne peut y avoir qu'une physique, celle qui exprime les rapports réels entre les corps, qu'une morale, celle qui exprime les rapports véritables entre les hom-

(1) Entre Dieu et le fini les rapports sont nécessaires; le contraire est contradictoire, c'est-à-dire métaphysiquement impossible. Ou bien l'âme serait absolue, et partant Dieu...

Digitized by Google

mes, il ne peut y avoir qu'une religion, celle qui exprime les rapports réels entre Dieu et l'homme ;

Qu'il existe donc une religion vraie, immuable, qu'elle existe nécessairement, et renferme d'une manière absolue les lois de la morale religieuse, etc., etc.

Ces conséquences sont rapides ? — Oui, rapides et fortes comme les grandes lois du monde, comme la parole divine entrant dans la création. Nul moyen d'y échapper, à moins d'échapper à la raison même, et d'errer sur ces bords du néant qu'on appelle l'absurde. L'Être existe : de la pensée, Descartes est arrivé à l'Être. Poursuivez. Si l'Être existe, donc il est Infini ; si, en dehors de l'Infini, quelque être existe, donc cet être est créé et n'existe que par l'action de l'Infini. S'il est créé, s'il est fini, donc il se constitue en état de ruine s'il brise le rapport qui le lie à l'Infini ; et si, de plus, cet être est libre et raisonnable, donc il soutient lui-même avec l'Infini un rapport libre et raisonnable, en esprit et en vérité, conforme en un mot à son âme et à Celui qui en est la source et la finalité, etc., etc... Il faudra bien qu'un jour nous recouvrions tout le bon sens ! Niez, niez, autant d'accrocs à la raison, de blessures faites à l'homme, à son droit, à sa dignité.

NOBLESSE DE LA CRÉATION.

Les vérités Théologiques sont les lois mêmes de l'Être ramenées au cercle de l'homme ; lois qu'il est bien obligé d'embrasser avec la Foi dès qu'il ne le peut avec l'esprit.

Ce n'est pas sans souffrir que la dialectique relève des notions si simples et nous ramène aux éléments du sens commun. Le pouvoir de Dieu sur nous est un pouvoir de conservation, laquelle n'est qu'une création incessante. S'il

Digitized by Google

n'y avait pas de rapports entre Dieu et l'homme, Dieu ne pourrait rien sur nous et nous n'existerions pas. Nous existons, donc il y a entre Dieu, être essentiel, et nous, êtres conditionnels, des rapports de substantialisation, s'il faut forcer l'esprit par un mot; rapports qui lui rattachent ontologiquement notre existence et que nous nommons religion. Et si, déjà, l'homme périt séparé de la Société, qui ne renferme que ses conditions temporelles, que sera-ce séparé de celui qui donne l'être et de qui vient tout don parfait?

Mais s'il existe des rapports entre Dieu et l'homme, il en existe entre l'homme et Dieu : et telle est la noblesse de la Création. Libre, intelligent et inviolable, où sera, s'il ne coopère, le mérite et l'intelligence, le fruit de sa liberté? Où sera, question première, le motif pour lequel Dieu lui donnera l'existence? Sans la liberté, comment pourra-t-il offrir à Dieu une preuve de son amour? oui, comment l'homme pourra-t-il offrir la preuve de sa propre gloire! Si l'âme n'établit pas avec Dieu un rapport en retour, le rapport établi par Dieu reste inutile à la créature spirituelle et méritante. Ne s'agit-il pas de son développement propre, du fruit de sa liberté, de la fonction de l'homme? Y renoncer c'est renoncer à son essence, et sortir de l'espèce humaine... l'ingratitude démolit chez nous la raison. Quoi! l'Infini est tout pour l'homme, et l'homme, par sa propre excellence, ne voudrait rien être pour Dieu! L'homme est confié aux soins de ses œuvres : eh bien un être confié aux soins de ses œuvres doit savoir que son progrès et sa grandeur en dépendent! Les bêtes au moins suivent leur loi.

Les esprits sont si surprenants depuis qu'ils quittent la raison, qu'ils croient exister par eux-mêmes. Une fois nés, l'Absolu leur est inutile, Dieu peut se dispenser de subsister. D'abord ils croient que l'Être n'eut pas besoin d'être infini pour exister... Ils croient qu'une substance peut subsister

Digitized by Google

sans être absolue ou communiquer avec l'Absolu... Ils croient qu'un être qui n'est point infini peut avoir quelque chose par lui-même... et qu'ils possèdent naturellement tout ce qu'ils trouvent en eux, les dons même qui n'appartiennent qu'à l'Infini ! Que sais-je bien tout ce qu'ils croient ? qu'il n'y a qu'à naître pour exister, pour avoir une intelligence ; qu'à réfléchir pour avoir une conscience ; et qu'à le dire pour être libre et méritant ! O orgueil : quelle est ta stupidité ! Si tu voyais l'inexprimable suite de niaiseries sur laquelle tu te tiens, tu voudrais, ne fût-ce que par orgueil, te cacher à jamais !

Courtes raisons ! Hier ils n'étaient pas, et ils ne cherchent point celui par lequel ils sont ! Ils se disent libres, et ils ignorent la noblesse du rapport que la liberté soutient avec l'Infini ! Ne comprenez-vous plus cette bonté de Dieu qui veut que vous soyez libres dans le bien que vous faites ! C'est l'abondance du miracle, c'est la vie dont Dieu les inonde qui les aveugle, qui les empêche de sentir qu'au-dessous d'eux, autour, partout est le vide éternel. Faible atôme qu'enveloppe la toute-puissante main, l'homme vient comme s'il avait sa racine au fond de l'éternité ! Il se dit libre, et Dieu lui enverrait ses dons sans qu'il daignât coopérer ! noble, intelligent, et il ne veut point concourir à ses destinées ! doué de raison, doué de cœur, et Dieu lui montrerait sa lumière sans qu'il dût s'embraser du désir éternel ! Quoi ! l'Infini ne leur dit rien ? O esprits ! et vous êtes des esprits ?

Dieu nous créa pour nous sauver, *si vous le voulez* ! restriction sublime, qui fait la grandeur de la création, l'honneur insigne de l'homme. *Si vous le voulez !* L'éducation, la grâce, la foi confinent là. L'infini nous appelle à la coopération ; la bonté le dispute au sublime dans l'entreprise de Dieu... Avant que d'attaquer la Foi, il la faudrait connaître. Car j'ai vu tous ceux qui la repoussent, marcher

Digitized by Google

dans une obscurité croissante, et ceux qui l'étudient, entrer dans une admiration sans bornes.

La religion est une chose si grande, dit Pascal, qu'il est juste que ceux qui ne veulent pas prendre la peine de la chercher en soient privés. Et de quoi se plaint-on, si elle est telle qu'on la trouve en la cherchant?

L'INFINI N'EST QUE LE SOUVERAIN BIEN.

Comment parler de l'Infini? Par la raison même, qui ne cesse de dire tout phénomène suppose l'être, tout effet implique la cause, toute substance, toute cause l'Infini, l'Infini, la Perfection. La Perfection implique la vérité, la bonté et l'amour infini, c'est-à-dire le souverain-bien. De là notre esprit non seulement croit au bien, mais aussi, que le bien est un être, être éternel, qui ne procède que par amour; et dès lors s'ouvrent les perspectives du Christianisme au sein d'une création. Le Christianisme est l'application de l'Infini à ce monde: la conséquence est une merveille ou elle n'est point... L'amour donne le trait d'union du fini et de l'infini.

Telle la notion de l'Être, son caractère, celui de sa création. Voici l'homme, maintenant.

Créer c'est produire un être. Pour qu'il y ait être moral, il faut qu'il y ait causalité, c'est-à-dire un autre centre d'action. Sinon, cet être ne serait qu'une continuation de Dieu; sa vie ne serait pas sa vie, ses actes ne seraient point ses actes, il ne pourrait dire : moi. Si l'homme existe, il est cause. Mais, s'il agit de lui-même, il faut que Dieu lui donne un rayon de sa Sagesse pour qu'il sache comment agir. A quoi bon produire ses actes s'il n'en connaît pas la loi! La connaissance de la loi est ce qu'on nomme la raison. L'être implique la causalité, la causalité, la raison: évidence récipro-

Digitized by Google

que. Or s'il est cause intelligente, ou éclairée par la raison, s'il produit des actes qu'on ne peut rapporter qu'à lui, l'homme est par le fait imputable, ses actes restent imputés à la cause qui est en lui. Enfin, s'il est imputable, il est rémunérable, il y a peine ou récompense pour lui, et le cercle de la création s'accomplit. Dieu a créé pour avoir à qui faire du bien.

Telle la notion de l'homme ; voici celle de sa loi.

Si l'homme existe, il a quelque chose de l'être ; s'il a quelque chose de l'être, il a en lui de l'amour, mouvement de l'être vers l'être. Bien qu'il soit enfermé dans le temps, en lui s'éveillent les instincts mêmes de l'Infini, il tend vers la finalité de l'être, vers la Félicité. L'homme, c'est l'être moins le bonheur. De là, toute son âme n'est qu'un mouvement vers la vie absolue. Comme dans la loi du niveau d'eau, l'essence sortie des mains de Dieu doit remonter à la nature qu'elle avait dans son origine. Mais Dieu veut qu'elle le fasse avec gloire, c'est-à-dire comme lui, d'elle-même et dans sa liberté. Comme Dieu, l'homme traverse la perfection pour arriver à la félicité ; et, comme en Dieu, la perfection est dans l'amour de celui qui est à la fois, la vérité, la justice et la beauté infinie. La félicité, pour tout être, reste toujours dans l'amour du seul vrai, du seul bien, du seul beau. De la métaphysique, comme du Sinaï, descend la même loi : TU AIMERAS DIEU DE TOUTE TA FORCE, DE TOUTE TON AME ; ET N'AURAS PAS D'AUTRE DIEU DEVANT LUI. Loi graduée dans la justice, suivant la faiblesse de l'homme ; loi subdivisée dans les vertus qu'il rencontre sous tous ses pas ; mais qui se consomme en ses fins : *soyez saints*, *soyez parfaits comme votre Père céleste*, afin qu'obtenant la même nature vous jouissiez de la même félicité.

Du même pas, la raison est au centre de l'Infini, dans sa nature, qui est le Souverain bien ; d'où, avertie par l'expérience, elle déduit l'ineffable conséquence de la Bonté. De

Digitized by Google

l'idée de création, elle déduit celle de causalité ; de l'idée de causalité, celle de raison et d'imputabilité, ou de rémunérabilité ; enfin de l'idée d'être en nous, elle déduit celle de l'amour, qui opère le mouvement de retour vers Dieu. Personne ici ne se méprend, ce n'est point un résumé, c'est-à-dire une juxtaposition de principes ; mais l'engendrement de la pensée, le cercle même de la raison. L'Infini, l'homme, sa loi, conceptions identiques. Pour trouver la vérité, l'esprit n'a qu'à chercher le bien.

Le bien est ce qui vit dans l'Être, et, le but de la création.

B. Saint-Bonnet.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LA LANGUE DES HÉBREUX.

Un écrivain de nos jours a dit qu'il ne suffisait plus aujourd'hui d'être *helléniste*, qu'il fallait encore être *orientaliste*. Le littérateur, le philosophe, qui veulent savoir quelque chose de ce qu'on appelle l'*Histoire de l'esprit humain*, ne peuvent plus s'arrêter à l'histoire et à la littérature de la Grèce et de Rome. L'esprit humain vient de plus haut et de plus loin. L'opinion qui faisait de la Grèce le berceau primitif de la civilisation et qui croyait en quelque sorte à une génération spontanée de la religion, des sciences et des arts sur ce sol privilégié, est tombée devant le progrès de la science. Le fond de la scène humaine a reculé au loin, et les perspectives nous sont ouvertes aujourd'hui jusqu'aux extrémités de l'Orient.

C'est à la philologie que nous devons la découverte de tous ces anciens mondes perdus, et des langues qui furent les plus sûrs dépositaires de leur civilisation. Le génie des Champollion, des Remusat, des Humbold, des William Jones, etc., etc., a surpris l'énigme de ces sphinx assis depuis des siècles sur le seuil mystérieux du passé et a rendu presque à chaque siècle et à chaque peuple le langage qu'ils avaient laissé tomber dans le silence de l'oubli. Malheureusement tous les efforts de la linguistique ont

Digitized by Google

été impuissants pour remonter jusqu'à cette langue primitive et unique que les hommes parlaient à l'origine et que pendant longtemps on a présumé être la langue hébraïque. Par un admirable système d'investigations comparatives, la philologie a rassemblé dans ses mains les titres de filiation et de parenté qui lient entre eux tous les idiomes connus; elle n'a pu arriver à cette unité originelle de la parole, signalée dans les premiers âges, alors que l'humanité, n'ayant qu'un seul père, et ne composant qu'une seule famille, ne parlait aussi qu'un seul langage. *Erat terra labii unius et sermonum eorumdem* (Gen. XI, 1) (1). Parvenue au sommet de ces nombreuses générations d'idiomes, dont elle a dressé avec patience l'arbre généalogique, elle a rencontré plusieurs types distincts, plusieurs familles de langues indépendantes et originales, dont les éléments et les lois de structure intime n'ont pu s'expliquer les uns par les autres et qui n'ont présenté à l'analyse de commun et d'uniforme que les procédés essentiels et la nécessaire empreinte de la pensée humaine.

En présence de cette multiplicité de langues-mères, toutes indépendantes se refusant à descendre d'une souche commune, toutes natives des régions centrales de l'Asie et échelonnées de distance en distance autour du foyer commun de l'humanité, toutes contemporaines et remontant ensemble à cette limite des âges, où la lumière de l'histoire s'éteint, où le fil des traditions se brise, où l'on touche évidemment aux premiers jours des sociétés, la science s'est vue avec étonnement amenée en face du récit biblique de la *confusion des langues*. Telle est en effet la puissance du monument de Moïse, que les découvertes de la science moderne, en mettant à nu chacune de ses pierres fondamentales, ne font jamais qu'en vérifier l'immuable solidité. L'histoire, en pénétrant dans les antiquités des peuples, a rencontré sous la dernière assise de leurs croyances le dépôt des traditions primitives; en ouvrant les entrailles de la terre, la géologie a fini par y reconnaître l'ordre successif de la création, tel qu'il est décrit dans la Genèse; et voici que la philologie, si nous accep-

(1) La terre n'avait qu'une seule parole et un même langage. Gen. XI, 1.

Digitized by Google

tons les savantes analyses qu'elle a faite de la parole, est sur le point de confirmer à son tour l'un de ces événements étranges que Moïse nous a transmis, il y a plus de trois mille ans. Car, si à l'origine, un seul langage régnait sur la terre, et si, quelques siècles plus tard, la parole humaine se trouve divisée en plusieurs idiomes distincts et inexplicables les uns par les autres ; entre ces deux époques un abîme s'ouvre, que ni l'histoire ni la philologie ne peuvent combler. Dès lors, c'est, une hypothèse qui revêt des caractères de haute vraisemblance, qu'une perturbation subite aurait éclaté dans la nature humaine et aurait brisé son unité première, perturbation analogue à celle qui, selon des données incontestables, a ébranlé la nature physique. De même que des éruptions souterraines ont déchiré notre planète et soulevé le système actuel des montagnes, de même une violente secousse a scindé l'humanité et fait voler en éclats la langue primitive qui réunissait les intelligences. Surprises alors en pleine activité, les facultés humaines ne pouvaient rester muettes et enfermées dans l'organisme ; elles créèrent forcément et de toutes pièces une expression dont elles ne pouvaient se passer : elles se firent jour par une parole nouvelle, et les langues jaillirent du fond de l'âme humaine et de ces forces vives que recèle notre nature spirituelle et intelligente.

La civilisation a discipliné ces puissances de l'âme, comme elle a dominé les forces aveugles de la nature, et tout aujourd'hui se produit par une activité réfléchie qui se tempère et se gouverne. Mais dans ce premier âge, où tous les principes encore flottants et indomptés agissaient avec une grandeur étrange et formaient tout sur de gigantesques proportions, les facultés humaines durent se déployer avec une merveilleuse vigueur ; et en particulier cette énergie plastique, cette force créatrice de la parole, qui est sans contredit l'une des premières puissances du génie humain. Elle n'agit plus aujourd'hui qu'à de rares intervalles et dans une faible mesure, aux époques de la décomposition des idiomes vieillis qu'elle reconstitue sur des formes nouvelles ; mais, dans les conditions que nous venons de supposer, elle dut atteindre aux suprêmes limites de sa puissance. Les lan-

Digitized by Google

gues primitives qui en émanèrent furent douées d'une vitalité et d'une fécondité incomparables, et l'on vit se multiplier autour de chacune d'elles des dialectes et des dérivés nombreux qui s'échappaient de leur sein, comme sur les racines d'un chêne vigoureux l'on voit pousser une forêt de rejetons.

Ces différentes familles d'idiomes se répandirent avec les familles humaines sur la surface du globe, portant la trace indélébile de leur violente origine et en même temps recevant la double empreinte et des passions intérieures qui agitaient les divers groupes de la dispersion, et des influences externes auxquelles ces groupes furent soumis dans le cours de leurs migrations lointaines.

Quoi qu'il en soit de cette brève explication, parmi les langues-mères et originales, dont la philologie, dans l'état actuel de ses connnaissances, est contrainte de reconnaître l'existence, trois grandes familles seulement intéressent à divers degrés nos études et demandent de notre part quelque développement.

La première, qui n'a joué qu'un rôle secondaire et lointain sur le cours des choses humaines, c'est la famille des langues *chamitiques*. Poussés par le vent de la malédiction paternelle, la plupart des descendants de Cham s'enfoncèrent dans les déserts de l'Afrique, où ils rencontrèrent une nature indomptable, un ciel de feu, un océan de sable, des éléments intraitables. La race chamitique dut succomber. Son langage se divisa et suivit le mouvement de décomposition de ces peuplades dégénérées et tombées au dernier degré de l'échelle humaine. C'est la loi fatale qui pèse sur toutes les nations sauvages, qu'elles n'ont plus de principe d'union et de vertu organique et que tout y tombe en poussière. Il n'a pas été possible à la science de suivre ces idiomes barbares sur cette voie de dissolution et d'éclairer d'une manière suffisante leurs origines et leurs caractères respectifs : cette ligne des enfants de Noé n'est représentée en philologie que par la seule langue égyptienne. Encore, cette langue antique, l'une des premières qui aient servi le mouvement de l'esprit humain à son origine, n'a pas échappé aux outrages du temps. Le génie de Champollion, en devinant son alphabet, en reconstituant sa

Digitized by Google

grammaire, n'a pu ressusciter ses monuments littéraires et la philologie en est encore réduite à compter parmi ses plus précieuses richesses un certain nombre d'inscriptions commémoratives et quelques papyrus d'une haute antiquité. L'un d'eux, le plus ancien manuscrit que nous possédions, remonte à plus de seize cents ans avant l'ère chrétienne.

Les deux autres systèmes de langue ont porté les destinées de la civilisation. Ce sont les langues indo-européennes ou aryennes, qui tiennent la tête des idiomes japhétiques, et les langues sémitiques.

Une langue s'est trouvée au fond de l'Orient, après plus de trente siècles d'une existence florissante, langue la plus étendue, la plus opulente, la plus harmonieuse qui soit connue, et qui, chose étrange, revendique sur tous nos idiomes européens des droits incontestables. Cette langue, si ancienne, c'est le sanscrit, l'idiome sacré des Brahmes. Tracées à l'origine sur des feuilles fragiles de palmier, ses productions littéraires, aussi nombreuses que gigantesques, se sont conservées à l'ombre des temples indiens et forment encore aujourd'hui la littérature classique et sacrée des castes savantes des bords de l'Indus. Composé de cinquante et une lettres, son alphabet comprend l'échelle entière des sons de la voix humaine et la richesse de ses flexions grammaticales, la simplicité de ses combinaisons syntactiques, l'harmonie de ses constructions qui obéissent sans peine à tous les caprices de l'inspiration, en font le type et le modèle le plus parfait de tout le système indo-européen.

Descendue des mêmes sources, la famille Zend ou persane s'avança d'un pas vers l'occident, et sa langue, la sœur jumelle de la langue sanscrite, l'idiome des Mages et de Zoroastre, nous a été conservée dans les précieux fragments du Zend-Avesta.

Une troisième branche gagna l'Europe, qu'elle couvrit de ses rameaux. Le rameau celtique, détaché le premier et poussé en avant par les migrations qui le suivaient, arriva jusqu'aux dernières limites de l'Occident. Son génie rêveur et tendre inspira les chants des Bardes, les poèmes d'Ossian et les légendes religieuses du moyen âge. Cette langue végète aujourd'hui en quel-

Digitized by Google

ques dialectes obscurs des montagnes de l'Ecosse et des rivages des pays bretons. Le rameau germanique a obtenu de plus grandes destinées. Répandu dans le nord de l'Europe, il forma jadis l'idiome sacré de l'Edda et des Sagas scandinaves, et la langue des rois Francs et des rois Saxons. Il vit de nos jours dans de brillantes littératures, qu'ont illustrées Schakespeare et Schiller. Le rameau slave s'étendit en Bohême, en Pologne, en Russie, et se divisa en plusieurs dialectes fort anciens, qui ne sont parvenus jusqu'ici qu'à une culture imparfaite. Enfin le quatrième et le plus généreux rejeton du grand arbre asiatique vint fleurir sous le beau ciel de la Grèce et de l'Italie. Ne savons-nous pas tous comment les Muses des bords de l'Illyssus et du Tibre ont jeté sur l'imagination humaine ce reflet qu'elle portera toujours? Les chefs-d'œuvre commencés à Orphée et à Homère se perpétuent encore dans nos littératures romanes, à la tête desquelles s'est placée la littérature française.

Ainsi cette population immense, innombrable, échelonnée de la mer des Indes à l'Océan atlantique, et de l'île de Ceylan à l'Islande, ne forme qu'un seul et même système, qu'une même tribu ethnographique, qui, descendue des hautes vallées de l'Hymalaya, s'est avancée de migrations en migrations jusqu'aux extrémités de la terre. Et ici se vérifie encore à la lettre ce texte si précis de la Bible, au sujet de la dispersion de la race japhétique : « C'est d'eux que vint la division des régions barbares en patries « diverses, chacune selon son langage et selon ses familles « formées en nations (Gen. x, 5). »

Les Sémites, au contraire, peuple pasteur, ne s'éloignèrent point du sol qui les avait vus naître, et firent paître leurs troupeaux de solitude en solitude. Leurs idiomes, en harmonie avec ces mœurs et ces habitudes paisibles, portent un air antique, simple, patriarcal. La famille sémitique, bien moins étendue que la famille de Japhet, ne comprend que trois branches principales de langues.

L'une de ces branches est le syriaque ou araméen, auquel il faut rapporter le dialecte chaldéen. Ces deux dialectes étaient ceux des peuples établis en Syrie et sur les bords de l'Euphrate et

Digitized by Google

du Tigre. On les parlait aux cours de Ninive et de Babylone, et ils servirent à écrire les observations astronomiques les plus anciennes dont l'histoire fasse mention.

L'arabe est l'idiome le plus opulent de la famille sémitique; par sa flexibilité et son harmonie il se rapproche des langues de la Grèce et de l'Inde. Son dictionnaire est si riche, qu'il s'est intitulé l'*Océan*, et Dieu qui s'est servi de l'hébreu pour faire sortir le monde du néant, parlera l'arabe au dernier jour pour appeler à lui les élus : « Apprends l'arabe, dit le Coran; c'est la langue que le Seigneur parlera à ses élus, au dernier jour du jugement. »

L'hébreu proprement dit, renferme en outre le phénicien et le punique ou la langue de Carthage. L'hébreu peut être envisagé, dit un philologue distingué de nos jours, comme l'expression commune du génie de la race sémitique à son premier âge. Il est, parmi les idiomes de cette famille, ce qu'est le sanscrit dans la race indo-européenne, le type le plus pur, le plus complet de la famille, l'idiome qui renferme la clé de tous les autres, l'idiome des origines, le dépositaire des traditions historiques et religieuses de la race et même du genre humain tout entier. Ce sont ces pages sacrées, commencées sous le doigt de Dieu au mont Sinaï, et terminées derrière le rocher du Golgotha, sous la main de saint Matthieu l'évangéliste, qui feront l'objet de ce cours et de nos études les plus consciencieuses.

Il n'est donc pas sans intérêt pour nos lecteurs, d'exposer ici d'une manière générale les principaux caractères qui distinguent cet idiome illustre et qui le séparent de la famille indo-européenne.

Les peuples ne laissent pas de monuments plus instructifs que leur langue, a dit un écrivain dont les lettres françaises pleurent la mort récente, M. Ozanam. Le vocabulaire d'une langue nous offre, en effet, tout le spectacle de la pensée d'un peuple. Les mots dont il se compose révèlent les idées dont se compose l'intelligence de ce peuple, et les expressions absentes accusent les connaissances qui lui ont manqué. La grammaire elle-même, ce code aux formes barbares, n'est autre chose que

Digitized by Google

la véritable constitution et l'intime structure du génie d'une nation : la prosodie, le rhythme, qui sont comme la sensibilité d'une langue, nous font pénétrer jusqu'à ce trésor de poésie et d'inspiration sainte, qui élève un peuple au-dessus des appétits sensuels. Car les satisfactions terrestres ne suffirent jamais à l'humanité, et toujours un sentiment du bien et du beau se fit jour dans des chants pleins de poésie et se fixa dans des monuments littéraires, en même temps que le sentiment de la justice se fixait dans les lois et celui de la vérité près des autels.

Malheureusement, hélas! la forme extérieure de la poésie hébraïque n'est plus appréciable pour nous. Il est à croire que la phrase poétique fut soumise à une organisation spéciale, dont la vraie nature nous échappe. Mais tout tend à établir que les Muses de Sion ne parlèrent jamais un langage mesuré et prosodique, qui s'emprisonne dans un mètre sévère et comprend des retours réguliers, des espaces mélodiques uniformément accentués, analogues à ceux de la métrique des Grecs et des Latins. Et c'est là un phénomène surprenant dans une grande littérature, et qui accuserait peut-être dans le caractère du peuple un manque de cette exaltation suprême et idéale, de cette impétuosité d'émotion poétique, qui crée d'ensemble et d'un seul jet l'idée, le sentiment et le rhythme, qui incruste le langage, le solidifie, le jette dans un moule vivant où le génie fait couler, comme la lave ardente d'un métal en fusion, à la fois la pensée, l'image et l'expression.

La prononciation elle-même de la langue, ce rayonnement des émotions et des agitations de l'âme à travers la forme matérielle des mots, n'est point hors de contestation aujourd'hui, et nous ne pouvons nous flatter de faire entendre ces mêmes intonations, ces accents qui retentissaient autour de Jérusalem la sainte, dans ses jours de fête, ou sur les bords des fleuves de Babylone, aux jours de la captivité. Toutefois, il n'est pas à croire que l'expression musicale, chez les Hébreux, eut atteint un haut degré de perfection. Le caractère qui distingue leur idiome, comme tous ceux de l'antique Asie, ce sont des aspirations nombreuses et une prononciation gutturale et emphatique

Digitized by Google

qui affecte un certain nombre de leurs consonnes. Saint Jérôme avoue que ce n'était pas sans peine qu'il tirait de sa poitrine les sons stridents de la langue hébraïque et ses aspirations haletantes. *Stridentia et anhelantia verba meditabatur* (Ep. 4, ad Ruff.)

Le nom par exemple d'Annibal, qui signifie, en phénicien et en hébreu, *don de Dieu* ou *Dieudonné*, se prononçait *Hhannibal* par une aspiration profondément gutturale ; et l'ancien latin, les vieilles inscriptions l'écrivent avec un H, pour attester de leur mieux la présence de ce son. Cette prononciation robuste et pleine s'est affaiblie graduellement dans la bouche des peuples modernes, qui s'ouvre à peine et dévore toutes les articulations vives. Cicéron avait déjà fait cette remarque pour la langue latine. Le G ne parut chez les Romains qu'après la première guerre punique pour adoucir le son dur du C ; sur la colonne rostrale, élevée à Duillius, on lisait encore cocnatos, cocnantes. Plus tard, on prononça cognatos, cognantes, et enfin, en effaçant à demi le G cognatos, cognantes comme en français : cognée. Les femmes romaines allèrent plus loin. A ce son, déjà presque effacé du G, elles substituèrent le son plus doux encore du Z : elles dirent fizere oscula, fizere vulnera, au lieu de figere oscula, figere vulnera. Et de la bouche des dames romaines, cette lettre Z passa, dit-on, dans l'alphabet, après avoir ainsi accompli quatre stations dans son voyage du fond du gosier aux extrémités de l'organe vocal. Quintilien trouve ce caractère plein de mollesse et de suavité : *Mollissimum atque suavissimum*. Je ne sais si c'est pour obéir à cette loi de suavité et d'harmonie que nous avons usé toutes les aspérités des modulations antiques ; ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons assoupli nos organes français, au point de ne plus toucher nos lettres que du bout des lèvres, et que, semblables à des monnaies fatiguées par un long usage, ces rudes articulations qui nous sont venues du fond de la Chaldée ont perdu aujourd'hui toute empreinte et ont effacé leur primitive effigie.

Guillaume de Humbold, avec cette profonde sagacité qu'il a portée dans toutes ses analyses, a distingué deux caractères fondamentaux dans le système grammatical des langues sémitiques : la composition des racines qui sont trilittères ou formées de trois

Digitized by Google

consonnes ; et le procédé particulier de ces langues qui expriment le fond de l'idée par les consonnes, et les modifications accessoires de l'idée par les voyelles. Nos langues indo-européennes ont des radicaux absolus, à sons fixes, et présentant par eux-mêmes une signification précise et complète. Les sémites au contraire ont conçu une sorte de racine imprononçable, attachée à trois articulations vagues et muettes, lesquelles représentent les idées mères à un état abstrait et indéterminé. Le choix seul des voyelles qu'on y applique arrête le sens et fixe la prononciation. De là, au moyen de permutations indéfinies entre ces voyelles, et à l'aide de quelques lettres serviles qui s'y adjoignent, il se forme autour de ces radicaux comme des générations nombreuses de mots dérivés et de significations secondaires. Cet édifice grammatical, d'une construction architecturale et géométrique, présente une imposante régularité. Mais les ressources de l'ornementation ne peuvent s'y déployer. Toutes les flexions, tous les mouvements s'accomplissant dans l'intérieur même des mots et dans le corps des radicaux, frappent d'immobilité les extrémités des termes qui ne sont plus susceptibles de cette riche variété des déclinaisons, des conjugaisons, des flexions sans nombre, que l'on rencontre dans les grammaires gréco-latines.

A tous ces points de vue, il n'est pas possible de nier la pauvreté matérielle de la langue hébraïque. Son vocabulaire, du moins dans l'état d'imperfection où la langue nous est parvenue, ne s'élève guère au-delà de cinq à six cents racines fondamentales ; deux temps, deux modes dans les verbes et sept formes différentes, mais rarement usitées en totalité, puis quelques règles syntactiques pour ordonner les mots, c'est à peine de quoi pourvoir aux nécessités les plus impérieuses de la pensée. — Il est surtout une famille de mots, dont le besoin se fait vivement sentir dans la langue hébraïque : ceux que les grammairiens appellent adverbes, prépositions, conjonctions, toutes les particules relatives qui enchaînent et subordonnent les différents membres de la phrase et soutiennent la trame du discours. Ces termes barbares, pour lesquels, je vous demande grâce, jouent un rôle important dans

Digitized by Google

une littérature, et lui donnent une physionomie fort différente, selon qu'elle en est abondamment pourvue ou qu'elle n'en possède qu'un nombre insuffisant. Ainsi le style périodique, cette longue robe flottante qui s'étale en plis gracieux dans les plus riches pages de la littérature latine, est un procédé impossible pour nos écrivains sacrés; et cela servira à vous expliquer la nature de ce style coupé en versets, en incises brusques et courtes, cette trame qui se rompt à chaque instant dans nos mains, ce je ne sais quoi d'incohérent, de déchiré, qui laisse la pensée incertaine au milieu de débris épars et de matériaux désunis. La phrase hébraïque n'embrasse qu'un champ fort court, et présente tous les caractères d'une langue analytique. Plane, pour ainsi dire, et rectiligne, elle ne connaît d'autre procédé que la juxtà-position des idées, et l'on y chercherait vainement ces angles fuyants et saillants, ces demi-jours lointains, ces perspectives savamment ménagées de l'inversion, qui donnent aux langues grecque et latine comme une seconde puissance d'expression.

L'idiome de Moïse et de David est comme cet arbre favori des solitudes de l'Orient, à l'ombre duquel les Romains représentaient la Judée captive sur leurs monnaies, le palmier. Son stipe s'élève en colonne nue et sévère : de son sommet s'échappe un unique faisceau de feuilles qui s'étendent et s'étalent comme les plis d'un éventail et ombragent à peine le sol aride du désert. La plupart de nos langues anciennes, au contraire, revêtent une végétation luxuriante ; elles sont comme ces arbres des forêts indiennes, qui poussent au loin leurs rameaux, les entrelacent, les multiplient, les couvrent d'un vaste ombrage, qui ondule dans tous les sens et se prête à tous les bruits, à toutes les harmonies que le vent qui passe veut en tirer.

Ces imperfections et ces pauvretés, je suis certainement loin de les méconnaître, ou même de les atténuer. Mais aussi, je ne suis point tenté de demander grâce pour elles ; tellement elles amènent des compensations d'un genre nouveau pour nos littératures. Il est des beautés de plus d'un genre, et il faut laisser à chacune le soin de revêtir la forme qui lui sied, et même,

Digitized by Google

au besoin, de sentir un goût de provenance, si l'on me permet cette expression vulgaire. Or, sous cette simplicité extrême du style biblique, respire un air antique qui tient des premiers jours de la création ; il s'exhale de là je ne sais quelles senteurs des déserts, qui rappellent la jeunesse du monde, le goût des premières impressions, la fraîcheur des premiers sentiments. C'est quelque chose de ce charme indescriptible qui s'attache aux airs simples et naïfs qui ont bercé notre enfance, et à ces poèmes ingénus qui ont été chantés sur le berceau des peuples. Les incorrections même et les insouciances de langage, entendues dans le texte primitif, sont pleines de finesse, de naturel et de grâce, et rien ne peut nous en donner une idée dans nos langues modernes : *Dieu m'a changé un autre cœur*, s'écrie, avec une heureuse transparence d'expression, l'humble berger benjamite que le prophète Samuel vient de sacrer roi, au milieu de ses pâturages.

Quant à la marche irrégulière du style, aux idées à demi dessinées, aux images inachevées, aux phrases insoucieusement mutilées, elles portent avec elles un air d'audace et de témérité qui brave presque toujours avec bonheur nos règles littéraires. Ces mâles pensées, ces fières images qui n'ont pas de quoi couvrir leur nudité, ou qui ne se donnent pas la peine de se draper dans un plus ample vêtement, se présentent à nous comme de nobles étrangères, venues des pays lointains sous leur costume inculte, mais qui par la grandeur et la beauté de leurs traits savent se faire donner l'hospitalité partout.

Michel-Ange prend un bloc de marbre ; il va le frapper de son ciseau, et faire tomber à ses pieds l'enveloppe grossière qui couvre son Moïse. D'un premier coup, il fait ce front austère et recueilli, qui porte l'éternel souvenir de Dieu, qu'il a vu ; d'un second coup, sous ces orbites profondes, sous ces paupières d'où le regard déborde, il place le feu de la pensée qui plonge au loin et cherche, dans les flots confus des siècles qui passent devant lui, la destinée des siècles à venir. Puis, quelques coups encore perdus çà et là sur ce vaste manteau de pierre, et c'est tout. Mais avec ces quatre lignes inexplicables, il a fait le chef-d'œuvre de la sculp-

Digitized by Google

ture moderne ; avec cette façon irrégulière qui n'est qu'à lui et à la Bible, il a refait ce conducteur du peuple de Dieu, génie moitié sublime et moitié sauvage. L'œuvre de Dieu et l'œuvre du génie voisin de Dieu, n'ont que faire de cette habileté et de ces artifices ingénieux que les livres enseignent à la foule.

Nous avons jusqu'ici considéré l'idiome juif dans ses éléments et dans son mécanisme matériels. Mais il y a dans son sein une vie plus haute et des influences plus profondes. Ce sont les principes et les sources auxquels il a puisé ses inspirations.

Le peuple juif a été placé dans le cours de sa vie sous deux influences : *la nature* d'une part et la *divinité* de l'autre. Son caractère s'est composé de l'alliance de ces deux traits différents. Peuple nomade, errant à travers les solitudes, par des nuits sereines où l'armée du ciel marche dans le silence, sur un sol brûlant, que le vent du désert parcourt seul avec lui ; au sein de l'espace immense et des horizons sans fin, il éprouve en son cœur d'étranges impressions. Son esprit simple, naïf, s'ouvre pleinement à l'influence des choses visibles ; il aspire par toutes ses facultés cette vie de la nature qui l'entoure, comme la plante aspire dans ses tissus les sucs terrestres qui baignent ses profondes racines. Nous qui naissons sur une scène si différente et qui de bonne heure livrons notre âme aux fascinations de la société et à ces impressions artificielles et corruptrices que J.-C. dans son beau langage, a appelées *la sollicitude du siècle et la tromperie des richesses* (Matth. XIII, 22), nous avons de la peine à nous figurer ce calme et cette sérénité de la vie patriarcale, à comprendre cette infiltration lente et silencieuse de la nature dans les profondeurs de l'âme humaine. Nous avons appris à nous poser froidement en face de la réalité et à la soumettre à nos calculs et à nos raisonnements. Mais l'homme primitif qui tous les jours errait à la merci de phénomènes mystérieux et sans nom, ne pouvait se défendre contre le vague et merveilleux pouvoir qu'exerçaient sur lui ses propres sensations ; il subissait sans défense l'empire de tout ce qui l'entourait. Ainsi le fils d'Israel se laissa profondément pénétrer de cette longue et con-

Digitized by Google

tinuelle influence des choses matérielles, et la moitié de son âme lui vint de l'univers.

Naturellement sa langue se teignit de ces mêmes couleurs, et comme un miroir fidèle, reproduisit les mêmes spectacles. Chaque mot fut une image et chaque image un reflet de l'univers. L'abstraction lui fut inconnue et la métaphysique impossible. Atteignant les objets par leurs qualités extérieures, cette langue se refusa à toute spéculation purement intellectuelle et à toute œuvre de combinaisons logiques et idéales. Mais en retour, elle fut éminemment propre à la peinture des impressions et les plus fugitives et les plus délicates. Nulle langue ne présenta de meilleures conditions à la poésie, qui vit avant tout d'images et de sensations, qui aime ce demi-jour et cette pénombre des expressions métaphoriques. En hébreu, la colère n'a pas de nom propre; elle s'appelle *souffle brûlant*, *frémissement*, *bouillonnement*, suivant sa nature : la patience est *une longue haleine*, le silence est une *sculpture* : décider quelque chose s'appelle *tailler* et penser c'est *parler*. Tout est peinture et mouvement dans le style sacré : les objets vivent et respirent sous cette parole si sensible et dans chaque mot on croit entendre comme l'écho d'une sensation lointaine.

Sans aucun doute, c'est à cet empire que les choses extérieures exercèrent sur l'esprit de la nation juive, qu'il faut attribuer ce caractère sensuel qui lui est si souvent reproché. Elle a toujours gardé ce goût très-vif des réalités et ces tendances positives qu'elle laissa à l'origine déposer dans ses affections. Il ne faut donc pas s'étonner de ne rencontrer dans la race sémitique ni cette hauteur de spiritualisme qui caractérise le génie de l'Inde et de la Germanie, ni ce sentiment de la beauté parfaite, ce goût exquis de la forme plastique, que la Grèce a légué aux générations modernes, ni cette sensibilité délicate et profonde, qui s'est développée dans l'âme des nations celtiques. Le culte judaïque lui-même ne fut jamais pleinement désintéressé. L'esprit de ce peuple, en s'adressant au ciel, ne perdit pas la terre de vue; et si l'on excepte les psaumes de David, ces gouttes de rosée tombées du ciel, et qui y remontent sur les ailes de la prière

Digitized by Google

ou parmi les larmes du repentir, ses aspirations religieuses ne se fixèrent jamais dans les pures régions du monde invisible.

Après cela, si quelque chose paraît étonnant, c'est que ces tendances sensuelles ne l'aient pas abaissé à terre, pour lui faire adorer la nature. Le polythéisme aurait dû, ce semble, entrer de plein droit dans son temple et devenir sa religion. Mais la seconde partie de l'âme d'Israël lui vint de Dieu qui l'avait choisi pour conserver sur la terre l'intégrité de son nom et la pureté de sa parole. Le peuple élu eut des infidélités à expier; il plia le genou devant Baal et Astharoth, divinités étrangères; il ne s'arrêta jamais à adorer ces forces occultes et mystérieuses de la nature qui trompèrent les plus hauts esprits des temps anciens et obtinrent l'encens des meilleures nations de la terre. Sa gloire, c'est de n'avoir jamais oublié le nom dont Jéhova s'était appelé : *Je suis celui qui suis* : et cette sublime appellation, qui est sans contredit la plus haute notion à laquelle son esprit soit arrivé, ne lui permit jamais de déchoir jusqu'à multiplier Dieu et diviser son incommunicable essence. Le nom de déesse, en hébreu, ne serait pas seulement un blasphème, il serait encore un horrible barbarisme.

Tous les descendants d'Abraham ont une idée de Dieu si grande, que rien dans la nature ne les surprend. Aujourd'hui encore, quand l'Arabe, ce fils d'Ismaël, qu'Abraham chassa de sa tente avec sa mère et renvoya au désert, quand l'Arabe est mis en face des spectacles les plus capables de le frapper d'étonnement, il répond avec gravité : *Dieu est grand*, et ne s'arrête pas un instant à ces causes secondes, dont les vertus cachent la vertu divine.

Et, en effet, est-il un peuple qui puisse se vanter d'avoir vu Dieu d'aussi près et d'avoir assisté à rien d'aussi solennel, que le peuple qui passa quarante ans dans le désert du Sinaï. Ses origines, ses lois, ses institutions, son intelligence, sa destinée entière sont l'œuvre même de Dieu. Pour lui les cieux sont plus rapprochés de la terre, et il entre à chaque instant en conversation familière avec le Très-Haut.

Aussi sa langue et sa littérature, associées à sa mission provi-

Digitized by Google

dentielle, en ont reçu une ineffaçable empreinte. *La majesté des Écritures m'étonne*, disait J.-J. Rousseau, qui n'avait peut-être pas senti qu'il y a dans les Écritures un hôte immense qui les habite et les remplit de l'éclat de sa majesté; car de toutes les forces qui meuvent le monde, de toutes les idées qui président au développement de l'intelligence, nulle n'est plus majestueuse et plus imposante que la pensée religieuse. Dieu, dont les voies ne sont pas nos voies, et dont les pensées ne sont pas nos pensées, a rencontré dans la pauvreté de cet idiome un instrument digne de lui. A travers le vide et l'infirmité de la phrase hébraïque sa propre parole apparaît avec plus d'avantage. Les richesses matérielles du langage, en effet, portent avec elles je ne sais quel ombrage qui nuit aux grandes pensées, et dans les beautés même les plus naturelles d'un grand style, il y a une agitation humaine qui se trahit: entendue loin des bruits terrestres, la parole de Dieu agit avec plus de force et avec plus d'attrait. A ce point de vue, je puis caractériser l'idiome de David et des prophètes par ce trait du dernier apôtre de la synagogue mourante qui, terrassé par la grâce, écrivait à ses frères les Hébreux : « Cette parole, c'est une parole vive, plus pénétrante que le glaive, et qui va jusqu'à la division de l'esprit et de l'âme, des jointures et des moelles, des pensées et des intentions du cœur (Heb. IV, 12). »

La nature et la divinité furent donc les deux sources, les deux principes d'inspiration du génie de la langue hébraïque. Quant à la société, dont l'influence est si féconde et si puissante, elle n'eut jamais aucune prise sur la pensée de ce peuple, ni sur son idiome. Il repoussa toujours de son sein tout élément étranger. L'ordre même de Dieu lui prescrivait de s'isoler des autres nations de la terre. Sa force de concentration a été telle, qu'il a traversé plusieurs civilisations sans s'y confondre et sans en rien accepter. Quatre cents ans de séjour en Egypte, soixante ans de captivité à Babylone n'ont pas entamé cette constitution métallique. Ce qui paraît plus surprenant, c'est que la langue elle-même, cette chose si mobile et qui est dans une perpétuelle fluidité, a partagé ce privilége d'inaltérable solidité. Dix siècles entiers n'ont pu ronger une seule lettre de cet idiome d'acier; et de Moïse à

Digitized by Google

David et aux Prophètes, il n'a pas subi le moindre développement organique.

Au sein de cette société immuable, aucun mouvement intérieur ne s'est produit. Jérusalem n'a eu ni Lycée, ni Portique, ni Académie. Nulle école de philosophie n'a essayé sur cet idiome rebelle les spéculations de la pensée et les subtilités de la dialectique. Nulle école de rhéteurs ne lui a appris à s'enrichir des ressources et des artifices de l'éloquence : il n'a pas rencontré de savants pour peupler son dictionnaire de ces expressions sans vie qui sont des chiffres ou des signes mnémoniques ; et, pendant qu'à chaque pas, le voyageur qui erre sur les bords du Nil, de l'Euphrate ou du Gange, heurte de son pied des monuments enfouis par les siècles, les savants qui interrogent le sol de la Judée, ne peuvent lui faire rendre un seul débris, un tronçon de colonne, un fragment de statue, un reste de sculpture ou d'architecture qui fasse connaître ce que fut chez ce peuple l'*art figuré*, aux diverses époques de son histoire.

Il y a loin de cette physionomie grave, religieuse, solennelle de la race sémitique à la physionomie mobile, audacieuse, entreprenante de la race Indo-Européenne. Aussi leurs destinées providentielles avant J.-C. furent profondément différentes : Bossuet les a racontées. Aujourd'hui ces destinées sont unies et les deux courants de la civilisation n'en font plus qu'un. Nous portons réunis sur notre visage les traits de deux grandes familles humaines. Nous sommes les enfants deux fois bénis des deux générations, à qui Dieu dit : *Benedictus Deus Sem*, et : *Dilatet Deus Japhet*. La bénédiction religieuse à Sem ; la force d'expansion à Japhet.

Nous relevons de la belliqueuse race de Japhet, qui la première porta l'épée sur la terre, et qui la tient encore aujourd'hui. Sa langue est la nôtre ; son sang est dans nos veines ; ses instincts sont notre courage, et le principe d'expansion qui lui fut attribué, c'est notre caractère. Nous relevons de la race choisie de Sem, à qui fut confié le dépôt sacré de la révélation : nous lui avons emprunté ses souvenirs et sa foi, ce sang de l'âme humaine. Elle a fait couler jusqu'à nous ces principes de la vie morale qui

Digitized by Google

sont descendus du Sinaï et se sont renouvelés sur le Calvaire.

De la première race nous tenons ce vol hardi de la pensée et cette intrépidité de la science, qui va chercher les vérités jusqu'aux bords des abîmes. Et de la seconde, nous tenons ces intuitions fermes et pures, qui pénètrent jusqu'au sein de Dieu et produisent les persuasions calmes et inébranlables.

Enfin, par l'une de ces descendances, dignes instituteurs des intelligences privilégiées, nous portons à notre tour ce flambeau de la civilisation, qui s'alluma sous d'autres cieux et qui visite la terre en s'agrandissant toujours. Par l'autre de ces descendances, gardiens fidèles du livre, du livre universel, la Bible, nous ouvrons à des millions d'hommes qui n'ont pas d'autre lumière, d'autre poésie et d'autre science, ces sources vives et réparatrices, où s'abreuve le genre humain tout entier.

L'abbé F. Guinand.

Digitized by Google

ESTIENNE DU TRONCHET,

SECRÉTAIRE DE CATHERINE DE MÉDICIS

(suite et fin),

Comme l'événement le plus considérable de la vie de du Tronchet se lie étroitement à la prise de Montbrison, il ne me semble pas inutile de rappeler avec quelques détails ce mémorable épisode.

On sait avec quelle fureur, en 1562, s'allumèrent dans toute la France les guerres de religion, mais surtout dans le midi, où les huguenots étaient bien plus nombreux que dans le nord. Pendant cette seule année, ils s'étaient déjà rendus maîtres de plus de deux cents villes.

Lyon, à la faveur d'une émeute qu'ils avaient soulevée, tomba entre leurs mains. Aussitôt, le baron des Adrets, leur chef dans le Dauphiné et la Provence, en prit possession au nom du prince de Condé et s'y livra aux plus atroces déportements : les autels furent renversés, les images et les reliques foulées aux pieds, les églises livrées à la rapacité du soldat, le culte romain aboli.

Le Forez ne tarda pas à éveiller son attention. Quelques prédicants ayant été arrêtés à Feurs et à Saint-Galmier et de là conduits prisonniers à Montbrison, des Adrets choisit ce prétexte pour marcher contre la capitale du Forez. Chemin faisant, un de ses lieutenants, M. de Poncenat que le prince de Condé avait envoyé d'Orléans pour renforcer l'armée lyonnaise, s'était em-

Digitized by Google

paré de la ville de Feurs, après avoir défait, dans un combat, la noblesse forésienne (1).

Ce fut le 13 Juillet 1562 que les protestants parurent devant les murs de Montbrison. Ecoutons Jean Perrin, témoin oculaire et châtelain de cette ville ; la narration dans sa bouche sera plus saisissante (2) :

« Le lundy, treiziesme Juillet 1562, environ deux heures « après midy, monsieur le Baron des Adrés, accompagné des « seigneurs de Poncenat, Blacon, Pizey, Cice et aultres capi- « taines huguenots, avec vingt ou vingt-cinq enseignes, en nom- « bre de quatre mille hommes, tant de pied que de cheval, « assiége la ville de Montbrison du costé du Parc.

« Le lendemain, mardy, environ sept heures de matin, un « trompete fust envoyé par la porte Saint-Jean, de la part du « capitaine Cice, sommer la ville et les capitaines qui avoient « esté mis en icelle pour la garder, par Monsieur de Montrond, « lieutenant du gouverneur, à sçavoir messieurs de Moncelar, « Cunieres, Chalmazel, Duchiez, Magnieu-Haulterive, d'ou- « vrir les portes, faire cesser les messes, chasser les prestres, « cordeliers et sœurs de Sainte-Claire, et recevoir ministres en « leur lieu pour annoncer la parolle de l'Esvangile ; auquel « trompete ledict seigneur de Moncelar fist response, pour les « aultres capitaines et pour la dicte ville, que s'il plaisoit au « seigneur Cice se venir rafraischir dans la ville, qu'il trou- « veroit la porte ouverte et seroit le bien venu ; mais que de « luy ouvrir pour les actes susdicts touts se desliberoient plustost « d'endurer la mort. Le trompete ayant receu ceste response « s'en retourna, et bientost aprés on commencea à canoner la « ville du costé du Parc, au-dessoubz la porte apellée la Poterle, « estant au cloistre Nostre-Dame, où aprés avoir tiré plusieurs

(1) Voir l'*Histoire du Forez* de M. Aug. Bernard.

(2) Jean Perrin a laissé des mémoires manuscrits dont malheureusement il ne reste que quelques fragments. M. Auguste Bernard les a vus, et il les cite dans son *Histoire du Forez*, mais j'ignore en quel lieu ils se trouvent. Voir cette histoire, tome 2. p. 118 et suivantes.

Digitized by Google

« coups de canon, ils firent breche, à laquelle ils vinrent envi-
« ron sept heures du soir et entrarent dans la dicte ville sans
« trouver grande résistance de la part de ceux qui estoient dedans.

« Ce soir et le landemain, mercredy, quinziesme du dict
« mois, ils occirent de six à sept cents hommes, tant des habitants
« de la ville que des soldats qui y estoient sous les capitaines
« susdicts. »

« Après avoir forcé la place, dit de Thou (1), le Baron fit tuer
« tous ceux qu'on rencontra ; ensorte que la ville étoit pleine
« de cadavres, et que le sang couloit de tous côtés en abon-
« dance. »

Tous les historiens confirment ce lamentable récit.

« Le Baron des Adrets, dit de son côté César de Nostradamus,
« dans son *Histoire de Provence* (2), permit de telles et tant
« inouïes cruautés, que les enfants de lait y sont massacrés ès
« bras de leurs désolées mères, les vierges déflorées, la ville
« baignée au sang de plus de huit cent soixante catholiques,
« et dix-neuf honorables femmes violées. »

Etienne Bertaud, avocat du Roi à Montbrison et petit-fils d'un autre témoin oculaire de cette sanglante scène, dit que la prise de la ville n'eut lieu que par la lâcheté et l'ivrognerie de six cents hommes qui composaient la garnison.

Pendant le massacre, le capitaine Moncelar, avec une poignée de braves et quelques habitants, parmi lesquels se trouvait du Tronchet, était parvenu à se réfugier dans le château, situé sur la butte du calvaire (3), bien résolu à s'y défendre jusqu'à la dernière ex-

(1) De Thou, tom. 3, p. 231, édition de La Haye. C'est par erreur que cet historien dit que la ville ne fut prise que le 16 juillet.

(2) VIIe partie, page 797. Voir aussi l'*Histoire de la ville de Lyon* par le P. Jean de Saint-Aubin, p. 217, in-fol., 1666, Lyon, Benoit Coral ; — l'*Histoire des triomphes de l'église lyonnoise, avec la prinse de Montbrison* ; — *De tristibus Franciæ*, ouvrage réimprimé par les soins de M. Cailhava, Lyon, in-4, et le Père Lelong qui cite les deux gravures suivantes : *Prise de Montbrison*, le 29 juillet (Tortoret et Pérussin) ; — La même avec vers flamands.

(3) Le château de la ville de Montbrison avait autrefois servi de rési-

Digitized by Google

trémité. Cependant, MM. de Poncenat et Blacons, lieutenants de des Adrets, lui ayant offert la vie sauve, ainsi qu'à ses camarades, Moncelar consentit à se rendre. Mais le baron, ivre de vengeance et de carnage, arrivant sur ces entrefaites, viola la capitulation et fit tout mettre en pièces, à l'exception de quelques prisonniers, parmi lesquels étaient Moncelar et du Tronchet. Ce dernier ne dut la liberté qu'à l'intercession de

dence aux comtes du Forez. Voir, sur ce point, l'*Histoire civile* du chanoine de La Mure, page 187 ; sans aucun doute il était situé sur la montagne du calvaire. Il existe à la *Bibliothèque nationale* un ancien plan de Montbrison, en 1450. Je crois qu'il est peu exact ; cependant on y reconnait, avec un peu de bonne volonté, les principaux édifices... Le château est sur le point culminant de la ville, il commande toute la plaine du Forez et tous les abords de la place. (*Armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Foretz de Guillaume Revel.* Collection Gaignières, n° 2896, gr. in-4°. Renseignement fourni par M. le Comte George de Soultrait).

Le dernier août 1582, fut renversée par le tonnerre la tour qui servit de théâtre au cruel divertissement du baron des Adrets. « Ceste mesme tour « dit La Mure, de la quelle ces sanguinaires hérétiques firent précipiter « en bas plusieurs catholiques, et les recevoient en tombant sur des poin- « tes de hallebardes, fut comme en horreur et exécration d'un si inouï « forfait, qui couvrit d'opprobre et d'ignominie éternelle ses auteurs, fou- « droyée et renversée à fleur de rocher par le feu du ciel quelque temps « après, et fut choisie par ce feu vengeur, entre les autres tours qui ren- « doient alors si fort agréable le château de Montbrison, comme pour l'ex- « piation de la barbare cruauté qui y avoit été commise ; d'où vient la « devise qu'on en fit après, et qu'on mit autour des armoiries de cette « ville : *Ad expiandum hostile scelus.* »

Le P. Fodéré prétend que la tour disparut miraculeusement, sans qu'il en restât le moindre débris.

Un procès-verbal de cet accident fut dressé le lendemain. Il en résulte « que sur les trois heures apres midy, fust renversée à fleur de rocher, par « le (*sic*) foudre et feu du ciel, la tour du donjeon, de l'eschauguette (gué- « rite) de la quelle on voyoit toute la plaine et la plus grande part des « montagnes du pays ; et par sa ruine attira à soy l'encogneure des pri- « sons royalles ayants regard sur la dicte tour, et enfonça plusieurs mai- « sons et caves voisines. » (*Histoire du Forez*, de M. Aug. Bernard).

Digitized by Google

M. de Poncenat et d'une de ses parentes qui connaissait le farouche colonel des huguenots. On sait comment finit cette page, une des plus tristes de l'histoire des guerres de religion. Le baron des Adrets n'avait laissé la vie à ses prisonniers que pour se donner le plus barbare des spectacles. Après dîner, il retourna au château. « Les aultres capitaines et surtout Poncenat et « Blacons, extrêmement marris de cette fureur, firent tout ce « qu'ils purent pour l'en destourner ; mais il s'échauffa tellement « comme tout à coup, qu'il n'y eust moyen de l'arrester ; « alléguant que les ennemis en avoient fait cent fois autant à « Orange, et que pour les brider, il falloit leur rendre quelque « pareille (1). »

Dix-huit personnes, au nombre desquelles se trouvait l'infortuné capitaine Moncelar, furent, par ses ordres et en sa présence, précipitées du sommet de la plus haute tour sur les rochers volcaniques qui regardent la plaine du Forez (2).

« Il arriva, dit Agrippa d'Aubigné, qu'un s'estant arresté sur « le bord du précipice, le Baron luy dist : Quoy ? tu en fais à « deux fois ? — Monsieur, dit-il, je vous le donne en dix : C'est « le seul qui eut la vie sauve en faveur de ce bon mot. »

« Des Adrets avoit un regard farouche, le nez aquilin, le « visage maigre, décharné et marqué de taches de couleur de

(1) *Histoire lamentable contenant au vrai*, etc.

(2) Le nombre des prisonniers lancés du haut de la tour varie de douze à dix-huit, suivant les différents auteurs. Il faut tenir pour vrai, ce me semble, ce dernier nombre donné par du Tronchet, témoin oculaire.

« Le dict jour de mercredi, environ my-jour, ils firent sauter et préci- « piter en bas de la tour du donjeon au jardin qui estoit à feu Monsieur « de Jaligny, les capitaines Moncelar, Duchiez et Cunieres, estants d'auprez « de Roanne ; un prestre (de la Madeleine) nommé messire Saulter ; le « protonotaire Chenillat, nepveu à monsieur de Chasteaumorand ; monsieur « de la Roche ; Estienne Marion, fils de maistre Anthoine Marion, notaire « de Saint-Just-en-Chevalet, et aultres soldats, jusques au nombre d'onze « ou treize. » (*Manuscrit de Jean Perrin* ; passage cité par M. Auguste Bernard).

Digitized by Google

« sang, comme on nous dépeint Sylla ; du reste, il avoit l'air « d'un véritable homme de guerre. »

Voilà le portrait que nous a laissé de lui l'historien de Thou, qui le vit à Grenoble dix ans après cette épouvantable tragédie. Il était alors logé à l'évêché, de furieux protestant redevenu, en haine des huguenots, assez tiède catholique. Telle était encore la terreur de son nom, qu'il se promenait seul et sans armes, au milieu des parents de ses nombreuses victimes, « sans que personne osât jamais lui demander rien. »

Le soir même du massacre (1), après avoir livré la ville au pillage et brûlé les précieuses archives de l'église de Notre-Dame, des Adrets, avec une partie de sa petite armée, se rendit à Montrond. Il en prit le château sans coup férir, profana les vases sacrés de la chapelle, viola une sépulture et fit jeter du haut d'un clocher un prêtre et deux autres personnes. Mais, presque aussitôt, le prince de Condé, qui avait en horreur ces cruautés, le rappela à Lyon par l'intermédiaire de Soubise (2).

« Les aultres capitaines, ajoute Jean Perrin, habitants de la « ville (de Montbrison) et soldats qui ne moururent, se sauverent, « les uns par le moyen des amys qu'ils eurent en la compagnie « dudict Baron (comme fit monsieur de Chalmazel) et en payant « rançon, et les aultres par fuitte.

« Ils saccagerent pareillement toutes les maisons et pillerent « toutes les églises, chassant et tuant les prestres, ruinant les

(1) Quoique du Tronchet donne le chiffre de 860 personnes, son récit n'est pas exagéré. Nostradamus est complètement d'accord avec lui sur ce point.

(2) M. de La Tour Varan, dans un excellent travail, a très-clairement prouvé que des Adrets, pas plus que l'amiral de Coligny, n'assista au combat du Bessac.

On peut aussi consulter sur ces différents faits : l'*Histoire politique et militaire du Baron des Adrets*, par J.-C. Martin, in-8, Grenoble, 1803 ; — le P. Fodéré p. 448 ; l'*Histoire du Forez* de M. Auguste Bernard qui renferme de très-intéressants documents sur la prise de Montbrison, et Brizard, *Hist. de la famille de Beaumont*.

Digitized by Google

« autels et images, et quelques jours aprés commancerent à « faire venir ministres, et prescher en l'église Nostre-Dame. « Emmenerent aulcuns qui n'eurent moyen fournir rançon sur « l'heure jusques à Montrond avec eux ; mesmes le chanoine « Louys Papon, qui y demeura prisonnier jusques au lendemain « qu'on leur porta argent. »

C'est le même chanoine dont nous avons parlé plus haut.

Dans sa 202e lettre, adressée à M. Bérard, trésorier de l'artillerie, voici comment du Tronchet raconte ce terrible épisode de sa vie :

« Je vous diray, Monsieur, qu'apres avoir infructueusement « semé un si long temps de mes services, en terre assez ingrate « pour moy, estant reduict en ceste ville (de Montbrison) sur « ces troubles et divisions, *esleu* (1) *et contrainct d'en prendre en « partie la charge*, et pour le faire court, apres avoir veu pas- « ser par le fil de l'espée, *huict cens soixancte pauvres corps « de nostre charge, moy prisonnier avec dix huict, qui ont bondy « d'une tour assise sur des rochers, merveilleusement haulte et « espouvantable* et moy sauvé (non sans miracle, par le vouloir « de Dieu) à la solicitation et diligence de une mienne belle « sœur (2), damoyselle de grande vertu, et à mon advis par beau- « coup de la faveur de Monsieur de Poncenat : qui (comme vous « l'avez congneu) ayant changé de plusieurs façons de vivre, ne « s'est jamais peu devestir de sa naturelle doulceur et bonté : « qui aussi certainement a preservé la vie de tout le reste du « pauvre peuple, et l'entiere combustion et ruyne de ceste « miserable ville, contre le gré et resolue intention des mains « sanguinaires. »

Du Tronchet, passant à un autre sujet, dit dans la même lettre au trésorier de l'artillerie, qu'il a une femme (3) telle qu'il pourrait la souhaiter :

(1) Du Tronchet avait été envoyé comme député à Cateau-Cambrésis, où la paix fut conclue en 1559.

(2) C'est donc à tort que Moréri a prétendu qu'il trouva moyen de se sauver avec dix-huit autres.

(3) Elle était, comme nous l'avons dit plus haut, sœur de Jean Perrin,

Digitized by Google

« Aussy je l'ayme, ajoute-t-il, comme la lumiere de mes yeulx, « et me resjoüys extrêmement de me sentir aymé d'elle. J'ay « ma petite Jaqueline, fort belle fille (si le transport de l'ardeur « paternelle ne me deçoit) et croy que pour autant qu'elle ne « tient rien en cela de la figure du pere ny de la mere, elle a « prins ceste beauté exterieure en l'interieure excellence et sin- « cerité de nos cueurs. Il a pleu à Dieu me lever un fils qu'il « m'avoit donné quasi à l'entrée des secondes portes de ceste vie; « il est bien-heureux au ciel, où l'interieur de toutes choses est « cogneu. »

« J'espere, monsieur Berard, que si vous venez à Lyon, vous « ne serés point si cruel de me priver d'une visite, pour prendre « possession de la petite maison qui est vostre; puisque du « cueur du maistre vous estes infaillible possesseur. »

Cette humble demeure de du Tronchet avait été pillée et saccagée comme les autres à la prise de la capitale du Forez; c'est ce qu'il ne manque pas de dire en se lamentant toutes les fois qu'il en trouve l'occasion.

Ce fut six ans après cet événement que du Tronchet publia la première édition de ses lettres, à Paris, chez Lucas Breyer. Elle est dédiée à l'un de ses protecteurs, à Messire Albert de Gondy, Baron de Rectz, de Seigne, de Dampierre, Marquis des Isles d'or, chevalier de l'ordre du Roi, premier gentilhomme de sa chambre et capitaine de cinquante hommes d'armes.

Quoique la lecture de ce livre soit presque insupportable, il n'en a pas moins eu, comme je l'ai dit, un nombre surprenant d'éditions. Comment expliquer un tel phénomène sinon par la vogue dont il a joui? Antoine du Verdier et Ronsard, qui ont dit de du Tronchet, comme écrivain, tout le mal imaginable, sont loin pourtant, le premier surtout, d'avoir vu leurs ouvrages réimprimés aussi souvent. Ainsi, il me semble hors de doute que du Tronchet, de son vivant et vingt ans après sa mort, a trouvé un nombre considérable de lecteurs. Au reste, on pourra s'en convaincre

châtelain de la ville. Probablement que celui-ci, dans les fragments de ses mémoires qui sont perdus parlait de son beau-frère,

Digitized by Google

en jetant les yeux sur la notice bibliographique placée à la fin de cette étude.

A l'apparition des *Missives*, du Tronchet reçut, entre autres félicitations, une lettre de François Secondat, avocat à Toulouse, dans laquelle on remarque le passage suivant : « Bien que la « France soit riche de beaucoup d'esprits graves, grands et sin- « guliers en profondité de plusieurs et diverses doctrines, il en « est peu toutesfois qui sçachent bien et nettement former une « lettre missive, avec le langage, l'air et la douceur, l'energie, « l'invention et le merite de son pouvoir. »

Il le loue, en termes tout à fait dignes de lui, d'avoir régénéré le style épistolaire, et de « *n'avoir rien oublié de ce qui appar-* « *tient à la reputation d'une si louable et proffitable entre-* « *prinse.....* » d'avoir découvert « *ces insinuations gracieuses....* « et brief toutes choses afferantes et requises à toutes manières « d'hommes : *qui ont esté incogneües, barbares, et mal venuës* « *jusques icy.* »

Je n'ai eu garde d'omettre ce passage si concluant en faveur de la thèse que j'ai soutenue au commencement de cette notice.

Quelle que fût l'emphase de du Tronchet, à l'en croire, il fut encore dépassé par quelques écrivains. Dans son *Thresor de la Plume en France*, il se plaint de l'abus des titres et épithètes ; « quant à moy, dit-il, « *je pense meriter en cela moins que les* « *autres.* »

En ce qui concerne l'imitation des Italiens, voici comment il s'exprime : « S'il est aujourd'hui en propos de discourir de la « guerre, des factions, d'une *cavallerie*, d'une *infanterie*, d'une « *escuyerie*, des armes, voire de l'amour, et generalement de « toutes choses graves et ordinaires, les plus beaux traicts « des plus disertes langues qui se veulent faire ouyr, la *pluspart* « *sont puisez dans les propres facultez de l'Italie.* Et puisqu'il est « question en ces miennes lettres de pillage et d'usurpation, il « ne m'a pleu de faire mon butin en plus opulentes cassines. »

Il paraît qu'il ne se contenta pas d'imiter le Bembo et Pétrarque ; suivant Antoine du Verdier et l'abbé Goujet, il se serait plus d'une fois paré des plumes du paon ; mais le pauvre diable

Digitized by Google

a fait comme le geai ; il a si mal profité de ses larcins qu'il ne faut pas trop lui en vouloir. Claudien et Mellin de Saint-Gelais, que, suivant Goujet et du Verdier, il aurait imités, dans le *Discours du vieil laboureur*, lui auraient très-certainement pardonné un plagiat qui ne pouvait, en aucune manière, porter atteinte à leur renommée. Au reste, il ne faut pas oublier que du Verdier était Montbrisonnais, et qu'il lui semblait peut-être naturel, en qualité de compatriote, d'exhaler contre du Tronchet sa mauvaise humeur, notamment parce que Gilles Corrozet, dans son *Parnasse des poëtes françois*, avait inséré quelques fragments poétiques de du Tronchet, tandis que les *Omonimes* (1) et autres poésies de du Verdier, dans les diverses éditions de ce recueil, avaient toujours été passées sous silence. *Inde iræ*.

« Je m'esbahy, s'écrie le sieur de Vauprivas, dans son article « sur Gilles Corrozet, comme il a mis au rang des bons poètes « françois, Estienne du Tronchet qui n'a escrit qu'en prose et « entremeslé parmi quelques vers aussi rudes que mal faits et « auxquels il n'observe pas en tout les règles de l'art poétique, « oultre ce que les meilleurs vers qu'il a inserés à son nom ont « esté faits par autres, mesmes le *Contentement d'un vieil labou-* « *reur*, qui est une élégie de Mellin de Saint-Gelais imitée de « Catulle (2), transcripte presque de mot à mot dudict Saint- « Gelais ; comme de mesme il a faict d'une autre élégie qu'ice- « luy Saint-Gelais adresse à Diane sa fille. En quoy se voit comme « du Tronchet s'est voulu parer des plumes d'autruy, non toute- « fois si accortement, qu'on ne s'en puisse bien apercevoir. »

En parcourant les *Missives* on est surpris du nombre d'hommes lettrés que renfermait alors Montbrison. Il n'y est pas question, il est vrai, d'Anne et d'Honoré d'Urfé (l'un était encore très-jeune et l'autre venait à peine de naître) ; mais on y voit les noms : de Loys Papon, chanoine de l'église de Notre-Dame, l'un des esprits

(1) *Les Omonimes*, satire des mœurs corrompues de ce siècle, par Antoine du Verdier, in-4, Lyon, par Antoine Gryphius, 1572.

(2) Du Verdier s'est trompé, c'est une imitation de la seconde épigramme de Claudien. (Voir l'abbé Goujet).

Digitized by Google

les plus ornés de son siècle, et qui, poète lui-même (1), enseigna l'art des vers à son jeune compatriote Anne d'Urfé ; de Pierre du Verdier, qui écrivit un ouvrage intitulé le *Misopolème* et qui fut peut-être le père d'Antoine, l'auteur du premier recueil bibliographique publié en France ; de Jean Perrin qui composa des mémoires restés manuscrits, dont on n'a plus que des fragments ; de Jean Papon, l'un des premiers jurisconsultes du XVIe siècle ; d'Estienne Papon, l'un des fils de ce *grand juge*, qui était avocat au Parlement de Paris, sans compter les autres auteurs dont du Tronchet ne fait pas mention.

Déjà, au XVe siècle, Montbrison avait donné le jour à Johan et à Florimont Robertet, le premier, poète (2) et surtout prosateur très-spirituel pour son temps, l'autre, secrétaire d'état et des finances sous François 1er, qui a laissé de nombreux mémoires manuscrits.

On voit de quel vif éclat brilla, pendant la Renaissance, la capitale du Forez ; ce mouvement, au reste, était à peu près général : toutes les provinces suivaient avec ardeur l'impulsion donnée aux belles lettres par les chefs-d'œuvre, mis en lumière, de l'antiquité et de l'Italie.

Mais revenons à du Tronchet ; il n'est qu'un seul moyen de le faire bien connaître, c'est d'étaler aux yeux du lecteur quelques fragments de sa prose. Tout ce que l'on en pourrait dire ne saurait en faire assez comprendre l'incohérence et les bigarrures.

« Monsieur, écrit-il à un de ses innombrables correspondants, « si nostre amitié n'estoit fondée sur la dure et solide pierre de « vertu, et avec la chaux et le sable des plus gracieux offices, « usez et exercez entre nous, composée et cimentée, je douterois

(1) Je m'étendrai plus longuement sur ce singulier personnage et sur ses divers écrits.

(2) Les Robertet auront naturellement une large place dans ces études, Johan surtout qui, bien moins connu que son fils Florimont, fut pourtant un des esprits les plus cultivés du XVe siècle. Il existe un magnifique manuscrit sur vélin, dans lequel se trouvent d'importants fragments en prose et en vers de Johan Robertet. J'en rendrai compte en temps et lieu.

Digitized by Google

« que le vent impetueux d'un si long eslongnement, et d'un si « grand silence l'eust du tout ruinée. »

« J'ai differé de vous escrire, dit-il autre part, jusqu'à ce que « de vous-mesme, et avec le temoignage de l'experience, vous « auriez cognu les *sagettes* (flèches) de mes ennemys rompues et « desappointées, contre l'escu de mon innocence, et que le soleil « de la verité ait fondu la neige des calomnies et impostures, « qui empeschoyent et occultoyent contre moy, la clarté de vos- « tre noble jugement. »

Voici un phrase adressée à Pierre du Verdier, à propos de la publication de son *Misopolème* :

« Certainement, lui dit-il, vostre style, qui est un nouveau « instrument de science, propre à crever l'œil de l'ignorance, « fait sentir au monde la benignité et l'odeur d'une merveilleuse « harmonie, dont j'espere que les fleurs de vostre printemps « meuriront en leur automne les plus amiables fruits des greffes « Palladins du Verger de Parnasse, *qui feront celebrer nostre « Montbrison comme un petit Pegase bastard.*

« Me sentant fort debile à soustenir vos bontés, écrit-il à « M. de Saint-Germain, je suis contrainct de les supporter à ge- « nouil, selon la nature du chameau, ne voyant en moy nul « moyen de m'en sublever, s'il ne vous plaist prester la main de « vostre contentement, à celle de ma bonne volonté. »

Voici une lettre amoureuse pour une nouvelle *cognoissance.*

« Madamoyselle, sans point de faute, il appartient à la grâce « de vostre gentile courtoisie de ne se souvenir du bien que j'ay « eu d'avoir esté en vostre maison. Car la memoire de ceste fa- « veur est de mon obligation et nullement de la vostre. D'autant « que l'accueil qu'il vous pleust m'y faire estoit autant de vostre « incommodité, comme il resultoit à ma reputation. Mais ce que « j'estime honneur de vostre generosité, vient de la douceur « des recommandations, desquelles m'a esté liberalle la gran- « deur de ceste beauté qui vous faict ressembler deesse du ciel « plus tôt que fille de la terre. Et vous asseure, Madamoyselle, « que si tost que je fus receveur de si agreables nouvelles, ma « pensée en laquelle est toujours affiché vostre pourtrait, me re-

Digitized by Google

« presenta devant les yeux l'esprit duquel sans autre mixture « d'os et de chair vous semblez estre divinement composée. Il « me semble encores qu'en ce poinct le sens des oreilles me fust « penetré de l'efficace de ces vives paroles qui trespassent les « cœurs, avec si louable maniere de douceur, que chacun qui « en est assailli, est contrainct de se constituer en proye de vos- « tre perpetuel service. Tout ainsi que maintenant je me treuve, « de sorte, Madamoyselle, que je vous supplie adviser en quoy je « me pourray rendre doresnavant digne de vos commandemens. « Et croyez que je ne seray moins devot et affectionné à vous « obeyr que si veniez mesmes m'employer à la servir avec re- « compense d'eternelle dilection. »

Autre déclaration à une autre demoiselle :

« Il ne peut tomber de mon opinion que lorsque vous estes « allegée des plus nobles sollicitudes, et que vous vous trouvez « quelquefois libre de vos plus amoureuses volontés, vous ne sentez « trotter parmi vostre estomach, mes ardantes affections, qui, au « circuit de la serenité de vostre face, demeinent les aisles, et « tiennent ferme et constante leur lumiere en la clarté de vos « yeux, et que, lors, les gracieux zephires de mes soupirs, qui « sont d'heure à autre, par les souffles de mon âme amoureuse « mandez et expediez, ne confondent la neige de vostre rigueur, « avec le feu de ma dilection, pour eschauffer les glaçons de « vostre pensée. »

Cette phrase poussive n'est-elle pas le chef-d'œuvre du genre? Sans contredit, elle eut fait envie à Thomas Diafoirus lui-même. Au reste, ce langage si boursouflé avait pris sa source dans les romans de chevalerie qui avaient fait fureur sous Henri II : depuis ce temps, grands seigneurs et bourgeois s'évertuaient à l'envi à *amadiser*. De la Noue dans ses *Discours politiques et militaires* donne sur ce point les éclaircissements les plus positifs et les plus curieux.

Il ne faudrait pas croire cependant que du Tronchet fût toujours dans les nues ; il a parfois, mais c'est bien rare, le tour gaulois. Alors, il éprouve d'autant mieux le besoin de se déten-

Digitized by Google

dre et de s'exprimer avec un certain abandon, qu'il est resté plus longtemps monté sur des échasses.

Voici ce qu'il écrit à un ami pour se consoler de sa dernière disgrâce à la cour :

« Comme il n'y a passion qui puisse approcher celle du pau-
« vre courtisan serviteur, qui est las, et ne se peut asseoir ; qui
« a faim et ne peut manger ; qui a soif et ne trouve à boire ;
« et qui a envie de dormir et faut qu'il veille : ainsi je ne sçay
« consolation qui arrive à la mienne, qui mange quand j'ay appe-
« tit, qui me repose, quand je suis las, et qui dors quand j'en ay
« envie. Et, ainsi, les heures que je conte de l'horloge, sont
« toutes heures de ma volonté. Ne vous enquerés donc plus
« comme je me porte, ny que je fais ; mais croyez que tout mon
« plaisir croistroit beaucoup, si nous étions souvent ensemble.
« Car je ne trouve practique qui plus me contente que quand
« M. Tribillet, vous et moy, faisons quelque bon conte, le pot
« sur la table, le jambon desmantelé, et le ventre plein, sans
« fascher, ni mesdire de personne, et sans nous empescher des
« affaires d'autruy..... Je me contente, ajoute-t-il plus loin, de
« faire la court à ces damoyselles de Beaune, de Languedoc ou
« de *Roannaisons*, qui ont la vertugale de paille, la ceinture de
« corde,... la teste petite, coifées d'estoupes et qui font souvent
« plorer de joye leurs plus affectionnez serviteurs. »

Il fait çà et là de Montbrison, à cette époque, une peinture qui n'est pas sans intérêt et sans vérité, même après trois cents ans de distance :

« Cette pauvre ville de Montbrison manque si bien de nou-
« velles, qu'hier seulement y arriva celle de la destruction de
« Carthage et dimanche dernier le ravissement d'Hélène. »

Venez ici, écrit-il à Jean Cozon, marchand de St-Etienne et son *singulier ami* : « Pour voir la douceur de ce pays, la bonté
« et benignité de ce climat, et la tranquillité de cest air ; pour
« gouster la perfection et delicatesse des vins (que les temps sont
« changés !) et des fruicts, la bonté et le plaisir du gibier. »

Et plus loin :

« Le Baron des Adrets avec sa troupe n'a eu le pouvoir d'em-

Digitized by Google

« porter la douceur, ny le benefice du climat, ny la bonté des « habitans. »

Du Tronchet, comme je l'ai dit, était en relations non seulement avec la noblesse et les lettrés de la province du Forez, mais encore avec plusieurs des personnages les plus considérables de son époque.

Dans sa jeunesse, il avait connu Florimont Robertet, seigneur d'Alluye, secrétaire d'Etat et des Finances sous François Ier, le même qui a inspiré à Clément Marot une de ses plus belles poésies et dont nous avons dit quelques mots.

La plupart de ses lettres sont adressées aux d'Urfé, aux d'Albon, aux de Levis, à Estienne Pasquier, à Gabriel de Saconay, à Symphorien Buatier, trésorier de Lyon, beau-père de l'historien Claude de Rubys, à Jean du Puy, seigneur de Périers, à Guichard Coton, à Jean Rosier, capitaine châtelain de la ville de Feurs (1), à Jacques Paparin, seigneur de Chaumont, lieutenant particulier du Forez, à Jacques de Rostaing et à Pierre de Rostaing, seigneur de Veauchette, abbé de Peubrac, aumônier de la Reine, à Marc de Talaru, comte de St-Jean de Lyon, à Pierre Paparin, à Jean Papon, seigneur de Goutelas, lieutenant-général au bailliage de Montbrison, enfin, à une foule d'autres personnes qu'il serait trop long de nommer ici.

En 1572, l'année même de la Saint-Barthélemy, qui dut lui sembler une représaille assez naturelle, du Tronchet publia un ouvrage qui a pour titre : *Finances et Thresor de la plume françoise*, in-8°, Paris, Nicolas du Chemin.

C'est un informe traité du style épistolaire : l'auteur emprunte à Cicéron les principales définitions et classifications qu'il a données sur cette matière.

Il compte comme lui trois sortes de lettres, « la *familiere*, la « *grave et severe*, et la troisième *moyenne*, qu'il nomme aussi « *participe*. Il donne parfois à la grave le nom de *souveraine*.

« Il faut, dit-il, pour la lettre familiere, fuir les figures, meta-

(1) L'aïeul de l'honorable M. du Rosier, ancien député, mort si prématurément, il y a quelques mois.

Digitized by Google

« phores et periphrases, car il faut que la lettre missive ou autre « escriture familiere soit facile, temperée, et quasi populaire, « fuyant les pompeux ornements, demeurant ferme en son thême « et en ses propos. »

C'est celle que du Tronchet a le moins pratiquée. Rien de plus pharamineux que sa définition de la lettre souveraine qui lui a servi constamment de modèle :

« La lettre souveraine doit estre enrichie de belles metaphores « prinses de longue consideration, de termes graves, intelligi- « blement obscurs, et obscurement intelligibles, enervez et tirez « du Latin, du Grec, et de partout ailleurs où ils se pourront « derrobber et empoigner pour estre apprivoisez à nostre besoing, « accompaignez tousjours d'epithetes qui les tenant par la main « de la conjonction la puissent faire cognoistre. »

La *lettre souveraine* fut le sublime idéal de du Tronchet : c'est du galimatias à la plus haute puissance.

Quant à la *lettre temperée* ou *moyenne*, « il faut qu'elle soit « copieuse et abondante de figures et de metaphores, non si « recherchées, toutefois, et empruntant quelquefois, suivant « l'occasion, à la familiere. »

En voilà assez pour donner une idée du livre.

Ce qui doit être suffisamment démontré, c'est que du Tronchet ne visait à rien moins qu'à être, au XVIe siècle, le Quintilien, sinon l'inventeur, du genre épistolaire. Dans son étroite sphère, il tentait les mêmes innovations que Ronsard essaya pour l'ode et le poème épique; Jodelle, Grévin, Remi Belleau et quelques autres pour la tragédie, la comédie et l'églogue, Baïf pour les vers qui portèrent son nom. Il n'y a pas à en douter, le *Thresor de la plume françoise* en est une preuve irrécusable. Au surplus, ce traité, mal digéré et tout à fait incohérent, ne parait pas avoir eu grand succès; il n'en existe qu'une édition.

En 1576, parurent les *Discours academiques florentins, appropriés à la langue françoise*, petit in-8, Paris, Lucas Breyer. Ces discours sont au nombre de seize. Du Verdier a donné le troisième en entier dans sa *Bibliothèque*. Ces dialogues, dont les interlocuteurs sont des êtres métaphysiques, fourmillent de mythes si

Digitized by Google

ténébreux, d'allusions si bizarres, de *concetti* tellement subtils, qu'il est presque impossible d'en saisir le sens général. Tout ce phœbus est entremêlé d'obcénités et de jeux de mots un peu trop à la manière de Straparole.

C'est à tort que M. Brunet attribue à du Tronchet, l'*Apologie françoise pour la ville de Lyon*, in-4°, 1578. Cette pièce, comme on pourra s'en assurer en parcourant la notice bibliographique qui termine cette étude, est d'Olivier de la Porte.

Les *Distiques de Caton pour les bonnes mœurs, traduicts en rymes françoises par du Tronchet*, sont d'une lecture tout aussi pénible que sa traduction de soixante-dix sonnets de Pétrarque. Ils parurent pour la première et unique fois en 1584, chez Cavellat, à Paris, selon toutes probabilités quelques mois avant sa mort.

Après avoir perdu ses fonctions auprès de Catherine de Médicis, il était entré, comme secrétaire (on ignore à quelle date), au service de François Rougier, seigneur de Malras, Baron de Ferrals (1), autrefois ambassadeur en Flandre et nommé depuis, en la même qualité, auprès de la cour de Rome. Du Tronchet le suivit dans cette ville, où il séjourna pendant quelques années, et où il mourut. J'ai lieu de croire que ce fut vers la fin de 1584. Du Verdier, qui fit imprimer, l'année suivante, sa *Bibliothéque françoise*, dit que peu de temps avant sa mort, il avait envoyé de Rome à un de ses amis du Forez un *Discours satyrique en vers macaroniques, à l'imitation de ceux de Merlin Coccaïe.*

Il est probable que, pendant son long séjour dans la capitale du monde chrétien, il avait obtenu de M. de Ferrals l'autorisation de revoir, pour quelques mois, sa ville natale. Bien que ce ne soit là qu'une supposition, il ne serait guère permis de croire cependant que du Tronchet, habitué aux plus longues et aux plus fatigantes pérégrinations, se fût privé, pendant longues années, de visiter ses parents et ses amis.

Il existe plusieurs portraits gravés sur bois de ce singulier *réformateur* du genre épistolaire; on peut les voir en tête des premières

(1) Du Tronchet était très-aimé de M. de Ferrals, « qui estoit courtois, liberal envers chascun, magnifique et genereux envers tous. »

Digitized by Google

éditions de ses lettres. Une large fraise et un collet droit à la mode du temps encadrent son énorme tête ; ses gros yeux ronds, ombragés par d'épais sourcils, sont quelque peu farouches ; son nez est gros ; son front épais et osseux est sillonné de quelques rides, sa bouche disparaît sous une barbe touffue et pendante. En un mot, il devait assez ressembler à ces masques bataves dont parlent les poètes de l'antiquité.

Suivant l'usage d'alors, il avait pris pour devise l'anagramme de son nom : *En heur content se dit.* J'abandonne au lecteur le soin de découvrir le sens de cette énigme non moins obscure que les *Discours florentins.*

GUI DE LA GRYE.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE GUICHENON

AVEC LES SAVANTS DE SON TEMPS,

AU SUJET DE

L'HISTOIRE DE LA BRESSE ET DU BUGEY.

—

1636—1650.

—

(SUITE).

Les compositions historiques connues sous le nom de Chroniques de Savoie, recueillies et éditées par les soins d'une Commission instituée par le roi Charles-Albert, à l'effet de publier les monuments écrits de l'histoire des États Sardes (*Monumenta historiæ patriæ*), ne remontent, ainsi que l'ont démontré les érudits du Piémont et particulièrement le savant bibliothécaire de S. M. le Roi de Sardaigne, le chevalier Domenico Promis, qu'aux dernières années du XIVe siècle. Alors que, sans partage, le merveilleux et le romanesque régnaient sur les intelligences, les faits relatés dans ces chroniques étaient généralement acceptés sans discernement ni réserve. Mais lorsque vint à se produire l'esprit d'examen et de discussion, et que commença à poindre le premier rayon de la critique historique, ces chroniques furent bientôt considérées comme un jeu de l'imagination, et dès lors peu à peu reléguées au rang des romans. Ce fut surtout à l'époque dite de la Renaissance qu'elles tombèrent dans un discrédit complet, malgré les efforts tentés dans les dernières années du XVIe siècle pour les épurer, en séparant la vérité

Digitized by Google

de la fiction, l'histoire de la fable. Deux hommes dont la ville de Lyon a gardé bon souvenir, le célèbre imprimeur Jean de Tournes et le président de Langes entreprirent cette tâche par la publication d'une nouvelle édition des Chroniques de Savoie, contrôlée à l'aide de titres et documents authentiques et purgée en grande partie des récits chimériques, des traditions mensongères que contenait le texte primitif, aveuglément acceptés et reproduits par Guillaume Paradin. Ce fut en vain que Jean de Tournes, dans la préface liminaire de sa nouvelle édition des Chroniques de Savoie, avertissait le lecteur du changement qu'il avait apporté dans le texte :

Je me recognois, disait-il, infiniment tenu à M. de Langes, conseiller du roy et président en la sénéchaussée et juge présidial à Lyon, personnage qui pour les singulières et rares vertus qui l'accompagnent, mérite d'estre aimé, chéri de tous gens de bien. Ce vertueux seigneur estant vrai serviteur du roy, fut contraint, avec plusieurs autres gens de bien, d'abandonner, durant les guerres de la ligue, le lieu de sa demeure et les belles et plaisantes maisons qu'il a aux environs de la ville de Lyon; et, s'estant retiré en la Franche-Comté, employa le cuysant loisir que les calamités de la France lui faisoyent avoir en païs estrange, à transcrire de vieux parchemins ce qui concernoit l'histoire de Savoye, et ce en trois livres divers, lesquels, comme de sa grace, il m'est très-bon seigneur et ami, il m'a communiqué fort libéralement. D'iceux j'ay extrait plusieurs choses en une infinité d'endroits qui ne s'accordoyent pas du tout, ou mesme estoyent contraires au narré de M. Paradin. Et quand je les ay insérées en cest œuvre, j'ay dit : M. de Langes dit; ou bien et le plus souvent un ms. ou le ms. de M. de Langes.

Ce qui a lieu d'étonner, c'est que Guichenon, si empressé à puiser à toutes les sources historiques, à compulser tous les livres, à explorer tous les dépôts de documents et de

Digitized by Google

titres, n'avait pas eu connaissance en 1639 de l'édition publiée par Jean de Tournes, en 1602, non plus que des travaux historiques du président de Langes. Sa réponse à Jacques Godefroy en est cependant la preuve évidente :

Monsieur, vostre lettre m'a comblé de joie, parce que je vous vois dans un dessein qui a de la conformité avec le mien. Je vous offre toutes les conquestes que ma curiosité et celle de mes amis m'a procurées. J'ay quantité de manuscripts et de titres que je ne vous puis pas désigner par le menu, et dont je vous enverrai des extraits, si vous me faites ceste grâce de me faire connaistre de quelle sorte de pièces vous aurez besoin, n'estant pas impossible qu'il se trouve quelque chose qui concerne vostre ouvrage dans le grand amas que j'en ay fait. Quant au manuscript duquel vous m'escrivés dont vous faites autheur un M. de Langes, je ne le connois point. J'ay bien une chronique manuscritte, en vieil langage françois qui commence à l'an 954 et finit à Amé, premier duc de Savoye, qui a servy de modèle à Champier, Paradin et autres historiens de Savoye, je ne sçay si ce sera mesme chose que la vostre. Et au cas qu'il y eust de la différence, je n'en refuse pas la communication avec promesse que je vous fais de vous la renvoyer fort fidèlement.....

GUICHENON.

Bourg en Bresse 29 octobre 1639...

La tentative de Jean de Tournes n'eut pas le résultat qu'il s'en était promis. Le discrédit continua à peser sur les chroniques de Savoie jusqu'au commencement du XIXe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où le progrès des études historiques les a relevées de cet abaissement. De nos jours elles sont considérées sinon comme source de l'histoire du moins comme d'utiles auxiliaires, qui, tout en servant à contrôler les faits et les dates, ont le précieux avantage de réfléchir dans leur contexte, l'esprit, les mœurs, les croyances et le

Digitized by Google

langage du temps dans lequel et pour lequel elles ont été écrites.

Les auteurs des Chroniques relatives à la maison de Savoie, étaient les uns de condition laïque, les autres appartenant à l'église. Les premiers étaient ordinairement attachés au service des Princes de Savoie, en qualité d'officiers ou secrétaires ducaux. Les fonctions de chroniqueurs n'étaient qu'un accessoire ou un cumul, attendu qu'une profession de cette nature n'était pas alors prisée assez haut pour assurer au titulaire des moyens suffisants d'existence. Constitués comme ils l'étaient dans un état de dépendance et de servilité, ces écrivains se préoccupaient exclusivement, dans leurs compositions, de la mise en relief de leur noble patron et de sa famille. Destitués des éléments nécessaires pour composer une histoire sérieuse, forcés de mettre en œuvre les matériaux que l'on jugeait à propos de leur confier (car il ne leur était pas loisible de les rechercher et de les choisir eux-mêmes), ils remplissaient leurs tablettes de récits fabuleux, d'aventures imaginaires, de hauts faits romanesques conformes au goût peu exigeant de l'époque. Leur premier soin était de forger pour la famille princière qui les entretenait à ses gages une généalogie à la hauteur de sa vanité, et quand ils se bornaient à lui assigner pour fondateur l'un des héros troyens, Hector ou Francus, leur véracité ne paraissait suspecte à personne, car ils restaient dans les limites des prétentions de leurs maîtres et de la crédulité contemporaine.

Un document fort curieux inséré par M. le chevalier Cibrario en tête de son Histoire de la Maison de Savoie, nous fait connaître ce qu'était au XVe siècle la position officielle d'un chroniqueur à la Cour de Savoie. Ce document consiste en une lettre ou supplique adressée par Perrinet Dupin, auteur de la chronique dite *du Comte Rouge*, à Mme Yolande de France,

Digitized by Google

duchesse de Savoie et femme d'Amédée IX, dit le bienheureux. Ce Perrinet Dupin, que Guichenon croyait natif de Belley, était un Français né à la Rochelle qui s'était fait connaître dans sa jeunesse par la composition d'un roman intitulé : *Philippe de Madien ou le chevalier à l'espervier blanc*, dont il avait fait hommage, en 1448, à la duchesse Anne de Chypre, princesse très-éclairée et la plus belle femme de son temps, au dire d'Æneas Sylvius. Dupin fut gratifié en 1476 du double brevet de secrétaire ducal et de chroniqueur en titre de la Maison de Savoie. Cette fonction de chroniqueur, outre qu'elle était d'un petit profit, était souvent de nature à compromettre non-seulement le repos et la sécurité du titulaire, mais encore sa vie même, s'il avait le malheur de froisser la susceptibilité des gens de cour, toujours très-attentifs à ne tolérer la publicité qu'autant qu'elle pouvait servir leur orgueil et leurs intérêts. Dans leur opinion il n'appartenait qu'aux princes et aux grands personnages de l'État de connaître l'histoire véritable du pays. La chronique destinée au public ne devait, suivant eux, avoir d'autre but que la glorification du Prince et la leur : or ce but pouvait être atteint aussi bien, et mieux avec des fictions qu'avec les pièces probantes. C'était entre les mains des plus hauts fonctionnaires de l'état qu'étaient déposées les clés des archives et ce n'était qu'à bon escient qu'ils consentaient à ouvrir ces dépôts mystérieux. Le même mystère qui enveloppait les négociations et les pièces diplomatiques planait également sur ce que nous entendons aujourd'hui par l'histoire proprement dite. On consentait bien parfois à la notification des faits, mais il n'était réservé qu'à un nombre très-limité d'affidés d'en connaître les ressorts cachés. Le chroniqueur était de tous les serviteurs du Prince, le plus assujetti, le plus étroitement surveillé ; pour lui toute indiscrétion devenait fatale. Il n'obtenait les communications destinées à former

Digitized by Google

le corps de son récit que sous la condition expresse et le serment de garder un silence absolu sur tout le reste. Cet usage était le même pour tous les gouvernements et dans toutes les cours. Cependant Perrinet Dupin ayant pris sa mission au sérieux, et voulant voir clair dans les événements qu'il avait à raconter, ne se lassait pas de solliciter la permission d'explorer les titres et papiers nécessaires à son travail; poussa-t-il ses demandes jusqu'à l'importunité? nous ne savons; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'obtint dans le principe que rebufades et menaces. Demander à voir lui-même les titres et papiers était dans ce temps et de sa part une prétention exorbitante qui ne pouvait être écoutée et satisfaite. Les chroniqueurs, nous l'avons dit, ne jouissaient pas de si grands priviléges. Leur métier consistait à mettre en œuvre les instructions et mémoires qui leur étaient donnés par un personnage de la cour, auquel était réservé le soin de tracer le cadre de la chronique et de fournir les matériaux de la composition, de manière à laisser dans l'ombre les faits qu'il importait de taire ou de dissimuler, et à mettre en relief ceux qui étaient à l'avantage de la Maison régnante. Cet usage a persisté jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Ceux qui, comme nous, ont visité à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier les manuscrits dits de Guichenon qui ont servi à la composition de l'Histoire généalogique de la Maison de Savoie, ont pu se convaincre que les choses se passaient encore dans la seconde moitié du XVIIe siècle comme en 1476. C'est-à-dire que Guichenon a mis en œuvre des matériaux préparés et envoyés par les ordres de la régente Christine, comme Dupin mettait en œuvre ceux qui lui étaient communiqués par les ordres de Mme Yolande de France. Remarquons en passant que sous la régence de ces deux princesses, françaises l'une et l'autre, ont été accomplis les grands travaux qui ont pour objet l'histoire des États

Digitized by Google

et de la Maison de Savoie. Quoi qu'il en soit, le malheureux chroniqueur Dupin écrivait à Mme Yolande ces phrases qui témoignent combien peu était enviable la condition de chroniqueur à la cour de Savoie.

MADAME,

De bénigne grace vous plaise commander à Messire Jehan Favre qu'il fasse un mémorial de tout ce que avez à l'augmentation du pays de Savoye pourchassé et de nouveau besoigné touchant le rachètement de Ges (Gex), l'acquisition de Villars, aussi de Fribourg, les alliances de Berne, les termes qu'ils ont tenuz à vous recevoir ent leurs villes, ensemble tous les aultres biens que vostre très-haulte conduite a pourchassé par deça, car je ne puis prophétiser, ni véritablement besoignier sur les choses que point n'ay vehues, si par vous ne suis instruit.....

Ma plus que souveraine dame, je suis gentilhomme et ay, la merci Dieu et vous, de quoi honnestement vivre ez parties dont je suis. Pour ce, supplie en tant que aymez Dieu et Nostre-Dame, si vostre pleisir est que je procède audit œuvre, que me soyez aydante à avoir les instructions susdites, car si vous ne me aydez, je suis certain que nul ne me aydera, car ceulx qui aider me pourroient, doubtant que je ne dye vérité, empeschent et me reculent... Je ayme mieulx moy en aller que injustement mangier vostre pain, ni que recevoir la honte et la vergogne de ceulx qui disent que je prolonge et fays traîner vostre œuvre affin que je reçoive les deniers de mon assignation.

Item : ma très-redoubtee Dame, je vous supplie, au cas que vostre pleisir soit que je accomplisse ce que je ay encommencé, que me veuillez tenir les termes que en France, Angleterre et aultres hostels royaulx, on tient à ceulx qui font leurs croniques, c'est assavoir : qu'ils ne montrent leur œuvre à nul ; car, tel pourroit veoir l'œuvre que je foys, qui mal content de ce que je diroys de luy ou des siens, me pourroit à quelque homme incogneu, sans qu'on sceust dont ni de par qui il viendroit, moy faire transchier bras et jambes ou mander en l'autre monde....

Digitized by Google

Toutefois, je, qui désire vivre et n'ai pas vouloir dès encore mourir, si que dessus est dict, aymerois mieulx moy en aller, cependant que ay jambes qui me peuvent porter que attendre tant que on me les eust tranchées.

Pour ce, ma très-redoubtée dame, comme dit est, supplie, que sur ce, par le dit porteur vous plaise moy mander vos bons pleisirs pour iceulx de tout mon pouvoir accomplir, aydant Dieu, qui par sa grace doint à mon très-redoubté seigneur et à vous l'augmentation de honneur, accroissement de santé, accomplissement de désirs, avec joye sans fin.

Escript à Rypaille, le IIIe jour de juing.

Vostre très-humble obbeissant subject et serviteur,

PERRINET DUPIN.

A la supplique de Dupin était joint un mémorial en forme de questionnaire qui s'appliquait à autant de points différents de la chronique qu'il avait à composer, et sur lesquels il sollicitait, nous ne dirons pas des éclaircissements et des conseils, mais bien des solutions toutes faites, ou pour tout dire des ordres sur le sens et la portée qu'il devait donner à son récit. Grâce à l'intervention intéressée de la duchesse de Savoie Mme Yolande de France, messire Jean Favre fit enfin droit aux réclamations de Dupin en lui transmettant les instructions nécessaires pour l'accomplissement de sa tâche.

Nous devons à Dupin la Chronique du comte Rouge (Amédée VII) qui ne comprend pas moins de quatre-vingt-quatorze chapitres, et qui renferme des parties curieuses et intéressantes. Nous lui devons encore un service, celui de nous avoir transmis le nom de l'auteur de l'ancienne Chronique de Savoie qui ouvre la série des *Monumenta historiæ patriæ*. *Cabaret*, tout étrange qu'il paraisse, est le nom de cet auteur que Perrinet Dupin rappelle fréquemment dans sa Chronique du comte Rouge, ainsi que l'a remarqué M.

Digitized by Google

Promis, Bibliothécaire de S. M. le Roi de Sardaigne. « Qu'il « me soit permis, dit cet éminent publiciste, dans la préface « dont il a fait précéder la réimpression de l'ancienne Chro- « nique de Savoie, de produire une opinion qui m'est per- « sonnelle, assavoir que l'auteur anonyme des Chroniques « de Savoie pourrait bien être ce Cabaret si souvent cité « par Dupin dans la vie du comte Rouge. J'ai remarqué « que chaque fois que Dupin rapporte quelque fait impor- « tant de la vie de ce personnage, il a soin, pour en établir « l'authenticité d'ajouter ces mots : *si que Cabaret dit*, ou « *selon le Mémorial ou les escrits de Cabaret.* Souvent « même il lui arrive de préciser dans quelle partie de l'an- « cienne chronique se trouve mentionné le fait dont il « parle : c'est ainsi que dans son dix-septième chapitre il « écrit que le Roi de France portait un très grand amour « au Prince (Amédée VII ou le comte Rouge), pour la « proximité du lignage autant que pour ses rares qua- « lités, il ajoute aussitôt : *Selon que dit Cabaret en la fin* « *du second chapitre des instructions qui à moy sur ce ont* « *esté données.* De même au chapitre trentième, on trouve « cette mention significative : *Si que dient les escrits faits* « *par maistre Cabaret, second chapitre d'iceulx.* » Nous ne suivrons pas M. Promis dans les citations multipliées, nous pourrions dire surabondantes, que contient sa préface pour établir la personnalité de l'auteur primitif, original de l'ancienne Chronique de Savoie. Nous nous bornerons à dire, toujours d'après lui, que *Cabaret* est selon toute apparence, le surnom donné à Jean d'Oronville, gentilhomme picard, auteur d'une histoire de Louis II, duc de Bourbon, composée en 1429, laquelle histoire est un récit des guerres que la France eut à soutenir contre les Anglais et leurs alliés les Flamands, sous les rois Jean, Charles V et Charles VI. Tout porte à croire, à juger par les dates, le style et la

Digitized by Google

méthode, qu'il y a identité parfaite entre l'historien de Louis II et l'auteur de l'ancienne Chronique de Savoie. Telle est du moins, sur ce point, l'opinion des érudits du Piémont. L'ancienne Chronique de Savoie, nous suivons toujours le sentiment de M. Promis, paraît avoir été composée au commencement du XVe siècle et terminée en 1416, époque de l'élévation d'Amédée à la dignité ducale. C'est par le récit de la naissance de ce Prince que se termine la chronique de Cabaret.

Plus tard, en 1466, un serviteur de Philippe, comte de Bresse, pendant la détention de son maître au château de Loches, où il passa deux ans sous les verroux de Louis XI, Jean Servion, pour récréer la solitude de ce prince à humeur turbulente, imagina d'ajouter un chapitre en tête de la chronique de maistre Cabaret. Ce dernier s'était contenté de faire remonter les origines de la Maison de Savoie à Bérald, prétendu père de Humbert aux blanches mains, premier comte de Maurienne; or, cette origine ne datait guère que de la fin du Xe siècle (966), ce qui constituait la maison de Savoie en état d'infériorité vis-à-vis des autres familles souveraines, de celle de France, par exemple, qui modestement s'attribuait pour souche primitive le vieux roi des Troyens, l'infortuné Priam. Servion, voulant que son maître n'eût rien à envier à personne en fait d'ancienneté d'origine, mit en œuvre toute sa puissance imaginative, et apprit bientôt à son siècle que les Princes de Savoie avaient pour ancêtre un certain roi de Cologne, nommé Eséus, lequel occupait ce trône glorieux en l'an de grâce 242 de l'ère chrétienne; découverte ingénieuse, qui, d'un trait de plume, ajoutait sept siècles à l'ancienneté de la Maison de Savoie. Eséus, dont Servion fait un contemporain de l'empereur Gordien, avait, dit-il, épousé la reine Hélène: de cet auguste hymen était issu un fils nommé Théseus, malheureusement *tout bossu*, *et l'estoit si*

Digitized by Google

trés-fort que quasi la bosse passoit la teste. Devenu adolescent, ce jeune prince entend un jour dans une partie de chasse parler de la beauté merveilleuse d'Ysobie, fille de l'empereur Gordien. Il en devient sur-le-champ éperdument épris. Mais le moyen, avec une aussi protubérante difformité que la sienne, de faire partager sa flamme à la belle princesse? Servion saura bien aplanir cet obstacle ; il possède jusqu'au don des miracles, écoutez : *Théseus réclama Dieu et notre Dame tellement que leur grace s'espendit en luy et incontinent il devint beau et droit et tel qu'il n'y eust en sa compagnie nul plus bel jeune* (*homme*) *que luy*. Ainsi heureusement transformé, Théseus part pour Constantinople emportant joyaux, or et argent à foison. Arrivé dans cette ville, il s'introduit tout d'abord à l'aide d'un stratagème, dans la chambre même de la princesse; bref, après nombre de péripéties, assez spirituellement racontée par l'auteur, il obtient la main d'Ysobie en se faisant reconnaître pour fils de roi. *Et parvint plus tard*, ajoute Servion, *à la seigneurie de Saxogne* (Saxe) *dont sont yssus les illustrissimes seigneurs de Savoye*. Voila la base historique que Servion donne pour appui à l'origine saxone de la Maison de Savoie. Or s'il se rencontrait quelque malavisé qui ne veuille pas l'en croire sur parole, il lui jette à la face cet argument sans réplique : *Et qui*, dit-il, *plus en vouldra enquérir*, *je ly réponds que tous sommes partis d'Adam et de Eve, nos premiers père et mère*. Avec un tel bagage historique Servion n'en a pas moins l'honneur insigne de marcher en tête de tous les chroniqueurs, historiens et annalistes dont les œuvres se trouvent reproduites dans le grand ouvrage des *Monumenta hist. Patr.*

Faut-il s'étonner que de semblables compositions aient été classées par les bibliographes dans la catégorie des contes et des romans? Toutefois on aurait tort de confondre Servion avec *maistre Cabaret*, auteur de l'ancienne Chronique qui

Digitized by Google

nous retrace les faits et gestes des comtes de Savoie, à commencer de l'année 968 de notre ère, sous le règne d'Othon II, troisième empereur de la Maison de Saxe, jusqu'à l'année 1391, époque de la mort d'Amédée VII, dit le comte Rouge. Sans doute maistre Cabaret a tous les défauts de son époque; il mêle la fable avec l'histoire, le merveilleux avec le naturel, l'erreur avec la vérité, tout cela pour donner de l'attrait aux faits dont il est chargé de transmettre la mémoire. Remarquons cependant qu'il n'est pas toujours juste d'imputer à un auteur tous les défauts de son œuvre; une bonne part doit en revenir aux lecteurs, aux exigeances desquels, sous peine d'insuccès, il est contraint de sacrifier. Le goût du merveilleux et du romanesque n'est pas le fait du moyen-âge seulement. Grande est aujourd'hui, dans le siècle où nous vivons, la foule des lecteurs qui ne savent de l'histoire de France que ce que leur en ont appris *la Reine Margot*, *les Mousquetaires*, et autres compositions de même nature. Serait-ce une exagération de dire que pour un lecteur qui va à M. Augustin Thierry, quatre-vingt-dix-neuf autres courent à M. Alexandre Dumas? Soyons donc indulgents pour nos anciens chroniqueurs et n'oublions pas à quelles nécessités ils ont dû céder, combien peu ils ont été libres de nous montrer la vérité dégagée d'ornements et de prestiges. C'est à ceux qui ont reçu ou qui se sont donné la tâche de refaire l'histoire, de les étudier avec soin et de séparer dans leurs écrits l'or pur de son alliage. On ne saurait perdre de vue que c'est, en grande partie, sur l'ancienne Chronique de Savoie que repose l'histoire du Piémont, de la Savoie, d'une partie de la Suisse, comme aussi celle de la Bresse et du Bugey. Nous reproduisons dans une note l'intitulé des chapitres de cette Chronique qui ont trait directement à l'histoire des anciennes provinces dont la réunion constitue aujourd'hui le département de l'Ain.

Digitized by Google

Nota. Comment le comte Amé eust pour femme dame Sybille de Baugie en-Bresse.

Comment le seigneur de Geys (Gex) print Marval et comment le comte Amé le desconfit.

Comment le Dauphin Jehan eust Ambronay pour le trayté de troys moines qui trahirent l'abbé.

Comment le comte Amé recouvra Ambronay.

Comment le Daulphin assiégea le chastel de Mirabel qui estoit du comte Amé et comme il le gagna.

Comment le comte Amé fist mandement pour lever le siége de Mirabel et pour le secourir.

Comment le comte Amé et tous les seigneurs à luy alliés entreprinrent et mirent le siége devant la ville et le chastel de St-Germain d'Ambérieu.

Comment les seigneurs retournarent au siége, et comment le comte Amé eust St-Germain et le chastel.

Comment le comte se partist de devant St-Germain, et comment il gagnia Ambérieu.

Comment messire Jehan de Chalon eust la cluse de Geys (Gex), et comment le Daulphin fust desconfys en Vuauds (Vaud).

Comment le comte Edouard eust le chastel de Cesseins appartenant au comte Guillaume de Genève.

Comment l'on apporta nouvelles que le comte de Genève estoit mort et comment Ballon fust prins.

De la bataille obtenue par le Daulphin contre le comte Edouard de Savoye.

Comment le comte Verd conquista Geys et toute la baronnye.

Des alliances faittes entre le Roy de France et le Comte de Savoye.

Comment le comte Amé fist ung ordre d'ung collier de quinze chevalliers en l'honneur des quinze joyes de Nostre Dame, et en fonda la Chartreuse de Pierre-Chastel.

Comme Amé monseignieur fist son mandement pour guerroyer le seigneur de Beaujeu.

Comme Amé monseignieur eust par force la forteresse de Beauregard (Dombes).

Comme à la requeste des Ducz de Bourgoingne et de Bourbon Amé de Savoye fist treives pour deux ans avecque le seignieur de Beaujeu.

Comme apprès les treives Amé de Savoye guerroya le seignieur de Beaujeu.

Comme le seignieur de Beaujeu alla requerir le duc de Bourbon, luy suppliant quil luy aydast à sa guerre contre Amé de Savoye.

Comme le seignieur de Beaujeu fist hommage à Amé de Savoye du terrain qu'il avoit en Bresse.

Jules Baux.

Digitized by Google

HISTOIRE LAMENTABLE DU Dr JEAN FAUST,

GRAND MAGICIEN.

(SUITE ET FIN).

V.

LE DOCTEUR FAUST COUPE DES TÊTES.

Un soir, quelques étudiants, qui avaient emmené Faust dîner avec eux dans une taverne, lui demandèrent après le repas de leur laisser voir quelque chose de son art, par exemple, de couper la tête à quelqu'un et de la lui remettre. Faust refusa et s'offrit à faire des tours plus plaisants. Les étudiants insistèrent à grands cris pour voir couper une tête, n'importe laquelle. Bien entendu, aucun d'eux ne consentit à livrer la sienne, et il ne se trouva dans la compagnie personne qui voulût se prêter à l'expérience.

« Mes bons amis, leur dit Faust, vous le voyez, malgré tout le désir que j'ai de vous satisfaire, je ne le puis. Prêtez-moi une de vos têtes, j'en réponds sur la mienne. Mais vous vous méfiez de mon art et vous refusez tous. Pour vous convaincre et pour vous faire plaisir, je me couperais volontiers la tête à moi-même; mais je ne pourrais pas me la remettre, et nul d'entre vous ne serait à même de me rendre ce service. Renoncez donc à cette distraction, et demandez-moi autre chose. »

L'expérience allait manquer, faute d'une tête de bonne volonté, quand l'un des étudiants songea au valet de la taverne. On le fit venir, mais il refusa comme tous les autres.

Digitized by Google

Faust eut beau lui promettre de lui couper le chef sans douleur, et de le lui rendre avec une bonne récompense, il ne voulait rien entendre. Enfin, à force de prières et de promesses, on finit par le décider. Faust lui passa légèrement le pouce autour du cou, et la tête détachée du tronc tomba entre les mains de l'opérateur. Cette tête avait la barbe longue, car le valet n'était guère soigneux de sa personne. Vite on envoya chercher le barbier qui, bien que fort surpris de cette étrange exécution, la savonna, sur l'ordre qui lui en fut donné, et la rasa le plus proprement du monde.

La partie la plus délicate de l'opération restait à faire; et Faust, replaçant la tête entre les deux épaules, prononça la formule qui devait la maintenir et lui rendre la vie. A son grand étonnement, la tête ne semblait pas disposée à reprendre racine. Il réitéra son ordre avec énergie; même refus de la part de la tête.

— Faust, mon ami, lui dit en riant un des étudiants, tu ne la remettras pas; tu es mal tombé; cette tête avait des idées de suicide, puisqu'elle profite de l'occasion pour ne plus vouloir de son cou.

— Il y a quelqu'un, reprit Faust, pâle et promenant sur la salle un regard furieux, il y a quelqu'un ici qui s'oppose à la réussite de mon opération. S'il ne renonce à son mauvais dessein, malheur à lui!

Après avoir prononcé ces paroles, il essaya pour la troisième fois de restituer son chef à l'innocent valet. Vains efforts!

Malheur à lui! répéta Faust, en tirant de sa poche une plante de lis, que les magiciens appellent *plante de vie* et dont un petit nombre d'entre eux seulement possède le secret de se servir pour détruire les sortilèges que des confrères ennemis ou jaloux leur opposent par fois. Faust posa cette tige de lis sur la table dans un verre plein d'eau et, pronon-

Digitized by Google

çant une terrible imprécation, il coupa la fleur au niveau du verre. Au même instant, la tête d'un des assistants qui se tenait dans un coin obscur, roula par terre en bondissant, tandis que celle du valet, délivrée du sort fatal, se maintint ferme et pleine de vie en sa place ordinaire. Le patient ouvrit enfin de grands yeux étonnés, comme un homme qui sort d'un profond sommeil ; il avait, disait-il, entendu, vu et compris tout ce qui s'était passé, et grande avait été sa frayeur, au moment où l'opération avait été sur le point de manquer dans sa période la plus interessante pour lui.

On voit par là que l'art de couper des têtes sans que mort s'en suive était pratiqué bien avant que les habiles prestidigitateurs du XIXe siècle ne l'eussent remis en vogue dans leurs séances de magie soit-disant blanche. Pour moi, je ne crois pas que cette magie blanche, bien qu'elle ne serve plus, grâce au ciel, qu'à divertir les enfants et les bonnes d'enfants, soit aussi blanche qu'on veut bien le dire. Robert-Houdin coupe des têtes, qu'il est certain de remettre ; car, s'il venait à manquer son coup, il serait pris en contravention ; ce qui pourrait le mener loin. Faust, le sorcier Faust, en coupait aussi et les remettait. Ceci me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue que Robert-Houdin et ses élèves sont de parfaits sorciers ; que leur seul et véritable compère, c'est le diable ; et que ces paroles mystérieuses et cette baguette noire, faite en apparence simplement pour donner une certaine couleur locale à leurs opérations, sont tout bonnement les paroles et la baguette magique des enchanteurs du moyen-âge ; laquelle baguette, si elle venait à se briser par hazard, pourrait bien montrer au yeux des spectateurs attentifs à saisir les ressorts cachés de toutes choses, la longue griffe de Satan, avec lequel le mot *charlatan* rime de la façon la plus heureuse, et dont le plus grand plaisir est de jouer des tours aux innocents.

Digitized by Google

VI.

OU L'ON VOIT QUE LE DIABLE NE CONNAIT POINT ALEXANDRE LE-GRAND.

Cependant la réputation de Faust parvint jusqu'aux oreilles de l'Empereur Charles V qui parut curieux de le voir et le fit venir auprès de lui. L'Empereur ne pouvait pas décemment lui demander de renouveler en sa présence le tour de la tête coupée; il lui fallait une expérience plus digne d'un souverain; il le pria de faire apparaître Alexandre le Grand, afin qu'il vît ce héros tel qu'il fut pendant sa vie. Faust s'éloigna un instant pour s'entretenir avec son esprit, et revint bientôt promettant à l'Empereur de satisfaire son désir, à la condition qu'il ne ferait aucun mouvement et ne prononcerait aucune parole, pendant le temps que durerait l'apparition ; sur la promesse de l'Empereur, le magicien se recueillit en lui-même et, invoquant l'âme du héros, le somma de se lever d'entre les morts et de se montrer, quelque séjour qu'il habitât dans l'autre monde.

Les mânes illustres de celui qui fut autrefois le maître de l'Univers furent dociles à cette conjuration; Alexandre lui-même entra dans la salle et s'avança à la façon des ombres, lent et silencieux. Les dalles sonores restèrent muettes sous ses pas, bien que le fantôme fût revêtu de toutes les apparences de la réalité. C'était un petit homme carré et ramassé, très-haut en couleur, à la barbe épaisse et rouge, aux cheveux touffus et de la même nuance, à l'œil petit, noir et perçant comme l'œil du basilic. En passant près de l'Empereur, il lui fit une profonde révérence. A cette vue, l'Empereur parut désappointé ; il ne se figurait point Alexandre sous ce robuste mais trivial aspect. « J'ai souvent entendu dire, pensa-t-il

Digitized by Google

en lui-même, (car il lui était interdit de parler,) qu'Alexandre avait une verrue sur la nuque ; je le reconnaitrais à ce signalement. » Où l'Empereur Charles V avait-il entendu dire cela ? je l'ignore. Quoi qu'il en soit, l'ombre sembla lire dans sa pensée ; elle souleva la longue chevelure qui ombrageait son cou, d'une main large et puissante, moins faite pour tenir le sceptre que pour porter la cognée dans les arbres des forêts, et découvrit, par ce mouvement, une grosse verrue précisément à l'endroit où elle devait être, d'après ce que l'Empereur avait entendu dire.

Qu'importait au démon une verrue de plus ou de moins, pourvu que l'Empereur fût satisfait ? Et il le fut ; car à ce signe, il reconnut Alexandre.

Il faut avouer que Méphistophélès avait pris vraiment une singulière forme pour représenter le fils de Jupiter et d'Olympias, le conquérant du monde, l'une des plus belles et des plus chevaleresques figures de l'antiquité, tandis que l'histoire et la tradition nous le dépeignent sous des traits si séduisants, avec une noble stature, un visage fier et doux à la fois, l'haleine parfumée comme celle des dieux, et la tête légèrement inclinée, ce qui ajoutait à sa physionomie un charme plein de mélancolie et de grâce. Cela me prouve deux choses : premièrement, que le diable n'a pas la moindre notion de l'histoire ancienne et qu'il n'a pas lu Plutarque. En effet, s'il l'avait lu, pourquoi n'aurait-il pas suivi les indications de cet historien digne de foi ? Secondement, qu'Alexandre était une trop belle proie pour l'enfer, et qu'il a sans doute trouvé grâce devant Dieu, malgré les peccadilles qu'on peut lui reprocher. Car si le démon eût pu le rencontrer dans ses sombres domaines, il se serait assurément empressé de lui en ouvrir les portes un instant, et de le faire apparaître sous ses propres traits, au lieu de prendre pour le représenter une figure si invraisemblable et si peu digne de ce grand homme.

Digitized by Google

VIII.

FAUST PASSE EN REVUE LES SEPT PRINCES DE L'ENFER.

Un soir, Faust inquiet et triste contre son habitude, se promenait dans la forêt de Mangall où le hazard l'avait conduit. Un secret sentiment d'effroi l'avait jusqu'alors empêché de se diriger de nouveau vers ces lieux où il avait évoqué le démon et réclamé son assistance. C'était donc la première fois qu'il se retrouvait sous l'ombre épaisse des bois témoins de cette affreuse évocation et de l'horrible entrevue qui s'en suivit. Au lieu de retourner sur ses pas, il continua à s'avancer dans la forêt, vaincu par cette espèce de charme vertigineux de la peur qui parfois entraîne invinciblement l'homme fasciné vers l'objet de son épouvante.

Malgré les dissipations et l'enivrement des plaisirs, Faust n'était pas sans éprouver par intervalles d'assez fortes appréhensions sur son sort futur. Quand il lui arrivait de réfléchir, il s'apercevait que le temps marchait d'un pas rapide; et le joyeux emploi qu'il en faisait en hâtait singulièrement le cours. Le terme approchait; déja, il ne lui restait plus que peu d'années à vivre.

Pendant que ces sombres pensées occupaient son esprit, la nuit s'était faite et il se trouva, sans s'en douter, sur la limite de la clairière couverte de gazon, où jadis les esprits infernaux s'étaient rendus à son appel. Comme alors, la lune éclairait en plein la prairie, les oiseaux chantaient, et de doux frémissements animaient la forêt. Seul, Faust ne prenait aucune part à cette quiétude et à cette intime joie de la nature.

« Calme des bois, se disait-il en lui-même, murmures du feuillage, chansons des rossignols, vous m'êtes odieux. Comment se fait-il que vous ne m'ayez pas reconnu et que ma présence n'ait point troublé votre paix ni fait cesser vos

Digitized by Google

chants? Je pourrais faire éclater sur vous la tempête et détruire, au moins pour une nuit, ce repos que mon âme ne doit plus partager. Mais non ! Il faudrait pour cela recourir à Méphistophélès qui commence à me sembler insupportable. Toujours lui, avec sa petite voix hypocrite ! Je ne sais plus que lui dire ni qu'exiger de lui. Je suis tenté de le renvoyer de mon service pour en appeler un autre à sa place. Qu'ai-je à perdre puis qu'il ne me reste pas une seconde âme à livrer à celui qui le remplacerait. Cependant, que puis-je lui reprocher? Le pauvre diable m'a-t-il jamais rien refusé de toutes les choses extravagantes que je lui ai demandées? Si du moins, il me présentait quelques-uns de ses supérieurs, les sept princes de l'enfer, par exemple, dont il m'a souvent parlé; cela romprait la monotonie croissante de nos entretiens ».

Faust fut interrompu dans le cours de ses pensées par la vue d'un objet monstrueux et difforme soudainement offert à ses regards. Poussé par une curiosité mélangée de crainte, il s'approcha et reconnut avec surprise un gros éléphant.

« C'est singulier, se dit-il, voilà un éléphant tombé du ciel; car je ne sache pas que la forêt de Mangall ait jamais nourri sous ses frais ombrages aucun de ces intelligents mais disgracieux quadrupèdes, qui habitent d'ordinaire les forêts vierges et tropicales des Grandes Indes. Ce ne peut être que ce damné Méphistophélès qui me prépare un tour de sa façon ».

— « Non, docteur, fit l'éléphant, répondant à la pensée de Faust, d'un son de voix caressant, indice du naturel doux et paisible généralement attribué à cet animal; non, docteur, je ne suis point Méphistophélès; je suis Bélial.

— « Bélial, dites-vous, un des sept princes de l'enfer?

— « Précisément.

— « Enchanté de vous rencontrer ici. Mais à quel propos, Bélial, vous êtes-vous revêtu de ce singulier accoutrement?

Digitized by Google

— « Ce n'est pas moi qui l'ai choisi, je vous le jure, docteur Faust, et il me pèse de la manière la plus désagréable. Je possède, à la vérité, deux défenses de l'ivoire le plus pur ; ce vain ornement ne suffit pas à ma consolation et se trouve bien compensé par ce grand nez qui s'appelle une trompe et par ces pattes larges et massives avec lesquelles je ne pourrai jamais escalader le ciel pour y reprendre ma place. Que voulez-vous? C'est sous cette enveloppe accablante que le Seigneur m'a chassé du ciel à la suite de Lucifer. Ah! Docteur, quelle stupide sottise il nous a fait faire là, cet orgueilleux Lucifer, en nous entraînant dans sa fatale conspiration contre le Père éternel. Avant ma chûte, j'étais un ange aux belles formes ; depuis ce temps je suis le gros éléphant que vous voyez.

« Je vous plains de tout mon cœur, Bélial. Mais que diable, venez-vous chercher ici? Sans doute, vous avez un rendez-vous? Quelque charlatan, pour faire fortune, vous aura bêtement donné son âme à la condition que vous le suivrez dans les foires et les fêtes villageoises et que vous y ferez, à son profit, des tours de force, tels que déboucher des bouteilles avec votre trompe, tirer des coups de pistolet, sonner le garçon, déplier votre serviette vous-même, recueillir les offrandes des badauds émerveillés et en remplir délicatement l'escarcelle de votre maître.

— Allons donc, docteur, pour qui me prenez-vous, ? Est-ce que je m'abaisserais à de pareilles jongleries ?

— Je crois, Bélial, que vous en feriez bien d'autres pour le plaisir d'accrocher une âme et de faire signer à quelque sot un pacte dans le genre du mien.

— Non, docteur, il n'y a que ce malin Méphistophélès pour jouer aux hommes de ces vilains tours. Je ne suis ici que pour vous.

— Pour moi? Je ne vous ai cependant pas dit de venir.

Digitized by Google

— C'est vrai. Mais vous étiez ennuyé; moi, j'étais en train de courir le monde, partie de plaisir que je me permets fort rarement, avec les six autres princes de l'enfer qui vont arriver à l'instant. J'ai pensé vous être agréable en m'efforçant de vous distraire; pour le moment, Méphistophélès, qui est un des serviteurs de notre palais, n'est point à votre disposition. Il profite de notre absence pour nettoyer nos appartements qui en ont bon besoin, car il y a longtemps que nous n'en sommes sortis. D'ailleurs, ne pensiez-vous pas, il n'y a qu'un instant, que vous ne demanderiez pas mieux de voir les sept princes de l'enfer? Les voilà, Docteur, approchez; nous ne vous ferons pas de mal; le moment n'est pas encore venu. »

Faust, habitué par Méphistophélès aux bons procédés des démons, ne vit aucun inconvénient à saisir cette occasion de satisfaire sa curiosité; il s'approcha pour considérer plus à l'aise l'éléphant décoré du nom de Bélial. Sa tête gigantesque semblait au premier abord placide et inoffensive comme celle d'un éléphant naturel; mais ses yeux démesurément grands brillaient d'un feu étrange et leurs prunelles lumineuses se mouvaient dans leurs noirs orbites comme deux globes sanglants; de chaque côté de sa machoire, sortaient deux énormes défenses d'un ivoire sans tache, portant à leurs extrémités deux pierres rouges, luisantes comme des escarboucles, talismans infernaux destinés sans doute à aveugler les hommes par de puissants prestiges; ses oreilles pendaient jusqu'à terre et, autour de sa trompe longue de plusieurs aunes, trois serpents enlacés formaient une spirale qui se mouvait sans cesse et causait à Bélial de fréquents mouvements d'impatience. Bélial, tout en reniflant et en secouant sa trompe comme pour la débarrasser de l'importune étreinte des reptiles qui l'entouraient, se fit auprès de Faust l'introducteur des six autres princes de l'enfer.

Digitized by Google

Ce fut d'abord Lucifer, jadis l'ange de lumière, maintenant l'ange des ténèbres, aussi sombre et aussi noir qu'il fut autrefois pur et resplendissant. C'était un grand homme velu, chevelu, barbu. Çà et là seulement, la peau de son corps apparaissait par plaques nues et brûlées ; cette peau d'un vert rougeâtre rappelait la nuance roussie des feuilles d'une forêt incendiée. Sa grande queue visqueuse et luisante tombait sur ses talons et était ornée à son extrémité d'une touffe de poils mal soignés.

Béelzébuth marchait après lui, avec un corps humain, long, maigre, osseux, couvert d'un poil tacheté de mèches jaunes et vertes, disposées comme les mèches noires et blanches de l'hermine ; il avait une énorme tête de bœuf qui vacillait sans cesse sur son grand cou grêle et décharné, comme si ce mince pivot n'eût pas eu la force de la soutenir. Ses gros yeux stupides semblaient prêts à tomber de leurs cavités. Il avait une queue de dragon.

Astaroth, qui venait ensuite, était un serpent de grande dimension qui marchait sur la pointe de sa queue. Il était recouvert d'écailles étincelantes qui rendaient un son métallique à chacun de ses pas. Il avait un ventre énorme, aux flancs larges et essoufflés et au milieu duquel une longue touffe de poils gris et sordides lui formait un nombril d'un aspect vraiment fantastique. A la vue de ce serpent, Faust reconnut le séducteur de la mère du genre humain et se dit avec justesse : « Comment notre mère Ève a-t-elle pu se fier aux promesses de cet affreux animal ? Horreur ! »

Satanas parut ensuite. Il avait un corps d'homme gras et bien rebondi, à la peau fraîche et rosée, à l'aspect jovial et bachique. Mais, hélas ! une tête d'âne au poil gris, aux immenses oreilles, à l'air niais et rétif, se balançait sur ses grasses et blanches épaules et formait avec elles un odieux contraste. Il avait la queue d'un chat et le pied fourchu d'un bœuf.

Digitized by Google

Faust vit enfin Anubry, avec une tête de chien-loup ; Dithcan, sous la forme d'une vieille perdrix étique, haute de plusieurs pieds ; et Drac, formé de quatre petites pattes de chiens supportant une espèce de grosse boule semblable à un peloton de poils fauves et noirs ; le tout privé de queue et de tête.

On voit par ces portraits que la forme des démons ne brille pas par l'unité et que leur structure se rapporte à un ordre architectural des plus composites.

Il est inutile d'ajouter, puisque nous connaissons le caractère peu vaillant du docteur, qu'à la vue de ces êtres vomis par l'enfer sous un si terrible aspect, le pauvre homme fut saisi d'une inexprimable frayeur. Il les suivit d'un regard mourant, tandis qu'ils prenaient lentement et à la suite les uns des autres le chemin d'une colline qui terminait l'horizon. Au lieu de diminuer, ces formes épouvantables prenaient, en s'éloignant, des dimensions de plus en plus gigantesques. Arrivée sur la crête de la colline, la file diabolique fit halte; sa noire silhouette apparaissait sur le ciel foncé comme une ligne de formidables ombres chinoises. Alors, éléphant, chien, âne, bœuf, tous se tournèrent du côté de Faust en secouant leurs têtes monstrueuses et en poussant chacun le rugissement propre à son espèce. Faust tomba privé de connaissance.

Au point du jour, la nature fraîche, odorante, tout humide de la rosée matinale, l'accueillit à son réveil par un sourire et par des flots de lumière et de parfums qui l'empêchèrent de se souvenir d'abord du terrible spectacle auquel il avait assisté quelques heures auparavant. Il cherchait dans sa tête appesantie et troublée, le motif oublié qui l'avait fait dormir en ces lieux et sa mémoire saisissait à peine, comme dans le lointain d'un rêve, quelques sombres images qui semblaient fuir avec les ombres de la nuit. Il se leva; mais, ô terreur!

Digitized by Google

en regardant la terre, il reconnut les traces profondes et bizarres, laissées par le pied des démons de la veille. Il poussa un cri ; et Méphistophélès, qui était revenu près de lui, le rapporta dans sa demeure.

Ces traces maudites demeurèrent ineffaçables. Ni les orages, ni les vents, ni la pluie, ni la neige ne purent les détruire, et, à l'époque où l'histoire de Faust fut publiée pour la première fois, le narrateur affirme qu'on les voyait encore dans cette partie de la forêt.

VIII.

VADE RETRO, SATANAS.

Faust était resté, à la suite de cette scène, sous une impression de mélancolie bien légitime. Pour la première fois, il envisageait les actes de sa vie avec terreur, et le pacte irrévocable qui le liait au démon commençait à peser fortement sur sa conscience. Il songeait presque à se convertir ; avec un caractère plus résolu, il en serait peut-être venu à bout. Un viel ami de son oncle qui avait encore de l'amitié pour ce coupable neveu, profita même de cet accès de tristesse et de découragement pour lui donner de bons conseils et l'engager à rentrer dans le giron de l'Eglise. Faust, convaincu de sa faute mais trop faible pour la réparer sans le secours d'autrui, se serait laissé entrainer par la main pieuse qui lui était tendue, si Méphistophélès lui en eût accordé le temps. Par malheur, ce dernier, étonné du silence de son maître et se doutant bien que quelque bonne pensée lui travaillait l'esprit, se hâta de l'arrêter dans cette voie dès le début, et lui apparut sans attendre son ordre.

— Eh ! bien, mon ami, lui dit-il, que deviens-tu donc ? Te voilà pensif, sérieux et sobre comme ces hommes de bien qui cherchent tous les moyens de s'ennuyer pour mieux faire

Digitized by Google

leur salut. Quelle sombre folie te tourmente et quelle fausse sagesse t'empêche d'employer joyeusement les quelques années que tu as encore à passer ici-bas? Parle, que puis-je pour te faire plaisir?

— Laisse-moi la paix, lui répondit Faust avec un laconisme qui surprit fortement le démon.

— En quelle étrange humeur je vous retrouve, mon pauvre Faust? Est-ce que par hazard, Monsieur, vous seriez en train de vous convertir ?

— Précisément. Fuis loin de moi.

— C'est la première fois que je vous entends parler de la sorte.

— C'est la dernière que ma bouche coupable t'adressera la parole.

— Faust, vous allez trop loin.

— Fuis, te dis-je, Démon.

— Quelle mauvaise plaisanterie!

— Au nom du ciel, va-t'en. *Vade retrò*, *Satanas*.

— *Vade retrò*, *Satanas*, répondit Méphistophélès en imitant l'accent solennel que Faust avait pris pour prononcer ces derniers mots. En vérité, tu parles comme un exorciste aujourd'hui.

— *Vade retrò*, *Satanas*, je te le répète, reprit Faust qui, tout docteur qu'il avait été, en théologie n'en savait pas plus long des formules consacrées par l'Église pour chasser le démon.

— Ah! ça! fit Méphistophélès, ce n'est donc point un jeu et tu voudrais sérieusement me faire tourner les talons? Mais le moyen est faible et toute la lithurgie sacrée dans ta bouche resterait sans force contre moi. Et ton pacte, tu l'as donc oublié ?

— J'y renonce.

— J'y renonce, voilà trois mots d'une prononciation facile,

Digitized by Google

mais qui expriment un projet moins aisé à accomplir ; voyons causons sans colère.

Comme Faust conservait une attitude hostile, Méphistophélès entra tout bonnement dans son corps et se mit à le tourmenter, en dépit de son *Vade retrò* dont le pauvre Faust avait oublié la suite, depuis le temps qu'il avait cessé de cultiver les livres saints. Faust, qui n'avait pas prévu cet argument, fut bien obligé de demander merci et de s'engager à ne plus essayer de se convertir.

Alors Méphistophélès sortit de l'intérieur bouleversé de sa victime, lui donna le temps de se remettre un peu de cette secousse inattendue et lui dit :

— Console-toi, docteur, et restons amis, tu as du noir dans l'âme. Il faut te distraire ; voyageons.

Cette idée ne déplut pas à Faust qui n'était jamais sorti des environs de Wittemberg.

— Où irons-nous ? dit-il.

— Partout. Ne t'imagine pas que je veuille te faire voyager comme tout le monde sur les grandes routes, à grand renfort de temps, d'argent, et de fatigues ; tu n'aurais pas besoin de moi pour cela et je ne voudrais pas t'offrir un divertissement aussi commun. En peu d'instants, je te ferai parcourir le monde entier ; où tu voudras t'arrêter, nous nous arrêterons. Je te conduirai dans les étoiles si cela t'intéresse, jusqu'aux enfers, si...

— Non, non, fit Faust en l'interrompant, ne parlons pas de cela.

— Comme tu voudras. Je te transporterai partout où ta fantaisie te poussera. Nulle contrée, si éloignée qu'elle soit, ne nous sera inaccessible, puisque à ma voix les astres eux-mêmes nous ouvriront leurs larges portes d'or. Il n'y a que le paradis que j'aurai le regret de ne pas te montrer ; mais nous en parlerons, si tu veux ; et mes souvenirs me permet-

Digitized by Google

tront du moins de te dire à peu près ce qu'il renferme. Du reste, nous irons dans le voisinage et, si par hazard, ton bon ange s'offrait à t'en faire les honneurs, je consentirais volontiers, pour te plaire, à t'attendre en dehors. Mais il te garde rancune et il est peu probable qu'il te fasse cette proposition.

— Tu railles, Méphistophélès.

— Je plaisantais. Quand partons-nous ?

— A l'instant.

IX.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

Méphistophélès déploya son manteau, au moyen duquel il enleva Faust dans les airs. Faust parcourut ainsi le monde, précédant au sein de l'espace les oiseaux, et les vents, précédant presque sa pensée aux lieux qu'il voulait voir. Il connut en peu de temps les extrémités les plus opposées du globe, depuis les froides contrées qu'habite le Lapon enveloppé de fourrures jusqu'aux pays pleins de soleil et couverts de forêts que parcourt le sauvage chaussé du mocassin. Il passa en revue les peuples de l'Europe civilisée et ceux de l'Asie demi-barbare. Il arrêta son vol sur les plus hauts monuments de chacune des grandes capitales du monde, de sorte qu'il les embrassait d'un coup d'œil; il vit ainsi Gênes, Florence, Naples, Milan, Venise, Paris, Lyon, *située entre deux montagnes et entre deux fleuves, (dit la légende,) qui passent au travers; là auprès, il y a un temple d'excellent artifice, et au dedans, des colonnes artificiellement faites avec de très-belles effigies.*

Le matin, il lui arrivait parfois de se poser sur la plus haute aiguille de quelque vaste cathédrale ; il voyait à ses pieds les nations catholiques accourant en foule adorer le seigneur;

Digitized by Google

et le soir, il se trouvait sur la pointe d'une de ces grandes pyramides, qui furent de sombres et mystérieux palais plutôt que des tombeaux, et qui renferment en elles tout le peuple momifié des prêtres et des rois de l'antique Egypte. Il contemplait autour de lui le désert, cette mer de sables, que l'Arabe traverse à la course.

Faust fit cependant une halte au milieu de ces pérégrinations; ce fut en Turquie; car, les mœurs de ce pays avaient pour lui un attrait tout particulier. Le rusé compère ne vit rien de mieux que de s'arrêter sur le harem du Sultan, séjour interdit à tous les hommes hormis à un seul, lieu charmant dont les mystères et les merveilles préoccupaient depuis longtemps son imagination et excitaient ses convoitises. Un soir donc, Méphistophélès l'environna d'une épaisse nuée de couleur rose et le déposa sur la pointe dorée du minaret d'où le Muezzin appelait à la prière les tristes odalisques. La nuit venue, il descendit de son nuage sous la forme du prophète d'Allah. Je dois taire les choses qui se passèrent dans l'intérieur du harem.

Quand Faust eut suffisamment goûté les délices de ce séjour et quand, toujours enveloppé de son nuage rose, il reprit sa route dans l'espace, il eut la satisfaction de voir le sultan qui, le front prosterné dans la poussiére, remerciait le prophète, (sans trop le regretter cependant et sans l'inviter à revenir,) de la faveur marquée qu'il lui avait faite en daignant visiter son harem.

Faust, à force de courir, finit par atteindre l'extrême limite de notre globe, limite au delà de laquelle il n'y a plus que le vide immense, l'air sans borne, sans forme et sans couleur, au sein duquel la terre accomplit ses évolutions. A sa grande surprise, il vit flotter dans l'océan des airs une masse brillante comme le soleil, qu'il reconnut cependant tout d'abord pour n'être ni le soleil, ni la lune, ni une étoile.

Digitized by Google

Malgré l'éloignement, elle répandait jusqu'à lui une douce et vivifiante chaleur; des effluves lumineuses s'en échappaient à chaque instant et tombaient sur la terre comme une rosée d'or.

C'est, lui dit Méphistophélès, le jardin de Dieu, le paradis terrestre, situé à l'orient du soleil; et cette clarté plus vive qui se détache sur ce fond de lumière est l'épée flamboyante du chérubin qui en défend l'entrée. C'est de là qu'émanent encore tous les principes de vie qui animent le monde; de là, descendent les semences mystérieuses qui fécondent les forêts et les font se repeupler d'elles-mêmes. Dans ce jardin, aujourd'hui désert, sont amassés par monceaux les talismans merveilleux qui devaient assurer à jamais le bonheur des hommes et dont quelques parcelles seulement sont tombées, au commencement des siècles, en possession de certains Mages de l'Orient qui les ont transmises à leur postérité. Le Gange, le Nil, le Tigre et l'Euphrate, fleuves sacrés, prennent leur source dans ces lieux, qui renferment aussi des fleuves d'or et d'argent, dont les émanations les moins pures s'écoulent dans le sein de la terre, pour en former les veines et les artéres intérieures. Tant qu'elles restent auprès de la chaleur centrale, elle se maintiennent à l'état liquide; mais, en arrivant à la surface du globe que la vieillesse commence à refroidir, elles se solidifient et forment ces mines de métaux précieux, sources à la fois des richesses des hommes et de leurs infortunes.

Faust, qui n'était pas fort sur les sciences naturelles, adopta sans objections ce fantastique systême, et s'endormit. Car, c'était là le dernier terme de leur voyage, et Méphistophélès souffla doucement sur le front de son maître pour y appeler le sommeil et le reporter dans son logis.

A son réveil, dans la confusion profonde qui troublait encore son cerveau, Faust, accoudé sur une fenêtre et regardant

Digitized by Google

le ciel, se dit, comme s'il eût attendu lui-même son propre retour : « Ah ! ça, ne vais-je pas bientôt revenir ? Je serais curieux de me voir descendre de là-haut, dans le manteau de Méphistophélès. »

X.

AMOURS DE FAUST ET D'HÉLÈNE, FEMME DE MÉNÉLAS.

Faust, sur la fin de sa carrière, eut un bizarre caprice. On comprend aisément combien, grâce à son pouvoir magique, ses amours avaient été nombreuses et variées, puisqu'il avait su pénétrer jusque dans l'impénétrable enceinte du sérail. Aussi était-il quelque peu blasé ; les filles des hommes n'avaient plus d'attrait pour lui. Je ne sais pourquoi ni par quelle singulière réminiscence classique, il lui prit une forte envie de connaître Hélène, l'amante du beau Pâris. Il s'en ouvrit un jour à Méphistophélès qui lui promit de s'employer à satisfaire ce désir.

Le lendemain, Faust, retiré chez lui, regardait les étoiles qui brillaient au firmament et contemplait ce spectacle qu'il ne devait plus revoir souvent ; car sa mémoire trop fidèle lui rappelait que peu de semaines lui restaient à vivre. Il allait se coucher sur cette amère conviction quand, en se retournant, il aperçut au milieu de sa chambre une femme drapée, comme les statues antiques, dans une longue tunique blanche. Elle gardait le silence et considérait Faust d'un air mélancolique et tendre. Jamais plus merveilleuse apparition n'avait charmé les yeux du docteur ; et dans ses rêves même les plus insensés, son imagination n'avait point conçu l'idée d'une plus parfaite beauté.

— Vision céleste ! fantôme enchanteur ! s'écria Faust ébloui, tombant à ses genoux, ne disparais pas au son de ma voix ; laisse-moi t'adorer.

Digitized by Google

— Fantôme ! dites-vous ? répondit l'apparition, vous êtes poli, docteur ! et c'était bien la peine, pour m'entendre traiter de fantôme, de suivre les conseils de Méphistophélès qui vous dépeignait à moi sous les traits du plus galant des hommes. Ne vous avisez plus de m'appeler fantôme, ou je m'en vais.

— Mais de quel nom vous nommerai-je, divine inconnue, dont j'ignore complètement l'origine et qui êtes entrée chez moi par un chemin que je ne m'explique pas encore.

— Je suis Hélène, fille des rois de Lacédémone, épouse de Ménélas, que Pâris enleva et qui....

— Il suffit; je connais votre histoire, fit Faust en l'interrompant, et les luttes sanglantes qui s'en suivirent. Mais, s'il est vrai que vous soyez réellement Hélène et non point un vain fantôme, combien l'âge vous a peu changée et que vous êtes restée belle !

— Sachez, Faust, que l'air des Champs Elyséens conserve éternellement à ceux qui l'habitent l'âge qu'ils avaient en y entrant; les vieux y restent vieux, mais les jeunes n'y vieillissent point. J'ai quitté. pour me montrer à vous, nos palais infernaux où je vis en reine, entourée de fêtes et de plaisirs. Là, mon époux maintenant docile permet à Pâris, fils de Priam, de m'aimer en toute liberté. Les Grecs et les Troyens, redevenus amis, se livrent, pour me distraire, à des simulacres de combats qui rappellent leurs antiques exploits. Achille et Hector se disputent le prix de la course et se touchent ensuite affectueusement la main, et la foule des nobles héros me compose une cour bruyante et joyeuse. Voilà ce que j'ai quitté pour vous, Faust, et vous me traitez de fantôme.

— Femme enchanteresse, divine Hélène, ce mot ne sortira plus de ma bouche.

Hélène, à dater de ce jour, revint visiter Faust chaque soir. Trois mois se passèrent ainsi, et Faust, pris d'une passion

Digitized by Google

insensée, ne s'aperçut pas de la fatale rapidité avec laquelle le temps passait.

Un matin, Hélène ou le fantôme, comme bon vous semblera, à vous qui n'êtes point tenu aux mêmes ménagements, dit à Faust :

— Adieu, docteur, embrasse-moi pour la dernière fois ; je ne te verrai plus.

— Comment ! répondit Faust, quelle affreuse chose vous dites là ? c'est une cruelle plaisanterie.

— Non pas, mon bon ami ; je commence à me lasser de cette comédie renouvelée des Grecs.

— Je ne vous comprends pas. Que signifie ? De quelle comédie parlez-vous ?

— Ah ! çà, Faust, est-ce que vous avez cru sérieusement jusqu'à ce jour que vous teniez réellement entre vos bras la belle Hélène qui, soit dit entre nous, n'a existé à aucune époque, pas plus que Ménélas, pas plus que Pâris, pas plus qu'Agamemnon, Ulysse, Hector, Achille et tant d'autres qui n'ont jamais existé que dans l'imagination d'Homère qui n'a jamais existé lui-même ? Vous étiez fou.

— C'est-à-dire que je le deviens ; mes idées s'embrouillent. Qui donc es-tu ?

— Satan, imbécile !

A ces mots, Faust se dressa sur son séant ; il chercha autour de lui et ne trouva rien ; tout avait disparu. Un grand éclat de rire le rappela à lui-même. C'était Méphistophélès qui s'égayait à ses dépens.

XI ET DERNIER CHAPITRE.

MOMENT SUPRÊME !

Ce jour là était précisément l'avant-veille du jour où les vingt-quatre années promises à Faust s'accomplissaient.

Digitized by Google

Mieux eut valu sans doute que sa dernière illusion ne lui eût échappé qu'au dernier moment ; mais ce n'était pas le compte de Méphistophélès qui tenait à lui faire subir d'avance d'infernales tortures.

— Ah ! mon bon docteur, lui disait l'impitoyable démon, vous avez voulu jouer avec le diable ; vous vous attendiez peut-être à pouvoir vous retirer de ses griffes ; mais c'était le jeu du chat et de la souris. Apprenez, (bien qu'il soit un peu tard maintenant), apprenez qu'il ne faut jamais manger des cerises avec le diable, parce qu'il vous en jette les noyaux au visage. En attendant, du courage. A quoi sert de vous lamenter ? Pleurs inutiles, ridicules gémissements qui ne serviront qu'à faire rire le monde de votre imprudence et de votre pusillanimité.

Le dernier jour arriva. Faust voulut réunir en un festin suprême la foule de ses compagnons de débauche, grands seigneurs, bacheliers et simples étudiants. Cette idée ne manque pas d'une certaine grandeur et rappelle un peu le dernier banquet de Socrate sur le point de prendre la ciguë. Tous se rendirent à l'invitation de Faust. Le repas était splendide, et les têtes les plus fortes ne tardèrent pas à céder à l'action des vins généreux qui coulaient abondamment. Au milieu des rires et des éclats de joie de l'orgie, Faust seul restait pâle et silencieux ; ses lèvres blêmes s'approchaient en vain de la coupe impuissante à lui procurer l'oubli. Il y avait sur sa physionomie l'expression d'une si accablante préoccupation intérieure, dans ses regards, quelque chose de si triste et de si indéfinissable, que ses joyeux compagnons évitaient instinctivement de rencontrer ses yeux et n'osaient s'enquérir du motif de sa tristesse. Au moment où le délire bachique arrivait à son comble, Faust se leva et commanda le silence. A travers les fumées de l'orgie, tous crurent voir surgir une funeste apparition ; car Faust, l'œil morne, les

Digitized by Google

cheveux en désordre, le visage livide, ressemblait à son propre spectre.

— Mes amis, leur dit-il, ce n'est pas sans intention que je vous ai conviés à cette fête, fête funèbre, sans que vous vous en doutiez la dernière que nous ferons ensemble, car c'est sur la tombe où je vais descendre que vos libations se répandent. J'ai fait, il y a vingt-quatre ans aujourd'hui, un pacte avec le démon, et c'est avec son aide que j'ai opéré les prodiges qui vous ont surpris. Dans quelques instants, le terme fatal expire ; l'aube va luire, et je serai forcé de fuir sa lumière pour suivre mon inflexible maître. Ah ! combien je me repens de ma folie et de mon égarement. Ne faites jamais ce que j'ai fait : rentrez plutôt dans la voie de la sagesse, et que l'exemple de ma triste fin vous soit propice. Adieu, mes amis, priez Dieu pour moi ; priez-le de permettre que mon âme affligée et repentante puisse se séparer de son corps et ne point subir les tortures réservées à ce dernier. Adieu, je m'en vais ; car l'Esprit m'appelle, et je ne veux pas que vous soyez témoins de l'horible scène qui va se passer. Le jour est prêt de se lever pour vous ; je serai, moi, dans les ténèbres sans fin de l'enfer. Si vous entendez du bruit dans la chambre où je vais me retirer, et si j'appelle au secours, gardez-vous de venir ; il vous arriverait malheur. Adieu, priez pour moi et ne m'imitez pas.—

Faust quitta la salle et s'éloigna lentement comme un fantôme qui, après s'être mêlé à un banquet des vivants, rejoint à regret au point du jour le peuple des fantômes. Ses compagnons étourdis se regardaient sans oser se parler et prêtaient une oreille inquiète dans l'attente de ce qui allait se passer. Tout à coup un bruit effroyable retentit dans la chambre voisine ; les meubles se choquaient entre eux, des coups d'épée résonnaient contre la muraille, un vent violent semblait vouloir arracher l'édifice de ses fondations

Digitized by Google

et les cris de détresse du magicien déchiraient le cœur de ses convives. Ils se signèrent; tout rentra dans le silence. Le jour venu, ils pénétrèrent en tremblant dans la chambre fatale. Tout était saccagé, les meubles étaient en pièces, et les murs portaient des taches noires, empreintes laissées par une main de feu. Il ne restait du pauvre Faust que les tronçons de son épée brisée dans la lutte inégale qu'il avait sans doute entreprise corps à corps avec le Démon.

Eugène YEMENIZ.

Digitized by Google

TROIS MOIS AU-DELA DES ALPES

(SUITE).

Votre cheval marche-t-il encore? — Sur cette demande faite d'un ton sérieux, le cocher enveloppa son haridelle de trois coups de fouet bien assénés. Au premier, la bête secoua les oreilles comme si elle eût été piquée par un taon; au second, elle leva une de ses jambes de devant; au troisième, mue en quelque sorte par un ressort puissant, elle fit le tour de la place Colonna au galop. L'épreuve ne me parut pas assez convaincante : pour huit personnes je soutins qu'il fallait deux bonnes calèches tirées par deux chevaux non empaillés. Un Marseillais nous fournit ce double attelage qui nous transporta bien vite à Frascati. Honneur mille fois à Virgile Grégoire! Mais j'en reparlerai en temps et lieu. Il mérite la confiance de tous les Français qui vont à Rome et veulent avoir un Automédon bon teint.

La sculpture, la propriété, l'architecture, les douanes, les finances, avaient dans notre société leur représentant. Un mot sur chacun de nous.

Notre ancien directeur de la douane était gros, court et réjoui. — Notre propriétaire aimait le confortable et disait en parlant de Rome : *Fuit.* Quant à notre architecte, avec sa face longue et maigre, sèche comme la pierre, il faisait involontairement songer à la louve du Dante « qui dans sa maigreur paraissait chargée de désirs et qui a déjà forcé bien des gens à vivre misérables. » Un élève de sculpture et un jeune surnuméraire des finances fermaient cette intéressante

Digitized by Google

galerie de portraits. Sans exagération, ils étaient les deux pôles de la bande : l'un était sentimental et rêveur, l'autre positif, allant droit à son but. Le premier enfin foulait le sol, heurtait les arbres sans les voir; le second, au contraire, ramassait toutes les pierres qu'il croyait antiques sans oublier de prendre les meilleurs sentiers.

Arrivés à Fracasti nous nous mîmes à table, soit pour satisfaire un trop légitime appétit, soit pour voir venir l'événement. Nos prévisions se réalisèrent. Tous les muletiers du pays attendaient nos ordres dans la cour; sur ce, chacun enfourche le Pégase-Aliboron de son choix et nous atteignons en peu de temps la villa Aldobrandini qui domine les hauteurs de Frascati comme un diamant précieux surmonte la couronne d'un souverain. Pendant que le Cicérone faisait à mes camarades l'historique de cette villa créée par le cardinal Aldobrandini, neveu de Clément VIII, et dessinée par Jacques della Porta, je me dirigeai au plus vite du côté du jardin pour être seul et admirer tout à mon aise. Toutes ces cascades qui descendent sur de larges dalles de marbre, tous ces arbres taillés comme les six faces d'un cercueil me parurent du plus mauvais goût. J'accordai également toutes mes mélancoliques sympathies à tous ces pauvres dieux des jardins et des ondes à qui les propriétaires de ces lieux avaient mesuré l'espace et l'admiration des voyageurs.

Je demandai à un jardinier, occupé à enlever la barbe postiche et légumineuse d'un Faune, si l'entrée de ce parc était accessible aux villageois du pays? — Et mon Dieu non; mais que nous importe? A nous l'espace, le soleil et la liberté d'action. A cet accent, à ce langage énergique, il était facile de reconnaître un Italien montagnard et je rentrai dans l'intérieur de la villa.

Ce jour-là je me contentai d'examiner un seul tableau. L'entrevue de David et d'Abighaïl du chevalier d'Arpino.

Digitized by Google

Avertie par un de ses serviteurs de la colère de David contre Nabal son époux, Abighaïl va au-devant du prince, munie des plus riches présents. Prosternée à ses pieds, elle le supplie de l'épargner ainsi que Nabal : « Soyez bénie, lui « dit David en la relevant, vous m'avez empêché de répandre « le sang et de me venger de ma propre main. » A part quelques défauts de détails le sujet de ce tableau est bien entendu et bien traité.

Au sortir de la villa Aldobrandini notre bande se sépara en deux camps; les uns retournèrent à Rome pour vaquer à leurs plaisirs ou à leurs affaires; les autres, Paul et moi, nous dirigeâmes nos pas du côté de Tusculum, bâtie, dit-on, par Télégon, fils d'Ulysse et de Circé. Le ciel était des plus purs et des plus transparents; nos montures suivaient des sentiers sinueux bordés tour à tour par des lauriers roses en fleurs et par des bois de chênes verts. Au travers des clairières nous jouissions de temps à autre d'une vue variée, comme les changeantes figures du kaléidoscope : verdoyantes prairies, sombres forêts, champs cultivés, rochers arides et une longue chaîne de montagnes qui se succédaient jusqu'aux solitudes de Rome. Pour moi, c'était l'image la plus saisissante de ce que doit être l'art lui-même; la variété dans l'unité. A Tusculum, il ne reste plus que les ruines de sa citadelle perchées sur un roc taillé à pic, son théâtre avec ses sept gradins mutilés, quelques pans de murailles construites avec des pierres colossales; ajoutez une citerne et un aqueduc et c'est tout. Tristes vicissitudes des âges, implacable fureur des hommes quand romprez-vous votre funeste pacte avec le temps?

Les hommes qui ont peuplé cette terre se sont succédés rapides et pressés comme la poussière des solitudes, comme les vagues de la mer Thirénienne que l'on entrevoit de ces sommets élevés. Lucullus, tu ne reviendras plus ici te re-

Digitized by Google

poser des fatigues de la guerre; inflexible Caton tu ne reverras plus l'agrandissement de ta patrie; et vous, Hortensius et Cicéron, désormais vos éloquentes voix seront muettes. Innombrables armées des consuls, de Barberousse et des papes qu'est devenu votre tumulte? Quel écho redira vos cris de mort? Le soleil radieux, du haut de ses plaines d'azur sourit toujours à tant de nobles souvenirs; les brises des mers caressent toutes ces ombres qui errent sur ces collines en proie peut-être aux passions qui ont agité leur vie, et la reine des nuits couronne encore le front de cette cité qui n'est plus d'une auréole de mélancolie et de tristesse, ou plutôt exhalte la rêverie du voyageur attardé, afin qu'il se souvienne des vanités de la gloire et de la rapidité de la vie.

En descendant, nos guides, fort effrontés et quelque peu facétieux de leur nature, nous régalèrent avec un Français à la Robinson d'histoires de sorciers, de faits plus ou moins miraculeux; de temps à autre ils se grattaient le bout de l'oreille comme pour trouver plus facilement le mot qu'ils cherchaient. Par contre, je les gratifiais de mon italien et j'ossifiais littéralement le tympan de leurs oreilles avec mes barbarismes et ma prononciation.

Grâce à Dieu, à Frascati nous quittâmes guides et ânes pour reprendre nos calèches. Jusqu'à Grotta-Ferrata on voyage continuellement sur une route très-belle, luxueusement ombragée par des arbres pour la plupart séculaires. Ce sont tantôt des gorges profondes et sombres tantôt des cascatelles qui descendent des hauteurs en éblouissants panaches. Ici le village de Marino est coquettement assis sur des pentes verdoyantes et fleuries; là Castel-Gandolfo présente le front sévère de son castel féodalement perché sur son roc solitaire. A Grotta-Ferrata nous laissâmes le château-fort de Jules II, qui n'a rien d'intéressant au point de vue artistique, pour visiter dans les plus grands détails l'église et le

Digitized by Google

couvent des moines grecs Basiliens, dont l'origine première remonte à l'an mille.

Chassé par les Arabes de la Calabre, saint Nil en fut le fondateur. Les fresques du Dominiquin qui ornent le pourtour de l'église rappellent les principaux traits de cette vie si pleine de charité. Dans l'un de ces tableaux, saint Nil prend quelques gouttes d'huile dans la lampe de la Vierge et oint les yeux d'un jeune enfant, qui recouvre à ce contact l'usage de la vue; dans un autre, le saint se prosterne au pied d'une croix, seul ornement de l'effrayante solitude qu'il habite. Tout à côté Othon III fait une visite au saint; notre grand artiste s'est peint lui-même dans la personne de l'écuyer qui tient la bride du coursier de l'empereur et sa maîtresse se trouve parmi les femmes de la suite de l'impératrice. Quel mouvement, quelle vie dans ce tableau ! Le coursier hennit et trépigne d'impatience ; on voit qu'il est né pour le combat. Le front du saint Solitaire respire bien la sérénité et le calme de l'âme d'un homme de Dieu. Sous ce front pâle et plissé dorment, comme sous la froide pierre d'une tombe, les derniers orages d'une passion longtemps frémissante. Quel respect, quel pieux recueillement dans l'attitude et les gestes des illustres visiteurs !

Il y a tant de vérité dans l'expression des figures du saint et de l'empereur que l'on croit entendre ce dialogue suprême entre l'homme de l'abnégation qui a exploré tous les rivages du temps et de l'éternité et de l'homme du commandement que l'adulation des cours, les enivrements de la gloire ont complètement absorbé. Othon offre inutilement au pieux solitaire un emplacement pour bâtir un monastère et de grandes sommes d'argent pour le doter. — « Si mes frères sont de véri-« tables moines, dit le religieux, Notre Seigneur ne les aban-« donnera pas, même quand je ne serai plus au milieu d'eux. » — « Demandez-moi donc ce qui vous plaira, reprit l'empe-

Digitized by Google

« reur. Je vous l'accorderai comme à mon fils. » — Saint Nil posant alors sa main sur la poitrine du prince : — « La « seule chose que je vous demande est que vous pensiez au « salut de votre âme : quoique vous soyez empereur vous « mourrez, et comme les autres hommes vous rendrez un « compte terrible à Dieu. » — Moins riche, mais plus heureux que l'empereur d'Allemagne, nous pûmes faire accepter au successeur de saint Nil une modeste offrande.

A Albano donc ! dîmes-nous à notre cocher. — A cette heure, mes nobles seigneur, la route n'est pas sûre. — Tenez, cocher, voilà un pour-boire pour cette bonne parole. — Notre Automédon reconnaissant nous promit aide et appui en cas de danger, et il fut immédiatement convenu que Paul et moi nous nous ferions passer pour les fils du directeur de la douane qui tâcherait de satisfaire le premier *malandrino* qui nous demanderait la bourse ou la vie. Sauf à partager les frais par tête, ce qui fut accepté de part et d'autre avec l'entente la plus cordiale. A la place des brigants demandés, nous rencontrâmes de distance en distance de charmants groupes de jeunes filles portant sur leur tête des vases de cuivre, en forme d'urnes antiques. Le type de leur figure appartient à la Rome antique, tant les lignes sont pures et correctes. Les manches lisses de leur corsage se terminent sur l'épaule en rosette. La plupart ont les bras nus. Un coussinet de toile blanche, entourée de dentelle, forme dans son ensemble une charmante coiffure. Corsages et jupons de couleurs voyantes complètent ce costume si pittoresque préféré par les femmes de Marino. De loin en loin des paysans assis sur leur char rustique s'abritent contre les derniers rayons du soleil à l'aide d'un évantail de joncs qu'ils font mouvoir à volonté sur un pivot mobile. Comme fond de cette gracieuse scène, à l'ouest le joli petit lac de Gondolfo, doré par les reflets d'un ciel splendide,

Digitized by Google

ressemble assez à un creuset d'or en fusion, dont la grande ombre des hauteurs voisines atténue le trop vif éclat. Tout autour, à perte de vue, se déroule la campagne romaine avec ses mélancoliques et monotones horisons. Tout à fait à l'extrémité du firmament, et en face de nous, le disque du soleil, environné de nuages et pourpres et violets, lance sur la surface de cette immense étendue des rayons pressés et éblouissants à la manière des Parthes.

A Albano, l'hôtel de la *Ville-de-Paris* nous allécha par son enseigne vraiment française. Sans aucun doute plus de macaronis, plus de rôtis de chèvre, plus de parmesan dans tous les ragoûts. Nos draps de lit ne devaient plus être mouchetés par d'ignobles insectes. En somme la réalité ne fut pas au-dessous de notre attente.

Après souper et avant d'aller prendre du repos nous errâmes dans les rues d'Albano, au milieu d'une population alerte et joyeuse de respirer la fraîcheur du soir. Mille souvenirs s'éveillèrent dans notre mémoire; Pompée, Claudius, Domitien nous parurent chercher, comme aux jours de leur vie, la fraîcheur et le repos loin de la tourbe nombreuse et importune de leurs clients et de leurs affranchis. A travers les échappées que laisse de temps à autre les bois qui environnent la ville, l'on voit encore les informes débris de leur délicieuse résidence d'été. Ici ce sont quelques pans de murs déchirés par le temps; là, un sarcophage antique et richement sculpté sert de *réservoir* à une fontaine rustique; plus loin, un entablement soutenu par des colonnes mutilées voit son triste sommet couronné de pampre et de lierre. Sans doute quelque oiseau des rives lointaines a abrité au milieu de ces lianes flexibles son nid et ses amours. Dors, jeune oiseau, l'étranger te regarde comme un de ses amis puisque tu viens peut-être du pays qui l'a vu naître;

Digitized by Google

dors en paix, car l'homme de ces rivages favorisés du ciel aime comme toi ses plaisirs et son repos.

A notre réveil et selon la promesse de notre hôtelier, nous eûmes à notre disposition la collection la plus nombreuse, sinon la plus brillante, de mulets, d'ânes et de guides qu'il fût permis de désirer. Chaque muletier exaltait le mérite de sa monture.

Signor marquese, c'est doux comme un agneau! Que son pied est sûr! quelle constance dans la marche! — En voici une qui est faite pour vous, signor duca, dit un guide s'adressant à notre ex-père adoptif. Au bout de six pas il fallut y renoncer, elle s'abattit. Le cheval borgne que je montais me parut plus solide ; je le cédai, malheureusement cette seconde épreuve ne fut guère plus heureuse. A cent pas notre infortuné compagnon, ne pouvant plus le faire avancer ni reculer, fut réduit à enrouler la bride autour de son bras et à le hisser durant cinq heures de marche, n'ayant pris pour se réconforter qu'une tasse de lait. L'aspect des ruines d'Alba-Longa vint nous distraire au milieu de nos tribulations; le berceau d'un grand peuple intéresse toujours, lors même qu'il n'en reste que d'informes débris. Ici ont palpité de nobles cœurs, ici l'amour de la gloire a enfanté des héros qui ont étendu le territoire restreint d'une patrie naissante. Là, des hommes comme nous ont aimé, ont souffert et sont morts! N'est-ce point assez?

Enfin nous atteignons le sommet du Monte-Cavo. Une voie aux larges et irrégulières dalles y conduite. Elle date, dit-on, de Romulus et servit aux fondateurs de Rome pour l'enlèvement des Sabines ; c'était une inauguration digne du peuple-brigant. En ce temps-là Jupiter Latial avait un temple vénéré de tous les peuples du Latium qui y célébraient les fêtes de la concorde et de la paix, choses peu respectées de ce peuple. Sous le règne des rois, durant la république et au com-

Digitized by Google

mencement de l'empire les consuls y allaient prendre possession de leur nouvelle dignité. Les triomphateurs y sacrifiaient. A une époque du moyen âge que j'ignore, des religieux construisirent un couvent avec les débris du temple. Aujourd'hui les pères Passionistes en sont les tranquilles possesseurs. Une chose remarquable à constater c'est ce culte constant que les hommes ont voué aux lieux élevés. L'homme a-t-il pensé s'approcher d'avantage du Dieu de sa croyance, ou bien la sérénité de l'âme, la paix du cœur ne seraient-elles pas les sœurs chéries du silence et de la prière? Pour mon compte, j'ai toujours ressenti sur le sommet des montagnes une volupté intime et céleste. Une paresse, un oubli des choses de la terre s'emparent de mon esprit. Je me sens vivre, je m'écoute penser. Tout en moi et en dehors de moi semble palpiter, osciller comme les vibrations harmonieuses mais indécises d'une lyre éolienne. Le silence profond et solennel qui précède les grands orages, les roulements retentissants du tonnerre, les fracas de la tempête, le bruissement harmonieux et varié des différents feuillages, les chants solitaires du pâtre ou de l'oiseau, tout me porte à l'admiration, à la muette et mystérieuse contemplation des choses de Dieu.

Au sommet du Monte-Cavo ces sentiments que j'ai essayés de décrire sont peut-être plus difficiles parce que rares sont les grands bois, parce que la solitude n'est possible qu'à demi, parce qu'enfin la vue est si belle que l'œil est continuellement distrait. Sur le premier plan ce sont les lacs si coquets de Nimi et d'Albano qui dans leurs cratères éteints ont les courbes gracieuses d'une coupe de vert antique. Sur le second plan, les maisons blanches de Genzano, échelonnées sur leurs verdoyantes pentes, font l'effet d'une troupe de cygnes prêts à reprendre leur essor; c'est encore Castel-Gandolfo avec sa physionomie abrupte d'une forteresse du moyen âge. Puis,

Digitized by Google

par de là tous ces lacs, toutes ces hauteurs, tous ces villages, par de là s'étend cette campagne romaine qui reparaît comme une grave et mélancolique pensée.

Et tout à fait aux bords de l'extrême horizon la ville éternelle dont les églises et les palais paraissent à travers la brume d'opale qui les couronne comme un mirage trompeur du désert.

E. DE LA COTTIÈRE.

Digitized by Google

ÉTUDES HISTORIQUES SUR LES CLERCS DE LA BAZOCHE, suivies de pièces justificatives, par Adolphe FABRE, président de la chambre des avoués de Vienne, petit in-8, orné de planches et sceaux. Paris, Potier, libraire, quai Malaquais; Lyon, Auguste Brun, rue du Plat.

Il n'existe sur les clercs de la Bazoche aucun travail digne d'être mis en comparaison avec celui que M. Fabre vient d'exécuter et il ne l'aurait pas mené à si bonne fin qu'il faudrait encore lui savoir gré de l'avoir entrepris. On trouve il est vrai, dispersées dans de nombreux volumes quelques considérations sur l'origine, les priviléges et les exercices de cette singulière corporation; mais personne n'avait encore essayé de la montrer sous les aspects divers et multiples qui la distinguent. Le Royaume de la Bazoche n'était point, comme on le pense généralement, une société de jeunes gens du Palais, réunis pour banqueter, s'amuser et se divertir sous la présidence d'un monarque éphémère, affublé des oripeaux de la royauté. C'était une communauté, une corporation ayant une existence légale, des statuts particuliers et une juridiction consacrée par les arrêts du Parlement. C'était, s'il est permis de se servir de cette expression, le séminaire où venaient se préparer et se former les jeunes légistes qui se destinaient aux différentes branches de la justice.

L'origine de la réunion des clercs en communauté remonte à l'époque où le Parlement, rendu sédentaire à Paris, en 1302,

Digitized by Google

vit accourir à sa suite une foule de procureurs et de praticiens qu'amenait la concentration des affaires litigieuses. Les jeunes gens qu'ils obtinrent la permission de s'adjoindre pour l'expédition des procès, ne tardèrent point à se grouper et à s'organiser en corps. C'était la tendance générale d'une époque où la puissance de l'association servait seule de rempart aux individus contre les brutalités de la force.

Le Parlement comprit de bonne heure l'importance d'une confrairie qui disciplinait et mettait à ses ordres des milliers de clercs non moins habitués à se servir de l'épée que de la plume. Il n'épargna pas ses faveurs à cette jeunesse, qui dans les jours d'apparat et de fête représentait autour des magistrats la clientèle romaine et veillait en temps de sédition sur leurs personnes et sur leurs siéges.

Les sociétés de clercs s'accrurent et se multiplièrent sous ce puissant patronage. A côté de la bazoche du Palais, qui tenait sans contredit le premier rang, il y eut la bazoche du Châtelet, composée des clercs qui travaillaient chez les notaires, commissaires et procureurs, attaché à cette juridiction subalterne, la bazoche de la cour des comptes, connue sous le nom ambitieux d'Empire de Galilée; enfin la plupart des grandes villes de France, Lyon, Toulouse, Marseille, Orléans voulurent avoir leurs bazoches qui toutes relevaient et prenaient lettres de la bazoche du Parlement de Paris. Elles s'en distinguaient cependant par des coutumes particulières qui répondaient à l'esprit et aux habitudes de chacune des provinces ou plutôt de chacun des États distincts dont se composait le royaume de France.

On n'a jamais joué autant la comédie que lorsqu'il n'y avait pas de comédiens dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot. Tout le monde s'en mêlait alors, les prêtres dans les églises, les moines et les religieuses dans les couvents, les pélerins sur les places publiques, les jongleurs dans les châteaux. Les clercs de la bazoche que n'absorbaient point entièrement les travaux du Palais, leurs grandes revues, leurs querelles et leurs batailles, résolurent de mettre à profit leurs loisirs et d'avoir aussi un théâtre. Ils arrivaient dans des cir-

Digitized by Google

constances favorables. Le public commençait à se lasser des mystères où l'on mettait en scène Dieu, la Vierge et les saints, sans qu'il fut possible aux spectateurs de porter un bien vif intérêt à des actions qu'il ne leur était pas permis d'ignorer en qualité de chrétiens. Les bazochiens s'écartèrent des sentiers battus et, personnifiant les vertus et les vices, jouèrent sous le titre de moralités des pièces où chacun trouvait un enseignement à son adresse. L'intention était louable mais la tournure abstraite et sérieuse de ces sermons dialogués ne pouvait convenir à toutes les intelligences. Il fallut imaginer quelque genre de drame plus gai, plus facétieux, plus à la portée du vulgaire et les clercs, qui n'étaient pas à bout d'invention, se mirent à représenter des farces auxquelles ils donnèrent le nom de sotties ou sottises.

On en débitait il est vrai beaucoup dans les pièces de cette espèce, qui ne consistaient qu'en satires et quolibets à l'endroit de quelques individus ridicules ou mal famés. Tout alla bien tant qu'on ne mit sur la scène que des gens de bas étage, mais lorsque les clercs, enhardis par le succès, allèrent jusqu'à s'attaquer aux grands dignitaires de l'État et jusqu'à la personne du roi, le Parlement intervint et leur théâtre fut fermé. Ils ne restèrent pas longtemps sous le coup de cette interdiction, et le Parlement, qui ne les frappait jamais que d'une main paternelle, inventa en leur faveur la censure dramatique. Il leur fut enjoint, par arrêt de l'an 1442, de ne jouer leurs pièces à l'avenir qu'en supprimant les passages rayés et bâtonnés. On ne saurait affirmer que les bazochiens s'y soient exactement conformés, puisque nous voyons qu'ils furent tour à tour comblés de faveurs et jetés en prison; mais ils n'en continuèrent pas moins leurs représentations jusqu'à la fin du XVIe siècle. L'art de jouer la comédie était devenu la profession ou plutôt le gagne-pain de quelques individus tombés dans le décri, et à partir de ce moment il n'était plus convenable aux fils de famille de se montrer sur les tréteaux.

Il faudrait sortir du cadre qui nous est assigné pour donner une idée complète de tout ce que renferme l'ouvrage de

Digitized by Google

M. Fabre. Nous ne le suivrons donc pas dans ses curieuses recherches sur les personnages célèbres qui ont appartenu à la bazoche, ni dans l'analyse critique des pièces de théâtre, marquées au coin de cette société, parmi lesquelles il range à bon droit la farce de maître Pierre Pathelin. Nous terminerons par où nous aurions dû commencer, c'est-à-dire par quelques mots sur l'origine même du nom de Bazoche. M. Fabre n'adhère pas à l'étymologie proposée par Ménage et généralement adoptée, qui fait venir bazoche ou basoche de *basilica*, palais, maison du roi, où l'on rendait la justice. Il tire la sienne des deux mots grecs Βάζω parler et Οἶκος maison; maison du parler, du parloir ou simplement parloir. C'est ainsi qu'on nommait autrefois à Paris le lieu où se réunissaient les bourgeois pour parler et traiter des affaires municipales : *le parloir aux bourgeois.*

Cette étymologie paraîtrait assez spécieuse, si M. Fabre ne s'était chargé lui-même de l'infirmer en faisant observer qu'il existe en France vingt et quelques communes qui portent les noms de Bazoches, la Bazoche, Bazoge, Bazoges, Bazouges, Bazoque et que les anciens titres latins désignent ordinairement sous les noms de *Basilica*, *Basilicae*. Or, il est à considérer que dans plusieurs auteurs de la basse latinité, notamment dans Grégoire de Tours, le mot *basilica*, basilique, contrairement à l'acception moderne, désigne toujours une église inférieure, tandis que le mot *ecclesia*, église, est réservé pour les cathédrales et les églises matrices. C'est ce dont ne permettent pas de douter les passages suivants, extraits d'un règlement des offices à Tours, sous l'un des prédécesseurs du saint évêque :

Natali Domini, in ecclesia, à la Nativité du Seigneur dans la cathédrale; *Epiphania*, *in ecclesia*; *Natali sancti Johannis, ad basilicam domni Martini*, à la Nativité de saint Jean, à la basilique de saint Martin; *Pascha*, *in ecclesia*; *Natali sanctorum apostolorum Petri et Pauli*, *ad ipsorum basilicam*, *etc.* (Hist. Franc., lib. x).

Si cette distinction est aussi constante que nous le pensons, il en résulterait que les divers villages du nom de Bazoche, Ba-

Digitized by Google

zoge, Bazoque, doivent ce nom à la basilique rurale autour de laquelle ils se sont formés, et que la société des clercs de la bazoche s'est ainsi appelée du nom de quelque vieille église, chapelle ou bazoche dans laquelle se tinrent ses premières assemblées. M. Fabre aurait donc mieux fait, à notre avis, de s'arrêter au sens de sa première remarque, sans aller chercher au loin ce qu'il tenait sous sa main; mais en matière d'étymologie il est vraiment difficile de résister au plaisir d'en donner une nouvelle.

Quoi qu'il en soit l'ouvrage dont nous venons d'essayer une rapide analyse, est du petit nombre de ceux qui peuvent supporter la critique et la mettre souvent en défaut. Il abonde en citations, textes et arrêts qui jettent un jour nouveau sur des faits controversés et maintes fois confondus les uns avec les autres. Il s'adresse non seulement aux littérateurs et aux gens du monde, mais encore à ceux des nombreux confrères de l'auteur que les dossiers et les écritures n'ont pas rendus insensibles aux délassements de l'esprit. Ils y trouveront les titres qui relèvent leur profession et les honorent en même temps qu'ils les obligent. Ajoutons en finissant que le livre de M. Fabre ne se recommande pas moins par la forme que par le fond. Il fait le plus grand honneur aux presses viennoises de MM. Timon, et bien que l'imprimerie soit fort ancienne à Vienne, puisqu'elle y date de l'an 1478, elle n'avait pas encore produit un volume exécuté avec autant de soin et d'élégance que les Études historiques sur les clercs de la Bazoche.

Alfred de TERREBASSE.

RECUEIL DE POÉSIES DE Mme ST.-J..., un volume in-12. — Lyon, 1856, imprimerie d'Aimé Vingtrinier.

Par une de ces calmes et radieuses soirées de printemps, au moment où le soleil s'abaisse majestueusement derrière les hautes montagnes aux sommets enluminés de teintes capricieuses, à cette heures où les brises de la rive, plus tièdes et plus parfu-

Digitized by Google

mées, semblent agiter à peine le feuillage reverdi et touffu, nous avons cru entendre au fond des épaisses charmilles, sous les dômes discrets des grands arbres à la verdure réjouissante, comme un bruit étrange d'ailes agitées, comme des voix confuses qui soupiraient mystérieusement dans une langue harmonieuse inconnue à la terre !

« Je suis l'ange de la poésie primitive, — disait l'une de ces voix, — et je veux reporter aux cieux, sur mon aile déjà entr'ouverte, ces chants dictés par le cœur, et que peu de cœurs s'auraient comprendre ici-bas. »

« Je suis l'ange de la prière et de la méditation, — disait l'autre voix, — et c'est aux pieds du Très-Haut que je veux aller déposer dans un essor rapide et triomphal ces pieux accords d'une lyre que le ciel semblait inspirer bien plus que les préoccupations vaines et les joies stériles de ce monde terrestre. »

« Moi, je suis l'innocence rêveuse ; moi, l'amour chaste et immortel, — soupirèrent ensemble deux voix, qui ajoutèrent :— Nous voulons rendre au ciel, notre patrie, ces hymnes touchants que les bruits discordants des passions humaines étoufferaient sans doute à leur naissance !... »

Il y eut un moment de silence et d'hésitation, qu'interrompirent, sous le feuillage plus agité, d'autres voix qui disaient : »

« Moi je suis l'ange du foyer ; moi, celui de la famille ; moi je suis l'ange de la sainte amitié ; et moi, celui des beaux-arts et de la poésie, et nous voulons garder à la terre ces chants de notre sœur. — *Pour ceux qui se souviennent d'elle* ; pour ceux qui l'ont aimée, et qui la pleurent ! »

Et soudain, après un nouveau frémissement d'ailes, après de nouveaux murmures mystérieux sous le feuillage, semblables aux chuchottements de quelques voix amies, dans l'ombre, — nous n'entendîmes plus rien ; — et nous étant approché, nous trouvâmes sur un banc rustique le recueil de poésies de Mme St.-J.. entr'ouvert !

Plusieurs fleurs des champs, placées entre les feuillets encore humides de la rosée du soir,.. et qui sait, humides peut-être des larmes des beaux anges envolés : nous indiquerons les pièces les

Digitized by Google

plus remarquables de ce livre, dicté sans doute à notre Muse lyonnaise par un de ces radieux messagers du ciel, qui venaient de décider de son sort.

Ce recueil est donc resté sur la terre, en plein printemps ; il y est resté, *pour ceux qui s'y souviennent d'elle*, pour leur rappeler l'ange absent et son luth déjà si mélodieux ; or, une simple pensée, une violette des bois, une pervenche au corsage d'azur, un myosothis et une immortelle placés par une main mystérieuse entre les pages de ce charmant volume, que nous avons saisi avec une émotion indicible, avec une joie mêlée de trouble et de respect, nous ont indiqué parmi les pièces les mieux réussies qu'il renferme, celles intitulées : *la Boucle de Cheveux*, — *l'Anniversaire de notre mariage*, — *la jeune Sœur*, — *le Pigeonnier*, — *le Vent de la nuit* — *et la Rose sauvage* ; délicieuses élégies qu'André Chénier et Millevoye eussent signées à belles mains.

Vous tous donc qui vous souvenez d'elle, lisez ces douces et saintes confidences de la Muse du foyer, de la Muse de la foi, de la Muse de la Religion et du dévoûment ! Et comme nous, vous croirez encore à la religion, au foyer, à l'amour chaste, à l'amitié et au dévoûment !

Or dites-nous, s'il vous plaît, n'est-ce pas déjà un mérite bien grand, un mérite inappréciable que celui d'une œuvre qui, comme celle que nous quittons à regret, vous fait croire, — ne fût-ce que pour un instant, — à tous les biens ineffables, à ces seuls trésors précieux, — aux seules véritables joies que l'homme puisse rencontrer et goûter sur la terre ! —

Claudius-Antony RENAL.

Digitized by Google

Paris, le 16 avril 1856.

MON CHER DIRECTEUR,

J'ai appris avec grand plaisir, en lisant dans la *Revue du Lyonnais* la première partie de la notice consacrée à du Tronchet par M. Gui de la Grye, qu'on se proposait de publier à Lyon les *Discours à mademoiselle Panfile* de Louis Papon. M. Gui de la Grye attribue la copie de ce curieux livre à du Tronchet; pour moi je persiste à croire, comme je l'ai dit dans la description que j'en ai faite il y a une quinzaine d'années, et qui fut insérée au *Journal de Montbrison* du 1er octobre 1842, que c'est l'auteur lui-même qui fut son scribe. Il y aurait peut-être moyen d'éclaircir ce fait, ce serait de comparer ce manuscrit à celui du même auteur qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque publique de Lyon (*Bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, n° 3317). Nous avons aussi à Paris un échantillon de l'écriture de Papon; mais je ne puis faire de comparaison, puisque le volume des *Discours* est aujourd'hui à Lyon. Plut à Dieu qu'il reste toujours dans cette ville, et n'aille pas un jour rejoindre à Londres la *Pastourelle* du même auteur, que j'ai également décrite dans mon article du 1er octobre 1842.

Vous ne sauriez vous figurer l'intérêt que Charles Nodier portait à ce petit livre. Il y tenait comme à l'œuvre d'un compatriote, ayant résidé quelque temps avec son père à Montbrison, dont il avait gardé un très-bon souvenir. Il poussait l'amour de notre ville au point qu'il m'avait donné carte blanche pour entrer chez lui. Il suffisait que je nommasse Louis Papon pour être admis à toute heure. Il me reçut même un jour qu'il avait défendu sa porte à tout le monde, attendant le duc d'Orléans, pour lequel il préparait alors le beau livre des *Portes de fer*.

Votre tout dévoué,

Auguste BERNARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Les Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon de cette année, viennent de paraître. Le tome IV, classe des lettres, contient les travaux suivants :

Considérations sur les retraites forcées de la magistrature, par M. Sauzet. — Epitre satirique au sieur Bourget, par Ph. Benoît. — Poésie héroïque des Indiens. Supplément. Textes de vers sanscrits traduits en vers latins, par F.-G. Eichhoff. — Sur les offices de Cicéron, leçon d'introduction au cours de morale, par M. Bouillier. — Notice sur le baron Rambaud, par M. Fleury Durieu. Discours de réception. — Éloge de Louis Furcy Grognier, par M. F. Lecoq. Discours de réception. — Description d'une voie romaine découverte à Lyon, dans le quartier du Jardin-des-Plantes, en octobre 1854, par E.-C. Martin-Daussigny. — Allocution prononcée à l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, à l'ouverture de la séance publique du 3 juillet 1855, par M. Paul Sauzet. — Concours sur les moyens d'adoucir et d'atténuer, pour les ouvriers en soie, les effets des crises de la fabrique de Lyon.— Rapport fait à l'Académie au nom de la Commission, par M. Morin. — De l'influence des doctrines et de la civilisation sur la musique, par le docteur Théodore Perrin. Discours de réception. — Histoire abrégée de la médecine vétérinaire, depuis les temps anciens jusqu'à la création des écoles, par M. Tisserant. Discours de réception. — De la Longévité humaine au sujet du livre de M. Flourens sous ce titre, auquel il ajoute : De la quantité de vie sur le globe. Lettre à M. le baron de Polinière, par M. de Montherot. — Discours prononcé par M. Paul Sauzet sur la tombe de M. Menoux, membre de l'Académie.

Le tôme V, classe des sciences, est entièrement rempli per le savant Mémoire de M. Fournet :

De l'extension des terrains houillers sous les formations secondaires et tertiaires de diverses parties de la France.

Digitized by Google

Les deux pavillons de Bellecour, le corps-de-garde et le café, dont la construction avait si fort préoccupé les promeneurs, commencent à sortir de leur enveloppe de pierre, à se dégager peu à peu et à montrer aux regards surpris et charmés leurs formes gracieuses et pures qu'on était si loin de soupçonner. Nul doute que l'habile architecte de la ville n'ait voulu jouer avec l'inquiétude et la satisfaction de ses compatriotes. Cette montagne de pierres, qu'on avait amoncelée derrière l'ancien café de la Reine des Tilleuls, a d'abord été dégrossie à la hache, puis le marteau et le ciseau sont venus, enfin aujourd'hui les plus délicats outils du sculpteur fouillent ces rosaces, ces volutes, ces enroulements qui doivent orner l'élégant édifice. Bientôt les bas-reliefs et les statues de M. Fabisch complèteront cette ornementation. Le corps-de-garde est beaucoup moins avancé, mais maintenant on est sans inquiétude et si l'on attend avec empressement la fin de ces travaux on sait du moins que ces blocs informes et massifs se transformeront un jour en une œuvre d'art. Quand notre promenade aura ces fontaines qu'on lui promet, quand le plan qu'on a rêvé pour elle sera exécuté, elle aura peu à envier aux plus élégantes et aux plus belles.

— Le lundi, 28 avril, le tirage au sort de la Société des Amis des Arts et la distribution des prix fondés par la Société et par notre Chambre de Commerce, ont eu lieu à huit heures du soir en présence de M. Pelvey, sous-préfet, Bellenger, secrétaire général et de nos plus courageux amateurs dans la vaste salle du palais de l'Alcazar. Un temps diluvien avait empêché une partie de notre population de se rendre à cette fête. Le public était plus choisi que nombreux. Après le rapport de M. Denervaux, secrétaire de la Société des Amis des Arts, sur les concours de cette année, on a distribué les prix suivants :

Concours de Figure. — Prix : M. Scohy. — M. Mention : M. Malaval.

Concours de Fleurs (1re division). — 1er Prix : M. Silvent. — 2e Prix : M. Vincent. — Mentions : MM. Besson et Mouillard. — (2e division). — Prix *ex æquo* : MM. Goras et Tardieu.

Concours d'Ornement. — Prix : M. Reschenecker.

Digitized by Google

Concours de Lithographie (1re division). — Prix : M. LÉPAGNEZ. — (2e division). — Prix : M. DRAGUET.

Le tirage au sort des objets achetés par la Société a immédiatement suivi laissant, comme toujours, plus de désappointés que d'heureux.

— Samedi dernier, 26 avril, vers onze heures du matin, la locomotive *la Ville de Belley*, partie de Lyon avec vingt-deux vagons, a fait son entrée dans la ville de Bourg au milieu d'une foule que la curiosité avait amenée. C'était un évènement qui ne manquait pas d'importance que l'arrivée de ces vagons qui vont mettre désormais la capitale de la Bresse à une ou deux heures de Lyon et à une demi journée de Marseille et de Paris. On pense que le mois prochain cette ligne sera ouverte au public.

Souscription en faveur du Cours de Littérature *de M. de Lamartine.*

Un Comité de souscription vient de se former à Lyon en faveur du *Cours de Littérature* que compose M. de Lamartine. Déjà les journaux de notre ville ont fait appel aux sympathies de nos compatriotes. Les articles de MM. Victor de Laprade et Tisseur ont eu le retentissement que méritaient ces deux écrivains ; déjà on a répondu à leur invitation, et le Comité, formé des hommes les plus honorables de notre cité, travaille avec énergie pour atteindre le but qu'il s'est proposé.

Tout nous fait espérer que Lyon se montrera aussi zélé que les autres villes de la France, et que l'auteur des *Méditations* trouvera parmi nous de nombreux et bienveillants amis.

On souscrit chez les Membres du Comité :

MM. Arlès-Dufour, membre du Conseil général, ancien commissaire général de l'Exposition universelle.
Bonnet (le docteur), président de l'Académie de Lyon.
Victor de Laprade, professeur à la Faculté des Lettres.
Courrat, ancien juge au Tribunal de Commerce de Lyon.
Saint-Jean, peintre de fleurs.
Fayolle, ancien adjoint au maire de la ville de Lyon.
Fraisse, conservateur de la bibliothèque du Palais-des-Arts.
Destigny, rédacteur en chef du *Salut public*.

On s'abonne aussi au *Cours familier de Littérature :*
Chez l'auteur, à Paris, rue de la Ville-l'Evêque, 43,
A Lyon, chez M. Giraudier, libraire, place Bellecour,
Chez M. Bohaire, libraire, rue Puits-Gaillot,
Et dans les bureaux des journaux de Lyon.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

ADORATION AU PIED DES ALPES.

Alpes aux fronts blanchis, premiers témoins des choses,
Autel de la nature au sortir du cahos,
Assis sur vos sommets, j'offre au Seigneur ces roses
Que le glacier surpris voit germer de ses flots !

Temple immense des monts, gigantesque cortége,
Porté sur vos piliers, le ciel même grandit,
Dieu s'y montre plus haut : vos flèches de granit
Suspendent devant lui vos longs voiles de neige.

Ces cascades, aux flancs de vos gorges brisées,
C'est l'orgue solennel, accompagné souvent
Du roulis des sapins, du souffle aigu du vent
Qui soulève leurs flots d'écumes irisées.

Sur cette sourde basse éclate en bonds fougueux,
L'avalanche, creusant sa route dans la pierre :
L'Éternel montre ici qu'il est grand comme aux cieux,
Puisque, comme les cieux, vous avez le tonnerre.

Digitized by Google

Et quand l'aube étincelle en gerbes sur vos fronts,
Et quand l'astre couchant, aux ombres sans mesure,
Oppose l'or, la pourpre, en étrange figure,
C'est la face de Dieu qui vous touche, ô vieux monts !

L'homme est anéanti devant de tels spectacles,
L'homme, fourmi perdue au creux de sa prison !
Qu'offrira-t-il au ciel qui vaille ces miracles ?
Atôme intelligent, son cœur et sa raison.

Oui, j'ai dans mon esprit de plus vastes empreintes ;
Alpes, mon cœur contient plus que vous de hauteur ;
En vain vous m'écrasez, j'ai de plus nobles craintes,
Je ne salue en vous que votre Créateur !

Montagnes, refermez sous mes pieds vos abîmes,
Abaissez vos sommets, vous êtes moins que moi !
Je puis planer sur vous, je dépasse vos cîmes,
Je vais plus haut que l'aigle et je suis votre Roi.

Mais à vous, Dieu des monts, j'offre, l'âme oppressée,
Cet hymne des six jours toujours se prolongeant ;
Et si pour vous louer je perds voix et pensée,
Que votre œuvre y suffise, artiste au bras géant !

Si vos mains ont dressé ce temple de la terre,
Ce portique d'un jour pour l'homme épouvanté,
Que sera donc le ciel, éternel sanctuaire,
Que vous avez construit avec l'immensité !

Albert Clerc.

Bellevue, 1856.

Digitized by Google

LA TURQUIE

ET LES PUISSANCES OCCIDENTALES

AU COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE.

Les Turcs étaient au XVIe siècle l'effroi de l'Europe, et cet effroi était justifié par la succession rapide de leurs conquêtes. On avait vu Sélim s'emparer de la Mésopotamie et de l'Egypte. Soliman inaugura son règne par la prise de Belgrade et par celle de Rhodes, les deux places devant lesquelles s'était arrêtée la fortune de Mahomet II. La Hongrie et l'Italie furent alors en danger. On craignit surtout que les Ottomans ne devinssent une grande puissance maritime, lorsqu'ils aspirèrent à la suzeraineté des états barbaresques qui régnaient dans la Méditerranée par la piraterie. L'Europe centrale put se croire menacée du sort qu'avait éprouvé l'empire grec au siècle précédent.

Pour mieux comprendre cet effroi, il faut songer qu'une invasion turque n'était rien moins que l'apparition de la barbarie avec la destruction, la ruine et tous les maux qui en sont la suite inévitable. Les esprits se reportaient aux plus mauvais souvenirs de ce passé, éloigné déjà, où l'Europe se voyait périodiquement livrée à des hordes sauvages. L'épouvante était d'autant plus forte qu'on n'espérait guère conjurer le péril. Ce péril était irrésistible. Aucune nation, aucun état

Digitized by Google

en Europe n'avait d'armée à opposer à une armée de la Turquie.

Nous savons ce qu'étaient les armées européennes. Celles qui prirent part aux guerres d'Italie montaient rarement au chiffre de quarante mille hommes : les armées de la Porte atteignaient sans peine celui de deux et même de trois cent mille. Chez les Turcs, la nation entière combattait. Elle n'avait d'autre occupation que la guerre. Les feudataires, abandonnant la culture du sol à des vaincus ou rayas, étaient tenus de servir sans solde dans la cavalerie irrégulière. Chargés des anciennes armes nationales, d'arcs, de massues de fer, de poignards, de sabres et de lances, ils parcouraient en peu de jours sur des chevaux rapides de vastes espaces, les plaines du Danube, par exemple, où leur course ne rencontrait point d'obstacles. Avides de butin et de pillage, leur cruauté n'épargnait rien. Derrière eux s'avançaient les corps réguliers soldés, et particulièrement la redoutable infanterie des janissaires qui passaient pour manier l'arquebuse avec une extrême dextérité. Ces corps réguliers pourvus de meilleures armes, composés d'hommes choisis et exercés qu'animait un même esprit, qui portaient très-haut le sentiment de leur valeur et ne connaissaient d'autre patrie que leur drapeau, qui se distinguaient enfin par la simplicité de leur tenue militaire et le bon ordre de leurs camps ou de leurs casernes, ces corps, dis-je, atteignaient seuls un chiffre supérieur à celui des armées européennes ordinaires. Ils avaient encore sur ces armées un autre avantage, c'est que le Sultan n'y donnait les grades qu'au mérite, et qu'on n'y connaissait nulle distinction de rang : l'esclavage avait tout nivelé.

C'est là qu'était la force de la Turquie. Elle comptait sur la bonne discipline et la supériorité numérique de ses troupes, quoique les janissaires seuls eussent des armes qui valussent celles des chrétiens. Pour le génie et l'artillerie, les

Digitized by Google

Turcs étaient tout au plus les égaux de leurs adversaires.

Leur marine était peu redoutable dans le principe ; elle ne se composait guère que de corsaires. Mais les sultans mirent à profit les révolutions perpétuelles des Etats barbaresques ; ils y soutinrent des prétendants qu'ils élevèrent au pouvoir, et qu'ils traitèrent ensuite en subordonnés. La suprématie qu'ils acquirent sur ces Etats leur permit d'augmenter les forces navales de leur empire, et le nombre des bâtiments turcs devint en effet très-considérable sous Soliman, dans un temps où la Méditerranée connaissait à peine d'autres flottes chrétiennes que celles des Vénitiens et des Génois.

Ce qui acheva de rendre la puissance des Ottomans terrible à l'Europe, c'est que les conquêtes de Sélim et de Soliman enrichirent leur trésor des dépouilles des nations vaincues. Aucun prince chrétien n'avait alors de richesses égales à celles du Grand-Seigneur, quoique les pays soumis au joug musulman fussent bien plus malheureux et bien plus pauvres que les autres contrées européennes.

Depuis le XVIe siècle tout a changé autour des Turcs. Les Etats de l'Europe ont tiré un plus grand parti de leurs ressources naturelles, développé leur commerce et leurs finances, augmenté leurs armées, perfectionné leur science militaire, élevé autour d'eux un rempart de forteresses. Les Turcs sont restés ce qu'ils étaient, ou peu s'en faut. Leur système de gouvernement s'est à peine modifié ; ils se sont bornés à tirer tout ce qu'ils ont pu des provinces conquises, et comme ces provinces ont été épuisées de bonne heure, ils ont cessé de s'enrichir, le jour où ils ont cessé d'en conquérir de nouvelles. Sans doute ils ont participé aux progrès militaires des autres nations européennes ; mais il ne se les sont appropriés que tard, et toujours avec répugnance.

S'ils ont changé, ç'a été à leur désavantage. Ils avaient

Digitized by Google

au temps de leurs conquêtes les vertus d'un peuple pauvre, la simplicité, l'abnégation, la persévérance; mais passant de la pauvreté à une richesse subite qui n'était que le fruit des rapines et des extorsions, ils perdirent, dès le XVIe siècle, leurs qualités originaires, et tombèrent rapidement dans une corruption précoce que l'influence religieuse du Koran ne put ni prévenir ni combattre. Leurs meilleures institutions s'altérèrent; leurs milices devinrent de moins en moins disciplinées et pleines d'exigences, même pour les sultans. Les fiefs militaires viagers que l'Etat distribuait comme récompense aux fils des anciens feudataires, furent vendus publiquement par les sultans eux-mêmes et par les pachas. Les finances furent dilapidées sans pudeur, et le gouvernement ne fut qu'un pillage.

Tout cela explique comment les Turcs étaient au XVIe siècle la terreur de l'Europe, et comment ils comptent pour si peu devant elle aujourd'hui. Le règne de Soliman marque le plus haut période de leur grandeur, qu'allait suivre une prompte décadence. Encore cette grandeur consistait-elle presque uniquement dans la supériorité des forces militaires: car les Turcs n'ont rien civilisé. Quels que soient le mérite ou l'éclat de quelques-uns de leurs personnages historiques, il n'y a jamais eu de véritable civilisation ottomane, et ce qu'on a quelquefois appelé de ce nom n'a été qu'un misérable plagiat de la civilisation byzantine.

Ils n'ont même jamais *gouverné* les pays dont ils étaient maîtres, dans le sens que nous donnons à ce mot aujourd'hui. Ils ont laissé subsister partout les institutions locales, et c'est ainsi que les Grecs sont demeurés Grecs. Il n'est pas possible de calculer quelle a été à chaque époque la proportion des chrétiens dans les différentes provinces de l'Empire; mais tout porte à croire que cette proportion n'a pas beaucoup varié depuis le XVIe siècle, et que le nombre des

Digitized by Google

chrétiens l'a toujours emporté. Les deux races, séparées par la religion, ne se sont confondues à aucune époque; les conversions forcées à l'islamisme ont cessé peu après le règne de Soliman, et les conversions volontaires, plus ou moins rares suivant les temps, n'ont jamais été que des exceptions.

La condition des Grecs était misérable, comme celle de tous les peuples opprimés. Quelques générations suffirent pour faire tomber la masse de la nation dans un abrutissement à peine tempéré par l'influence religieuse des *popes*; car les prêtres grecs n'échappèrent pas aux vices du temps et à la corruption inséparable de l'état social que les Turcs leur avaient fait. Ils eurent pourtant le mérite d'entretenir au plus haut degré l'attachement au christianisme et l'esprit national de leurs coreligionnaires; ils empêchèrent ainsi qu'il y eût de prescription contre le droit des populations chrétiennes.

Mais au XVIe siècle ces populations, complètement subjuguées, et périodiquement épuisées par l'enlèvement des jeunes gens et des jeunes filles qui recrutaient les armées et les sérails, ne songeaient pas, comme elles firent plus tard, à s'insurger contre un joug odieux. Elles courbaient la tête en silence. Elles voyaient d'ailleurs leurs chefs naturels, les représentants des premières familles grecques, accepter la domination musulmane. Parmi les héritiers des grands noms byzantins, les plus fiers se vengeaient de leur asservissement en accaparant le monopole du commerce et de la banque, que le gouvernement turc leur laissait par dédain; quelques-uns abjuraient; car à cette époque les abjurations étaient moins rares, au moins dans la classe élevée, qu'elles ne sont devenues depuis. Les Grecs renégats, qui donnèrent à l'Empire quelques-uns de ses plus illustres personnages, portèrent dans les rangs des Turcs la supériorité de leur

Digitized by Google

génie et de leur culture européenne; ils furent des intermédiaires naturels entre la Porte et les puissances de l'Occident.

Cette double situation des Grecs explique le peu de sympathie que l'Europe leur témoigna. Déjà la différence des rites grec et latin avait empêché toute union au XVe siècle. Au XVIe siècle, le sort des chrétiens d'Orient touchait fort peu les occidentaux, et c'est à peine si la pensée de les protéger ou de les délivrer de l'oppression est exprimée de loin en loin dans les actes diplomatiques. Evidemment, en se préoccupant des Turcs, l'Europe ne songeait qu'à elle-même et à ses propres dangers.

Le pape fort menacé, et à un double titre, comme souverain de Rome et comme chef spirituel de la chrétienté, donna le premier signal de l'alarme. Léon X craignit pour l'Italie dès le règne de Sélim. Il représentait dans ses dépêches le jeune Soliman les yeux attachés sur la carte de la Péninsule et y cherchant un lieu de débarquement pour les flottes ottomanes. Les Turcs avaient déjà paru sur le littoral romain. Il écrivait à François Ier: *Pia arma sumamus, antea gloriosa, nunc vero necessaria.*

C'était, en effet, au Saint-Siége qu'il appartenait de réveiller la chrétienté, et de ressusciter la politique des Croisades. Il faut ajouter que, malgré les dangers particuliers de Rome et de l'Italie, la cour pontificale était incontestablement celle qui jugeait la question orientale au point de vue le moins exclusif et le plus élevé.

Léon X envoya en 1518 à François Ier le plan d'une guerre offensive, qu'il disait être devenue tout à fait nécessaire et pour laquelle il avait tout prévu. En cette année, la paix de l'Europe semblait assurée, et le Saint-Siége se croyait assez fort pour prévenir toute discorde nouvelle entre les princes. Le pape proposait la formation d'une armée européenne de soixante mille fantassins, la plupart arquebusiers, douze

Digitized by Google

mille hommes de cavalerie légère et quatre mille lances. L'infanterie devait être principalement composée de Suisses, de Lansquenets, d'Espagnols. La France devait fournir la gendarmerie; la cavalerie légère devait être formée de génétaires espagnols et de Hongrois. Les nations maritimes, Venise, le Portugal, l'Angleterre devaient contribuer en envoyant des vaisseaux, de l'artillerie et des approvisionnements. Toute l'Europe était tenue de s'imposer pour l'entretien de cette armée, entretien que Léon X évaluait à huit millions d'écus d'or. Le commandement devait appartenir à l'Empereur ou au roi de France, tandis que le roi d'Angleterre ou celui de Portugal commanderait la flotte européenne.

Le gouvernement romain discutait tous les plans que l'on pouvait suivre pour attaquer l'Empire turc, et sa conclusion était de marcher directement à Constantinople, en préparant avec le sofi d'une part, de l'autre avec les rois de Pologne et de Hongrie, d'importantes diversions. Les conquêtes devaient ensuite être partagées; le pape se proposait pour l'arbitre de ce partage, qui devait se faire en proportion des sacrifices de chaque nation et de chaque prince. Léon X faisait appel à toutes les passions que flattait la croisade, à l'amour de la gloire, du gain, des entreprises, mais principalement à l'enthousiasme militaire et religieux.

François Ier, qui était encore couvert des lauriers de Marignan, aspirait sincèrement au rôle de champion et surtout de chef de la chrétienté vis à vis des Turcs. L'Orient était pour les armes françaises un champ d'aventures et de gloire, plus vaste encore que l'Italie. Il accepta le projet du Saint-Siége, en modifiant seulement quelques parties de l'exécution, et il rechercha l'adhésion de l'Angleterre et des autres puissances. Le rôle qui lui était réservé flattait son ambition. Mais la mort de Maximilien, l'ouverture de la succession impériale, et la rivalité qui suivit, ajournèrent tous ces plans.

Digitized by Google

Il est remarquable que Maximilien eut, de son côté, accepté les propositions de Léon X, en leur donnant plus d'extension encore, c'est à dire en fixant à trois années la conquête successive de toutes les provinces turques d'Europe, d'Afrique et d'Asie, et en offrant de terminer cette grande entreprise par la délivrance de la Palestine. Telles étaient alors les préoccupations de la politique européenne.

La vacance de l'Empire et l'élection de Charles-Quint firent ajourner toute idée de croisade, et dans le même temps la mort de Sélim rassura l'Europe qui ne tenta aucun effort pour défendre Belgrade ni Rhodes. La France, tout occupée de la guerre qu'elle soutint contre l'empereur, n'envoya aucun secours aux chevaliers de Rhodes, quoique la plupart d'entre eux fussent Français, et que ce fût un Français, Villiers de l'Ile-Adam, qui les commandât. Cependant les Turcs mirent sept mois à enlever une forteresse que gardaient huit mille hommes, et leur armée comptait cent mille assaillants. Après la chute de Rhodes, le pape Adrien VI fit vainement un nouvel appel aux princes chrétiens; la rivalité de François Ier et de Charles-Quint ne permettait pas qu'il fût entendu. L'Eglise reconnut qu'elle n'avait qu'un moyen d'entreprendre une croisade immédiate; ce moyen était de faire elle-même une armée fournie et entretenue par tous les Ordres religieux de la chrétienté. Le projet de lever une armée de ce genre fut soumis au pape et agréé par la cour de Rome, mais il était difficile qu'on l'exécutât.

Non seulement la croisade n'eut pas lieu, mais les Turcs prirent de jour en jour une plus forte position en Europe. Ils n'avaient encore signé de traités qu'avec Venise ou les rois de Hongrie et de Pologne, leurs voisins immédiats; ils ne tardèrent pas à en signer avec les puissances occidentales elles-mêmes. C'était un acheminement à la reconnaissance de la Turquie comme puissance européenne, et cette

Digitized by Google

reconnaissance était à peu près inévitable. Car il fallait ou chasser le gouvernement ottoman, ou le reconnaître. Si on le laissait maître d'une partie de l'Europe, on était réduit à l'accepter comme un fait. D'un autre côté il devait, une fois reconnu, tenir une place et jouer un rôle nécessaire dans l'équilibre européen.

Malgré la haine toujours très-vive que les infidèles inspiraient, l'usage de traiter avec eux était ancien et remontait jusqu'au temps des Croisades. Venise et Rome elle-même entretenaient des missions dans plusieurs royaumes de l'Asie. En l'an 1520 Charles-Quint négocia un traité entre l'Espagne et la Turquie, pour assurer aux pélerins la liberté de visiter le Saint-Sépulcre.

En 1525, pendant la captivité de François Ier, sa mère, Louise de Savoie, envoya un premier agent de la France auprès de Soliman. Cet agent fut tué dans la Bosnie. Un second envoyé, le Dalmate Jean Frangipani, qui avait reçu de François Ier lui-même des instructions particulières, atteignit Constantinople et sollicita l'alliance du Sultan contre l'Empereur. Nous avons encore la lettre du roi et la réponse de Soliman. Pourtant on ne peut considérer cette négociation que comme un préliminaire assez vague de celles qui suivirent. Les premiers émissaires français en Turquie étaient de simples aventuriers, choisis à Venise parmi les hommes qui avaient visité l'Orient; leurs missions étaient extrêmement périlleuses et très-secrètes; on se réservait sans doute de les désavouer au besoin. Les résultats de ces premières relations de la France et de la Turquie furent qu'en 1528 Soliman confirma les règlements qu'avaient faits autrefois les soudans d'Egypte pour les consuls français d'Alexandrie, et qu'un premier arrangement fut conclu pour la mosquée de Jérusalem. Soliman, sans consentir à abandonner aux Français le tombeau du Christ, promit d'y laisser célébrer les rites du

Digitized by Google

culte latin. Ainsi l'on semblait renoncer à reconquérir les lieux Saints par les armes, mais la politique des deux plus grandes nations occidentales, de la France et de l'Espagne, se proposait de consacrer par des négociations et par une influence pacifique les premières garanties des intérêts chrétiens en Orient.

Cette politique est celle qui a triomphé depuis lors. Les projets de croisade se perpétuèrent encore jusqu'à la fin du XVIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la puissance ottomane cessa à peu près d'être conquérante. Ces projets flattaient les hommes de guerre aussi bien que les hommes politiques. Saulx Tavannes, qui accompagna Henri III en Pologne, qui assista à une bataille du prince de Moldavie contre les Turcs, qui visita Constantinople et les provinces européennes de l'Empire, estimait encore que la plus glorieuse entreprise pour un prince chrétien et pour un roi de France, serait une conquête qui devrait être achevée en deux batailles, si l'on marchait droit à la capitale dans un pays dépourvu de forteresses et qui n'avait que des janissaires et des cavaliers pour toute citadelle. Mais la situation de l'Occident ne permit jamais que ce rêve devînt une réalité, et la politique suivie par le gouvernement français dès le règne de François Ier créa non seulement pour lui, mais encore pour les autres gouvernements de l'Europe des traditions qui ne furent plus abandonnées. Aussi les négociations de la France dans le Levant, récemment publiées par M. Charrière dans la collection des document inédits de notre histoire, ont-elles, outre le mérite remarquable de la publication elle-même, un intérêt qui se rattache très-directement aux préoccupations les plus vives de la politique contemporaine.

DARESTE DE LA CHAVANNE.

Digitized by Google

INTRODUCTION DE L'ARTICLE INTITULÉ

ÉTUDE NOUVELLE

SUR LA NOTION

DE

L'INFINI,

Discours

prononcé à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans la séance du 22 janvier 1856 (1),

Par M. BLANC SAINT-BONNET.

MESSIEURS,

Je viens terminer la lecture de cette *Etude nouvelle sur la Notion de l'Infini* que j'ai eu l'honneur de commencer devant vous (2).

Comme nous l'avons vu, Leibnitz signala l'idée de Cause contenue dans l'idée de Substance, et Descartes démontra l'Infini par l'idée de l'Infini qui est en nous. Mais depuis, la métaphysique ne s'est point demandé ce que signifie la Cause, ni ce qu'est en lui-même l'Infini. Nous sommes venu démontrer, à notre tour, comment l'idée de cause renferme l'idée de l'Infini. L'esprit humain entendant par cause ce qui produit et non ce qui est produit, puisque ce ne serait qu'un

(1) Nous avons omis par mégarde, dans la dernière livraison de la *Revue*, l'introduction de l'article qui a pour titre : *Etude nouvelle sur la notion de l'Infini*. Contenant les conclusions d'un ouvrage que l'auteur a lu à l'Académie de Lyon, ces pages, qui sont les dernières, ne sauraient s'expliquer sans l'indication qui les précède et que nous nous hâtons de rétablir. (Note du Directeur de la *Revue*).

(2) Fin du Livre 1er d'un ouvrage intitulé : *De la Chute*.

Digitized by Google

effet dont il faudrait chercher la cause, pas de cause réelle si elle n'est définitive ou première, conséquemment absolue ou par soi, conséquemment infinie, dès lors infinie en toute manière, sinon elle ne serait point infinie. Aux sources de l'être est l'Infini. Alors, nous avons vu successivement, quelle idée on doit avoir de l'Infini ; que la raison n'est autre chose que cette idée de l'Infini; comment elle disparaît avec l'idée de l'Infini, et les divers systèmes de scepticisme ou de panthéisme qui s'ensuivent. Puis, rentrant dans les notions de l'Infini, comme nous sommes rentré dans celle de cause, non pour aller plus avant, mais pour savoir ce que renferme l'Infini, et connaître sa nature, nous nous sommes aperçu que la notion de l'Être qui existe par lui-même suppose celle de puissance ; la notion de puissance, celle d'intelligence ; et la notion d'intelligence, celle d'amour, qui trouve en lui son désir, son motif éternel dans le bien. Nous avons cherché les relations absolues de l'amour, et ses manières d'être éternelles. Enfin, rentrant métaphysiquement dans la notion de l'amour, comme nous sommes rentré dans celle de l'Infini, nous avons vu comment l'éternel amour repose lui-même sur la Sainteté, en laquelle il puise son éternel attrait. En parcourant le cercle de l'Être, nous avons retrouvé ce qu'il y a d'éminemment libre et spontané dans la vie divine, nous avons saisi le sens de la Gloire éternelle qui la caractérise, nous avons vu se manifester en quelque sorte la réalité objective de ces merveilleuses expressions des Ecritures : Dieu *est*, Dieu est *saint*, Dieu est *amour*, il vit dans la *Gloire* éternelle. L'Être, la Cause, l'Infini revêt ainsi sa nature et son caractère à nos yeux.

Il est temps de prendre les conséquences, je veux dire les conclusions pour la création, de ce fait glorieux et ineffable d'amour que recèle l'Infini.

(Suit l'article de notre livraison de mai).

Digitized by Google

Digitized by Google

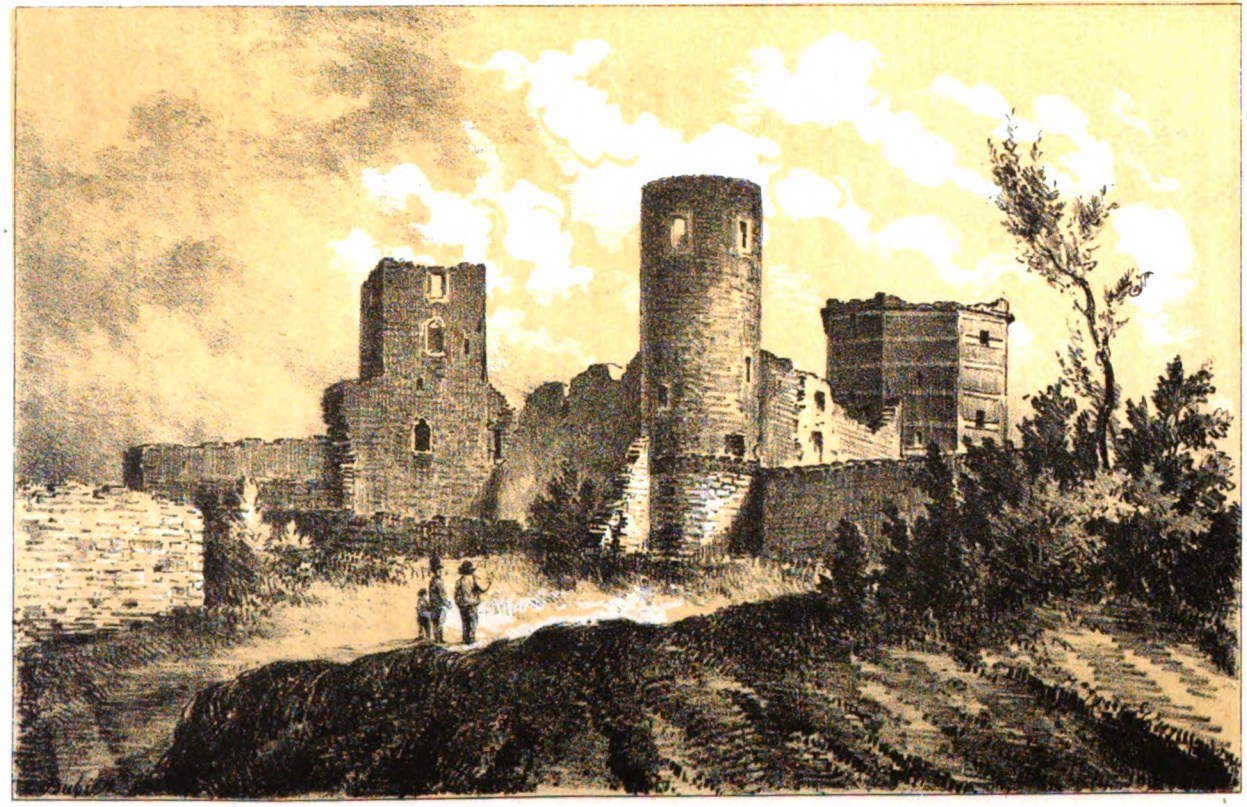

CHATEAU DE TRÉVOUX

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE CHATEAU DE TRÉVOUX.

Dans les ruines du château qui couronne d'une manière si gracieuse la colline sur le penchant de laquelle s'étage la petite ville de Trévoux, on distingue encore aujourd'hui deux genres de constructions bien différents. La simple observation, dégagée même de toute notion archéologique préliminaire, suffit pour faire reconnaître que ce n'est pas la même main qui a dirigé l'édification du tout et qu'une partie de ces ruines appartient à une époque de beaucoup antérieure à l'autre. La tour octogone a précédé le reste du château.

Cette tour que la tradition et quelques historiens font remonter aux Romains, quoique revêtue d'un cachet incontestable d'antiquité, ne remonte pas certainement à une époque aussi reculée, mais qui n'en est pas moins très-incertaine. Les documents connus jusqu'à ce jour ne parlent en aucune manière de sa fondation, et de plus on n'y trouve ni plein-cintre, ni ogive, ni, vu sa mutilation, aucun de ces détails, soit d'architecture, soit d'ornementation qui, généralement caractérisent un siècle et servent à l'archéologue de premières données pour émettre une date approximative.

Des raisons déduites de l'histoire locale et de l'examen me portent à fixer au Xe ou XIe siècle son érection. Le plan de cette

Digitized by Google

notice écrite plutôt en vue de grouper autour de ces ruines tous les souvenirs qui s'y rattachent, que de les étudier sous le rapport architectonique, ne me permet pas de disserter longuement et de produire ici tous les arguments qui peuvent militer en faveur de mon opinion. Je me retranche donc dans un seul ordre d'idées.

Rien ne prouve d'abord que cette tour ait fait partie d'un système quelconque de fortification. Des meurtrières percées beaucoup plus bas que les créneaux d'une espèce d'avant-cour qui en défendait l'entrée et se trouvant placées depuis dans les appartements les plus intimes du château, témoigneraient au contraire de son isolement. Son heureuse position sur une espèce de poype naturelle lui découvrait les plus vastes horizons. Sa hauteur était mesurée par sept cordons de pierres en saillie, comprenant chacun un nombre égal d'assises jaunes et blanches. Deux de ces cordons existent encore aujourd'hui dont la hauteur totale est de dix-sept mètres ; ainsi cette tour, lorsqu'elle était intacte, devait s'élever, y compris le donjon, à soixante ou soixante-deux mètres environ.

Il est ensuite à remarquer qu'elle a la plus grande analogie, quant à sa position, à sa structure, à la disposition alternée de ses appareils de pierres de couleurs différentes, avec ces tours romaines isolées décrites par Montfaucon (1), sur l'utilité pratique desquelles on n'est pas d'accord, mais qu'ordinairement on considère comme des phares ou tours d'observation. On dirait même qu'elle a été copiée servilement sur l'une d'elles.

C'est à n'en pas douter dans un but analogue qu'elle avait été ainsi élevée ; mais quel pouvait donc être ce but ?

Je suis porté à croire qu'elle avait été bâtie pour la sûreté du péage de Trévoux, l'un des plus importants de la Saône et qui se levait déjà au Xe ou au XIe siècle. Une charte publiée par Guichenon (2) nous apprend en effet que les sires de Villars, dont

(1) Supplément à l'*Antiquité expliquée*, t. IV, liv. VI, ch. IV, p. 134 et ch. VII, p. 146.

(2) *Hist. de Bresse et du Bugey ; Preuves*, p. 248.

Digitized by Google

la famille s'éteignit en 1187, le tenaient de l'autorité des *rois de Bourgogne*.

En réfléchissant sur la disposition assez singulière des baies ménagées pour distribuer la lumière à l'intérieur de cette tour, cette opinion devient de plus en plus plausible. Toutes ces baies sont ouvertes à l'ouest et au nord.

Dans l'embrasure de chaque fenêtre règne un banc de pierre. Toutes ces fenêtres, percées dans la plus grande épaisseur des murs, ont vue sur la Saône qu'elles surveillent dans tous ses contours. Le paysage qui se déroule de ce côté est admirable ; mais, malgré cela, cette disposition n'est peut-être qu'un calcul de destination de la part des ingénieurs de ce monument ; car ne pourrait-on pas dire que c'était pour forcer des surveillants inactifs à concentrer malgré eux toute leur attention sur la rivière qu'on ne leur a pas découvert le gigantesque et gracieux panorama des plaines ondulées et à l'époque plus fertiles de la Dombes et de la Bresse, qui, comme une mer d'or et de verdure, ridée à peine en collines, en vallons capricieux, viennent mourir au pied des monts du Bugey dont l'arête boisée noire à l'horizon tranche si vivement sur les pics argentés des Alpes et du Mont-Blanc, drapés dans leurs neiges éternelles ?

Les traditions populaires enracinées par une longue habitude se transmettent de génération en génération et se perdent bien difficilement. Bien longtemps après que cette tour avait été enclavée dans de nouvelles constructions, aux XIVe et XVe siècles, on trouve, dans des titres d'un intérêt privé, le château tout entier désigné, comme il l'est encore quelquefois aujourd'hui, sous le nom de *Tour de Trévoux*.

Les historiens s'accordent généralement à dire que vers 1120 un des sires de Villars craignant quelques tentatives d'envahissement de la part de ses puissants voisins, jeta les fondements du château de Trévoux. Il est aujourd'hui impossible d'en donner une description, la main des hommes l'a trop mutilé. Quatre tours, y comprise l'octogone, subsistent encore. Trois sont fort endommagées, mais la quatrième finira bientôt par disparaître sous la pioche du propriétaire de la vigne dans laquelle elle est

Digitized by Google

située, qui, tous les jours en extrait les pierres pour son usage particulier. On se rappelle encore trois petites tours dont les fondations furent arrachées il y a une vingtaine d'années. Mademoiselle de Montpensier se trompe donc évidemment en disant dans ses Mémoires que lors de son voyage à Trévoux, en 1658, le château était entièrement détruit et qu'il n'en restait qu'une vieille tour. C'est de la tour octogone qu'elle veut parler. Ses proportions gigantesques donnaient aux autres un air de mesquinerie qui les faisait oublier.

Le château de Trévoux devint le chef-lieu de l'une des douze châtellenies de la Dombes. Cette châtellenie qui avait le titre de *Royale*, comprenait les paroisses de Trévoux, Reyrieu, Toussieu, Pouilleu, Parcieu, Massieu et partie de celle de Saint-Didier. Vimy, aujourd'hui Neuville-sur-Saône, en dépendait aussi avant l'aliénation qui en fut faite aux abbés de l'Ile-Barbe. Les seigneurs de Trévoux conservèrent jusqu'en 1428 le droit d'y percevoir un denier par chaque ânée de vin que l'on transportait, en leur faisant traverser la Saône, du Royaume en l'Empire, soit dans les bateaux, soit sur des charrettes nommées *berro*.

Pour marquer que la juridiction du château s'étendait jusqu'au milieu de la Saône en face de Trévoux, on avait coutume d'y faire chaque année une cérémonie tout à la fois religieuse et militaire sur un roc appelé *Roc de Saint-Symphorien*, auquel la tradition rattache un pieux souvenir (1). Ce roc, fort connu des mariniers et des baigneurs, a environ un mètre cinquante centimètres de longueur sur vingt centimètres de largeur. Aujourd'hui, lorsque la rivière est au zéro de son étiage, l'eau s'élève à un mètre au-dessus. Autrefois il était assez élevé et assez étendu pour que les pêcheurs y pussent déposer leurs filets. Le 27 octobre 1479, il fut donné pour cet usage à Jean Bourbon, moyennant le servis annuel de 3 sols, et en 1487, à Jacques Nogues (2).

(1) *Hist. de la ville et du canton de Trévoux*, par M. Jolibois, p. 49.

(2) *Quemdam rupem appellatam rupem sancti Symphoriani sitam in fluvio sagonæ et subtus portum Trevolcii ad reponendum ingenia ad piscandum pisces* (*Archives de l'Empire*, mem. dans le canton E 2787).

Digitized by Google

La formation des chatellenies en Dombes remonte aux premiers établissements des sires de Beaujeu dans ce pays (1). Pour sauvegarder leurs possessions d'outre-Saône, ils établirent en qualité de gouverneurs, dans les châteaux qu'ils acqueraient, des gentilshommes éprouvés, chargés de les défendre et de régler les impositions et la police. Les sires de Villars suivirent leur exemple.

Ces gentilshommes plus soldats que magistrats, se dégoutèrent de cette fonction et se donnèrent, à partir du XVe siècle, des substituts instruits des formalités de la procédure, qui prirent eux-mêmes le nom de châtelains ; le gouverneur prit celui de capitaine du château. Ces deux offices se cumulèrent aussi quelquefois depuis.

Les châtelains primitifs, et plus tard les capitaines châtelains, avaient le commandement des troupes. Leur juridiction, comme représentant du seigneur suzerain, s'étendait sur tous les fiefs de la châtellenie. Ils administraient les possessions domaniales, connaissaient en première instance des différends des particuliers, excepté des causes dont la connaissance était réservée aux baillis. Lorsque la justice fut organisée en Dombes, ils ne purent plus connaître que jusqu'à 60 francs d'amende. Ils présidaient aussi les assemblées générales, apposaient les scellés chez les roturiers, étaient chargés de la police des chemins et taxaient les vivres.

Leurs fonctions comparées aux fonctions de nos jours comprendraient celles des commandants de place, des maires, des juges de paix et des commissaires de police actuels.

Certains droits leur étaient dévolus. Ceux de Trévoux avaient le tiers des lods et ventes et la langue de tous les bœufs tués à la boucherie. Ce dernier droit, appelé droit de *language*, leur fut confirmé par arrêt du parlement de Dombes du 3 mai 1581.

Un autre arrêt, du 15 juin 1578, régla à un ras d'avoine et à une poule pour chaque feu le droit de chassipolerie qu'ils percevaient sur tous les habitants le jour de la Saint-Michel. Ce droit fut réuni au domaine le 18 juillet 1671.

(1) Boucher d'Argis.

Digitized by Google

Voici les noms des châtelains de Trévoux que j'ai pu recueillir :

Thomas de Gleteins, vivant en 1334 ; — Hugonin, seigneur de Versay, vivant en 1393 ; — Etienne de Bussilx, damoiseau, fut pourvu de cet office le 18 août 1401 ; — Dalmais de la Porte, le 30 juin 1407 ; — Pierre Mauvoisin, capitaine du château, vivant en 1410 ; — Gillet de Nolley, damoiseau, vivant en 1428 ; —Simon de Roverdi, de Pavie (1), seigneur de Fourquevaux, fut nommé capitaine-châtelain le 4 février 1456, cassé le 23 avril 1465, puis réintégré le 30 avril 1466. Il mourut en 1478 ; — Guillaume Chapelle fut pourvu, le 23 avril 1465, de l'office de capitaine, et le 17 mai suivant, de celui de châtelain en remplacement de Simon de Roverdy. Il fut dépossédé l'année suivante et rétabli en 1478 ; — Léonard de Charmosset, châtelain, vivant en 1485 ; — Simon Berthoud, châtelain, vivant en 1487 ; — Jean de la Roche s^r de Chabannes, capitaine, en.... — François Chandelier, châtelain, vivant en 1516 ; — Antoine Limanda, châtelain, vivait en 1523 ; — Pierre d'Arcy, seigneur de la Farge, capitaine, destitué le 17 septembre 1523, et remplacé provisoirement par — Jehan de Rancé, seigneur de Gleteins. Pierre d'Arcy rentra peu après en possession de son office ; — Claude Bellet, capitaine-châtelain, fut pourvu sur la résignation de Pierre d'Arcy le 15 avril 1540 ; — — Aimé Bellet, capitaine-châtelain, mort en 1590 ; — Jean de Chailly, capitaine-châtelain, pourvu le 17 septembre 1590. Il fut tué sur la brèche à la prise du Châtelard par le marquis de Treffort, en 1595 ; — Jean Le Viste, capitaine-châtelain, vivant en 1606 ; — Francois du Pignon, seigneur de la Breille, capitaine, le 17 septembre 1614 ; — Humbert Garnier fut pourvu le même jour de l'office de châtelain ; — Pierre Sylvestre, châtelain, en 1631 ; — Jean-Baptiste Girard, était châtelain en 1686 ; — Jean Michet lui succéda le 28 mars 1719 ; — Antoine Divat fut nommé châtelain le 24 juillet 1730 ; — François Rollet, le 28 décembre 1747 ; — Jacques-Antoine Farbot, le 17 juillet 1751 ; —

(1) Simon de Roverdi était lombard. Il fut naturalisé français, à la prière du duc de Bourbon, par le roi Charles VII, au mois d'avril 1416. (*Arch. de l'Empire*, Carton J. 168, n° 5).

Digitized by Google

Guillaume Pélissier, le 29 janvier 1755 ; — Antoine Renard de Chaver, le 3 mars 1757.

Des sires de Villars la seigneurie de Trévoux passa aux sires de Thoire-en-Bugey, en 1187, par le mariage d'Agnès, fille unique et héritière d'Etienne II de Villars, avec Etienne, fils d'Humbert II de Thoire. Dès cette époque les successeurs immédiats d'Etienne de Thoire prirent le nom de Thoire-Villars ; ses autres descendants celui de *Villars* seulement.

Au mois de mai 1243, Etienne II de Thoire-Villars, mu par un sentiment de piété si commun à cette époque, reconnut tenir en fief de l'église de Lyon, tout ce qu'il possédait dans les paroisses de Trévoux, Saint-Didier, près Riotiers, Saint-Bernard, Reyrieu, Genay, Vimy et Couson, à la réserve du péage de Trévoux (1).

Par cette charte le sire de Thoire-Villars créa véritablement un fief en faveur de cette Eglise à laquelle il en donna l'investiture en la personne d'André, son doyen, en l'absence du chamarier qui, seul, était peut-être en droit de recevoir les hommages dus à l'église. En récompense lui et ses successeurs furent admis au nombre des chanoines d'honneur de l'abbaye de l'Ile-Barbe. « Cette faveur était d'autant plus considérable, dit Le Laboureur, qu'ils ne l'ont jamais accordée qu'à des personnes de haute et éminente condition, comme étaient les ducs de Bourgogne, de tout temps immémorial, les Dauphins de Viennois, depuis l'an 1228, en considération d'un autre hommage à eux rendu par le Dauphin, et depuis aux ducs de Berry, auxquels les rois ont succédé (2).

Suivant Guichenon (3), Etienne Ier de Thoire-Villars aurait déjà reconnu tenir les mêmes terres de l'Eglise de Lyon, le 3 mai 1215.

Je crois qu'il y a erreur de sa part sur la date de cette charte, ou tout au moins qu'il en fait double emploi. Le P. Le Laboureur ne la signale par aucune mention dans ses Masures. Les autres historiens du Lyonnais n'en parlent en aucune manière.

(1) Arch. de la Côte-d'Or, regist. intitulé : *Documenta parte procuratoris regis producta*, f° 40.

(2) *Masures de l'Ile-Barbe*, p. 163.

(3) *Hist. de Bresse*, t. II, p. 217.

Digitized by Google

Aubret, qui a consulté avec tant de soin tous les titres originaux pouvant servir à l'histoire de notre pays, ne la rapporte que sur la foi de Guichenon. De plus, en 1215, Etienne Ier était bien loin de songer à faire des libéralités soit à l'Eglise de Lyon, soit au monastère de l'Ile-Barbe, auquel il contestait la légalité de la donation faite en 1186 par son beau-père (1), à tel point, qu'en 1217, il contraignit Girin, son abbé, de se départir d'une partie de ses terres. Plus tard, en 1226, mieux disposé à son égard, il confirma le don de son prédécesseur et en fit hommage.

Dans cette confirmation, il énumère toutes les terres dépendantes de son domaine, qui appartenaient à l'abbaye, sans faire mention en aucune manière de Saint-Didier, Saint-Bernard, Trévoux, Genay, Vimy et Couson; il est donc plus que probable que, si, en 1215, il eût donné ces paroisses, elles eussent été rappelées, soit comme exceptées dans cet accord, soit comme confirmées indirectement à l'Eglise de Lyon, toutes ces terres étant enclavées les unes dans les autres.

Je crois aussi pouvoir expliquer comment s'est produite l'erreur de Guichenon. Il est à peu près certain que la charte originale était ainsi datée, comme l'étaient toutes les autres, en chiffres romains: *Actum*, etc. *anno Domini M. CC. XL. tertio mense maio*; il est aussi permis de supposer, eu égard aux raisons alléguées ci-dessus contre la date qu'il donne, que la partie inférieure de l'L était altérée par un accident quelconque, de manière à permettre que Guichenon, ou plutôt la personne officieuse qui lui en donna une copie, prit ce chiffre pour un V et lut: *millesimo ducentesimo* DECIMO QUINTO, et ne pouvant naturellement relier TERCIO à l'année, adjoignit ce mot à *mense maio* et en fit le troisième jour du mois de mai, au lieu de lire: *millesimo ducentesimo* QUADRAGESIMO TERCIO, MENSE MAIO.

Etienne II laissa Humbert III pour son successeur dans toutes ses seigneuries, à l'exception de Trévoux qu'il remit en apanage, à charge de l'hommage à son frère aîné (2), à Henri Villars, son second fils qui, plus tard, devint archevêque de Lyon. Ce dernier

(1) *Le Laboureur*, p. 123.

(2) *Gacon*, p. 56.

Digitized by Google

étant malade à Anagni, où il était allé voir le Pape, ordonna par son codicille du 15 juillet, à ses héritiers qui, après sa mort, devaient entrer en possession de la seigneurie de Trévoux, de reconnaître tenir le château de cette ville de l'archevêque et du chapitre de Lyon et de leur en faire hommage (1).

Humbert IV, fils et successeur d'Humbert III, eut deux fils, Humbert V qui lui succéda dans ses seigneuries, et Louis de Villars qui occupa, après la mort de son grand oncle, le siége archiépiscopal de Lyon.

Le codicille d'Henri de Villars causa de grands différends entre ses deux petits-neveux. Humbert V, trop faible pour résister à l'église, fut contraint de céder. Par le traité du lundi, jour de la fête Saint-Laurent, 1304, il prêta serment de fidélité à l'archevêque et au chapitre, les mains jointes entre celles de l'archevêque, qu'il baisa à la bouche en signe d'hommage, et reconnut tenir de l'église de Lyon le château, le bourg, la ville et le mandement de Trévoux, et tout ce qu'il y avait, pouvait ou devait avoir, *quacunque causa proprietatis*, *jurisdictionis*, *seignorie*, *meri et mixti imperii*, à la réserve du péage qui n'était pas compris dans ce fief.

En dédommagement de cette reconnaissance, l'archevêque s'engage à donner au sire de Thoire-Villars mille livres tournois et le chapitre quatre cents. Ils promirent encore de l'aider de leurs hommes et de leurs biens pour la défense de Trévoux envers et contre tous. Humbert fit aussi la même promesse à l'église.

Il fut aussi convenu que les habitants d'Anse seraient exempts du péage de Trévoux (2) pour les marchandises qu'ils amèneraient dans cette ville. En retour il est permis à Humbert d'avoir un bateau appelé *Cholo*, selon les us et coutumes d'Anse.

Il fut en outre stipulé relativement à Parcieu que la garde en

(1) *Bibliothèque de Lyon*, manuscrit in-4°, sous le n° 908.

(2) L'article 9 des *Privilèges de Trévoux* stipulait déjà la même exemption en leur faveur. On sait qu'Anse était une des résidences favorites des archevêques de Lyon, et qu'ils y possédaient un fort beau château.

Digitized by Google

serait commune. Les amendes, si elles n'excèdent pas 60 sous forts, appartiendront à l'archevêque et au chapitre. Les amendes que sont tenus de payer les adultères seront partagées entre l'Eglise et le sire de Thoire-Villars. Toujours les peines corporelles attachées à cette espèce de crime pourront être converties en pécuniaires. Si l'on ne peut infliger qu'une peine corporelle, le châtelain de Trévoux doit la faire exécuter (1).

Les confins de Trévoux furent réglés depuis le ruisseau de Formans jusqu'à celui de Massieu, du côté de la Saône ; depuis la Saône, en suivant l'ancien ruisseau de Massieu, jusqu'au moulin Chanu ; depuis ce moulin, en allant par le chemin public de Pouilleu, jusqu'au treyvo Garin, et depuis ce treyvo, au ruisseau, jusqu'au Formans.

Le lundi après la Circoncision, il fut stipulé que le moulin, que tient Hugues de Besant, et la grange de Corcelles, tenue par Mathieu de Meons, situés tous deux entre Trévoux et le Formans, ainsi que leur juridiction, domaine utile et direct, appartiendraient à l'Eglise de la même manière que les autres mouvances de Parcieu.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce traité, suivant les coutumes féodales, pouvait rendre les sires de Thoire-Villars vassaux de l'Eglise de Lyon, et par conséquent détruire l'indépendance de la Dombes. Cette question sans intérêt direct aujourd'hui, serait de plus dans cette notice un hors-d'œuvre trop indigeste. Disons cependant que les historiens et les feudistes, qui ont eu occasion d'en parler, sont tous pour la négative (2).

Après la défection du trop fameux connétable de Bourbon, lorsqu'on éprouva la nécessité de trouver un prétexte juridique pour réunir à la France la Dombes confisquée sur lui et qui se trouvait en dehors des limites du Royaume, on s'appuya sur cet hommage pour contester la souveraineté immédiate de ses prin-

(1) Suivant l'article 43 des *Priviléges de Trévoux*, les adultères étaient tenus, ou de courir nus dans la ville, ou de racheter cette course moyennant 60 sous forts nouveaux de Lyon.

(2) Aubret. *Origine et preuves de la souveraineté de Dombes*, manuscrit, p. 5.— Cachet de Garnerans, p. 51.— Collet, *Statuts de Bresse*, etc.

Digitized by Google

ces. En 1734, le duc du Maine demanda aux Comtes de Lyon l'hommage des terres qu'ils avaient en Dombes ; il le refusèrent d'abord en invoquant le codicille d'Henri de Villars et le traité de 1304, mais bientôt reconnaissant eux-mêmes que leurs prétentions étaient mal fondées, ils se soumirent.

La même année, 1304, Louis de Villars eut aussi des difficultés avec Guichard VIII, sire de Beaujeu, qui prétendait, je ne sais de quel droit, que le château de Trévoux était de son fief. « Pour ces causes il prononça sentence d'excommuniement et interdit à l'encontre dudit Guichard (1). »

En 1300 Henri de Villars et Humbert IV accordèrent des franchises aux habitants de Trévoux et firent entourer la ville de murailles. Ces murailles, qui existent encore, descendent du château à la Tournache, de la Tournache à la tour de l'hôpital, appelée jadis *Alincolla*, et de la tour de l'hôpital remontent au château. Quatre portes facilitaient les communications avec la campagne, dont deux au midi, la porte d'Aigniers ou de Villars, ainsi appelée à cause d'un bois de ce nom situé à peu de distance, et la porte de Lyon ou de l'église ; une à l'occident, la porte du Port ou de Saône ; et une au nord, la Porte Saint-Bernard. Les gardiens de ces portes étaient à la nomination des habitants.

Suivant l'article LXX des franchises, les bourgeois de Trévoux n'étaient pas tenus d'aider le seigneur pour réparer le château. Ce privilége est un des plus considérables accordés aux bourgeois. En effet, dans aucune charte de nos pays je n'ai trouvé une disposition aussi dérogeante aux devoirs de la vassalité. En exemptant les bourgeois de contribuer aux réparations du château, les sires de Villars se désistèrent d'un droit tellement important, que bien souvent dans les franchises que les seigneurs accordaient aux communes, ils avaient soin pour que l'on ne puisse induire de l'exemption des corvées, l'exemption de sa part contributive aux réparations du château, de se le retenir en le précisant dans une clause toute spéciale ; c'est ainsi que nous lisons dans la charte de Givors, art, 14 : « Les hommes ou

(1) Paradin. *Hist. de Lyon*, liv. II, ch. LVIII, p 174.

Digitized by Google

sujets de Givors et mandement d'icelui viendront travailler aux bâtiments et réparations des clôtures du château toutes les fois que lesdits seigneurs et les nobles le jugeront nécessaire. »

L'entretien de l'enceinte et des fortifications de la ville était à la charge des bourgeois de Trévoux, encore les communes voisines devaient-elles y contribuer. En 1459, les habitants de Parcieu et Massieu s'en prétendirent exempts, aux termes de certains priviléges qu'ils disaient avoir; ils perdirent leur procès devant le bailli dont la sentence fut confirmée par celle de Charles de Bourbon, souverain de Dombes, qui voulut de plus qu'ils contribuassent au guet et garde de la ville. Cette sentence fut rendue à Trévoux, le 17 avril 1450, dans la maison de Jean Veizé, appartenant à Alix de Fetand.'

En 1606, Henri de Bourbon ordonna d'imposer une somme de 1,500 livres sur toute la souveraineté pour réparer les murs de Trévoux. Les états s'assemblèrent et firent des représentations qui eurent probablement pour résultats de laisser les frais de réparations à la charge de la ville, car, pour la soulager, M. de Messon, conseiller du duc de Bourbon, fit accorder aux habitants le quart des lods qui écherraient au prince dans cette seigneurie.

En 1612, M. de Montholon, tuteur de Marie, unique héritière de Henri, son père, proposa aux habitants de Trévoux l'imposition du droit de *Tresain*, comme cela se faisait à St-Trivier, à Thoissey et dans d'autres villes de la Dombes, et dont le produit était affecté aux réparations des murailles. Ce droit de *Tresain* consistait à payer à la ville le prix du treizième pot de vin vendu en détail par chaque cabaretier. « Le petit peuple de Trévoux et peut-être quelques autres ne goûtèrent point cette proposition : ils portèrent des poignards dans l'assemblée et menaçaient d'en frapper ceux qui étaient d'avis d'imposer ce droit, et de jeter dans la rivière ceux qui le lèveraient, et rompirent l'assemblée (1). » Malgré les protestations des habitants dont on violait les priviléges, ce droit fut établi et devint la source du droit d'aide établi depuis dans la souveraineté.

Mademoiselle de Montpensier ayant réuni à son domaine ce

(1) Aubret. *Mémoires pour servir à l'Hist. de Dombes*, manuscrit.

Digitized by Google

droit de Tresain, la province entière fut obligée de contribuer aux réparations des murailles par arrêts du conseil souverain de Dombes des 14 août 1664 et 27 septembre 1666 (1).

L'article LXX des franchises exemptait aussi les habitants de Trévoux d'aller faire le guet au château. Cette disposition se retrouve dans la charte de Lagnieu.

Tous les justiciables des seigneurs étaient obligés d'aller faire le guet. Certaines chartes en stipulaient cependant l'exemption en faveur de quelques personnes privilégiées. A Cuiseaux et à Coligny, les habitants de la maison dans laquelle les fours étaient établis ne le devaient pas ; à Seyssel, les habitants des maisons appartenant à des chevaliers ; à Montréal, les chapelains, les clercs et les autres religieux ; à Jasseron, Coligny, etc. le propriétaire ou locataire d'une maison dans laquelle sa femme ou sa fille sera au lit, en couche.

Lorsque les seigneurs étaient riches et qu'ils avaient des gens d'armes à leur solde pour veiller à leur sûreté personnelle et à celle de leurs terres, au lieu de corvées et de guets ils stipulaient de leur vassaux des redevances annuelles en blé, en vin ou en argent qui, en quelques lieux, s'élevèrent jusqu'au vingtième des récoltes, ce qui fit donner à cette redevance les noms de droit de *vaintain* ou de *sauvement*. Louis XI, par une ordonnance de 1479, fixe à cinq sols cette redevance annuelle et ordonna de plus, qu'à l'avenir, le guet ne se ferait plus que depuis le soleil couchant jusqu'au soleil levant.

Louis de Villars qui avait reçu d'Henri, son grand oncle, la seigneurie utile de Trévoux, acheta de Pierre de Frans, le 9 janvier 1304, au prix de 60 livres viennoises, pour l'usage et les besoins du château, le bois de Dellos, situé entre le château et le chemin de St-Didier-de-Formans à Lyon (2).

Le bois de Villars dont j'ai parlé ci-dessus avait la même destination, et lorsqu'en 1467 les officiers de Jean II de Bourbon le donnèrent ainsi que celui de Dellos à cens et servis, ce prince

(1) *Arch. de l'Empire*, v. 5612.

(2) *Arch. de l'Empire*, p. 1390, cote 508.

Digitized by Google

cassa le bail comme étant nuisible à lui et à ses sujets, parce que ces bois étaient destinés pour le chauffage et les autres nécessités de la garnison et des fortifications de Trévoux.

Humbert V avait épousé Eléonore de Beaujeu, et lui avait donné pour en jouir comme douaire les châteaux de Trévoux, du Chatelard et quelques villages. Le 10 avril 1331, il émancipa Humbert VI son fils, et lui donna les villes et châteaux de Trévoux, Villars, Poncin, etc. (1). Il mourut en 1336.

Humbert VI épousa en secondes noces Béatrix de Chalon, fille du comte d'Auxerre, dont il eu Humbert VII, qui lui succéda. Il mourut le 18 août 1372.

Humbert VII, le dernier des sires de Thoire-Villars, avait une prédilection toute particulière pour Trévoux, qu'il habita la plus grande partie de sa vie. Il résidait tantôt au château, tantôt dans une maison sise au bas de la rue du Port, appelée dans les titres de l'époque *Hôtel* ou *Maisons basses de monseigneur de Villars*. Cette maison qui existe encore appartient à la famille Clavière. Un grand nombre de titres sont datés de ces deux résidences.

Humbert VII possédait toutes les qualités requises pour succéder dignement à ses prédécesseurs. Il prouva sa valeur en combattant en qualité de lieutenant du comte Verd contre Galéas Visconti, et plus tard contre les Valaisans et les Anglais; sa sagesse brilla au conseil de régence de Savoie pendant la minorité du comte Amé VIII. Mais la mort prématurée de son fils unique vint engourdir tout d'un coup en lui ses brillantes facultés et le jeter dans un découragement invincible. Un malheur n'arrive jamais seul. Dans le même temps, l'église de Lyon lui suscita des difficultés et le duc de Bourgogne s'empara de Montréal, d'Arbent, Brion et de toutes ses terres du Bugey. Humbert essaya de faire face à sa mauvaise fortune; Isabelle d'Harcourt, son épouse, femme de tête s'il en fut, le secondait de tout son pouvoir, mais de jour en jour sa position de fâcheuse devenait critique; la guerre en ruinant ses finances l'avait mis à bout de ressources.

Louis II de Bourbon, qui venait d'entrer en possession du Beaujolais et quelques seigneuries de Dombes en vertu de la do-

(1) Guichenon. *Hist. de Bresse*, t. II, p. 227.

Digitized by Google

nation à lui faite par Edouard de Beaujeu, sut habilement profiter de ces circonstances et de l'ascendant qu'avait Isabelle d'Harcourt, sa nièce, sur son époux pour agrandir ses possessions des bords de la Saône de la plus belle partie de l'héritage des Villars. Humbert se voyant sans enfant, et peut-être, vu son âge déjà avancé, sans l'espérance d'en jamais avoir, écouta les propositions qu'il lui fit faire. Du reste une vieille amitié les unissait déjà. Lorsque Louis II assiégeait le château de Belleperche en Auvergne que tenaient les Anglais, Humbert avait mené cent lances à son secours (1). Il lui vendit donc, le 2 août 1402, au prix de trente mille livres tournois, les villes, mandements et chatellenie de Trévoux, d'Ambérieu et du Chatelard. Il s'en réserva l'usufruit jusqu'à sa mort, et la faculté de les racheter s'il lui survenait un enfant.

Le 18 du même mois, le duc de Bourbon lui promit, en considération de cette vente, de lui donner conseil, de le protéger, de lui garder l'honneur de son corps et son état comme il ferait de son propre fils (2).

Pour s'assurer la possession de Trévoux, il acheta le 30 juin 1407, au prix de 500 livres, l'office de châtelain pour Dalmais de la Porte qui promit de lui remettre la ville et le château à la mort d'Humbert VII (3).

En 1419, Pierre Bernalin desservait la chapelle du château. Ses gages, comme aumônier du sire de Villars, étaient de 10 florins, deux ânées de froment, trois de seigle, six de vin et quatre livres de cire.

Humbert VII de Thoire-Villars mourut à Trévoux le 7 mai 1423. Une lettre d'Isabelle d'Harcourt à Marie de Berri, duchesse de Bourbon, prouve que Guichenon n'a rien avancé de trop en disant qu'Humbert mourut *chargé d'ans et d'ennuis*.

Cette lettre est assez curieuse pour trouver place ici :

(1) De la Roque. *Hist. généalogique de la maison de Harcourt*, t. I, p. 516.

(2) *Arch. de l'Empire*, p. 1391, cote 529.

(3) *Arch. de l'Empire*, p. 1390, cote 511.

Digitized by Google

« *A ma tres redoubtée dame madame la duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne.*

« Ma tres redoubtée dame, je me recommande a vous humblement, et vous plaise savoir que j'ay receuez vos lettres par lesquelles j'ay sceu votre bon estat, lequel Dieux veuille conserver et garder comme votre cuer le desire. Et car je suis certaine que desirez savoir du mien, plese vous savoir que a l'escripture des presentes je estoie en bonne prosperité, que ce vous veuille Dieux ottroier. Ma tres redoubtée dame, sur ce que me aves escript que vous vouldriés et desirés moult savoir et estre informée avec les gens de votre conseil du droit et action que pretent avoir mon neveu le seigneur de Roche es terres de Trevos, du Chastellar et d'Amberieu, et que je vous vueille faire avoir les lettres ou vidimus ensemble sur le fait d'Annonay, sur quoy vous puissiés avoir déliberacion avec votre conseil, plaise vous savoir que de toute ceste matiere et des dis drois et action j'ay tout dit et raconté au vray ce que il en est a votre juge de Beaujaulois, lequel vous en doit avoir escrit tout au long et applain. Et sur la delivrance de mon redoubté sire de Bourbon, dont me avez escript qu'il sera bien brief delivré sans faire vendicion, et s'il convenoit vendre que vous ne le ferés point sans ma sceue, laquelle delivrance je desire de tout mon cuer et prie a Dieu qu'il soit briefvement ainsi comme mondit sire et vous le desirés, et pleust a Dieu eusse-je finance et gages dont je vous peusse aidier a la dite delivrance, comme seroit votre voulente, car se je l'avoye et feust en ma puissance je le feroye sans le demander. Mais en vérité je suis si chargiée de pledoiries et de l'estat de monsire tenir qui est foible et ancien, et chascuns lui demande et il ne treuve amis qui le veuillent amparer de riens, mais covient a force de ce que je puis faire et finer de sa terre et de la mien je despende tout a lui et moy deffendre. Ma tres redoubtée dame s'aucune chose vous plaist a moy possible de faire, je le feroy de tres bon cuer, prians notre seigneur qui vous donist tres bonne vie et longue. Escript a Trevos, le 4e jour de janvier.

« Votre humble YSABEL DE HARCOURT, DAME DE VILLARS (1). »

On lit aussi dans un mémoire d'Isabel d'Harcourt, contre l'abbé et le couvent de Chassaigne : « Item est vray que mondit seigneur de Villars à sa dernière fin fit son testament, ja soit ce qu'il n'avoit de quoy tester, quar il avoit vendu que donné tous ses biens mubles et in mubles... Monsieur de Villars avoit tant despensiez, tant à paier plusieurs grans affères de guerres qu'il

(1) *Arch. de l'Empire*, p. 1375, cote 2474.

Digitized by Google

avoit despendu et vandu de ses vaysselles pour ses afferes et nécessités. » (*Arch. de l'Emp.* reg. p. 1389, cote 224).

Aussitôt après la mort d'Humbert, Marie de Berri, femme de Jean Ier, successeur de Louis II de Bourbon, prit possession de Trévoux au nom de son mari, qui était alors prisonnier en Angleterre, et fit entrer François Boule et sa compagnie dans la grosse tour pour garder le château et la ville.

Pendant les mois d'août, septembre et octobre de cette même année 1423, un corps d'Anglais vint en Dombes, où il répandit un tel effroi que les titres appellent ce temps le *temps de la peur*. Pour leur résister, on assembla les trois états du pays, et Oiselet de Conflans fut mis en garnison à Trévoux.

Les ducs de Savoie qui ne cherchaient qu'une occasion pour s'étendre jusqu'aux bords de la Saône, crurent pouvoir profiter de la captivité de Jean Ier de Bourbon pour tenter un coup de main. Sollicité secrètement par Amé VIII, François de La Palu, seigneur de Varambon, entra en Dombes à la tête de 2,000 combattants, et dans la nuit du 18 mars 1431 s'empara de Trévoux. Tous ses efforts vinrent se briser contre les murailles du château et le courage de ses défenseurs. Comprenant qu'il ne pourrait jamais rester maître de la ville s'il ne l'était du château, il se hâta d'en lever le siége, craignant d'être surpris par les troupes qui marchaient contre lui. Il emmena prisonniers avec lui la plupart des habitants auxquels il fit payer des rançons exorbitantes. Henri Gentien, maître de la monnaie, paya pour sa part 1030 écus d'or.

Varambon fut assez cruel pour employer la torture contre ceux qui ne purent se racheter à temps. Aux chrétiens, il fit arracher une dent, aux juifs deux et de plus couper une partie de l'oreille. Une douzaine de ces malheureux moururent dans les fers (1).

Jean Ier de Bourbon, ou plutôt Marie de Berri, fit battre monnaie momentanément au château même de Trévoux. Il paraît d'après un mémoire de 1438, sur les contestations entre la Dombes et la Savoie, que Charles de Bourbon fit aussi battre au même lieu (2). La chapelle du sire de Villars était devenue la chapelle de la

(1) Louvet. *Hist. de Beaujolais et Dombes*, manuscrit, t. II, f° 77.
(2) Aubret.

Digitized by Google

monnaie, et fut successivement desservie sous ce nom par Pierre Merle, Benoît Jordain et François Bertrand. La permission accordée à ce dernier, le 29 juin 1483, de dire la messe au grand autel de la paroisse nous apprend que cette chapelle était tombée en ruine. Cette pièce très-courte mérite d'être citée :

« Monseigneur de Beaujeu a ordonné, veu la requeste a lui faicte par messire François Bertrand, chappelain de la chappelle de la monnaie assise en son chasteau de Trevou, qui est demoly et tombé, qu'il puisse chanter et celebrer la messe ordinaire qui se disoit en la dite chappelle au grant autel de l'eglise du dit Trevou, par commission et jusques a ce ycelle sont refaicte, mise a point ou que autrement par mondit seigneur en soit ordonné. Car tel est son plaisir. Fait au Montils-les-Tours, le 29e jour de juing, l'an mil cccc quatre vingt et trois.

« Xueillette (1). »

Le château avait déjà été réparé plusieurs fois.

En 1420, Louis II de Bourbon, dans la crainte des Bourguignons qui menaçaient la Dombes, y fit faire des réparations à ses propres frais, quoiqu'il n'en eût pas encore la jouissance.

Au mois d'août 1424, Pierre de Briandas, juge ordinaire du Beaujolais, y fit aussi faire des réparations.

En 1478, Jean II de Bourbon fit réparer la grosse tour, la salle, les degrés et le four du château qui devenait inhabitable.

En 1483, on fit recouvrir la tour octogone. Les habitants furent commandés pour voiturer le bois. « On y mit une grivonette aux armes de Monseigneur, que le receveur appelle dans son compte bannière à fleurs (2). »

En 1493, Jacques de l'Orme et André Hypolite, maître des requêtes de Pierre II de Bourbon, firent faire plusieurs réparations à la grosse tour et surtout aux planchers qui étaient près de crouler.

En 1497, le feu du ciel tomba sur cette tour.

Pierre II de Bourbon ne laissa qu'une fille, Suzanne, qui épousa Charles III de Bourbon, connétable de France. Suzanne mourut le 28 août 1521, après avoir institué son mari son héritier universel.

(1) *Arch. de l'Empire*, p. 1360, cote 873.

(2) Aubret. *Mem. manuscrit.*

Digitized by Google

Louise de Savoie, mère de François Ier et cousine germaine de Suzanne, pour se venger du connétable qui avait repoussé son amour, lui fit intenter devant le Parlement de Paris un procès qui ne tendait à rien moins qu'à le dépouiller de toutes les terres qu'il avait recueillies dans la succession de sa femme. Elle en obtint même le sequestre avant le jugement. Outré de tant d'injustice, le connétable trahit le roi et prit le parti de Charles-Quint. On sait combien de malheurs sa défection attira sur la France.

François Ier fit confisquer ses biens et ses terres. Le jeudi 17 septembre 1523, Pierre de la Guiche, bailli de Mâcon, vint à Trévoux prendre possession de la Dombes. Anthoine Fontaines, Michel Gaite et Vincent Montent, échevins, lui remirent les clés de la ville; Anthoine Lymanda, châtelin, lieutenant de Pierre d'Arcy, lui remit celles du château qu'il confia à Jehan de Rancé, seigneur de Gleteins. Claude de Chavard, crieur public de Trévoux, lut à son de trompe et afficha dans tous les carrefours de la ville la proclamation suivante :

« De par le Roy, seigneur et baron de Beaujolois, l'on fait assavoir que la baronnie et seigneurie de Beaujolois est prinse, mise et reduicte soubz la main du roy notre dit seigneur. L'on fait inhibitions et deffences à messire Charles de Bourbon et à tous eulx disans ses officiers et autres, sur peine de confiscation de corps et de biens, que contre et au préjudice desdites prinse et main mise ils n'ayent a attempter ou innover directement ou indirectement, et aucunement empescher l'effect d'icelle. Item l'on fait inhibitions et deffences à tous les vassaux de ladite baronnie qu'ils n'aient a recognoistre ny faire hommage, adherance, ny obeyssance a messire Charles de Bourbon sus semblables peines, et mesmement d'encorir felonie et perdre leurs fiefz. Encores l'on fait inhibition et deffences à tous redevables a la recepte dudit pays de Beaujolois de non payer leurs deniers a autre que au tresorier estably pour le roy en ladite baronie, et ce sur peyne de perdre ce qu'ilz payeront et de leur faire repayer encores une autre foys (1). »

(1) *Arch. de l'Empire*, p. 1389, cote 390.

Digitized by Google

La Dombes ainsi confisquée fut remise à Louise de Savoie qui en jouit pendant toute sa vie. Après sa mort elle fit retour à la France. François Ier vendit, en 1543, au prix de 42,000 livres, la seigneurie de Trévoux à Charlotte d'Orléans, duchesse de Nemours, qui la transmit à Jacques de Savoie. Henri II la racheta le 29 mai 1552, et la revendit le 3 juillet de la même année au prix de 52,500 livres, à François et Nicolas Henry, fils et héritiers de Guyot Henry, seigneur de Crémieu et de Feurs, et à Jehan Passy dit Bello, seigneur de Neronde et de Cleppe en Forêz (1). Ces ventes furent toutes toutes à grâce de rachat perpétuel.

Pendant que ces derniers engagistes étaient maîtres de Trévoux le château tombait presque en ruine faute de réparations. Dans une enquête du 29 juin 1564 les témoins appelés déposent « qu'ils avoient laissé tomber un donjon ou tour de bois et son aiguille qui étoient au-dessus de la grande tour de Trévoux, qui étoient très-beaux et couverts de tuiles plates. Ils disent aussi que, quoique la maison joignant la tour fût caduque, ils l'avaient laissé périr par leur faute, n'y ayant fait faire aucune réparation. Ils disent aussi que la maison ou hôtel de la monnaie, où on l'avait battue du temps de Charles de Bourbon, étoit près de la tour des Juifs et qu'on l'avoit laissé ruiner (2). »

Le 27 novembre 1560, François II réintégra dans les biens de sa famille Louis III de Bourbon-Montpensier, petit neveu du Connétable. MM. de Saint-Hilaire et Forgeon vinrent à Trévoux pour en prendre possession en son nom. « Les habitants allèrent à leur rencontre étant sous les armes, ayant l'enseigne de la ville déployée et le tambour de Suisse. » Ils prêtèrent le serment de fidélité par les mains de leurs députés qui représentèrent « qu'anciennement la ville de Trévoux étoit forte ; qu'il y avoit une tour et château fort d'une aussi belle construction qu'aucune qui fût à cinquante lieues aux environ ; que le tout alloit tomber en ruine faute de réparations. Ils prièrent les procureurs de nos princes d'aller visiter cette tour et de la faire réparer... Les

(1) *Arch. de l'Empire*. Registres du Parlement de Paris, 3e vol. des ordonnances d'Henri II, Cte R, fo LXXVI.

(2) Aubret.

Digitized by Google

enfants de Trévoux firent demander qu'il leur fût permis de s'exercer à l'arbalète et à l'arquebuse et aux autres armes ; d'avoir des prix qui seroient distribués au plus habiles, et qu'il leur fût permis d'aller aux fêtes et assemblées avec des armes comme ils avoient accoutumé (1). »

Le château et la tour furent visités ; et ce fut sans doute en suite de cette visite qu'Antoine de Rogemont fut chargé de faire fortifier Trévoux.

Au mois de janvier 1563, Soubise qui tenait Lyon, en fit sortir cinq ou six mille huguenots qui vinrent saccager la Dombes et en tirer les provisions dont ils étaient dépourvus.

Le capitaine Moreau, à la tête de trois mille hommes de pied et de quatre cents chevaux s'empara de Trévoux. La garnison du château refusa de se rendre. Moreau fit miner une tour qui sauta avec ses défenseurs. Il y prit six mille muids de froment qu'il envoya dans les greniers publics de Lyon (2).

Aubret semble dire que c'est la tour octogone qui fut minée, et il reprend de Thou de ce qu'il avance qu'elle fut renversée « Il est vrai, dit-il, que l'on fit sauter une voûte et trois ou quatre planchers qui étoient dans cette tour ; et qu'ayant mis des pétards dans le gros du mur, du côté de la ville, les Huguenots en firent sauter un pan qui se détacha en pain de sucre renversé. Mais l'effet du pétard ou de la mine ne fit que fendre et un peu élever cette partie du mur qui retomba dans le même endroit d'où on l'avoit voulu séparer, et qui y est encore à présent, cette tour subsistant encore et paraissant aussi belle du côté qui est hors la ville que si elle venoit d'être bâtie. »

De Trévoux ces troupes allèrent à Beauregard dont elles pillèrent le château, puis rentrèrent à Lyon avec leur butin.

Avant de sortir de Trévoux elles avaient pillé et ruiné l'église et enlevé les cloches. Le chapitre avait déposé dans le château tous ses titres les plus précieux qui périrent lors de la prise de la tour.

Depuis cette époque le château de Trévoux ne fut plus habité quoiqu'il y eût un capitaine châtelain. Les murs d'enceinte de la

(1) Aubret. *Mém. manusc. sur la Dombes.*

(2) De Thou. t. II, liv. XXXIV. ch. X, p. 330 de l'édition de Londres. 1733.

Digitized by Google

ville seuls furent entretenus et réparés, notamment en 1622, pour obéir à une simple mesure de police et assurer la tranquillité des habitants.

Jusqu'à la Révolution les ruines du château furent conservées avec un religieux souvenir. Le Trévoltien en était fier et les montrait avec orgueil. Ces murailles lézardées, ces pierres moussues avaient vu naître et s'écouler les générations de ses pères et résumaient pour lui les traditions vivaces du passé. Un garde spécial, ayant pour rétribution la jouissance des cours et dépendances du château, devait veiller à ce qu'aucun dégat n'y fût commis par les visiteurs.

La tour octogone surtout, image parlante dans les armes anciennes de la commune, méritait ce soin. Conservant toute sa hauteur primitive, ruinée intérieurement mais ferme sur sa base, de son ombre elle couvrait la ville, et sa couronne de créneaux surmontée de quatre lions de pierre se mirait encore dans la Saône.

En exécution des arrêtés des représentants du peuple dans le département de l'Ain concernant la démolition des châteaux, forts, remparts, etc., de Javogues du 16 frimaire an II, et d'Albitte du 8 pluviôse de la même année, les administrateurs du district de Trévoux s'empressèrent de se mettre à l'œuvre, parfaitement secondés qu'ils étaient par le conseil général de la commune.

On commença d'abord à démolir les remparts, puis on en vint aux portes. Par décision du conseil général, du 26 ventôse an II, les citoyens furent invités à venir s'inscrire pour concourir à cette démolition, dans l'église convertie en temple de la Raison. La municipalité de Couzon, sur la demande qui lui en fut faite, envoya des mineurs pour accélérer les travaux. Ils arrivèrent à Trévoux le 27, et se chargèrent, moyennant cinq francs par jour, de faire sauter la grosse tour que ne pouvait entamer la pioche.

Le 1er germinal, on commença à démolir la porte Mont-Bernard (Saint-Bernard). Les conducteurs de cette démolition étaient Boucharlat père, Vignon, Pierre Boucharlat et Ballet. Madame de Tavernost fut contrainte de commencer en même temps la démo-

Digitized by Google

lition des appartements qu'elle avait au-dessus de la porte du Port.

Le même jour, le conseil général « désirant exécuter avec toute la célérité possible l'arrêté du citoyen Albitte, après avoir vérifié par luy-même, et fait vérifier par gens connaisseurs toutes les parties étant dans l'intérieur de la commune sujettes à démolissement, a reconnu que la tour de Trévoux, monument ancien, était d'une construction si ferme et si solide qu'il était impossible de parvenir à son démolissement que par la voie de la mine, qui serait jouée dans ses différentes parties pour en affaiblir la base, mais que la pénurie des poudres où se trouvait ladite commune l'avait mis jusqu'à ce moment hors d'état de détruire le signe de la féodalité qui en impose encore aux citoyens. » En conséquence il arrêta qu'un des siens se transporterait à Commune-Affranchie pour en obtenir des représentants du peuple. Deux quintaux de poudre furent accordés, et les mineurs, c'est-à-dire Pierre Chapuis, Claude Bonhomme, Simon Villefranche et Claude Lamure, se mirent à l'ouvrage. Pour rassurer les citoyens sur l'effet de la mine, ils s'engagèrent à rester sur le rempart au moment de l'explosion ; mais ils se lassèrent bientôt et abandonnèrent leur entreprise. La municipalité tenait à consommer son œuvre, il fallut donc aviser à d'autres moyens.

L'escalier qui déservait tous les étages de cette tour avait été détruit par accident quelque temps auparavant. Un habitant de Trévoux désirant voir avec plus d'ensemble un feu d'artifice tiré à Lyon, monta au sommet et fit tomber d'un des créneaux une pierre assez lourde pour rompre la dernière marche de cet escalier, qui entraîna toutes les autres dans sa chute. Il resta ainsi perché pendant trois jours sans qu'on pût trouver la possibilité de lui porter secours. On découvrit enfin un marinier assez fort et assez adroit pour lui faire parvenir, au moyen d'une flèche, un petit peloton de fil dont il se servit pour attirer successivement à lui une corde assez solide pour le supporter. Il l'assujetit comme il put, descendit sain et sauf, mais mourut de peur quelques jours après.

Par délibération du 9 germinal, il fut décidé que pour arriver à l'entière destruction de cette tour on élèverait des échaffau-

Digitized by Google

dages qui permettraient d'en atteindre le faite ; en conséquence tous les charpentiers de la ville furent mis en requisision.

La démolition de la Tournache fut donnée par adjudication au rabais à Claudine Nugé, femme Raton.

Aucun étranger à la commune ne pouvait faire partie de l'*atelier de démolissement*, dirigé par un conducteur, Bertrand Vignon, et deux piqueurs sous ses ordres, François Boucharlat et Joseph Gravillon. Les femmes et les enfants étaient admis à en faire partie. Voici le tarif des journées de travail fixé par délibérations des 4, 5 et 21 germinal :

conducteur, 5 livres.
piqueurs, 3 —
hommes travaillant sur les murs, 50 sols.
— portant les pierres, 30 —
femmes et filles majeures, 24 —
enfants de tout sexe depuis 12 ans jusqu'à 16, 15 sols.

Depuis le 1er germinal an II jusqu'au mois de Vendémiaire an III, on ne cessa de démolir. Les matériaux entassés pèle mèle furent vendus aux plus offrants, et servirent à reconstruire plusieurs maisons du quartier Mont-sec et la plupart de celles de la rue du Palais.

Le produit de toutes les ventes s'élèva à 4,996 livres 15 sols. Le château fournit à lui seul pour 3,522 fr. 15 sols de matériaux.

Un décret du 4 janvier 1813 autorisa la vente des tours du château de Trévoux au profit de M. James. Cette vente lui fut consentie par arrêté du préfet de l'Ain, en date du 21 octobre de la même année au prix de 300 francs. Cette somme n'ayant pas été versée dans le délai fixé, une décision du ministre des finances du 6 octobre 1814, remit ces ruines à la disposition de l'administration des domaines.

En 1822, il fut de nouveau question de les aliéner, et je me plais à reconnaître que c'est à la diligence personnelle de M. Raffin père, alors maire de Trévoux, que nous devons leur conservation. Je transcris ici quelques passages de sa requête.

« Si, comme il est permis de l'espérer d'après les principes conservateurs qui dirigent le gouvernement, la première condition de cette vente doit être que les objets aliénés seront laissés

Digitized by Google

tels qu'ils existent, sans pouvoir jamais être démolis ni dégradés, la ville de Trévoux n'a rien de plus à désirer à cet égard.

« Mais si l'intention de l'administration était de laisser à l'adjudicataire le droit de détruire ces antiques fortifications à la conservation desquelles les habitants de Trévoux attachent le plus grand prix, il serait de mon devoir de prévenir cette mesure désastreuse, et je pense qu'il suffirait pour cela de faire observer à l'administration que ces fortifications méritent d'être conservées comme monument d'architecture du moyen âge au quel se rattachent plusieurs souvenirs, qu'elles sont aussi anciennes que la ville de Trévoux sur les armes de laquelle elles sont représentées, et que leur destruction exciterait des mécontentements qu'il est de la justice et de la sagesse du gouvernement de prévenir. »

Par décision du ministre des finances en date du 11 octobre 1822, cession fut faite de ces trois tours au département de l'Ain, à la condition de les entretenir. Le 25 février 1823, M. le sous-préfet de Trévoux, au nom du département et en exécutiou de cette décision ministérielle en prit possession. Les réparations dont elles avaient alors grand besoin furent ajournées, puis oubliées.

En mai 1847, plusieurs jeunes gens de Trévoux obtinrent l'autorisation de faire des fouilles au château ; mais ils se lassèrent bientôt. Tous leurs travaux n'aboutirent qu'à dégager une espèce de citerne qui se trouve au pied de la tour octogone dans l'intérieur de la cour.

Je ne terminerai pas cette notice sans émettre le vœu que l'administration départementale prenne en considération l'état déplorable de ces ruines. Je n'ose réclamer aucune restauration, même partielle, elle serait impossible. Il est permis du moins de désirer que des mesures soient prises pour les conserver dans leur état actuel en les préservant de toutes dégradations ultérieures. Certaines parties exigent des réparations urgentes. Une somme minime suffirait à faire durer longtemps encore un monument qui est historique, et même à préserver ses visiteurs d'un danger imminent.

J'en exprime le vœu ; sera-t-il entendu ? M. C. Guigue.

Trévoux, 1856.

Digitized by Google

URIAGE ET VIZILLE.

Il est peu de contrées en France qui puissent être comparées à l'ancien Dauphiné pour la beauté des aspects, la richesse du sol, la variété des produits et même celle du climat. Tout ce qui peut contribuer à la prospérité d'un pays semble avoir été réuni dans cette province : l'agriculture lui assure d'abondantes récoltes, le commerce anime ses fabriques, l'industrie exploite ses nombreux produits, la nature enfin lui prodigue ses faveurs par les richesses infinies qu'elle y étale et les scènes grandioses qu'elle y déploie. Enlacé par des montagnes qui s'enorgueillissent de leurs riantes prairies ou qui élèvent vers le ciel leurs cîmes majestueuses, arrosé par des rivières au cours limpide qui fécondent ses plaines fertiles ou par des torrents impétueux qui sillonnent ses vallées pastorales, le Dauphiné ne peut envier aux autres contrées ni leur climat, ni leurs montagnes, ni leurs fleuves, ni leurs produits ; seul, il possède dans son vaste territoire ce qu'elles ne peuvent présenter que dans leur ensemble. La beauté de quelques-unes de ses villes, le grand nombre de ses productions naturelles et la multitude des sites connus qui s'y trouvent, tout concourt à le rendre cher à ses habitants et à y attirer le flot des visiteurs. Aussi le touriste impatient de continuer la série de ses voyages, l'étranger avide de parcourir de nouvelles régions ne manquent point aux premiers jours du printemps

Digitized by Google

de diriger leurs pas vers l'ancienne capitale du Dauphiné. et Grenoble devient pour eux un centre d'opérations, d'où ils préparent leurs excursions et tracent le cercle de leurs promenades dans la province, heureux si un temps propice vient répondre à leurs désirs. C'est alors que l'on voit le minéralogiste parcourir, le marteau à la main, ces montagnes et les soumettre à un tribut quelquefois onéreux pour lui, le botaniste y cueillir des plantes inconnues à ses herbiers, le philosophe y étudier dans le calme et la solitude les lois qui régissent le monde, le poète y chercher de nouvelles inspirations, le savant y goûter un moment de trève à ses études, le malade enfin demander à un climat favorable la santé que lui refuse l'air malsain de nos cités.

Une excursion qui n'exige ni un trajet trop long, ni une marche trop pénible est celle de Grenoble à Vizille par Uriage. Cette course est d'autant plus agréable qu'elle procure au voyageur le plaisir de contempler des sites pittoresques et l'occasion de parcourir en peu de temps des lieux d'un aspect tout différent. La vallée du Graisivaudan, si imposante dans son ensemble, si gracieuse dans ses détails, l'établissement d'Uriage dont la réputation va toujours croissant, la petite ville de Vizille, célèbre dans nos fastes révolutionnaires, de belles prairies, de vertes collines, de vieux châteaux, partout une végétation active et féconde, tels sont les nombreux éléments capables de piquer la curiosité du touriste. Un magnifique panorama se déroule à ses yeux ; d'un côté l'Isère aux eaux noirâtres, la dent de Crolles, les sept laux, des vergers et des bosquets, des forêts et des pâturages, de l'autre le Drac et la Romanche, unissant leurs flots impétueux vers le pont de Claix, au loin les montagnes des Hautes-Alpes étalant leurs neiges, leurs glaciers et leurs cascades ; tous ces tableaux variés viennent tour-à-tour attirer ses regards et l'initier aux beautés des Alpes dauphi-

Digitized by Google

noises. Dans cette vallée il trouvera la fertilité des contrées méridionales, sur ce plateau l'aride sécheresse des plaines sablonneuses de l'Afrique, dans ces vallons la douce température des climats tempérés, sur ces montagnes les glaces et les frimats des régions septentrionales, dans ces divers spectacles il trouvera la nature dans ses plus grands élans, donnant à l'homme le pouvoir de l'admirer dans ses innombrables créations, l'étonnant de ses nombreuses merveilles et le rappelant sans cesse par la contemplation de ces beautés éternelles aux nobles sentiments qui honorent l'humanité.

La vallée du Graisivaudan, appelée par le bon roi Louis XII *le plus beau jardin du tant beau pays de France*, est une des plus riantes, des plus fertiles et des mieux cultivées de la France; sa longueur est d'environ quarante kilomètres, sa largeur de cinq à six. Elle est bordée dans toute son étendue par deux chaînes de montagnes qui s'élèvent en amphithéâtre et partagée dans toute sa longueur par l'Isère qui serpente au milieu de cette longue plaine. De chaque côté de cette rivière une grande route garnie d'arbres magnifiques met en relation les nombreux villages que renferme ce bassin et la population agricole, industrielle ou commerciale qui habite cette vallée. La route impériale de Grenoble à Chambéry remonte la rive droite de l'Isère, passe à Montbonnot, devant l'ancien couvent de Montfleury, fondé en 1342 par Humbert II, à Crolles, au Touvet et devant la forteresse de Barraux, bâtie par le duc de Savoie, en 1597, prise sur ce prince par le vaillant Lesdiguières dans la nuit du 12 au 13 mars de l'année suivante, illustrée en 1814 et 1815 par les glorieux combats des armées françaises.

La route départementale de Grenoble à Montmeillan est tracée sur la rive gauche de l'Isère et passe à Domène, à Goncelin, à Pontchara, vers la limite de la Savoie; c'est celle

Digitized by Google

que l'on suit pour aller à Uriage. Elle quitte Grenoble par le faubourg et la porte Très-cloitres et après avoir dépassé les fossés des fortifications se dirige en ligne droite vers le petit hameau de la Galauchère, situé au pied de la montagne, d'où après un léger contour elle monte par une faible pente au village de Gières, distant de Grenoble d'environ six kilomètres.

Cette agglomération de maisons rustiques et de délicieuses villas est souvent le but de promenade des habitants de Grenoble, surtout l'été quand la terre se couvre de ses riantes parures et que l'on peut y respirer librement les parfums aromatiques qu'exhalent les plantes de la vallée. Le séjour en est d'autant plus agréable, que la montagne qui domine ce village y entretient toujours une fraîche et douce température. Gières présentait un aspect bien différent vers la fin du XVIe siècle, quand le feu des guerres de religion embrasait le Dauphiné et y occasionnait des luttes sanglantes. Son château défendait les approches de Grenoble et protégeait les communications de la vallée avec le Gapençais et le Briançonnais par Vizille. Aussi les partis qui se rendaient tour-à-tour maîtres de Grenoble ne tardaient pas à s'emparer de ce fort dont la position était avantageuse pour eux et leur eût été au contraire très-nuisible dans le cas où ils auraient commis l'imprudence de le laisser au pouvoir de leurs ennemis.

Dans la nuit du 10 janvier 1588, Lesdiguières, chef des protestants du Dauphiné, qui depuis longtemps entretenait des intelligences dans Grenoble alors au pouvoir de la Ligue, s'avança vers les murs de cette ville dans le but de s'en rendre maître ; mais il fut arrêté par un obstacle imprévu : un torrent grossi par les pluies retarda la marche de ses troupes et, surpris par le jour, il fut obligé de revenir sur ses pas. Voulant néanmoins retirer quelque avantage de cette

Digitized by Google

tentative infructueuse, il se dirigea sur le château de Gières, défendu par cinquante arquebusiers de la Ligue, y fit placer en plein midi les échelles qu'il avait préparées pour le siége de Grenoble et l'emporta d'assaut en quelques heures, tuant ou faisant prisonniers les soldats qui le défendaient. La prise de ce fort lui coûta cinq hommes et lui permit de lever sur la contrée de fortes contributions qu'on lui refusait auparavant. Il lui restait encore à s'emparer de Vizille où il y avait un autre château avec une garnison dans le bourg; mais n'ayant pas assez de troupes pour tenter cette attaque, il remit à un autre temps l'exécution de ce projet.

Deux ans après, Albigny, gouverneur de Grenoble, profite d'une absence de Lesdiguières pour assiéger le fort de Gières et réparer par la prise de cette place la perte de Montbonnot, enlevé quelque temps auparavant par les réformés. La garnison composée de soixante hommes au plus, qui ne voulurent jamais capituler, ne put résister aux deux pièces d'artillerie et aux cinq cents soldats d'Albigny; elle fut massacrée avec son brave capitaine d'Aspres, qui, après après avoir combattu jusqu'à la dernière extrémité, préfèra perdre la vie plutôt que de se rendre. Mais Lesdiguières ne laisse pas longtemps ce château au pouvoir de la Ligue: il rentre dans le Graisivaudan, retourne à Montbonnot, et, après avoir marché pendant toute la nuit, arrive au point du jour devant le fort de Gières; il fait mettre pied à terre à une partie de sa cavalerie et donne immédiatement le signal de l'assaut. Les ennemis se présentent courageusement sur le parapet pour repousser les assaillants; ils sont bientôt forcés de céder au nombre. Une partie périt dans le combat, l'autre cherche son salut dans la fuite; elle est poursuivie par la cavalerie qui la met en pièces et qui va semer au loin l'épouvante et la terreur.

Dès que Lesdiguières se fut retiré avec ses troupes pour

Digitized by Google

aller prendre ses quartiers d'hiver dans le Gapençais, Albigny résolut à son tour de reprendre Montbonnot et Gières dont il connaissait bien l'assiette avantageuse, car ces deux places situées, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de l'Isère, pouvaient être considérées comme les deux portes de Grenoble du côté de la Savoie; il était trop habile pour abandonner ces deux importantes positions aux réformés qui, de là, menaçaient à chaque instant la sécurité de cette ville. Il se met en campagne, sort de Grenoble avec mille soldats de la Ligue et reçoit sous les murs de Montbonnot une armée auxiliaire, envoyée par le duc de Savoie, sous la conduite de Sonas, forte de six canons, six cents chevaux et quatre mille hommes d'infanterie. Pour ne pas donner à Lesdiguières le loisir de venir les inquiéter, ils serrent de si près la place, que Beaumont manquant d'hommes pour la défendre et voyant son général hors d'état de le secourir, capitule quelques jours après. La reddition de cette forteresse amena bientôt la prise du château de Gières. Mais Lesdiguières ne tarda pas à réparer cet échec par de nouveaux succès jusqu'au jour où il entra triomphant dans Grenoble, au nom du roi Henri IV, et fit reconnaître dans la capitale du Dauphiné l'autorité du souverain légitime.

A Gières on quitte la route de Montmélian pour suivre le chemin de Vizille tracé le long du ruisseau qui descend d'Uriage; après avoir dépassé les dernières maisons du bourg, on s'avance sur cette nouvelle voie, qui va toujours serpentant dans ces frais vallons, élevée de quelques mètres seulement au dessus du torrent et docile aux nombreux détours que lui imposent les montagnes dont elle sillonne la base. On entre ainsi dans la gorge de Sonnant, où de chaque côté les collines se succèdent les unes aux autres, tantôt couvertes de champs cultivés, tantôt ornées de verdoyantes

Digitized by Google

prairies Mais si, avant de pénètrer dans ce nouveau paysage, on jette derrière soi un dernier coup d'œil sur la vallée du Graisivaudan, on aperçoit encore au loin à travers les branches des saules ou des peupliers qui bordent la route, la dent de Crolles élevant vers le ciel, dans les jours sereins de l'été, sa large cime blanchie par les années, battue par les tempêtes. Les collines dont on suit les capricieux contours nous dérobent bientôt ce magnifique tableau et l'on est obligé de reporter ses regards sur l'étroite vallée dans laquelle on chemine lentement. On n'est pas entouré de rochers stériles ni de montagnes dépourvues de végétation; la verdure au contraire règne en souveraine sur ces coteaux; la vue peut se reposer agréablement sur ces buissons tapissés de fleurs printannières et sur ces arbres dont les feuilles s'agitent au moindre zéphir. Les eaux du ruisseau font entendre un doux frémissement interrompu de temps à autre par le chant plaintif de quelque Philomèle égarée ou par le cri du postillon gourmandant son indolente monture. Vers la moitié du trajet environ la route franchit une arche en pierre et remonte alors sur la rive droite du torrent, protégée par une allée d'arbres qui entretiennent une ombre salutaire et dérobent pendant l'été le voyageur aux rayons du soleil Rien du reste ne vient troubler la pittoresque harmonie de ces lieux. Quelques rares maisons placées le long de la route annoncent l'approche de l'établissement et le touriste occupé depuis plus d'une heure à dérouler cette chaîne continue de collines s'élevant et s'abaissant successivement attend patiemment le dénouement de ce spectacle féérique.

Enfin après une heure d'attente et au détour d'une des dernières anfractuosités qui terminent l'entrée supérieure de la gorge de Sonnant, apparaît à gauche sur un coteau élevé le château d'Uriage, dominant, comme une sentinelle avancée la route qui passe au dessous de lui et qui, par un timide

Digitized by Google

circuit tracé par la nature, semble se tenir à distance de ce respectable manoir. Bientôt l'établissement des bains montre aussi ses édifices modernes construits avec le luxe de notre époque et les exigences de notre civilisation; l'étroite vallée que nous venons de parcourir s'élargit tout-à-coup pour nous présenter ces maisons, ces pavillons, ces magnifiques hôtels, dignes émules de ceux que l'on admire dans nos cités.

On s'écarte de la route de Vizille, devant une élégante fontaine placée au pied d'un bois qui couvre la montagne située au couchant et, en tournant dans la direction du château, l'on entre dans la vaste cour de l'établissement, où les voitures peuvent librement circuler. De chaque côté un hôtel construit dans de belles proportions symétriques offre des logements convenables; en face de la fontaine, où une onde toujours limpide s'échappe de l'urne antique d'une nymphe mollement couchée sur des roseaux, on aperçoit en entrant l'édifice des bains empreint d'un air de vétusté qui contraste avec les autres constructions modernes. Sa chétive apparence suffit pour annoncer que là commença l'établissement et rappelle que longtemps avant notre époque, où de somptueux hôtels peuvent recueillir les nombreux visiteurs qui y affluent, il y avait une simple et modeste maison, suffisant au logement du petit nombre de malades qui venaient demander à ces eaux une guérison vivement désirée. De nos jours il n'en est plus ainsi; chaque année une foule qui va toujours croissant vient chercher le plaisir et la santé dans cette vallée autrefois peu connue, peu explorée; les uns, heureux de respirer l'air pur et sain d'un climat régénérateur, s'astreignent à un régime hygiénique, suivant les sages prescriptions de leurs médecins, les autres, avides de visiter les beautés naturelles de cette contrée, se hâtent de prendre la pique ferrée du touriste et de gravir les mon-

Digitized by Google

tagnes dont les cimes nuageuses semblent défier leur juvénile ardeur et dont la hauteur met quelquefois leur témérité à de rudes épreuves. Ce qui contribue beaucoup à augmenter chaque saison le nombre des visiteurs, c'est qu'on y trouve réunies toutes les commodités que l'on pourrait désirer dans une ville. Son voisinage de Grenoble permet de s'y rendre en moins d'une heure et demie par de petites diligences qui font continuellement ce service; des cafés, des restaurants, un cercle même où, le dimanche surtout, se réunit une société élégante, semblent vouloir transformer ces lieux, où il y a un demi-siècle à peine s'élevaient quelques chaumières isolées. Ce sont bien toujours de majestueuses montagnes étalant leur verdoyante parure, de vastes forêts couvertes de pins et de mélèzes, c'est bien toujours un air agréable qui embaume ces vallées; mais la civilisation a pénétré dans cette contrée naguère sauvage; de belles allées d'arbres ont remplacé les bois, les taillis couverts d'épines; de superbes jardins, les prairies incultes; des parterres de fleurs ornés de plantes exotiques, la clématite et le lierre sauvage; de gracieuses promenades dominent maintenant les pénibles sentiers tracés par les générations passées. Une foule élégante et variée anime ce paysage; les touristes envahissent ces montagnes et leurs bandes nombreuses sillonnent en tous sens ces côteaux; de joyeuses fanfares aiment à faire retentir leurs échos multipliés dans ces délicieux vallons et la lyre enchante de ses sons harmonieux ce charmant séjour où régnait jadis le silence de la solitude.

Derrière le château d'Uriage et au fond d'un ravin qui sépare la colline sur laquelle il est situé d'une haute montagne placée au levant, on trouve à peu de distance de l'établissement deux sources d'eaux minérales froides, l'une sulfureuse et l'autre ferrugineuse, mentionnées en 1786 par

Digitized by Google

le docteur Nicolas dans un mémoire publié sur les eaux minérales du Dauphiné et analysées, il y a plusieurs années, par M. Billerey, premier médecin de l'hopital civil et militaire de Grenoble et par M. Berthier, membre de l'Institut.

« Les principes constitutifs de l'eau sulfureuse sont l'hydrochlorate de soude, le sulfate de magnésie, une matière savonneuse blanche d'une nature animale, du gaz hydrogène sulfuré et du gaz acide carbonique en quantité très-abondante. Le principe minéralisateur de la source ferrugineuse est le carbonate de fer, tenu en dissolution par un excès d'acide carbonique. On administre l'eau sulfureuse en bains, après l'avoir fait chauffer pour lui donner la température convenable, dans les rhumatismes chroniques et les maladies cutanées. L'eau ferrugineuse se prend en boisson dans la chlorose et dans beaucoup de maladies abdominales.

« Les Romains se servirent des eaux minérales d'Uriage pour l'usage des bains. Ils avaient fait un aqueduc pour isoler les eaux, afin que celles de filtration ne pussent pas les affaiblir. On les recevait ensuite dans des piscines (sept ont été trouvées dans des travaux de recherches) revêtues d'un ciment rougeâtre et qui conserve encore aujourd'hui tout son poli. Sous ces piscines, MM. Perrard et Gueymard ont trouvé des fourneaux; ce qui prouve que le chauffage se faisait avec du bois, et que ces eaux n'ont jamais été thermales comme on l'avait annoncé.

« Il ne reste plus de l'ancien établissement des Romains, qui était situé sur le penchant d'un coteau, à 4 ou 500 mètres de l'établissement moderne, qu'une chambre d'environ trois mètres de longueur sur un mètre de largeur, où l'on descend par trois marches placées à l'une des extrémités. Le mur de pourtour est revêtu d'une couche d'environ trois centimètres d'épaisseur, d'un ciment dur et poli à sa surface. Cette chambre pouvait contenir une douzaine de baigneurs. »

Digitized by Google

Uriage et ses eaux étaient tombés dans un oubli complet depuis que les descendants des vainqueurs des Allobroges n'y venaient plus étaler l'opulence des Lucullus ni le faste orgueilleux des maîtres du monde. Quelques auteurs cependant prétendent que cet agréable séjour ne fut pas inconnu aux divers peuples qui occupèrent successivement le Graisivaudan ; ils attribuent à la lèpre et aux nombreuses maladies qui décimaient si cruellement les populations au moyen-âge l'établissement dans cette solitude d'un de ces hospices qu'ont appelait maladreries.

Quoi qu'il en soit, les siècles suivants ignorèrent les qualités hygiéniques et médicales des eaux d'Uriage ; ce ne fut qu'à la fin du dernier siècle que le docteur Nicolas découvrit dans une de ses nombreuses excursions les deux sources et les soumit à une analyse dont on admire l'exactitude, quand on en compare le résultat à celui obtenu par la chimie moderne et surtout à une époque où cette science était encore imparfaite. La révolution ne permit pas d'étudier cette nouvelle découverte et les indications du docteur Nicolas attendirent pour se faire jour des temps meilleurs. Quelques guérisons éclatantes, opérées par les eaux d'Uriage, en 1820, éveillèrent aussitôt l'attention publique et l'on songea dès lors à fonder près de leur source bienfaisante un vaste et bel édifice. La surprise et l'enthousiasme furent grands dans Grenoble, quand on apprit la création, presque aux portes de la ville, d'un établissement aussi utile. De nombreuses ruines attestaient la haute importance que nos prédécesseurs avaient attachée aux vertus médicales de ces eaux et l'histoire annonçait que l'antiquité en avait apprécié les propriétés thérapeutiques (1).

Pleins d'enthousiasme pour le succès de leur entreprise

(1) Uriage, en latin *Uriaticum*, mot formé de *urere*, brûler.

Digitized by Google

et mus par un sentiment louable de philanthropie, les fondateurs ne reculèrent devant aucun sacrifice pour assurer la réussite de leur projet; ils furent encouragés dans leurs légitimes espérances par les premières fouilles qui, habilement dirigées, mirent en évidence la source que des éboulements ou d'autres causes inconnues avaient dispersée. Ce fut par le concours de M. le baron d'Haussez, préfet de l'Isère, de Mme la marquise de Gautheron, de M. le docteur Billerey, nommé médecin-inspecteur de ces eaux, de M. Gueymard, ingénieur en chef des mines et de M. le comte de Saint-Ferriol, propriétaire actuel de l'établissement, que ces terres couvertes de bois humides, ces maisons recelant des ruines éparses furent transformées en de splendides hôtels, en un magnifique séjour où les malades jouissent de tous les soins que réclame leur santé et où les gens bien portants peuvent se procurer tous les agréments de la vie. Une société nombreuse, des parties de plaisir organisées chaque matin, des jeux, des concerts, des bals viennent tour-à-tour faire oublier aux malades leurs souffrances, leurs soucis et procurer aux visiteurs d'utiles et d'agréables délassements. Mais là ne se sont point arrêtées les généreuses intentions des fondateurs; la charité y a également trouvé asile et des logements convenables ont été accordés aux indigents pour lesquels on a réservé une certaine quantité de bains. Ce bienfait dont ils sont redevables à Madame la marquise de Gautheron, qui voulut bien les admettre gratuitement moyennant des certificats dont ils doivent être porteurs, ce bienfait qui transmettra à la reconnaissance du pays le nom de celle qui l'a institué, n'est pas mort avec elle; sa charitable munificence a été respectée par son héritier qui l'a même noblement étendue. Les pauvres y sont encore admis dans une maison sise derrière l'établissement.

Digitized by Google

Grâce au concours des personnes éclairées qui l'ont soutenu à sa naissance et aux soins et embellissements qu'on n'a cessé de lui apporter chaque année, Uriage est devenu un établissement spécial qui peut déjà rivaliser avec la plupart de ceux fondés avant lui. Depuis trente ans des agrandissements considérables ont été faits successivement, tant dans les bâtiments de l'hôtel que dans ceux des thermes et autres dépendances ; il est question non seulement d'embellir les édifices actuels, mais encore d'entreprendre de nouvelles constructions. Ces améliorations successives sont dues à l'affluence toujours croissante des baigneurs et au grand concours des visiteurs qui viennent même de pays éloignés. Les bons effets d'un traitement par les eaux minérales ne doivent pas seulement être attribués à l'action médicale des eaux, quelles que soient leur composition et leur vertu, mais aussi aux agréments accessoires qu'elles procurent, tels que le voyage, le changement d'air, la distraction; or, sous ce rapport, Uriage ne laisse rien à désirer. Jaloux de procurer à ceux qui le fréquentent tout l'agrément qu'on peut réunir dans un endroit isolé, il leur offre une bonne table, un café, une salle de billard, divers autres jeux, un salon de société, et un cabinet littéraire; à ceux qui préfèrent les excursions dans la campagne ou les ascensions sur les montagnes, il présente des promenades variées, parmi lesquelles nous citerons celles du château de Vaulnaveys, de la montagne des Quatre-Seigneurs, du monastère de Premol, du Marais et de Vizille. Mais avant d'entreprendre ces diverses courses, on doit rendre une première visite au château d'Uriage qui, du haut de la colline où il est placé, domine l'établissement et jette sur la vallée un regard protecteur.

Pour arriver à cette antique résidence de la famille des Alleman, une des plus nombreuses et des plus puissantes

Digitized by Google

de l'ancien Dauphiné, on rétrograde du ravin des eaux vers le nord en gravissant un coteau escarpé que des sentiers habilement tracés sillonnent en tous sens. Sur un petit tertre admirablement situé s'élève le *Géant des Alpes*, statue allégorique due au ciseau de M. Sapey, de Grenoble, et inaugurée en 1849. Ce vieillard au visage noble et sévère tient de la main droite un sceptre que surmonte un aigle aux ailes déployées ; de l'autre il arrête un ours sauvage qui semble s'agiter dans son épaisse fourrure, derrière lui se dresse un capricieux chamois prêt à bondir sur les glaciers ; à ses pieds se déploie un immense trophée des produits si variés de cette région. On quitte à regret cette statue empreinte de la majesté à la fois sauvage et riante des Alpes françaises du Dauphiné pour monter vers le château où un spectacle digne d'intérêt attire bientôt les regards.

On approche de cette demeure féodale à travers les arbres qui l'entourent et qui même dans les plus chaudes journées de l'été y tempèrent les rayons ardents du soleil. Un vieux portail flanqué de deux tourelles semble d'abord défendre l'entrée du château qui s'élève fièrement sur un roc avec ses noirs créneaux et son vieux donjon aérien. Ces murs d'airain, que le temps a respectés ont été témoins de bien des événements divers depuis le jour où un vaillant seigneur en jeta les fondements pour commander à ses vassaux et dicter des lois aux collines environnantes jusqu'à celui où une généreuse bienveillance en a ouvert les portes aux personnes avides de visiter les curiosités qu'il renferme et de contempler de la terrasse le magnifique panorama qui se déroule à leurs yeux. De cette plateforme, on domine l'établissement des eaux, la vallée de Vaulnaveys et le territoire de Vizille ; à droite se dresse la montagne des Quatre-Seigneurs, à gauche s'étendent les

Digitized by Google

terres qui avoisinent le petit village de Saint-Martin d'Uriage. au loin se dessinent les montagnes de la Matésine, dont les cîmes gigantesques semblent fendre la nue. C'est du haut de cette terrasse qu'on peut contempler, non sans une profonde émotion cette nature si variée dans ses productions, si riche en merveilles naturelles, si belle en tableaux féériques, ce soleil doux et vivifiant des Alpes, respirer cet air embaumé des montagnes qui donne de la vigueur, jouir de ce spectacle enfin qui par enchantement vous transporte un instant dans une sphère plus élevée.

Le château renferme un beau musée composé de pièces rares et capables de piquer la curiosité des archéologues et des visiteurs; on y voit plusieurs portraits de Bayard, de Louis XIV et de quelques autres membres de la famille du grand roi, des tableaux représentant les principaux exploits de Lesdiguières, tels que la prise du fort Barraux et l'entrée à Grenoble en 1590, un étendard arabe du temps des croisades, des tapisseries sur lesquelles sont brodés plusieurs sujets moraux ou mythologiques, des pierres couvertes d'hiéroglyphes et des momies rapportées d'Egypte, un cabinet d'histoire naturelle remarquable par ses collections et une foule d'autres objets précieux qui s'y trouvent réunis dans trois salles différentes. Si le château d'Uriage se recommande aux touristes par sa magnifique position sur un coteau élevé, par le vaste spectacle qu'il déroule à l'amateur, par les nombreuses curiosités qu'il renferme, il éveille aussi bien des souvenirs pour l'historien et l'archéologue; l'illustration des familles qui l'ont possédé, les divers événements dont il a été le témoin lui assignent une place importante dans les annales du Dauphiné. Les traditions locales attribuent la fondation de ce château à des seigneurs désignés dans les vieux actes sous le nom d'Alemandi probablement à cause de leur origine germanique. Ces seigneurs,

Digitized by Google

ainsi que les Aynard, les Bérenger, les Lombard furent appelés vers le commencement du Xe siècle par Isarn, évêque de Grenoble, pour chasser une nation païenne qui avait envahi le Graisivaudan. Ce prélat obligé de se réfugier à Saint-Donat pour échapper aux ravages et aux massacres de ces barbares, appela à son aide les vaillants chevaliers qui mettaient alors leurs épées au service de la chrétienté. Les Allemans accoururent à sa voix avec les nobles aventuriers qui, amenés en Dauphiné par l'amour de la gloire et l'enthousiasme religieux, chassèrent les infidèles et défendirent les terres confiées à leur garde. Aussi les évêques de Grenoble voulant reconnaître les nombreux services qu'ils en avaient reçus et trouvant en eux de puissants et braves défenseurs de leur diocèse, leur abandonnèrent des portions de territoire qu'ils leur cédèrent en fiefs ou qui furent dès lors déclarées la propriété des seigneurs. La famille des Allemans devint bientôt une des plus puissantes du Dauphiné. Du château d'Uriage, son berceau et sa capitale, elle s'étendit bientôt jusque dans le Valbonnays et mérita par ses alliances une part dans le proverbe suivant : *Arces, Varces, Granges et Comiers, tel les regarde qui ne les ose ferier, mais gare la guerre des Allemans et des Bérengers*. La division de cette famille en plusieurs branches donna lieu à la diversité des armoiries ; les unes portaient un aigle ou un lion, les autres unes ou plusieurs fleurs de lis. Ce fut pour mettre un terme à ces variations que l'évêque Siboud Alleman en assembla la plupart des chefs en 1455 dans son palais épiscopal à Grenoble. Onze se rendirent à cette réunion et s'obligèrent par un concordat de porter à l'avenir les armes de la branche de Valbonnays, la regardant comme la tige de toutes, malgré les droits plus certains de celle d'Uriage à cette prérogative. Ils adoptèrent donc l'écusson de gueules semé de fleurs-de-lis d'or, à la bande d'argent. Cimier, un

Digitized by Google

lion passant, surmonté d'un sauvage, tenant un bâton noueux en sa dextre, avec ce mot *Robur*. Supports, deux sauvages ; devises, un sauvage monté sur un lion avec ces mots : *Place, place à Madame*, et celle-ci qui fait allusion aux fleurs de lis dont l'écu est semé, *tot in corde, quot in armis*.

Ces armes et ces devises, apanage ordinaire des vertus civiles et militaires, n'étaient pas un vain titre pour les Alleman. Leur bravoure, leur intrépidité, leur loyauté leur avaient déjà acquis le premier rang parmi les familles illustres du Dauphiné ; si la renommée proclamait la *prouesse* de Terrail, la *charité* d'Arces, la *sagesse* de Guiffrey, la *loyauté* de Salvaing, elle désignait sous la *parenté* d'Alleman, non une simple parenté de famille, mais une noble alliance de prélats, de guerriers et de magistrats glorieux et vénérés sur leurs siéges épiscopaux, braves et valeureux sur les champs de bataille, fermes et inébranlables dans l'exercice de leurs fonctions, fiers d'accourir au premier appel dans toutes les occasions où les appelaient l'honneur et la défense de la patrie. Les dignités et les charges éminentes dont ils furent revêtus jetèrent un grand éclat sur cette famille qui se glorifie d'avoir produit des cardinaux, des archevêques, des guerriers et des ambassadeurs.

Louis Alleman, plus connu sous le nom du bienheureux Louis, fut archevêque d'Arles et cardinal en 1426. Il dirigea le concile de Bâle qui, après avoir déposé le pape Eugène IV, élut pour chef de l'église universelle Amédée VIII, duc de Savoie, depuis Félix V. Le cardinal Alleman montra dans ces funestes débats une adresse et une fermeté remarquables. Pour mettre fin au scandale d'un schisme, il conseilla à Félix V d'abdiquer et se retira dans son diocèse, où il s'occupa avec zèle de l'instruction du peuple. Deux Alleman furent évêques de Cahors dans le XVe siècle ; quatre autres

Digitized by Google

furent évêques de Grenoble à différentes époques. Plusieurs s'illustrèrent aussi dans la carrière militaire ; de ce nombre Reynaud, seigneur de Saint-Georges qui se signala dans les guerres que les derniers dauphins de Viennois soutinrent avant la cession du Dauphiné à la France; François qui combattit vaillamment à la bataille de Cerisoles et Soffrey, célèbre sous le nom de capitaine du Molar. Ce dernier eut la gloire d'enlever au siége de Boulogne, en 1510, le grand étendard du pape Jules II et de contribuer au gain de la fameuse bataille de Ravenne, où il fut tué à la tête de ses braves compagnons d'armes. C'était en sa faveur que le roi Charles VIII avait créé la baronnie d'Uriage par lettres données à Lyon, le mois de février de l'an 1496. Guigues, seigneur de Valbonnais, fut appelé dans le conseil privé des dauphins de Viennois et mérita successivement les faveurs des princes Humbert I, Jean II et Guigues VIII.

La famille des Alleman a fourni quatre lieutenants-généraux au gouvernement du Dauphiné : Aimé, seigneur de Champ, nommé le 31 janvier 1462 par Jean, bâtard d'Armagnac, gouverneur ; Soffrey, seigneur de Châteauneuf et d'Uriage, maréchal de Dauphiné, nommé par lettres du même gouverneur en 1462, confirmé par lettres du roi Louis XI du 15 mars 1465 ; un autre Soffrey revêtu de la même dignité par le gouverneur Gaston de Foix ; enfin Charles, seigneur de Laval et de Sechilienne, nommé par la reine-mère régente, le 8 mars 1524 et chargé en même temps de l'intérim du gouvernement de la province.

« Les Alleman éprouvèrent de nombreuses pertes dans les guerres de religion où ils ne furent pas aussi intimément unis qu'ils l'avaient été jadis. Dans le XVIIe siècle, des vingt branches de leur famille, il n'en restait plus que trois.

« Uriage passa en 1630 à la famille de Boffin qui, depuis

Digitized by Google

plus d'un siècle possédait des charges parlementaires qu'elle exerçait avec honneur.

« Le castel et la baronnie d'Uriage devinrent, dans le XVIIe siècle la propriété de la famille de Langon, par suite du mariage que contracta, en 1630, François de Langon, avec l'unique héritière des Boffin.

« Les Langons de Dauphiné descendaient d'un Perrot de Langon, cadet de Gascogne, lequel était au nombre des trois cents chevaliers qui accompagnèrent, à la huitième croisade, le roi Edouard d'Angleterre. Dernièrement, la branche des Langon du Dauphiné s'est éteinte, et leur dernière descendante, Madame la marquise de Gautheron, a légué la terre d'Uriage à M. Louis Sibeud de Saint-Ferriol, qui en est aujourd'hui le propriétaire (1). »

Après avoir visité le château d'Uriage, les baigneurs consacrent les jours suivants à diverses promenades qui viennent semer la distraction dans la vie monotone des eaux et mêler un peu de gaîté récréative à l'assiduité du régime hygiénique. Champrousse, le château de Vaulnaveys, la montagne des Quatre-Seigneurs, le monastère de Premol, la petite ville de Vizille, deviennent tour à tour le but de ces joyeuses excursions.

De la croix de Champrousse (hauteur 2,254 mètres au-dessus du niveau de la mer), l'œil embrasse dans le lointain les plaines de la Valloire et du Lyonnais, par dessus les montagnes du Graisivaudan; de l'autre côté, il contemple avec effroi les glaciers de l'Oisans et du Briançonnais et ces montagnes majestueuses dont les pics élevés s'élancent vers le ciel. Un spectacle non moins imposant attend le touriste à la montagne des Quatre-Seigneurs, ainsi nommée parce qu'elle touchait aux quatre seigneuries d'Uriage, Gières,

(1) M. Albert du Boys.

Digitized by Google

Herbeys, Vaulnaveys. De cette sommité, il domine la vallée du Graisivaudan, les montagnes de la Savoie, la chaîne calcaire de la Grande-Chartreuse et l'Isère dont le cours capricieux semble parfois remonter vers les lieux d'où elle est venue. Il découvre la ville de Grenoble, ses édifices, ses monuments, ses remparts et la bastille qui, placée sur un roc élevé, laisse flotter sur ses créneaux le pavillon national, toujours prête à repousser l'ennemi assez audacieux pour venir affronter dans la guerre ses redoutables fortifications.

Les ruines du monastère de Prémol sont situées sur un petit plateau élevé dans les montagnes, à deux lieues environ du château d'Uriage : les chemins qui y conduisent sont très-raides et très-rapides. On peut, pour y aller, suivre de préférence la route de Vizille jusqu'à Vaulnaveys et de là monter à la Chartreuse en cotoyant le torrent qui descend du haut d'Arcelles. Après avoir quitté le petit village de Vaulnaveys, on commence à gravir la montagne qui est couverte d'immenses pâturages où s'élèvent de temps à autre quelques fermes isolées, et au-dessus de vastes forêts de sapins dont les arbres séculaires s'étendent jusqu'à son sommet. En quelques endroits le chemin est sillonné par de petits ruisseaux que les orages transforment en torrents, ailleurs il est soutenu par des murs d'appui qui le préservent des éboulements du terrain. Enfin au milieu d'un enfoncement de verdure couronné de sombres forêts étagées en amphithéatre, l'ancienne façade de la Chartreuse apparait avec le portail et les deux maisons qui forment les ailes. Cette partie est bien conservée et presque intacte, grâce au soin qu'on a eu de l'entretenir, parce que le bâtiment qui est à droite sert de logement au garde forestier, le seul habitant de cette contrée pendant l'hiver. En entrant par le portail, on découvre de chaque côté les fondations des anciens édifices dont il ne reste plus que des murs s'élevant à peine au-dessus du sol ; on tra-

Digitized by Google

verse une cour spacieuse, mais couverte de gazon et l'on arrive directement à l'autre extrémité du monastère où se trouve un autre portail qui servait d'entrée du côté de la montagne. Plusieurs ruisseaux parcourent en divers sens ce plateau et interrompent par le bruyant frémissement de leurs eaux limpides le silence qui règne au milieu de ces forêts. L'œil ne peut embrasser sans émotion tous ces bâtiments en ruines qui n'ont été à l'abri ni des violences des hommes, ni des injures du temps; quelques pans de murailles encore debout et les signes extérieurs d'une église indiquent le lieu où chaque jour la cloche réunissait les religieuses pour adresser des prières au Tout-Puissant; des murs à moitié détruits, des pierres amoncelées marquent aussi l'étendue du monastère et la disposition intérieure des édifices dont l'emplacement est maintenant occupé par de modestes jardins décorés de quelques violettes ou de quelques rhododendrons. On ne peut s'empêcher de regretter que cette pieuse retraite, élevée depuis plus de cinq cents ans dans un des sites les plus pittoresques de la contrée, enrichie par la munificence des maisons du Dauphiné, que cette sainte demeure où s'étaient renfermées les descendantes de tant de familles illustres, où s'étaient retirées tant de vertueuses princesses et de nobles cœurs, ait été atteinte dans un jour d'orage. Le souffle des révolutions a emporté ce que le feu des guerres de religion avait épargné et il ne reste plus que des ruines pour souvenir de sa splendeur passée.

La Chartreuse de Prémol (*Prati-mollis Cartusia*) fut fondée en 1234 par Béatrix, fille de Guillaume, marquis de Montferrat et femme de Guigues VI, dit Guigues-André, dauphin. Cette princesse fit don à ce monastère de tout le territoire où étaient situées l'église et la maison avec tous les biens qui l'entouraient. Elle lui céda encore les droits qu'elle avait sur la montagne de Prémol et sur l'île appelée la *vielle morte* en

Digitized by Google

Oisans. Les autres dauphins successeurs de Guigues VI ne montrèrent pas moins de libéralité pour cette chartreuse. Guigues VII le Jeune la choisit pour le lieu de sa sépulture préférablement à l'église Saint-André de Grenoble que son père Guigues-André avait fait bâtir pour être la chapelle des dauphins ; par son testament daté de 1267, il lui accorda un fonds de vingt-cinq livres pour établir trois prêtres dans l'église de ce monastère ; on voyait encore avant la révolution son tombeau au côté gauche du grand autel. En 1289, la dauphine Anne abandonna aux religieuses cent sols de rente sur le péage de Grenoble et Jean II leur donna en emphythéose la propriété du lac de Saint-Laurent, dans la châtellenie d'Oisans, avec tous les droits qui en dépendaient. Humbert II, dernier dauphin de Viennois, ratifia, en 1335, la donation de la dauphine Anne et, avant de partir pour son voyage d'outremer, fit cession, en son nom, d'une pension de quinze florins sur les revenus d'Oisans. Tous les nombreux bienfaits, dûs aux pieuses libéralités de plusieurs siècles, furent anéantis à la révolution avec les édifices qui en rappelaient le glorieux souvenir; le monastère et ses dépendances furent détruits ou vendus comme biens nationaux et les forêts qui lui avaient été concédées par la dauphine Béatrix passèrent dans le domaine de l'état.

Le séjour de la Chartreuse est un peu triste; de tous côtés la vue est bornée par les bois et les rochers schisteux des montagnes qui la dominent. Son élévation et cette situation en font une demeure peu agréable; mais si, quittant ces ruines, on retourne sur ses pas au milieu des sapins et des châtaigniers qui les entourent, on jouit, parmi les rares intervalles de la forêt, d'un beau point de vue. Arrêtons-nous un instant et contemplons le magnifique panorama qui se déroule à nos yeux. Devant nous s'élève le coteau que domine le château d'Eybens ; il nous sépare de la plaine où

Digitized by Google

coule le Drac et nous dérobe Grenoble ; sur le flanc de ce coteau la route de Vizille par Eybens semble se cacher derrière la montagne des Quatre-Seigneurs qui est à son extrémité septentrionale. A nos pieds la vallée de Vaulnaveys étale sa plaine si riche en culture, si heureusement ornée de petits hameaux et ses montagnes si fertiles, couronnées de forêts dont les ondulations obéissent parfois aux caprices des vents. A gauche nous apercevons la petite ville de Vizille et le château de Lesdiguières, la Romanche impétueuse qui vient mêler ses eaux à celles du Drac, et les plaines immenses couvertes de graviers que ce dernier y amoncelle ; au delà les montagnes de la Matésine, qui donnent à ce spectacle le cachet naturel de grandeur qu'imposent les Alpes. Mais descendons un peu plus bas, et, nous tournant à droite, jetons un regard d'adieu sur le château d'Uriage, sur cet antique manoir de la puissante famille des Allemans.

La route qui conduit de Vaulnaveys à Vizille est tout ce qu'on peut voir de plus agréable et de plus varié. On parcourt cette faible distance dans le délicieux vallon qui s'étend d'Uriage à Vizille et qui, par la forme d'une nef qu'il présente, a donné son nom aux deux villages désignés sous les noms de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas (*Vallis navigii*). Après six kilomètres d'un trajet facile qui offre à chaque pas des aspects charmants dans les détails comme dans l'ensemble du paysage, on entre dans Vizille en passant sous un tunnel pratiqué dans le rocher qui sépare la route de Grenoble de la riante vallée de Vaulnaveys. Ce bourg est situé dans une plaine fertile sur la rive droite de la Romanche, son territoire est entouré de montagnes élevées, étalant jusqu'à leur sommet une riche végétation et variant dans leurs fécondes productions les gracieuses parures et les sauvages horreurs des Alpes. La Romanche, à sa sortie de la profonde vallée de l'Oisans, arrose, encaissée dans les

Digitized by Google

digues d'une courbe gracieuse, la plaine de Vizille et se trouve bientôt après resserrée entre les deux rochers de l'*Étroit*, dont le rapprochement lui imprime une impulsion très-forte jusqu'à Notre-Dame de Jarrie, où elle perd son nom dans les eaux non moins tumultueuses du Drac.

Deux routes impériales sillonnent cette contrée et peuvent tenter encore la curiosité et l'esprit aventureux du touriste. L'une, la route n° 85, de Lyon à Antibes, traverse Vizille, passe devant le château et se dirige vers la Romanche qu'elle franchit sur un beau pont, après lequel on gravit une côte longue et pénible qui aboutit à la haute vallée de Laffrey, bordée à droite et à gauche de deux rangs de montagnes élevées. L'autre, la route impériale, n° 91, de Grenoble à Briançon, conduit dans l'Oisans (1), célèbre depuis longtemps dans les annales de la minéralogie, de la botanique et de la géologie ; elle s'embranche dans Vizille à celle de Gap, longe pendant quelque temps les murs du parc du château et arrive, après sept kilomètres, au village de Sechilienne dont le gracieux paysage contraste avec la nature sauvage et morte de la gorge de Livet. Elle pénètre ensuite dans cette étroite et profonde vallée dont le sol graveleux est miné par les nombreux torrents qui descendent du haut des montagnes, entraînant dans leur chûte d'énormes

(1) Il a été récemment publié, sur cette contrée, deux ouvrages, dont le mérite et l'utilité se recommandent à l'attention du touriste : *Essai descriptif sur l'Oisans*, par Aristide Albert, suivi de notices particulières sur la Faune, les forêts, la botanique et la minéralogie, par MM. Bouteille, Viaud, Alb. Gras et J. Thevenet. Grenoble, Maisonville, impr. 1854. — *Guide du voyageur dans l'Oisans*, tableau topographique, historique et statistique de cette contrée, orné de neuf lithographies et d'une carte de l'Oisans ; par J.-H. Roussillon, docteur médecin au Bourg d'Oisans, membre de la Société de statistique de l'Isère. Grenoble, impr. Maisonville, 1854. Nous avons rendu compte de ces deux livres dans la *Revue du Lyonnais* du 1er janvier 1855.

Digitized by Google

blocs de rochers et irritant par ces obstacles multipliés le cours impétueux de la Romanche. En remontant le torrent de l'*Eau d'Olle*, un des affluents de cette rivière, on arrive au village d'Allemon, si connu par ses établissements métallurgiques, et où l'on trouve des mines abondantes de fer, de plomb, d'argent et même d'or, dont l'exploitation commencée à grands frais, quelques années avant la révolution, a été depuis tour-à-tour suspendue et reprise. Au sortir de la gorge de Livet la route de Briançon se dirige vers le Bourg d'Oisans, passe au Freney, à la Grave, au Villar-d'Arênes, tracée avec beaucoup d'art le long de la Romanche, dont elle ne s'écarte que vers le joli col du Lautaret (1) pour descendre dans la fertile vallée de la Guisanne et se diriger vers Briançon en suivant presque constamment le cours de cette paisible rivière.

Le nom de Vizille (*Vigilia*, *castrum Viziliæ*) et le titre d'*oppidum antiqum*, cité antique, que lui donne Aimar du Rivail dans son *Histoire des Allobroges*, assignent à cette ville une origine reculée. Sa position au débouché des montagnes de la double chaîne des Alpes, à quelque distance de Cularo, colonie romaine, indique l'importance que pouvait avoir, comme place de guerre, cette station militaire fortifiée pour arrêter les incursions des montagnards retranchés dans leurs retraites inaccessibles. L'histoire ne nous a pas transmis les fastes de Vizille à cette époque, ni les événements dont cette cité a pu être le théâtre dans les temps anciens; c'est seulement pendant le moyen âge qu'il est question de cette ville et que son nom apparaît dans les annales du Dauphiné.

L'ancien château dont il ne reste aujourd'hui que des rui-

(1) Voir notre brochure *Souvenirs des Alpes, le Lautaret*, dans la *Revue du Lyonnais* du 30 juin 1853, tôme VI (nouv. série).

Digitized by Google

nes, connues sous la désignation de *Château du Roi*, existait au dixième siècle, comme nous l'apprend un acte de 991 par lequel Humbert, évêque de Grenoble, le céda par moitié à l'abbaye de Cluny, ainsi que le bourg et l'église. Sa situation, au sommet d'un rocher qui domine la vallée, en fit un séjour agréable pour les dauphins qui venaient s'y reposer des fatigues de la chasse et une belle résidence pour les princes ou pour les seigneurs qui en furent successivement les maîtres. Les dauphins des deux premières races habitèrent longtemps les châteaux de la Mure et de Vizille; Guigues V mourut dans ce dernier, en 1162, à l'âge de 28 ans et Jean II y séjournait, quand il reçut les habitants qui le supplièrent de ne pas aliéner les terres situées au-delà de la Romanche, du côté de la Matésine, et quand il leur promit, en considération de leur zèle, de conserver la terre dans son entier, déclarant nuls les traités qui en disposeraient autrement. Humbert Ier, pressé par la dauphine Béatrix de régler les droits qui lui appartenaient en qualité de veuve du dauphin Guigues, lui assigna par un traité en 1284, un revenu de 5000 livres sur les terres de la Mure, Vizille et Oisans, ne s'y réservant que le droit de lever des milices pour les faire servir en campagne ou pour les mettre en garnison dans ses places. Lors de la première cession de ses états au roi de France, Humbert II, dernier dauphin de Viennois, eut soin de garder dans le Graisivaudan les terres de Montfleury, de Montbonnot, de Montfort, de Vizille, de la Mure, de Corps et de Beaumont pour en disposer en faveur de qui il voudrait.

A l'époque des guerres de religion du XVIe siècle, la possession de Vizille fut recherchée avec avidité par les catholiques et par les protestants; tour à tour prise et reprise par les deux partis, cette ville, comme beaucoup d'autres, eut à souffrir pendant les longues années où le Dauphiné

Digitized by Google

fut le théâtre des dissensions civiles. Le capitaine Furmeyer, brave gentilhomme dauphinois, sous qui Lesdiguières fit ses premières armes, s'était mis en campagne en 1562 pour voler au secours des réformés de Grenoble, qui, assiégés par Sassenage, l'un des chefs de l'armée catholique, se voyaient réduits à la dernière extrémité ; il bat sur les bords du Drac l'armée envoyée contre lui, la met en complète déroute et fait lever le siége de Grenoble. Cette victoire qui rétablit dans le Graisivaudan les affaires des réformés, eut l'avantage de faire tomber en leur pouvoir, quelques jours après, Vizille, la Mure et Mens. La possession de ces petites villes situées dans les montagnes et à peu de distance de la capitale de la province, leur était très-utile ; car elles interceptaient la route de Gap et pouvaient, en cas de défaite, couvrir la retraite.

Au mois de décembre de la même année, les troupes catholiques retirées au fort de la Buissière ne cessèrent de faire des courses dans la vallée, d'un autre côté Labourel et Caselle, gouverneurs du Gapençais et du Briançonnais, surprirent la Mure et Vizille gardés par les réformés ; enfin, pour hâter la reddition de Grenoble, Maugiron, lieutenant-général de la province, se présenta le 28 février de l'année 1563, avec huit mille hommes et 6 pièces de canon sous les murs de la ville, défendue par neuf cents protestants à la tête desquels se distinguait le brave Lacoche. Le lendemain il tenta sans succès plusieurs assauts et abandonna bientôt le siége à l'approche de l'armée de Crussol venu au secours des réformés. Sa retraite fut suivie, trois jours après, de la prise du château de Vizille dont la garnison inquiétait les Grenoblois.

Quand Lesdiguières eut soumis le Dauphiné à l'autorité du roi Henri IV et en eut obtenu la lieutenance-générale qu'on ne pouvait ni lui refuser, ni lui ôter, il songea à se

Digitized by Google

reposer de ses longues fatigues et à consacrer au séjour de sa terre de Vizille les heures de repos que lui laisseraient pendant l'année ses nombreuses occupations. De 1610 à 1622 il fit restaurer le château et soumit par corvées les paysans de la contrée à l'embellissement de l'ancienne habitation des dauphins. « *Viendrez ou brûlerez,* » telle était la terrible formule qu'il employait dans ses sommations au malheureux peuple, et il était sûr de la docilité des hommes *taillables et corvéables*, car on savait qu'il tenait rigoureusement sa parole et que cette invitation n'était pas une vaine menace. Si on lui a reproché la dureté de ses ordres et l'inflexible rigueur qui présidait à leur exécution, la postérité, qui néglige les moyens pour ne tenir compte que du résultat, applaudit aux vues élevées qui le dirigeaient ; avec ce laconisme despotique empreint des préjugés barbares de la féodalité , il entreprenait plusieurs ouvrages d'agrément et d'utilité publique, il ouvrait des routes, construisait des ponts, doublait l'étendue de la ville de Grenoble et fixait par des digues le cours des rivières et des torrents les plus fougueux. Quoique octogénaire il ne renonçait pas à la vie agitée des camps et il franchissait encore les Alpes à la tête des armées. Retiré dans son splendide château de Vizille, le *Renard* du Dauphiné , comme l'appelait le duc de Savoie , surveillait les menées de son puissant ennemi et veillait aussi à la tranquillité intérieure du royaume. Toujours dévoué au bien de l'état , il venait au printemps et pendant l'été dérober, dans cette magnifique résidence, quelques rares instants au gouvernement de la province. Ces montagnes retraçaient au héros du Champsaur l'image des lieux où il avait passé son enfance et la brise du soir qui soufflait dans ces vallons lui apportait quelquefois l'air du pays natal (1).

(1) François de Bonne de Lesdiguières naquit le 1er avril 1543, dans la

Digitized by Google

Le 24 juillet de l'année 1622, Lesdiguières s'étant décidé à quitter le parti des réformés, fit son abjuration entre les mains de l'archevêque d'Embrun dans l'église de Saint-André à Grenoble. Le lendemain il fut solennellement déclaré connétable de France *pour avoir toujours été vainqueur et n'avoir jamais été vaincu*. Le 27 du même mois le collier de l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit lui fut conféré dans l'église de Notre-Dame par les mains de Lóménie, prévôt et maître des cérémonies de l'ordre. Dès que toutes ces magnifiques fêtes furent achevées, Lesdiguières partit pour Vizille, où il avait fait construire autrefois un temple qu'il voulut consacrer au culte de la religion catholique qu'il venait d'embrasser. Il fut reçu par les habitants avec pompe et acclamations et fit convoquer toutes les paroisses dépendant du marquisat de Vizille, de la Mure et d'Oisans, pour venir en procession solennelle le dimanche suivant, 7 août, rendre grâces à Dieu de la conversion de leur seigneur, et assister à la bénédiction de la chapelle. Quarante-cinq paroisses se rendirent au prieuré de Vizille pour venir ensuite à la chapelle, ouïr la première messe qui s'y devait dire : « Plusieurs du peuple, dit Videl, historien de Lesdiguières, vestus de blanc, et ayant les pieds nuds, suivoient les Croix ; apres eux venoient les Prestres chantant le *Veni Creator*, aux quels respondoit la musique, et apres, le Prieur de Vizille, portant le *Saint-Sacrement*, sous un dais, aux quatre coins duquel estoient quatre Religieux Capucins, avec chacun un flambeau, le peuple marchoit ensuite. »

« Le *Saint-Sacrement* entrant dans le Chasteau, fut sa-

maison paternelle à Saint-Bonnet-en-Champsaur. Son père, Jean de Bonne, seigneur des Diguières, s'était distingué en Italie, sous le règne de François Ier ; sa mère, Françoise de Castellane, sortait d'une des meilleures maisons de Provence. Le jour de sa naissance, Saint-Bonnet fut incendié ; il en fut de même le jour de sa mort.

Digitized by Google

lué par les trompettes, et posé sur l'Autel de la Chapelle, où les principaux des Paroisses se rangèrent, et le peuple demeura dans la galerie qui est joignant; au bout de la quelle, à cause de la multitude, on avoit dressé un Autel, où fut dit une Messe haute, et à la fin, une Prédication par le Gardien, sur l'Evangile du mesme jour. Apres, furent chantées les Vespres, et l'*Exaudiat* pour le Roy; à la fin des quelles les Processions sortant, s'allerent ranger aupres d'un grand feu de ioye, dressé dans la place du Bourg au devant du chasteau, où ayant chanté le *Te Deum*, elles accompagnèrent le *Saint-Sacrement* à son retour dans l'église. »

Louis XIII, à son retour du Languedoc, où il était allé combattre les Calvinistes, traversa la province et fit son entrée à Grenoble le 29 novembre 1623. Il y reçut de Lesdiguières et du Parlement, accompagné des trois ordres, tous les honneurs qu'on peut rendre à un souverain; on éleva sur son passage un arc de triomphe représentant les sept merveilles du Dauphiné (1). Trois jours après il voulut visiter le château de Vizille, où le connétable le traita avec beaucoup de magnificence. Louis XIII, charmé des fêtes splendides prodiguées pour sa réception, ne fut pas moins satisfait de voir, dans la galerie du château, les exploits du feu roi son père, représenté en autant de tableaux différents. Sa Majesté retourna le lendemain à Grenoble, d'où elle partit bientôt pour Paris, accompagnée du connétable dont la présence lui était nécessaire, soit par la dignité de sa charge, soit par l'utilité de ses conseils.

Vizille était encore plein des souvenirs du despotisme féodal, quand des paroles de liberté s'y firent entendre et lui méritèrent une place dans les annales de la Révolution

(1) Voir notre brochure, *les sept Merveilles du Dauphiné*, dans la *Revue du Lyonnais* du 31 mars 1854, tome VIII (nouv. série).

Digitized by Google

française. Privée de son Parlement et craignant d'avoir perdu avec lui toutes ses libertés, la ville de Grenoble avait remporté, dans la *journée des tuiles*, la première victoire populaire de la Révolution et avait résolu, dans un conseil général tenu le 14 juin 1788, une convocation générale des municipalités de la province. Toutes les villes et communautés dauphinoises s'étaient empressées de répondre à l'appel de leur capitale, et une nouvelle délibération avait fixé l'assemblée générale au 21 juillet suivant.

Ce fut dans une des salles du château de Vizille que se rendirent les membres du clergé, de la noblesse et du tiers-état, sans observation de rang, ni de préséance entre les personnes de chaque ordre, non plus qu'entre les villes, bourgs et communautés qu'ils représentaient. La séance dura depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures du soir; remise à quatre heures et demie, elle ne fut rompue que le lendemain vers les trois heures du matin. Toutes les résolutions furent prises à l'unanimité, à l'exception de celle relative à la liberté des élections pour toutes les places dans les états de la province. L'assemblée protesta contre les édits enregistrés militairement le 10 mai à Grenoble; elle demanda le rappel du Parlement, le rétablissement des tribunaux et la réintégration des consuls Mayen et Revol de la ville de Grenoble; elle *arrêta que les trois ordres de la province, empressés de donner à tous les Français un exemple d'union et d'attachement à la monarchie, prêts à tous les sacrifices que pourraient exiger la sûreté et la gloire du trône, n'octroiraient les impôts par dons gratuits, ou autrement que lorsque leurs représentants en auraient délibéré dans les États-Généraux du royaume*. Ensuite il fut unanimement résolu que le président serait prié d'exprimer, à M. Périer, seigneur du marquisat de Vizille, combien tous les membres de l'assemblée étaient sensibles au nouveau témoignage de

Digitized by Google

zèle qu'il venait de donner à sa patrie, par la manière dont il avait accueilli ses concitoyens. Les trois ordres avaient élu pour président le comte de Morges, et pour secrétaire, Mounier, juge royal à Grenoble. Celui-ci rédigea tous les actes émanés de cette assemblée; nommé député du Dauphiné aux États-Généraux de 1789, il exerça sur les premières délibérations de son ordre une juste influence, présida l'Assemblée constituante, et mérita, par ses nobles sentiments, cet éloge prononcé en 1806 sur sa tombe: « Il avait soif de justice. »

Depuis le jour mémorable où, après un silence de cent soixante ans (1), les états du Dauphiné exposèrent leurs justes réclamations, depuis cette séance solennelle, où les trois ordres adressèrent au roi leurs *très-respectueuses représentations*, beaucoup de noms célèbres ont visité Vizille et son château, sans compter les troupes qui l'on traversé sous la République et l'Empire pour aller planter le drapeau tricolore sur les champs de bataille de l'Italie, ou aller montrer aux capitales de l'Europe leurs aigles victorieuses. Le pape, Pie VI, enlevé de Rome par ordre du directoire, entra en France par le mont Genevre en 1798 et séjourna vingt-quatre heures au château de Vizille. Il y reçut, des directeurs de la fabrique et de la population, les témoignages de respect et de vénération dus à sa vieillesse et à son auguste caractère. En 1815, Napoléon, revenant de l'île d'Elbe pour conquérir une seconde fois le trône, y entra avec sa petite armée, salué par les acclamations des habitants et des paysans accourus des montagnes voisines pour l'accompagner jusque sous les murs de Grenoble. L'année suivante, le duc d'Angoulême y passa en se

(1) Louis XIII avait suspendu par une ordonnance de 1628, les états provinciaux, pour calmer l'agitation générale provoquée par les dissensions fort graves qui s'étaient élevées entre les Ordres privilégiés et le Tiers État, au sujet de l'établissement de la taille.

Digitized by Google

rendant dans les Hautes-Alpes, et s'y arrêta de nouveau, quelques jours après, en revenant à cheval de Briançon par la nouvelle route du Lautaret et de la Romanche. Il y fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang; un arc de triomphe placé à l'entrée du bourg, une double haie de sapins disposée le long de la route, des groupes variés des jeunes filles de la manufacture, revêtues de robes blanches, parées de guirlandes de fleurs et de verdure, tels furent les éléments de la fête que l'on prépara sur le passage du prince qui devait porter un jour le nom de dauphin de France.

Plus tard, Casimir Périer, Lafayette et plusieurs hommes illustres de notre époque vinrent évoquer, dans l'antique manoir féodal et dans le berceau de la révolution, les grands souvenirs que ces vieux murs rappellent.

Le château de Vizille se compose de plusieurs corps de bâtiments, flanqués de tours et de pavillons. On y arrive, au nord, par une rampe qui conduit à la porte principale, au-dessus de laquelle était appliquée, en 1677, lors de la magnifique réception de la duchesse de Lesdiguères, petite fille du connétable, par le maréchal de Créqui son beau-père, la statue équestre de son aïeul en bronze et en demi-bosse, que l'on voit encore aujourd'hui, avec cette inscription :

FRANCISCUS BONNA DIGUERIARUM
DUX
PAR ET MARESCHALLUS FRANCIÆ
SUMMUS EXERCITUUM CASTRORUMQUE
REGIORUM PRÆFECTUS, EQUESTRI
HAC ÆNEA STATUA MARTIS ORA FERENTI
AD VIVUM EXPRIMITUR
ANNO MDCXII ÆTATIS LXXVIIII.

Digitized by Google

Au-dessus de l'autre porte, qui conduit au parterre, on lisait gravé sur une tablette en marbre noir :

FELICIBUS AUSPICIIS HENRICI IV
FRANCIÆ
NAVARRÆQUE REGIS INVICTISSIMI,
PACE TERRA MARIQUE PARTA
FRANCISCUS BONNA DIGUERIARUM DOMINUS,
DELPHINATUS PROREX, TOT
BELLORUM SUPERSTES SECESSUM
HUNC SIBI SUISQUE EREXIT ANNO
SALUTIS MDCXX.

Et au-dessous :

DEUS NOBIS HÆC OTIA FECIT
MAJOR POST OTIA VIRTUS.

Dans le jardin on voyait aussi un Hercule armé de sa massue en bronze massif ; cette statue, due au ciseau de Richier, sculpteur et ami du connétable, a été depuis transportée dans le jardin de la ville de Grenoble. Du parterre, situé devant la façade méridionale de l'édifice, on monte vers un immense perron composé de cent marches et de plusieurs paliers, d'où la vue plonge sur un large canal et sur le parc qui occupe la partie de la vallée située entre la Romanche et le pied de la montagne.

Cette splendide demeure est restée entre les mains des descendants du maréchal de Créqui, duc de Lesdiguières et gendre du connétable, jusque vers la fin XVIIe siècle que cette terre passa, par succession, à la famille de Villeroi. C'est du dernier duc de ce nom qu'elle fut acquise, en 1775, par Claude Périer, négociant à Grenoble, qui restaura l'intérieur du château prêt à tomber en ruines, et y créa d'abord une fabrique de papiers peints qu'il remplaça, dans la suite, par une des plus importantes manufactures de toiles peintes

Digitized by Google

qu'ait eues le midi de la France. Augustin Périer, son fils, frère du célèbre Casimir Périer, y joignit des tissages et une filature de coton, qui, prenant un accroissement rapide, s'étendirent dans toutes les communes environnantes, et notamment dans la vallée de la Romanche jusqu'au bourg d'Oisans. Le nombre des métiers s'éleva bientôt à six cents, qui, joints à la filature et à la fabrique d'indiennes, occupaient directement près de quinze cents personnes, quand un grand désastre éclata sur cet établissement, en 1825, et faillit détruire, dans un immense incendie, le château et le bourg de Vizille.

Ce fut dans la nuit du 9 au 10 novembre, à une heure du matin, que le feu se manifesta dans les ateliers d'étendage; la violence du vent était telle, que plus de mille sapins de la forêt de Prémol furent abattus. Toute la population du bourg, éveillée en sursaut par la cloche de la fabrique, accourut sur le théâtre de l'incendie, dont les montagnes voisines reflétaient les lueurs sinistres; mais l'ouragan soufflait avec tant de fureur, que les flammes, agitées dans toutes les directions, ne tardèrent pas à se communiquer, avec une incroyable activité, à six ou sept cents pièces de calicot que renfermait l'étendage. Ce nouvel aliment ne fit qu'accroître l'intensité du feu, et les secours empressés des habitants, pour s'en rendre maîtres, devinrent inutiles. Pour surcroît de malheur, l'incendie éclata en plusieurs endroits du bourg, et ils durent s'éloigner à la hâte pour sauver au moins leurs enfants et leur mobilier. Ce ne fut que vers les cinq heures du matin que deux pompes, de la ville de Grenoble, étant arrivées avec les pompiers et un détachement de la garnison, on parvint à concentrer l'incendie dans son foyer et à se rendre entièrement maître du feu. Quel triste spectacle dut présenter cette nombreuse population sans asile, sans nourriture, sans vêtements, obligée de pourvoir à ses besoins et

Digitized by Google

de se procurer, sans délai, des ressources et des moyens d'existence. Heureusement que la charité publique s'émut, et que de nombreux actes de bienfaisance vinrent en aide à ces malheureux habitants. Des quêtes et des souscriptions furent ouvertes à Grenoble, dans le département de l'Isère et dans toute la France; le propriétaire de la fabrique, Augustin Périer, disposa en toute hâte des ateliers provisoires où tous les bras furent utilisés et fit commencer, dès le mois de décembre, les travaux de reconstruction. Au bout de fort peu de temps le château de Lesdiguières s'élevait du milieu des cendres entièrement restauré et sans laisser paraître aucune trace de ce terrible incendie.

De nos jours, une activité prodigieuse anime ce gracieux paysage; en même temps que l'on parcourt des montagnes boisées, des coteaux fertiles, des champs fécondés par une savante agriculture, on entend au loin le sourd mugissement des machines industrielles mues par les flots impétueux de la Romanche. Des fabriques, des manufactures, des usines occupent une partie de la population de Vizille étendant leur influence même au-delà des limites de son territoire. Le château étale toujours ses vieux murs, ses pavillons, ses tours; mais transformé par la main puissante de l'industrie, il présente un aspect à la fois pacifique et animé. Derrière ses murailles ne brillent plus des casques au panache flottant; vers son portail ne retentit plus le qui vive poussé par de vigilantes sentinelles; dans ses longs corridors ne s'élève plus le bruit des hommes de guerre; sous ses voûtes on n'entend plus les ordres sévères du connétable, ni la voix éloquente de Mounier, ni les chaleureuses acclamations des états du Dauphiné; mais on entend le gai refrain de l'ouvrier entonnant des chansons en l'honneur de *Mars* ou de *Bacchus*, et les conversations animées des bonnes femmes racontant à leurs voisines, dans les longues

Digitized by Google

soirées d'hiver, les traditions du pays ou les légendes de la montagne. Depuis deux siècles et demi l'édifice est resté le même ; mais si l'industrie a disposé de l'intérieur dans un but très-utile, tout, autour de l'ancienne demeure de Lesdiguières, a subi également de grands changements. Ce n'est plus une somptueuse prodigalité avec la misère et le malheur à ses côtés, c'est la richesse acquise par le travail avec le bien-être et la félicité. Ce n'est plus un seigneur qui commande impérieusement à ses *manants*, ce sont des ouvriers qui travaillent avec assiduité pour leurs maîtres et pour eux.

Pour se rendre de Vizille à Grenoble, on peut suivre la route impériale n° 85, qui s'embranche à celle de Sisteron dans le village du Pont-de-Claix. La distance par cette voie, qui est la plus longue, est d'environ 17 kilomètres ; en la suivant on passe devant l'importante usine destinée au traitement des substances métallifères des Alpes, et que la Société, dirigée par M. le comte de Certeau, a fait construire, il y a quelques années, à Saint-Joseph près de Vizille. L'autre route, dont la longueur n'est que de 13 kilomètres, conduit à Grenoble par Brié, Tavernolles, Eybens ; après avoir gravi la première colline, qui offre partout une culture riche et variée, on arrive à Brié, en parcourant le sommet d'une montagne, d'où la vue plonge à quelques centaines de mètres sur la gracieuse vallée de Vaulnaveys et ses riants alentours. Ce fut à Brié que, le 7 mars 1815, le jeune colonel Charles de Labédoyère, commandant le 7me régiment d'infanterie de ligne, vint rejoindre, à la tête de ses soldats, Napoléon, qui embrassa l'aigle du drapeau en lui disant : « *Colonel, je n'oublierai jamais ce que vous faites pour la France et pour moi.* » Le soir même, à sept heures et demie, l'avant-garde impériale se présenta devant l'ancienne porte de Bonne et bientôt après l'empereur entrait dans Grenoble au milieu de l'enthousiasme et des acclamations universelles.

Digitized by Google

De Brié l'on se dirige vers Tavernolles, d'où l'on aperçoit un château remarquable par son élévation et sa grandeur, c'est celui d'Herbeys, ancienne maison de plaisance des évêques de Grenoble. Arrivé à l'extrémité de la colline qui sépare la vallée de la Romanche de celle de l'Isère, on ne tarde pas à descendre vers Eybens que domine un château connu par sa construction élégante et sa délicieuse position sur un monticule entièrement tapissé de bosquets et de vignes. De ce bourg on se rend à Grenoble, en traversant une plaine que se partagent des jardins, des champs bien cultivés et des prairies, et l'on entre dans cette ville, non loin de la porte par laquelle on était sorti pour commencer, du côté de Gières, cette excursion.

Parmi les diverses régions situées aux environs de Grenoble, celle-ci est, sans doute, une des plus curieuses à parcourir. On peut facilement, dans une seule journée, passer successivement à Gières, à Uriage, à Vizille et dérouler en peu de temps cette suite de sites pittoresques, de paysages gracieux et d'aspects différents ; mais le voyageur qui pourra consacrer un temps plus long à visiter cette contrée, y trouvera d'utiles et d'agréables distractions ; les traditions historiques qui se rattachent à quelques localités y ajouteront un peu d'intérêt, et il ne pourra manquer d'emporter de délicieux souvenirs d'une nature si belle et si variée, à la fois bruyante et silencieuse, dont les moindres cours d'eau reflètent l'image, dont les moindres vallées répètent les échos

Honoré Pallias.

Digitized by Google

Nécrologie.

DAVID,

Rédacteur du *Salut-Public*.

Les lettres lyonnaises ont eu à enregistrer, ce mois-ci, une perte très-sensible et tout à fait inattendue. M. François-Joseph David, rédacteur du *Salut Public*, est mort le 10 mai à Belleville (Rhône), où il était allé prendre quelques jours de repos.

Bien que M. David n'ait jamais collaboré à la *Revue du Lyonnais*, elle ne doit pas moins se porter l'interprète des regrets universels que cette mort a excités. Né à Lyon le 1er août 1819, et fils d'un honorable médecin, David fit ses études au collége de notre ville, sans y remporter, il est vrai, de ces succès qui décident d'une carrière, mais déjà, quoique au second rang, visiblement enclin aux choses littéraires. Ses études achevées, il alla à Paris pour y suivre son cours de droit, emportant comme de juste dans sa valise, en écolier bien appris, une tragédie en cinq actes et en vers : *Les Enfants de Clodomir*. Au bout de quatre ans il revint à Lyon où il entra dans une étude d'avoué. Mais Paris n'était point oublié : il y retourne bientôt, et cette fois il prend pied dans la presse et débute au *Corsaire-Satan* par un roman intitulé : *Voyage politique, littéraire et philosophique d'un étudiant autour de sa chambre*. Rappelé de nouveau dans sa famille, le voilà encore enrôlé dans la bazoche, exact, rangé, laborieux par naturel, fidèle à sa profession, comme un Lyonnais de vieille souche, mais pourtant toujours aux écoutes, comme s'il eût attendu l'heure de la délivrance. Déjà il s'est glissé au *Moniteur judiciaire* pour y tenir le feuilleton, et bientôt après, à la faveur du déclassement général de 1848, il vient partager la rédaction du *Salut Public* avec M. Bigot, son ancien camarade.

Attaché depuis cette époque à ce journal, il y est resté chargé de la partie des théâtres et de tout ce qui touche à la chronique locale. On ne saurait se faire une idée du soin qu'il apportait à ce labeur ingrat et plus difficile qu'on ne pense. Raconter dans un style clair, correct, spirituel, et en courant, ces mille faits divers toujours semblables, ces mille riens qui défrayent chaque jour la curiosité de la majorité des lecteurs, c'était pour lui une grosse besogne; il mettait à la bien remplir un amour-propre des plus louables, et on peut le dire sans humilier personne, dans ce métier, assez semblable à celui du lapidaire sur pierres fausses, David était passé maître. Son plus grand plaisir était ensuite de relire ses chroniques reproduites dans les journaux des départe-

Digitized by Google

ments ou de Paris. C'était son propre esprit qui lui revenait de tous les points de la France.

Cette préoccupation constante du style, de l'élégance et de la grammaire, cette recherche de la grâce familière qu'on retrouve dans les moindres lignes échappées à sa plume et qui éclataient dans ses charmants et souvent remarquables feuilletons, cet art de la narration, entendu à la façon moderne, qu'il avait étudié et poussé si loin, tout cela attestait chez David des instincts d'écrivain très-vifs. Il comprenait trop bien toutes les finesses de la langue écrite, et quelles lois d'unité et de variété président à la composition d'une phrase bien faite, pour ne pas avoir nourri toute sa vie le secret espoir qu'il lui serait un jour donné de résumer son talent et ses forces dans une œuvre d'inspiration et de patience. N'est-ce pas là, du reste, le rêve de tous ceux qui tiennent une plume? On se dit qu'on finira bien par rencontrer un sujet heureux et qu'on pourra le traiter à loisir. Mais la mort vient. Rien n'est fait, il faut partir; et déjà le fleuve roule impitoyable, effaçant sous ses calmes ondulations les petits ricochets qu'y faisait, en se jouant, le feuilleton d'hier, marqué de chiffres ironiques, jeté au gouffre et condamné à y disparaître.

David possédait aussi un talent devenu rare, trop dédaigné maintenant, celui de tourner agréablement des vers faciles, sans prétention, dans le goût du siècle dernier, de ces vers qui, n'étant pas un tourment pour celui qui les improvise, ne sont jamais une énigme pour ceux qui les entendent. Le *Salut Public* de 1848 et 1849 contient de lui une série d'épigrammes qui dénotent en ce genre une veine heureuse et mordante. Il est peu de personnages en vue à cette époque qui n'aient reçu de lui un coup d'épingle. Un jour, notre Martial politique voulut viser plus haut et mettre le feu aux poudres. On touchait à la fin de 1849, année brûlante, on s'en souvient; toutes les compétitions étaient en présence, tous les partis aux prises. David eut l'idée d'écrire une Revue dans le genre aristophanesque, très-verte, très-hardie. La pièce faite, il la porte au directeur des théâtres qui, après l'avoir lue, demande vingt mille hommes de troupes pour assurer la tranquillité aux abords des Célestins pendant la représentation. Le général Gémeau promit, dit-on, de mettre sur pied, s'il le fallait, la garnison tout entière. Mais le directeur, même appuyé par les baïonnettes, n'osa se hazarder à donner la pièce dans la crainte qu'on ne brûlât son théâtre. C'est assez dire que, dans sa Revue, David n'avait gardé aucun ménagement. Chaque parti recevait sa part de horions devant la justice distributive du poète. Je dois dire, pour être vrai cependant, que s'il attaquait un peu la légitimité, un peu l'orléanisme, un peu tout le monde, c'est avant tout sur la république et les classes populaires encore triomphantes qu'il daubait d'importance et à tours de bras; car théoriquement et pratiquement la république ne fut jamais ni son idéal, ni son fait.

Digitized by Google

Chose singulière! David perpétuellement voué aux cavatines du feuilleton et de la réclame, aux broderies de la seconde page du journal, à toute cette littérature qui suppose d'ordinaire chez celui qui s'y adonne plus de malléabilité d'esprit que d'inflexibilité de caractère, David était une nature très-carrée et de convictions bien assises. Mis en contact journellement par sa profession et ses goûts avec les idées de son siècle, il y était resté réfractaire par tous les points. Il appartenait au passé tout entier, sans transaction avec le présent qu'il trouvait précaire, et avec l'avenir auquel il ne croyait pas. Pour lui, il n'y avait qu'un seul principe de gouvernement possible : l'obéissance, ou volontaire ou forcée. Si jamais il a lu, ce dont je doute, car il lisait peu, le fameux chapitre des *Soirées de St-Pétersbourg* sur le rôle social du bourreau, je suis sûr que la théorie de M. de Maistre ne l'a pas fait sourciller. A ses yeux, le roi de Naples était, en Europe, le seul roi qui comprît la situation. Avec ce tempérament, on comprend qu'il dût avoir des antipathies profondes contre certains écrivains : Voltaire, Molière, La Fontaine etc., etc. Il avait même dans les grandes occasions, au sujet de l'auteur de *Candide*, une phrase qu'il accentuait avec beaucoup de véhémence : « Moi vivant, s'écriait David, je ne souffrirai pas qu'on dise que Voltaire a eu de l'esprit. » Il est vrai qu'il ne faisait pas non plus grand état du doux et pieux auteur d'*Esther*; mais cela tenait, je crois, à des ressouvenirs de son séjour à Paris, au temps où il avait cotoyé la Bohême, pendant sa collaboration au *Corsaire-Satan*.

J'en ai dit assez pour faire comprendre que David n'était pas une personnalité banale et coulée dans le moule de tout le monde. Au fond, il avait, je n'hésite pas à le penser, le sentiment que sa destinée était ou avait été incomplète, et il a dû en souffrir sourdement, quoiqu'il ne fût point ambitieux; c'était une nature dont tous les éléments n'étaient peut-être pas encore complètement pacifiés. Une certaine absence de mesure dans les opinions est souvent l'indice des conflits intérieurs que l'on étouffe. Ajoutez que le mouvement expansif était chez lui lent à se produire, sans spontanéité, un peu défiant. C'est là, du reste, un trait essentiel du caractère lyonnais.

Avec l'âge et les enseignements de la vie, le calme lui serait sûrement venu. Toutes les forces dont il disposait se seraient équilibrées et sa maturité les eût mises en œuvre. Pour que la bienveillance innée en lui s'échappât à larges flots, il suffisait de dégager pour ainsi dire l'issue de la source et de s'en approcher. Tous ceux qui l'ont connu le savent. Empressé pour ses amis, même ceux de la veille, le dévoûment lui était facile. Il n'était mordant et comme épineux que pour ceux qu'il ne connaissait pas.

Au moment de la promulgation du décret de l'Immaculée Conception, David eut occasion d'écrire un ou deux articles, sérieux cette fois, sur la sanction de ce dogme. Je me souviens que ces arti-

Digitized by Google

cles étant tombés sous les yeux d'un honorable ecclésiastique, cet ecclésiastique me demanda si j'en connaissais l'auteur. Je répondis que oui. « C'est un théologien, n'est-ce pas, reprit l'abbé? Il y a dans ces articles un tact, une exactitude de doctrine qui ne peuvent être que le fait d'un homme familier avec les matières théologiques. » J'eus bien de la peine à persuader au bon abbé que l'auteur de ces articles n'était autre que l'historiographe ordinaire du théâtre des Célestins. Il avait suffi à David d'être ce qu'il était ouvertement, toujours et partout, un catholique convaincu, pour être un parfait théologien. Plus tard, David sut que ces articles avaient été mis sous les yeux du pape, et je crois qu'il ressentit une très-grande joie de cet honneur.

Tel était David. Si je me suis laissé aller à esquisser une appréciation psycologique au lieu d'une biographie purement matérielle je ne crains pas pour cela d'avoir blessé sa mémoire; je suis sûr que, de l'autre côté de la rive où la mort l'a maintenant déposé, il me sait gré d'avoir fait connaître l'homme plutôt que le feuilletoniste.

J. Tiss.

BIBLIOGRAPHIE.

Flocons de neige. Poésies par Xavier Bastide, l'un des auteurs des Mandragores. Paris, Dentu, (la Croix-Rousse, Lépagnez) un vol. in-12, 1856.

Il y a quelque chose comme une douzaine d'années, paraissait, sous le titre de Mandragores, un volume de vers qui sentait sa vraie poésie malgré l'abus un peu immodéré qu'on y faisait de la botanique et de sa nomenclature latine et grecque. Ce recueil était dû à la collaboration intime et solidaire de deux auteurs qui avaient voulu y pousser la confraternité littéraire jusqu'à se fondre dans une même et unique personnalité sous le nom à deux têtes de Lirou-Bastide. De ces poètes jumeaux que la mort a désunis, il n'en reste plus qu'un, M. Bastide, aujourd'hui médecin à Lyon, qui vient de nous donner, seul cette fois le second faisceau de ses œuvres poétiques en le baptisant du nom pittoresque et gracieux de *Flocons de Neige*.

Nous retrouvons dans ce nouveau volume les qualités distinguées, le souffle vigoureux, l'imagination luxuriante qui nous avaient enchantés dans le premier. L'auteur est bien sûrement un vrai poète; il l'est *intus et in cute*, il trahit à chaque pas, par de jaillissantes effluves et ce cri profond qu'on ne peut feindre, la vocation privilégiée qui fait les vrais inspirés.

Le vers de M. Bastide est plein, sonore, riche; il porte avec lui sans effort et naturellement l'image et la métaphore. Ses pensées sont toujours nobles et honnêtes, souvent neuves et fécondes. Décidément il n'appartient ni à la classe de ces poètes néo-métaphysiciens qui placent la lyre sur des hauteurs glacées et nuageuses où ne germe souvent que l'ennui, ni à la catégorie de ces rimeurs maîtres-passés du rhythme seulement et dont l'art se borne à broder de jolies et brillantes cadences sur des thèmes rebattus et surannés. Il y a chez lui des accents nouveaux, il y a, dans une mesure abordable à tous, un reflet saisissant du monde et de l'humanité, de leurs grandeurs et de leurs misères; il y a enfin l'écho de l'âme parvenue aux sommets de la vie et qui jette aux vents la plainte sublime et éternelle formulée par le vieux Romain quand il s'écriait : *Sunt lacrymæ rerum!*

Et voilà bien ce qui distingue les Flocons de neige des Mandragores, et trace entre ces deux livres une ligne de démarcation très-nette. Dans le

Digitized by Google

premier, la jeunesse épanouie chante l'hymne matinal avec tous ses rêves, ses fervents enthousiasmes, ses exubérances même ; elle fait explosion dans le monde et dans les choses à la façon d'une bombe qui disperse sur une grande surface ses retentissants éclats. Dans le second, on sent l'homme mûr, le cœur encore chaud mais désabusé, qui concentre ses pensées, ses espérances, ses impressions, et les fait converger vers un but précis et limité, l'utile, le bien, la science des choses et des êtres. Le poète devient philosophe positif et moraliste, il sonde avec ardeur les horizons vastes et voilés qui sont pour les penseurs le centre d'attraction définitif et dernier : l'âme, la fin suprême, la loi de l'homme et des choses, l'amélioration des sociétés, l'extension du bien-être, la définition du bonheur ; quelquefois même, l'auteur se hasarde sur le terrain de la politique et de l'histoire, comme dans la pièce adressée à M. Balleydier à propos du siége de Lyon.

Mais, en dehors de ce cadre austère et sérieux, le poète revient souvent à ses premières amours de botaniste, et il demande à la Flore de fréquentes inspirations, avouons même qu'il en abuse trop encore et qu'il devrait être plus sobre qu'il ne l'est des mots techniques et des descriptions scientifiques. M. Bastide a trop de qualités lyriques pour s'oublier aussi souvent qu'il le fait dans les froides régions du genre didactique. Il est vrai qu'à la façon dont il habille ce défaut, il le rend parfois si séduisant, comme dans la charmante et remarquable boutade *aux Désœuvrés*, qu'on n'a pas alors le courage de le blâmer.

L'auteur peint souvent avec bonheur ; sa palette est riche, son pinceau sûr. Il le prouve surabondamment dans ces deux pièces : *Avignon* et *l'Occitanie*, où il fait jaillir sous une forme très-accusée la physionomie caractéristique de quelques villes du midi. On y sent aussi le souffle de l'archéologue.

Nous parlions tout à l'heure des idées grandes et positives du poète, de ses idées humanitaires. Écoutez sous quelle forme il les traduit dans cette pièce de premier ordre adressée sous le nom de *Souhaits* à M. Eugène Jouve :

Oh ! si j'avais la voix de nos divins poètes,
Pour peindre cet enfer de tortures muettes,
Cet abîme éternel d'inextinguibles maux,
De mes lèvres de feu ruisselleraient les mots.
J'emploirais, tour-à tour, l'ardente métaphore
Illuminant l'esprit comme un jet de phosphore,
La strophe sibyline, et les rhythmes brûlants
Qui jaillissent de l'âme en sublimes élans.
Et peut-être qu'alors, des mortels entendue,
Ma prophétique voix ne serait pas perdue !
Peut-être qu'attendris à mes vibrants accords,
Du drame famélique affranchissant le corps,
Ceux qui trônent par droit de primogéniture
Ou du champ-clos du vote ont surgi par bouture,
Comme notre Empereur, des biens que Dieu départ
Émietteraient sur tous la salutaire part,
Rompraient le cadenas des puits que leur main scelle
Pour étancher nos soifs de paix universelle,
Et, des fusils guerriers croisant les vieux faisceaux,
Rafraîchiraient nos fronts de verdoyants arceaux !
Alors nos yeux verraient briller enfin cette ère
Que l'Homme-Dieu promit aux enfants de la terre :
Sainte communion d'êtres déshérités,
Principes d'avenir, tant de fois avortés,

Digitized by Google

Baptême qui, lavant la tache originelle,
Nous purifie aux flots de source fraternelle,
Et, dépouillant nos cœurs de tout impur levain,
A l'amour d'ici-bas prête un cachet divin
Viennent, viennent ces temps d'heureuses destinées
Où tant de nations au malheur condamnées
Verront briller enfin sur le zénith du ciel
De leur rédemption le signe officiel !
Alors les rêves purs qui dérident les lèvres
Succèderont aux nuits de délirantes fièvres,
Et, brisant le boisseau sur le talent jeté,
Où l'on disait ténèbre, on répondra clarté !..

Ailleurs, prêtez l'oreille aux accents que l'inspiration du poète sait trouver pour chanter la majesté de Dieu :

Gloire à celui qui n'est qu'essence !
Gloire au seul vrai ! gloire au seul beau !
Tout s'éclaire au foyer de son Intelligence :
Tout corps se crée à sa substance ;
Tout prend une âme à son flambeau.

La Terre à l'homme : — à Dieu, l'espace ;
A Dieu, l'immensité du Ciel ;
A Dieu, tout ce qui dure ; — à nous tout ce qui passe.
Nous mourons, il est Immortel !

C'est lui dont la parole a fécondé l'abîme.
Il veut, et le jour naît ; la Matière s'anime :
Les sphères par milliers peuplent les Cieux géants ;
Et, désertant des Monts les fumantes épaules,
Dans leurs bassins, creusés sous les glaces des Pôles,
Tombent les Océans.

. . . . . .

Sur tout ce qui respire il étend ses conquêtes,
Il voit comme un Néant les mondes déployés,
Et les Nuages des Tempêtes
Sont la poussière de ses pieds.
Oh ! pour porter mon âme aux voûtes immortelles,
Amour, embrâse-la ; Foi, prête-lui tes ailes.
Je doutais... je m'incline. — Insensé qui ne croit
Que ce qu'il voit des yeux et peut toucher du doigt !
Insensé qui, fouillant dans les Saints Tabernacles,
Un scapel à la main dissèque les Miracles ;
Et, voulant tout soumettre à son grossier compas,
Ose nier le Dieu qu'il ne s'explique pas !...

Dans cette pièce, *Doute et Foi*, entendez parler le philosophe spiritualiste, le médecin qui ne s'est pas laissé déborder par la matière :

Car Dieu ne laisse point, scellée au cimetière,
L'âme, cet œil de feu qui perce la matière,
Et qui nous éclairant, quand le zénith est noir,
Illumine nos jours des rayons de l'espoir.
Le sceptique endurci, niant tout par système,
D'arguments captieux, en vain, brode son thème
Pour me prouver que tout à la mort doit finir :
Il est au fond de nous une secrète essence,

Digitized by Google

Un occulte pouvoir qu'on ne peut définir,
Tocsin mystérieux de notre conscience,
Intelligent éclair de ce foyer immense
Qui, rayonnant du ciel, au ciel doit revenir.
En vain sur lui la mort essairait sa puissance,
Pour nous, pour la pensée, il est un avenir !

Les deux pièces intitulées *l'Hiver* et *à M. Alphonse Balleydier* renferment des beautés élevées, et nous regrettons sincèrement que l'espace borne ici nos citations.

Somme toute, voilà un beau et bon livre. Il est vrai qu'à côté de l'éloge, nous saurions où glisser le blâme. Nous pourrions signaler quelques négligences de forme, des obscurités de pensée, quelques défaillance de goût ; nous pourrions citer deux ou trois locutions empruntées sans doute par l'auteur aux ateliers qu'il visite avec tant d'abnégation, et qui sentent trop leur vieux crû lyonnais ; mais nous sommes de ceux qui jugent plus avec le cœur qu'avec le cerveau, et ne comprenons pas que dans un fouillis de roses, on les délaisse pour cueillir à dessein quelques soucis fourvoyés.

Tel qu'il est, le recueil de M. Bastide est de ceux qui se recommandent d'eux-mêmes et qui ont leur place marquée dans toutes les bibliothèques.

S....

Séance de l'Académie de Lyon. Lecture de la traduction en vers français de l'ÉLECTRE DE SOPHOCLE, par M. GUNET.

M. Gunet, professeur de philosophie, déjà connu par le spirituel discours en vers qu'il prononça, il y a deux ans, à la distribution des prix du Lycée, a lu devant l'Académie sa traduction en vers français de l'Électre de Sophocle. Il est dans les usages de l'Académie, pour exciter les talents et encourager les ouvrages de l'esprit, d'admettre des étrangers à faire des lectures dans ses séances particulières ; c'est une faveur qu'elle se félicite d'avoir accordée à M. Gunet. M. Gunet n'est pas le premier qui ait traduit Sophocle en vers français, mais nous ne pensons pas qu'il ait à redouter la comparaison avec aucun de ses prédécesseurs. Il nous a semblé que jusqu'à présent personne n'a su rendre, avec le même bonheur, la simplicité, la poésie, la grandeur de l'original. Point de ces fades périphrases, de ces froides abstractions qui, dans la plupart des traductions, affaiblissent et défigurent la poésie des anciens ; par la force, par la couleur antique, par l'harmonie, les vers de M. Gunet luttent avec ceux de Sophocle. On a particulièrement admiré la course des chars, les plaintes d'Électre, les chœurs. L'Académie tout entière assistait à cette lecture qu'elle a accueillie par d'unanimes applaudissements.

Il a paru à tous que Sophocle, avec M. Gunet pour interprète, réussirait encore à Paris, comme autrefois à Athènes. Quel éclatant triomphe pour notre grande tragédienne que ce magnifique rôle d'Électre qu'on dirait composé pour elle ! Mais en attendant que nous ayons le plaisir d'applaudir aux Français ou à l'Odéon les beaux vers de M. Gunet, nous espérons que l'Académie de Lyon lui aura donné une place à côté des autres poètes que déjà elle compte dans son sein. On dit que M. Gunet a traduit l'Œdipe Roi avec non moins de succès que l'Électre et qu'il a aussi des œuvres originales dans son portefeuille. Ajoutons encore que non seulement il fait bien les vers, mais qu'il les lit bien ; que d'excellentes raisons pour en faire promptement un académicien !

F. B.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Directeur,

Dans mes Études sur les auteurs forésiens, j'ai parlé d'un fort joli manuscrit que possède M. Yemeniz et qui a pour titre : *Discours à Mademoyselle Panfile*, par Loys Papon. A propos de ce manuscrit, j'ai formé deux hypothèses ; l'une qui consiste à en attribuer l'écriture à du Tronchet, fameux calligraphe du XVIe siècle, l'autre à l'auteur même du *Discours*.

M. Auguste Bernard, dans une lettre adressée à la *Revue du Lyonnais*, en date du 16 avril dernier, affirme, sans aucune preuve, que j'attribue d'une manière positive à du Tronchet seul l'écriture de ce manuscrit.

Or, voici quelques phrases de la biographie de du Tronchet qui n'ont pu échapper à l'attention bien connue de M. Auguste Bernard.

« Je ne dois pas négliger, malgré tous ces indices, de soumettre au « lecteur qui en sera juge en dernier ressort, une autre supposition. Peut-« être le manuscrit dont je viens de parler est-il de la main même de Loys « Papon ? Cette nouvelle hypothèse n'a rien d'improbable ; ami de du « Tronchet, peut-être avait-il reçu de lui d'excellentes leçons d'écriture ? « Quelques mots assez vagues de la préface en prose du *Discours* (1) laisse-« raient même supposer que le petit manuscrit est de sa propre main. »

Ces quelques mots suffiront pour démontrer le peu de fondement de l'assertion de M. Auguste Bernard.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très-distingués.

Gui de La Grye.

CHRONIQUE LOCALE.

Pendant une partie de ce beau et joli mois de mai chanté autrefois par les poètes, nous avons eu non seulement à Lyon, mais dans une partie de la France, une inondation qui a rappelé celle de 1840 de désastreuse mémoire. Hâtons-nous de dire du moins que cette fois, à part les désastres matériels, nous n'avons pas eu de malheurs à enregistrer. Depuis la fin de la lune rousse, dont nous nous étions débarrassés le 4 mai, nous avons eu des pluies torrentielles, peu en rapport avec la saison. Dès le 12, nos rivières étaient énormes ; le 15, elles envahissaient les bas quartiers de la ville, le Rhône était à trois mètres et la Saône à cinq ; le 17, on allait en bateau dans plusieurs rues et sur ce beau quai Saint-Antoine devenu un magnifique canal ; le 20, Lyon ressemblait à Venise ; des barques nombreuses parcourent nos rues, allant, venant sans relache, chargées de promeneurs. Le Rhône diminue un peu, mais la Saône est à six mètres cinquante. Le 21, elle devient stationnaire et le 22 elle commence à décroître après avoir atteint à une hauteur qui n'est que d'un mètre inférieure à celle de 1840. A la fin du mois la Saône était encore forte et menaçante, mais on n'avait plus à la redouter. Les magasins inondés se rouvraient, le théâtre des Célestins avait repris le cours de ses représentations, tout rentrait

(1) C'est à tort que M. Bernard parle dans cette même lettre des Discours adressés à Mademoyselle Panfile ; la vérité est qu'il n'y en a qu'un

Digitized by Google

dans l'ordre accoutumé, lorsqu'une pluie persistante et torrentielle est venue de nouveau nous faire redouter une crue plus forte que la première, et qui augmente d'une manière effrayante à l'heure où nous écrivons.

—La division de Failly, qui avait pris une part si active à la chute de Sébastopol, et qui vient tenir notre garnison, a fait son entrée triomphale dans notre ville, le jeudi 22 mai, au milieu d'une foule immense qui la saluait de ses bravos et qui la couvrait de bouquets. Ces soldats brunis par le soleil d'Orient, maigris par la souffrance, en tenue de guerre, les habits usés et rapiécés, et rapportant avec orgueil leurs drapeaux troués par les balles, étaient plus beaux que les soldats les mieux vêtus. Le premier bataillon de chasseurs à pied ouvrait la marche; venaient ensuite le 57e, le 85e, le 61e et le 10e. Leurs rangs éclaircis témoignaient de leur courage et de leurs souffrances; et en voyant ces magnifiques soldats, le cœur se serrait en songeant combien n'étaient pas revenus.

Le mardi suivant, l'autorité civile, heureuse et fière de posséder cette valeureuse division, réunissait les officiers à l'Hôtel-de-Ville, où un splendide dîner avait été préparé. De chaleureux discours ont dit et l'admiration et les sympathies des Lyonnais pour notre victorieuse armée.

On lisait dans la *Gazette de Lyon* du 22 mai :

« M. Jacques Vincent qui avait succédé, en 1828, à M. Testenoire, dans l'administration des archives du département du Rhône, et qui l'avait conservée jusqu'en 1834, est mort hier, âgé de plus de 80 ans.

« M. Jacques Vincent avait constamment obéi, pendant le cours de sa longue carrière, aux sentiments de droiture et de loyauté qui lui étaient naturels. Après avoir soutenu valeureusement le siége de Lyon et obtenu le dangereux honneur de deux condamnations à mort, auxquelles il échappa miraculeusement, il chercha, comme tant d'autres, un refuge dans les rangs de l'armée. Là, du moins, il était possible d'oublier les hontes et les misères de l'époque : la fumée des champs de bataille le cachait à l'œil effrayé, et le bruit du canon empêchait d'entendre les cris et le râle des victimes que l'on égorgeait froidement et sans motifs, pour le plaisir de tuer. Sous les drapeaux, il se lia avec des camarades que nous avons vus plus tard au faîte des honneurs et des dignités militaires, et qui gardèrent toujours bon souvenir de la noble indépendance et de la gaîté de son caractère.

« M. Jacques Vincent avait réuni une précieuse collection de livres et d'innombrables notes sur l'histoire ancienne et moderne de nos provinces, surtout sur le Forez et le Lyonnais.

« La vivacité de ses sentiments chrétiens a rendu calmes et douces les dernières heures de sa vie. »

—Il vient de paraître à la librairie de MM. Ballay et Conchon, quai de Retz, et chez tous les libraires, un charmant volume de poésies intitulé : *Esquisses poétiques*, par M. Maurice Simonnet. Il ne nous appartient pas de faire nous-même l'éloge d'un livre sorti de nos presses et dû à la plume d'un de nos collaborateurs, mais la *Revue* rendra compte prochainement de ce gracieux recueil, dont nous pouvons déjà prévoir d'avance le succès et dont nous suivrons la bonne fortune de tous nos vœux.

— Les Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles lettres et arts de Lyon, que nous avons annoncés dans notre dernier numéro, se trouvent chez MM. Brun et Ce, libraires, rue Mercière, 5.

Aimé VINGTRINIER, directeur.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME XII.

(SECONDE SÉRIE).

LYON. — HISTOIRE DÉPARTEMENTALE. — ARCHÉOLOGIE. — MONUMENTS. — DOCUMENTS. — AUTOGRAPHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LYON.

VALENTIN-SMITH.	Considérations sur la Dombes	7
M. C. GUIGUE.	De l'existence d'un Monnayage à Neuville-sur-Saône, au XVIIe siècle	42
Jules BAUX.	Correspondance inédite de Guichenon.	115, 327, 424
PÉTREQUIN.	Essai sur l'histoire de la Chirurgie à Lyon	291
MOREL DE VOLEINE.	Lettre inédite de Grimod de la Reynière	239
M. C. GUIGUE.	Histoire du Château de Trévoux	495

PHILOSOPHIE.

BLANC-ST-BONNET.	Etude nouvelle sur la notion de l'Infini	273, 493

HISTOIRE.

DARESTE.	La Turquie et les puissances occidentales	483

BIOGRAPHIE. — NÉCROLOGIE.

GUI DE LA GRYE.	Les trois Chapelon	46
A. V.	Le docteur Viricel	101
—	Le docteur Paul Brun	102
GUI DE LA GRYE.	Etienne du Tronchet	339, 406
Aug. BERNARD.	Lettre au sujet de du Tronchet	477
GUI DE LA GRYE.	Réponse, etc	565
J. T.	David	558

LITTÉRATURE.

HEINRICH.	Première leçon du cours de littérature étrangère	131
Le Dr A. BONNET.	Discours à la séance publique de l'Académie de Lyon	177
D'AIGUEPERSE.	Coup d'œil sur la décadence des belles lettres, des sciences et des arts chez les Romains	207
L'abbé JOLIBOIS.	Dissertation sur l'utilité de l'étude des antiquités ecclésiastiques	227
Eug. YEMENIZ.	Histoire lamentable du docteur Jean Faust.	260 437
L'abbé GUINAND.	Etude sur la langue des Hébreux	388

VOYAGES.

E. DE LA COTTIÈRE.	Trois mois au-delà des Alpes	185, 460
Honoré PALLIAS.	Uriage et Vizille	520

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Maurice Simonnet. Poésie des Chemins de fer par un Chauffeur. Compte-rendu 196
Alf. de Terrebasse. Etudes historiques sur les clercs de la Bazoche, par M. Adolphe Favre. Compte-rendu..... 470
C.-A. Rénal. Recueil de poésie de Mme St.-J. Compte-rendu.. 475
M. Simonnet Flocons de neige, par M. Bastide. Compte-rendu. 561
F. B. L'Electre de Sophocle mise en vers par M. Gunet. 564

BEAUX-ARTS ET THÉATRES.

Joannès Gaubin. Coup-d'œil général sur l'exposition universelle des beaux-arts..... 87
L'abbé St-Pulgent. Peintures murales de Saint-Martin d'Ainay de M. Hippolyte Flandrin..... 448
*** Exposition de la Société des Amis-des-Arts, en 1856..... 273, 360
St.-Jean. Le Portrait de Jacques Stella..... 278

CHRONIQUE LOCALE.

Institution Richard. — Hospice de Neuville. — Huit décembre.—Consécration de l'autel d'Ainay. 104
Restauration de la Chartreuse de Portes.—Acquisition du portrait de Stella..... 200
Récompenses accordées par le Jury international. 280
Concert pour les petites-filles des Soldats..... 367
Tirage de la Société des Amis-des-Arts. — Souscription de M. de Lamartine..... 480
Inondation. — Entrée de la division de Failly.. 555

POÉSIE.

Jules Martin. La ville de Lyon..... 5
Les deux Ondes..... 6
Paul St.-Olive. Le Veau d'or..... 105
Servan de Sugny. Le Rajeunissement de Lyon..... 201
Paul St.-Olive. Les Charlatans..... 281
Jules Martin. Les Barbares..... 369
Albert Clerc. Adoration au pied des Alpes..... 481

FIN DE LA TABLE DU TOME XII.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000348231

Digitized by Google

Digitized by Google